

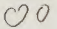

D°.



RECUEIL DE PLANCHES,

SUR

LES SCIENCES ET LES ARTS.





RECUEIL
DE PLANCHES,
SUR
LES SCIENCES,
LES ARTS LIBÉRAUX,
ET
LES ARTS MÉCHANIQUES,
AVEC LEUR EXPLICATION.

SECONDE LIVRAISON, EN DEUX PARTIES.

SECONDE PARTIE. 201 *Planches*.



A PARIS,

Chez
- BRIASSON, *rue Saint Jacques, à la Science.*
- DAVID, *rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins.*
- LE BRETON, Imprimeur ordinaire du Roy, *rue de la Harpe.*
- DURAND, *rue du Foin, vis-à-vis la petite Porte des Mathurins.*

M. DCC. LXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

AVIS AUX RELIEURS,

Pour la direction des deux Volumes de la seconde Livraison.

PREMIERE PARTIE.

PRÉFACE & Feuilles préliminaires	14 Pages.
Explication du Balancier	2 Pages.
Balancier	5 *Planches,*
Explication du Métier à bas & Faiseur de bas au métier	3 Pages.
Métier à faire des bas	7 *Planches, dont six doubles.*
Travail du Bas au métier	4 *Planches, dont deux doubles.*
Explication du Batteur-d'Or	1 Page.
Batteur-d'Or	2 *Planches.*
Explication du Blanc de baleine	1 Page.
Blanc de baleine	1 *Planche.*
Explication du Blanchissage des toiles	1 Page.
Blanchissage des toiles	2 *Planches.*
Explication du Blason	26 Pages.
Blason	27 *Planches, dont une triple.*
Explication du Boissellier	1 Page.
Boissellier	2 *Planches.*
Explication du Bonnetier à la foule	1 Page.
Bonnetier à la foule	2 *Planches.*
Explication du Boucher	1 Page.
Boucher	2 *Planches.*
Explication du Bouchonnier	1 Page.
Bouchonnier	1 *Planche.*
Explication du Boulanger	1 Page.
Boulanger	1 *Planche.*
Explication du Bourrelier & Bourrelier-Bâtier	3 Pages.
Bourrelier & Bourrelier-Bâtier	7 *Planches.*
Explication du Boursier	2 Pages.
Boursier	3 *Planches.*
Explication du Boutonnier Faiseur de moules de bouton, Boutonnier en métal	2 Pages.
Boutonnier Faiseur de moules de bouton, Boutonnier en métal	6 *Planches.*
Explication du Boyaudier	1 Page.
Boyaudier	1 *Planche.*
Explication de la Brasserie	1 Page.
Brasserie	5 *Planches.*
Explication du Brodeur	1 Page.
Brodeur	2 *Planches.*
Explication de la Fonderie en caracteres	3 Pages.
Fonderie en caracteres	8 *Planches.*
Explication des caracteres anciens & mod.	17 Pages.
Caracteres anciens & modernes	25 *Planches.*
Explication de l'Ecriture	16 Pages.
Ecriture	16 *Planches.*
Explication du Cardier	1 Page.
Cardier	1 *Planche.*
Explication du Cartier	5 Pages.
Cartier	6 *Planches.*
Explication du Cartonnier & Gauffreur en carton	1 Page.
Cartonnier & Gauffreur en carton	2 *Planches.*
Explication du Ceinturier	1 Page.
Ceinturier	2 *Planches.*
Explication du Chainetier	1 Page.
Chainetier	3 *Planches.*
Explication du Chamoiseur & Mégissier	2 Pages.
Chamoiseur & Mégissier	5 *Planches.*
Explication du Chandelier	1 Page.
Chandelier	2 *Planches.*
Explication du Chapelier	1 Page.
Chapelier	3 *Planches.*
Explication de la Charpente	11 Pages.
Charpente	55 *Planches, à cause des n. 30 & 39 qui sont redoublés. Il y a 17 Planches doubles.*

SECONDE PARTIE.

FRontispice	4 Pages.
Explication du Charron	2 Pages.
Charron	7 *Planches, dont une double.*
Explication de la Chasse	31 Pages.
Chasse	23 *Planches.*
Explication du Chauderonnier	2 Pages.
Chauderonnier	4 *Planches.*
Explication de la Chimie	4 Pages.
Chimie { Laboratoire	1 *Planche.*
Chimie { Caracteres	4 *Planches.*
Chimie { Autres	19 *Planches, dont le n. 15 est répété par bis.*
Explication de la Chirurgie	4 Pages.
Chirurgie	39 *Planches, compris le Frontispice qui n'est pas numéroté, & les Planches 13 & 14, qui sont répetées par bis.*
Explication de la Chorégraphie ou Danse	1 Page.
Chorégraphie ou Danse	2 *Planches.*
Explication du Blanchissage des cires	1 Page.
Blanchissage des cires	3 *Planches.*
Explication du Cirier	2 Pages.
Cirier	4 *Planches.*
Explication de la Fabrique de cire d'Espagne.	1 Page.
Cire d'Espagne	2 *Planches.*
Explication du Ciseleur & Damasquineur	1 Page.
Ciseleur & Damasquineur	2 *Planches.*
Explication du Cloutier-Grossier	1 Page.
Cloutier-Grossier	2 *Planches.*
Explication du Cloutier d'épingles	1 Page.
Cloutier d'épingles	2 *Planches.*
Explication du Coffretier-Malletier-Bahutier.	1 Page.
Coffretier-Malletier-Bahutier	3 *Planches.*
Explication du Confiseur	3 Pages.
Confiseur	5 *Planches.*
Explication de la Corderie	2 Pages.
Corderie	4 *Planches, dont deux doubles; le n. 4 a été omis.*
Explication du Cordonnier & Bottier	2 Pages.
Cordonnier & Bottier	2 *Planches.*
Explication du Corroyeur	1 Page.
Corroyeur	2 *Planches.*
Explication du Coutelier	1 Page.
Coutelier	2 *Planches.*
Explication du Découpeur & Gauffreur	1 Page.
Découpeur & Gauffreur	3 *Planches.*
Explication de la Dentelle & Façon du point.	1 Page.
Dentelle & Façon du point	3 *Planches.*
Explication du Dessein	12 Pages.
Dessein	38 *Planches, dont une double.*
Explication du Diamantaire	1 Page.
Diamantaire	3 *Planches, dont la premiere est répétée par bis.*
Explication du Distillateur d'eau-de-vie	1 Page.
Distillateur d'eau-de-vie	1 *Planche.*
Explication du Doreur	2 Pages.
Doreur	4 *Planches.*
Explication de la Draperie	2 Pages.
Draperie	11 *Planches, dont deux doubles.*



CHARRON,

CONTENANT HUIT PLANCHES, SIX SIMPLES ET UNE DOUBLE.

PLANCHE Iere.

LA vignette représente un chantier ou hangard, sous lequel deux ouvriers sont occupés à travailler.

Fig. 1. Ouvrier qui ébauche une jante ou autre piece d'ouvrage avec la coignée qui est représentée séparément, *fig.* 4. du bas de la Planche.

2. Ouvrier qui plane le dedans d'une jante avec l'essette représentée, *fig.* 5.

Bas de la Planche.

1. L'évuidoir représenté en plan, & une jante qui y est placée pour être évuidée; elle y est retenue par deux coins.
2. Evuidoir en perspective.
3. Hoche en perspective.
4. Cognée emmanchée, vûe du côté de la table; & la cognée séparée de son manche, vûe du côté du biseau.
5. Essette en perspective.
6. Chevre.

PLANCHE II.

La vignette représente un attelier & plusieurs ouvriers occupés à différentes opérations de cet art.

Fig. 1. Ouvrier qui acheve d'évuider les mortoises des jantes avec la gouge quarrée.

2. Ouvrier qui, à grands coups de masse, fait entrer les rais d'une grande roue dans le moyeu. Les tenons qui doivent entrer dans les mortoises des jantes, ne sont point encore formés.
3. Ouvrier qui présente les rais aux mortoises du moyeu qui est posé sur l'enrayoir.
4. Ouvrier qui ceintre une roue, & qui va tracer les coupes des joints avec la pierre noire, le long de l'alidade ou regle, qui est fixée au centre du moyeu. On appelle cette regle *ceintre*.
5. Ouvrier qui se sert de la plane pour achever les rais du côté des jantes, & arrondir leurs rives en-dedans.

Bas de la Planche.

1. Gouge quarrée pour vuider les mortoises des moyeux & des jantes, & dont l'ouvrier, *fig.* 1. se sert.
2. Grande tarriere pour accroître les trous des moyeux.
3. Amorçoir.
4. Ceintre.
5. Plane vûe du côté du biseau.
6. Vis & moufles de la chaîne servant à serrer en joint les jantes, quand on les assemble sur les rais.
7. Mouillet ou enrayoir pour les grandes roues.
8. Petit enrayoir pour les petites roues.
9. Compas pour tracer sur les bouts des moyeux différens cercles concentriques au trou qui a servi de centre pour les tourner, afin de régler la grandeur du trou qui doit recevoir l'essieu.
10. Jantier en perspective, dont se sert l'ouvrier, *fig.* 1. pour tenir en état les jantes qu'il veut percer.
11. Jantier vû de profil.

PLANCHE III.

Cette Planche représente un train de carrosse tel que le charron le fabrique.

Fig. 1. Avant-train. A B, timon. D, cheville. F F, *f f*, armonts. H *h*, lissoir dans lequel l'essieu de fer est encastré. B K, K F, *f k*, *k* B, jantes de rond. X *x*, l'essieu.

2. Elévation sur la sellette qui pose sur l'avant-train, vûe du côté de la caisse. L *l*, la sellette qui repose sur le lissoir de la figure précédente, & dans le trou duquel entre le boulon qui traverse la sellette. *g* G, extrémité des fourchettes. N, *n*, moutons qui soutiennent le siége du cocher. M *m*, traverse des soûpentes.
3. Elévation postérieure de l'arriere-train. Y *y*, l'essieu sur lequel les roues sont montées. P *p*, lissoir. Q *q*, moutons. R *r*, extrémité des brancards. S *s*, échantignolle.
4. Profil ou élévation latérale du train. A, extrémité du timon. D, cheville. C, volée. *f f*, un des armonts. *g g*, une des fourchettes au-dessous desquelles sont attachées les six jantes qui forment le rond de la sellette. *b*, console. Z, coquille. *a*, traverse de marchepié. N, mouton. M, extrémité de la traverse de soûpente. *d*, extrémité de la traverse de support, laquelle pose sur les fourchettes. X, roue de devant. M R, brancard. Y, roue de derriere. S *s*, échantignolle. T & V, planche. Q, mouton.
5. Plan d'un train non garni de ses ferrures. A B, le timon. C C, volée. E E, E E, paloniers. F *f*, extrémités des armonts, qui embrassent le timon. G G, *g g*, fourchettes de la sellette, la coquille est indiquée par une ligne ponctuée. L *l*, sellette. N *n*, mouton. M *m*, traverse de soûpente. *d d*, traverse de support. G *g*, *g* N, N *g*, *g* G, G *n*, *n* G, les six jantes qui composent le rond de la sellette. X *x*, l'essieu ou les roues. M R, *m r*, brancards. P *p*, lissoir. Q *q*, mouton. Y *y*, l'essieu ou les roues. T V, la planche.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Plan du mouillet, où on place les moyeux pour y percer les mortoises. Les points *a* & *b* entrent dans les trous qui sont aux extrémités des moyeux.

2. La même figure en perspective avec un moyeu qui y est placé.
3. Une jante brute, sur laquelle on a tracé avec la jeumérante ou patron la forme d'une jante. On y voit aussi quelques traits de scie pour faciliter le débit du bois superflu.
4. Rais vû du côté extérieur de la roue.
5. Rais vû du côté de l'épaulement du moyeu.
6. Rais vû du côté de l'épaulement de la jante.
7. Rais vû du côté du crochet.
8. & 9. Deux jantes en perspective, pour laisser voir les goujons & les trous qui les reçoivent.
10. Roue en plan. Les deux rais qui répondent à la *fig.* 8. sont dans l'état où on les chasse dans le moyeu; les deux qui répondent à la *fig.* 9. sont épaulés & prêts à recevoir la jante. B C, D E, deux jantes simplement posées sur les rais. C D, une troisieme jante posée sur les deux précédentes; les lignes ponctuées indiquent la direction de la coupe. D E, E F, deux jantes supposées assemblées sur les rais.
11. Moyeu percé de mortoises, prêt à recevoir les rais.
12. Coupe diamétrale du moyeu, où on voit que les mortoises sont inclinées à l'axe.

PLANCHE V.

Fig. 1. Elévation de l'arriere d'une charrette ordinaire; au-dessus est une des trezelles qui servent, outre les cornes de ranches, à empecher l'écartement des ridelles.

2. Profil sur la longueur.

3. Plan de la charrette, où on voit les deux ranchers.
4. Cornes d'avant & d'arriere de la voiture suivante.
5. Profil sur la longueur d'une charrette nommée *guimbarde*.
6. Plan de la guimbarde.

PLANCHE VI.

Le tombereau & le haquet-fardier.

Fig. 1. Profil du tombereau à bascule. On a supprimé la roue gauche ou antérieure, pour laisser voir les pieces qui composent la caisse. *a*, extrémité postérieure de la membrure droite. *c d*, limon droit. *e*, boulon de fer. *g*, sommier. *f*, boîte de la clé de devant. *o* P, la clé de derriere. N, le dossier. *l m*, membrure haute. *r*, *p*, *p*, *n*, épars de côté. *k*, *k*, ranches. *h*, échantignolle.

2. Plan du tombereau. A B, *a b*, les membrures basses, sur lesquelles sont projettées les membrures hautes. C D, *c d*, les limons. E *e*, la clé. F, *f*, les boîtes de la clé.

3. Elévation du côté postérieur. A, *a*, extrémités des membrures basses. H, *h*, les échantignolles. L, *l*, les membrures hautes. N, le dossier. K, fermeture du cul du tombereau, composée de planches assemblées par trois épars. *o* P, la clé de la chaîne de la fermeture. En P, le crochet qui retient la clé. L A, boulon de fer, derriere lequel passe la fermeture.

4. Elévation de la face antérieure. On a supprimé la limoniere. B, *b*, extrémités antérieures des membrures basses, qui reposent sur l'épars de la limoniere. H, *h*, les échantignolles. T, *t*, les épées de coin. R *r*, trezelle, dans les trous de laquelle passent les extrémités antérieures arrondies des membrures hautes. N, le dossier. M, planches de la fermeture, assemblées aussi-bien que le dossier, par les épées S *s*.

5. Profil d'un grand haquet-fardier pour le transport des bois de charpente. *a b*, limon gauche du fardier. *e*, rouleau sur lequel passe la chaîne qui suspend les poutres. H, échantignolle que l'on peut déplacer & faire couler le long du limon. C D, levier sous lequel passe la chaîne. D T V, la corde ou vingtaine. *f*, tasseau. S T, poutre.

6. Plan du haquet-fardier, sous lequel la poutre S T est suspendue. A B, *a b*, les limons. E *e*, rouleau. C D, levier, qui passe sur la chaîne & sous le rouleau. *g*, *h*, *k*, *l*, *m*, *o*, *p*, *q*, *r*, les épars. *n*, l'essieu. F *f*, tasseau.

PLANCHE VII.

Des haquets.

Fig. 1. Profil du haquet à claire voie. A B, un des deux limons. C D, une des deux échantignolles.

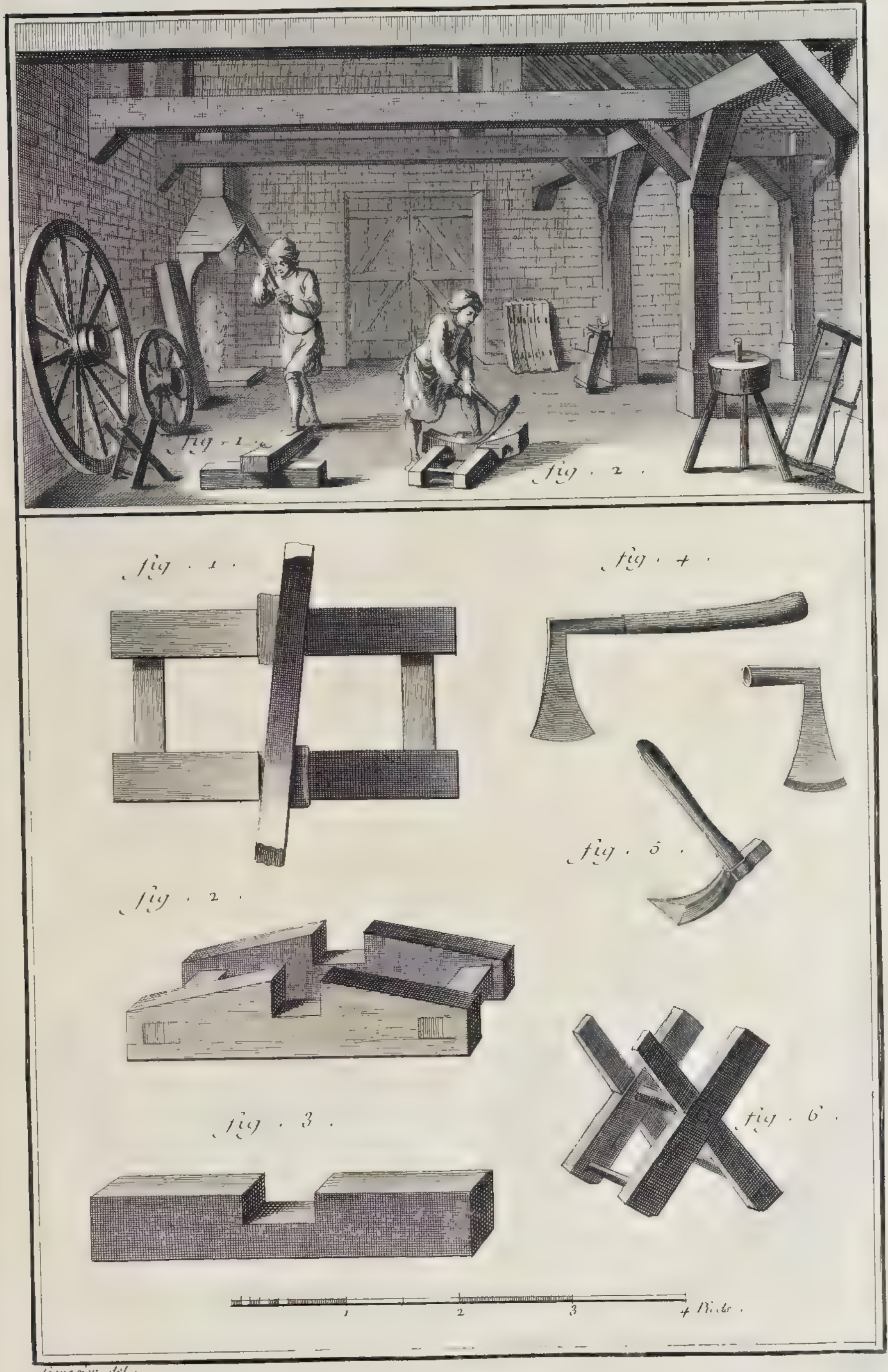
2. Plan du même haquet. A B, *a b*, les deux limons. E *e*, E *e*, E *e*, *&c.* les épars qui sont assemblés à tenons dans les limons. F *f*, F *f*, F *f*, les burettes clouées sur les épars.

3. Plan d'un semblable haquet, dont les épars sont couverts par des planches.

4. Profil d'un haquet de brasseur à bascule & à limoniere. A B, un des poulins, dans lesquels les épars sont emmortoisés. D E, un des deux limons de la limoniere. F, extrémité du sommier. *p*, tenon de l'épars de la limoniere. C, une des boîtes du moulinet. *r s*, boulon du moulinet. *m*, étrier de fer qui embrasse le boulon de fer qui assemble la limoniere aux poulins. K L, bande de fer qui retient les deux poulins. G H, échantignolle. *n*, *n*, liens de fer des échantignolles.

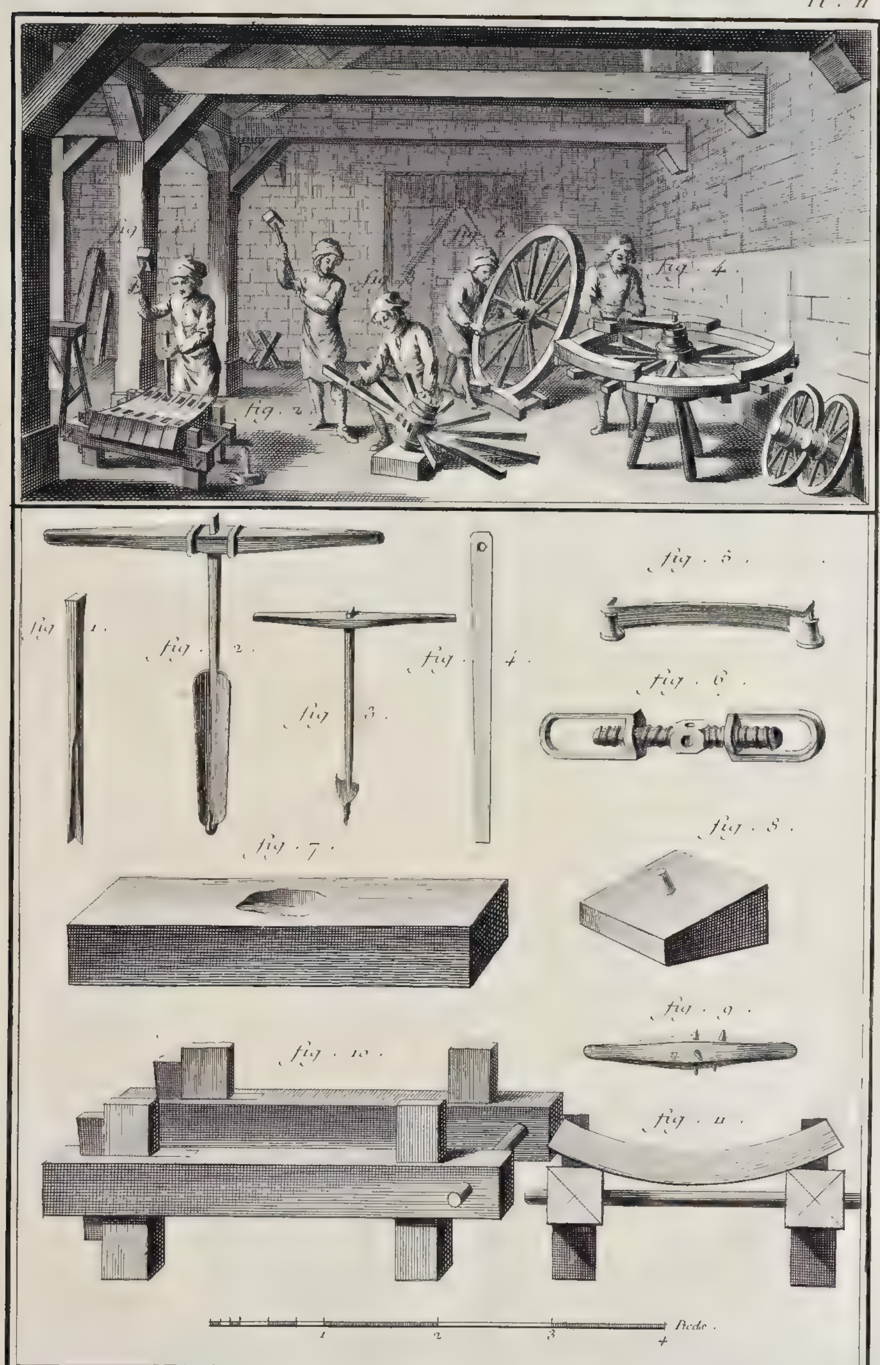
5. Plan du même haquet. A B, *a b*, les poulins, dont les faces supérieures sont inclinées. C, boîte ou fourchette pour recevoir le collet du moulinet. D E, *d e*, les limons de la limoniere. F, sommier fixé à la partie inférieure des limons. *p*, épars des limons. Y *y*, boulon de fer, qui assemble les limons aux poulins. X, X, X, X, X, X, X, les épars des poulins. M N, le moulinet. K *k*, L *l*, bande de fer qui retient les deux poulins. T, V, flottes pour empêcher la roue de s'approcher du poulin.

6. Coupe transversale des deux poulins, où l'on distingue les plans inclinés de leurs faces supérieures.



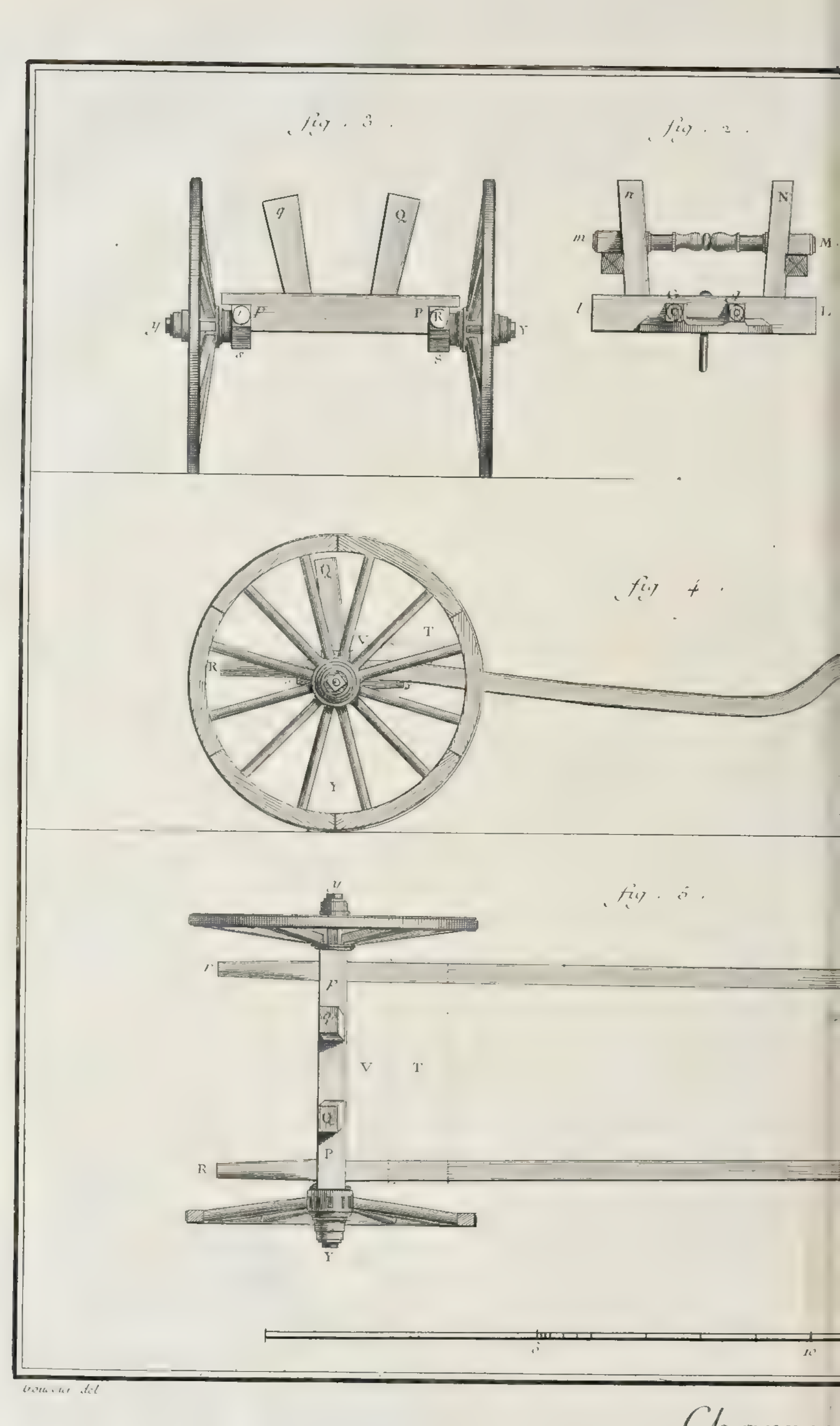
Goussier del.

Charron.



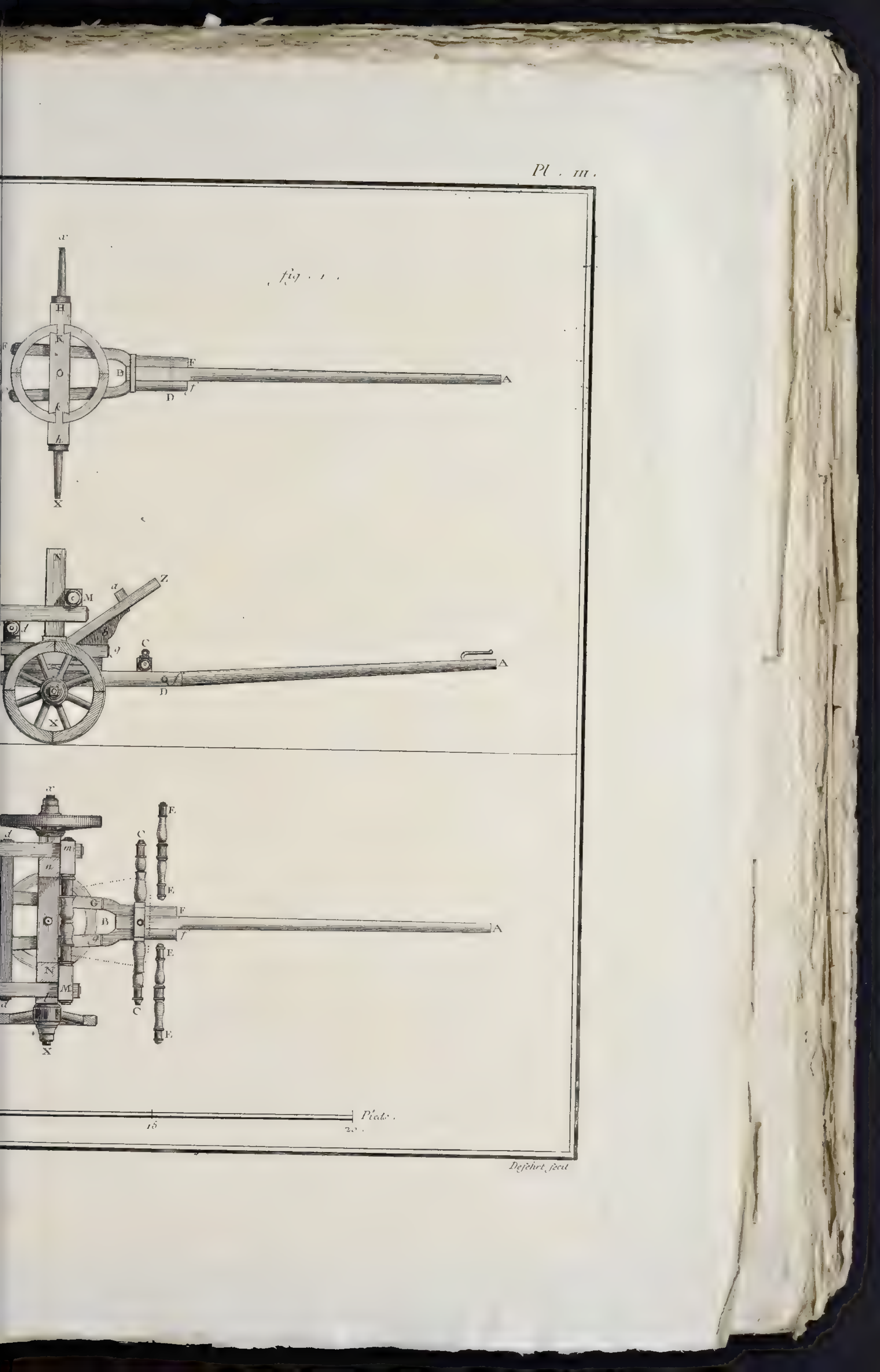
Goussier del.

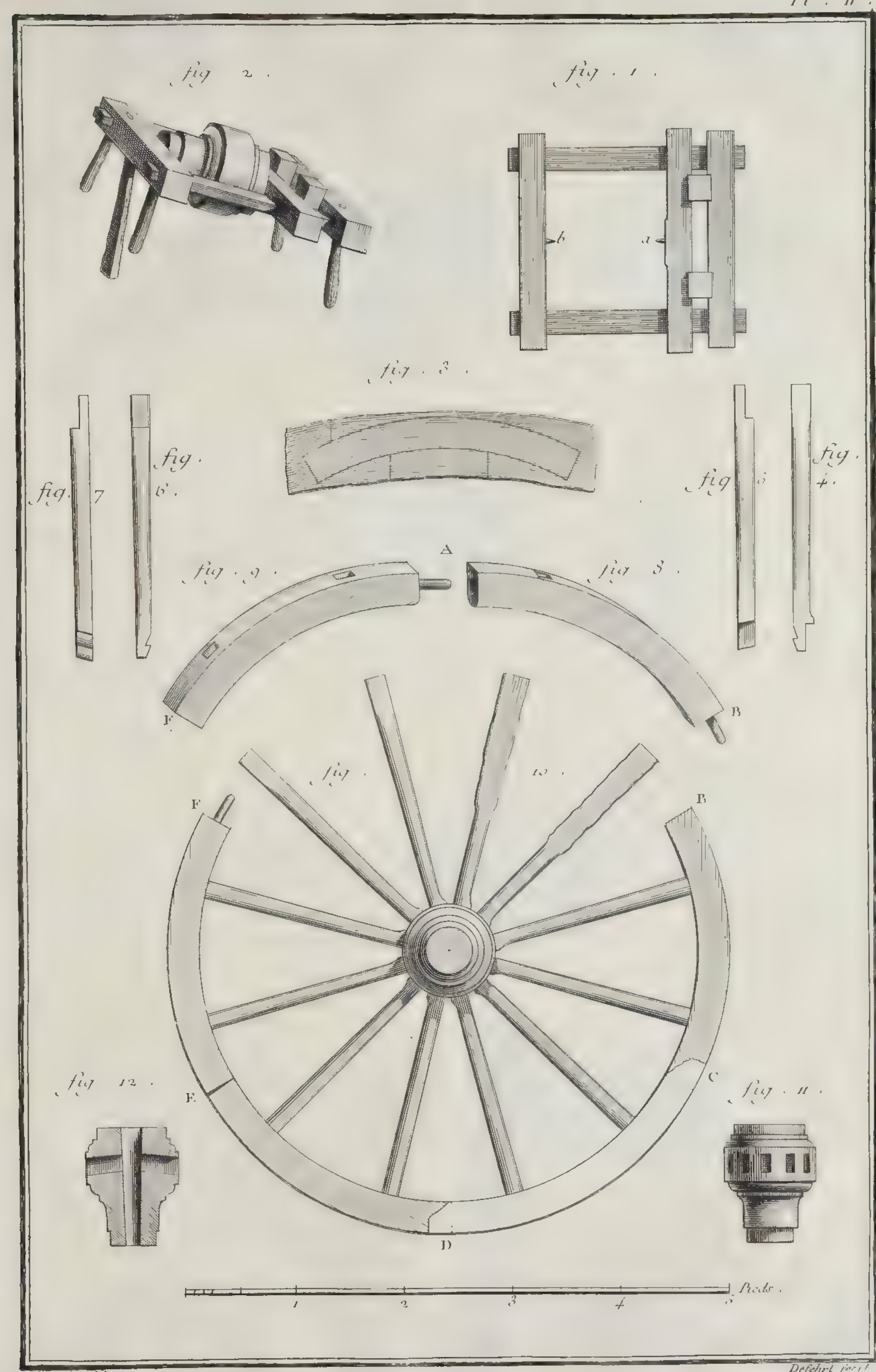
Charron.



Goussier del.

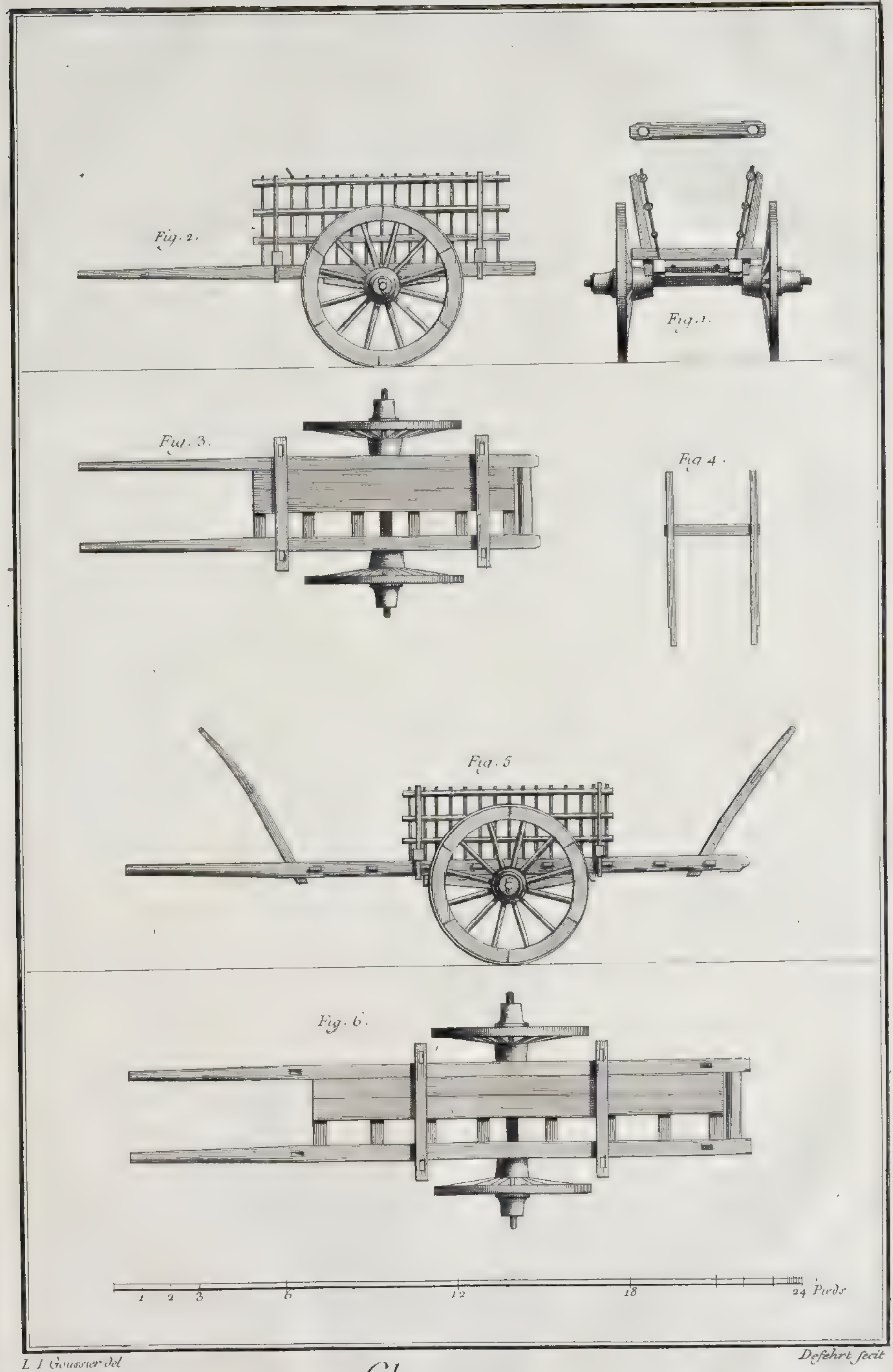
Charron


fig . 1 .
x
H
K
F
O
B
F
A
D
f
k
h
X
N
Z
a
M
d
q
C
A
f
D
X
x
F
d
m
C
n
E
G
B
F
A
O
q
f
E
N
M
d
C
E
X
Pieds .
15
20 .
Defehrt fecit



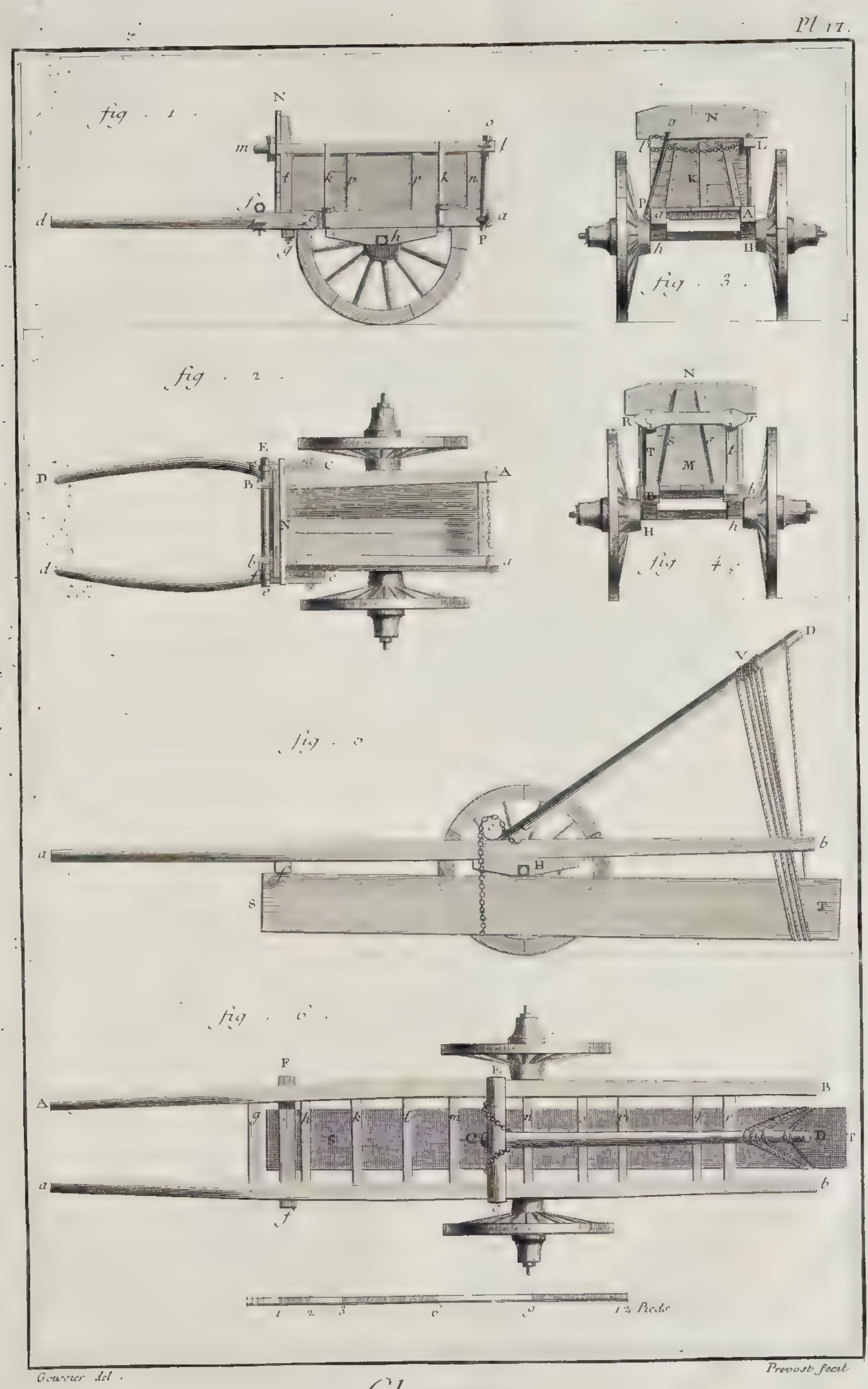
Goussier del. — Defehrt fecit

Charron.



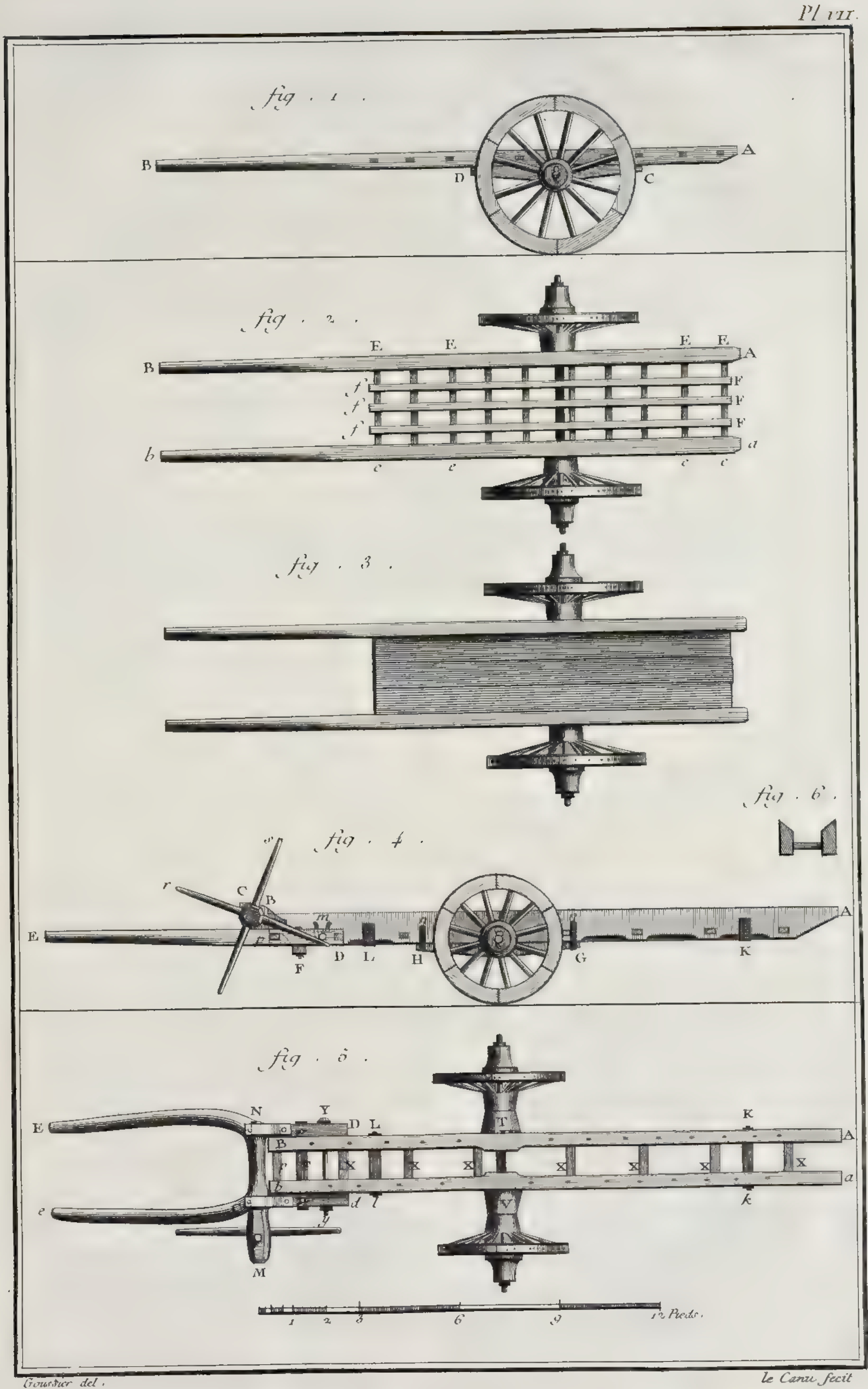
L. J. Goussier del. Defehrt fecit

Charron.



Goussier del. Prevost fecit

Charron.



Goussier del.

le Canu fecit

Charron.



CHASSES,

Contenant vingt-trois Planches.

PLANCHE Ire.

De la venerie. La quête du cerf, de la composition de Rhidinger, peintre allemand.

LA vignette représente une forêt, dans le fond de laquelle on voit un cerf, & sur le devant un piqueur tenant le trait du limier qui marche devant lui, déployé. Le limier a la botte au col, *voyez* Pl. VII. le valet du limier n'est pas censé voir le cerf; mais il suit le limier qui le conduit sur les voies ou pas du cerf. Voici la maniere de dresser le limier.

Il faut que celui qui veut apprendre à détourner un cerf, ne soit point paresseux, & qu'il aime la chasse. Il doit aussi caresser & affectionner les chiens; prendre son limier le matin, & le mener dans les buissons ou dans les forêts pour y chercher des cerfs; être au bord de sa quête au soleil levant, & commencer à déployer le trait, & mettre son limier devant, de la façon que l'on va expliquer.

Si l'on commence par les gagnages ou par les chemins qui se trouvent dans les bois, ou par les bords des taillis, il faut, après avoir déployé le trait, caresser son limier, & le faire marcher devant soi plus d'une demi-longueur du trait, en disant *va outre*; c'est le premier mot de la venerie. Il faut ensuite lui parler souvent, l'appellant par son nom en ces termes, *hau Miraut, hau l'ami, hau, lau, lau, lau, lau*, pour le réjouir; & afin qu'il se rabatte mieux: si l'on veut ajouter de l'ardeur à ce chien, il faut mener au bois avec lui un autre limier, & le faire aller tantôt devant, puis le retenir derriere, & laisser aller l'autre à son tour, tant au long du chemin que sur les voies, & il se rendra ardent. Si votre chien va le nez & la tête haute, vous lui parlerez en ces termes, *hau garre à toi, là, valet, là*, en lui donnant de la crainte par quelques petits coups de trait sur les reins, & ne lui permettant pas de mettre le nez tantôt à une coulée, & tantôt à une autre, ni de barrer les chemins; mais ayez soin qu'il aille droit, soit le long des gagnages, ou le long des chemins dans les bois; car si vous laissez votre limier dans l'habitude de fureter de côté & d'autre, il fera peu de diligence & ne vous rendra pas grand service; au contraire allant droit sans se détourner ni à droite ni à gauche, il vous indiquera s'il a passé quelques bêtes; & alors regardant à terre, si vous jugez par le pié ce que c'est, vous direz à votre chien, *qu'est-ce-là, l'ami, hau, mon valet, après, après veleci, aller, il dit vrai, veleci aller.*

Vous suivrez ensuite les voies du cerf avec votre limier jusqu'au bord du fort, où étant, vous arrêterez & caresserez votre limier à petit bruit, & vous briserez des branches haut & bas; ces branches vous serviront de remarques, & feront connoître à ceux qui viendront après vous, que c'est un cerf que vous avez rembuché. Vous aurez soin que les brisées soient posées le bout rompu du côté que va le cerf; après cela, pour le détourner, il faut mettre votre limier devant comme auparavant, & prendre le tour du fort, tant par les taillis que par les chemins où est entré votre cerf, & revenir jusqu'au rembuchement qui est l'endroit par où il est entré dans le fort; s'il ne passe point, ou ne sort point du fort, s'il est détourné. S'il a passé, votre limier vous en avertira comme la premiere fois; & en ce cas il faut le briser & prendre encore les devans jusqu'à ce que vous ne le trouviez point passé, & faire des brisées par tous les endroits où vous passerez.

Termes pour parler à son limier, lorsque l'on est au bois le matin pour détourner un cerf.

Va outre; c'est le premier terme de venerie anciennement observé & conservé dans la venerie du roi. C'est pour faire aller le limier devant.

Hau, l'ami; hau, mon valet; hau, lau, lau, lau; se dit pour le regaillardir & le faire mieux aller devant.

Hau garre à toi, là valet là; se dit quand le limier va le nez au vent, pour l'avertir & le faire mettre le nez à terre.

Qu'est-ce-là, ribault, hau mon valet; se dit quand le limier se rabat sur les voies; & s'il crie, on lui dit, *tout coi*, pour le faire taire.

Après, après veleci, aller, veleci, il dit vrai, se disent lorsque le chien suit les voies, & l'on répete ces termes, *veleci aller après, l'ami après.*

Ha hourva tien veleci revari; lorsqu'un cerf a fait un retour, on parle ainsi à son limier.

Tien veleci jusqu'ici, après, après; lorsque l'on revoit d'un cerf, & que l'on veut faire suivre les voies à son limier pour le rembucher & ensuite le détourner. On répete ainsi chaque terme en son lieu; mais il faut toujours parler bas à son limier, & briser le cerf au rembuchement.

Bas de la Planche. Connoissances du cerf par la tête & les fumées.

Fig 1. Tête d'un jeune cerf.
2. Tête d'un cerf, dix cors jeunement.
3. Tête d'un cerf, dix cors.
4. Tête d'un vieux cerf.
a, meules ou bosses, où tient la fraize.
b, fraize ou pierrure.
c, mairin ou perche.
d, gouttieres.
e, andouillers ou cors.
f, empaumure.

Les premieres têtes que portent les cerfs, se nomment *dagues*. Elles leur viennent au commencement de leur seconde année, & naissent de leurs meules ou bosses qu'ils poussent à un an; au bout de leur seconde année ils mettent bas leurs dagues.

On trouve peu de dagues muées, excepté dans les forêts conservées, où il y a beaucoup de cerfs; & la raison pour laquelle on en trouve peu, c'est que lorsque les cerfs veulent mettre bas, ils ont une démangeaison aux environs du têt, qui les oblige de se frotter la tête. Alors leurs dagues étant prêtes à tomber, ils jouent au pié d'une cépée de bois, & y fichent leurs dagues qui y demeurent. Quelquefois même en courant dans les forts devant les chiens, ou par quelque effroi, les branches font tomber ces dagues.

Les daguets portent ordinairement de chaque côté

deux ou trois andouillers tout au plus. Le premier andouiller, qui est le plus proche de la meule, est le plus grand de chaque côté, & les autres vont un peu en diminuant jusqu'à l'empaumure *f*, qui est le haut de la tête où il y a deux andouillers. Les premiers andouillers sont éloignés d'environ deux doigts de la meule, & la meule est à deux grands doigts du têt.

Comme les cerfs mettent bas tous les ans, & refont leur tête, la troisieme est plus chevillée, & porte huit ou dix andouillers; la quatrieme en porte encore davantage, les andouillers en sont plus gros & plus grands, & le merain à proportion. La tête du cerf de dix cors jeunement, *fig.* 2. commence à être bien chevillée, les premiers andouillers *e* sont assez grands & bien rangés, & ils en peuvent porter jusqu'à quatorze ou seize, mais ordinairement ils n'en portent à cet âge que douze ou quatorze, & ils vont toujours en multipliant & en augmentant jusqu'à ce qu'ils soient vieux cerfs. Lorsque le cerf a l'âge où il entre en sa perfection, & qu'il est cerf de dix cors; il peut alors porter seize, dix-huit, vingt & jusqu'à vingt-deux andouillers, mais cela est rare, & il faut pour cela qu'en refaisant sa tête il ait eu une grande nourriture. Il est vieux cerf quand il porte vingt-deux, vingt-quatre, vingt-six & vingt-huit andouillers.

Le cerf de dix cors, *fig.* 3. Pl. I. doit avoir la tête belle, haute & bien ouverte, les premiers andouillers grands & longs proche de la meule, & ceux de dessus à proportion, l'empaumure *f* de cinq ou six andouillers, & un peu creuse; le merain *c c* gros & bien perlé; de grandes gouttieres *d d*, larges & creuses; la meule *a* large, bien pressée & proche du têt.

La tête des vieux cerfs, *fig.* 4. n'augmente que jusqu'à un certain âge; il y a même des années où quelquefois le nombre des andouillers diminue, & où ils n'en portent que seize, quoique leur tête soit bien nourrie. Ils ont de grandes gouttieres, le merain gros & bien perlé, l'empaumure large & creuse, les andouillers plats & gros, & leur meule abaissée jusques dans le têt.

Fig. 5. Fumées en bouzars.
6. Fumées en plateau.
7. Fumées en torches.
8. Fumées martellées.
9. Fumées aiguillonnées.

Comment on connoit les cerfs par les fumées en Avril & en Mai.

C'est environ vers la mi-Avril qu'on commence à connoître les cerfs par leurs fumées; ils les jettent alors en bouzars, *fig.* 5, Planche I. gros comme le poing : les cerfs de dix cors, principalement les vieux cerfs, comme étant plus avancés que les autres, les jettent dès le commencement toutes défaites, molles& en bouzars; & en voyant de pareilles fumées, on doit s'assurer qu'elles proviennent d'un cerf qui n'est plus jeune, c'est-à-dire, d'un cerf de dix cors, ou d'un vieux eerf: ils les jettent ainsi jusques vers la mi-Mai, & à la mi-Mai ils commencent à les jetter en plateaux encore bien mols; mais en avançant vers la mi-Juin ils les jettent en plateaux formés, *fig.* 6. & gros comme le pouce.

Les plus jeunes cerfs & les cerfs de dix cors jeunement jettent leurs fumées un peu plus tard, & d'abord en bouzars, puis en plateaux, mais plus petits, & cela jusqu'à la fin de Juin; car les cerfs de dix cors jeunement suivent de près les cerfs de dix cors, mais sont un peu plus tardifs: lorsque les plus vieux cerfs jettent leurs fumées en plateaux, les plus jeunes ne les jettent encore qu'en bouzars, & à proportion que les plus vieux cerfs sont avancés à refaire leur tête, leurs fumées de même sont avancées, ainsi les plus vieux cerfs doivent avoir poussé la moitié de leur tête à la mi-Mai; c'est pourquoi les chasseurs disent dans quelque pays, *à la mi-Mai, mi-tête; à la mi-Juin, mi-graisse;* pourvû néanmoins que les cerfs n'ayent point d'incommodité, & qu'ils n'ayent point été blessés ni manqués & mis à bout par des chiens courans, ce qui les retarde beaucoup non-seulement à mettre bas, mais encore à refaire leur tête, & même à entrer en rut, quand cela leur arrive proche la saison; parce qu'étant toujours en allarmes, ils se recellent & n'osent sortir que bien rarement dans les gagnages & dans les taillis; or dans le tems qu'ils se recellent, leurs fumées sont un peu plus dures, plus vaines & moins grosses, qu'elles ne feroient s'ils avoient la liberté des gagnages, car ils n'ont pas d'aussi bonne nourriture que s'ils tenoient les champs & les bois; & tant qu'ils sont ainsi allarmés ils ne peuvent pas être bien en venaison; cependant leur tête ne laisse pas que de pousser, mais elle demeure toujours mal nourrie, le merain & les andouillers demeurent grêles & menus, & l'on connoît à la tête d'un cerf la bonne ou mauvaise nourriture qu'il a eue pendant qu'il l'a refaite, soit dans les forêts, soit dans les buissons. Quand les cerfs n'ont point d'allarmes, & qu'ils dorment toutes les nuits aux gaignages, ils jettent de bonnes fumées, bien moullées, & qui ne sont jamais trompeuses.

Des fumées des biches.

Les biches, jusqu'à ce qu'elles ayent fait leur faons, jettent leurs fumées plus longues & dures, à la façon de celles des chevres, ce qui est causé par la chaleur où elles sont tout le tems qu'elles sont pleines. S'il y a des biches qui jettent leurs fumées en bouzars, ce n'est qu'après que les cerfs ont jetté les leurs de cette maniere; elles les jettent aussi en forme de petits plateaux & non formées après qu'elles ont fait leurs faons; ensuite elles les jettent grosses comme le poing, un peu dures, à demi quarrées & plates; mais toutes ces fumées de biches ne sont jamais de saison, c'est-à-dire, jamais semblables à celle des cerfs, quand elles proviendroient d'une biche brehaigne : quoique quelques-unes en jettent d'assez grosses,& qui approchent de celles d'un cerf de dix cors jeunement, ensorte qu'un veneur peut s'y tromper, & les juger d'un cerf de cet âge; il y a néanmoins toujours quelque différence en ce qu'elles sont trop avancées sur la fin ou trop tardives dans le commencement, & que quand les cerfs jettent leurs fumées en bouzars il y a des biches qui jettent les leurs en plateaux avec des longs aiguillons au bout, *fig.* 7. & d'autres, comme j'ai dit, qui les jettent en bouzars à demi dures, ou demi formées, longues, & la plûpart entées les unes sur les autres. Lorsque les cerfs les jettent en torches, les grandes biches les jettent formées, longues & rondes, entées les unes sur les autres avec de longs aiguillons, & la plûpart des autres biches en jettent où il n'y a point d'aiguillon. Ces sortes de fumées sont ordinairement fort noires, mal moulées & plus légeres que celles des cerfs; & en général ces biches en jettent toujours en plus grande quantité que les cerfs, parce qu'elles viandent plus goulument. Toutes les biches tant les bréhaignes, ou les vieilles biches, que celles qui ont des faons, jettent donc leurs fumées de la maniere que je viens de décrire jusqu'au mois de Juillet; ensuite elles commencent au mois d'Août à les jetter longues, formées, rondes, entées &

aiguillonnées, ou sans aiguillon, & elles en jettent de cette derniere façon tout le reste de l'année.

Fumées des cerfs en Juin & Juillet.

Depuis la mi-Juin jusqu'à la mi-Juillet, & même un peu plus avant, les cerfs jettent leurs fumées en grosses torches, *fig.* 7. se tenant l'une à l'autre, & un peu molles, en forme de plateaux arrondis, elles sont un peu ridées aux cerfs de dix cors & aux vieux cerfs, & ils en jettent de cette façon jusqu'à ce qu'ils touchent au bois; ce qu'ils font, savoir, les plus avancés dans le 12 ou le 15 de Juillet, les autres à la Magdeleine ou le 22 du même mois, d'autres sur la fin de Juillet, & quelques-uns dans le mois d'Août, toujours à proportion de ce qu'ils sont avancés ou tardifs. Quand les fumées sont liées, jaunes & glaireuses, c'est une marque que les cerfs sont bien en venaison, car après qu'ils les ont jettées en torches & arrondies, elles deviennent aiguillonnées, & c'est environ vers le tems qu'ils veulent toucher au bois. Les fumées du relever sont toujours mieux moullées & mieux digérées que celles de la nuit, à cause du repos du jour.

Les airs notés, qui sont au bas de la Planche, servent dans les occasions qui y sont marquées; ils sont sonnés avec la trompe, autrement cor de chasse.

PLANCHE II.

La vignette, aussi de la composition de Rhidinger, représente le laisser courre ou la chasse par force.

Il faut que celui qui laisse courre, ait le trait de son limier déployé, tout prêt à ses brisées, & qu'il mette ensuite le limier sur les voies du cerf en le laissant aller en liberté environ de la longueur du trait, suivi des chiens & des piqueurs. Il doit alors toujours en le suivant, parler à son limier à haute voix en ces termes, *hau valet, après, après mon valet, après veleci aller, il dit vrai;* puis s'arrêter en le tenant ferme sur les voies, & l'animant pour le faire appuyer, lui dire, *aroute, aroute à lui, veleci aller après, après, l'ami.* Lorsque l'on revoit du cerf par le pié ou par les foulées, on crie, *veleci, vau, vau.* Si c'est dans l'été, saison où les cerfs font des portées, on dit, *veleci vau, vau par les portées, veleci vau, vailà;* & l'on fait ensuite arrêter son limier en le faisant appuyer: s'il est sur les voies, il demeurera ferme arrêté, & s'il n'y est pas, il les cherchera; c'est pourquoi il faut l'animer sans cesse, en lui disant, *vailà, vailà,* & lui parler toujours à propos dans les termes que nous avons marqués. Mais tandis qu'il cherche les voies, il faut avoir les yeux attentifs pour tâcher d'en revoir soi-même sur la terre, & lorsqu'on en revoit, lui crier souvent, *veleci vau, vau il dit vrai, veleci vau, vau veleci, il dit vrai, après, après, veleci aller.* Enfin, il ne faut pas cesser un moment de parler à son limier pour régler tous ses mouvemens & le faire suivre dans les formes.

Il arrive souvent qu'un cerf va jusqu'au milieu de l'enceinte sans faire de retours, ou qu'après en avoir fait un, il ne s'en écarte plus; ce qui fait qu'on le peut lancer en s'en approchant. Alors, si votre limier a le vent de sa reposée ou de ses voies, ou si les chiens de la meute qui suivent, l'ont senti, ils se réchaufferont & crieront tous; mais s'ils n'en ont de connoissance qu'au lieu même de la reposée, il faut d'abord bien examiner si c'est la reposée de votre cerf, & voir de ses fuites pour vous en assurer; après quoi l'on dit, *vaule ce l'est, il dit vrai, vaule ce l'est:* & aussi-tôt on appelle les chiens, *hau tahaut tahaut;* & en cas qu'ils soient éloignés, on sonne deux mots de la trompe. Lorsque les chiens sont arrivés, vous marchez deux longueurs de trait avec votre limier devant eux pour leur faire sentir les voies, & aussi-tôt celui qui laisse courre, sonnera pour faire découpler les chiens, ce que les valets feront à l'instant.

Lorsqu'on laisse courre pendant le rut, le valet de limier a bien plus de peine à cause des retours que les cerfs font par-tout en cette saison; c'est pourquoi il faut prendre garde, lorsque l'on est au bout des voies, quel est le retour de votre cerf, afin de faire repasser le limier par-dessus les mêmes voies. On prend ensuite à droite & à gauche du retour, pour trouver où le cerf tournera; & en faisant revenir le limier pour lui faire rechercher les voies, on lui crie, *hau l'ami, hau veleci revari.* Enfin, quand on est retombé sur les voies, on répéte les termes ci-dessus, *après, après, veleci aller, à route.* Mais à tous les retours où l'on se trouve avec son limier, on lui crie, *ha hourva tien veleci revari;* & souvent au bout de ces retours, il s'arrête, comme je l'ai marqué.

Le cerf étant lancé, s'il est accompagné ou d'un jeune cerf ou de quelque bête, il faut suivre aussi-tôt environ de deux ou trois longueurs de trait, pour voir s'ils ne se séparent point; car en partant de la reposée, ils se séparent bien souvent: & quelquefois aussi ils ne se séparent point.

Si c'est un cerf de dix cors, qui soit accompagné dans l'enceinte, il ne manquera pas de se faire chasser cinquante pas sans se séparer; ensuite il quittera le cerf ou les bêtes qui l'accompagnoient, & faisant un retour sur ses voies, il les laissera aller, & se dérobera des chiens sans daigner les suivre.

Il est d'une extrême conséquence de ne donner jamais qu'un cerf aux chiens d'une nouvelle meute, qui n'ont pas encore chassé, car ils en prennent de bonnes impressions; au lieu qu'en leur donnant plus d'une bête, on leur en fait prendre de mauvaises, & ils en contractent une habitude, qu'il est difficile de leur faire perdre.

Lorsqu'un cerf a été lancé le matin par le valet de limier qui a été au bois, & qu'il ne peut le détourner parce que le cerf va toujours, il est obligé de l'abandonner pour se rendre à l'assemblée: & après en avoir fait son rapport, on va à ses brisées découpler les chiens pour y prendre les voies & lancer le cerf; au lieu que, quand on laisse courre un cerf avec un limier, & que l'on en revoit, on crie, *veleci vau vau,* jusqu'à ce qu'il soit lancé; & après qu'il est lancé, *vaulecelez, vaulecelez.* Lorsqu'on reverra, soit dans un chemin soit dans des plateaux d'un cerf ainsi lancé dès le matin, on criera, *veleci outrevau, veleci outrevau,* & cela autant de fois que l'on en reverra jusqu'à ce qu'il soit lancé; & en revoyant de ses fuites, *vaulecelez, vaulecelez:* c'est un terme qu'on a introduit, & qui a paru convenir dans cette occasion.

De tout ce qui concerne la fonction des piqueurs à la chasse, des termes dont ils doivent se servir pour parler aux chiens, & de l'ordre qui doit s'observer à la mort du cerf.

Ceux qui piqueront de meute, c'est-à-dire, les piqueurs qui seront commandés pour faire chasser les chiens, feront leur possible pour connoître le pié du cerf que l'on donne aux chiens dans le tems même qu'il est lancé & avant que les chiens soient donnés, afin que si le cerf s'accompagnoit après avoir un peu couru, ils le puissent reconnoître dans le change, ou lorsqu'il sera séparé. Mais il faut pour cet effet que les piqueurs soient bons connoisseurs,

& qu'ils ayent de la confiance les uns pour les autres. Aussi-tôt que les chiens seront donnés, les piqueurs leur parleront à haute voix en ces termes, *il vala chiens*, *il vala haha*, ils sonneront en même tems trois mots du gros ton ou du premier grêle de la trompe, & sonneront ainsi de tems en tems, tant pour animer les chiens que pour faire connoître à ceux qui sont à la chasse, que l'on court toujours le cerf de meute.

S'il arrive que votre cerf fasse bondir le change, & qu'après s'être fait chasser cinq cens pas accompagné, & ensuite s'être séparé, les chiens fassent deux chasses, il faut que les piqueurs se partagent pour suivre les chiens & qu'ils les appuient sans sonner jusqu'au premier chemin, ou autre lieu propre à revoir; celui qui aura revu du cerf de meute sonnera alors; & sur la foi de ce témoignage, les autres rompant leurs chiens pour le venir joindre, les rallieront à ceux qui chassent le cerf de meute. C'est ici principalement qu'on sent la nécessité qu'il y a d'avoir de bons piqueurs; car s'ils n'étoient bien connoisseurs, au lieu de chasser toujours le même cerf, ils en courreroient quatre ou cinq dans une chasse. Or pour éviter cet inconvénient, il ne faut que revoir du cerf que l'on donne aux chiens, au moyen de quoi un bon piqueur reconnoît aisément le cerf de meute au milieu du change.

On ne peut donc trop payer les bons piqueurs, puisque tout le succès & l'agrément d'une chasse roulent sur eux, mais ils sont plus rares qu'on ne pense; car la plûpart étant de jeunes gens qui n'ont pas beaucoup chassé, ne s'attachent qu'à sonner proprement, ou tout au plus piquent assez bien, tant que leurs chiens chassent rondement & percent; mais si un cerf fait des ruses & de grands retours, ils ne savent plus où ils en sont & ne sçauroient presque aider leurs chiens. Il faut sur-tout qu'il y ait un bon piqueur à la conduite de la vieille meute & qu'il ne s'y endorme pas. Si le cerf passe à son relais, il doit relayer bien à propos & ne point faire découpler ou donner ses chiens que les trois quarts de la meute ne soient passés avec les piqueurs, pourvu néanmoins que les chiens de meute ne fassent pas une si longue file, mais qu'ils chassent presque tous ensemble, ensuite il fera son possible pour les bien accompagner, pour les bien tenir partout & pour piquer toujours à côté d'eux, afin de les aider dans le change, sans trop les presser, & si le cerf revenoit sur lui-même, de les ramener sur leurs pas pour prendre les voies de retour.

Pour que les chiens tiennent bien les voies, il faut les faire chasser souvent, c'est-à-dire, une fois ou deux la semaine; car quand ils sont une fois déroutés, il faut plusieurs chasses pour les remettre en train, & quand ils sont long-tems sans prendre de cerfs, ils perdent courage & ne chassent pas si vigoureusement, ni si sagement que lorsqu'ils sont bien en curée; c'est pourquoi il est nécessaire de les y entretenir.

Lorsqu'un cerf fait un retour, il faut faire revenir les chiens sur les mêmes voies qu'ils l'ont chassé, en leur criant, *hourvari hourvari tahau*, *hourva tahau velecy revari*; & si l'on connoît quelques bons chiens, les appeller ainsi par leurs noms, *hau miraut hau velecy aller tahau hourvari*.

Les piqueurs alors ne doivent point s'écarter, mais revenir sur les mêmes voies aux deux côtés des chiens. Si le retour est long, il faut les faire requêter, en leur parlant toujours dans les termes que j'ai marqués ci-dessus, & sonner en même tems le retour. Les chiens de cette maniere ne manqueront pas de retomber sur les voies du retour, & crieront aussi-tôt tous ensemble; ce qui forme avec le son du cor une harmonie assez bisarre, mais très-agréable aux oreilles d'un chasseur. Les piqueurs alors crieront à leurs chiens, *ha il s'en va la*, *tou tou*, *il s'en reva la ha ha*; & sonnant en même tems trois mots, ils répéteront en chassant, *il fuit la*, *chiens*, *il fuit la ha ha*.

Il faut bien remarquer à ce premier retour de quel côté le cerf a tourné, car il est sûr que, si le cerf tourne à droite ou à gauche dès le commencement de la chasse, il prendra le même côté presqu'à tous les retours qu'il fera. Voilà comme les piqueurs peuvent aider les chiens; mais tout dépend d'une grande sagacité & d'avoir souvent l'œil à terre pour revoir du cerf le plus qu'il est possible, soit sur un retour, afin d'y faire tourner les chiens, soit après que le change est bondi.

Lorsqu'un piqueur revoit des fuites du cerf, il doit crier, *velecy fuyant il dit vrai vaulecelets*, *vaulecelets*, & lorsqu'il revoit du retour, *vaulecy revari vaulecelets*, puis sans s'arrêter où il est entré, faire reprendre la voie aux chiens en sonnant trois mots de la trompe.

Quand quelque piqueur voit le cerf, il doit crier *tayau tayau*, sonner tout de suite quelques fanfares & attendre les chiens.

Les chiens ayant pris les voies, pour les faire suivre, on leur criera, *il s'en va là chiens*, *il s'en va là ha ha il perce tou tou*, & puis l'on sonnera pour chien.

Les cerfs ne manquent jamais de faire beaucoup de ruses, sur-tout lorsqu'ils ne sont pas trop pressés, comme devant des chiens anglois qui ne vont dans des pays fourrés qu'au trot ou au petit galop & à la file: ce sont ces ruses qu'il faut démêler, & qui donnent souvent beaucoup de peine & aux piqueurs & aux chiens.

On voit des cerfs repasser souvent jusqu'à deux & trois fois sur les mêmes voies, ensorte qu'à la vue de tant de voies, on croiroit avoir le change, ou du moins qu'ils sont accompagnés. En effet, s'ils trouvent le change, ils le font bondir & le poussent devant eux; puis ils le quittent, reviennent sur leurs pas, & ou ils percent & s'éloignent tout de suite, ou quelquefois ils restent sur le ventre un peu écartés du retour qu'ils ont fait.

Lorsque les chiens font connoître aux piqueurs que le change est bondi, ce qu'ils indiquent en portant le nez aux branches & en n'osant presque plus crier: pour les tenir en silence, & afin qu'ils ne s'emportent pas, on leur dit, *alai là laila tout bellement*. Si l'on voit qu'ils chassent mollement sans crier, c'est une marque que le cerf a donné jusques-là & qu'il revient: alors il faut retourner sur les voies, & l'on retrouvera son retour, ne s'étant éloigné que pour se dérober des chiens. Il faut donc sonner pour faire requêter les chiens; & peut-être qu'étant retombés sur les voies, vous relancerez votre cerf, parce qu'il demeure quelquefois sur le ventre lorsqu'il est au bout de ses ruses. Mais si le cerf perce tout de suite, pendant que les piqueurs démêlent ses retours, il se forlongera d'une heure ou peut-être de deux, & ira même quelquefois jusqu'à l'autre bout d'une forêt; de maniere que, si l'on est alors dans les chaleurs, les chiens ne peuvent pas emporter ses voies. Au reste, il faut toujours faire grande diligence, parce que les cerfs ne perdent point de tems, au lieu que les chiens en perdent beaucoup sur les retours à retrouver les voies, & souvent demeurent en defaut. Le moyen de remédier à cet inconvénient, est d'avoir un bon limier pour reprendre les voies, & de tâcher à relancer le cerf. Car la grande chaleur fait que souvent dans un defaut les chiens se mettent à haleter sous une cépée à l'ombre, & ne se souviennent plus de requêter, quoique les piqueurs fassent leur possible

possible pour les animer. Or un bon limier est d'une grande ressource dans ces occasions, & l'on doit en faire suivre un dans toutes les chasses.

Quand on chasse en hiver dans les mauvais tems, soit pendant les frimats, soit pendant les gelées, les chiens ont le nez refroidi par l'air, ce qui leur ôte le sentiment, & refroidit aussi les voies; en sorte que le jour déclinant, c'est-à-dire, environ dès les trois heures, ils ne peuvent emporter les voies au moindre retour que fait le cerf: voilà les deux extremes des tems les moins favorables à la chasse.

Quand les chiens se trouvent en défaut, il faut qu'un des piqueurs s'écarte pour faire la quête à l'œil dans les chemins, & voir si le cerf n'y auroit point donné ou s'il n'auroit point traversé: car si l'on en peut revoir, cela abrege beaucoup, & il se peut faire que ce soient les dernieres voies; auquel cas on doit crier, *vaulecelets*, & sonner tout de suite pour faire venir les piqueurs & les chiens qui renouvelleront de voies. Si on le trouve sorti des chemins & entré dans le fort, les piqueurs, parlant à leurs chiens, leur diront, *hà il retourne là chiens, il retourne là*, & ils sonneront pour les animer dans ce renouvellement de voies: les chiens alors se mettront à crier & chasseront avec ardeur; & vous rallierez ceux qui traînent, en leur criant, *ha vellecy, tou tou vellecy*. Rien n'est plus pénible aux piqueurs, que d'avoir à courre le cerf par un grand vent: car pendant qu'ils requêtent sur les retours avec une partie des chiens pour retrouver les voies du cerf, ils n'entendent pas ceux qui les ont retrouvées qui s'éloignent toujours en les suivant. De plus, le vent ôte le sentiment aux chiens & détourne l'odeur de la bête, ce qui fait qu'ils n'en chassent pas si bien & ne s'entendent point les uns les autres. J'ai vu arriver cet inconvénient à une très-bonne meute dans le mois de Mai, qui est le tems que l'odeur des herbes est la plus forte & que commencent les chaleurs: lorsque le vent étoit au midi, il étoit impossible de chasser, on étoit obligé de quitter la partie & de s'en retourner comme on étoit venu.

Il y a deux saisons où il est difficile de courre le cerf: l'une est le printems, à cause des premieres chaleurs qui se font sentir aux chiens, & auxquelles ils ne sont point accoutumés, ce qui fait qu'ils sont bien-tôt poussés & qu'on les voit d'abord haleter; mais principalement à cause des herbes qui en Avril & en Mai sont dans toute leur force, & leur émoussent le sentiment. Outre les herbes fortes comme la marjolaine & le thin sauvage dont l'odeur leur ôte le nez, les nouveaux rejettons du bois, qui dans cette saison en exhalent beaucoup, font le même effet sur les chiens; en sorte que les cerfs qui, renouvellés de corps & de force, sont dans leur plus grande vigueur jusqu'à la mi-Juin, ont alors beau jeu, & qu'il ne faut qu'un bon quart d'heure d'avance à un cerf que l'on poursuit, pour que les chiens ayent beaucoup de peine à le joindre.

L'autre saison où la chasse du cerf devient difficile, est la fin de l'été ou le commencement de l'automne, c'est-à-dire, Septembre & Octobre. Comme alors les cerfs sont dans le rut, & qu'étant sur pié jour & nuit, ils sont toujours échauffés, l'odeur qu'ils exhalent est si forte & infecte tellement le nez des chiens, qu'ils ne pourroient presque point garder le change, si, lorsqu'un cerf a été couru, le sentiment ne s'en imprimoit non seulement au pas du cerf, mais à tous les endroits où il touche: ce qui rappelle l'odorat des chiens, leur fait démêler les voies, & leur fait distinguer aisément le cerf de meute d'avec un cerf frais qui viendroit bondir devant eux.

Pour chasser dans la vraie methode, quand on est retombé sur les voies en quelque tems & en quelque saison que ce soit, il faut que les piqueurs chassent tous ensemble, & non pas, comme il arrive souvent, qu'ils se débandent & courrent à leur gré avec deux ou trois chiens seulement, tandis qu'ils en ont trente ou quarante derriere eux; mais quand ils voyent quelques chiens séparés des autres, ils doivent aussi-tôt les arrêter en leur criant, *derriere, derriere*, & attendre le reste de la meute, afin de les faire chasser ensemble, ce qui est tout l'agrément de la chasse. Mais le moment agréable est celui où l'on a relevé un défaut: car les chiens n'abandonnent plus le cerf, parce qu'ils le sentent lent & fatigué; & en effet, quand il vient sur ses fins, c'est alors qu'il fait le plus de détours, & met le plus de ruses en usage. Mais il ne peut plus s'éloigner des chiens, parce qu'ils renouvellent de jambe & de voix, & chassent avec d'autant plus d'ardeur que le sentiment du cerf est plus vif lorsqu'il est échauffé à courir, appesanti & sur ses fins. Au reste, il est aisé de connoître par le pié quand un cerf tire à la fin, car alors il appuie beaucoup plus sur le talon que sur les pinces, & va la jambe bien plus ouverte.

Lorsque le cerf commence à s'affoiblir, il cherche les marais, les ruisseaux, les rivieres ou les étangs qu'il traverse toujours en aval, afin d'en ôter le sentiment aux chiens & se dérober à leur poursuite. Si les ruisseaux ou les étangs sont dans les forêts, il faut prendre les devans au dessus & au dessous de l'endroit où il entre, & que les piqueurs bordent l'eau des deux côtés avec des chiens en s'éloignant de dix pas du bord, si c'est un ruisseau, & de trente ou quarante pas, si c'est une riviere ou un étang; parce que l'eau qui découle du cerf le long de ses jambes, tombant dans les voies, les efface & en ôte la connoissance aux chiens qui sur-allent, à moins que le cerf n'ait touché à des branches qui leur rappellent le sentiment.

Après qu'un cerf a battu l'eau, il ne peut plus aller bien loin, il fait seulement encore quelques ruses au bout desquelles il se met sur le ventre; & attend quelquefois pour partir que les chiens lui sautent sur le cimier: puis s'il lui reste de la force, il fait encore une course & repasse l'eau, sinon il tient d'abord les abbois, & s'acule contre une cépée où il se défend contre les chiens.

Les cerfs dans la saison du rut, vendent quelquefois assez cher leur vie. Ils vont à grands coups d'andouillers, tuent des chiens, viennent même sur les hommes, & blessent leurs chevaux; mais quand ils ont mis bas, ils se défendent à coups de piés de devant & de derriere. Lorsqu'ils ont leur tête & qu'ils veulent venir à la charge, il faut aller par derriere eux, tâcher de les faire repartir, & les suivre de si près qu'ils n'ayent pas le tems de retourner la tête, puis leur donner un coup de couteau, s'il se peut, au défaut de l'épaule, ou du moins leur couper le jarret: ils tombent d'abord & les chiens les environnent. Alors il faut les achever d'un second coup frappé au même endroit, & laisser fouler les chiens à leur aise. Alors on sonne la mort du cerf du gros ton de la trompe & quelques fanfarres, afin que les chiens qui traînent après les autres, viennent aussi; car rien ne réjouit plus les chiens à la chasse que de fouler un cerf ou la bête qu'ils ont prise, & ensuite de la manger. Quand les chiens ont foulé tout leur saoul, on les fait retirer, & même on les éloigne un peu du cerf, on leur crie, *arriere, arriere*: & voici l'ordre qui s'ob-

ſerve dans la vénerie du roi & chez les princes.

Le ſous-lieutenant ou le plus ancien des gentils-hommes de la vénerie met pié à terre, leve le pié droit de devant du cerf, & le donne au lieutenant; celui-ci va porter le pié au grand veneur, s'il eſt à à la chaſſe, & ce dernier le préſente au roi.

Chez les princes & les ſeigneurs, le premier piqueur leve le pié du cerf & va le porter au commandant de l'équipage, qui le préſente au prince ou au ſeigneur.

Lorſque les cerfs refont leur tête, pour la conſerver, il faut être prompt à mettre pié à terre & à la lever; autrement, comme elle eſt fort tendre, les chiens ne manqueroient pas de la manger.

Pour revenir à la priſe du cerf. Quand on veut bien dreſſer une meute, auſſi-tôt que les chiens ont foulé, il faut les faire retirer environ à cent pas de-là; & pendant qu'on les retient, on leve une épaule du cerf, que l'on dépouille, on ſe met dans une place éloignée du corps; & tenant l'épaule par le pié, on excite les chiens, & l'on ſonne comme pour la curée ou la vûe du cerf: les chiens accourent auſſi-tôt, & on leur abandonne cette épaule qu'ils devorent tout chaudement.

Cette curée, faite ſur le champ, ſert infiniment à former les chiens; elle leur apprend à ſe rallier, non ſeulement les uns aux autres, mais encore aux piqueurs qu'ils entendent ſonner. Ils s'attachent davantage à chaſſer, tiennent mieux la voie, & deviennent plus hardis. Il faut obſerver néanmoins que, quand par malheur les chiens ont pris une bête, il ne faut pas leur en faire curée auſſitôt que l'épaule du cerf eſt mangée; on ſonne auparavant la retraite, & un valet de chien ſe met devant, en les appellant, *hau tahaut;* puis on les mene boire à une marre ou étang ou à une riviere, s'il y en a dans le voiſinage, & l'on s'en retourne au logis.

Auſſi-tôt qu'ils ſont arrivés, on les met en un endroit propre ſelon la ſaiſon, ſur de belle paille fraîche, & on ne leur laiſſe point manquer d'eau, parce qu'ils boivent beaucoup au retour de la chaſſe. Tandis qu'on ramene les chiens, on laiſſe un valet de limier ou un valet de chiens pour garder le cerf. Auſſitôt que le cerf eſt arrivé, on prépare la curée de la maniere qu'on va voir dans l'explication de la Planche III. L'uſage chez le roi, eſt que celui qui a relayé le dernier, conduit la charrette & amene le cerf au quartier de la venerie.

Termes dont on ſe ſert au laiſſer courre d'un cerf, pour parler au limier à haute voix.

Hau ribaut, hau l'ami, tau, tau après, après, à route, à route, à route, à lui; ſe diſent lorſqu'on met le limier ſur les voies du cerf pour le laiſſer courre: le trait du limier étant déployé & alongé tout du long, on le retient arrêté par le bout.

Hà! voilà; pour faire appuyer le limier ſur les voies, & qu'il ne varie point à droite ni à gauche; mais qu'il ſuive toujours ſes voies, qu'il s'arrête, & ſe tienne ferme, les voies dans les jambes.

Après, après l'ami, après veleci aller, veleci il dit vrai; en ſuivant le limier ſur les voies, afin de l'animer davantage.

Veleci, vau vau il dit vrai, veleci vau vau; lorſque l'on revoit d'un cerf, en ſuivant après dans les forts.

On peut dire auſſi comme autrefois, *Veleci, il va avant, veleci à moi, veleci juſques ici, après, après veleci aller, il dit vrai;* & cela lorſqu'on revoit du cerf, ſoit des foulées, ou même des voies.

Ha hourva tien veleci revari; lorſque le cerf a fait un retour. Alors on fait revenir le limier pour reprendre les voies, en diſant, *tien veleci revari.*

Veleci vau, vau par les portées, veleci vau vau, ou *veleci il va à vau;* lorſque l'on voit des portées que le cerf fait de ſa tête dans les forts; car le terme de *veleci il va avant par les portées,* n'eſt dit que quand les cerfs ont la tête refaite, & qu'ils vont la tête haute dans les forts; en hiver, au laiſſer courre, & au printems, lorſqu'ils ont mis bas, on ne dit que *veleci vau vau* ſeulement.

On doit répéter les termes ci-deſſus tout du long & ſans ceſſer, juſqu'à ce que le cerf ſoit lancé; & quand il eſt lancé, on crie autrement.

Vaulecelets, vaulecelets; lorſque l'on revoit des fuites du cerf, & que le limier ſe réchauffe & recommence à crier.

Hau hau, ou bien, *hau tahaut;* pour faire approcher les chiens & pour les faire donner après ſur les voies: on ſonne enſuite pour les faire découpler.

Termes pour parler aux chiens quand on les fait quêter, & qu'on les découple pour lancer un cerf ou un chevreuil.

Hau la y la, la y la tayau; quand les chiens ſont découplés. On leur parle auſſi en ces termes à haute voix pour les faire quêter dans le bois.

Ha veleci aller, veleci aller; lorſque les chiens rencontrent des voies.

Ha Ribaut, Miraut, Gerbaut; pour careſſer & animer les chiens lorſqu'ils crient ſur les voies.

Ha tayau veleci revari; pour faire revenir les chiens, & les faire requêter pour lancer ou relancer.

Termes pour parler aux chiens à haute voix, en les faiſant chaſſer.

Ha il s'en va, il s'en va la, ha, ha; lorſque les chiens ſont donnés & qu'ils chaſſent.

Ha il perce, il perce tou tou; quand le cerf tire de long.

Outre-va, outre-va ha ha! il fuit là, il fuit là, ha ha, ce ſont les termes dont on ſe ſert en piquant après les chiens, ou lorſque les piqueurs revoyent de leur cerf, ils crient, *vauleci fuyant, il dit vrai, vaulecelets, vaulecelets.*

Hourvari mon valet, hourvari hau tayau, hourva tayau haga, tayau hourvari, hau tayau, hau tayau, veleci revari: ces termes ſe diſent ſur un retour qu'un cerf fait devant les chiens, afin de les faire revenir & requêter pour retrouver les voies du retour.

Vauleci revari vaulecelets; lorſque les piqueurs revoyent des fuites de leur cerf & du retour.

Vauleci revari, vauleci revari vaulecelets, veut dire, *voilà notre cerf qui retourne:* le terme ſeul de *vaulecelets,* ſignifie, *c'eſt notre cerf, c'eſt lui-même.*

Ha il s'en reva chiens, il s'en reva là là; lorſque les chiens ont retrouvé les voies du *retour,* & qu'ils chaſſent.

Vaulecelets la voie, vaulecelets; lorſque le cerf fuit le long du chemin.

Hà il retourne là chiens, il retourne là hà hà; quand les chiens ont retrouvé les voies du cerf qui quitte le chemin pour rentrer dans le fort.

Hà halle, halle, halle; pour réjouir les chiens, pour les animer à chaſſer, & leur faire mettre le nez à terre.

Hà bellement là ila, là ila, hau valet, hau là ila, là ila; quand le change eſt bondi devant les chiens, & que le cerf de la meute eſt accompagné.

Tayau hau tayau; lorſque l'on voit le cerf paſſer, ſoit qu'il ſe ſépare du change, ou qu'il paſſe ailleurs.

Hà tayau, hau, hau, hau; pour appeller les chiens, & les faire venir après vous pour leur faire reprendre les voies; & lorſqu'ils ſont arrivés ſur les voies, on leur crie, *hà halle halle, hà hà*, pour les obliger à mettre le nez à terre, & reprendre les voies.

Il bat l'eau tou tou, il bat l'eau; quand le cerf longe des ruiſſeaux pour ſe défaire des chiens, ou qu'il bat l'eau dans un étang ou dans une riviere, & que les chiens y arrivent.

Halle à lui, halle à lui; lorſque le cerf eſt dans un étang ou dans une riviere, & qu'il tient ou rend les abbois.

Tous les termes que nous venons d'expliquer, ſont également d'uſage à la chaſſe du chevreuil, qui n'eſt différente de celle du cerf, que dans la maniere de détourner la bête, comme on le peut voir à l'article du chevreuil.

Termes dont on ſe ſert à la chaſſe du cerf & du chevreuil, pour parler aux chiens anglois.

Comme il y a beaucoup de chiens anglois en France, dont il eſt difficile de tirer du ſervice, quand on leur parle une langue inconnue; c'eſt-à-dire, en d'autres termes que ceux dans leſquels ils ont été dreſſés & inſtruits, nous avons jugé à propos de marquer les différentes manieres de parler aux chiens anglois, pour mettre les piqueurs en état de ſe faire entendre & obeir.

Here dodo ho ho, ſe dit pour appeller & faire venir les chiens à ſoi à la ſortie du chenil ou à la ſéparation de l'aſſemblée, afin de s'en faire ſuivre; c'eſt dire en françois, *il va là tôt, il va là*.

Lorſque les chiens ſont ſur un retour; pour les faire revenir & reprendre les voies, on leur crie, *houpe boy, houpe boy*.

Quand il arrive que des chiens ont plûtôt retrouvé les voies que les autres; & lorſqu'on en voit quatre ou cinq aller bien devant le gros de la meute, pour les faire demeurer & attendre les autres, on doit aller à eux & leur crier, *ſaf me boy, ſaf me boy*: s'ils ſont obſtinés & ne s'arrêtent point, on leur crie, *cobat, cobat*.

Quand les autres ſont arrivés, on leur parle à tous en ces termes: *Here, lo lo, lo lo*, c'eſt pour leur montrer les voies afin de les reprendre; & alors on leur dit, *holo, holo, holo*: ce qui eſt pour les animer ſur les voies, & comme ſi on diſoit en françois, *halle, halle*.

Lorſque le cerf eſt accompagné, on crie aux chiens, *dautcy boy, dautcy boy*: ſorte d'avertiſſement qui veut dire en françois, *là ila, là ila*, ou *prenez garde à vous*.

Et lorſque le cerf eſt ſéparé de ſa compagnie, pendant que les chiens le chaſſent, on doit leur crier, *lou oué, lou oué*.

Lorſque l'on revoit des fuites d'un cerf, on crie, *vauleceletz, vauleceletz*, qui eſt le terme uſité en françois.

S'il y a des chiens qui chaſſent le change, on les gourmande en criant après eux, *houre horhon*: ce qui veut dire, *hay hay ſi, hay hay*; & pour les faire ſuivre après ſoi, on leur crie, *come boy, come boy*.

Lorſqu'un cerf fait encore d'autres retours, & qu'il y a des chiens qui s'emportent, on leur crie, *houp boy, houp hau, hau hou, haup boy*.

Et les chiens étant revenus, quand on revoit du retour du cerf, on dit, *vauleci revari, vauleceletz*.

Pour faire prendre aux chiens les voies du cerf qui eſt quelquefois forlongé de deux heures, on crie, *here ceſſ, ceſſ lo lo, lo lo*, & lorſqu'ils chaſſent bien, *holo holo*.

Quand il y a des chiens qui écoutent ou qui coupent; afin de les faire rallier à ceux qui chaſſent, il faut leur crier, *coco* ou *coel coel*, qui veut dire, *tirez à lui, tirez*.

Lorſque le cerf ou le chevreuil eſt pris; en faiſant fouler les chiens, c'eſt-à-dire, en leur faiſant manger ſur le champ une épaule du cerf ou du chevreuil, ou en leur faiſant la curée, on leur dit, *ceſſ me boy, ceſſ me boy, ceſſ me boy*: cela les anime & les rejouit.

Comme les chiens anglois ſont carnaſſiers, rien ne les rend plus ardens à la chaſſe que de leur faire manger ſur le champ l'épaule du cerf ou du chevreuil; ils en apprennent mieux à tenir juſqu'à la fin la voie du cerf, ils en deviennent plus hardis, ils ſe rallient plus aiſément, & connoiſſent mieux la voix de celui qui les fait chaſſer, quand il les houpe.

Quand les piqueurs, après la curée, remontent à cheval pour ramener les chiens au logis, ils crient pour les appeller, *here, dodo ho ho*; ce qui ſignifie la même choſe qu'en françois, *hau tayau*.

Les chiens étant tous arrivés à la porte du chenil, dès qu'elle eſt ouverte, le piqueur leur crie, *co di guenets*; ce qui veut dire, *entrez tous dans le chenil*.

Les chiens étant entrés dans le chenil, au retour de la chaſſe; pour les faire boire, on peut uſer de ce terme *ceſſ, ceſſ*; & cela revient à notre mot, *houleau, houleau*, qui ſignifie, *bois, bois*.

Bas de la Planche II. Connoiſſance du cerf par le pié.

a b, les os *ou* ergots.
c, la jambe.
d d, le talon *ou* éponges.
e e, la ſolle.
f f, les côtés *ou* tranchans.
g, les pinces *ou* ongles.

Empreintes des piés du cerf, &c.

Fig. 1. Pié de biche.
2. Pié d'un jeune cerf.
3. Autre pié de biche.
4. Autre pié d'un jeune cerf.
5. Pié de cerf, auſſi long que rond.
6. Piés de faon.
7. Pié d'un cerf dix cors jeunement.
8. Autre pié d'un cerf dix cors jeunement.
9. Pié rond d'un cerf dix cors, à jambe large.
10. Pié d'un vieux cerf, dont les côtés ſont gros & uſés, & la jambe retrecie.

La plus grande difficulté qui ſe préſente d'abord aux jeunes veneurs pour bien juger & connoître les cerfs, conſiſte à diſtinguer le pié du cerf de celui de la biche, afin de ne pas ſe méprendre, & de ne pas courir une biche pour un cerf. Cette connoiſſance, qui eſt une des plus eſſentielles aux veneurs, s'acquiert à la longue par la pratique de la chaſſe. Mais voici quelques obſervations qui peuvent aider l'expérience.

Quand le cerf eſt à ſa ſeconde tête, les pinces lui groſſiſſent; à ſa troiſieme tête elles groſſiſſent encore plus, & la ſolle s'aggrandit en même tems que la tête; mais à ſa quatrieme tête il eſt entiérement connoiſſable par-tout.

Il y a toujours de la différence entre le pié d'un cerf, *fig.* 2 & 4; & celui d'une biche, *fig.* 1 & 3: car ſi une bête eſt accompagnée d'un jeune cerf qui ne ſoit encore que daguet, quoiqu'elle ait le pié plus gros que celui du jeune cerf, on le diſtin-

guera toujours, parce qu'il sera plus mal fait, qu'elle aura presqu'autant de piés derriere que devant, & qu'elle se mé-jugera, c'est-à-dire, qu'elle ne mettra pas régulièrement le pié de derriere dans la trace du pié de devant; car on appelle se méjuger (en fait de venerie) porter les piés de derriere au-delà ou en-deçà des piés de devant du même côté. Dans toutes les figures, c'est la trace du pié de derriere qui recouvre celle du pié de devant. Si la biche va des quatre piés un peu ouverts; & si elle a de grosses pinces, elle aura un méchant talon, ou un talon étroit & la jambe méchante, ou l'entre-deux des os petit. Si la jambe est large, elle aura les os mal tournés & en gardes de sangliers; & si la jambe est étroite, les os en seront tout droits: ce qui est le contraire du cerf, quoiqu'il soit jeune & qu'il suive encore sa mere. Car en premier lieu, il aura le pié de devant plus grand & plus gros que celui de derriere; il doit aller le pié de devant toujours ouvert, porter le pié de derriere dans celui du devant, & même l'outre-passer un peu. Il a d'ailleurs le pié bien mieux fait que celui de la biche, marche mieux, tourne mieux ses voies, a les allures plus grandes, & va toujours derriere la biche. Voilà principalement à quoi les jeunes veneurs doivent bien prendre garde; car c'est une des plus utiles connoissances de la venerie, que de juger par les allures un cerf qui est accompagné d'une bête. Il faut remarquer qu'un jeune cerf a les pinces de devant un peu arrondies, & celles de derriere un peu plus pointues, les côtés tranchans, le talon un peu plus gros que celui de la biche, la jambe ou l'entre-deux des os plus large, les os bien tournés en forme de croissant, & qu'il est haut jointé, c'est-à-dire, qu'il a les os loin du talon.

Telle est la différence qu'il y a entre le pié d'un cerf & celui d'une biche. On peut aisément après ces remarques, distinguer pendant toute l'année le pié des jeunes cerfs d'avec celui des biches, excepté lorsque les biches sont pleines & prêtes à faire leurs faons, comme dans le mois d'Avril qu'elles sont pesantes & marchent plus lentement: car alors, quoiqu'elles n'ayent pas plus de piés qu'à l'ordinaire, elles paroissent en avoir davantage, parce que leur pesanteur leur fait ouvrir les piés de devant & appuyer beaucoup du talon; & comme l'enflure de leurs flancs les empêche de porter les cuisses aussi librement que quand elles ne sont pas pleines, leur pié de derriere demeure au bord du talon du pié de devant, & c'est ce qui trompe les veneurs. C'est pourquoi en Mars & Avril; & jusqu'à ce qu'elles ayent fait leurs faons, c'est-à-dire jusqu'au mois de May, on ne sauroit y regarder de trop près. La mi-Juin passée, comme alors elles ont toutes fait leurs faons, il n'est plus si aisé de s'y tromper.

Les biches alors vont rarement avec les cerfs, parce qu'elles sont auprès de leurs faons; & quand ils sont un peu forts, elles les promenent, mais sans beaucoup s'éloigner d'eux.

Si, dans une forêt où il y a peu de cerfs, un veneur rencontre une bête qui ait beaucoup de pié, & qui l'ait passablement bien fait, soit dans la saison où les biches sont pleines, soit lorsqu'elles n'ont point de faons; il doit avant que d'en juger, examiner attentivement les voies sur lesquelles il est tombé avec son limier, pour ne pas prendre un cerf pour une biche, comme il arrive souvent sur-tout dans les lieux où il y a peu de cerfs. Lorsque l'on n'est pas sûr d'une bête, il faut en revoir en plusieurs endroits, & la lancer même, s'il le faut; car, pour un endroit où elle se jugera comme un cerf, vous reconnoîtrez avec un peu d'attention en six autres ce qui en est. Il ne faut donc jamais précipiter son jugement par trop de chaleur, ou par l'empressement de faire son rapport: car c'est l'ordinaire de ces animaux de suivre alors la premiere bête qu'ils trouvent.

Comment on connoît par le pié les cerfs de dix cors jeunement, fig. 7 & 8.

Ce qu'on appelle un cerf de dix cors jeunement, est un cerf à sa cinquieme tête; on lui donne ce nom, parce qu'il tient alors du cerf de dix cors & du jeune cerf, & qu'il approche de sa perfection.

Le cerf de dix cors jeunement, a beaucoup plus de pié devant que derriere; il ne va presque plus le pié de devant ouvert, & celui de derriere est fermé. Il se juge bien, c'est-à-dire, il met toujours le pié de derriere dans celui de devant, comme on voit dans la figure, à la différence du jeune cerf, qui du bout des pinces du pié de devant outre-passe les pinces du pié de derriere de la largeur d'un bon pouce & plus lorsqu'il est bien en venaison. Il a encore la solle plus grande qu'un jeune cerf, les pinces grosses, les côtés un peu gros, le talon & la jambe larges, les os assez gros, tournés en dehors & commençant à paroître usés; il est aussi un peu bas jointé.

PLANCHE III.

La vignette de la composition de Rhidinger, représente la curée qui se fait en cette sorte.

Quand le cerf est arrivé au quartier de la venerie, on choisit une place sur l'herbe auprès du chenil, où l'on fait apporter (à proportion du nombre des chiens) deux baquets remplis de pain d'orge coupé par petits morceaux; ensuite si c'est dans l'hiver on met sur le feu deux chaudieres pleines d'eau qu'on fait bouillir, & l'on jette dans chacune trois livres de graisse, pour en tremper le pain dans les baquets. Si c'est dans l'été, au lieu de graisse, on prend deux sceaux de lait fraîchement tiré, ou bien on fait bouillir une chaudronnée d'eau avec deux ou trois livres de graisse, on en trempe à demi le pain, & l'on y met ensuite le lait. Pendant que la mouée se prépare, on renverse le cerf sur le dos & on l'emperche, c'est-à-dire, on lui met la tête sous les épaules pour l'habiller plus facilement. On commence alors, pour lever la nape ou la peau du cerf, à inciser les quatre jambes au-dessous des genoux, & l'on fend cette peau entre les jambes en montant toujours vers la poitrine jusqu'à la gorge & au coin des machoires: on incise ensuite depuis la poitrine dans toute la longueur du ventre jusqu'entre les cuisses, & de-là on remonte par les jarrêts jusqu'à la queue; on leve après cela proprement la nape sans la couper & sans y laisser de chair. Pendant qu'on habille le cerf, on fait tenir dans le chenil un valet pour empêcher les chiens qui sentent leur proie, de crier & de se battre. Il faut que les valets de limiers soient présens, il est bon même qu'ils amenent leurs chiens, pour les faire fouler à la tête du cerf qu'on levera pour cet effet après qu'il sera dépouillé, à moins qu'on ne soit dans la saison où la tête des cerfs se refait, & par conséquent est encore tendre, comme à la fin d'Avril ou à la mi Mai, auquel cas on leve la tête dès la mort du cerf pour la porter à la reine, suivant l'usage de la venerie du roi. Dans tout autre tems, il faut faire fouler les limiers deux à deux à la tête, & voici comme cela se fait. On met la tête devant eux, & on n'en laisse fouler qu'un à la fois pour empêcher qu'ils ne se battent: cependant pour les animer on les agace l'un contre l'autre, ensuite on les laisse un peu manger chacun à leur tour, puis on les caresse & on les fait retirer.

Quand

Quand on ne peut pas faire fouler les limiers parce que les cerfs ont mis bas, ou que les têtes se refont, on leur donne une partie du droit du limier qui est le rognon, le cœur & le foye, & on leur parle comme à la chasse, lorsqu'ils sont à suivre les voyes, *après, après velleci aller;* & soit qu'ils foulent à la tête du cerf, soit qu'on les fasse fouler au droit du limier, on leur laisse la botte au col, on leur tient le trait déployé, & on leur parle comme au laisser courre.

Après que le cerf est dépouillé, ce qui est l'affaire des valets de chiens, soit ordinaires, soit particuliers, le maître valet leve la venaison & commence par les menus droits, qui sont le musle, la langue, les oreilles, les dintiers, le franc-boyau, la veine du cœur, & les petits filets attachés aux reins. Si c'est dans le tems de la cervaison, on leve encore les quatre nœuds qui se prennent au défaut des épaules & aux blancs attenant les cuisses : on pend le tout à un crochet que tient un valet de limier pour être porté à la cuisine de la bouche du roi ou de la reine. Pour procéder à l'ouverture du cerf, on incise d'abord la gorge, on en ôte le gozier & on le jette, ensuite on prend l'herbiere, on la coupe & on la fait passer à travers la poitrine; on ouvre après cela le dessus du ventre & l'on en tire la panse & les boyaux qu'un valet de chiens va bien laver, & qu'il apporte ensuite sur les baquets, dans lesquels se fait la mouée, pour les couper par petits morceaux, & les mêler avec le pain: on garde seulement, comme nous avons dit, le franc boyau & les petits filets qui font partie des menus droits destinés à la cuisine de la bouche. On acheve ainsi la dissection du cerf: on leve les épaules & les grands filets qui sont attachés tout au long du dos, depuis le dessous des épaules jusqu'aux reins, attenant les hanches; on leve ensuite le gros des nombres, qui se prend dans l'entre-deux du gros des cuisses, & l'on coupe enfin successivement les cuisses, la jambe & le cimier; le coffre & le col restent pour les chiens avec la mouée; & si l'on veut, on garde les épaules pour donner aux chiens maigres après la curée. Après cela voici le partage qui se fait des meilleurs endroits du cerf.

Après que les menus droits & la hampe ont été portés à la cuisine du roi, on porte le cimier à M. le grand veneur, puis les grands filets avec une cuisse au lieutenant, & le reste se distribue ainsi : le gros des nombres appartient au sous-lieutenant, l'épaule droite au gentil-homme de la venerie qui a laissé courre, & la cuisse qui reste aux autres gentils-hommes. Les valets de limiers ont l'épaule gauche, le maître valet de chiens a les côtés du cimier lorsqu'on ne les leve point, & les autres valets prennent ordinairement un morceau de foye pour le fricasser, ou bien les flanchards.

On ne manque point de tirer du cœur un petit os appellé *la croix du cerf*, qu'on remet au lieutenant pour la reine, ou pour M. le grand veneur. On prétend que cet os a la propriété de faciliter l'accouchement des femmes & de les fortifier, on le leur fait prendre au fort du travail rapé ou broyé dans un demi-verre de bon vin blanc, & aussi-tôt elles sont ou ne sont pas délivrées.

Pendant la cervaison qui dure depuis la fin de Juin jusqu'à la mi-Septembre on donne très-peu de venaison aux chiens, parce qu'elle est trop grasse & leur fait mal principalement dans les grandes chaleurs : mais au défaut de venaison, on leur fait de bonne mouée détrempée avec du lait & le sang du cerf, dont on leur abandonne aussi le coffre.

Dans l'hiver on ne leve point de venaison, on la réserve pour les chiens à qui dans ce tems elle est nécessaire, parce qu'elle leur fait une bonne nourriture & les réchauffe; aussi les grandes curées, loin de causer aucun mal aux chiens dans l'hiver, au contraire elles leur font un bon corps.

Pour achever tout ce qui concerne la curée du cerf, tandis qu'on l'ouvre & qu'on le vuide, on en ramasse le sang dans une chaudiere pour mêler à la mouée, & après qu'il est dépecé on laisse le coffre sur la nappe. Quand la panse & les boyaux sont coupés par morceaux dans les baquets avec le pain, on y jette l'eau qu'on a fait bouillir avec la graisse, & l'on remue le tout pour faire tremper le pain : voilà comment se fait la mouée pendant l'hiver ou depuis l'automne jusqu'à la fin de Mai. Dans l'été, comme nous avons dit, au lieu de venaison on y met du lait; on sert la mouée aux chiens sur un grand drap que l'on étend à terre auprès des baquets. Lorsqu'on voit faire la curée il faut songer à ôter ses gands; car lorsque les valets de chiens apperçoivent quelqu'un qui a des gands aux mains, ils ont le droit de les lui ôter, & c'est un usage qui se pratique sans exception dans la venerie du Roi depuis un tems immémorial.

Aussi-tôt que la curée est prête, le lieutenant va trouver M. le grand veneur pour en avertir le Roi, & en son absence l'avertit lui-même. Alors le maître valet de chiens se fait apporter par un autre valet, des houssines de coudre ou de bouleau, il en donne deux au lieutenant, le lieutenant les remet au grand veneur qui les présente toutes deux au roi : sa majesté en choisit une, & le grand veneur garde l'autre. Pendant tout ce cérémonial le lieutenant, le sous-lieutenant, les gentilhommes de la venerie, les valets de limiers & les valets de chiens sont présens, ayant tous la trompe en écharpe. S'il se trouve à la curée ou des princes ou des seigneurs, le lieutenant leur présente des baguettes, & le maître valet de chiens en distribue pareillement à toutes les personnes de qualité qui sont alors auprès du roi & aux sous-lieutenant & gentils-hommes de la venerie. Ces baguettes ne sont pas seulement un ornement de la cérémonie, elles servent encore à empêcher les chiens de se battre pendant la curée, & à les écarter quand ils s'approchent du roi, ou des personnes de sa suite. Tout étant prêt, M. le grand veneur sonne avec sa trompe d'argent pour faire venir les chiens à la mouée, & aussi-tôt le lieutenant, le sous-lieutenant & les gentils-hommes donnent tous ensemble; en même-tems le valet de chiens, qui est dans le chenil, les lache tous, & ils accourent à toutes jambes au son du cor.

Tandis qu'ils mangent, on ne cesse point de sonner du gros ton de la trompe, comme on sonne pour chiens à la chasse, ensuite les gentils hommes de la venerie, ou dans les équipages des princes les piqueurs vont au coffre du cerf qu'on a mis à cinquante pas de-là sur l'herbe & sonnent du grêle de la trompe pour faire venir les chiens. Là on les égaye par le son du cor, on les flatte, on leur parle en termes de chasse, on les nomme la plûpart par leurs noms, & on caresse particulierement ceux qui ont bien chassé. Rien ne les anime davantage, ils entendent mieux à la chasse la voix de celui qui leur parle & se rallient mieux à sa voix.

Quand tout est mangé on ôte la carcasse du cerf, & pour couronner le festin, un valet de chien prend les menus boyaux que l'on a mis exprès à part, & les élevant au bout d'une fourche de bois, ainsi que l'on voit dans la vignette, appelle les chiens en leur criant comme à la chasse, *ho tahaut tahaut*, & cette espece de dessert s'appelle le *forhu*. Lorsque tous les chiens sont rassemblés autour de lui, il jette le forhu au milieu d'eux, & l'on sonne comme à la vûe du cerf. Ce dernier régal ne se fait ainsi que pour apprendre aux chiens à se rallier auprès des piqueurs,

lorsqu'ils sont écartés sur un défaut ou sur un retour, ou pour les faire requêter & reprendre les voyes. Le forhu n'est gueres d'usage que dans les meutes des seigneurs, où les chiens ne chassent pas aussi souvent que dans la venerie du roi : au reste rien n'est plus plaisant que de voir les chiens autour du forhu tous la tête levée & attentifs au mouvement de la fourche, sauter jusque sur les épaules du valet de chiens qui la promene & se jetter ensuite sur le forhu, qui disparoît en un instant. La curée finie, on sonne la retraite, & on fait rentrer les chiens dans le chenil en les comptant à mesure qu'ils rentrent, pour s'assurer qu'il n'en manque point, & faire chercher ceux qui peuvent manquer; le jour suivant on laisse reposer les chiens jusqu'à huit ou neuf heures du matin, & on ne leur laisse point manquer d'eau; si même ils ont laissé de la mouée on la porte dans le chenil, & ils la mangent toute la nuit.

Le lendemain sur les neuf ou dix heures du matin, après les avoir bien nettoyés, on les mene à l'ébat, c'est-à-dire, promener, une heure après on leur présente du pain : mais la plûpart n'en veulent point, parce qu'ils sont encore pleins de curée.

Comme le service des chiens dépend entierement de leur santé, tout roule sur les valets qui en ont soin : on ne peut donc trop leur recommander de tenir leurs chiens proprement, & de les changer souvent de paille; car plus les chiens sont nettoyés & tenus propres, moins ils sont sujets à la galle, aux dartres & autres maladies. Il faut, au retour de la chasse, leur regarder toujours aux jambes, afin de voir s'ils n'ont point d'épines, & s'ils n'ont point les piés dessolés ou échauffés par la secheresse; car cela leur arrive souvent, particulierement dans l'hiver quand ils ont courru dans les neiges.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Piés d'un cerf dix cors. A B, ergots du pié de devant qui est le plus grand. *a b*, ergots du pié de derriere qui est emboîté dans celui de devant.
2. Pié d'un vieux cerf.
3. Autre pié de vieux cerf.
4. Pié d'un jeune chevreuil.
5. Pié d'un chevreuil dix cors.
6. Autre pié de chevreuil.
7. } Piés d'une chevrette.
8. }
9. Pié d'un faon.

Comment on connoît par le pié le cerf dix cors, fig. 1. Planche III.

Le cerf dix cors a le pié de devant plus gros encore que le cerf de dix cors jeunement, & a moins de pié de derriere; il a les pinces plus grosses; la folle du pié plus grande & plus large, les côtés des piés plus gros & plus usés; le talon large & usé à l'uni du pié, le pié plein; il doit avoir les éponges retirées ou retrecies, la jambe large, les os gros & usés; il est bas jointé, a les allures grandes, les voies bien tournées, & en marchant il tire du bout de ses pinces la terre en arriere, ce que ne font pas les jeunes cerfs, il va les piés clos ou serrés devant & derriere; mais lorsque les cerfs sont bien en venaison, comme dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, ils ont les allures courtes, leur pié de derriere demeure sur le bord du talon du pié de devant, & quelquefois même n'en fait qu'approcher à cause de la venaison, ou de la graisse qu'ils ont alors, tant au devant des épaules, qu'aux flancs, & qui les empêche d'allonger les piés. Les cerfs en cet état ne courrent guéres long-tems.

Comment on connoît les vieux cerfs par le pié & des signes de vieillesse qui les font juger tels. fig. 2 & 3.

Les vieux cerfs ont les mêmes allures & les mêmes connoissances par le pié que les cerfs de dix cors, si ce n'est qu'ils ont les côtés des piés tout usés & fort gros, la jambe & le talon retrecis; qu'ils sont fort bas jointés, qu'ils ont les os gros, courts & tout proche du talon, qu'ils se jugent bien par-tout, que leurs piés de derriere ne sont marqués qu'à un doigt de distance de ceux de devant, & qu'ils tirent du bout des pinces de leurs piés de devant la terre en arriere. Si le cerf a été nourri dans une forêt dont le terrein soit graveleux & rempli de sable, ou dans un bois pierreux, & entre-coupé de côteaux, vous remarquerez qu'il a les piés & les os beaucoup plus usés que s'il étoit dans un pays plat & uni; mais s'il a été nourri dans un terrain marécageux & doux, ou dans un pays de bruyeres, il aura au contraire les piés fort creux. La plûpart des cerfs nourris dans ces forêts ont le pié long; mais en général un vieux cerf doit avoir les côtés du pié tranchans & la jambe retrecie, & quant aux piés de derriere, ils ne paroissent pas plus grands que les piés de devant d'une chevre.

En voilà assez pour les connoissances du pié; le reste est l'affaire des yeux. Une description plus étendue instruiroit moins que la vûe même des figures que nous avons fait graver; mais il faut en les étudiant ne point négliger la nature & la consulter sur les objets mêmes.

PLANCHE IV.

Chasse du sanglier.

La vignette, d'après Rhidinger, représente l'instant où le sanglier, étant coëffé par les chiens, est percé par un veneur, ainsi qu'il sera expliqué plus bas.

Voici les termes les plus usités à cette chasse.

Les piés du sanglier, par lesquels les veneurs en connoissent, se nomment *traces.*

Les os ou ergots qu'ils ont au-dessus de leurs talons, s'appellent *gardes*, *fig.* 1, 2, 3, 4, 5, du bas de la planche.

S'ils ont à leurs traces un bout des pinces plus long que l'autre, cela s'appelle *pigache. fig.* 3 & 5.

Les endroits où ils mettent leurs piés, ou leurs traces, se nomment *marche* ou *voie.*

La distance qu'il y a de l'une à l'autre, *allure.*

La tête, c'est *la hure.*

De quatre grandes dents qu'ils ont dans la gueule, les deux qui sont dans la machoire d'en-bas, se nomment *défenses*, & les deux de la machoire d'en-haut, s'appellent *grais;* elles ne servent, pour ainsi dire, qu'à éguiser celles d'en-bas.

Le nés, c'est *le boutoir*; les fouillures qu'il fait s'appellent *bouttis.*

Lorsqu'un sanglier a un peu levé le dessus de la terre en marchant, cela s'appelle *vermillis;* on dit *un sanglier a vermillé dans cet endroit.*

Les endroits où l'on voit qu'il a mangé blés, avoine, *&c.* se nomment *mangeures*, voilà où *un sanglier a fait ses mangeures*, ou *ses mangis.*

Un sanglier gras, s'appelle *sanglier à porchaison*; la peau épaisse que les sangliers mâles ont sur les épaules, s'appelle *armure.*

Les testicules se nomment *suites.*

Leur fiente s'appelle *laisse*, on dit *voilà des laisses de sanglier.*

L'endroit où il couche, est *une bauge.*

Le tems qu'ils sont en chaleur, c'est *le rut* : *les sangliers sont au rut.*

On dit *la peau d'un sanglier* & *le cuir d'un sanglier.*

Il y a aussi différens termes pour distinguer l'âge d'un sanglier.

Le jeune sanglier mâle qui commence à quitter les bêtes de compagnie, en sa deuxiéme année, & même jusqu'à sa troisieme, s'appelle *ragot.*

Un sanglier à son tiers-an, est un sanglier qui passe de la troisieme année à la quatrieme.

Un sanglier à son quart-an, est un sanglier qui a quatre ans & qui vient à sa cinquiéme année : à cet âge il marche sans crainte & se défend vigoureusement contre les loups & les chiens, quels qu'ils soient.

Le vieux sanglier est celui qui a quitté les compagnies depuis plus de quatre ans, & qui se plaît toujours seul.

Les femelles de sanglier se nomment *layes*; leurs petits, *marcassins*; & lorsqu'ils ont un an, on les appelle *bêtes de compagnie.*

Voilà les termes propres à la chasse du sanglier. Passons à la maniere de reconnoître un sanglier par les traces, & de le distinguer d'avec les layes. Un coup d'œil sur les figures du bas de la Planche facilitera l'intelligence de ce que nous dirons sur cette matiere.

Il faut, pour connoître un sanglier par les traces, se promener souvent dans les bois, dans un tems de beau revoir, c'est-à-dire, quand la terre est molle, par exemple en certain tems de l'hiver, ou en été après la pluie ; or voici à quoi l'on peut aisément reconnoître un sanglier, & distinguer d'un coup d'œil s'il est jeune ou vieux, si c'est une laye ou un sanglier mâle.

La trace A du pié de devant d'un jeune sanglier, (*fig.* 1.) est un peu plus grande que celle du pié de derriere, les pinces *a a* sont plus grosses que celles de la laye ; & les tranchans *b b* qui sont ses côtés, sont un peu déliés & coupans ; la trace de derriere se trouve ordinairement dans celle de devant, mais un peu à côté du milieu de celle-ci, à cause de ses suites, qui commencent à être grosses, & qui le contraignent de marcher les cuisses un peu plus ouvertes que la laye ; il donne aussi de ses gardes B C en terre, mais elles sont bien tournées, & la pointe un peu en avant. Lorsqu'il avance vers son tiers-an ses gardes sont plus près du talon & s'élargissent davantage, & elles donnent tout-à-fait en terre aux deux côtés de ses talons. Plus le sanglier vieillit, plus il est aisé d'en reconnoître par ses gardes qui étant alors bien moins tranchantes, donnent en terre de toute leur longueur. B C, gardes du pié de devant ; *b c*, gardes du pié de derriere.

Les pinces de la laye, *fig.* 2. sont plus pointues, les côtés des traces & les gardes plus tranchantes, le talon plus étroit, les traces de devant & de derriere sont toujours un peu ouvertes, excepté cependant celles d'une vieille laye, *fig.* 3. qui sont ordinairement plus serrées ; ses gardes sont aussi plus étroites & plus serrées vers la pointe que celles des sangliers : il faut encore observer que leurs traces de derriere sont en dedans, dans celles de devant.

Les sangliers à leur quart-an, *fig.* 4. & les vieux sangliers, *fig.* 5. ont les pinces grosses & rondes, les tranchans ou côtés de leurs traces sont usés, le talon, ou les éponges D D s'usent au niveau de la trace qui est grosse & large ; les gardes *b c* sont tout-à-fait élargies & s'approchent du talon, & les allures sont grandes. La trace des vieux sangliers est toujours profonde & large, à cause de leur pesanteur ; ils ont les pinces fort rondes, la solle E E grande, leurs gardes paroissent dans un tems pluvieux parce qu'ils marchent très-pesamment, ce qui fait que par-tout où ils passent il est très-aisé d'en revoir ; on remarque aussi dans la trace, de grandes & grosses rides F F entre les gardes & les talons, & plus ces rides seront grosses, plus elles dénoteront la vieillesse du sanglier. La trace du pié de derriere porte sur le talon, à moitié de la trace de devant, & à moitié aussi à côté en dehors, principalement lorsque le sanglier est en porchaison : il n'est pas si aisé d'en connoître dans le tems du rut, parce qu'alors leurs allures sont grandes & dereglées, ce qui déroute un peu le veneur.

Les jeunes veneurs encore peu expérimentés dans l'exercice de la chasse pourroient bien se tromper aux traces du sanglier dans la saison du gland ; car dans ce tems les pourceaux privés vont au bois, parce qu'ils ont aussi beaucoup de ressemblance dans leurs traces ; mais pour ne s'y pas méprendre, voici à quoi principalement il faut faire attention.

Les sangliers dans leurs allures mettent leurs piés de derriere dans ceux de devant ; ils appuyent bien plus de la pince que du talon, leurs pinces sont serrées & les côtés de leurs traces qui sont tranchantes donnent par-tout des gardes en terre, & ils les élargissent en dehors des deux côtés du talon.

Il n'en est pas de même des pourceaux privés, ceux-ci vont les piés ouverts, ils les ont ordinairement longs & usés ; ils appuyent beaucoup plus du talon que de la pince, & ils ne mettent pas leurs piés de derriere dans ceux de devant, leurs gardes donnent droit dans la terre la pointe en avant sans s'écarter, le dessous de leur solle est charnu, ce qui fait paroître la forme de leur pié toute ronde & les côtés un peu gros ; enfin leurs pinces sont grosses & usées, & ils ont le pié court.

Fig. 6. Piés de marcassins.

De l'équipage pour la chasse du sanglier.

Pour bien courre le sanglier, il faut une meute au moins de trente ou quarante chiens avec deux piqueurs assez entendus pour les bien conduire ; il faut aussi des valets de chiens qui ayent grand soin de leur meute. Pour courre le sanglier, on convient d'abord du lieu où doit se faire l'assemblée ; il faut aller au bois le jour précédent pour connoître en quel canton de la forêt on trouvera des sangliers. La précaution est nécessaire pour s'épargner bien de la peine ; car lorsqu'on en aura trouvé le jour précédent, on est sûr en retournant le lendemain d'en rencontrer infailliblement. On commencera d'abord par les détourner, & ce sera-là l'endroit que l'on choisira pour l'assemblée, & où l'on placera tout l'équipage de chasse : & comme les sangliers cherchent toujours les plus grands forts, il faudra remarquer avant que de chasser, les endroits par où l'on pourra passer le plus aisément.

Cette chasse est extrêmement pénible, les veneurs sont obligés de crier à tout moment pour faire suivre les chiens d'une maniere convenable ; car quelquefois ils se rebutent, & ce n'est qu'à force de mouvemens & de cris qu'on peut rejoindre le sanglier qui se rend toujours très-redoutable en tenant ferme devant les chiens, sur-tout lorsque c'est un grand sanglier. Il faut d'ailleurs avoir d'excellens chevaux, bien dressés à courre dans les forts, & que ceux qui les montent n'appréhendent point les branches ; car, comme on l'a déja dit, le sanglier bat toujours les plus grands forts dans les forêts, c'est pourquoi il faut brosser hardiment par-tout où il y a apparence de pouvoir passer. Tous ces mouvemens si violens, ces cris redoublés & indispensables dans cette chasse, avertissent suffisamment les veneurs des précautions qu'ils doivent prendre pour eux-mêmes, avant que de courre le sanglier.

Du limier pour le sanglier.

Il eſt important d'avoir des limiers bien dreſſés pour la chaſſe du ſanglier ; mais il faut un ſoin particulier & beaucoup de patience pour les dreſſer. Ce n'eſt pas qu'il ſoit difficile de faire vouloir d'abord à un jeune limier des voies du ſanglier ; mais ſouvent il ſe rebute, à cauſe du ſentiment de cet animal, & il refuſe de ſuivre. Pour l'accoutumer, il faut le mener ſouvent dans le bois par un tems de beau revoir, & le faire aller devant, comme on l'a dit, en parlant de la chaſſe du cerf, & lorſqu'on revoit du ſanglier, en remontrer au jeune limier & l'engager en même-tems à ſuivre ; s'il refuſe, il faut toujours tenir les voies, ne point perdre de vûe le ſanglier, tâcher même de le lancer, & le ſuivre enfin juſqu'à ſa bauge, animer le jeune limier de la voix & le flatter pour lui en faire vouloir ; il ne faut point ſe laſſer de répeter ſouvent ce même exercice ; car ce ne ſera qu'après des inſtructions pluſieurs fois réitérées qu'on en viendra à bout.

L'été, lorſque le ſanglier donne aux blés & autres grains, il ſera bon de faire ſuivre le limier ſur les bords de la forêt. On peut auſſi aller aux marres ; les layes avec les marcaſſins, & même les grands ſangliers ne manquent pas d'y donner dans cette ſaiſon. Lorſqu'on aura revû de leurs traces, & que l'on verra le limier ſe rabattre, il faudra lui faire emporter les voies, toujours en le careſſant, enſuite lancer le ſanglier, le ſuivre juſqu'au premier chemin, & là le briſer. Il faut prendre après cela les devans par un endroit où il ait paſſé : rien n'apprend mieux au limier à ſe rabbatre ; car le ſanglier allant de bon tems, ſi l'on prend les devans de cent pas en cent pas, le limier ſe rabbattra ſur les traces, & cela commencera à le former, le chien en veut alors de plus en plus, ſes craintes diminuent, & peu à peu il s'accoutume au ſentiment du ſanglier.

De la quête du ſanglier.

Au jour marqué pour la chaſſe, le commandant de l'équipage diſtribue les quêtes aux piqueurs & aux valets de limiers. Chacun va prendre la ſienne au lieu qui lui eſt indiqué dans le bois, & y reſte juſqu'à ce qu'il ſoit néceſſaire de ſe rendre au lieu de l'aſſemblée. Si un veneur avoit rencontré un ſanglier le jour précédent, il eſt de l'ordre de la chaſſe qu'il retourne dans le même endroit pour tâcher de détourner le ſanglier dont il a eu le premier connoiſſance. C'eſt un droit qui lui appartient ; cela ſuppoſe cependant que le veneur ait acquis aſſez d'expérience pour qu'on puiſſe s'en repoſer ſur lui ; car autrement il ſeroit à propos, (& ce ne ſeroit pas lui faire tort) de le faire accompagner par un autre plus habile pour ſuivre enſemble la quête du premier.

Les jeunes veneurs, au jour de la chaſſe, ſe trouveront aux bords de leurs quêtes avant le lever du ſoleil, afin de ſe mettre bien au fait de la forêt ou du buiſſon où ils doivent chaſſer. Ils doivent auſſi faire une attention particuliere à la ſaiſon dans laquelle on ſe trouve ; parce que dans le tems des grains les ſangliers s'approchent aux bords des bois du côté qu'il y a des grains, & quand ils en ont une fois gouté, ils ne manquent pas d'y donner toutes les nuits, ce qui fournit aux veneurs une belle occaſion de prendre les devans pour les pourſuivre & les détourner. De plus, comme cette nourriture échauffe extrêmement ces animaux, ils ſe retirent dans les marais pour y boire & s'y rafraîchir, ainſi il eſt immanquable d'en rencontrer dans ces deux endroits qu'ils n'abandonnent que très-rarement.

En automne les ſangliers ſe jettent dans les vignes & font un grand dégât de raiſins ; & lorſque les vendanges ſont faites, ne trouvant plus rien dans les vignes, ils ſe retirent dans les forêts, où le gland ne leur manque point juſqu'à la fin de Novembre ; ils vont même aux noiſetiers, & ils mangent des noiſettes autant qu'ils en peuvent trouver ; s'il y a des hautes-futaies dans le voiſinage, ils ne manquent pas d'y faire leur nuit ; ce ſont-là les endroits où l'on peut en rencontrer plus ſûrement, & c'eſt auſſi où ils font une réſiſtance plus vigoureuſe, la chaleur de la nourriture leur donnant une force extraordinaire & une fureur dont les chiens & les piqueurs mêmes ſe reſſentent ſouvent ; quelquefois même ces animaux ne ſe contentent pas de ſe défendre, ils viennent à la charge ſur les chaſſeurs, & font du carnage.

Lorſque les ſangliers ne trouvent pas de quoi ſe nourrir dans un endroit, ils paſſent auſſi-tôt dans un autre pour en chercher. En hiver ils n'ont point d'autres retraites que les forts, les grandes fougeres ou les buiſſons les plus épais ; ainſi les veneurs ne peuvent manquer d'en rencontrer dans cette ſaiſon : il y a cependant quelques précautions à prendre pour ne point faire de démarches inutiles. Il faut d'abord faire toujours marcher ſon limier devant ſoi, tant au long des chemins que ſur le bord des bois, & lui parler toujours à propos pour l'animer & pour l'inſtruire. Voici les termes dont on ſe ſert ordinairement : *va outre mon valet, hau rigaut, hou hou, veleci mon petit.*

Si le chien met le nés à une coulée & qu'il faſſe mine de vouloir ſe rabattre, il faut prendre garde que ce ne ſoit ſur les traces de quelque renard, dont les jeunes chiens aiment beaucoup le ſentiment : lors donc que le limier ſe rabat ſur les traces de quelque bête noire, & que l'on en revoit, on lui dit : *qui rigaut eſt-ce là ? après l'ami, après veleci aller, veleci il dit vrai.*

Si on ſe trouve à la ſuite d'un ſanglier, il faut tâcher de ſuivre & de faire tenir les voies au limier juſqu'à l'entrée des forts où le veneur ne doit pas s'engager, de crainte de le lancer, mais lorſque le ſanglier va de bon tems il eſt à propos de le briſer au bord du fort & de ſe retirer pour prendre les devans. Si le limier ne peut emporter les voies, parce que le ſanglier va de trop hautes-erres, le veneur prendra de grands devans, afin d'en rencontrer des voies qui aillent de meilleur tems ; car bien ſouvent les ſangliers font beaucoup de pays, & vont faire leur nuit loin de ces endroits là ; c'eſt pourquoi on ne peut être trop attentif à tous leurs mouvemens, pour agir ſelon les connoiſſances que l'on en prendra, & éviter les mépriſes.

Il y a des ſangliers qui ne s'éloignent pas beaucoup des grands forts durant l'été ; en ce cas le veneur ne doit pas pouſſer les voies bien loin au rembuchement ; car s'ils avoient le moindre vent du chien, ils fuiroient peut-être bien loin & y demeureroient. Lorſque les voies vont de hautes-erres, & que le veneur en rencontre tard, il doit aider à ſon limier à trouver la bête entrée dans le fort. Il faut ſavoir adroitement découvrir ſa demeure & juger de quel côté la hure peut être tournée, alors le veneur prendra avec ſon limier les chemins les plus couverts pour le trouver entré dans l'endroit, car autrement le limier pourroit ſur-aller les voies.

Il eſt important de bien obſerver les traces du ſanglier, afin de juger ſi c'eſt un ragot ou un vieux ſanglier. J'ai parlé ci-deſſus des marques qui les diſtinguent. Si l'on juge que ce ſoit une laye, il faut ſavoir combien elle a avec elle de marcaſſins ou de bê-

tes

tes de compagnie, afin d'en faire un rapport exact à l'assemblée.

J'observerai ici que dans les hautes futaies, où il y a bien des houx & des fougeres, les sangliers demeurent bien souvent dans ces fougeres où ils font leur nuit ; c'est aux veneurs à prendre garde s'ils y voyent entrer le sanglier ou des bêtes de compagnie. Il ne faut pas les approcher à mauvais vent, mais les briser de loin, & prendre les devans de tous côtés. Si le limier n'en rencontre point dès la premiere fois que l'on prend les devans, il faut les reprendre une seconde fois, mais beaucoup plus près de l'endroit où l'on soupçonne le sanglier. Si le limier va bien aux brisées, il est hors de doute que le sanglier est encore dans le lieu de sa retraite ; l'on peut alors en toute sûreté en faire son rapport. Pour peu que l'on observe tout ce qu'on a marqué, le rapport ne peut manquer d'être fidele, & on ne fera pas le sanglier autre qu'il n'est.

Des relais, du laisser courre, &c.

Aussi-tôt que le veneur aura fait son rapport, il se préparera pour la chasse & se rendra d'abord dans l'endroit où sont les chiens pour faire la séparation de sa meute. Il enverra les relais aux endroits ordinaires où se font les refuites du sanglier, pour en être secouru dans l'occasion ; car il est important d'être bien relayé. Le capitaine de l'équipage fera marcher les chiens de meute à la tête desquels se mettra celui qui aura fait le rapport, parce que c'est à ses brisées que l'on va ; c'est toujours à ce dernier à remontrer du sanglier à ceux qui piquent à la queue des chiens, afin de pouvoir le reconnoître, ce qui quelquefois ne se fait pas sans de grandes difficultés ; car souvent le sanglier est accompagné d'une laye ou de quelque bête de compagnie : quelquefois même il y a dans la bauge plusieurs sangliers avec celui dont on a remontré d'abord ; ils y restent ensemble quelque tems, & lorsque les chiens en approchent, ils partent tous de compagnie, & le sanglier de meute donne ainsi le change aux chiens. En ce cas, il est nécessaire que les piqueurs en revoyent aux brisées, & qu'ils regardent souvent à terre en le faisant chasser.

Lors donc que les piqueurs auront bien revû par les traces, si c'est un ragot, un vieux sanglier, ou une laye, celui qui laisse courre tiendra le trait de son limier tout déployé, & mettra son chien sur les voies aux brisées ; il avancera de dix pas dans ces voies, & s'y arrêtant de pié ferme, il criera à son limier, *hau valet hauva, la rigaut après après, hau hau* : il aura soin de laisser un peu tâter de la voie au limier, ensuite il le fera appuyer sur le trait & le fera suivre, & lorsqu'il reverra des traces de la bête, il criera à haute voix : *veleci aller avant, veleci aller, après après valet.*

Comme il peut arriver que le sanglier tourne en vermillant dans le fort, quelquefois même près de l'endroit où il veut se mettre à la bauge (ce qui peut faire perdre les voies au limier), il faut le faire revenir pour les rechercher en prenant de petits devans, en lui criant, *hourva, hourva hau l'ami va outre.* Il est bon aussi de le faire aller devant, pour tâcher de lui faire retrouver les voies, en lui disant, *hau rigaut hourva hourva, veleci mon petit.* Lorsqu'on le voit retomber sur les voies, il faut lui crier : *après mon valet, après hou hou.* Enfin dès que le piqueur en aura revû, il criera aussi-tôt, *veleci aller, veleci aller :* il répetera souvent ces termes & suivra jusqu'à ce que le sanglier soit lancé. Si le limier menoit jusqu'à la bauge, aussi-tôt que le veneur le verroit partir, il crieroit, *velelau, veleci aller, veleci aller,* & tout de suite il appelleroit les chiens au son de la trompe ; lorsqu'ils seront arrivés avec les piqueurs, celui qui a laissé courre, sonnera pour faire découpler les chiens ; alors tous les piqueurs sonneront aussi & piqueront à la queue des chiens, il les tiendront le plus près qu'ils pourront sans appréhender de passer par les grands forts, ils leur crieront souvent : *hou, hou, veleci allez, il dit vrai veleci allez,* & ils ne cesseront de sonner pour chiens, de même qu'à la chasse du cerf & du chevreuil ; car il n'y a aucune différence. Quant au défaut, lorsque les chiens seront bien ameutés, il faut continuer de sonner encore quelque tems, & ensuite crier aux chiens sans relâche, afin de faire peur au sanglier & l'empêcher par ce moyen de tenir contre les chiens ; car autant qu'il en attrape, autant il en estropie : c'est pourquoi il faut toujours les accompagner & leur crier, *hau miraut, à fuit la chien, fuit la haha,* & lorsqu'on voit passer le sanglier, on crie comme on a dit ci-dessus, *velelau,* &c.

La chasse du sanglier peut durer plus ou moins de tems selon la qualité du sanglier que l'on courre ; car si c'est une bête de compagnie, elle pourra faire durer la chasse six ou sept heures, parce qu'étant poursuivie, elle se mêlera avec toutes les bêtes qu'elle rencontrera, ce qui est très-embarrassant pour les veneurs & pour les chiens qui ont alors plus de peine à en reconnoître : d'ailleurs, les bêtes de compagnie étant fortes & peu pesantes, elles sont en état de faire bien du pays. Il n'en est pas de même d'un grand sanglier ; sa pesanteur lui est nuisible, il se fait toujours chasser de près, & les chiens ne le perdent gueres de vûe, ce qui fait qu'on en vient à bout dans l'espace d'environ deux heures. De plus, il ne fait point de grands retours, comme les cerfs & les chevreuils, mais seulement un retour à droite ou à gauche, & il se replie toujours du côté où il veut percer. Quelquefois il va de l'extrémité d'une forêt à l'autre ; d'autre fois il va battre de grands forts pour chercher à s'accompagner d'autres bêtes, afin de donner le change : ce qui étonne souvent les chiens, mais il y en a toujours parmi eux qui sont fermes dans la voie : ceux-ci ne manquent point de montrer le change, & quoique le sanglier parte du fort en compagnie, ils refusent de chasser d'autres bêtes que la leur. Les piqueurs, dans ces circonstances doivent se conduire très-prudemment & se donner de garde de trop exciter leurs chiens, lorsqu'ils reconnoissent qu'ils remontrent bien.

Lorsque le sanglier se sent poussé aux dernieres extrémités, il ne fait plus que tourner, cherchant toujours à se mêler avec quelques bêtes de compagnie. Lorsqu'on l'en sépare, il va battre un autre pays, cherchant toujours à s'accompagner, mais ce n'est que d'une façon assez languissante, parce que sa pesanteur l'accable à la fin ; & il s'échauffe, au point que, lorsqu'il rencontre quelque marre, il s'y jette avec ardeur pour s'y rafraîchir. Si par hasard il ne rencontre point d'eau, l'extrème chaleur l'appesantit, & le met hors d'état de courre ; alors il se laisse aboyer de près, & au lieu de chercher à fuir, il fait face aux chiens & leur tient tête avec une extrème fureur, il se jette même dessus & les blesse. C'est dans cette occasion que les piqueurs doivent appuyer les chiens & tâcher de faire repartir le sanglier, afin de ménager la vie des chiens. Il est bon même d'empêcher que les chiens n'en approchent de trop près, parce que lorsqu'il est sur ses fins, il ne fait plus que tournoyer, présentant sa hure à tout ce qui l'approche. C'est alors que l'on peut se servir du couteau & le lui plonger dans le corps, comme il est représenté dans la vignette, Pl. IV. Mais il faut que le veneur qui lui sert le coup, soit assez alerte, pour s'esquiver à l'instant d'un autre côté, parce que cet animal tourne tou-

jours ses défenses du côté où il se sent blessé. Si cependant le sanglier étoit furieux, au point qu'il y eût à appréhender pour les veneurs & même pour les chiens, il seroit à propos de lui tirer un coup de fusil. C'est à celui qui commande l'équipage, que cet honneur appartient de droit; & il n'y a rien en cela qui blesse les lois de la chasse, parce que le coup de feu est permis, lorsque la vie des veneurs & des chiens est en danger.

Pour les laies & les bêtes de compagnie qui ne peuvent pas blesser, mais qui ne font que fouler du boutoir, il ne faut se servir que du couteau de chasse, le fusil n'étant de mise que dans les dernieres extrémités.

Les piqueurs sonneront aussi-tôt la mort de la bête, & laisseront fouler les chiens en les caressant, en les appellant par leurs noms, & en les enhardissant en ces termes, *hou hou petits veleci, veleci donc mes tou tou.* Il faut toujours les flatter de la main, particulierement les jeunes chiens; & en cas que ceux-ci ne voulussent pas en approcher, il faut les prendre en les flattant, & les poser sur le sanglier; peu-à-peu ils s'y accoutumeront.

Après que les chiens ont foulé à la tête du sanglier, le premier piqueur leve la trace ou pié droit de devant, & la porte au commandant de l'équipage qui la présente au roi ou au seigneur à qui l'équipage appartient. Ensuite on sonne la retraite pour rappeller les chiens, & on emporte le sanglier.

Avant que de partir, il faut visiter les chiens pour voir ceux qui sont blessés, & les panser. Il faut pour cet effet que les veneurs fassent toujours porter à la chasse tout ce qui est nécessaire pour panser les chiens, & principalement une aiguille, du fil, & quelques morceaux de lard coupés par petites tranches. On met un lardon dans chaque plaie que l'on recoût avec du fil double, & l'on fait un nœud à chaque point : ce lardon humecte la plaie, & lui donne l'onction nécessaire; outre cela le chien, de son côté, co-opere à sa guérison en léchant souvent sa plaie. Si, par hasard elle venoit à se r'ouvrir, soit naturellement, soit parce que le chien auroit cassé le fil, il faut remettre un autre lardon, & la recoudre de même : mais si la plaie étoit trop enflée pour être recousue, on fait fondre alors du vieux lard piqué d'avoine, & on en frotte la plaie avec une plume, ce que l'on réitere tous les jours jusqu'à ce que la plaie soit guérie. Pour ceux qui ne sont pas considérablement blessés, on peut attendre le retour de la chasse pour les panser: il suffit de laver leurs plaies avec du vin un peu chaud; & l'on a soin, lorsqu'ils sont au chenil, de leur donner de la paille fraîche & beaucoup d'eau.

De la curée du sanglier.

Voici ce qu'il faut observer à la curée du sanglier. On rompt d'abord dans des baquets grand nombre de morceaux de pain, à proportion de la quantité des chiens; on fait ensuite chauffer de l'eau dans une grande chaudiere; on y met trois ou quatre livres de graisse au moins; pendant que l'eau chauffe, on dépouille le sanglier, pour en avoir la fressure, & après qu'on en a ôté le fiel, on la coupe par petits morceaux pour les mettre bouillir dans la chaudiere. Lorsque le tout a suffisamment bouilli, on le verse de la chaudiere dans les baquets, & on le remue avec des bâtons. Puis, quand le pain est bien trempé, on renverse les baquets sur le drap qui sert à la curée, & qui est un drap fait exprès de grosse toile de la longueur de cinq ou six aunes. On remue bien cette mouée pour l'étendre sur le drap. Pendant qu'elle refroidit, le maitre-valet de chiens apporte nombre de houssines qui sont distribuées par le capitaine ou le lieutenant de l'équipage, selon la qualité des personnes qui assistent à la curée. S'il n'y avoit que le commandant & les piqueurs à la curée, ce seroit au premier piqueur à lui présenter une houssine & une à chacun des autres piqueurs; pour les valets de chiens par quartier, ce sont les petits-valets de chiens qui leur en présentent. Aussi-tôt que la mouée est prête, le commandant sonne de la trompe, & tous les piqueurs sonnent en même tems : le valet de chiens commandé pour le chenil, ouvre la porte, aux premiers sons, & laisse sortir tous les chiens, excepté cependant les plus gras, qu'on ne laisse aller à la mouée qu'à la fin de la curée : tout le tems qu'elle dure, on sonne de la trompe autour des chiens, & on les caresse en se servant des mêmes termes qu'on emploie à la chasse. Il est à observer que les chiens ne mangent pas du sanglier avec autant d'avidité que d'autre viande. Il ne faut pas même que ce qu'on leur en donne soit crû, parce que cela pourroit les dégoûter: de sorte que, si dans un certain tems, on veut leur faire manger d'autres endroits du sanglier que la fressure, il faut avoir soin de couper par quartiers ce qu'on leur destine, & le faire bouillir dans de l'eau pour le mêler avec le pain de la mouée.

Comment il faut lever la trace du sanglier.

C'est ordinairement le premier piqueur qui doit lever la trace du sanglier; les jeunes veneurs ne peuvent rien faire de mieux que d'examiner avec attention comment il s'y prend, afin de faire de même dans l'occasion. C'est toujours la trace droite qu'on doit lever; pour cela, on perce d'abord avec un couteau au-travers de la jambe, entre l'os & les nerfs au-dessous du genouil; on fend ensuite la peau jusqu'au joint du bas de la jambe au-dessus des gardes; on coupe dans la jointure tous les petits filamens de nerfs qui y sont; après cela on renverse la trace en arriere pour la déboîter. Il faut toujours avoir soin d'y laisser la peau qui couvre le dessus de la jambe & qui va jusqu'au genouil, c'est là qu'il faut la couper. Lorsque la trace est levée, on fend la peau dans le milieu pour y passer les nerfs & la moitié de la peau de dessous qui doit toujours être renversée par-dessus les gardes; on fend ensuite les nerfs & l'autre moitié de la peau qui y tient, & on les passe deux ou trois fois l'un dans l'autre : lorsque cela est fait, la trace est en état d'être présentée.

Maniere de dépouiller le sanglier.

On commence par lever la hure, en faisant une incision par le col au défaut des épaules, & là on coupe le joint entre le col & les épaules. La hure levée, il faut mettre le sanglier sur le dos; on fait des incisions autour des jambes au-dessous du genouil dont on fend la peau au-dedans des jambes de devant jusqu'à la gorge; on fait ensuite une incision depuis la gorge jusqu'à l'entre-deux des cuisses, & une autre à chacune des jambes de derriere au-dessous des genouils, on en fend la peau dans toute la longueur du jarret droit, en montant le long de la culotte jusqu'à la queue; cela fait, on commence à habiller la bête par les cuisses & puis par le ventre, jusqu'à ce que les épaules & le corps soient tout dépouillés; on fend ensuite le ventre, on ôte la panse & les dedans, comme la fressure, le cœur & la panne, de laquelle on peut faire de bon boudin en la mêlant avec le sang; on fait ensuite des andouilles avec les boyaux, mais elles sont plus noires que celles de cochon. Si c'est dans le tems de la porchaison, on peut faire de bons jambons des

épaules & des cuisses; on peut aussi tirer du corps des morceaux délicats; les côtes, entr'autres, sont estimées, & on en peut faire des présens.

Maniere de faire cuire la hure du sanglier.

Quoique ceci ne regarde point la chasse, on ne sera peut-être pas fâché d'apprendre comment on fait cuire la hure du sanglier, parce qu'on peut manquer quelquefois de domestiques assez entendus pour cela : il n'y a cependant pas grande façon. Il faut d'abord brûler le poil ou l'échauder; on lave ensuite la hure & on la met dans une chaudiere assez grande pour qu'elle puisse tremper toute entiere dans l'eau, où l'on met autant de sel qu'il est nécessaire, avec du romarin, de la sauge, des cloux de gérofle, des écorces d'orange, quelques feuilles de laurier & autres herbes fines; on fait cuire la hure avec tous ces ingrédiens, & lorsqu'elle est à moitié cuite, on y met du vin blanc ou clairet, & on acheve de la faire cuire; ensuite on la tire de la chaudiere, & lorsqu'elle est froide, on la garnit de fleurs : après quoi, la hure est en état d'être mangée.

Maniere de prendre les sangliers dans les toiles.

Pour prendre les sangliers dans les toiles, on observe presque les mêmes choses que pour le cerf. Il faut d'abord aller au bois avec un bon limier bien dressé à détourner les sangliers; & après qu'on en aura rencontré & que le rapport aura été fait, on fera porter les toiles & les fourches à l'endroit désigné, & on les tendra de la même façon qu'on le pratique à la chasse du cerf. Il faut avoir soin de les tendre toujours sous un bon vent. Lorsqu'elles sont tout-à-fait tendues & bien arrêtées, un veneur prendra les voies au rembuchement avec son limier, & suivra son limier jusqu'à ce qu'il ait lancé des sangliers; aussi-tôt qu'il en aura connoissance, il se retirera & tâchera de ne point les effaroucher avec son limier; quand il sera bien assuré que les sangliers sont dans les toiles, & qu'il saura le nombre qu'il y en a, le capitaine du vautrait avertira le maître de l'équipage; si l'on n'étoit pas en disposition de chasser tout-de-suite, il faudroit poster des personnes pour faire la garde autour de l'enceinte, afin d'empêcher les sangliers de forcer les toiles : ce qu'ils pourroient aisément faire, en les détachant avec leurs défenses; au lieu qu'ayant quelqu'un qui ne fait seulement que tourner de tems en tems autour de l'enceinte, cela fait que les sangliers retournent dans le fort & n'en sortent point.

Lorsque le jour sera pris pour la chasse, & que tout le monde sera arrivé, celui qui conduit les chiens, les découplera : cinq ou six chiens courans suffisent d'abord; quand aux levriers & aux grands mâtins, on les tiendra prêts au-devant de l'enceinte. Il faudra poster quelques hommes qui coucheront sous les toiles, & qui ne se montreront que lorsqu'ils verront venir les sangliers qui seront chassés, en cas cependant qu'ils passent dans l'endroit où ils doivent être courus. Alors ces hommes s'étant relevés tous ensemble, leveront promptement les toiles que l'on aura laissé exprès abattues; il faut que ceux qui entreront dans le fort pour tuer les sangliers, soient armés de gros bâtons, longs de cinq ou six piés, & pointus par un bout : sept ou huit personnes suffisent pour cela, mais il en faut toujours quelques-unes à cheval.

Il est à propos que les cavaliers soient bien montés, qu'ils ayent des bottes fortes à l'épreuve des défenses du sanglier, & qu'ils soient munis de bons couteaux de chasse. Pour faire passer les sangliers dans l'endroit où ils doivent être courus, on découplera les chiens sur les voies. Si ce ne sont que des bêtes de compagnie, on amenera toute la meute pour chasser; mais si ce sont de grands sangliers, il ne faut que cinq ou six chiens avec quelques cornaux : ces animaux qui sont extrémement vifs, presseront davantage les sangliers, & les feront aller d'un bout de l'enceinte à l'autre. Il faut alors que ceux qui sont dans l'enceinte, fassent grand bruit avec leurs trompes, pendant que d'autres appuieront les chiens; car s'il n'y avoit personne après eux, les sangliers leur tiendroient tête à chaque instant, viendroient à la charge sur eux & en feroient un grand carnage, mais les cris des chasseurs les épouvantent & les contraignent de fuir, & trouvant au bord de l'enceinte la toile abattue, ils sortent par cette espece de bréche; mais ils trouvent là de grands levriers d'attache ou de grands dogues d'Angleterre extrémement animés qui se jettent sur eux avec fureur dès qu'on leur en donne la liberté. On ne les lâche sur les sangliers que lorsque la toile est levée, ce qu'il faut faire avec une extrême diligence. Lorsque le sanglier est aux prises avec les levriers, il faut qu'un des veneurs s'avance sur lui, le couteau de chasse à la main, & qu'il mesure son coup assez juste pour tâcher de le percer au défaut des épaules; mais comme ces animaux vont sur le coup qui leur est porté, d'autres veneurs se tiendront prêts pour les recevoir avec le bâton dont ils sont armés; ils leur en donneront, s'il est possible, de grands coups sur le boutoir, parce que c'est l'endroit qui leur est le plus sensible : les petites bêtes succombent ordinairement sous ces coups; mais pour les grands sangliers, il faut y revenir plus d'une fois, & toujours leur présenter la pointe du bâton pour les repousser. Lorsqu'on a pris le nombre de sangliers que l'on souhaitoit, on sonne la retraite : alors tout le monde se retire, on ramene les chiens, & tout de suite on détend les toiles pour les rapporter au quartier du vautrait ou de la meute pour le sanglier.

Lorsqu'on veut peupler de sangliers un grand parc, on observe tout ce qui a été dit ci-dessus, si ce n'est qu'on ne lâche pas les gros levriers, parce que, comme ce sont ordinairement des bêtes de compagnie que l'on choisit pour mettre en parc, les levriers les tueroient immanquablement. Il suffit d'avoir des chiens qui les aboient; on va sur eux, on les saisit aux jambes, on les met ensuite dans des cabannes sur des charrettes, & on les mene ainsi dans le parc. Il faut avoir soin de leur donner bien à manger : il faut aussi qu'il y ait une mare dans le parc, car ces animaux ne sauroient se passer d'eau, en quelque saison que ce soit, & moins encore en été & dans la saison du gland, où ils sont fort échauffés : ce qui les oblige de donner aux mares, & de s'y vautrer pour se rafraîchir.

PLANCHE V.

Chasse du loup.

La vignette, de la composition de Rhidinger, représente différentes manieres ou piéges pour prendre les loups.

Fig. 1. Enceinte ou parc dont les entrées A sont escarpées, ensorte que les loups peuvent bien y entrer en sautant à bas, mais n'en peuvent point sortir; on met pour appât dans le parc quelques charognes que les loups viennent dévorer, & on peut les fusiller à son aise.

2. Représente une autre maniere de prendre les loups dans une fosse avec l'appât d'une brebis vivante, pour cela on creuse une fosse d'une grandeur convenable, au milieu de laquelle on

dresse un poteau sur lequel on met une roue de carrosse ou autre sur laquelle on attache une brebis vivante, dont le bêlement attire les loups; on recouvre la fosse avec de menus branchages ou feuillages, & lorsque les loups veulent sauter jusqu'à la brebis ils retombent dans la fosse, où on les tue, ou bien on peut les prendre vivans : cette maniere est pratiquée en Allemagne.

Mais il y a une autre maniere de chasser le loup à force ouverte, & dont l'appareil égale celui de la chasse du cerf & du sanglier; cette chasse que nous n'avons pas jugé à propos de représenter, a cet avantage sur toutes les autres, qu'étant par elle-même assez divertissante, elle est toujours très-utile & souvent même nécessaire; rien de plus pernicieux que ces animaux, souvent ils ont désolé les campagnes, soit en se jettant sur les troupeaux; soit même en s'attaquant aux enfans qu'ils emportent pour les dévorer; ceux qui ont passé quelque tems hors des grandes villes, savent combien est redoutable le voisinage de loups, sur-tout lorsqu'ils ont des petits à nourrir. Lorsque ces animaux qui sont extrêmement carnaciers, & presque toujours affamés, ne trouvent plus rien dans les bois à manger; ils se répandent dans les campagnes, entrent même dans les villages, & se saisissent avec une adresse incroyable de ce tout ce qui est propre à assouvir leur faim, ils guettent habilement leur proie ; ils font comme à l'affut pour attendre l'occasion favorable & ils ne la manquent gueres lorsqu'elle se présente; ils font d'ailleurs, sur-tout pendant l'hiver, un dégât étonnant dans les forêts en dévorant autant de bêtes fauves qu'ils peuvent en surprendre. L'intérêt public & particulier doit donc porter les amateurs de la chasse à faire la guerre à ces sortes d'animaux.

Termes propres à la chasse du loup.

On distingue les loups par rapport à l'âge, en jeunes loups, en vieux loups & en grands vieux loups; on en connoît ordinairement par les piés, que l'on appelle *les voies du loup ;* on dit, *les loups se suivent à la piste.*

Quand le loup va son pas doucement sans être pressé, on dit, *le loup va d'assurance.*

Lorsqu'il vient de chercher à manger, on doit dire, *il vient de chercher pâture*, *il vient de se repaître de carnage*, *il a donné à ce carnage*, *il s'est repu à cet abbati.*

Laissée du loup, c'est *sa fiente.*

Lorsqu'ils sont en amour, on dit, *les loups sont en chaleur.* Quelques veneurs ont voulu leur attribuer le terme de *rut;* mais il ne doit se dire que du cerf, du chevreuil & du sanglier.

Lorsque le loup a couvert la louve, on dit, *le loup a couplé*, *le loup a joint la louve*, *le loup a couvert*, *le loup a ligné la louve.*

Quand ils ont des louveteaux, on doit dire, *c'est une portée de jeunes loups.* Elle est ordinairement de cinq, six & sept, la moindre est de trois.

On dit *la tête*, *les dents*, *la peau* du loup.

Les tettes d'une louve se nomment *ses alletes.*

Les égratignures qu'ils font à la terre avec leurs piés s'appellent *déchaussures;* on dit, *le loup a déchaussé en tel endroit.*

Sa couche se nomme *liteau.*

On dit *les piés du loup*; quelques-uns les ont voulu appeller *traces ;* on dit aussi *grands piés de loup*, *grandes voyes de loup*, *grandes allures.*

Lorsque l'on voit le loup que l'on chasse, on crie, *velelau*, *velelau*, *harlou chiens harlou*, *veleci aller*, *veleci aller.*

On dit *hurlement de loup*, *hurler les loups*, c'est pour les faire venir à soi, afin de les tirer le soir.

Placer les levriers *aux accourres*, c'est les poster dans un endroit, ou entre deux buissons, de l'un desquels le loup doit sortir pour entrer dans l'autre.

Maniere de distinguer par le pié un loup d'avec une louve.

Le loup a le pié plus grand & plus gros que la louve. Lorsque le loup est jeune, son pié (*fig.* 1. du bas de la Planche V) s'élargit en marchant; & quand il devient vieux, il a le pié serré devant & derriere, les ongles gros, longs & serrés, le talon gros & large, & le pié de devant toujours plus gros que celui de derriere : lorsque le loup va d'assurance, c'est-à-dire, lorsqu'il va son pas ordinaire, il met ordinairement le pié de derriere dans la voie ou piste du pié de devant. Il est aisé d'en juger par des tems humides, ou en hiver sur la neige; mais quand il va le trot, le pié de derriere est toujours à trois doigts de celui de devant. Pour la louve, elle a le pié plus long & plus étroit que celui du loup, le talon plus petit & serré, & les ongles plus menus; c'est en observant ces différences, que le veneur pourra connoître s'il est sur la voie d'un loup ou d'une louve.

Fig. 1. Piés de jeune loup.
A, pié de devant.
B, pié de derriere.
2. Piés de jeune louve.
A, pié de devant.
B, pié de derriere.
3. Piés de vieux loup.
A, pié de devant.
B, pié de derriere.
4. Piés de vieille louve.
A, pié de devant.
B, pié de derriere.
5. Pié de renard.
6. Pié de blaireau.
7. Pié de lievre.
8. Pié de lapin.
9. Pié de chat.

Les airs notés qui occupent le reste de la Planche, ainsi que le bas des Planches précédentes, servent dans les occasions qui sont marquées au-dessus.

Equipage de chasse pour le loup.

Il n'est pas nécessaire de faire de grands frais pour cet équipage; car vingt-cinq ou trente chiens suffisent. Il faut qu'ils soient de bonne taille, de poil gris & marqués de rouge aux yeux & aux joues; c'est à ces marques que l'on connoît le plus ou le moins d'ardeur qu'ils peuvent avoir; on doit avoir aussi six ou huit laisses de grands levriers bien choisis & quelques bons doguins. Ils s'animent les uns les autres & donnent sur le loup avec plus de vigueur. Il faut sur-tout un bon piqueur, deux valets de limiers, deux valets de chiens, & un bon valet pour la conduite des levriers.

On ne peut avoir de trop bons limiers pour chasser le loup, il faut qu'ils soient hardis, vifs, pleins d'ardeur. Lorsqu'ils ont toutes ces qualités, on en retire un double avantage; car outre celui qui résulte de la chasse même, ils servent encore à former d'autres chiens. Un bon veneur sera prudent, par rapport au service qu'il exige de ses chiens, & il doit extrêmement les ménager; car la chasse du loup est plus fatigante pour les limiers que toute autre chasse; le loup est naturellement fin, rusé, méfiant; dès qu'il sent qu'on lui en veut, il est toujours sur pié; & lorsqu'une fois il se voit poursuivi, il change de demeure & fait des traites extrêmement fatigantes pour ceux qui le poursuivent; il est donc à propos, pour ménager les limiers, de les faire servir

vir alternativement : un jour de repos leur donne une ardeur nouvelle & met les veneurs en état de chasser avec plus de satisfaction.

De la quête du loup.

On fait la quête du loup différemment, selon la différence des saisons : si c'est en hiver, il faut aller au bois quelque tems avant le lever du soleil, parce que c'est à-peu-près dans ces tems-là que les loups y rentrent : en été l'on n'a pas besoin d'y aller de si bonne heure, parce que ces animaux s'arrêtent souvent dans les blés, & ne reviennent au bois que vers le haut du jour ; c'est pourquoi sans trop se presser il suffit de faire deux fois les devans du bord des buissons du côté des blés, & si l'on n'en rencontre point, il sera bon en s'en retournant de prendre les devans du côté du bois qui est vis-à-vis des blés.

Il y a bien de la différence entre la quête du loup & celle du cerf. Celui-ci demeure long-tems dans les buissons, quelquefois même il n'en sort point pour faire sa nuit dans les gagnages; mais le loup fait tout le contraire, la faim (comme on dit) le chasse hors du bois, & comme il ne vit que de carnage il s'approche souvent des fermes, des villages & même des villes, & il se jette sur ce qu'il rencontre. Si par hasard il s'arrête long-tems dans un buisson sans en sortir même pendant la nuit, ce n'est que lorsqu'il a attrapé quelque bête fauve qu'il s'occupe à dévorer.

Lors donc que le veneur sera arrivé au bord de sa quête avec son limier, il tiendra le trait déployé tout prêt, & fera aller son chien devant lui plus d'une demi-longueur de trait, toujours en le caressant & en disant, *va outre ribaut hau mon valet ; hau lo lo lo lo, veleci, veleci aller mon petit.* Il est bon de répéter souvent ces termes, parce que rien n'anime plus le chien & ne l'encourage mieux à suivre. Il faut bien prendre garde que le limier ne sur-alle quelque loup qui seroit rentré dans le buisson par quelque coulée, ou par de grands chemins sur l'herbe, & lorsqu'on remarque que le chien fait mine de se rabattre, & qu'il met le nez ou à des branches, ou à des touffes d'herbe, on aura soin de le r'animer; parce que les chiens naturellement n'ont pas beaucoup d'ardeur pour le loup, & ils en rabattent toujours assez froidement : d'ailleurs le sentiment du loup ne dure qu'environ deux ou trois heures, & pour venir à bout de le détourner, il ne faut pas qu'il aille plus de deux heures : autrement les limiers ont de la peine à emporter les voies, sur-tout si c'est dans un chemin frayé ; car lorsqu'il fait route sur l'herbe, ou à-travers des bruyeres, il laisse plus de sentiment après lui, parce qu'il touche alors du corps & des jambes à ce qu'il rencontre, ce qui aide les limiers à la poursuite.

Lorsque le veneur s'apperçoit que son chien se rabat d'un loup, il doit lui parler en ces termes : *qu'est-ce là mon valet, hau l'ami après, veleci il dit vrai*, & il les répétera souvent pour animer le limier qu'il suivra toujours, soit au long du chemin, soit dans le faux-fuyant; on ne sauroit faire trop de diligence dans cette occasion ; parce qu'il est toujours à craindre que les voies ne vieillissent & que le limier ne les abandonne au premier carrefour où le loup auroit donné. Il est à observer que lorsque le loup passe un carrefour, il s'y arrête toujours quelque tems, soit pour y fianter, soit pour y pisser contre quelques genets ou quelques souches d'herbe : aussi-tôt après il se déchausse, c'est-à-dire, il gratte la terre & en enleve la superficie de la largeur de quatre piés en grattant avec ses ongles en arriere sur l'herbe ; ensuite il reprend le chemin & perce quelquefois bien loin ; quelquefois aussi il cherche à ruser ; & au lieu de suivre le chemin, il en reprend un autre & tourne du côté du fort pour y rentrer. Il saisit pour cela le premier faux-fuyant qu'il rencontre, ou quelque coulée favorable, ce qui arrive principalement lorsque la terre est mouillée, c'est alors que le veneur doit avoir soin de dresser le chien sur les voies, environ d'une demi-longueur de trait, & de bien caresser son limier pour l'animer toujours de plus en plus ; s'il est encore matin, il pourra briser les voies à petit bruit & se retirer secretement pour prendre de grands devans. Il faut observer que pendant ce tems-là le chien ne sur-alle point le loup, soit par quelque faux-fuyant, soit par des clairieres par où il auroit percé jusqu'au fort ; car les loups ont différentes allures, selon qu'ils sont plus ou moins affamés. Lorsque la faim les tient, ils sont sur pié presque sans cesse & vont toujours en avant jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé à manger ; mais quand ils sont rassasiés, ils se retirent souvent dans le premier fort qu'ils rencontrent, pourvû qu'ils y trouvent de quoi faire leur demeure, comme des houx, des fougeres ou d'autres grandes herbes.

Si le veneur est au bois un jour de chasse, il se contentera de s'assurer que le loup est entré dans le fort, il cherchera à découvrir la petite avenue, ou la clairiere par laquelle il peut être entré, il caressera bien son limier, le brisera ensuite à l'entrée du fort, & prendra les devans ; après qu'il se sera bien assuré d'avoir détourné le loup, il se retirera à l'assemblée pour y faire son rapport ; mais si le veneur n'avoit d'autre dessein que d'exercer son chien, ou s'il y avoit long-tems qu'il n'eût lancé le loup, il pourroit aussi-tôt qu'il l'a détourné revenir aux brisées prendre les voies, puis pousser & lancer le loup & suivre les voies jusqu'au liteau en caressant son limier, & en lui parlant toujours dans les termes rapportés ci-dessus. Si le limier est jeune, on s'appercevra que son ardeur se rallentira aux approches du liteau, parce que le sentiment du loup inspire naturellement de la crainte aux chiens, & il y en a très-peu qui osent d'eux-mêmes se mettre à le suivre ; mais c'est alors qu'il faut lui parler beaucoup pour l'animer, l'enhardir & le faire suivre, & lui faire bien des caresses sur les voies. Pour ce qui est du liteau, il faut savoir que les loups en changent suivant les différentes saisons ; par exemple en été ils se mettent dans une place découverte sur de grandes herbes où le soleil donne un peu ; mais si c'est en hiver dans un tems un peu rude, ils se retirent dans les plus grands forts & dans des bois épais sur des bruyeres ou sur des fougeres. Il est rare qu'ils se mettent sous des futaies, à moins qu'il ne s'y trouve de gros buissons ou des fougeres très-épaisses.

A quoi on peut reconnoître que le limier rabat du loup.

Il est très-difficile de revoir la piste du loup, à cause de sa grande légéreté ; à peine laisse-t-il après lui de traces de ses allures, excepté en hiver dans le tems de la gelée blanche, & en été lorsqu'il y a beaucoup de poussiere. Dans tous les autres lieux on va pour ainsi dire au hasard, & à moins que d'être depuis long-tems exercé à la chasse, on fait souvent bien des pas inutiles : il est cependant des indices par le moyen desquels on peut découvrir où tendent les mouvemens du limier, & par conséquent discerner si c'est un loup ou un autre animal dont le chien veut se rabattre ; ainsi en observant bien la façon de faire de son limier, on remarquera que si c'est d'un loup qu'il se rabat, il ne manquera pas d'aller sentir les branches ou les herbes que le loup

aura touchées, & tout de suite il se mettra en devoir de suivre. Si le loup va de bon tems, & que le chien en veuille un peu, on le verra suivre assez gaiement, pourvû que l'on ait soin de l'animer de tems en tems sur les voies; mais si le loup est rentré de grand matin, & qu'on n'en rencontre pas de bonne heure, le limier ne pourra pas en emporter les voies, sur-tout si le loup perce & va demeurer un peu loin; car il faut qu'un chien ait un nez excellent pour pouvoir détourner un loup qui iroit plus long-tems que deux heures & demie ou trois heures, & il faudroit, pour qu'il pût ne pas l'abandonner, qu'il n'y eût dans les buissons ni bêtes fauves ni chevreuils, ou que le limier eût été dressé à ne vouloir uniquement que du loup. Lorsque le veneur verra par la façon du chien que c'est du loup dont il s'agit, c'est à lui à tâcher de revoir si le loup est seul ou accompagné. Ordinairement ils vont deux ensemble; ce n'est que par un tems de beau revoir qu'on peut en distinguer le nombre & la qualité, & cela en examinant avec attention les voies, conformément à ce qu'on en a dit ci-dessus, en parlant de la différence des piés du loup & de la louve.

Maniere de faire le rapport du loup que l'on a détourné.

On voit qu'il n'est pas si aisé de connoître du loup que de toutes autres bêtes : il faut qu'un veneur ait par-devers lui beaucoup d'expérience, & qu'il soit bien connoisseur pour observer juste & se mettre en état de faire un rapport exact.

Voici comment se fait ordinairement le rapport.

Je crois avoir détourné un ou deux loups, ou bien un loup & une louve, ou plusieurs ensemble, selon les indices que l'on en a : ils viennent du côté de tel buisson, ou bien ils reviennent de la pâture du côté de tel village, ils ont fait tel abbatis de bêtes fauves que j'ai trouvées en les suivant, & de-là ils vont demeurer dans tel buisson. J'ai fait grande suite après, & comme je crois que leur droit chemin est d'aller du buisson où j'ai lieu de penser qu'ils demeurent, en tel autre buisson, il y a un beau détroit pour y faire l'accourre, & des lieux avantageux pour y placer les lévriers.

Maniere de placer les lévriers.

Les lévriers pour le loup sont partagés en trois laisses différentes, les uns s'appellent *lévriers* d'estric; les seconds, *lévriers* compagnons, que l'on appelle aussi *lévriers* de flanc; & enfin les *lévriers* de tête : il doit y avoir ordinairement deux laisses de chaque espece, & chaque laisse est de deux ou trois lévriers. On place d'abord les deux laisses d'estric au bord du buisson où les loups ont été détournés à-peu-près dans l'endroit où l'on imagine qu'ils pourront donner en sortant. Ces deux laisses doivent être séparées l'une de l'autre d'environ deux ou trois cens pas, plus ou moins, selon la situation du lieu. Chaque laisse doit être appuyée d'un cavalier qui aura soin de se cacher avec les lévriers dans le bord du bois à bon vent pour pousser les loups, quand les lévriers d'estric seront lâchés, & pour faire enfoncer dans l'accourre. A cinq ou six cens pas de ceux-ci, environ à moitié chemin entre les deux buissons doivent être postés les lévriers compagnons; on place les deux laisses de ceux-ci vis-à-vis l'une de l'autre, de façon que le passage du loup soit entre deux. On doit avoir l'attention de tenir ceux-ci encore plus cachés que les autres, de peur que les loups ne les apperçoivent, & les valets de chiens attendront pour les lâcher que le loup soit prêt à passer. Enfin les lévriers de tête doivent être placés près du buisson où l'on croit que le loup doit se rendre : & lorsqu'on le verra s'approcher, poursuivi par les autres chiens, il faut s'avancer avec les lévriers de tête, la laisse détachée pour les lâcher à l'arrivée du loup. Ces derniers qui sont plus grands & plus furieux que les autres, réduisent bientôt le loup aux dernieres extrémités; les valets de chiens doivent alors appuyer les limiers, & s'approcher au plutôt du loup. Dès que les chiens le tiendront, ils auront soin de se munir de gros bâtons courts pour fourrer dans la gueule du loup aussi-tôt qu'ils seront à portée de le faire, parce que cet animal ne lâchant point prise dès qu'il tient quelque chose dans sa gueule, le bâton qu'on lui présente garantit les chiens des blessures qu'il pourroit leur faire. Les veneurs se serviront ensuite de leur couteau de chasse, & ils observeront en s'approchant du loup pour le percer, d'avoir toujours une main sur la pointe de leur couteau, de crainte de blesser les chiens. J'en ai vu souvent d'estropiés faute de prendre cette précaution. Quand on trouve le moment favorable de percer le loup, on lui fournit le coup à-travers le corps, près de l'épaule.

Maniere de chasser le loup avec les chiens courans.

Pour bien faire cette chasse, il faut avant toutes choses placer les lévriers comme on l'a dit au paragraphe précédent. On postera ensuite au bord du buisson du côté que l'on ne veut pas que les loups sortent, une douzaine d'hommes ou environ, à chacun desquels on donnera une cresselle pour s'en servir dans l'occasion. On aura soin de les ranger à soixante pas l'un de l'autre, plus ou moins, selon la largeur du buisson. Lorsque tout sera prêt, le commandant donnera l'ordre, & à l'instant on menera les chiens aux brisées pour les y découpler. Le piqueur appuyera les chiens sur les brisées dans les forts, afin de les faire quêter, & il les conduira toujours sur les voies du côté que l'on croira que les loups vont demeurer, en les animant continuellement par les cris de *hala ila la tayau*, *velleci aller*; il sonnera de tems en tems pour les faire quêter, peut-être le bruit des chiens fera-t-il sortir le loup du liteau long-tems avant qu'ils arrivent, mais quelquefois aussi il attend que les chiens soient près de lui, pour prendre la fuite. Alors si le veneur l'apperçoit, il doit crier aux chiens en ces termes : *Velelau velelau*, *harlou*, *harlou*, *velleci aller.* Il sonnera ensuite pour faire prendre les voies, & après il leur criera, *harlou*, *chiens harlou*, *veleci aller.* Et lorsque les chiens auront pris les voies, ils ne manqueront pas d'aboyer le loup & de le chasser avec chaleur; alors le piqueur sonnera pour chiens, afin de les animer de plus en plus.

Le loup ainsi poursuivi fera peut-être quelques tours dans le buisson avant que de sortir, afin de prendre le vent pour fuir; mais alors ceux qui seront placés aux défenses se serviront de leurs cresselles dont le bruit empêchera le loup de sortir de ce côté-là, & on ne lui laissera pour toute sortie que l'accourre à bon vent. Pendant que le loup est ainsi en suspens sur la voie qu'il doit prendre, les chiens le presseront toujours vivement appuyé du piqueur qui criera sans relâche : *Ha il fuit la chiens*, *il fuit la ha ha.* Ensuite il sonnera deux mots, & recommencera à crier : *Hou*, *velleci aller*, *velleci aller.* Enfin le loup se voyant pressé par les chiens, par les cris des chasseurs, & par le bruit de ceux qui sont aux défenses, prend le parti de fuir par l'endroit où il n'entend point de bruit qui est précisément l'endroit de l'accourre. Il s'arrête un instant au bord du bois, pour regarder s'il n'y a personne, & il part tout de suite pour passer la plaine. On le laisse avancer environ une centaine de pas, & à l'instant on lâche

après lui les lévriers d'estric, & ensuite les autres dans le même ordre dont on a parlé ci-dessus: deux cavaliers piquent en même tems après lui, pour l'obliger à s'avancer dans l'accourre; car il est très-important que le loup y donne, sans cela il seroit manqué, parce que l'on n'entreprend guere de forcer le loup à la course. Il faudroit, pour y réussir, être bien sûr de ses relais, que les chiens fussent dressés uniquement pour le loup, ou qu'il n'y eût dans la forêt ni bêtes fauves, ni sangliers; encore cette espece de chasse seroit-elle longue & pénible, parce que les loups sont bien en haleine en quelque tems que l'on veuille les courre, & tiennent quelquefois les chiens pendant six ou sept heures de suite: c'est pourquoi l'on ne s'avise guere de vouloir les forcer à la course. Les lévriers placés aux accourres abregent beaucoup cette chasse, & la rendent aussi bien plus amusante pour ceux qui en sont spectateurs.

Aussi tôt qu'on a pris un loup, il faut l'abandonner aux chiens courans qui arrivent presque à l'instant, parce qu'autrement les lévriers se jetteroient sur les chiens: il est donc à propos de les retirer promptement, & de les remettre en laisse pour retourner en requêter un autre; car il est facile de prendre plusieurs loups dans un même jour. Lorsqu'on a ce dessein, il faut que chacun reprenne son poste exactement; pour ceux qui sont placés aux défenses, ils ne doivent point quitter leur place qu'ils n'en ayent ordre.

Losque le loup est à sa fin, on sonne sa mort par trois mots du gros ton de la trompe; on met pié à terre, on caresse les chiens pour les exciter à le fouler. C'est au premier piqueur à lever le pié droit de la bête qu'il va présenter au commandant de l'équipage.

Maniere de courre la louve & les jeunes loups.

On observe à-peu-près les mêmes choses à la chasse de la louve qu'à celle du loup; même façon de poursuivre, mêmes cris: mais pour ce qui est des jeunes loups, on les chasse plus hardiment; on va les attaquer jusques dans leurs forts avec les chiens. Aussi-tôt que les chiens les ont trouvés, la peur les saisit, ils s'écartent de côté & d'autre, sans cependant quitter le buisson. Alors les chiens les chassent selon qu'ils les rencontrent dans les forts. Le piqueur doit suivre & appuyer ses chiens par trois mots du premier grêle de sa trompe, & leur parler vivement dans ces termes: *Harlou, harlou, hou velleci.* Cela rechauffe les chiens & les enhardit, on verra même qu'ils reprennent de nouvelles forces, & qu'ils se jettent avec ardeur sur les jeunes loups. Lorsqu'ils les ont mis à bout, le veneur les acheve avec le couteau de chasse, toujours avec la précaution dont on a parlé ci-dessus, de peur de blesser les chiens.

S'il y avoit dans la meute de jeunes chiens qui n'eussent point encore chassé, on pourroit les faire commencer par la chasse des jeunes loups en les joignant avec de vieux chiens bien dressés. Ils apprendroient promptement, & seroient bientôt en état de chasser. Il faut dans ces commencemens les animer & les encourager en les caressant souvent de la main; & lorsque les jeunes loups sont pris, il faut les en faire approcher & les faire fouler avec les autres.

La chasse finie, on sonne la retraite, on rassemble tous les chiens, & l'on emporte les loups qu'on a pris.

Curée du loup.

La curée du loup se fait bien différemment de celle des cerfs, chevreuils & autres bêtes qu'on abandonne aux chiens sur le champ. Le sentiment du loup est extrèmement fort, & les chiens n'en goûteroient point si l'on n'avoit soin de le leur déguiser. On a même remarqué que des chiens qui avoient assez d'ardeur pour suivre le loup à la chasse, n'osoient en approcher pour le fouler lorsqu'il étoit pris; ce n'est qu'avec beaucoup de précaution & des caresses souvent réitérées qu'on peut avec le tems vaincre l'aversion qu'ils ont pour la chair de cet animal. Voici de quelle façon on s'y prend pour la curée.

Il faut d'abord dépouiller le loup, le vuider & lui lever la tête que l'on doit couper par le nœud du coup: on y laisse la peau & les oreilles: on partage ensuite les quatre quartiers que l'on fait rôtir avec le corps dans un four bien chaud. Pendant que le tout se rôtit, on met dans un ou plusieurs baquets quantité de petits morceaux de pain, on jette par-dessus les quartiers du loup que l'on coupe par petits morceaux au sortir du four; ensuite on verse par-dessus le tout une grande chaudiere d'eau bouillante, dans laquelle on aura mêlé pendant qu'elle chauffoit trois ou quatre livres de graisse, & l'on remue bien le tout ensemble. Lorsqu'on voit que tout est bien trempé, on renverse ce qui est dans les baquets sur un drap de grosse toile faite exprès, & on remue encore une fois, afin que ce mélange qui est encore un peu chaud, soit en état d'être mangé par les chiens.

Lorsque tout est prêt pour la curée, le premier piqueur prend les houssines de la main du premier valet de chiens, il en présente deux au commandant de l'équipage, qui en donne une au seigneur auquel il appartient; on en donne aussi par ordre à tous ceux qui sont présens à la curée, selon la qualité de chacun. Les houssines distribuées, on ouvre le chenil, & les piqueurs sonnent la curée, comme on l'a observé dans les autres chasses. On tient pendant ce tems-là la peau & la tête du loup devant les chiens, afin qu'ils s'accoutument à cet animal. Après qu'ils ont mangé la mouée, on leur présente à trente pas de-là le corps du loup rôti, auquel on a rejoint la tête. Le meilleur moyen de leur en faire manger est de le leur montrer au bout d'une fourche, & de les animer de la voix & de la trompe: ils ne manqueront pas de se jetter dessus à l'envi l'un de l'autre.

Cette curée est pour l'hiver; pour l'été, il y a quelque différence: on en fait rôtir de même les quatre quartiers que l'on coupe par morceaux; mais au lieu d'eau bouillie avec de la graisse, on prend deux ou trois seaux de lait, dans lequel on met quantité de morceaux de pain bien menus ou de la farine d'orge; on mêle le tout ensemble, & on leur présente cette mouée de la même façon que la premiere. Les chiens en mangent volontiers, & elle est très-rafraichissante pour eux: on leur donne ensuite le corps à manger, comme on vient de le dire.

PLANCHE VI.

Chasse du renard, &c.

La vignette représente l'usage de plusieurs piéges pour prendre les renards, loups, *&c.* Elle est aussi tirée de Rhidinger.

Fig. 1re. représente une fosse couverte d'une trape circulaire ou quarré mobile, sur un axe horizontal. Cette trape doit être couverte de mousse, d'herbes, *&c.* ensorte qu'elle soit à-peu-près semblable au sol des environs: on doit aussi fermer les côtés de la fosse, vis-à-vis les extrémités de l'axe; enforte que la trape étant placée dans une coulée, les renards ou loups ne la puissent

traverser que dans le sens où elle est mobile. En cet état, il faut placer une poule vivante au milieu de la trape, & l'y attacher. Si alors il vient un renard ou un loup pour la dévorer, à peine aura-t-il passé le bord de la trape que sa pesanteur la fera enfoncer, & l'animal tombera dans la fosse où il demeurera enfermé, la trape reprenant tout de suite la situation horizontale. On voit dans la figure un renard qui tombe dans la fosse, & plusieurs autres qui le regardent.

2. Autre fosse découverte pour le même usage. Sur le bord de la fosse & dans l'alignement de la coulée où on la suppose placée, on établira une planche en équilibre, ensorte qu'une des extrémités réponde au centre de la fosse. C'est à cette extrémité que l'on placera la poule; & un renard ou un loup venant pour s'en saisir, & ne trouvant d'autre chemin que la planche, l'animal passera dessus, & tombera dans la fosse d'où il ne pourra sortir : là on pourra le fusiller à son aise.

3. Autre piege, nommé *traquenard*, pour prendre les loups ou les renards. On ajuste ce piége avec un morceau de charogne, suivant la sorte d'animal que l'on espere y prendre. *Voyez les Pl. suiv.*

4. Autre sorte de piége ou d'hameçon que l'on suspend à quelques branches d'arbre. On ajuste ce piége avec quelque morceau de charogne ; & l'animal vorace venant pour s'en saisir, engueule la barre inférieure du piége, laquelle étant tirée en en-bas, laisse détendre la piece supérieure qui est poussée par un ressort. Cette piece terminée par deux crochets aigus, tombe sur le nez de l'animal qui ne peut s'en débarrasser, & y demeure ainsi suspendu. On voit dans la figure un renard pris, & le second qui saute après l'appât.

On chasse aussi le renard avec des chiens. Cette chasse, outre qu'elle se fait à peu de frais, & qu'elle est assez divertissante, est extrémement nécessaire; car cet animal fait un degât étonnant de gibier dans les endroits où il se retire. Il prend les lapins au gîte, il déterre les petits lapreaux dans les garennes & les dévore; il découvre les nids de perdrix, les surprend sur les œufs, mange les perdreaux, quand il en trouve, & se jette même sur les levreaux dans les plaines. Cet animal est fort vîte & court bien; il est très-adroit d'ailleurs, & quand il guette sa proie, il est bien rare qu'il la manque. Il est encore plus redoutable lorsqu'il a famille; car il va dans les fermes & dans les villages, & s'il trouve de la volaille, il ne manque pas de se jetter dessus, & l'apporte à ses petits dans son terrier. Lorsque ses renardeaux sont un peu forts, il les mene au long des haies pour leur apprendre à y attraper oiseaux ou gibier, & pour les former de bonne-heure à l'art d'attraper leur proie.

Il est donc important, pour se conserver le plaisir de la chasse du lievre & de la perdrix, de détruire ces animaux qui ne s'attachent qu'à nous les enlever. Il est inutile de vouloir les forcer avec des chiens courans : les braques suffisent. Dès que le renard est chassé par les chiens, il court au plus vîte à sa taniere pour s'y terrer ; mais pour l'attraper, voici ce qu'il faut faire.

Il faut d'abord chercher les terriers, dans les bois & dans les buissons où ces animaux vont se retirer, & lorsqu'on en a découvert, il faut s'y transporter de grand matin, même avant le jour, c'est-à-dire, avant que les renards soient rentrés dans les bois, & faire bien boucher les terriers. Cependant les chasseurs se dispersent ; les uns montent sur des arbres pour les guetter au passage ; d'autres s'embusquent auprès des terriers ; & il faut que ceux qui choisissent ce poste, soient bons tireurs, parce que c'est l'endroit le plus sûr pour les rencontrer. Lorsque tout le monde est posté, un valet va découpler les chiens pour les faire quêter, afin de lancer ensuite les renards. Les chiens d'ordinaire aiment à les chasser, parce qu'ils ont assez de sentiment & qu'ils ne rusent pas comme les lievres. En effet, ils percent toujours, ils battent un buisson d'un bout à l'autre, & à plusieurs fois, retournant souvent à leurs tanieres pour s'y terrer; c'est là que les chasseurs, pour peu qu'ils tirent bien, ne les manquent guere. Lorsque le renard est tué, on le fait fouler aux chiens, pour les animer à le mieux chasser dans la suite.

On peut encore, si l'on veut, détruire les renards sans les chasser. C'est ordinairement vers la fin d'Avril & au commencement de Mai que ces animaux forment leur ménage : ils cherchent dans ce tems-là des terriers commodes; ils les préparent eux-mêmes, & les nettoyent afin d'y être plus à leur aise. Lors donc qu'on aura remarqué ces terriers, on préparera de petites boules composées de noix vomiques nouvelles. Ensuite on prendra un poulet mort ou un pigeonneau, que l'on plumera, en le fletrissant le moins qu'il sera possible : on le fendra pardessus le dos, sans y toucher de la main; & avec un petit bâton on introduira ces petites boules, en les enduisant un peu de graisse, dans le corps du poulet ou du pigeonneau, qu'on ira porter à l'entrée du terrier. Les renards ne maqueront pas de le prendre & de le manger : ils mourront sûrement, & par ce moyen on sera délivré de toute la portée.

Jusqu'ici nous avons extrait ces explications, du Traité de la venerie du sieur de Chappeville, gentilhomme de la venerie du roi.

Bas de la Planche.

Plan d'un chenil propre à contenir tout ce qui concerne un grand équipage de chasse.

Le chenil que nous proposons, consiste en une grande cour entourée de bâtimens sur deux faces, & fermée sur les deux autres par deux murs de clôture, au milieu desquels il y a une grille. Dans le milieu de cette cour est un bassin avec jet-d'eau qui est entouré de quatre pieces de gazon. Les deux corps de bâtimens sont terminés par quatre pavillons, dans lesquels sont les logemens des piqueurs, des valets de limiers, valets de chiens, *&c.* aussi-bien que le fournil où on fait le pain qui sert de nourriture aux chiens. L'étendue du rez-de-chaussée est divisée en plusieurs chambres dans lesquelles sont les différentes meutes destinées soit pour le cerf, chevreuil, sanglier, loup & le vautrait, composées les unes de grands levriers, levriers, dogues, *&c.*

A, porte d'entrée.

B, une des chambres du chenil.

CCC, tolas *ou* lits des chiens, sur lesquels on étend de la paille fraîche.

D, cage de fer au-dessus de laquelle est le logement du valet de chiens : c'est dans cette cage de fer ou retranchement que l'on fait entrer les chiens qui sont trop gras, pendant que les autres mangent une partie de la mouée.

F, cuvette *ou* fontaine où les chiens vont boire.

GG, escaliers pour monter à l'étage au-dessus qui sert de logement.

HH, passages fermés par une grille pour entrer dans le chenil.

Les autres salles sont distribuées de la même maniere.

PLANCHE VII.

La vignette représente l'intérieur d'une des salles du chenil, laquelle est décorée de sculptures représentant, soit des têtes de cerf ou sanglier, *&c.* A, porte d'entrée. CC, tolas. D, cage de fer où on enferme les chiens gras. B, supente où couche le valet de chiens.

Ce

Ce font les valets de chiens ou des gardes-chaffes qui font ordinairement chargés de l'éducation des chiens : or voici la maniere.

Maniere de bien élever, de dreffer les chiens d'arrêt, de les mettre au commandement, de les faire chaffer de près, de leur faire arrêter le gibier, de leur apprendre à rapporter par force, fe tenir à cheval & aller à eau.

Au bout d'un mois ou de fix femaines, on retire les petits chiens de deffous la mere, & on les fait élever à la campagne dans des baffes-cours, parce qu'ils s'accoutument avec les beftiaux & les volailles.

Il y a deux efpeces d'animaux auxquels ils s'attachent ordinairement. Ils courent la volaille en jouant, & la tuent. Il eft aifé de les en corriger, fur-tout dans les commencemens, en les faifant fouetter ; mais le moyen le plus fûr eft de fendre un bâton qui foit long d'environ un pié, de paffer la queue du chien dans la fente du bâton, & de lier le bout qui eft fendu avec une ficelle, de maniere que la queue du chien fe trouve affez preffée, pour qu'il fente de la douleur. Il faut attacher à l'autre bout du bâton une poule par le gros de l'aile près du corps avec une ficelle, & lâcher le chien en lui donnant quelques coups de fouet. Le chien court de toute fa force, à caufe de la douleur qu'il fent à la queue, & comme la poule qu'il traîne bat de l'aile & crie, il croit que la douleur qu'il reffent eft caufée par la poule. A force de la traîner, il la tue ; & las de courir, il va fe cacher en quelque lieu de la baffe-cour. Alors on va lui détacher le bâton, & on lui bat la gueule avec la poule morte. Ordinairement cela les corrige la premiere fois ; mais ils ne fouffrent point qu'on le réitere plus de trois fois. L'autre animal auquel les jeunes chiens s'attachent & qu'ils courent, c'eft le mouton. Rien n'eft encore plus facile, que de leur faire perdre cette habitude. Il faut prendre un bélier, qui eft le mâle de la brebis, le plus fort que l'on peut trouver, & on le couple avec le chien. En les lâchant, on fouette le chien tant qu'on peut le fuivre. Ses cris font peur au bélier qui fuit de toute fa force & entraîne le chien. A la fin cependant il perd fa peur ; & ennuyé de traîner le chien, il le charge à coup de tête. En réitérant ce moyen, il n'y a point de chien qu'on ne corrige & qui ne fuie les moutons, quand il les rencontre.

Il y a trois fortes de chiens propres à dreffer pour arrêter les perdrix, les cailles & les lievres. La premiere efpece eft le *braque*, qui eft un chien ras de poil, bien coupé & fort léger. Il convient dans les plaines, parce qu'il réfifte à chaffer pendant la chaleur, & qu'il a dans ce tems le nez meilleur que tout autre chien. La feconde efpece eft l'*épagneul*, qui eft un chien plus chargé de poil que le braque : il convient mieux dans les pays couverts. La troifieme efpece eft le *griffon*, qui vient de Piémont & d'Italie : il a le poil hériffé & droit ; il eft très-docile, arrête plume & poil, va à l'eau, & chaffe de gueule toutes fortes de bêtes, comme le chien courant. La race en eft rare en France, & il eft très-difficile d'en trouver.

Il faut qu'un chien d'arrêt foit bien fait & léger, qu'il foit plus haut du devant que des hanches, qu'il ait l'épaule ferrée, le poitrail étroit, le col court & un peu gros, peu d'oreille & haute, le nez gros & ouvert, le pié de lievre, c'eft-à-dire long, étroit & maigre, ou bien fort court, rond, petit & maigre, la côte plate, le rein large, enfin que le fouet, quand il quête, rafe les jarrets en croifant. Les chiens qui ont le devant haut & le col court, portent le nez haut, & ne fouillent point, c'eft-à-dire qu'ils ne mettent point le nez à terre, & ils font toujours fort vîtes. Ces chiens conviennent dans les provinces où le gibier eft rare, parce qu'ils quêtent légerement & battent beaucoup de pays. Par cette raifon, ils trouvent plus de gibier que les chiens pefans, qui ne conviennent proprement que dans les terres confervées, comme font les plaifirs du roi.

Il eft important de ne pas commencer à dreffer un chien pour arrêter le gibier avant qu'on l'ait fait chaffer ; car, s'il porte le nez à terre & qu'il fouille, il eft inutile de l'entreprendre, ce fera toujours un mauvais chien d'arrêt. Il faut qu'il chaffe le nez haut, & qu'il en ait beaucoup.

On doit donc le mener pendant quelque tems, pour lui apprendre à connoître fon gibier & à quêter. Il court d'abord après tous les oifeaux, les corneilles, pigeons, *&c.* Il faut le laiffer faire fans lui rien dire, & bientôt il quitte cette habitude pour ne s'attacher qu'à la perdrix, qu'il s'ennuie pourtant à la fin de courre, auffi-bien que les autres oifeaux. Pour-lors il faut fonger à le mettre au commandement : & voici comment. On lui met un collier, & on lui laiffe traîner un cordeau de vingt ou vingt-cinq braffes de long ; on ne l'appelle jamais pour le faire revenir, qu'on ne foit en état de prendre le cordeau. Quand on le tient, pour-lors on appelle le chien. S'il perce & continue toujours fa quête, & qu'il donne dans le collier, on lui donne une facade en l'appellant, ce qui lui fait fouvent faire une culbute, le chien revient auffi-tôt à vous, & il faut bien le careffer. Il eft même à propos de porter dans un petit fac des os & d'autres friandifes pour les lui donner ; car c'eft une maxime indubitable que toutes les fois qu'un chien vient vous retrouver, lorfque vous l'avez appellé, il ne faut jamais manquer à le careffer, fur-tout quand on le veut bien dreffer.

Quand votre chien eft accoutumé à revenir lorfqu'on l'appelle, il faut l'accoutumer encore à croifer & barrer devant vous ; car rien n'eft plus defagréable qu'un chien qui perce fans ceffe en avant. Or voici comme il faut s'y prendre. Lorfqu'il perce, vous lui tournez le dos, & marchez d'un fens contraire. Quand le chien s'apperçoit qu'il ne peut vous voir, & que vous êtes trop éloigné, il vient vous chercher, pour lors vous le careffez, & vous lui donnez quelques friandifes. En continuant toujours cette manœuvre, le chien devient inquiet, craint de vous perdre, & ne quête jamais long-tems fans tourner la tête pour vous obferver, ce qui l'oblige à croifer devant vous. Vous en venez ordinairement à bout dans huit jours de chaffe. Le chien réduit à ce point, il eft tems au dreffeur de l'entreprendre pour le perfectionner. Il faut alors le mettre à l'attache, ne le déchaîner que pour lui donner à manger, & ne pas lui donner un morceau de pain qu'il ne l'ait bien mérité, ce qui fe fait de cette maniere. On le tient par la peau du col, on lui jette devant le nez un morceau de pain, en criant, *tout-beau* ; & lorfqu'il a été un moment devant, on crie, *pille* ; on lui laiffe prendre le pain, & on le careffe. Il arrive fouvent qu'il eft impatient, & qu'il fe jette fur le pain avant qu'on ait crié *pille* ; pour-lors on le corrige du fouet, mais avec modération, de peur de le rebuter. On le replace & on lui rejette du pain, on le flatte, afin qu'il comprenne ce qu'il doit faire quand on le careffe, & ce qu'il doit éviter quand on le fouette. On eft peu de jours à venir à bout de le faire garder. Quand on eft à ce point-là, on tourne tout-autour avec un bâton, on ajufte le pain comme fi l'on avoit un fufil, & on crie, *pille*. Il faut que le chien ne mange jamais qu'il n'ait gardé, foit à la maifon, foit à la campagne. Bientôt

... se fait une si grande habitude de rester quand il voit le pain, que de lui-même il s'arrête, sans qu'on crie *tout-beau.* On fait alors frire dans du sain-doux de petits morceaux de pain avec des vuidanges de perdrix, qu'on porte dans un petit sac de toile. On va dans la plaine, dans les chaumes, dans les terres labourées & les pâturages, on met plusieurs petits morceaux de pain frit; & pour en reconnoître la place, on met à côté de petits piquets fendus par le bout, auxquels on attache un petit morceau ou de papier, ou de carte. Quand cela est fait, on détache le chien, & on le mene toujours quêtant dans le vent, c'est-à-dire du côté que le vent souffle. Lorsqu'on remarque qu'il approche du pain, qu'il en a l'odeur, & qu'il va se jetter dessus, on crie *tout-beau*; s'il ne s'arrête pas, on le châtie. En deux jours il s'arrête de lui-même; alors on porte un fusil chargé d'un demi-coup de poudre, on ne tourne d'abord que peu de tems, & l'on tire au lieu de dire *pille.* A mesure qu'on continue cet exercice, on tourne plus long-tems, afin d'accoutumer le chien à ne pas s'impatienter, & à rester à son arrêt jusqu'à ce qu'on l'ait servi. Lorsque le chien est accoutumé à souffrir le coup de fusil & à arrêter indifféremment dans l'herbe, dans la terre labourée & dans le chaume, alors on le mene à la perdrix. On en a vu qui ne manquoient pas le premier arrêt, & qui en faisoient même vingt ou trente le premier jour. Il est de la derniere conséquence de tirer à terre devant le chien, & de ne jamais tirer en volant qu'il ne soit parfaitement dressé.

Il n'y a point de chien qui ne pousse quelquefois, sur-tout quand il va avec le vent. Il faut, dans ce cas, se donner bien de garde de le châtier, à moins qu'il ne courre les perdrix. S'il court après, il faut remarquer le lieu d'où elles sont parties, & y aller; le chien ne manque jamais d'y revenir, pour-lors on le châtie avec le fouet; mais cela se doit faire sagement & par degrés, autrement on le rebuteroit, surtout le chien timide, qui ne manque pas, quand on le châtie avec trop de violence, de quitter son arrêt, & de venir derriere vous, sans vouloir chasser davantage. Il y en a de rebutés qui ne font que marquer leur arrêt un instant, & passent tout droit. Il est extrèmement difficile de les remettre; il faut donc, si vous leur donnez un coup de fouet sur le corps, en donner deux à terre à côté du chien, le bruit du fouet le corrige suffisamment. On augmente le châtiment à mesure qu'ils sont incorrigibles, & on les remet au pain frit. Quand ils ne mangent que ce pain, il faut leur donner d'autre nourriture; car il faudroit trop de ce pain pour les nourrir. La chose est différente quand on les commence; car on ne leur donne que du simple pain, & on leur en fait garder tant que l'on veut, & même d'assez gros morceaux pour les rassasier.

Il y a des chiens qui quittent le dresseur à la chasse, quand il les châtie; voici un moyen infaillible pour les en corriger. On fait mettre en terre un pieu dans le milieu de la basse-cour, & on y attache une chaîne avec un collier. Lorsque le chien a quitté la chasse & est de retour, un domestique l'attache & lui donne une volée de coups de fouet: un quart-d'heure après, il recommence & lui donne en une heure trois ou quatre corrections pareilles. Il faut que le dresseur ne paroisse point quand on fouette le chien, & qu'il reste encore quelque tems après la derniere correction, afin que la colere du chien soit passée: alors il le vient trouver, le caresse beaucoup, le détache, lui donne quelques friandises, & le remene à la chasse. Il n'y a point de chiens à qui on ne fasse perdre cette habitude par cette pratique redoublée.

Quoiqu'on puisse dresser les chiens en tout tems quand la plaine est découverte, cependant le plus convenable est quand les perdrix sont couplées; elles tiennent alors davantage, & il est plus aisé de les appercevoir, parce que la terre est plus découverte. On distingue aisément le coq de la poule, en ce que la poule a la tête rase contre terre, & que le coq l'a haute & relevée; ainsi on est sûr de tuer le coq plutôt que la poule: ce qui fait qu'on ne détruit point le gibier d'une terre. Un coq suffit à plusieurs poules, & dans les compagnies il y a toujours plus de coqs; ce qui fait qu'on cherche à les détruire, c'est que plusieurs coqs courent la même poule qui déserte le pays à force d'être tourmentée; & lors de la ponte, elle fait un œuf en un endroit, un œuf en un autre, ainsi de suite; elle n'a jamais de nid, & à la fin il ne lui reste qu'un coq. On les nomme *des bréhanes.* Si l'on tire en volant dans le commencement de la pariade, le coq part toujours le dernier; au contraire si c'est sur la fin de leurs amours, au mois de Mai, le coq part le premier. Quand on veut faire arrêter deux chiens ensemble & les faire chasser de même, on leur fait arrêter le pain frit séparément, & puis ensemble. On met pour cet effet deux morceaux, & quand il y a un chien arrêté, on appelle l'autre que l'on mene derriere. Si l'un des deux prend les deux morceaux de pain, on en a à la main un troisieme qu'on lui jette. Pour la perdrix, on mene le chien qui n'en a pas de connoissance derriere celui qui est arrêté. Ils s'accoutument si bien à ce manege, que lorsqu'on crie *tout-beau*, le chien qui n'est point en arrêt vient de lui-même se ranger à côté ou derriere celui qui y est, & même il y vient sans entendre crier *tout-beau.*

S'il arrive que le chien court le gibier après qu'il a entendu le coup de fusil, voici le moyen de l'en corriger. Il faut lui laisser traîner un long cordeau, & être deux; pendant que l'un tourne, l'autre prend le cordeau, & s'approche du chien de quelques pas. Quand il veut courir les perdrix, il donne dans le collier, & essuie des sacades qui le corrigent en peu de tems. Voilà peut-être le moyen le plus sûr & le moins pénible que l'on ait pû imaginer pour dresser les chiens d'arrêt, & où il faut moins les battre. Rien n'est au-dessus de cette maniere. Il y a d'autres moyens que des gardes-chasse mettent en usage, & où ils sont deux ou trois ans pour faire un chien; mais rarement ils en dressent de bons, encore n'est-ce qu'à force de coups, de jeûnes & de fatigues. Ils méritent bien plus le nom de bourreaux que de dresseurs par de semblables pratiques.

Quand le chien a été mis au commandement, qu'il barre bien dans sa quête & qu'il arrête parfaitement, il faut le faire rapporter par force. On a un collier (*fig. 3. du bas de la Planche*) où il y a trois rangs de clous qui passent au-travers d'un cuir; la pointe perce le cuir, & passe en-dedans de trois ou quatre lignes de long. On met un autre cuir pardessus le premier, de même longueur & largeur, & on le coud sur l'autre, afin que la tête des clous qui est prise entre les deux cuirs, ne puisse pas reculer. Il faut que le collier soit juste de la grosseur du col du chien; on y attache deux anneaux de fer, un à chaque bout du collier pour y passer une corde qui se trouve doublée, parce que quand on vient à donner un sacade pour piquer le col du chien, le collier doit se fermer; & en lâchant la main, il doit s'ouvrir. De plus, il faut avoir un morceau de bois de huit à neuf pouces de long qui soit quarré, & de huit à neuf lignes d'épaisseur, *fig. 4.* On y fait des crans en maniere de scie. On le perce de deux trous en travers à chaque bout, pour y passer quatre petites chevilles en croix, un peu plus grosses qu'une plume à écrire, de sorte qu'en jettant le bâton à

terre, les chevilles le soutiennent, & qu'il se trouve élevé d'un bon pouce de terre, cela sert à donner plus de facilité au chien pour l'engueuler lorsqu'on l'appelle à terre. On met le collier au col du chien, & l'on prend le bâton quarré dont on lui scie les dents de devant la gueule, ce qui l'oblige d'ouvrir. Alors on pousse dedans le bâton ; mais il faut prendre garde de ne le point blesser. On met la main gauche sous la mâchoire du chien pour l'empêcher de rejetter le bâton, & de la main droite on le flatte sur la tête, en lui disant *tout-beau*. Quand on retire ses mains, le chien jette le bâton à terre ; il faut, dans ce cas, secouer le collier pour le châtier, on recommence à lui scier les dents, & à faire comme auparavant. Le chien voyant qu'on le punit quand il ne garde pas le bâton, & qu'au contraire on le caresse quand il le garde, s'accoutume enfin à le garder tant qu'on veut, & ouvre aisément la gueule quand on lui présente le bâton ; il s'agit alors de le lui faire prendre de lui-même, il faut le lui présenter en disant, *pille*, *apporte* ; & en le caressant beaucoup, & en même tems on lui donne de petites sacades pour le faire avancer. Si l'on voit qu'il s'avance de lui-même & qu'il prenne le bâton, il faut lui faire toutes sortes de caresses, même lui donner des friandises. Il y en a peu qui en veuillent manger ; mais ce qui leur fait plus de plaisir, c'est de leur ôter le collier. Quand un chien allonge la tête d'un pouce & prend le bâton, il est dressé ; car une demi-heure après il le prend à terre, & on lui dit toujours, *pille*, *apporte*. Pour le faire venir à soi, on lui dit, *apporte ici* ; *haut*, pour le faire monter sur soi, en l'aidant de sacades légeres.

Lorsqu'il apporte le bâton avec la derniere obéissance, on lui fait apporter tout ce que l'on veut, un gant, des ailes de perdrix cousues sur un rouleau de linge pour imiter la perdrix, une peau de lievre remplie de foin. Quand il rapporte tout sans rien refuser, on peut le mener à la chasse & lui faire rapporter la premiere perdrix que l'on a tuée ; mais il faut porter le collier qu'on lui donne en cas qu'il refuse d'obéir. Quand il a rapporté deux ou trois fois, il ne fait plus de difficulté, & pour lors il est parfait.

On peut encore apprendre aux chiens à aller en trousse ; cela est avantageux quand on fait une longue route, parce que votre chien ne se fatigue pas, & qu'il est toujours en train de chasser. Il faut être monté sur une rosse ; un cheval vigoureux ne conviendroit pas. Vous attachez autour de vous une corde ou une chaîne que l'on met au collier du chien, qui est derriere vous du travers, la tête du côté de votre épaule droite ; vous tenez de la main droite un fouet ou une gaule. Si-tôt que le cheval fait un pas, le chien veut se jetter à terre & demeure pendu à la chaîne. Pour-lors vous lui donnez le long du corps une volée de coups de fouet, & le reprenez pour le remettre en trousse ; quand il a essuyé cinq ou six corrections, il ne se jette plus. De cette sorte il s'accoutume peu à-peu à se tenir à cheval. Quand il y est accoutumé, si vous le détachez & le laissez chasser dans une longue route; dès qu'il est las, il vient sauter sur votre botte pour vous demander à être remis en trousse, & il s'y tient enfin sans être attaché. Il faut que le collier soit large, pour faciliter au chien la respiration lorsqu'il est suspendu.

Si l'on veut dresser un chien pour aller à l'eau, il faut lui jetter un bâton à un ou deux piés loin du bord de l'eau, & choisir pour cela l'été, lorsque l'eau est chaude. Le chien va dedans jusqu'à demi-jambes, & peu-à-peu on jette le bâton de plus loin en plus loin. Lorsqu'on a une piece d'eau, on y met un canard, après lui avoir coupé la plume d'une des ailes, afin qu'il ne puisse partir & s'envoler ; on anime le chien en jettant des mottes de terre au canard, & tirant des coups de fusil à poudre. Lorsque le chien s'est jetté à l'eau & nage après le canard, il ne faut pas le rebuter ; mais tuer d'un coup de fusil le canard, afin que le chien le rapporte. Il n'a pas reçu plusieurs leçons de cette sorte, qu'il va parfaitement à l'eau. Il est inutile de dresser un chien pour la chasse à d'autres choses. Il y a mille singeries qu'on leur peut apprendre, mais qui ne conviennent qu'à un chien qu'un maître qui n'est point chasseur garde pour s'amuser. De tout ce qu'on vient de donner dans ce mémoire, il n'y a rien qui n'ait été éprouvé plusieurs fois, & qui n'ait toujours réussi. Il n'est pas possible d'imaginer rien de plus sûr.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Couple, corde de crin qui sert à accoupler deux chiens ensemble, le nœud coulant de chaque côté est arrêté par un nœud simple.

2. *de*, harde, corde de crin terminée en *e* par un nœud, & en *d* par une boucle qui reçoit les trois couples *ad*, *bd*, *cd*, dont les extrémités *a*, *b*, *c*, reçoivent le milieu de trois couples, par le moyen desquelles on peut avec facilité conduire six chiens, 1, 2, 3, 4, 5, 6, & même un plus grand nombre en augmentant les couples.

3. Collier de force, décrit ci-devant.

4. Billot que l'on fait rapporter au chien.

5. Botte ou collier du limier.

6. Profil des tolas, ou lits de chiens.

7. Face extérieure d'une des extrémités de l'auge ; dans laquelle on donne la mouée aux chiens ; cette auge a 10 ou 12 piés de longueur.

8. Coupe transversale de la même auge.

PLANCHE VIII.

Fauconnerie.

La vignette représente la cour du jardin attenant le logement du fauconnier : on voit des deux côtés une gallerie couverte, sous lesquelles on met les oiseaux à la perche.

Fig. 1. Fauconnier qui porte la cage, au moyen de deux bretelles qui lui passent sur les épaules : c'est sur les bords de cette cage que l'on porte les oiseaux au rendez vous de la chasse.

2. Rangée de gazons sur lesquels on met les oiseaux dans le beau tems.

3. Perche élevée de quatre piés, sur laquelle on place les oiseaux : à cette perche pend une toile de deux piés de large.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Représentation perspective & en grand d'une partie de la perche qui est, comme on l'a dit, élevée de quatre piés, & de la toile qui y est attachée : cette toile est fendue par de longues boutonnieres espacées de douze pouces ou environ, par lesquelles on fait passer les longes qui servent à attacher les oiseaux sur la perche : la perche qui a trois pouces de gros, est arrondie par-dessus, & éloignée de la muraille d'environ deux piés.

2. Chaperon *ou* bonnet de l'oiseau, surmonté d'une aigrette de plumage.

A, le chaperon vû par-devant, du côté de l'ouverture par laquelle on fait passer le bec de l'oiseau.

B, chaperon vû par derriere du côté où sont les cordons, par le moyen desquels on serre le chaperon sur le col de l'oiseau, après que sa tête y est entrée.

3. Chaperon de rustre sans aigrette, & tel que l'oiseau peut manger à-travers.
4. Gazon *ou* motte de terre, de dix-huit pouces de diametre & six pouces d'élévation, où on place l'oiseau : à côté est un piquet auquel on attache la longe qui le retient.
5. Gazon, sur lequel un oiseau enchaperonné est posé.
6. Cage pour porter les oiseaux à la chasse : elle a quatre piés de long, vingt pouces de large & un pié de haut.
7. Profil *ou* élévation de la cage, du côté de l'avant ou de l'arriere.

PLANCHE IX.

Cette Planche fait voir ce qui a rapport à l'armure des oiseaux.

La vignette représente l'intérieur d'une chambre où on arme les oiseaux.

Fig. 1. Fauconnier qui tient des chaperons enfilés par une laniere de cuir.

2. Fauconnier qui ajuste ou appareille des plumes pour remettre à l'oiseau : il travaille aussi aux armures de cuir qui leur sont nécessaires, lesquelles sont placées sur la table. *a*, paquet de geais *ou mieux* jets. *b*, longes. *c*, plates-longes. *d*, brides. *e*, grelots.

Le jet est un morceau de cuir de dix pouces de long sur un demi-pouce de large, pointu par les deux bouts, lequel a deux fentes dans la partie la plus large, avec laquelle la jambe de l'oiseau est embrassée : à l'extrémité la plus longue on attache les vervelles.

La longe est un bout de cuir de chien, de la longueur de trois piés & demi : à un bout est un bouton formé par le cuir même : l'autre bout se termine en pointe; au milieu est une fente de deux pouces. La longe sert à attacher l'oiseau sur la perche en y attachant la vervelle, ce qui se fait en passant un bout de la longe dans l'autre.

La plate-longe est un morceau de cuir, de six à sept pouces de longueur, terminé en pointe, & ayant une fente à chaque bout pour recevoir un touret : ce qui ne sert qu'aux oiseaux de poing.

La bride est une laniere de cuir, d'environ un pié de long, laquelle est fendue en deux dans la moitié de sa longueur : elles servent à attacher l'aîle de l'oiseau.

Les grelots, qui ont six lignes de diametre, s'attachent aux jambes de l'oiseau.

f, pelotte de ficelle d'environ sept brasses de long, au bout de laquelle est un touret de cuivre, & deux petits jets de cuir à nœuds coulans, pour mettre aux piés des pigeons qu'on apporte à la chasse.

Fig. 3. Fauconnier occupé à remettre des plumes cassées dans l'aîle de l'oiseau; ce que l'on appelle *enter*.

Fig. 4. Fauconnier tenant l'oiseau sur le poing pour lui remettre des plumes.

Sur la table, vis-à-vis d'eux, est un étui ouvert, contenant quatre pieces.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Vervelles, petits anneaux de cuivre que l'on met aux piés des oiseaux à des lanieres de cuir, avec lesquelles on les tient sur le poing. Sur ces anneaux est gravé, d'un côté, *Je suis au Roi*, & de l'autre, le nom du commandant de la fauconnerie.

2. Tourets; ils sont de cuivre, & servent avec les longes & plates longes, à attacher l'oiseau sur la perche ou sur le gazon.

3. Grelot; il est de cuivre, & s'attache avec une plate-longe à la jambe de l'oiseau.
4. Leure dégarni, vû de face & de profil; c'est un tissu de peau & de maroquin rouge, ayant huit pouces de long & six pouces de large.
5. Leure garni de plumes, soit de corneille, de pie ou de perdrix.
6. Leure garni d'une peau de lievre.
7. Parapluie pour garantir les oiseaux, quand on les porte sur le poing, par un tems pluvieux.
8. Etui du fauconnier, dans lequel se trouve quatre pieces, savoir, une paire de ciseaux pour couper le cuir, un couteau pour faire le bec aux oiseaux, un poinçon pour passer les jets, & une pince coupante pour couper le bec & les serres des oiseaux, quand ils sont trop grands.
9. Pince coupante.
10. Ciseaux & poinçon.
11. Maillot pour porter des corneilles ou autres oiseaux pour servir d'escape à la chasse; il est de toile, de dix pouces de long sur sept de large, garni de deux bâtons de dix pouces de long : il y a une fente pour laisser passer les piés des oiseaux.
12. Geais *ou* Jet représenté dans sa grandeur; il a dix pouces de long.

Description des oiseaux de Fauconnerie.

Les parties de la tête à observer d'abord, sont les yeux, la prunelle & la paupiere, le bec de l'oiseau, le gros du bec tenant à la plume qui s'appelle la *couronne du bec*.

Les trous par lesquels il respire, qu'on appelle les *nazeaux*.

Le petit bouton qui est dans les nazeaux, appellé le *frelon*.

Les mâchoires de l'oiseau *ou* le dessous du bec.

La langue de l'oiseau, qui n'a point de nom particulier.

Le col & la gorge de l'oiseau, où séjourne la viande qu'il mange, & qui lui sert à enduire, c'est-à-dire, à digé.er.

Le boyau qui descend dans la mulette qui est le gesier, où se cuisent les viandes & la curée qu'on donne à l'oiseau.

Le gros des aîles de l'oiseau, appellé *mahutte*, & les grandes plumes des aîles & de la queue, appellées *pannes* : ces plumes se distinguent encore par différens noms.

La premiere est le *cerceau*, la seconde est la *longue*: les suivantes se nomment la *tierce*, la *quarte*, la *quinte*, la *sixieme*, la *septieme* : les autres qui sont ensuite, s'appellent *vaneaux*. Le reste qui couvre le corps de l'oiseau, s'appelle *pannache*, & le dessous est le *duvet*.

Aux oiseaux de leure, la queue s'appelle la *queue*, & aux oiseaux de poing, le *ballet*.

L'estomac qui est le gros os, s'appelle la *carcasse*. Le haut & le bas de la cuisse & la jambe n'ont point d'autres noms; mais le pié de l'oiseau s'appelle la *main* & les *doigts*; & les ongles s'appellent les *serres*.

L'entre-deux des cuisses s'appelle le *brayer*.

On dit, *paître son oiseau*, c'est-à-dire, lui donner à manger : mon oiseau est pû.

Donner à manger à l'oiseau de celui ou de ceux qu'il a pris, c'est lui faire curée.

Chaque fois que l'oiseau prend de la chair à son bec, cela s'appelle *beccade*.

La fiente de l'oiseau s'appelle *émeu*; & fienter, c'est émeutir.

Lui donner des pilules pour le purger, c'est curer son oiseau. On dit, la cure de l'oiseau.

On

On dit, l'oiseau se perche, l'oiseau sur la perche. On porte l'oiseau sur le poing.

Jetter son oiseau, c'est le lâcher après la perdrix, ou tel autre oiseau que l'on vole.

On dit, les oiseaux ont battu la perdrix en tels endroits.

Leure, leurer son oiseau.

Quand l'oiseau a pris la perdrix, & la tient dans ses mains ou serres, on dit, l'oiseau a lié la perdrix.

Les oiseaux de leure se jettent à mont.

Les oiseaux de poing volent poing à fort.

On dit, voilà un oiseau qui va bien à mont; voilà un oiseau qui soutient bien; voilà un oiseau qui vient fondre, qui frappe, ou qui donne fort, ou qui frappe bien.

Aller en quête; quêter un heron, un canard ou autres oiseaux, qu'on fait garder par un piqueur, de crainte qu'on ne les fasse partir.

Maniere de tenir l'oiseau en état, & de faire mourir les tignes.

Il faut poivrer son oiseau; & pour cet effet, faire tiédir dans un baquet environ deux seaux d'eau, y jetter ensuite deux ou trois onces de poivre, selon la quantité de l'eau, avec une once de litarge en poudre que l'on mêlera avec le poivre. On en gardera une pincée, que l'on mettra tremper dans de l'eau tiéde, pour en frotter l'oiseau aux extrémités, c'est-à-dire, à la tête, aux deux mahutes, & au croupion, le tout à la sortie du bain qui se fait ainsi:

On commence par abattre l'oiseau. Un homme lui tient les mains, & un autre la tête. Celui-ci doit prendre garde qu'il n'ouvre le bec, & qu'il n'avale de l'eau & du poivre. On le plonge ensuite dans l'eau, de maniere qu'il soit tout-à-fait trempé; puis à la sortie de ce bain, on lui fait avaler un peu d'eau fraîche, & on lui met dans le bec un petit morceau de sucre, environ de la grosseur d'une noisette, qu'on lui fait avaler. On tient après cela l'oiseau sur le poing devant le feu ou au soleil, jusqu'à ce qu'il soit sec. Pendant qu'il est mouillé on lui fait la tête, c'est-à-dire, on lui met souvent & on lui ôte le chaperon. On ne lui donne point à manger qu'il ne soit bien sec, & seulement trois ou quatre beccades trempées dans de l'eau tiéde en hiver, & dans de l'eau fraîche en été. Quand l'oiseau a bien enduit & émeuti, c'est-à-dire, digeré & fienté, on le fait paître une petite gorge de bonne viande.

Maniere de leurer l'oiseau.

On prend quelques aîles de perdrix avec les plumes, & deux hommes en prennent chacun une à la main. On attache une petite ficelle au pié de l'oiseau qu'on tient sur le poing. On lui donne à paître un peu de ces aîles: on s'éloigne ensuite de trente pas l'un de l'autre. L'un des deux alors appelle l'oiseau, en lui montrant son aîle, & en criant: *Venez, petit, venez; hoi, hoi, venez, petit, venez.* Puis on lâche l'oiseau, afin qu'il aille manger, & on le reçoit sur le poing, lui faisant tirer la viande par beccade; l'autre, après cela, le rappelle de même, & fait tout ce qu'a fait le premier. Voilà comme on apprend aux oiseaux à revenir à leur maître, par le moyen du leure que l'on porte à son côté lorsqu'on va voler.

Maniere de dresser les oiseaux de leure.

On acharne l'oiseau avec de la viande, puis on le fait venir à soi, petit à petit, avec une filiere ou une ficelle de dix à douze brasses, que l'on attache au bout de la longe. Quand il vient bien sur le poing dans la chambre, on va à la campagne, & on laisse traîner la ficelle pour le faire venir; puis on mene des chiens & des chevaux pour l'assurer. Quand le leure est bien assuré, on lui fait tuer une poule ou un poulet; ensuite on lui fait escape, c'est-à-dire, on lui lâche l'oiseau pour lequel on veut dresser le leure, & on le laisse aller devant lui.

Maniere de dresser les oiseaux de poing.

On réclame les oiseaux sur le poing avec de la viande. Réclamer, veut dire, appeller l'oiseau, & le faire revenir sur le poing; & quand il revient de bien loin à vous, on lui fait escape d'une perdrix ou d'une caille vivante, afin qu'il la prenne. S'il la prend bien, il faut lui ôter la filiere & la longe; & quand on a remarqué une compagnie de perdreaux ou une caille, on fait partir l'oiseau de près, & on le jette bien-à propos. S'il prend bien le perdreau ou la caille, on le laisse paître sur le gibier, & l'on fait la même chose deux ou trois fois de suite. Il faut que le fauconnier soit soigneux de présenter le bain à son oiseau, deux ou trois heures après qu'il a pû, afin qu'il ne soit point sujet à l'essor, c'est-à-dire, à s'envoler bien haut dans les nues pour prendre le frais.

Nourriture des oiseaux de fauconnerie, selon la saison, l'espece des oiseaux, & la nature de chacun.

Il faut observer en général qu'en hiver il faut leur donner des viandes plus nourrissantes, & de plus légeres en été.

Le poulet nourrit modérement l'oiseau, & le tient tout-à-la-fois en santé, en appétit & en haleine.

Le pigeon est trop chaud & trop nourrissant, il fait perdre l'appétit à l'oiseau, & le rend fier. Enfin il n'est propre que dans la mue, encore faut-il lui arracher la tête, & le laisser saigner & mortifier.

L'oiseau de riviere est une bonne viande, mais elle est encore trop nourrissante; il n'en faut guère donner à votre oiseau sans le baigner. Il y a une espece d'oiseaux de riviere, nommés *givres*, qui ont le bec tranchant comme une faucille, & dont la chair est aigre & de mauvaise digestion, comme celle des martinets & des chevaliers.

La perdrix est une viande douce, nourrissante, savoureuse & bien passante; elle tient les oiseaux en haleine, en appétit & en santé.

Il y a des corneilles de trois especes: le frayon, la mantelle & la corbine. Le frayon est une assez bonne viande; elle est pourtant un peu aigre, & n'est pas bien nourrissante; mais elle donne de l'appétit à l'oiseau, & le sang en est bon contre les filandres.

La mantelle est une viande grossiere qui salit l'oiseau. Elle approche de la substance du porc, surtout celle d'autour de Paris.

La corbine ne vaut rien du tout.

La pie est une viande aigre, légere & passante; elle n'est guere nourrissante, mais donne de l'appétit à l'oiseau.

Le geay est encore plus aigre & de plus mauvaise digestion.

L'étourneau est une viande aigre & mauvaise.

Le merle est une assez bonne viande, mais un peu aigre.

Le choucas est une viande assez bonne, quoique de dure digestion, parce que c'est un oiseau à mulette. Or tout oiseau à mulette n'est pas propre aux oiseaux de fauconnerie, & s'ils s'en nourrissoient

long-tems, ils en deviendroient malades. Ils n'en mangent que par néceſſité, & n'en veulent point du tout à la mûe.

Le chat-huant eſt une viande douce, légere, bien paſſante & peu nourriſſante.

L'allouette & le cochevis ſont une bonne & excellente viande; ils ſont bien nourriſſans & tiennent votre oiſeau en haleine & en ſanté.

L'hirondelle & le martinet ſont une viande fort chaude, & ne ſont bons que pour le tems de la mue, encore faut-il les écorcher, parce qu'ils ont la peau très amere.

Le moineau eſt une viande chaude qui ne vaut rien pour les oiſeaux malades, & ne leur eſt propre que dans la mue.

La pie-grieche & la poule d'eau ne valent rien.

Le vieux ramier eſt de la ſubſtance du vieux pigeon, ſi ce n'eſt que le ſang en eſt encore plus groſſier & plus chaud.

Il en eſt de même du bizet, dont néanmoins le ſang n'eſt pas ſi groſſier ni ſi chaud. Il faut bien laver toutes ces viandes chaudes.

La tourterelle eſt une bonne viande, légere, délicate & bien paſſante.

La poule eſt une bonne viande, légere & paſſante; elle tient l'oiſeau en bon état & en ſanté.

Le perdreau eſt de même ſubſtance, encore plus léger & plus paſſant.

La huppe eſt une mauvaiſe viande qui eſt aigre.

La bergeronette eſt une bonne viande.

Le lievre avec le ſang tout chaud eſt une viande aigre, paſſante & légere; elle tient l'oiſeau en bon état; mais à la longue elle l'amaigrit.

Le lapin eſt une viande légere, paſſante & peu nourriſſante; il faut en donner à un oiſeau qui fait de mauvais émeux.

Le mulot rouge des champs eſt une bonne viande, aſſez délicate & bien paſſante.

Quant à la viande de boucherie, le mouton eſt chaud, bien nourriſſant, remplit votre oiſeau, lui donne de la craye & la courte haleine. Il le rend encore peſant, & ſouvent même malade. Cette viande, pour en uſer, veut être bien lavée. Le cœur de mouton n'a pas de ſubſtance.

Le bœuf eſt une viande groſſiere & paſſante, qui ne donne guere de nourriture. Quand elle eſt mouillée, elle élargit les boyaux de l'oiſeau, & lui cauſe des maladies. S'il en uſoit continuellement, il perdroit ſon corps. Il eſt bon de lui en donner une fois la ſemaine. Le cœur du bœuf eſt une mauvaiſe viande ſans ſubſtance.

Le veau eſt une viande légere, ſans ſubſtance, douce & paſſante; elle n'eſt propre qu'à mettre un oiſeau en appétit, & ne vaut rien pour ſa nourriture.

Le porc eſt une viande groſſiere qui ſalit les oiſeaux, & leur ôte l'appétit; il ne leur en faut guere donner, ou quelques gorges tout au plus, lorſqu'ils commencent à perdre leurs corps, ou quand il fait un froid exceſſif, parce que cette viande eſt une nourriture forte.

Des maladies qui arrivent aux oiſeaux.

On connoît qu'un oiſeau a le rhume, lorſqu'on lui voit fermer un œil, qu'il a la vûe changée, le coin des yeux enflé, la tête hériſſée, & qu'il éternue.

On connoît qu'un oiſeau a le chancre, lorſqu'on le voit mâchonner & baver en mangeant, & qu'il allonge le col pour avaller.

On connoît la craie & les filandres, quand l'oiſeau fait de grands baillemens; qu'il émûtit en allongeant le col; qu'il porte ſouvent la tête ſur les reins, & qu'il a les yeux enfoncés & la tête hériſſée.

Il y a mêmes ſymptomes pour les aiguilles.

Le haut-mal ſe connoît aiſément par toute l'action de l'oiſeau.

Le mal ſubtil ſe manifeſte par une grande envie de manger, & lorſque l'oiſeau ne profite point.

Le panthois ſe connoît, quand l'oiſeau bat ſur la croupe; lorſqu'on lui préſente de la viande, il mâchonne & fait le niquet.

Pour connoître quand un oiſeau eſt en ſanté, il faut en le découvrant l'examiner. On brûle à cet effet un fagot, de maniere qu'il voie le feu, & que rien ne lui faſſe obſtacle. Si alors on le voit enduire, s'éplucher, bander, faire l'ange, & ſe ſecouer ſouvent, on peut compter qu'il ſe porte bien.

Remedes convenables à toutes les maladies & aux accidens qui ſurviennent aux oiſeaux.

Il arrive ſouvent que les oiſeaux en volant ſe bleſſent les mains, & qu'elles deviennent enflées. Le premier remede à cet accident eſt de les ſaigner, de leur couper la ſerre, & la laiſſer ſaigner une heure ou même davantage; puis on brûle légerement le bout de la ſerre, afin d'en étancher le ſang. Si ce remede ne les guérit point, on uſe du ſuivant.

On prend une poignée de joubarbe, fénouil, graine de lin, roſes de Provins à proportion, & une chopine de vin blanc, le plus couvert qu'il ſe peut trouver. On fait bouillir le tout dans un pot neuf, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en marc, & on en étuve les mains de l'oiſeau deux ou trois fois le jour. S'il ne guérit pas, il faut laiſſer réſoudre le mal; & quand on le verra apoſtumer, y mettre le feu avec un ferrement, puis avoir des limaçons rouges, les preſſer, & de ce qui en ſort, les en frotter pour amortir le feu, & enſuite y mettre de la graiſſe de poule.

Il arrive auſſi que les oiſeaux s'arrachent une ſerre en volant. Pour les guérir, il faut avoir de la térébenthine de Veniſe avec des crottes de chevre, faire un petit doigtier bien juſte, & le remplir de cette compoſition. On laiſſera ce doigtier à l'oiſeau l'eſpace de trois ſemaines, & au bout de ce tems il ſortira un ongle qui ſera bientôt en état de ſervir, & l'oiſeau ne ſouffrira plus de mal.

Quelquefois encore les oiſeaux s'arrachent la panne des aîles en volant. Or il faut remarquer que ce qui tient les aîles, eſt une chair nerveuſe qui enveloppe le tuyau des plumes, & qu'auſſi-tôt que ce tuyau eſt découvert, le trou ſe bouche ou ſe retire, & bientôt la panne ſe deſſeche. Pour remédier à cet accident, on prend un grain d'orge avec du baume, qu'on introduit dans le tuyau le plus avant qu'il eſt poſſible, mais prenant garde de le faire ſaigner. Par ce moyen la panne qui revient, fait ſortir le grain d'orge, & quand l'oiſeau mue, les vieilles pannes ne tombent point que les jeunes ne les pouſſent, en ſorte que le tuyau n'eſt jamais vuide.

Quelquefois les oiſeaux font des œufs à la mue, principalement quand ils ſont bien nourris. On en a vû faire des œufs plus de cinq ans de ſuite à chaque mue. Quatre jours avant que de pondre, ils ſont bien malades, ils crient, & ne veulent point manger; ce qui les affoiblit beaucoup. Pour les empêcher de faire des œufs, on prend de l'eau d'endive, de l'eau de vigne, & de l'urine d'un enfant mâle; le tout étant bien mêlé enſemble, on détrempe leurs viandes de cette compoſition; & il eſt d'expérience, qu'après cela ils ne font plus d'œufs.

Les oiſeaux, tant à la mue qu'en volant, ſont ſujets aux tignes. C'eſt une vermine ſemblable aux

mittes, qui s'attache au tuyau des grosses pannes, & qui les tourmente si fort, qu'ils coupent quelquefois leur pannage. Pour prévenir cet inconvénient, on fait avec la cendre de sarment une lessive, dont on lave le pannage de l'oiseau, & il est bientôt guéri. Ces tignes proviennent de saleté & du peu de soin qu'on a des oiseaux.

Les oiseaux qui soutiennent en faisant des descentes, sont sujets à se donner de grands chocs, & tombent quelquefois comme s'ils étoient morts. Il faut dans ces sortes d'accidens avoir de la momie ou mumie toute prête, leur en faire avaller dans un cœur de poule, &, selon l'état où ils se trouvent, les faire reposer. On ne leur donne à manger que long-tems après, & il faut que ce soit une viande fort légere & bien passante. Si l'oiseau se trouve mal, on lui fait avaller des pilules douces, où l'on met un peu de rhubarbe, & on ne lui donne à manger que quatre ou cinq heures après, de maniere qu'il reste sur son appétit. Si c'est un oiseau de passage, il faut lui donner une cuisse de poule, parce que sa chair approche plus de celle de l'oiseau passager. Si c'est un oiseau niais (c'est-à-dire pris au nid), on lui donne du filet de mouton, parce qu'il en a été nourri en général. Lorsqu'on a un oiseau malade ou dégoûté, il faut se souvenir quelle espece de viande il aime & digere le mieux, & lui en donner.

Les tignes causent aux oiseaux de fauconnerie un mal qui s'attache d'ordinaire au bec.

Quand leur bec devient blanc & pâle, cela provient de sécheresse. Il faut, pour guérir cette maladie, faire abattre votre oiseau, & lui ôter jusqu'au vif tout ce que vous lui verrez de blanc au bec.

Lorsque les oiseaux sont trop long-tems sans manger, il leur survient une maladie qui les empêche d'enduire & de rendre gorge. Ils mangent avec beaucoup d'avidité, & paissent la viande à grosses beccades; mais par la débilité & le refroidissement de leur estomac, ils ne peuvent faire la digestion, tellement que la viande s'entasse, & ne peut passer.

Les viandes défendues aux oiseaux malades, sont la caille, le moineau, le vieux pigeon, le ramier & le biset, parce que le sang en est fiévreux.

Ordre de ce qui se pratique dans la Fauconnerie.

Quand le roi veut avoir le plaisir de la chasse aux oiseaux, & jetter lui-même un oiseau, c'est au chef du vol à le présenter au grand fauconnier qui le met sur le poing du roi.

Après que l'oiseau que l'on vole est pris, soit perdrix, soit milan, soit corneille, le piqueur en leve la tête, & la donne au chef du vol; celui-ci la porte au grand fauconnier, & ce dernier la présente au roi.

PLANCHE X.

La vignette représente la cuisine où on prépare la nourriture des oiseaux.

Fig. 1. Fauconnier qui saigne un pigeon vivant dans la viande hachée qui est contenue dans la terrine *e*.

2. Fauconnier qui coupe le gigot avant de le hacher.

a, gigot de mouton.

b, tranche de bœuf. On coupe ces viandes par morceaux, & on les hache sur le billot *c* avec le couperet *d*.

e, terrine où on met le hachis.

f, aîle de pigeon détachée du corps, pour donner l'aîle à l'oiseau qui est tenu sur le poing. C'est ce qu'on appelle *faire tirer l'oiseau*, ou *l'acharner sur le tiroir*.

g, œuf que l'on mêle dans la nourriture.

h, cures, petits pelotons de filasse, longs d'un pouce, que l'on fait avaler aux oiseaux. On y attache un petit morceau de viande, quand l'oiseau ne veut pas les prendre secs.

k, petits cailloux que l'on fait avaler aux oiseaux.

l, pot à l'eau.

m, poulle que l'on mêle dans la nourriture.

n, poîlon pour faire chauffer l'eau en hiver.

o, levrier.

p, épagneul.

q, mâtin. Ces chiens servent à courre les différens gibiers auxquels ils sont propres, pendant que l'oiseau les vole.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Jet ou geais. On voit en A B comment le jet embrasse la jambe de l'oiseau; & à l'autre extrémité, comment la vervelle est attachée.

2. Longe.

3. Plate longe.

4. Bride.

5. Maniere d'enter de nouvelles plumes à un oiseau, en place de celles qui sont cassées. A B, partie de la plume qui tient au corps de l'oiseau. C D, plume que l'on veut enter. Il faut les couper obliquement, comme il est marqué par la ligne *a b*, & faire entrer l'aiguille (*fig.* 6), dont les deux bouts sont affilés triangulairement; sçavoir, la moitié dans le tronçon qui tient au corps de l'oiseau; & l'autre moitié, dans la plume que l'on veut placer, ayant préalablement trempé l'aiguille dans du vinaigre, pour faire rouiller plus facilement. Il faut observer que la plume que l'on remplace, soit du même rang que celle que l'on a ôtée, & de la même sorte d'oiseau; c'est pour cela que l'on en conserve les aîles lorsqu'ils meurent.

6. Aiguille.

7. Fauconniere. Sacs de treillis, qui sont attachés à l'arçon de la selle du fauconnier, & servent à mettre tout ce qui sert à la chasse dans la plaine, comme pigeons, viande des oiseaux, *&c.* Un des côtés de la fauconniere est à couvercle, *fig.* 7. & l'autre en forme de bourse, *fig.* 8.

PLANCHE XI.

Fig. 1. Chasse des petits oiseaux à l'abreuvoir.

Elle commence sur la fin de Juillet, tems où les petits oiseaux ont cessé de nicher, & viennent en bandes boire aux mêmes endroits. Les heures favorables sont depuis dix jusqu'à onze, depuis deux jusqu'à trois, & une heure & demie avant le coucher du soleil. Cette chasse se fait ou aux gluaux, ou au filet. Il faut que l'endroit soit découvert & à l'ombre; rendre l'accès facile où l'on tend le piége, & embarrasser les autres par des branches, de l'herbe & de la terre, du chaume, *&c.* Plus il fait chaud, plus la chasse est sûre. En tems de pluie elle est mauvaise; c'est la chasse au filet qu'on voit dans cette Planche. Le filet est long d'une aulne & demie ou environ, sur trois quarts de large, de fil retors. On pratiquera dans un lieu tranquille & commode un petit abreuvoir, à-peu-près de l'étendue du filet, & large d'un pié, plus ou moins. Il faudra que l'endroit aille du filet à l'autre côté en talud ou glacis; que l'eau soit couverte aux environs, & que ces dispositions se fassent quelque tems avant la chasse, afin qu'elles ne paroissent point étranges aux oiseaux. Tendez le filet comme vous voyez. Cachez-vous derriere un arbre, une haie, ou quelqu'autre couvert; que les extrémités des bâtons qui tiennent

le filet dressé, soient légerement arrêtées ou au filet, ou sur les bouts des pieux, afin qu'en tirant la corde qui se rend au chassis, ils échappent promptement. *a b*, l'abreuvoir. *c d*, le filet. *c f d g*, bâtons ou appuis du filet. *h*, *i*, pieux. *g*, *f*, *K*, corde du chasseur, qui doit être éloigné du filet de quarante à cinquante pas.

2. Traineau pour la chasse aux alouettes.

Cette chasse se fait la nuit quand elle est obscure. Ce traineau est un filet dont les mailles ont un pouce de large. En chassant on en laisse pendre derriere soi un pié de long. Il y a à cette extrémité des épines attachées & dispersées sur toute la largeur. On le tient élevé de terre d'environ deux piés. Il faut deux hommes; chacun est à sa perche. Ils marchent vîte, & laissent tomber le filet, quand ils entendent les oiseaux s'élever. *m*, le traineau. *a*, *b*, les chasseurs. *c f*, *d e*, les perches latérales qui tiennent le traineau tendu. *g*, *g*, *g*, *g*, épines qui sont attachées au bas.

3, 4, 5. Chasse des alouettes au miroir.

La saison de cette chasse est depuis le mois d'Octobre jusqu'en hiver. Ayez un miroir tel qu'il est représenté *fig.* 4. que toute sa surface *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f* soit couverte de morceaux de glace; que ses faces latérales *c*, *d* soient en talud, afin que le miroir tournant sur son pivot *g* avec vitesse, forme à l'œil un corps solide, continu, convexe & brillant. Le miroir *a*, *b*, étant mû, la corde *h* s'enroule d'une certaine quantité sur la partie de la broche *k* qu'on voit dans l'entaille du pivot. Cette corde tirée, fait mouvoir le miroir *a b* en sens contraire, & ce mouvement fait renvider la corde sur la même portion de broche, & ainsi de suite; d'où l'on conçoit aisément que le miroir ne s'arrête point. On place ce miroir entre les nappes d'un filet *A*, *B*; son éclat attire les alouettes, sur-tout le matin. Quand elles sont posées dans l'enceinte du filet, où les appellent encore d'autres alouettes qui y sont attachées par le pié; ou lorsqu'elles voltigent au-dessus, à une hauteur convenable, on fait jouer les nappes, par le moyen des cordeaux 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, dont le mouvement s'entend assez.

5. Miroir avec sa broche, séparé de son pivot.

6. Chasse des alouettes, perdrix & autres oiseaux, à la tonnelle murée.

Ce filet doit avoir dix piés de haut à son embouchure: on l'étend, comme on voit; 1, est la queue du filet; 2, l'entrée; 3, 4, 5, 6, les filets & le mur; vous placez dans l'enceinte des appellans 7, 7, 7, 7, 7; vous chassez les alouetes des environs vers ce piége, où elles ne manquent pas de donner, si vous prenez les précautions convenables. Il y a une autre espece de tonnelle, appellée *commune*, dont nous parlerons ailleurs.

PLANCHE XII.

Fig. 1. Chasse des bécasses, à la passée.

C'est dans les bois taillis & les hautes futaies qu'elle se fait, à la chute du jour aux environs de la S. Remi; elle ne dure guere qu'une demi-heure. On choisit une clairiere de six toises au moins, nette, longue & large. Le filet se tend en pantiere, entre deux arbres, comme on voit. Lorsque l'oiseau donne dedans, le chasseur placé au loin, le laisse tomber, & l'oiseau est pris. *a b*, *c d*, les arbres. A, le filet; 1, 2, les cordes qui le lient aux piés des arbres. 3, 4, les anneaux du filet; 5, le tourniquet pour le tendre; 6, 7, les cordeaux pour le tendre & le laisser tomber.

2. Chasse singuliere des bizets, ramiers & tourterelles.

On tend un filet A, un peu panché par sa partie supérieure. Derriere ce filet, il y a un chasseur C prêt à le laisser tomber: au-devant, un autre chasseur B juché dans une machine telle qu'on la voit. Lorsque les oiseaux passent, il lance une fleche O, qu'ils prennent pour un oiseau de proie: alors ils s'abattent de frayeur, & donnent dans le piege A.

3. Nappes à prendre des canards.

On tend ce filet dans un endroit de riviere, où il y ait au-moins un demi-pié d'eau. Il faut que ce piége soit bien caché, & placé de maniere qu'en plongeant l'oiseau ne puisse s'échapper par-dessous. On attache au-devant du filet des appellans privés. Lorsque ces canards sauvages sont placés à la distance convenable, on lâche le filet qui tombe avec d'autant plus de vitesse qu'il est chargé de petits poids de plomb. *a*, le filet; *b*, *c*, les appellans; *d*, *d*, *d*, les canards sauvages; *e*, *f*, partie supérieure chargée de plomb: ce piége joue comme les autres filets: sa partie *g*, *h* plonge dans l'eau. M, chasseur caché qui attend la chute de ces oiseaux, pour les tirer au fusil.

PLANCHE XIII.

Fig. 1. Chasse de la perdrix, au filet & à la chanterelle.

On appelle *chanterelle*, une femelle. On se sert de ce piége un peu apres les Rois, lorsque le dégel commence, & elle peut durer jusqu'au mois d'Août. L'heure favorable est depuis le coucher du soleil jusqu'à minuit, & depuis la pointe du jour jusqu'au lever du soleil. On choisit un lieu voisin de la lisiere d'un bois. Le filet est tendu autour de la cage qui renferme la chanterelle. Son cri appelle les mâles amoureux, qui se prennent au filet ou tramailler qui entoure la cache. A, la chanterelle; B C D, le filet; E F, les mâles qui accourent.

2. Chasse particuliere aux corneilles, avec le duc, espece de hibou dressé pour cet usage.

Elle se fait entre les grands arbres. On place le duc au pié d'un grand arbre ébranché qui sert à tendre le filet. L'oiseau crie & se meut, les corneilles & autres oiseaux qui le haïssent, l'entendent, le voyent, accourent, fondent sur lui; & l'homme d'intelligence avec l'oiseau trompeur, tire le filet & les envelope. *a*, le duc; *b*, *c*, le filet.

3. Chasse du faisand & autres oiseaux de la même espece.

Elle se fait ou avec des halliers ou des filets, de la forme des poches à lapins. Placez ces filets sur les sentiers des forêts fréquentées de ce gibier; semez du grain aux environs. Le filet prend tout ce qui y donne. La poche se tend sur une baguette légere, courbée en arc, dont les bouts fichés légérement en terre, peuvent s'échapper au moindre mouvement, & laisser tomber le filet sur l'oiseau, qui y reste embarrassé. 1, 2, halliers, 3, poche avec sa ficelle.

4. Nous avons rempli le coin de cette Planche du collet à prendre le cerf, le daim, le chevreuil, le loup, le sanglier & autres bêtes fauves ou noires, dont on connoît la passée. Il n'est pas nécessaire de s'étendre beaucoup sur ce piége: on voit d'un coup d'œil, qu'il consiste en une branche d'arbre courbée A, qui, légérement arrêtée par un de ses bouts B à un autre arbre, ne peut s'échapper sans serrer un nœud coulant qui embrasse l'animal: le nœud coulant est tenu ouvert par des attaches légeres.

PLANCHE XIV.

Fig. 1. C'est une chasse de nuit, aux perdrix dont on connoît les habitudes.

Le

Le chaſſeur A ſe rend à l'endroit du gibier; il porte le filet triangulaire B C D, dont les côtés ſont de bois léger; plus ce filet a d'étendue, meilleur il eſt. La partie du ſommet de l'angle eſt circulaire: elle embraſſe le corps du chaſſeur au-deſſus des reins qui lui ſervent de point d'appui: le reſte s'exécute comme il eſt facile de l'imaginer.

2. Autre chaſſe de nuit. Pinſonnée.

On ſe tranſporte dans un bois taillis, avec des corps lumineux & combuſtibles. On fait du bruit; les oiſeaux partent de deſſus les arbriſſeaux où ils repoſent; ils accourent à l'éclat des lumieres; ils ſe poſent ſur des branches qu'on leur préſente, & on les tue à coups de palettes. 1, 2, 3, 4, 5, chaſſeurs occupés à cet amuſement avec leurs flambeaux, leurs baguettes & leurs palettes.

3. Troiſieme chaſſe de nuit, à la rafle.

C'eſt une eſpece de tramail ou de pantiere contremaillée. Un chaſſeur 1, tient un flambeau; un autre 2, bat les buiſſons; & deux autres 3, 4, placés entre les deux premiers, laiſſent tomber la rafle ſur le gibier, qui choiſit naturellement pour s'échapper, le lieu tranquille, obſcur & perfide qui eſt entre le bruit & la lumiere.

PLANCHE XV.

Fig. 1. Trébuchet.

2. Autre trébuchet: le méchaniſme en eſt évident.

3. Piége double à fouine, belette, putois & autres animaux de cette eſpece.

Les portes qui en ſont en même tems le couvercle *a b*, en ſont tenues ouvertes par les ficelles *c d* qui s'échappent à la moindre ſecouſſe que reçoit la ficelle *e* qui répond à l'appât placé au-dedans du trébuchet.

4. Le même trébuchet ſimple.

5. Vûe intérieure de ce trébuchet ſimple.

6, 7, 8, 9, 10. Différentes ſortes de cages; les unes claires, les autres obſcures; couvertes de toile, ou à barreaux, de fil d'archal ou de filaſſe.

11. Tons notés pour l'appeau de quelques oiſeaux.

PLANCHE XVI.

Fig. 1. Chaſſe aux merles.

On choiſit les tems de brouillards. On a un filet A, de fil délié & retors, haut de cinq à ſix piés: il s'appelle *araignée*. On le tend entre deux haies; on profite de l'habitude qu'a cet oiſeau de ſuivre ſon chemin juſqu'à un certain terme, & de revenir ſur ſes pas. Le filet tendu, on va gagner la haie, fort au-deſſus de la derniere repoſée; puis on chaſſe l'oiſeau devant ſoi, & il eſt rare qu'il n'aille pas ſe jetter dans le filet qu'il fait tomber ſur lui en ſe débattant.

2. Chaſſe des oiſeaux, au panier.

Ayez un panier A, de la hauteur d'homme; couvrez-le de feuilles d'arbre & de fougere, de maniere que vous n'y ſoyez point vû, & que rien n'excede à l'extérieur, que l'extrémité du piége qui invitera l'oiſeau à s'y repoſer. Ce piége eſt un bâton fendu B, qu'on tient entr'ouvert par un obſtacle qui, éloigné par le moyen de la ficelle *d*, laiſſe rapprocher les deux côtés du bâton fendu, entre leſquels l'oiſeau eſt ſaiſi.

3. Chaſſe aux oiſeaux, lorſque la terre eſt couverte de neige.

Balayez un eſpace *a a*, *b b*; étendez-y enſuite du grain; élevez au-deſſus une table *cccc* ſur des ſoutiens mobiles qui s'écartent, & la laiſſent retomber à la moindre ſecouſſe. Attachez une corde *f* à un de ſes ſoutiens; que cette corde ſe rende & s'attache en *g* au-bas d'une porte de la maiſon: la porte ne pourra s'ouvrir ſans ébranler & faire tomber la table ſur les oiſeaux qui ſe feront raſſemblés deſſous.

4. Panneaux pour la chaſſe du liévre.

Ce panneau 1, 2, 3 eſt un filet qu'on tend dans une paſſée connue. Il regarde le côté d'où l'animal doit venir; il eſt ſoutenu ſur des piquets très-aigus & peu enfoncés, de maniere que l'animal effarouché par le bruit qu'il entendra derriere lui, & ſe précipitant étourdiment, le fait tomber & s'y envelope.

5. Traquenard à prendre les loups.

Cet inſtrument, qui eſt tout de fer, s'attache à un arbre, comme on voit, par le moyen d'une chaîne. Voici comme il ſe tend: on abaiſſe les deux cerceaux dentés *a b* & mobiles à tourillons dans les oreilles percées *r s*, ſur la bande circulaire *c d*: cela ne ſe peut faire ſans un violent effort qui rapproche la partie ſupérieure *f o* du manche ou de la queue du traquenard vers ſa partie inférieure *g*. On contient les deux cerceaux dentés *c d* dans cet état, par le moyen des deux arrêtes *h i* qu'on a pratiquées à ces deux cerceaux, & ſur leſquelles les parties recourbées K, *l* d'un arbre *m*, *n* tournant ſur lui-même à tourillon, dans les oreilles percées *u*, *t*, viennent ſe repoſer. C'eſt à cet arbre *m*, *n* qu'on attache l'appât, ou plûtôt aux bras coudés de cet arbre. Qu'arrive-t-il? L'animal tire l'appât; il fait tourner l'arbre *m*, *n* ſur lui-même; ſes extrémités recourbées & aſſiſes ſur les arrêtes *h*, *i* des cerceaux dentés *c*, *d* s'en échappent; le manche ou reſſort *f o* ſe débande; en ſe débandant, il embraſſe & ſerre l'un contre l'autre les cerceaux dentés *c*, *d*, dont une partie paſſe dans l'ouverture *p*, & l'animal ſe trouve pris entre les dents de ces cerceaux.

6. Les cerceaux ſéparés du traquenard.

7. L'inſtrument ſans ſes cerceaux.

PLANCHE XVII.

Fig. 1. Chaſſe aux rales d'eau.

Elle ſe fait aux mois de Mai & de Juin, avec des halliers de fil délié de quinze à dix-huit piés de long, hauts de quatre mailles & larges d'environ deux pouces. Alors on trouve ces oiſeaux délicats dans les prairies, proche des lieux humides & marécageux. On tient un bout du filet proche du ruiſſeau, d'où il s'étend enſuite à-travers les joncs. On reſſerre l'animal en ces deux filets, vers l'un deſquels le chien couchant le chaſſe, lorſque s'échappant devant le chaſſeur, il ne va pas s'y prendre de lui-même. A B, le ruiſſeau; C, D, les halliers; E, l'eſpace marécageux compris entre les halliers.

2. Piége au renard.

Accoutumez l'animal à venir prendre un appât dans un trou; couvrez ce trou d'une planche *a b*, *fig.* 3; pratiquez au centre de cette planche une ouverture *c*; fermez cette ouveture d'une piece mobile *e*; pratiquez au centre de cette piece mobile *e* un trou *h* capable de recevoir la patte de l'animal. Autour de ce trou en-deſſous, formez un nœud coulant avec une corde *l*; tenez ce nœud coulant ouvert, par le moyen de la clavette K, *fig.* 5. Que votre appât réponde à l'ouverture *h* & à la clavette. Attachez la corde *l* à une perche *l*, *m*, *n*; faites faire reſſort à cette perche. L'animal alleché viendra, il trouvera le trou fermé, il ſentira l'appât, il introduira ſa patte par le trou *h*, *fig.* 4, il dérangera la clavette; la clavette dérangée, la perche ſe détendra, & le nœud coulant ſerrera la patte de l'animal. On conçoit aiſément que la corde qui fait ce nœud coulant, doit auſſi être fixe, ſoit à la piece *e*, ſoit à la planche *a b*.

3. La planche qui couvre le trou.

4. La piece à queue d'arronde qui s'ajuste à la planche.

5. La clavette du nœud coulant.

6. Piége à taissons, blaireaux & autres animaux de la même espece.

Si vous connoissez le trou d'un de ces animaux, placez-y une planchette *a*; appuyez le bout de la planchette le plus voisin du trou, contre la terre; l'autre bout, sur un petit bâti de bois, tel que celui de la *fig.* 7; qu'une corde attachée à la tringle mobile *c* du bâti se rende à la détente d'un fusil fixé sur deux fourches *d, f*; le poids de l'animal, en sortant, fera baisser la tringle *c*; la corde qui tient à cette tringle sera tirée; la détente du fusil le sera aussi; le coup de fusil partira; & si le fusil est bien ajusté, l'animal se tuera lui-même.

7. Partie du petit bâti de bois.

8. Autre maniere de prendre les mêmes animaux au collet.

Il n'y a rien à dire sur ce piége, sinon que le collet *a* est tenu ouvert par des brins d'herbes, & qu'on l'empêche d'être serré, par une petite cheville placée légerement au trou du premier pieu *d*; la moindre secousse de la part de l'animal, fait tomber la cheville, & le collet est serré de toute la force du poids *g*; la corde se meut sur une petite poulie placée au second pieu *h*.

PLANCHE XVIII.

Fig. 1. Piége à prendre des geais, & vase plein d'huile servant au même usage.

C'est une espece de collet qu'on appelle *repenelle*; *a* est le ressort qui le serre; *b*, le collet; *c*, la cheville mobile qui le tient tendu, & que l'oiseau qui la prend pour son repos, déplace par son poids; quant au vaisseau *d* rempli d'huile de noix : on dit que cet oiseau s'y plonge, & que quand ses aîles en sont trempées, il ne peut plus voler.

2. Autre piége à prendre des oiseaux.

Soient deux filets assemblés *x*, *y* par une corde torse *a, b*; soit un bâton *c, d* passé dans cette corde; soit ce bâton tenu dans la situation qu'on lui voit, par la ficelle *e*; soit l'appât placé en *g*. Le poids ou le mouvement de l'oiseau en *g* dérange l'arrêt *f*; l'arrêt *f* dérangé, le bâton *c, d* est déplacé; le bâton *c, d*, déplacé, la corde torse agit & fait fermer les deux filets entre lesquels l'oiseau est pris.

3. Piége en arbalêtre à prendre les loirs. Il est aisé de voir comment à l'aide des pieces *a, c, d*, ce piége se tend, & comment il agit par le moyen de l'arc *b*.

4. Le même piége tenu tendu par le seul obstacle mobile *g*.

5. Profil du même piége, *fig.* 3.

6. Chambre à prendre les loups; *aaa bbb* PPP, bâti de la chambre. L'animal vorace saisit l'appât Y; il tire la corde X V; la corde X V tire le bâton T; le bâton T déplacé, la porte MS est poussée par le poids D qui appuie sur elle, & l'animal s'est enfermé.

7. Trappe à loups; c'est dans une fosse; le piége de la figure précédente répeté. L'animal allant saisir l'appât, fait enfoncer la trappe, qu'un obstacle tenoit entr'ouverte.

PLANCHE XIX.

La vignette représente un renard pris au traquenard.

Les *Fig.* 1, 2, 3, 4, 5, *&c.* sont les parties desassembées de ce piége, dont on expliquera en détail le méchanisme, à l'art. TRAQUENARD

PLANCHE XX.

Fig. 1. Cage à prendre des oiseaux de proie.

On met au-dedans l'appât qui convient. L'oiseau ne peut entrer sans se poser sur le bâton *c d*; son poids fait pancher en-dedans ce levier; ce levier baissant du bout *a*, leve du bout *e* où il y a un encoche d'où la détente ou gache s'échappe. Le poids *g* libre tire les deux *s, tt*; ces deux *s, tt*, tirées en en-bas, leurs branches s'approchent & font lever deux panneaux qui ferment le dessus de la cage.

2. La même cage fermée.

3. Autre cage, de la même espece.

4. Traquenard placé sur un poteau.

5, 6. Le même traquenard, vû plus en grand; *Voyez l'explication de son méchanisme*, *Pl. XVI*, *fig.* 5. Il n'y a de différence entre ce traquenard & celui que nous avons expliqué, qu'en ce que la piece qui approche les cerceaux dentés, *Pl. XVI*, *fig.* 16. est le manche replié du traquenard, & qu'ici c'est un ressort en spirale.

PLANCHE XXI.

La vignette représente un paysage, dans lequel une piece de terre au bord du bois, est l'emplacement convenable pour tendre la grande mue de 18 piés de long sur 14 de large, dont on se sert pour prendre les faisans vivans que l'on fait venir sous la mue, en y mettant un appât convenable.

Fig. 1. La mue dont un des longs côtés pose à terre, & est arrêté avec des piquets, ou appuyé contre quelque souche. L'autre côté est soutenu par deux bâtons de trois piés & demi de longueur, du haut desquels partent deux ficelles qui se réunissent en une à quelque distance. Cette ficelle va traverser quelque buisson ou broussailles, derriere lesquels le chasseur est caché.

2. Le chasseur qui en tirant à lui la ficelle, quand il voit les faisans sous la mue, fait tomber les bâtons qui la soutiennent.

Bas de la Planche.

1. Cage quarrée dite *à rideau*, vûe en perspective & toute montée; on y prend des éperviers, des tiercelets, *&c.* Le poids de l'oiseau en *b* fait lever la bascule *c*; le poids *a* s'échappe; la corde *d* tire la tringle *e* vers *g*, & la cage se trouve fermée par le filet qui tient à cette tringle.

2. Coupe transversale de la cage.

3. Plan de la cage; le rideau est à demi-fermé.

PLANCHE XXII.

La vignette représente la chasse des perdrix à la tonnelle, en se servant de la vache.

Fig. 1. La tonnelle de quarante piés de long, formée par vingt-six anneaux, dont le plus grand a deux piés & demi de diametre. Les halliers, qui ont soixante piés ou environ de longueur, en ont dix d'élévation. Ils servent comme d'entonnoir à la tonnelle, & dirigent les perdrix qui sont chassées dans son ouverture.

2. Homme qui porte la vache, à-travers laquelle il regarde pour régler son mouvement, & pousser les perdrix dans la tonnelle.

Bas de la Planche.

3. La vache ou toile qui couvre le chasseur, & en

imite fort imparfaitement la figure deſſinée ſur une échelle ſous-double de celle des figures ſuivantes.

4. Broche ou cheville de fer, pour faire la place des piquets qui ſoutiennent les halliers, lorſque la terre eſt trop dure, ſoit par gelée ou autrement; les piquets ſont eſpacés de quatre piés.
5. Maillet de bois pour chaſſer les piquets.
6. Serpe.
7. Fourches & détente de la mue.
8. Mue. Sorte de piége pour prendre les faiſans ou autres oiſeaux que l'on y fait venir en y ſemant du grain. Cette ſorte de piége doit être tendue près d'un buiſſon.

PLANCHE XXIII.

Faiſanderie.

La vignette repréſente une partie de l'enclos d'une faiſanderie, & les bâtimens néceſſaires.

Fig. 1. Chambre appellée *la couverie*, où on fait couver les œufs de faiſans par des poules. Le plancher eſt couvert de ſable, dans lequel on enfouit les paniers où ſont les poules.
2. Mue ſous laquelle on enferme les petits faiſans.
3. Caiſſe & claies qui forment un petit enclos à une des extrémités de la caiſſe.
4. Caiſſe & ſon couvercle poſé deſſus.
5. Cour ou enclos couvert d'un filet, dans lequel on enferme les faiſans rares, ou dont on veut tirer race.
6. Paillaſſons, ſous leſquels les faiſans ſe mettent à couvert, & ſe perchent ſur des bâtons. Ces paillaſſons doivent être dans l'enclos couvert de filet. *fig. 5.* Il y a auſſi de ſemblables paillaſſons qui ſont poſés d'un bout à terre, & appuyés de l'autre contre la muraille.
7. Claie qui ſert à couvrir la partie ouverte de la caiſſe, *fig. 4.* elles ont deux piés de large, & deux & demi de long. Dans le lointain on voit pluſieurs caiſſes couvertes, qui ſont placées auprès de petits buiſſons qui leur portent ombrage.

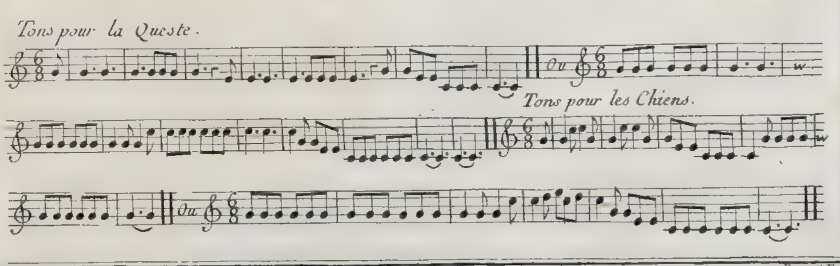
Bas de la Planche.

Fig. 1. Panier à couver; il eſt rempli de foin aux deux tiers.
2. Mue.
3. Caiſſe dont on a ſuppoſé une des planches latérales, briſée pour laiſſer voir les barreaux qui ſéparent la caiſſe en deux parties.
4. Couvercle de la caiſſe, dont les planches antérieures ſont rompues, pour laiſſer voir le bâtis de menuiſerie qui les ſupporte.

Voyez pour les détails l'art. *Faiſant* & autres de l'ouvrage auquel ces Planches ſont relatives.

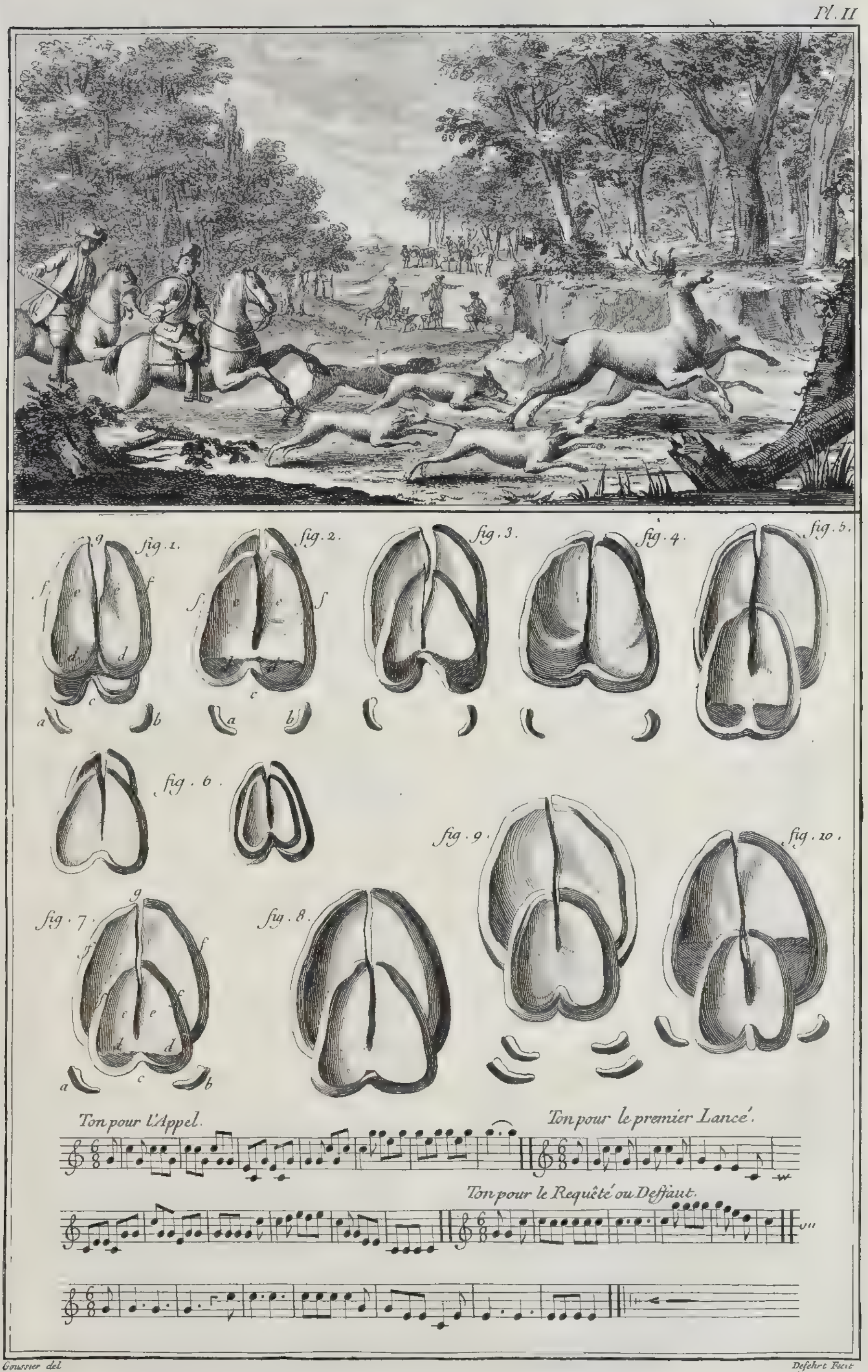






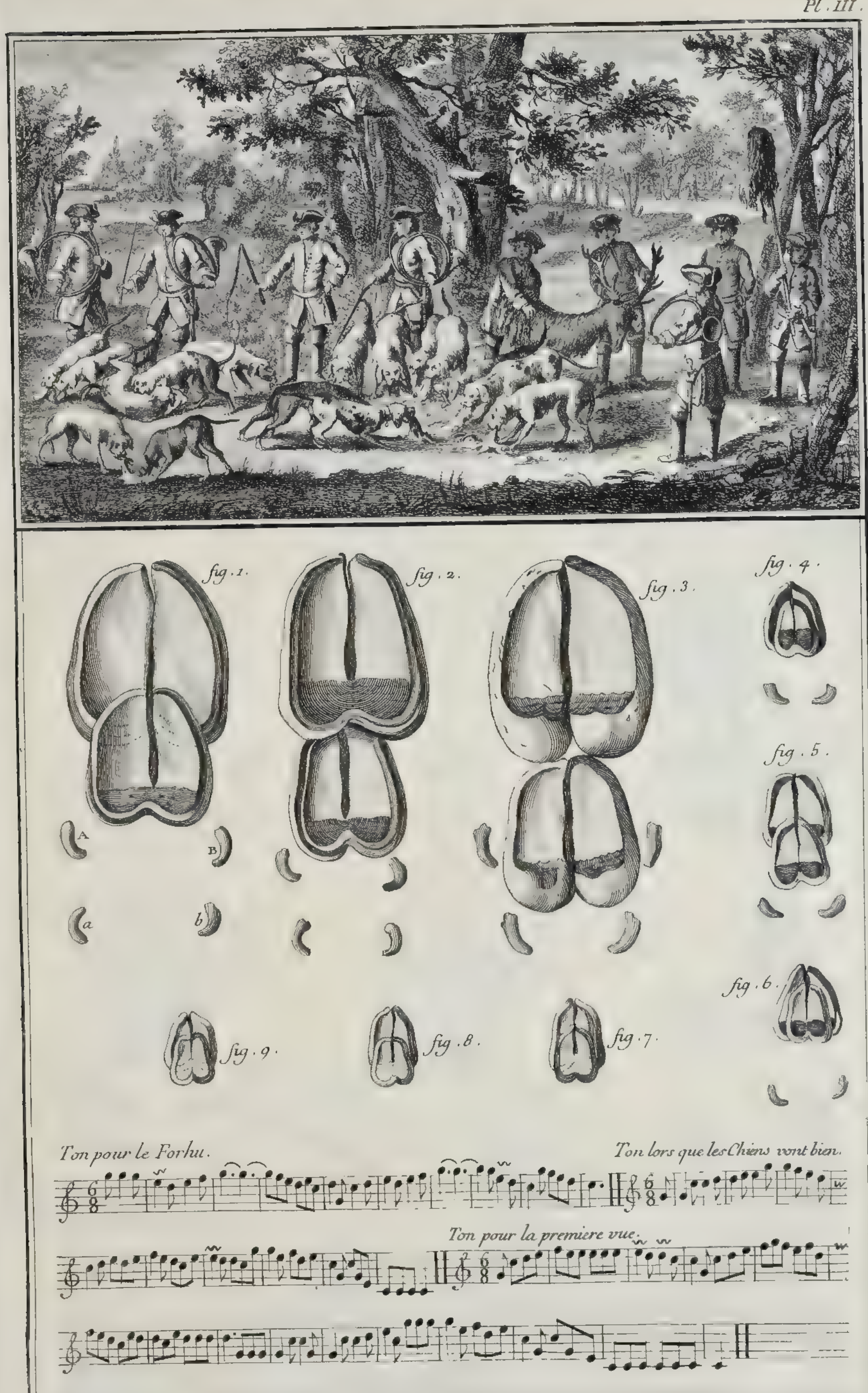
Goussier Del. Prevost Fecit.

Chasse, Venerie, Quête du Cerf.



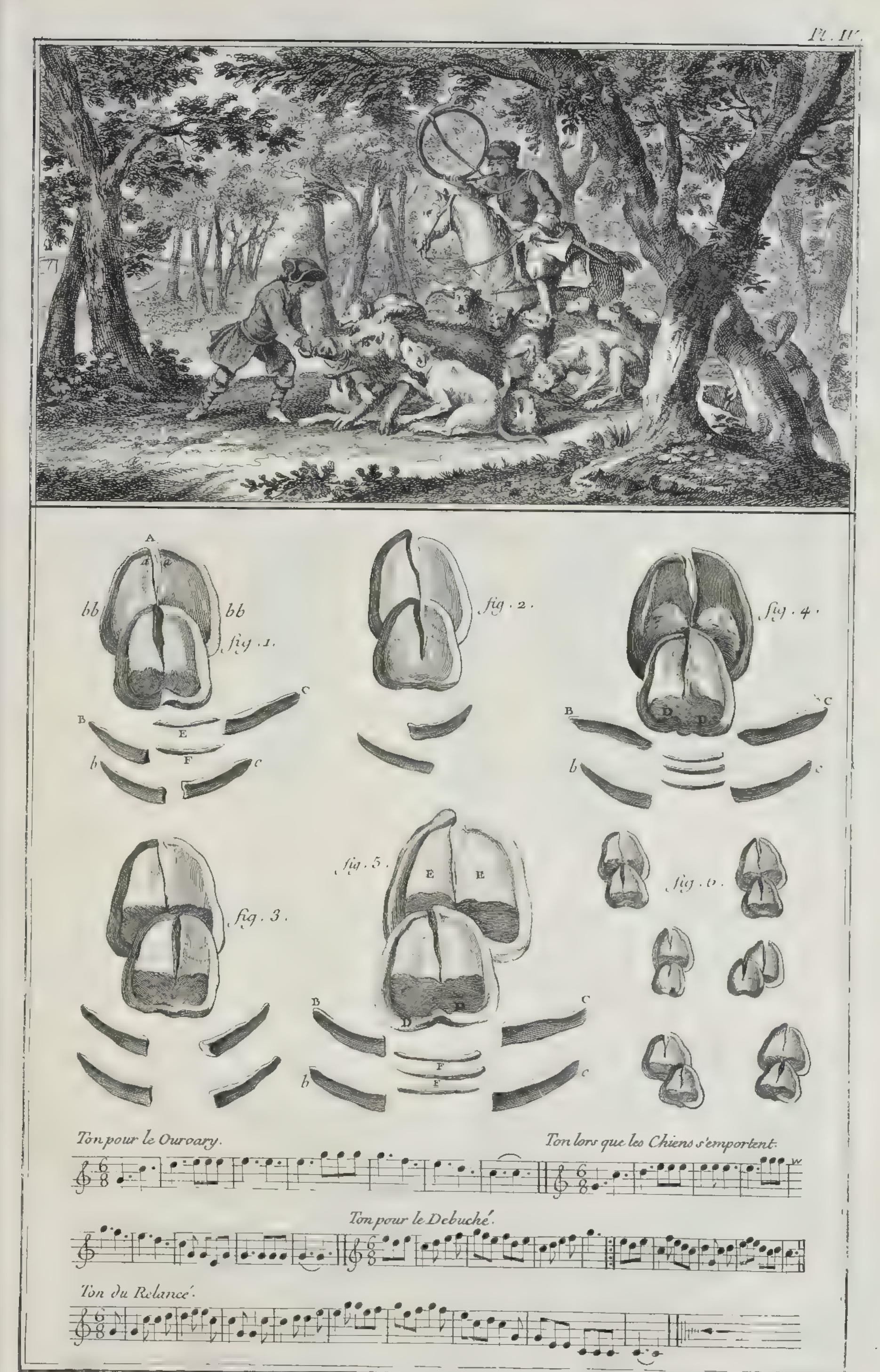
Goussier del. Defehrt Fecit

Chasse, Venerie, la Chasse par Force.



Goussier Del.   Prevost Fecit
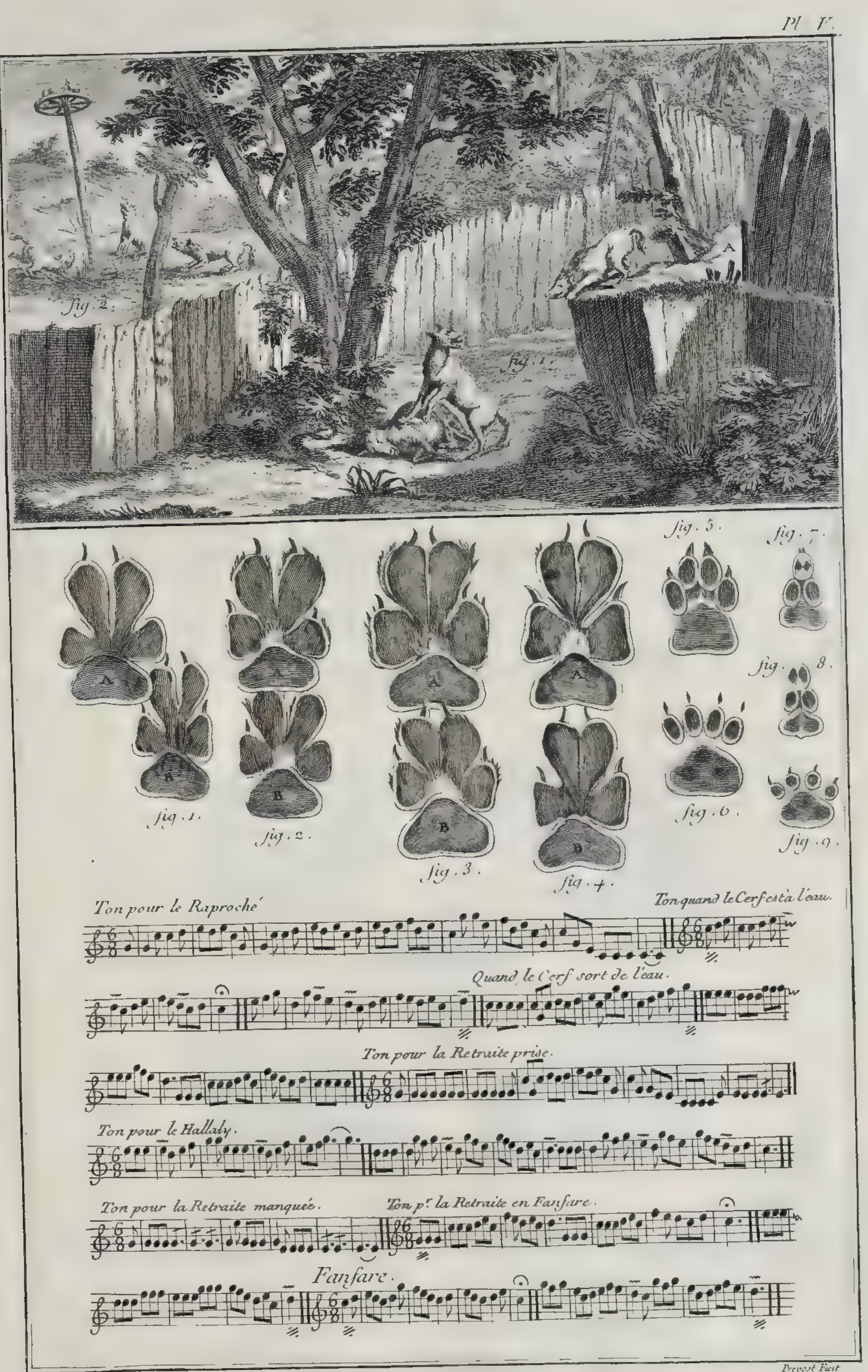
Chasse, Venerie, la Curée.



Goussier del.

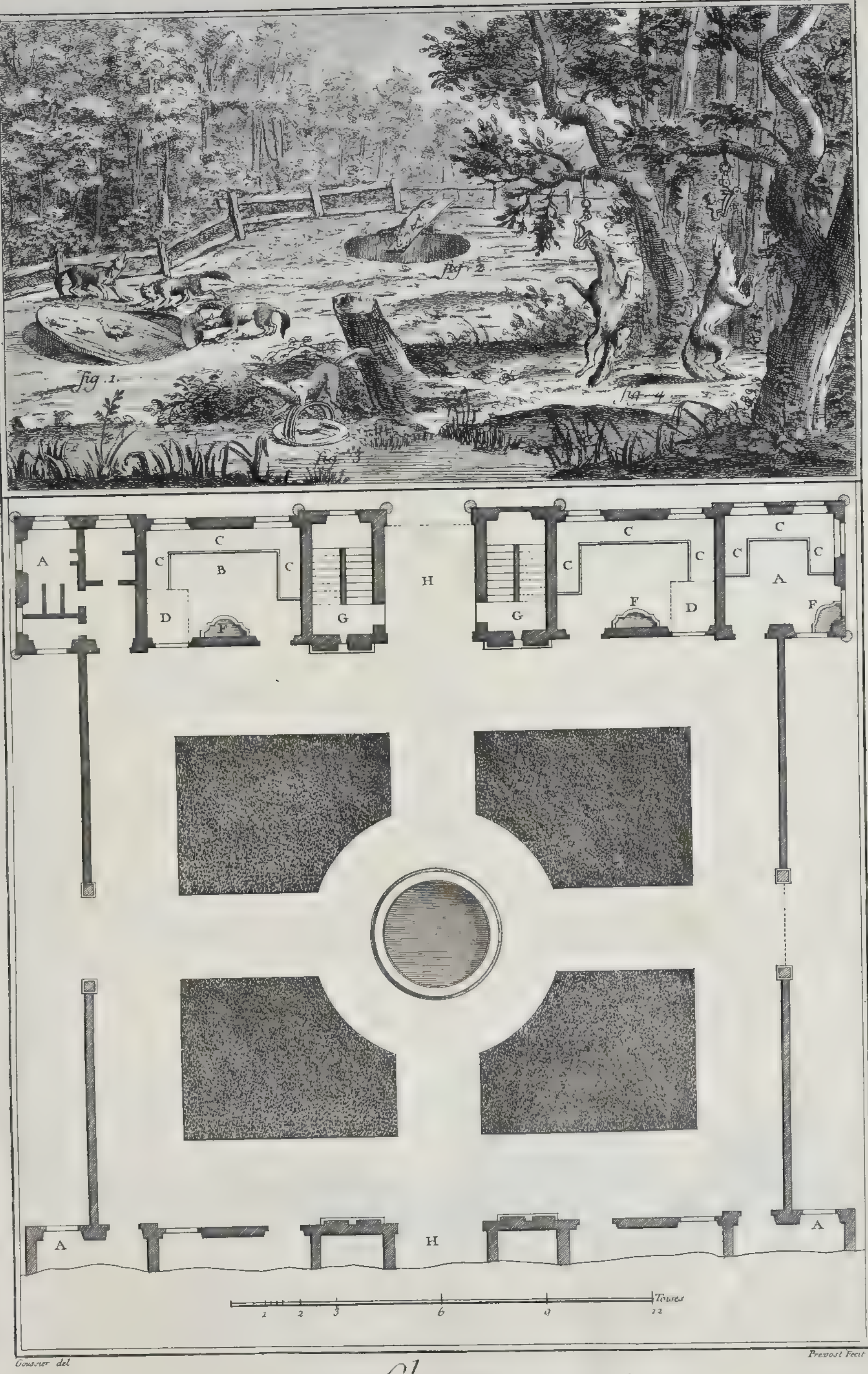
Prevost Sc.

Chasse, Venerie, Chasse du Sanglier.



Goussier Del. Prevost Fecit

Chasse, Venerie, Chasse du Loup.



Goussier del. Prevost Fecit

Chasse,

Pieges pour prendre les Renards Loups, et Plan du Chenil.



fig. 1.

fig. 2.

fig 3.

fig. 4.

fig. 5.

fig. 6.

fig. 7.

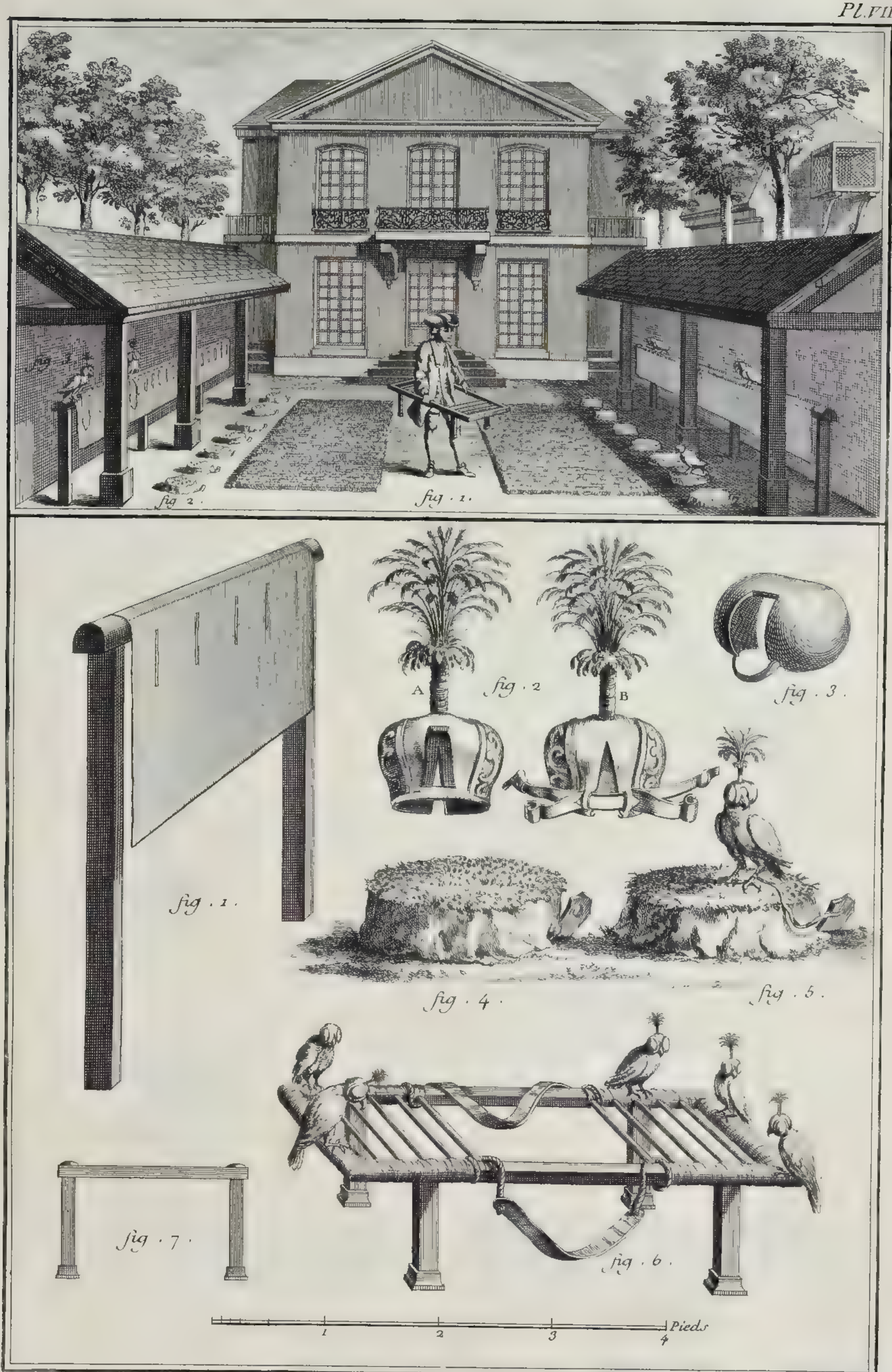
fig. 8.

Pieds

Goussier del. Defehrt Fecit

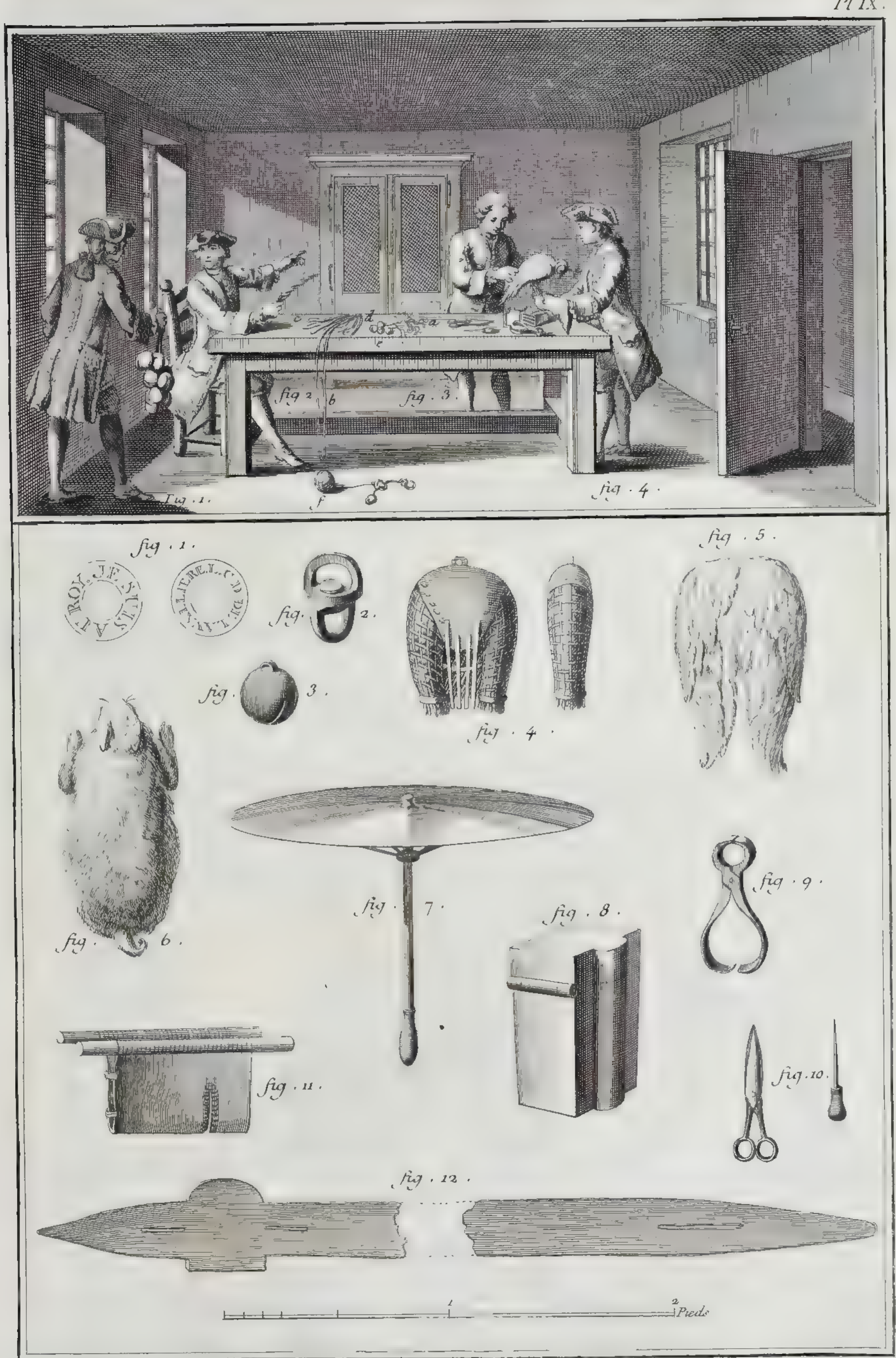
Chasse, Venerie le Chenil.

Pl. VIII.



Goussier del. Defehrt Fecit

Chasse Faucoñerie.

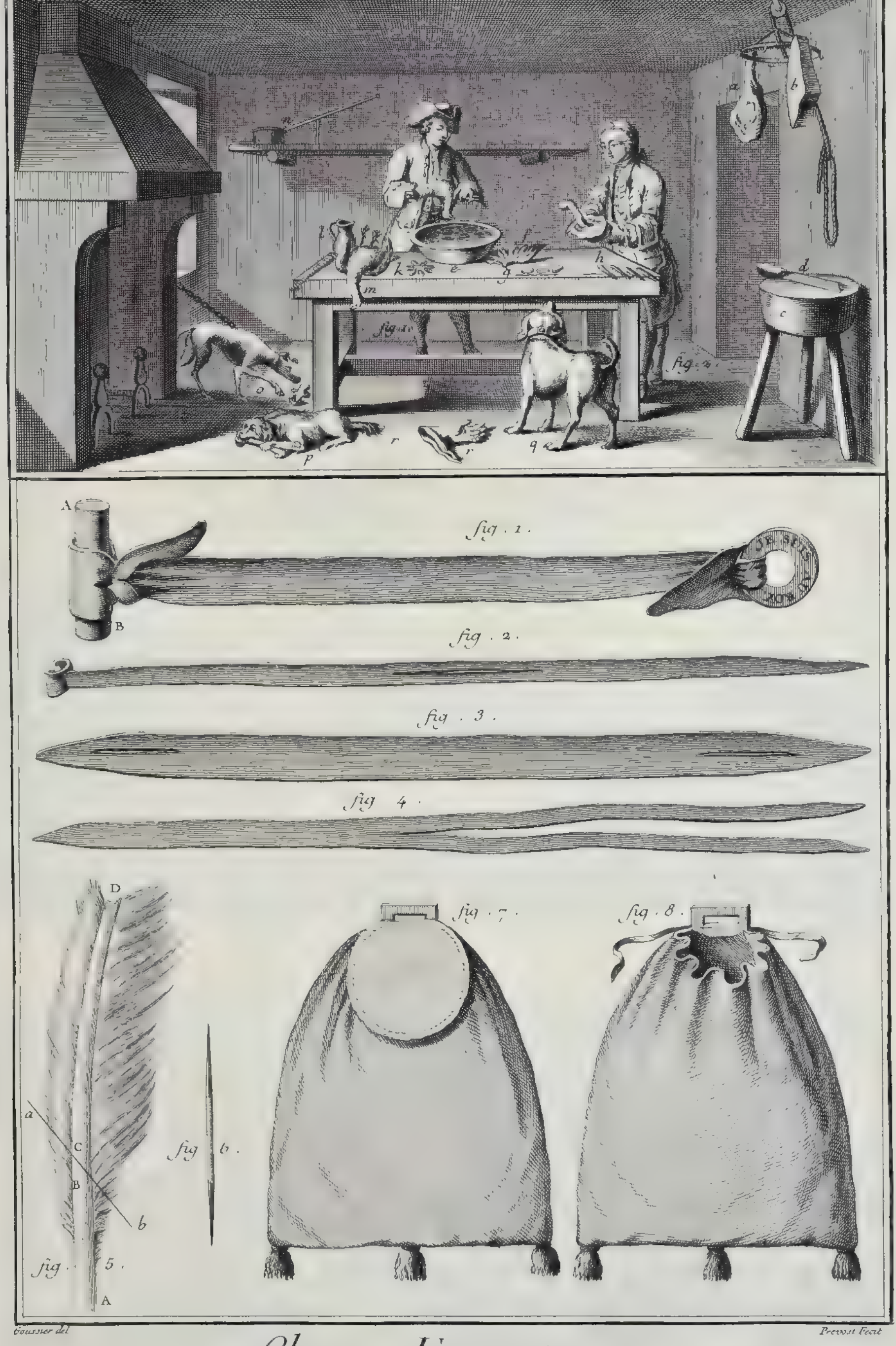


Goussier del.

Deschet Fecit

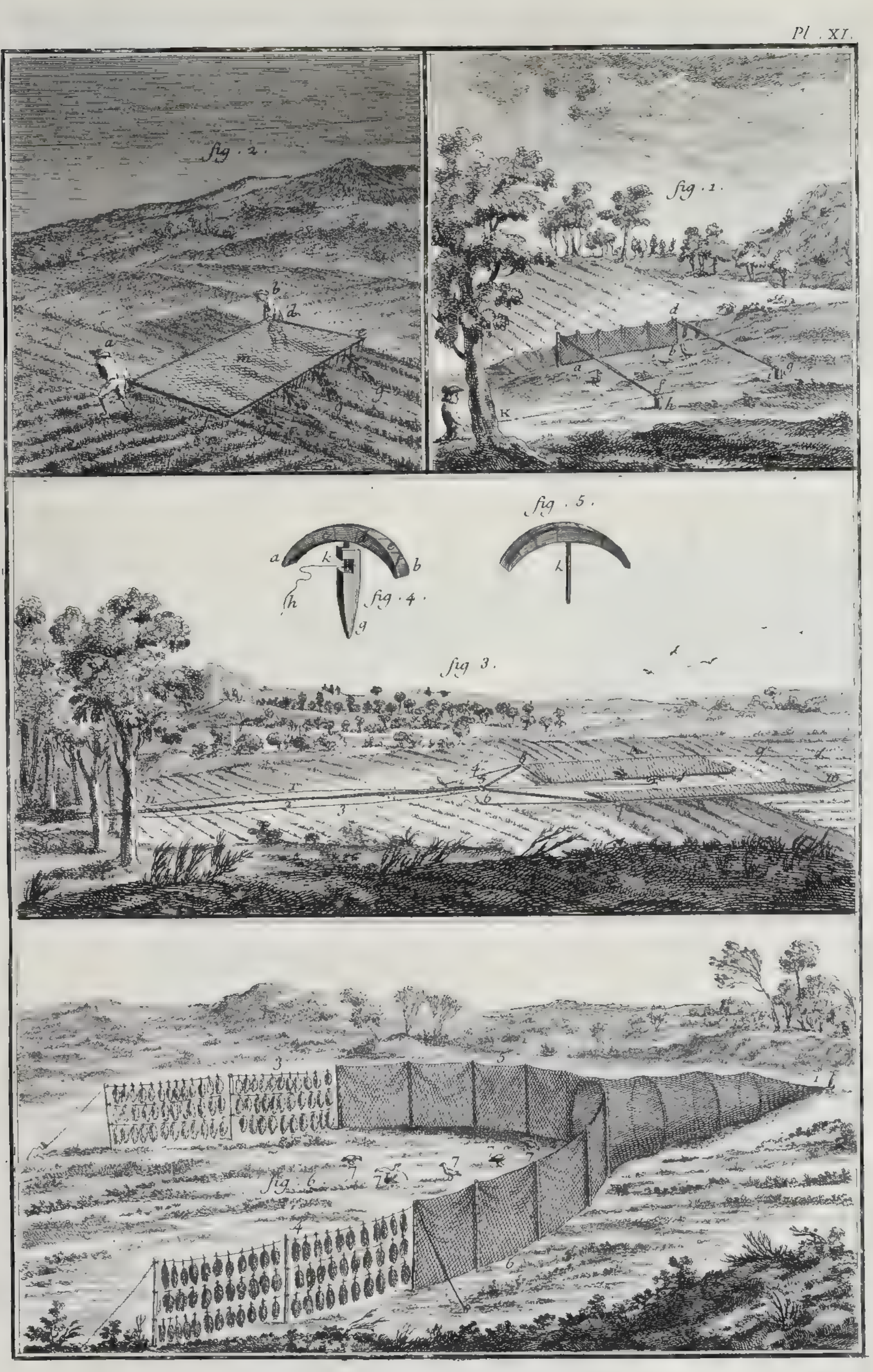
Chasse Fauconnerie,

Armure des Oiseaux.

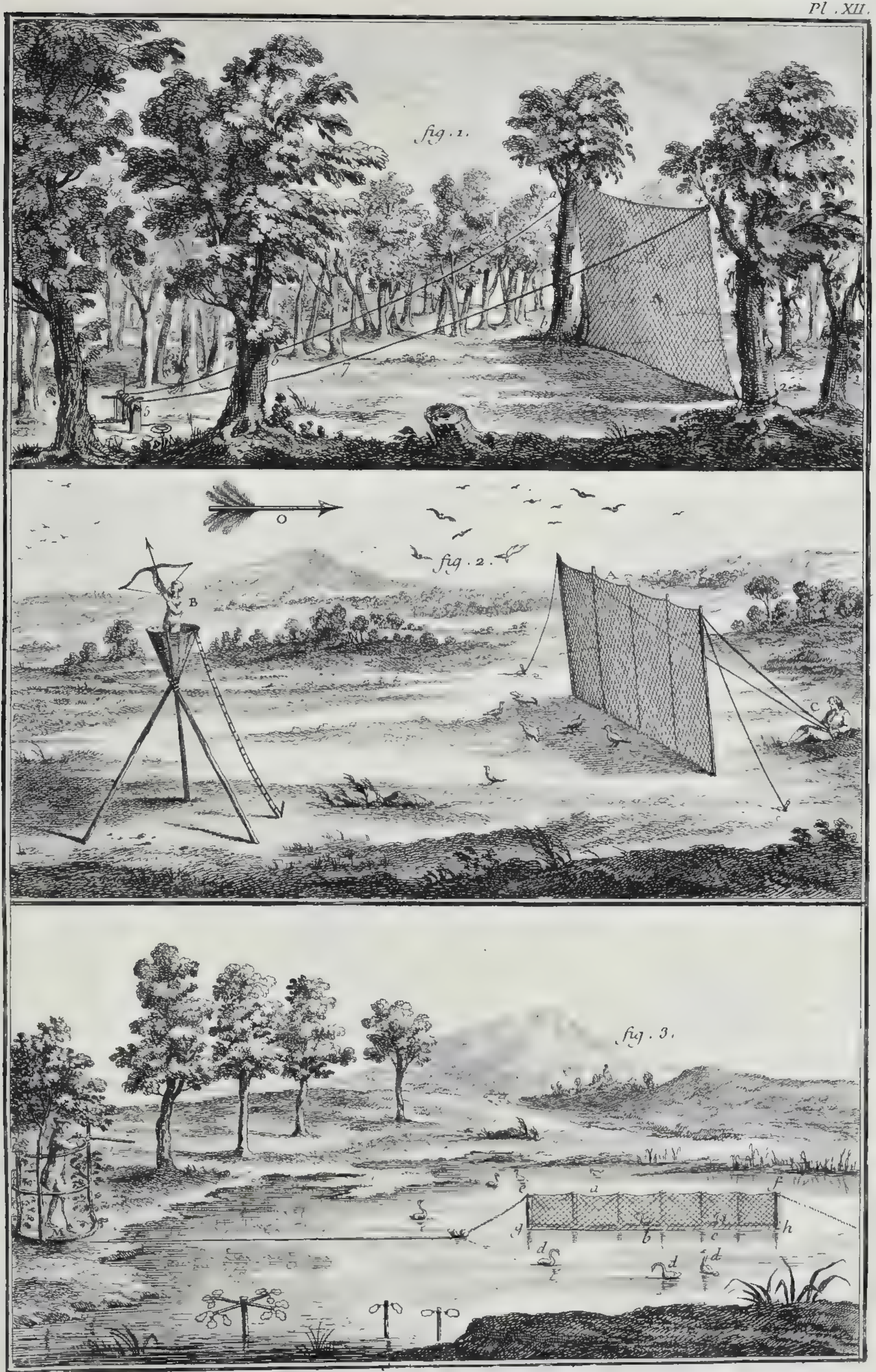


Chasse Fauconerie,

Nourriture des Oiseaux.



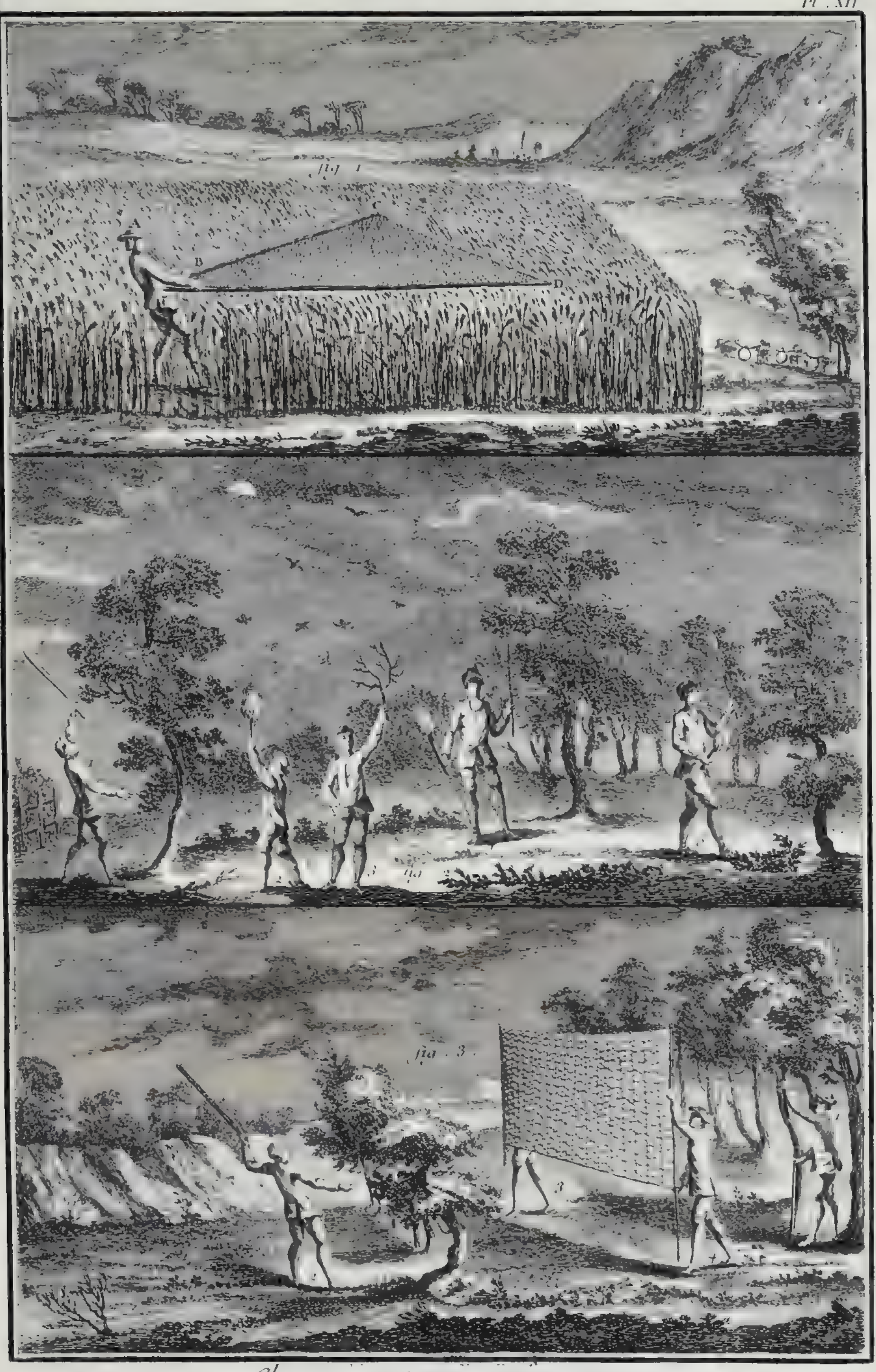
Chasse , Petites Chasses et Pieges .



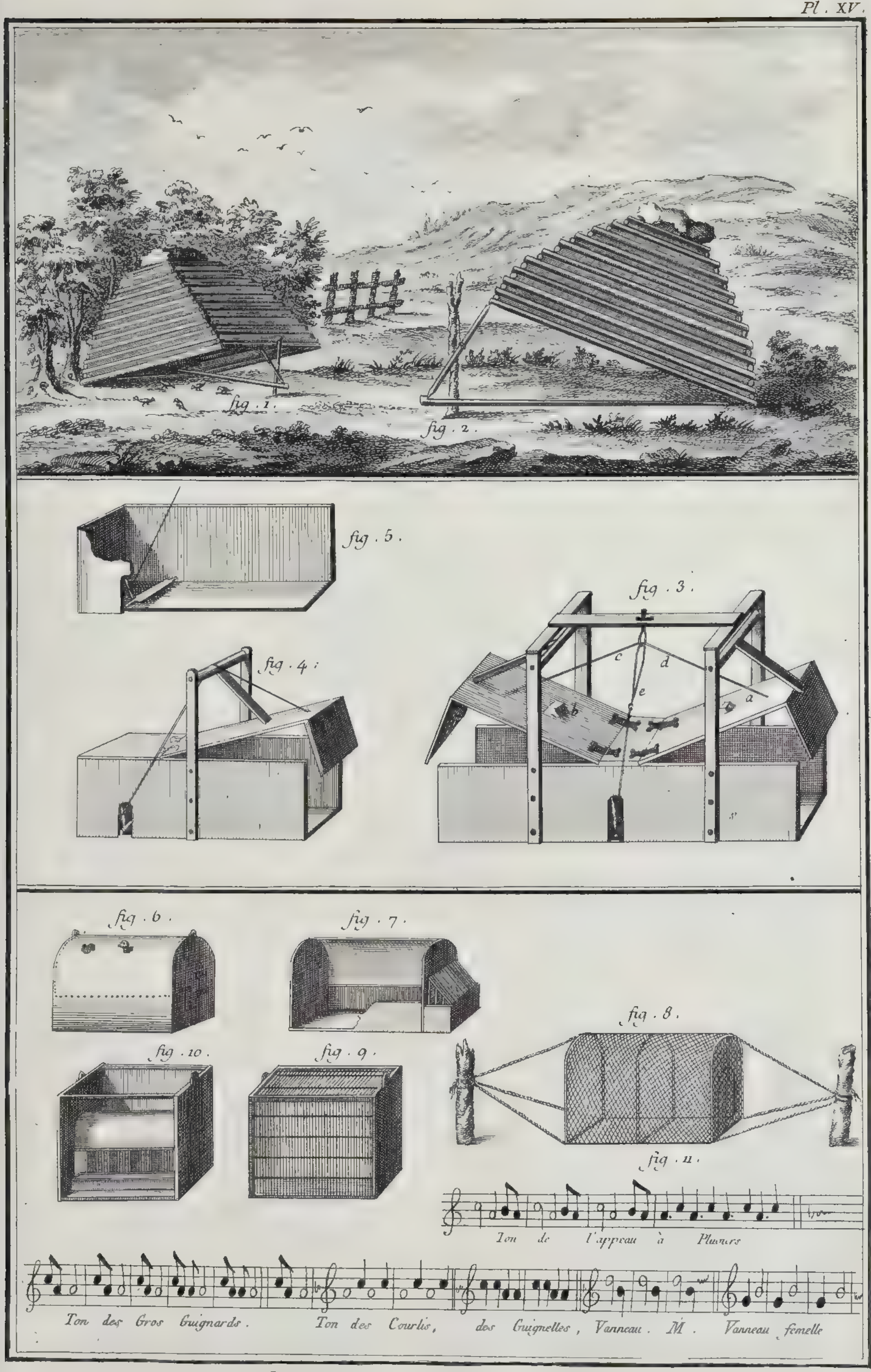
Chasse, Petites Chasses et Pieges.



Chasse, Petites Chasses et Pieges.



Chasse:, Petites Chasses et Pièges.



Chasse, Petites Chasses et Pieges.



Chasse, Petites Chasses et Pieges

fig . 1 .

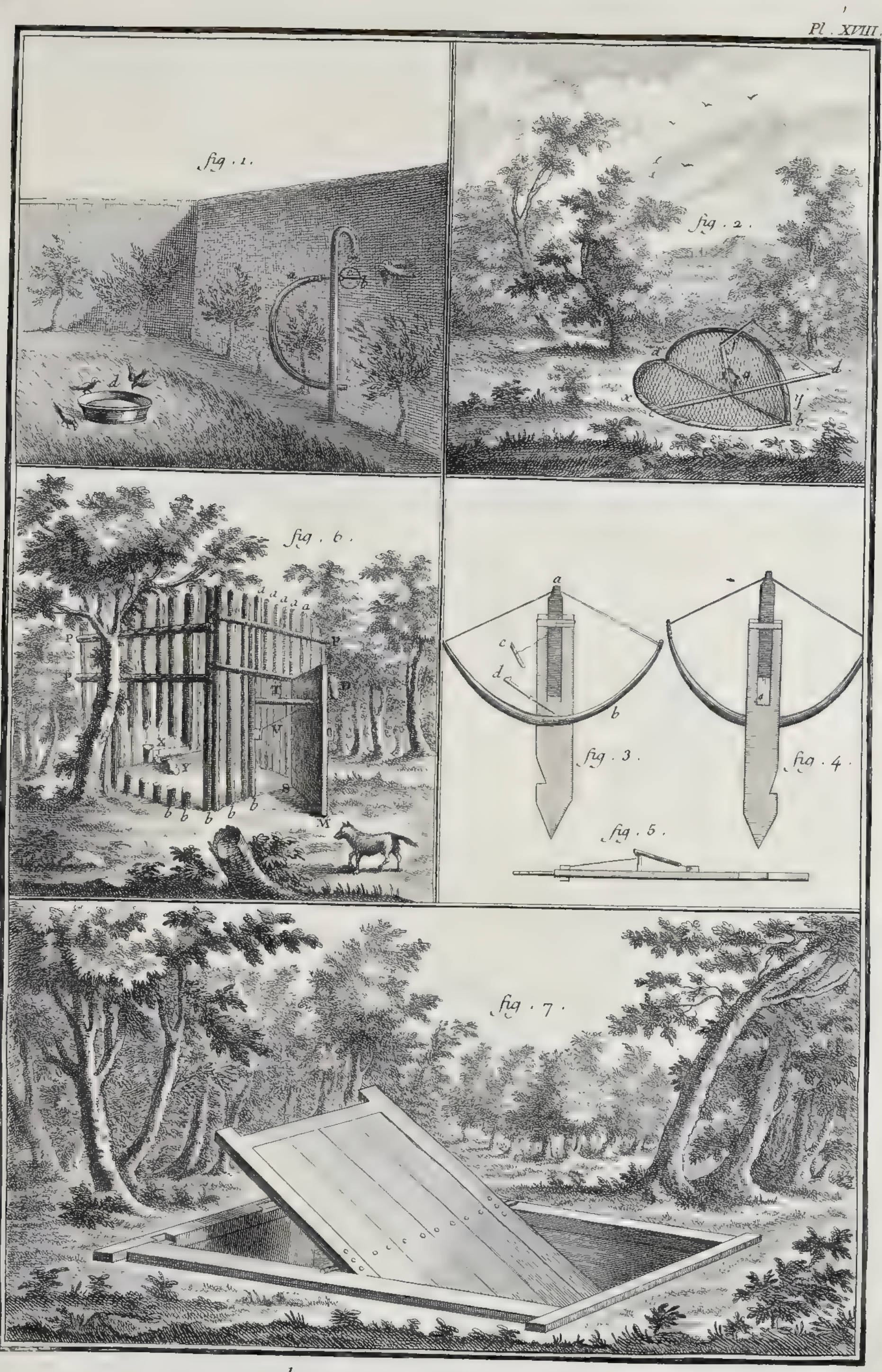
fig . 5 . fig . 4 . fig . 3 .

fig . 2 .

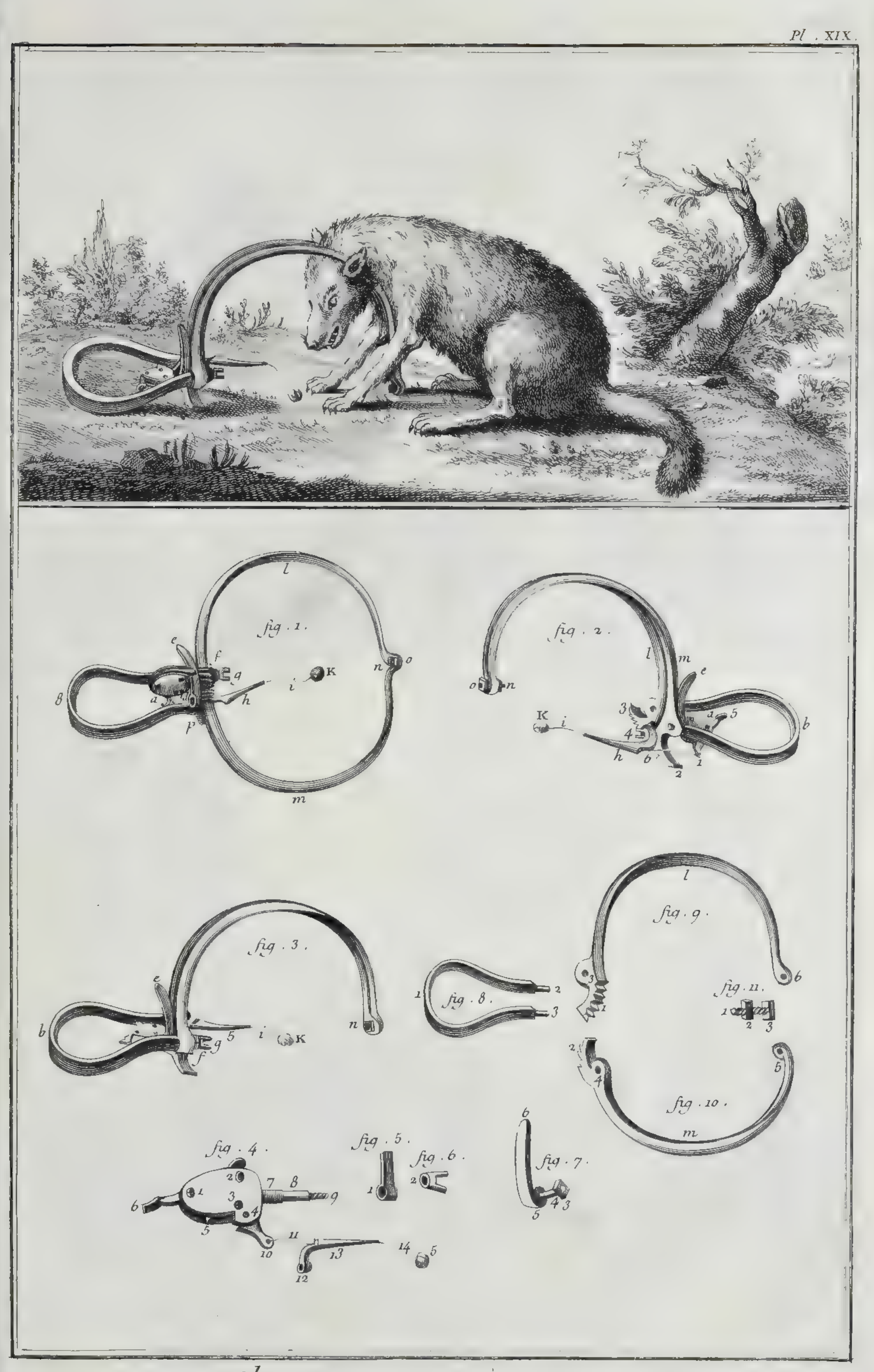
fig . 7 . fig . 8 . fig . 6 .

B. L. Prevost Sculp.

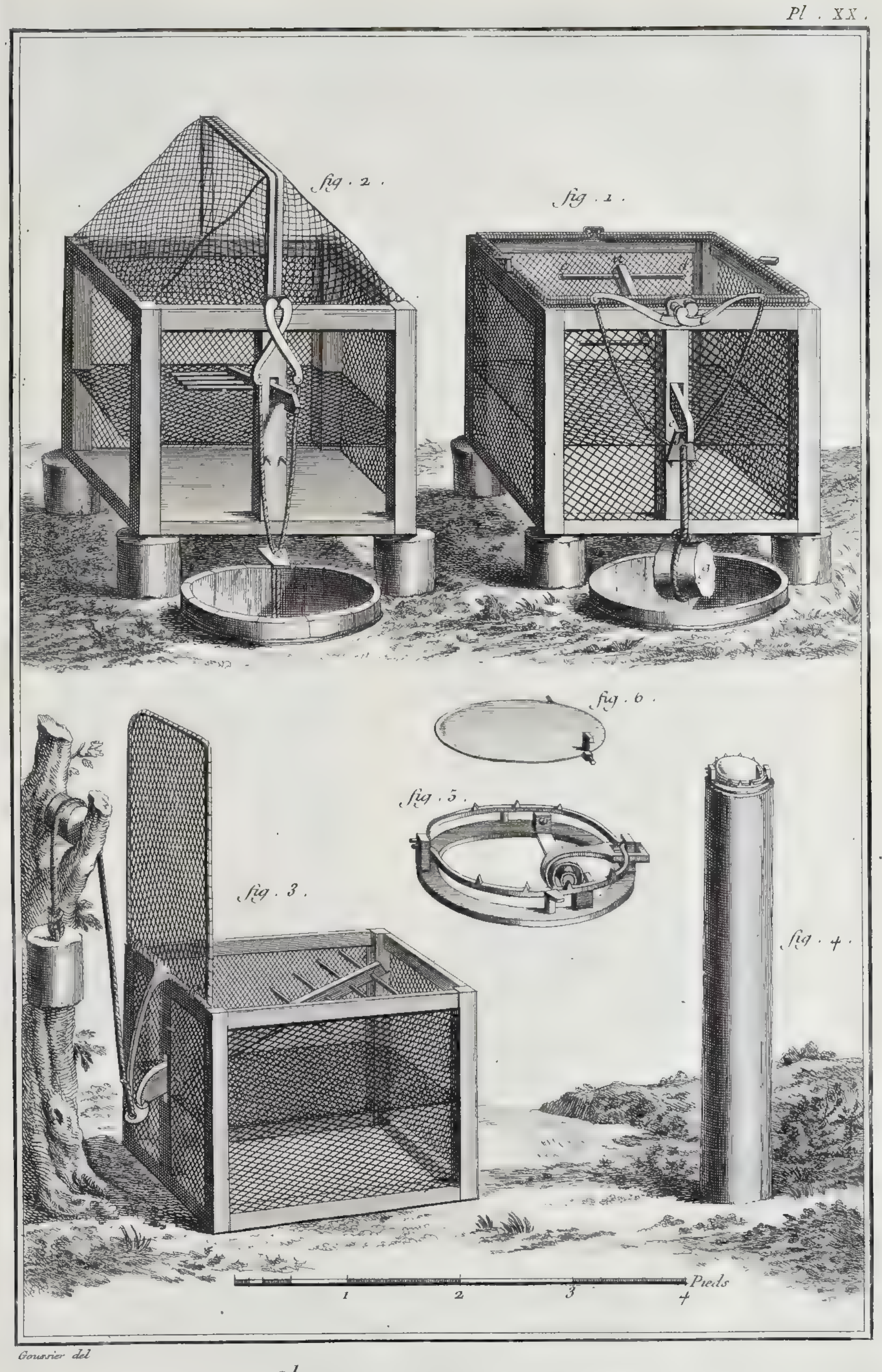
Chasse , Petites Chasses et Pieges .



Chasse, Petites Chasses et Pieges.



Chasse, Petites Chasses et Pieges.



Goussier del

Chasse , Petites Chasses et Pieges .

fig. 1

fig. 2

fig. 2.

fig. 1.

fig. 3.

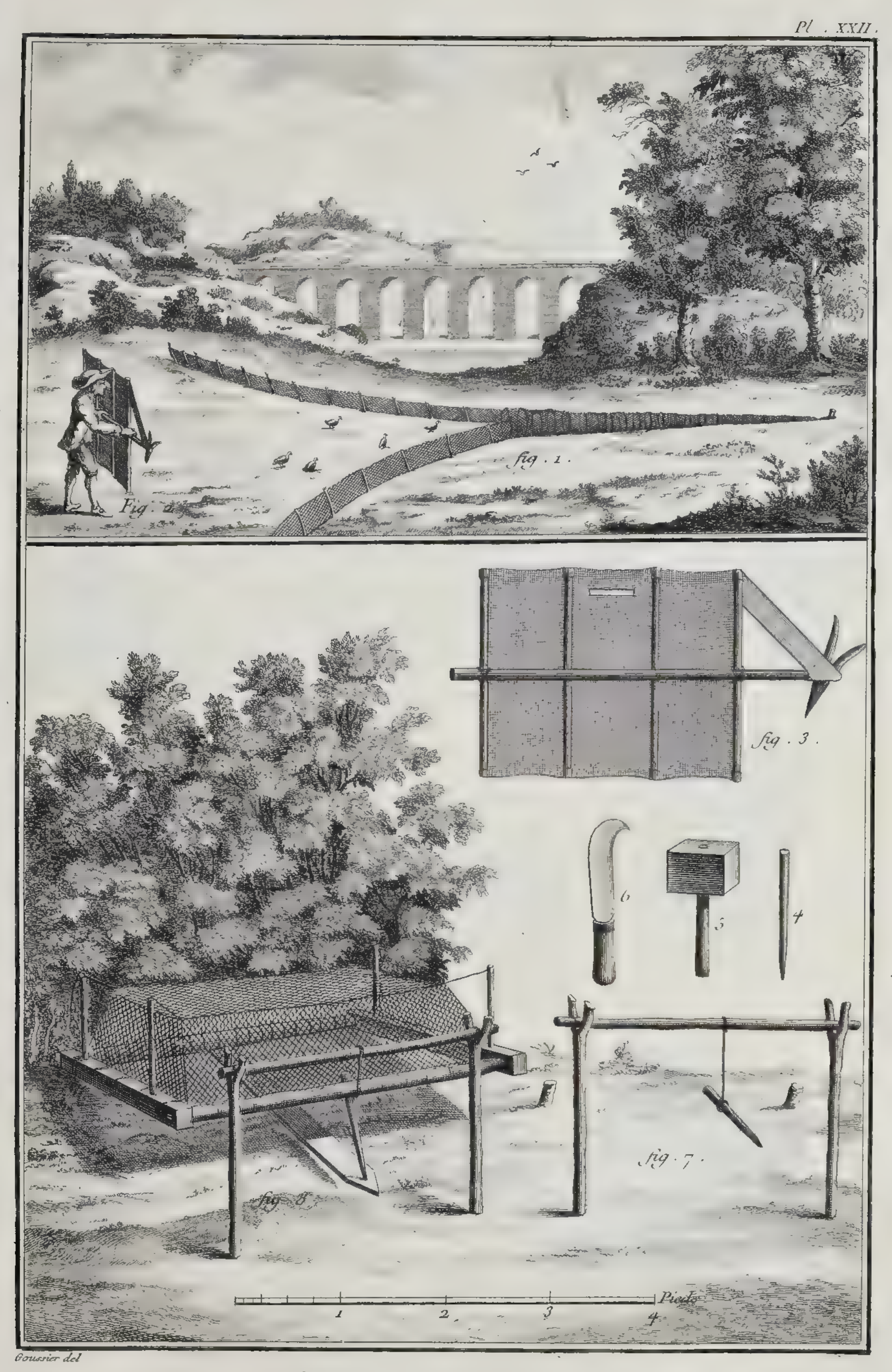
a

Pieds

4 3 2 1

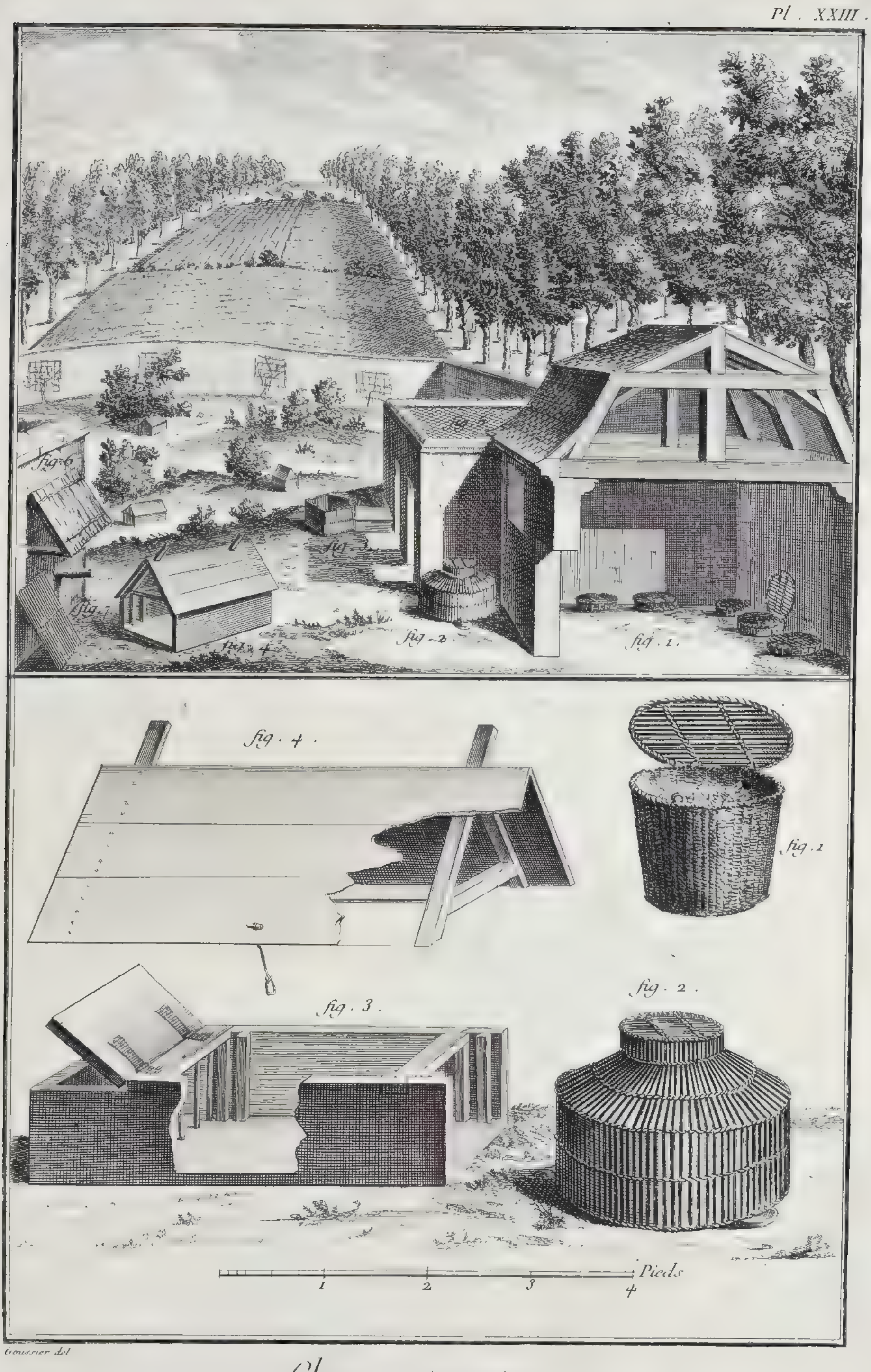
Goussier del. Defehrt Sculp.

Chasse, Petites Chasses et Piéges



Goussier del

Chasse , Petites Chasses et Pièges .



Goussier del.

Chasse, Faisanderie.

CHAUDRONNIER,

CONTENANT QUATRE PLANCHES.

Il y a trois ſortes de chaudronniers, le chaudronnier-groſſier, le chaudronnier-planeur, & le chaudronnier-faiſeur d'inſtrumens de muſique.

PLANCHE Iere.

Chaudronnier-groſſier.

LA vignette ou le haut de la Planche repréſente la boutique & les opérations du chaudronnier-groſſier.

Fig. 1. Ouvrier qui rétreint une piece.
2. Ouvrier qui tourne.
3. Le tourneur de roue.
4. Etameur.
5. Une boule à réteindre.
6. Ouvrier qui emboutit.
7. n. 1. Ouvrier qui a percé les trous pour river, & qui rive.
7. n. 2. Ouvrier qui rétreint ſur le chevalet.
8. Ouvrier qui appuie le canon.
a, chaudiere.
b, pieces de la chaudiere, prêtes à être employées.
c, chevalet.
d, marteau.
e, poîle à poix réſine.
f, poîle à feu ſur ſon pié.
g, caſſerole qu'on étame.

Bas de la Planche.

1. Bigorne à deux bras.
2. Bigorne à caffetiere & autres vaiſſeaux pareils.
3. Autre bigorne.
4. Bigorne portant ſuage.
5. Suage.
a, trou pour le ſuage, *fig.* 4.
b, le ſuage, *fig.* 5.
6. Morceau de cuivre prêt à être employé à un vaiſſeau, comme une caſſerole, *&c.*
7. Caſſerole faite & garnie de ſa queue.
8. Marteau à tête & à panne.
9. Paroir ou grattoir.
10. Autre paroir.
11. Fond d'une marmite de deux pieces.
12. Corps de la marmite.
13. Chevalet.
14. Couvercle d'une tourtiere.
15. Tourtiere.
16. Ecumoire.
17. n. 1. Tas ou boule.
17. n. 2. Boules, l'une ronde, & l'autre ovale.
a, l'ovale.
b, la ronde.

PLANCHE II.

Fig. 1. Morceau de cuivre pour une poiſſonniere.
2. La poiſſonniere achevée.
a, l'anſe.
3. Marmite au ſortir de la fonderie.
4. Marmite finie.
5. Petite fontaine domeſtique.
6. Sa cuvette.
7. Coupe d'une fontaine ſablée.
8. Couvercle de deſſus.
9. Couvercle du premier diaphragme ou pannache.
10. Haviſſure.
11. Un des pannaches ou diaphragmes.
12. Un des couvercles vû en-deſſous.
13. Un autre couvercle plus petit, vû auſſi en-deſſous.
14. Chaudron.
15. Clou.
16. Tour pour les marmites.
17. Chaſſe-rivet.
18. Canon.
19. Emporte-piece en forme de cœur.
20. Emporte-piece rond.
21. Emporte-piece en croiſſant.
22. Poinçon.
23. Emporte-piece en forme d'étoile.
24. Emporte-piece en tiers-point.
25. Plan d'une chaudiere.
26. Chaudiere.
27. Agraffes de le chaudiere, en cuivre.
28. Agraffes en fer.
29. Baignoire.
30, 30, 30. Moulures qui s'appliquent autour de la baignoire.

PLANCHE III.

Chaudronnier-planeur.

La vignette ou le haut de la Planche montre la boutique d'un chaudronnier-planeur.

Fig. 1. Ouvrier occupé à gratter un cuivre coupé à-peu-près de la grandeur demandée ; car il s'étend ſous le marteau du planeur preſque d'un cinquieme.
a, le cuivre que l'ouvrier gratte.
b, autre cuivre à gratter.
x, *x*, ſon grattoir ou paloir.
L'effet de cette opération eſt d'ôter au cuivre la craſſe dont il eſt couvert au ſortir de la manufacture. De-là il paſſe entre les mains du planeur.
2. Planeur.
d, le cuivre.
c, le billot qui porte le tas.
L'effet de cette opération eſt de rendre le cuivre plus compact ; plus il eſt plané, plus il s'étend ; plus il perd de ſon épaiſſeur, & plus il acquiert de ſolidité ; ſa ſurface en devient auſſi plus égale, & ſes bords ne ſont plus droits. C'eſt par cette raiſon qu'il faut le rogner à l'équerre avec la ciſaille ou force. Le cuivre rogné paſſe au ponceur.
3. Ouvrier qui ponce. La ponce enleve les inégalités du marteau. A meſure que l'ouvrier ponce, il arroſe ſon cuivre avec de l'eau.
La ponce qui enleve les inégalités du marteau, fait au cuivre des raies qu'il s'agit d'effacer.
4. Ouvrier qui reçoit le cuivre du ponceur, & qui enleve les traits de la ponce ; ce qu'il exécute avec un morceau de charbon de bois blanc préparé, comme on le dira à l'article planer.
e, baquet plein d'eau avec très-petite quantité d'eau forte ; l'ouvrier en arroſe ſon cuivre poſé ſur la planche que les bords du baquet ſoutiennent. Le cuivre eſt arrêté ſur la planche entre quatre petites pointes.
Quand le charbon a enlevé ces traits de la ponce, le cuivre eſt ce qu'on appelle *adouci* ou *charbonné.* Il faut maintenant le polir ou brunir.
5. Ouvrier qui peſe un cuivre.
6. Ouvrier qui préſente un cuivre à un graveur, *fig.* 7.
f, un cuivre achevé ou brut.

Bas de la Planche.

1. Marteau à étirer.
2. Marteau à dreſſer.
3. Marteau à planer.

4. Le tas ou l'enclume à dresser, couverte d'un parchemin.
5. L'enclume ou le tas à planer.
6. & 7. Deux grattoirs ou paloirs.
Ce sont deux morceaux d'acier trempé, à langue tranchante des deux côtés, & montés sur un manche de bois, avec une virole.
8. La cisaille ou force.
9. L'équerre.
10. Le baquet avec la planche sur laquelle on ponce & charbonne. On tient la ponce à la main; mais le charbon est enveloppé d'un petit chiffon.
a, le baquet.
b, l'intérieur du baquet.
c c, la planche.
d, la ponce.
e, le charbon.
f, le cuivre arrêté sur la planche par quatre petites pointes.
g, tasseau qui soutient la planche un peu obliquement sur le baquet. Cette obliquité fait que l'eau redescend toujours de dessus le cuivre dans le baquet.
11. Brunissoir. C'est le même que celui des argenteurs; il est d'acier bien poli & émoussé par les côtés.

PLANCHE IV.

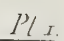
Chaudronnier-faiseur d'instrumens de musique.

La vignette ou le haut de la Planche représente la boutique de cet ouvrier.

Fig. 1. Ouvrier qui donne la premiere forme à un morceau de cuivre destiné pour un cor de chasse; ce qu'il exécute sur un mandrin de fer rond & long, fixé à la muraille.
a b, le mandrin couvert en partie du morceau de cuivre.
2. Ouvrier qui soude les différentes pieces qui forment le cor de chasse, la trompette ou tel autre instrument de la même sorte.
a b c d, la forge.
e, le soufflet.
3. Ouvrier qui verse du plomb fondu dans le cor, pour pouvoir le courber sans lui faire perdre sa rondeur.
f, *g*, le fourneau à fondre le plomb.
h, la poîle qui tient le plomb fondu.
4. Ouvrier qui contourne le cor rempli de plomb. Quand le cor aura la forme qui lui convient, on le mettra chauffer, pour le vuider du plomb dont il est rempli.
5. Bigorne à faire les pavillons.
6. Tas ou enclume.

Bas de la Planche.

1. L'étau.
2. Tenaille à vis & à main.
3. 4. pinces.
a, pince ronde.
b, pince plate.
5. Cisaille.
6. Lime plate.
7. Lime ronde.
8. Brunissoir crochu.
9. Poinçon.
10. & 11. Compas.
a, compas à jauge ou d'épaisseur.
b, compas ordinaire.
12. & 13. Suage.
14. Petit tas.
15. Grand tas ou enclume avec son billot.
16. Bigorne avec son billot.
17. Mandrin.
18. Petit mandrin.
19. *a b*, développement du cor de chasse.
20. Développement du pavillon.
21. Cor de chasse avant que d'être courbé.
22. Cor de chasse achevé.
a, l'embouchure.
b, le pavillon.
23. Trompette.
a, l'embouchure.
b, le pavillon.
24. Porte-voix.
25. Cornet acoustique.
26. Timballe.
o, *o*, *o*, cercle pour monter la peau, & la tendre par le moyen des vis *p q*.
17. La vis séparée *p q*.
18. La clé *r*. *Voyez* les art. *Etamer*, *Rétreindre*, *Fontaine*, *Cor*, *Tas*, *Marteau*, *Planer*, & autres.



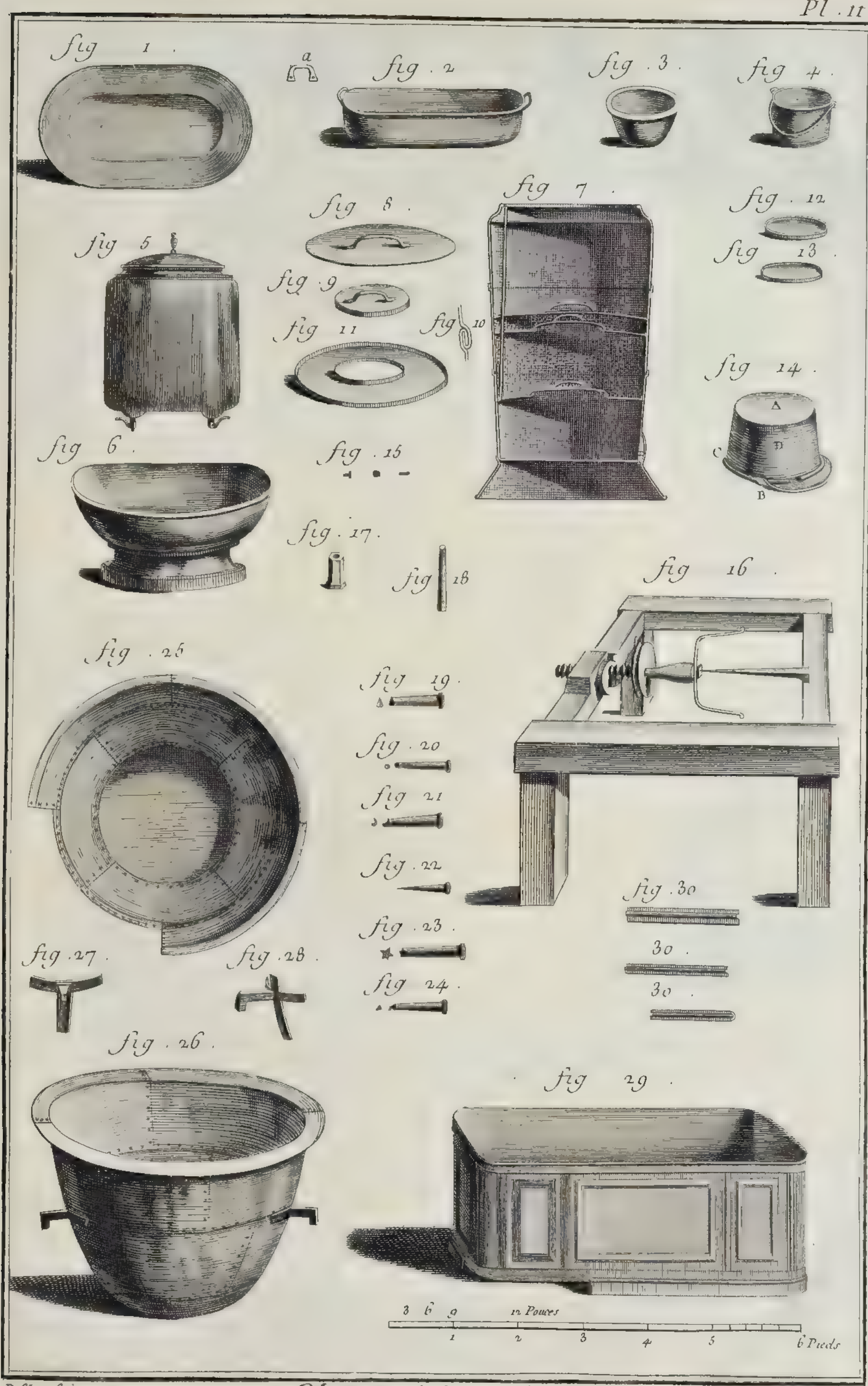
Pl. I.

fig. 1 · fig. 2 · fig. 3 · fig. 4 · fig. 5 · fig. 6 · fig. 7 · fig. 7 N° 2 · fig. 8 · fig. 9 · fig. 10 · fig. 11 · fig. 12 · fig. 13 · fig. 14 · fig. 15 · fig. 16 · fig. 17 · fig. 17 N° 2

Pouces · Pieds

Prevost, fecit

Chaudronnier
Grossier.



Desehrt fecit.

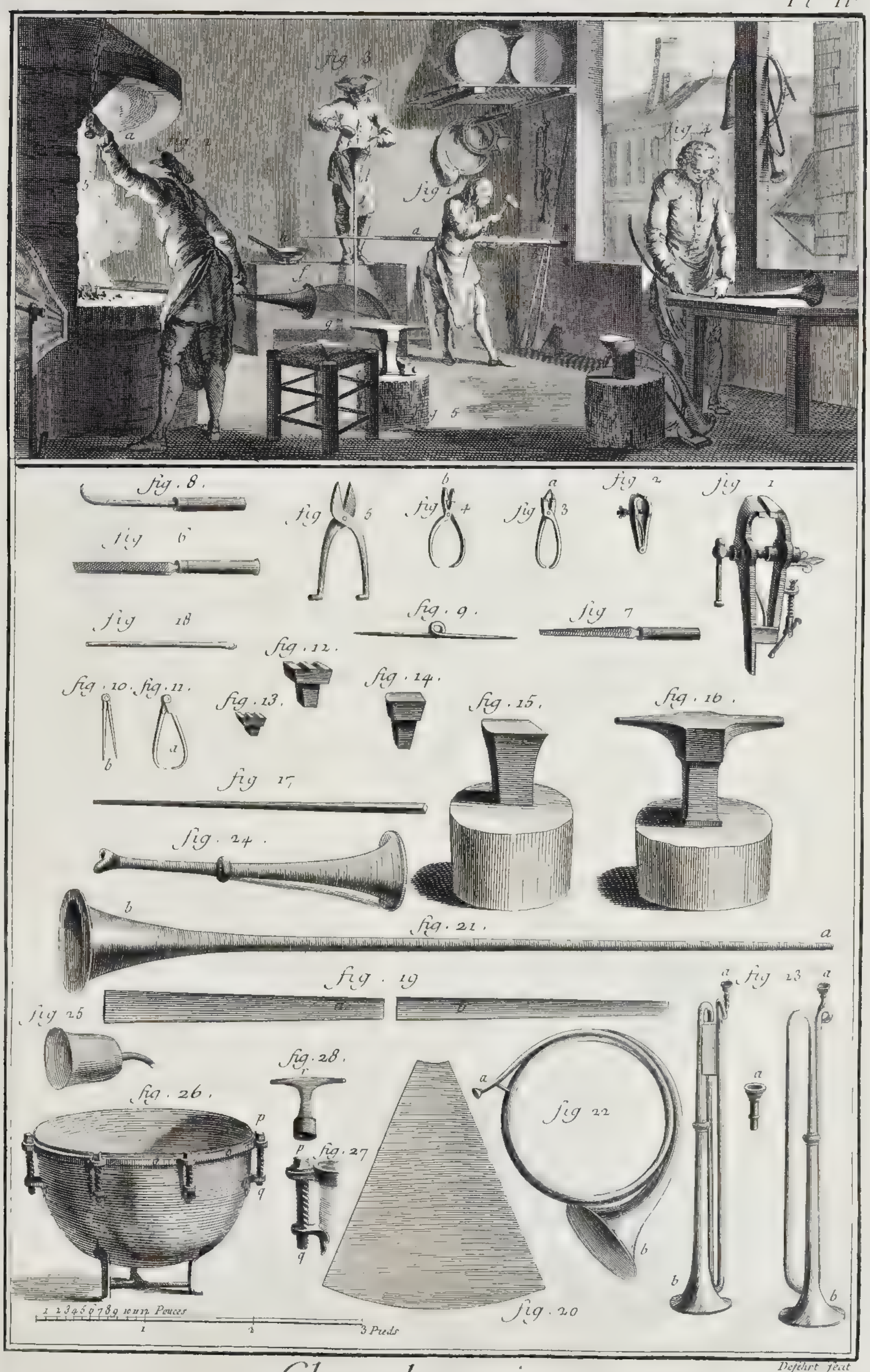
Chaudronnier
Grossier.



Dargerantins del. Prevost Sculp.

Chaudronnier

Planeur.



Defehrt fecit

Chaudronnier
Faiseur d'Instruments.

CHIMIE,

Contenant vingt-cinq Planches, vingt-quatre ſimples et une double.

LA premiere de ces Planches montre le laboratoire chimique, avec la table des rapports, & les quatre ſuivantes, les caracteres chimiques, avec leur explication; les inſtrumens, fourneaux, vaiſſeaux, & autres uſtenſiles du laboratoire en rempliſſent ſeize autres. Il en reſte trois, dont deux repréſentent les cryſtalliſations des principaux ſels; & la troiſieme & derniere de toutes eſt un emblême des procédés du grand œuvre.

PLANCHE I[ere].

Le haut de cette Planche montre le laboratoire chimique; le bas eſt rempli par la table des rapports.

Haut de la Planche.

Fig. 1. Poudrier.
2. Flacon à goulot renverſé, avec ſon bouchon de verre.
3. Aludels pour tirer l'eſprit de ſouffre, ſelon la méthode de Stahl.
4. Balon ou récipient.
5, 6. Cornues.
7. Cucurbites de rencontre.
8. Matras avec ſa tête de maure.
9, 10. Entonnoir.
11. Enfer de Boyle.
12. Jumeaux.
13. Pélican.
14. Alambic avec ſa cucurbite.
15. Vaiſſeau à retirer les huiles eſſentielles peſantes, de M. Venel.
16. Matras de rencontre.
17. Vaiſſeau pour la ſublimation des fleurs de Benjoin.
18. Appareil pour meſurer la quantité d'air qui s'échappe des corps en fermentation.
19, 19, 19, 20. Manteau de la cheminée.
21. Soufflet de forge.
22. Bain-marie pour une cucurbite de verre.
23. Serpentin double dans la cuvette.
24. Cucurbite d'un alambic de cuivre.
25. Son chapiteau.
26. Garçon de laboratoire, portant du charbon.
27. Athanor.
28. Matras en digeſtion dans l'athanor.
29. Tour de l'athanor.
30. Phyſicien conférant avec un Chimiſte ſur la diſſolution.
31. Table du laboratoire.
32. Verres où ſe font des diſſolutions métalliques.
33. Chimiſte.
34. Fourneau d'eſſai.
35. Entonnoirs à filtrer des liqueurs.
36. Table percée pour recevoir pluſieurs entonnoirs.
37. Récipient placé au-deſſous d'un entonnoir.
38. Bocal placé au-deſſous d'un entonnoir.
39. Flacon bouché.
40. Bocal couvert de papier.
41. 42. Récipient adapté à une cornue placée dans le fourneau 42.
43. Fourneau à capſules.
44. Chimiſte faiſant des projections pour les cliſſus.
45. Appareil des cliſſus.
46. Forge.
47. Baquet au-deſſous d'une fontaine.
48. Garçon de laboratoire lavant les vaiſſeaux.
49. Tonneau plein d'eau.
50. Autre garçon de laboratoire.

Bas de la Planche.

Table des rapports.

PLANCHES I. II. III. IV.

Caracteres Chimiques.

Le nom de la choſe eſt à côté du caractere qui la déſigne.

PLANCHE I.

Des fourneaux, des vaiſſeaux & autres uſtenſiles du laboratoire de Chimie.

Fig. 1. Grand fourneau de réverbere pour la diſtillation des végétaux à feu nud, & des acides minéraux. Rouelle.
2. Fourneau pour la diſtillation des ſubſtances végétales au bain-marie ou au degré de l'eau bouillante. On ſe ſert pour cet effet de l'appareil repréſenté à la *figure* 3. Planche IX.
3. Fourneau de réverbere en maçonnerie, pour la diſtillation du phoſphore & de l'huile de vitriol. R.
4. Fourneau pour diſtiller *per deſcenſum*. Sgobbis.
5. Fourneau pour les aludels. Geber.
6. Fourneau à vent pour la fuſion des métaux; leur réduction, *&c.* R.
7. Galere des diſtillateurs d'eau forte de Paris.

PLANCHE II.

Fig. 8. Dôme du fourneau de fuſion de la *figure* 10.
9. Plaque de fer ſervant de fermeture au fourneau de fuſion de la *figure* 10.
10. Fourneau de fuſion ou à vent, qui ne differe du fourneau, *fig.* 6. qu'en ce que ſa chape eſt de maçonnerie, & qu'il y a un régitre à la cheminée pour régler le feu.
11. Grand bain-marie pour l'évaporation des extraits & des liqueurs ſalines qu'on veut faire criſtalliſer. R.
12. Fourneau pour les décoctions, extractions au moyen de l'eau, en un mot, pour toutes les opérations qui ne demandent que le degré de l'eau bouillante ou un degré inférieur. R.
13. Fourneau à capſule pour toutes les digeſtions ou diſtillations au bain de ſable, de cendre, de limaille, *&c.* R.
14. Pour la calcination des mines & des métaux. R.
15. Coupe longitudinale du fourneau de la *figure* 14, pour en faire voir l'intérieur.
16. Fourneau avec une cucurbite baſſe, de terre, pour diſtiller à feu nud.
17. Coupe horiſontale du fourneau d'affinage de Saxe, Hongrie & Boheme. Hellot.
18. Elévation du même fourneau.
19. Coupe tranſverſale du fourneau d'affinage de Schluther.
20. Coupe horiſontale du même fourneau.
21. Elévation du même fourneau.

PLANCHE III.

Fig. 22. Fourneau d'affinage de Cramer. On a repréſenté dans la même figure la coupe du fourneau, pour en faire voir l'intérieur avec ſa caſſe, ſa mouffle, le feu, les ſoupiraux, *&c.* On voit dans la même figure ſon élévation.
23. Fourneau pour le départ des matieres d'or & d'argent. Hellot.
24. Coupe verticale du même fourneau.
25. Grand fourneau pour la fonte des mines, avec ſa chemiſe. Cramer.
26. Fourneau de fuſion de Cramer.
27. Dôme de ce fourneau.
28. Son cendrier ou piédeſtal.
29. Sa grille.
30. Complément de la *fig.* 31. faiſant enſemble un fourneau ſemblable à celui de la *fig.* 26.
31. Partie inférieure d'un fourneau ſemblable à celui de la *fig.* 26.
32. Autre cendrier de la *fig.* 26. luté en-dedans & garni d'un baſſin pour recevoir le métal fondu.
33. Autre cendrier de la même *fig.* 26. différent du précédent, en ce que le baſſin intérieur eſt diſpoſé de

façon que la matiere fondue coule dans un second petit bassin ou catin.

O, tuyere de cuivre s'adaptant au bassin de réception, & y conduisant le vent du soufflet.

34. Porte des cendriers ayant en dedans une lame de tole pour soutenir la terre dont on la garnit.

35. Moule elliptique servant à former le fourneau de fusion précédent.

36. Fourneau de fusion quarré.

37. Fourneau de fusion à tour.

38. Fourneau de fusion de Pott, qui l'a employé pour l'examen des terres, & leur vitrification.

PLANCHE IV.

39. Petit fourneau de verrerie de Kunkel, corrigé par Cramer, exécuté chez M. Rouelle, & qu'on pourroit perfectionner encore, en y appliquant la bouche du fourneau de fayancerie.

40. Coupe verticale du fourneau précédent, prise de devant en arriere.

41. Coupe horisontale de la premiere chambre.

42. Coupe horisontale de la seconde chambre.

43. Coupe horisontale de la troisieme chambre.

44. Coupe horisontale de la quatrieme chambre.

45. Fourneau d'essai à l'angloise, vû par le côté.

46. Sa coupe horisontale.

47. Sa coupe verticale.

48. Sa fondation.

49. Ce même fourneau vû par-devant.

50. Fourneau d'essai en tole, avec une grille, de Cramer.

PLANCHE V.

51. Canal de tole qui s'ajuste à la bouche du foyer du fourneau précédent, & qu'on emplit de charbons ardens pour empêcher que l'air qui frappe cette bouche, ne réfroidisse la matiere en fusion.

52. Coupe du fourneau de la *fig.* 50. Elle est prise de devant en arriere.

53. Autre coupe prise d'un côté à l'autre parallelement à la face.

54. Fourneau d'essai en terre des fournalistes de Paris. R.

55. Coupe d'un fourneau d'essai en tole sans grille. Schluther.

56. Athanor de Cramer. N B. Cet athanor qui est exécuté à Surene dans le laboratoire de M. le comte de Lauraguais, ne répond pas à beaucoup près à l'idée que M. Cramer en a donnée.

57. Plaque de fer encadrée, servant de fermeture aux cheminées de l'athanor.

58. Plaque de fer servant de régitre pour gouverner le feu, elle doit être placée entre la tour & la premiere chambre.

59. Piston pour fermer l'ouverture de la porte de la premiere chambre.

60. Porte de la premiere chambre.

61. Chaudron de fer servant de bain de sable ou de bain-marie, ou même de réverbere, en le renversant suivant l'opération qu'on en veut faire, & l'espece de feu dont on a besoin.

62. Fourneau à lampe de Sgobbis, pour des digestions à un feu léger.

63. Fourneau à lampe ordinaire, avec lequel les dames peuvent distiller des eaux de senteur.

64. Athanor philosophique hermétique de Roquetaillade (Rupecissa).

Fig. 65. Athanor avec un bain de sable, pour les digestions, les évaporations, les teintures, &c. Les deux avents les plus près de la tour sont superflus; on peut les retrancher sans inconvénient.

PLANCHE VI.

66. Fourneau pour sublimer des matieres qu'on jette sur des charbons ardens. *Glaub. furn. lib.* 1.

67. Appareil pour distiller les matieres végétales & l'esprit de vin dans un tonneau, sans avoir besoin de recourir aux chaudieres, aux alambics, &c. en faveur des pauvres gens. *Glaub. lib.* 3.

68. Bain-marie dans un baquet qu'on échauffe par le moyen d'un globe de cuivre appliqué au fourneau de la *fig.* 67. *Glaub. ibid.*

69. Baquet pour la coction de la bierre, &c. qu'on échauffe comme le précédent. *Glaub. ibidem.*

70. Bain dans un cuvier, échauffé par le même moyen que les précédens. *Glaub. ibid.*

71. Etuve en bois pour le bain sec, qu'on échauffe de la même maniere que les vaisseaux précédens. *Glaub. ibid.*

72. Support de l'appareil de la *fig.* 73. qui suit.

73. Appareil pour connoître la quantité d'air qui se dégage d'un corps dans la distillation. Hales corrigé par Rouelle.

74. Appareil pour la distillation du vinaigre à feu nud.

75. Fourneau polychreste de Dorn. Lib.

PLANCHE VII.

Fig. 76. Appareil pour une distillation graduée. Libav.

77. Cucurbite pour une distillation graduée. Manget, *theat. pharmaceut.*

78. Courge de cuivre, pour la distillation des plantes, du vin, de la bierre, &c. Lemery.

79. Son chapiteau & sa colonne.

80. Alambic de verre de deux pieces.

81. Cucurbite de verre très-élevée, pour la distillation des matieres sujettes à gonfler. R.

82. Alambic de verre de deux pieces, avec un matras pour récipient.

83. Matras avec sa tête de maure, pour rectifier l'esprit de vin à l'eau, à la maniere de Kunkel.

84. Courge avec sa colonne en zig-zag, qu'on employoit autrefois pour alkooliser l'esprit de vin dès la premiere distillation, mais qu'on a abandonnée depuis qu'on s'est apperçu qu'une courge avec une colonne d'un pié donnoit cet esprit de vin autant déphlegmé que les colonnes les plus longues.

PLANCHE VIII.

85. Chapiteau sans gouttiere ouvert par le haut. Libav.

86. Le chapiteau précédent surmonté d'un chapiteau à bec sans gouttiere. Libav.

87. Chapiteau avec un tuyau recourbé partant de son sommet. Libav.

88. Chapiteau double pour une distillation graduée. Libav.

89. Chapiteaux disposés en aludels, sans bec. Libav.

90. Chapiteaux disposés en aludels, avec des becs. Lib.

91. n. 1. Récipient à syphon pour la distillation des huiles essentielles légeres. Manget.

91. n. 2. Récipient à bec pour les huiles essentielles pesantes. Venel.

92. Appareil pour retirer les huiles essentielles de l'eau par la meche.

93. n. 1. Cucurbite avec rebord. Libav.

93. n. 2. Autre cucurbite à rebord pour une distillation graduée. Libav.

94. Cucurbite double. Libav.

95. Alambic pour la distillation & la cohobation. Lib.

96. Alambic avec sa tête de maure & un tuyau qui traverse un tonneau plein d'eau pour tenir lieu de réfrigérent. On peut l'employer pour la distillation des eaux aromatiques des plantes, leurs huiles essentielles, les esprits, &c.

97. La chapelle des anciens, avec laquelle ils distilloient leur eau rose.

98. Alambic de Geber.

99. Autre vaisseau distillatoire de Geber.

100. Autre du même.

101. Cloche de verre pour démontrer l'inflammabilité des vapeurs de l'esprit de vin. R.

102. Cloche de verre à gouttiere, ouverte par le haut, pour la distillation de l'esprit de souffre. R.

103. Serpentin double en spiral, placé dans une cuvette qu'on remplit d'eau froide pour tenir lieu de réfrigérent. On s'en sert pour la distillation de l'esprit de vin, des esprits aromatiques & des huiles essentielles. On consacre ordinairement un des serpentins à la distillation de l'esprit de vin, & on ne l'employe qu'à cela.

104. Cloche de verre pour distiller à la chaleur du

soleil. Pott, Mémoires de l'Académie de Berlin.

105. Grande capsule de verre destinée à recevoir les matieres à distiller.

106. Petite capsule de verre qui se met dans la grande, & qui contient les matieres à distiller, faisant l'office de cucurbite.

107. Pieces des *fig.* 104. 105. & 106. appareillées.

PLANCHE IX.

108. Distillation ou digestion au soleil par réflexion. Libav.

109. Distillation ou digestion par réfraction. Libav.

110. Distillation au soleil par réflexion pour une cornue. Libav.

111. Alambic de cuivre polycreste, au moyen duquel on peut distiller toute sorte d'eaux, d'esprits, d'huiles essentielles, &c. au bain de vapeur, au bain-marie ou au degré de l'eau bouillante. R.

112. La piece inférieure de l'alambic précédent ; elle sert de cucurbite, lorsqu'on veut distiller au degré de l'eau bouillante ou du bain-marie, lorsqu'on n'a besoin que d'un degré de chaleur moins considérable.

113. La piece supérieure coupée pour faire voir son chapiteau d'étain & son réfrigérent de cuivre.

114. Cucurbite d'étain qu'on ajuste dans l'alambic précédent, lorsqu'on veut distiller au bain-marie.

115. Autre cucurbite d'étain qu'on substitue à la précédente, lorsqu'on ne veut avoir que la chaleur du bain de vapeur.

116. Couvercle qui s'ajuste également aux deux cucurbites, *fig.* 114. & 115. & à la piece de la *fig.* 112.

117. Chaudron de cuivre pour placer une cucurbite au bain-marie. R.

118. Son couvercle avec un trou au milieu pour donner passage au col de la cucurbite. On a représenté la cucurbite adaptée à ce couvercle. On employe cet appareil, lorsqu'on veut distiller des substances qui pourroient attaquer les vaisseaux de métal, & qui n'exigent pas un grand degré de chaleur, telles que le cochlearia & les autres plantes cruciferes, le vinaigre, &c.

119. Diploma ou bain-marie des anciens, avec son fourneau. Libav.

120. Plaque percée en fer ou en cuivre, pour soutenir le vaisseau sur le bain.

121. Couvercle du vaisseau avec des crochets en-dedans pour suspendre les matieres qu'on ne veut qu'humecter.

122. Cucurbites de rencontre.

123. Matras de rencontre. On se sert de l'un ou de l'autre de ces deux appareils pour les digestions, les circulations, &c.

124. Appareil de cohobation. Libav.

125. Vaisseaux de l'appareil précédent.

126. Bain pour les vaisseaux de l'appareil ci-dessus, *fig.* 124.

PLANCHE X.

Fig. 127. Appareil pour un bain de fumier.

128. Dôme de cet appareil. Libav.

129. Cucurbite pleine d'eau pour échauffer le fumier du bain.

130. Cercle brisé & percé pour soutenir la cucurbite supérieure.

131. Cucurbites de rencontre de l'appareil ci-dessus, *fig.* 127.

132. Pélican de verre pour les circulations R.

133. Jumeaux de verre pour les cohobations. R.

134. n. 1. Chapiteau aveugle.

134. n. 2. Chapiteau tubulé, sans bec ni gouttiere.

134. n. 3. Autre chapiteau semblable au précédent, mais moins élevé.

135. Aludels de Geber pour la cohobation.

136. Autres du même.

137. Vaisseaux de rencontre. Geber.

138. Jumeaux sans gouttiere. Geber.

139. Vaisseaux avec une rainure tout autour du goulot, pour conserver les substances volatiles. *Gl. furn.*

140. Enfer ancien. R.

141. Œuf philosophique.

142. Matras de digestion à fond plat, qu'on peut employer, comme l'enfer, à la calcination du mercure.

143. Enfer de Boyle. R.

144. Pieces séparées de l'enfer de Boyle.

145. Appareil d'Evonimus pour la distillation de l'huile de vitriol.

PLANCHE XI.

Fig. 146. Cornue basse.

147. Cornue élevée.

148. Cornue tubulée.

149. Bain-marie pour une cornue. Lib.

150. Retorte en fer ou en cuivre, dont le col se démonte à vis. Lib.

151. Retorte à double col.

152. Balon à trois becs. Manget.

153. Balons à deux becs enfilés. On les employe toutes les fois qu'on a à distiller des matieres dont les produits se condensent difficilement, comme l'esprit de sel, &c.

154. Balon tubulé avec son récipient, en usage, lorsqu'on veut séparer les différens produits d'une distillation, ou qu'on veut avoir les sels volatils concrets les plus purs qu'il est possible, dès la premiere distillation.

155. Capsule de terre ou de fer, pour placer une cornue au bain de sable.

C, son complément, lorsqu'on veut y placer un alambic ou tout autre vaisseau qu'une cornue.

156. Appareil pour la distillation de l'huile de vitriol. R. Cet appareil est composé d'une cornue, d'une allonge ou fuseau de Glauber, & d'un balon qui sert de récipient. On voit entre l'allonge & la cornue un petit tuyau de barometre pour fournir l'air nécessaire au jeu de la distillation.

157. Cuines ajustées des distillateurs d'eau-forte.

158. Vaisseau pour le descensum.

a, sa grille.

159. Descensum dans un verre. Lemery.

160. n. 1. Descensum pour les matieres sujettes à se refroidir avant d'être purifiées. Geber.

160. n. 2. Descensum. Geber.

161. Appareil pour attraper les vapeurs de la poudre à canon qu'on fait détonner, celles de l'antimoine, du charbon, &c. détonnés avec le nître. On donne le nom de *clissus* à ces vapeurs condensées & réduites en liqueur.

162. n. 1. Appareil pour filtrer par la meche. Geber.

PLANCHE XII.

162. n. 2. Descensum dans un tonneau. Lib.

163. Creusets pour le descensum. Rouelle.

164. Descensum au soleil. Lib.

165. Appareil pour la sublimation des fleurs de benjoin. R.

166 Aludels pour retirer l'acide sulphureux volatil, suivant le procédé de Stahl. R.

167. Aludels de terre pour la sublimation des fleurs de souffre. R.

168. Aludels de Geber.

169. Pot pour la sublimation des fleurs d'antimoine. Lemery. On n'en a donné que la coupe pour faire voir l'arrangement du couvercle intérieur.

170. Aludels anciens. R.

171. Machine à triturer de Langelotte, pour les substances métalliques.

172. Appareil pour évaluer l'air qui sort des substances en fermentation. Rouelle.

173. Machine pour laisser tomber les sels en deliquium, de Lib.

174. Vase plat de verre pour laisser tomber les sels en deliquium. R.

175. Terrine de grès ordinaire.

176. Evaporatoire plat & bas pour la crystallisation des sels. R.

177. Evaporatoire élevé. R.
178. Evaporatoire hémiſphérique. R.
179. Evaporatoire ovoïde. R.
180. Autre évaporatoire hémiſphérique. R.
181. Valet de paille pour aſſujettir les évaporatoires.
182. Poudrier à pontis & à gorge. R.
183. Poudrier à goulot ſans gorge. R.

PLANCHE XIII.

Fig. 184. Vaiſſeau pour ſéparer différentes liqueurs confondues enſemble. Lib.
185. Le même, auquel on a adapté un filtre.
186. Appareil pour filtrer en petit. R.
187. Entonnoir de verre pour les cornues, matras, *&c.* R.
188. Flacon de cryſtal avec ſon bouchon de même matiere, ajuſté à la façon de Lemery.
189. Appareil pour filtrer en grand. On a repréſenté un des jambages de la cage briſée, pour laiſſer voir la terrine deſtinée à recevoir la liqueur.
190. Partie ſupérieure du pilullier de Francfort.
191. Sa partie inférieure. R.
192. Trochiſquier. R.
193. Mouilloir pour les décoctions en petit. R.
194. Chevrette. R.
195. Mandrins pour les piédeſtaux. Cramer.
196. Coupe d'un piédeſtal fait avec ce mandrin.
197. Grande coupelle ou caſſe faite dans un cercle de fer. Cramer.
198. Pilon à dents pour taſſer la cendrée de la grande coupelle. Cramer.
199. Grande coupelle faite dans une terrine. Cramer.
200. Moine pour former l'intérieur des coupelles pour les eſſais en petit. Cramer.
201. None pour former l'extérieur de ces mêmes coupelles, *id.*
202. Coupe d'une de ces coupelles.
203. Coupelle vûe en entier.
204. Moine pour former l'intérieur des ſcorificatoires. Cramer.
205. Sa none. Cette none ſert auſſi au mandrin de la *fig.* 195. Cramer.
206. Coupe d'un ſcorificatoire. Cramer.
207. Moine pour former l'intérieur des creuſets coniques. Cramer.
208. Sa none. Cramer.
209. None briſée pour les creuſets triangulaires. Cram.
210. Boîte pour ſaupoudrer la claire, c'eſt-à-dire la cendre paſſée. Cramer.
211. Autre moule pour les creuſets coniques ou d'eſſai. R.
212. Creuſet triangulaire. Cramer.
213. Creuſet d'eſſai. Becher.
214. Plane courbe pour excaver les grandes coupelles. Cramer.
215. Creuſet conique Rouelle.
R. petit régule métallique.

PLANCHE XIV.

216. Preſſe pour faire les creuſets coniques. Lib.
217. Moule concave pour faire les moufles ſervant aux eſſais en petit. Cramer.
218. Planche formant l'intérieur de la moufle. Cram.
219. & 220. Ecrous. Cramer.
221. Moule convexe pour former l'extérieur des moufles. Cramer.
222. Vis ſervant de manche au moule convexe. Cram.
223. Inſtrument ou ſegment rectangle, pour fermer les ſoupiraux de la moufle d'eſſai. Cramer.
224. Moufle ſphéroïde. Cramer.
225. Moule de bois, ſur lequel ſe font les moufles précédentes. Cramer.
226. Moufle ordinaire pour les eſſais en petit, & ſurtout pour les eſſais de l'argent. Cramer.
227. La même vûe par-devant. On apperçoit dans ſon intérieur les coupelles qui contiennent la matiere à eſſayer. Cramer.
228. Ecran à viſiere tranſverſale.
229. Ecran à viſiere verticale.
230. Ecran garni d'un verre.
231. Treuil en mouſſoir pour la granulation des métaux. Le traducteur anglois de Cramer.
232. Granulation à l'eau de Cramer.
233. Tenailles à bec.
234. Tenailles à creuſets.
235. Lingotiere à foſſettes. Lib.
236. Aiguilles d'eſſai. Cramer.
237. Tenailles à coupelles. Cramer.
238. Pince pour les boutons de fer.
239. Aiguilles d'eſſai montées ſur un cercle. Agricola.
240. Crochet de fer. Cramer.
241. Fil de fer.
242. Autre crochet de fer.
243. Crochet ſigmoïde. Cramer.
244. Autre crochet. Cramer.
245. Cueillere de fer pour les eſſais. Rouelle.

PLANCHE XV.

Balance docimaſtique.

Fig. 246. Ecrou.
247. Balance d'eſſai exécutée par le ſieur Galonde pour M. Rouelle.
248. La même balance vûe hors de ſa lanterne.
249. Sa chape & ſon ſupport.
250. Sa lanterne.
251. Les poids d'eſſai.
252. Plateau de verre pour les eaux ſalées.
252. n. 2. Vaiſſeau pour les fluides.
253. Balance renverſée ou ſeconde balance docimaſtique de Cramer.
254. Support de la premiere balance de Cramer; la balance à la Planche ſuivante.

PLANCHE XV. *bis.*

255. Fléau de la premiere balance de Cramer, avec ſa languette.
256. Chaſſe de la balance.
257. Le brayer.
258. Les baſſins.
259. Bain-marie à pluſieurs cucurbites.
260. Athanor double. D'un côté on apperçoit un alambic au bain-marie, & de l'autre, deux matras de rencontre au bain de ſable. Cet athanor eſt diſpoſé de façon qu'on peut faire du feu ſous l'un ou l'autre de ces deux bains, ſans allumer la tour.
261. Lingotiere pour la pierre infernale. Rouelle.
262. La même lingotiere ouverte.
263. Le jet.
264. Cercle avec écrou pour ſerrer la lingotiere.
265. La pierre infernale tirée de la lingotiere.

PLANCHE XVI.

De la cryſtalliſation des ſels.

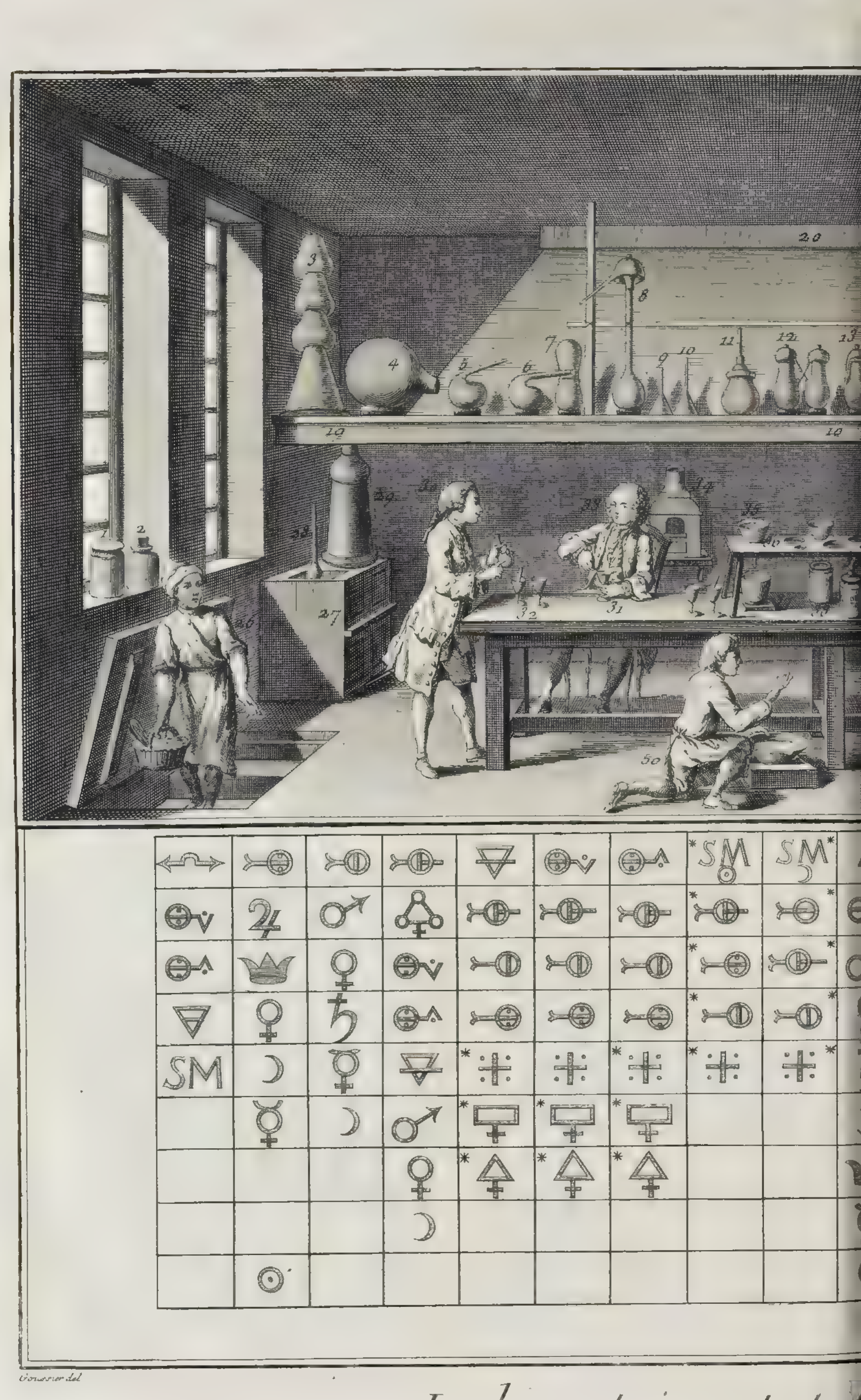
Fig. 1. Cryſtalliſation du ſel de ſoude.
2. Tartre vitriolé.
3. Sel de Glauber.
4. Alun.
5. Vitriol verd.
6. Vitriol bleu.
7. Nitre.

PLANCHE XVII.

8. Nitre quadrangulaire.
9. Cryſtalliſation du mercure diſſous en eau forte.
10. Cryſtalliſation du ſel marin.
a, pyramide du ſel marin, vûe en-deſſus. *b*, même pyramide vûe en perſpective. *c*, cryſtal de ſel marin en obéliſque. *d*, cube de ſel marin, où on apperçoit une cavité pyramidale à ſa partie ſupérieure. *e*, terrine au fond de laquelle l'on voit des cubes de ſel marin; & à la ſurface, des pyramides.
11. Sel végétal.
12. Sel de ſeignette.
b, cryſtal de ſel de ſeignette. *c*, autre cryſtal plus régulier. *d*, même cryſtal vû par ſa partie inférieure. On y apperçoit la cavité qui le caractériſe.
13. Tartre ſtibié.
14. Cryſtalliſation du ſouffre.

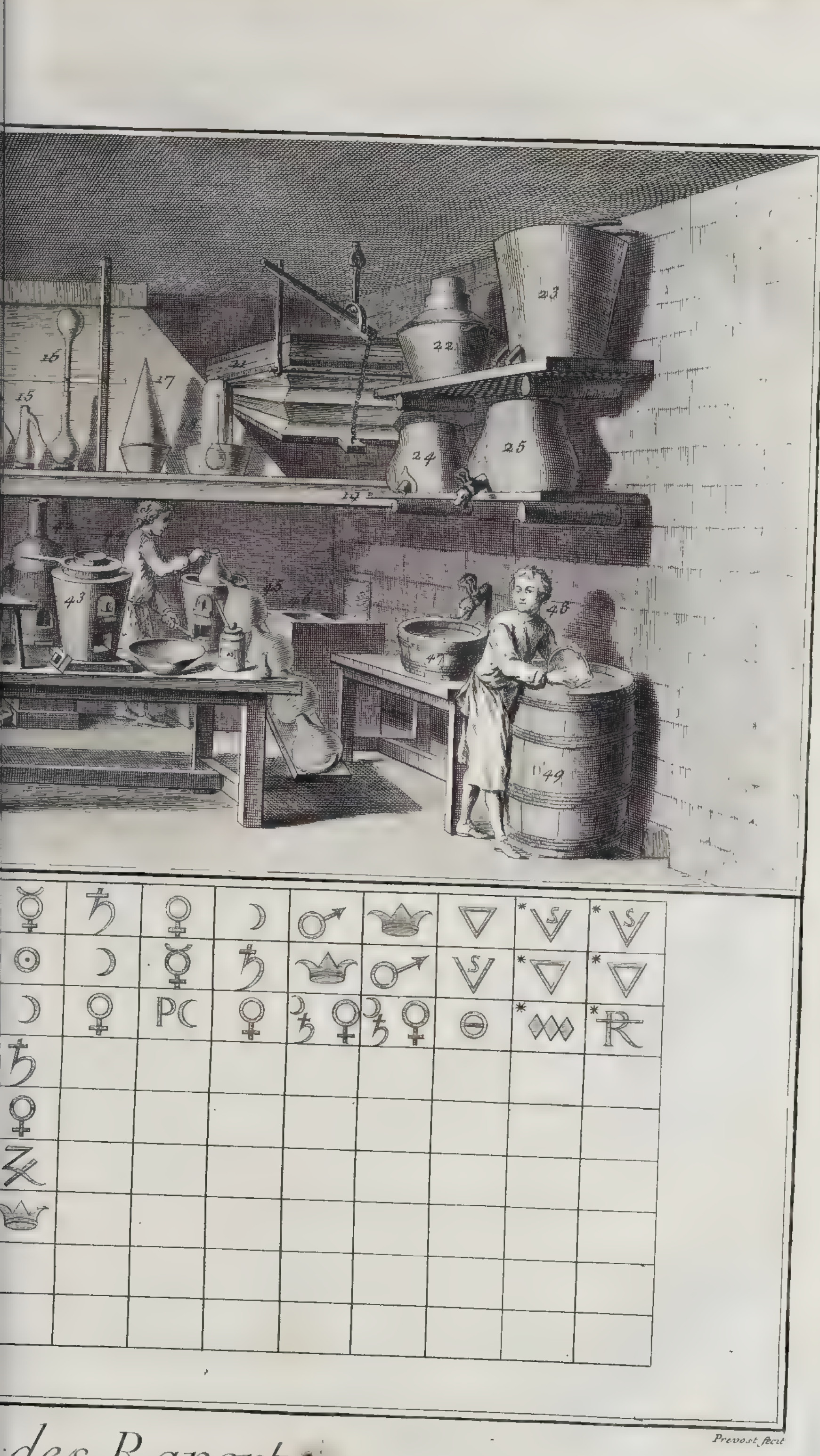
PLANCHE XVIII.

Emblême du travail de la pierre philoſophale, tiré de Libavius.



Goussier del.

Laboratoire et tal



Prevost fecit

des Raports

Acier	Azur.	Chaux d'Œufs.	Cucurbite
Airain brulé	Bain Marie	Chaux d'Or.	Cuillereé
Air	Bain de Vapeurs	Chaux de Vitriol.	Demie dragme.
Alembic.	Blanc d'Espagne.	Chaux vive	Demie livre
Alun	Bol Armenien	Chopine	Demie once
Alun de Plume.	Baume	Cinabre	Digérer
Amalgame	Borax	Cinabre d'Antimoine	Distiller
An.	Brique.	Cire	Eau
Ana	Brique pulverisée.	Coaguler	Eau Commune
Antimoine	Calciner	Congeller	Eau forte
Argent	Camphre	Corail	Eau regale
Regule d'Arsenic	Cémenter.	Corne de Cerf.	Eau de Vie
Athanor	Cendre.	Crane Humain	Ecorce de grenade
Vitriol Rouge	Cendre Clavelée.	Creuset.	Ecume de Nitre
Vitriol blanc	Céruse	Cristal	Esprit
Aimant	Chaux	Cristal de Saturne.	Esprit de Vin

Aubin fecit.

Caracteres de Chymie.

Esprit de Vitriol.	Grain	Liqueur de Saturne calciné	Minium
Estain	Gros ou dragme	Litarge.	Mois
Farine de brique	Heure	Litarge d'Argent.	Motte de Tanneur
Fer	Huile.	Litarge d'Or.	Nitre
Feu	Huile de Christ	Lut de Sapience	Nuict
Feu de Roue.	Huile de Saturne	Magister de Saturne.	Oeuf Philosophique
Fien de Cheval	Huile de Soufre	Magnesie	Or
Figer	Huile de Succin	Manipule	Or calciné
Filtrer	Huile de Vitriol	Marcassite	Or de Chimie
Fixer	Incorporer	Meche	Or de Mine
Fleur d'Airain.	Jour	Mercure	Or en Feuille
Fleur d'Antimoine.	Laict récent.	Mercure d'Antimoine.	Or Ponent
Fleur de Saturne	Lampe.	Mercure Precipité	Partie avec Partie
Galmie.	Laiton.	Mercure de Saturne	Perle
Genievre.	Limaille d'Acier.	Mercure Sublimé.	Pierre Calcinée
Gomme	Limaille de Fer	Mere de Vie	Pierre Sanguine

Aubin Fecit

Caracteres de Chymie

Pinte	Safran de Venus	Soufre noir	Tutie
Plomb	Salpetre	Soufre des Philosophes	Tutie Sublimée
Poudre	Sangdarac	Soufre vif	Verd de gris
Précipiter	Sang de Dragon	Stratifier	Verre
Purifier	Savon	Soufre des Prophetes	Verre d'anti.
Putréfier	Sel Alembroch	Sublimé	Vin
Quarteron	Sel alkali	Sublimé de Mercure	Vinaigre
Quinte Essence	Sel Armoniac	Sublimé fait avec Soufre	Vinaigre blanc
Réalgar	Sel commun	Sublimer	Vinaigre distilé
Régule d'Antimoine	Sel gemme	Talc	Vinaigre rouge
Retorte	Sel des Pélerins	Talc noir	Vin blanc
Sable	Sel de Plomb	Thérébentine	Vin rouge
Safran	Sel de Tartre	Terre	Vitriol
Safran magistral	Sel d'Urine	Teste morte	Vitriol blanc
Safran de Mars	Soude	Sigillum	Vitriol bleu
Safranner	Soufre commun	Tartre	Urine

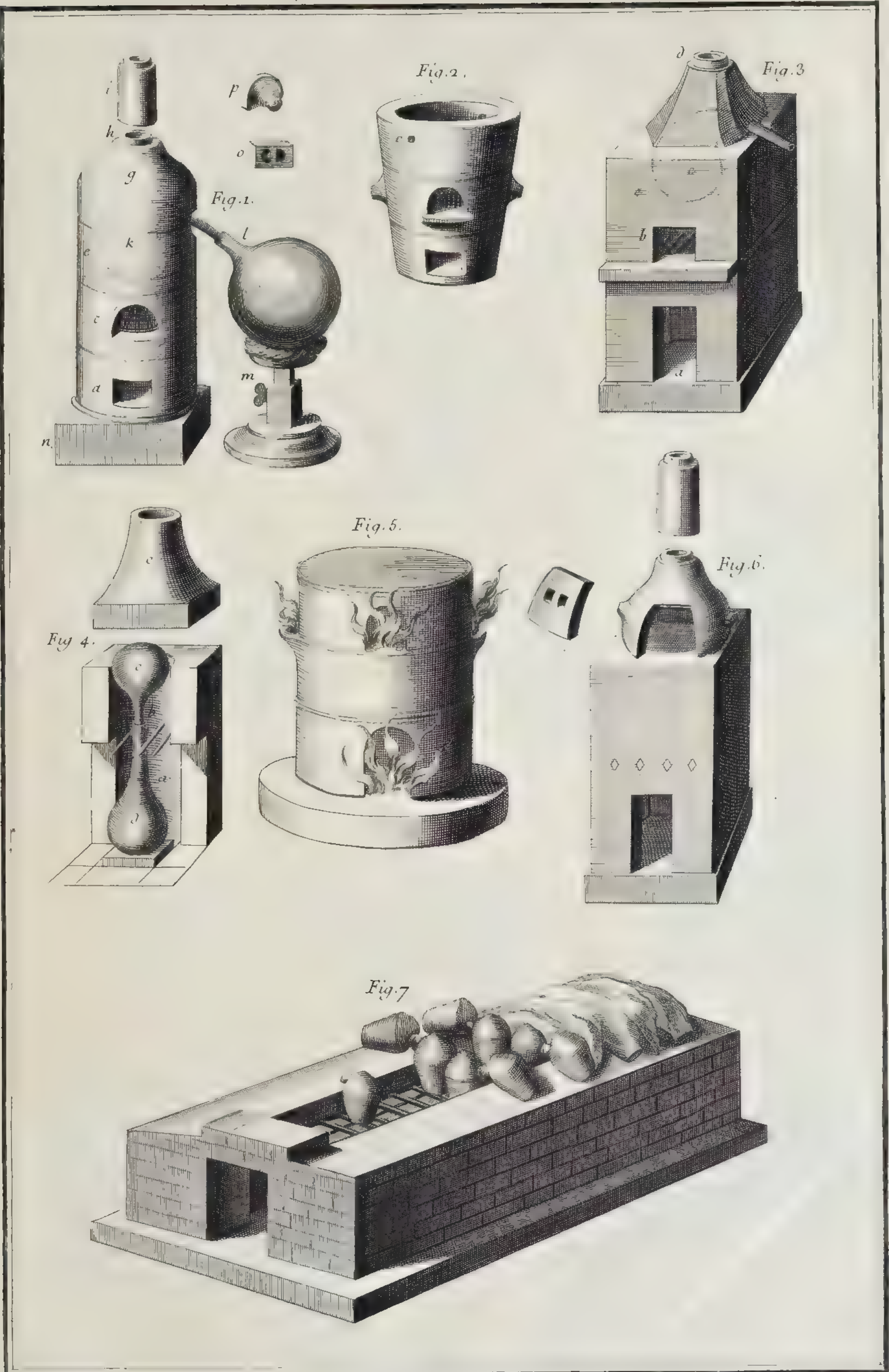
Aubin fecit

Caracteres de Chymie.



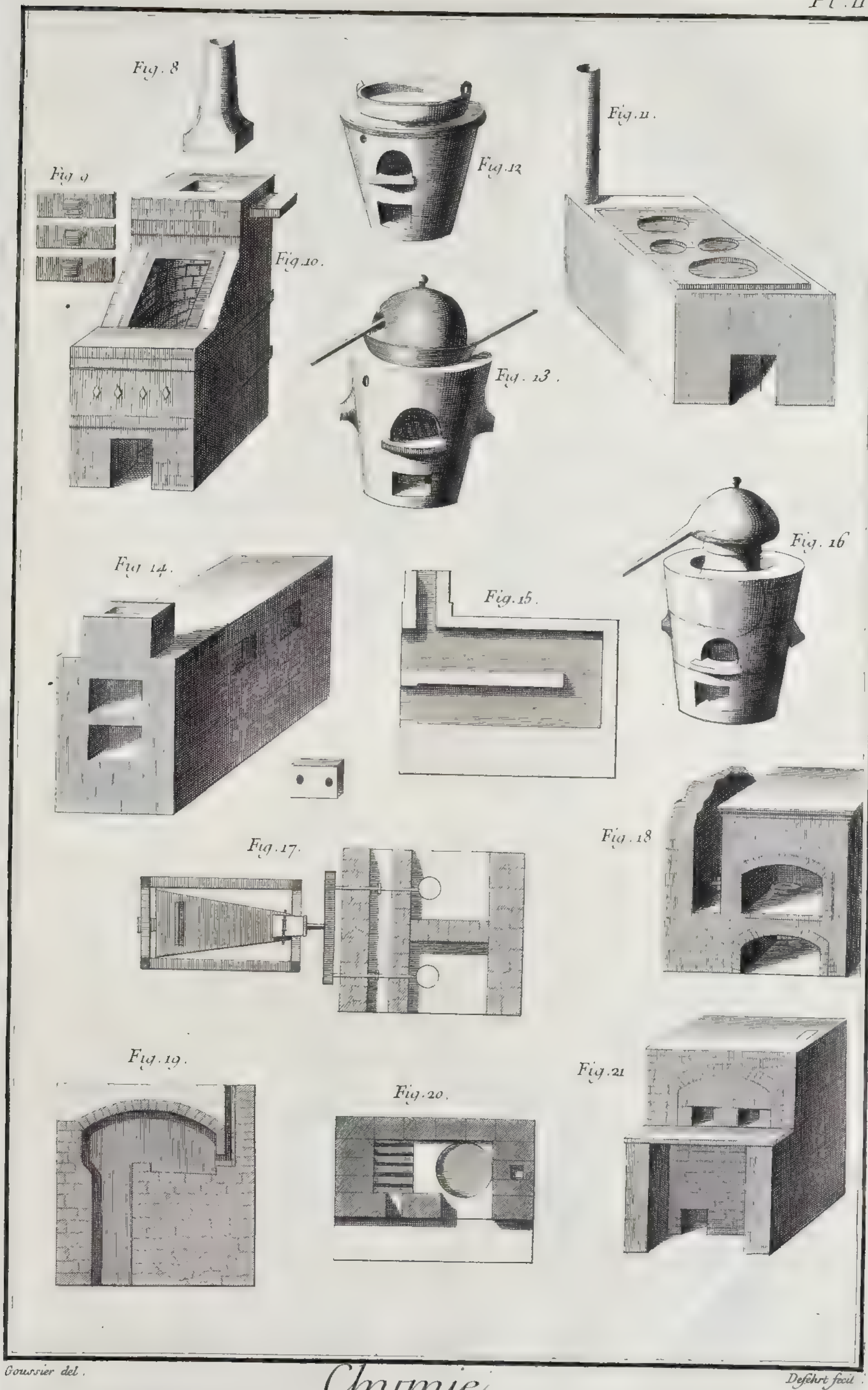
Goussier del.

Caracteres de Chymie.



Goussier del. Prevost fecit.

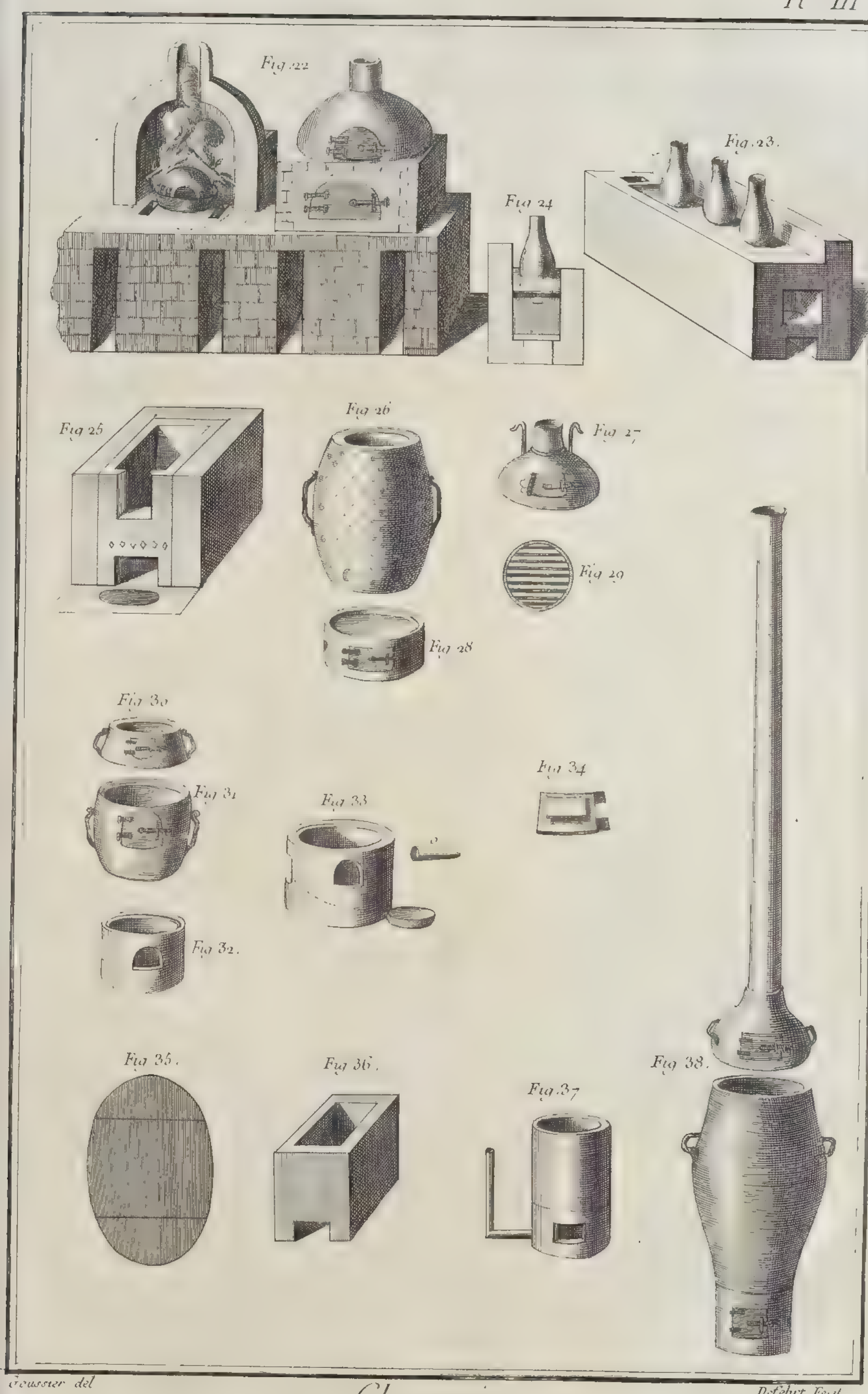
Chymie, Fourneaux, ustencilles &c...



Goussier del.

Chymie.

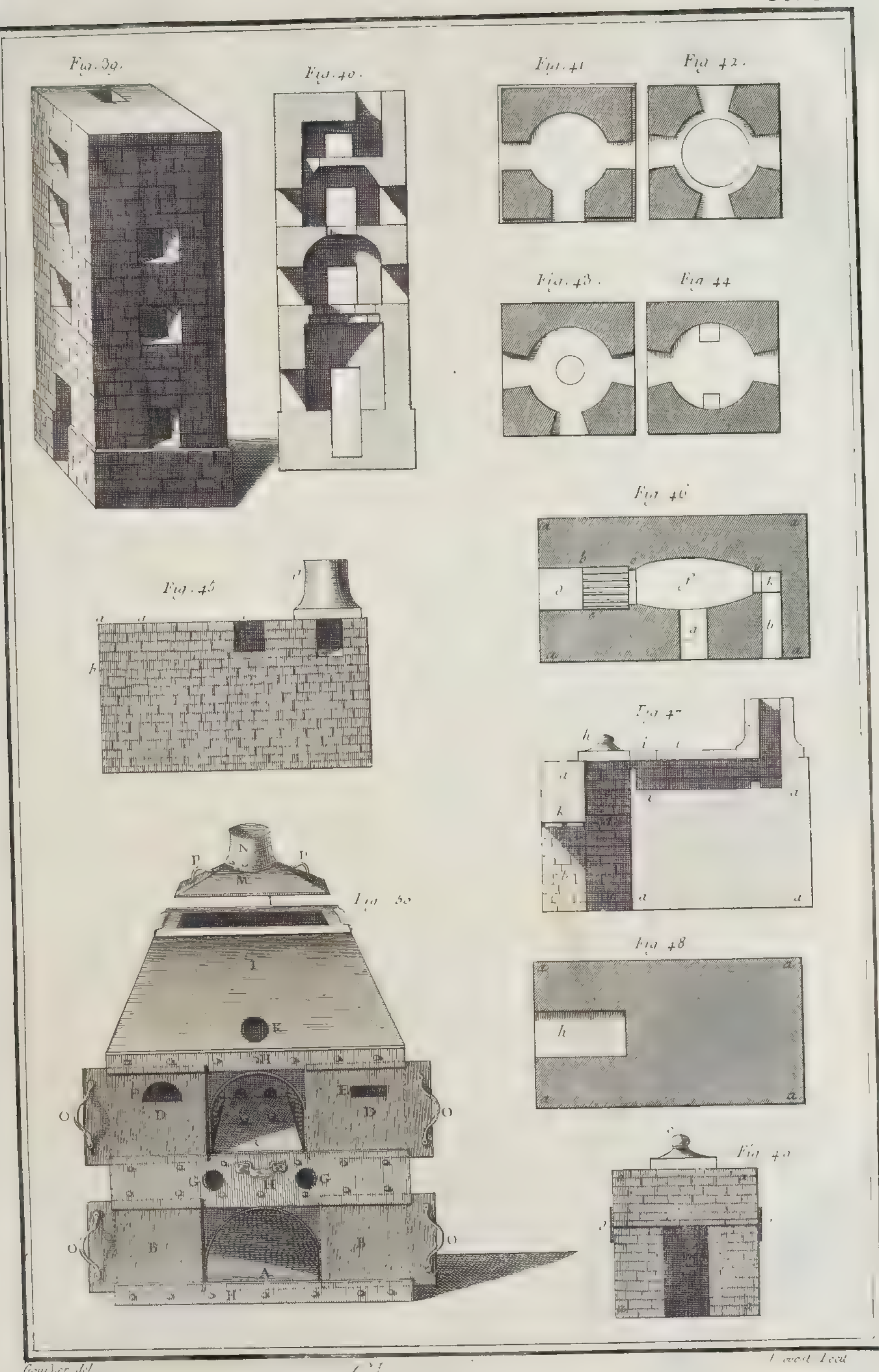
Defehrt fecit.



Goussier del.

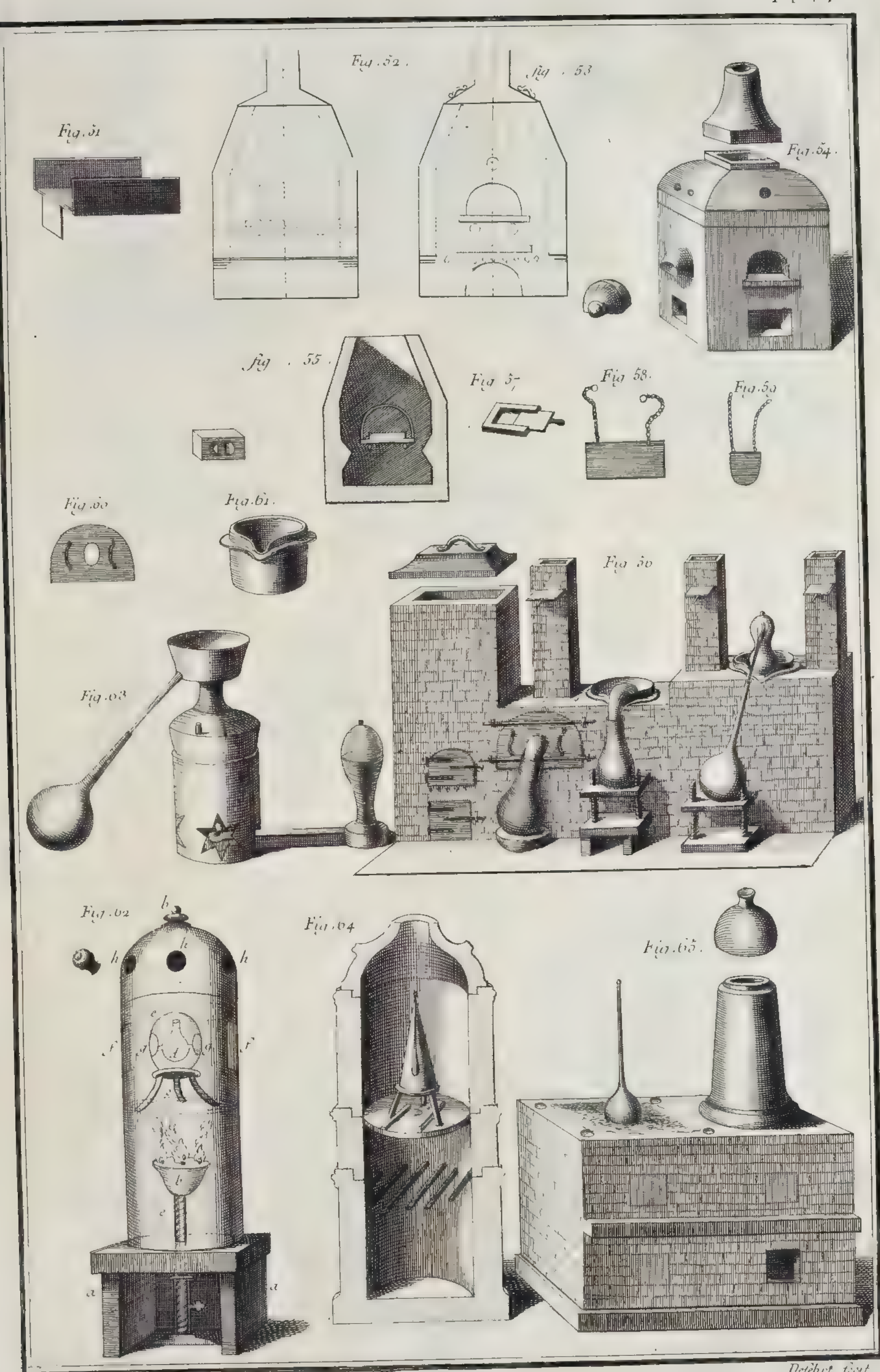
Defehrt Fecit

Chymie.



Goussier del. — Lovet Fecit

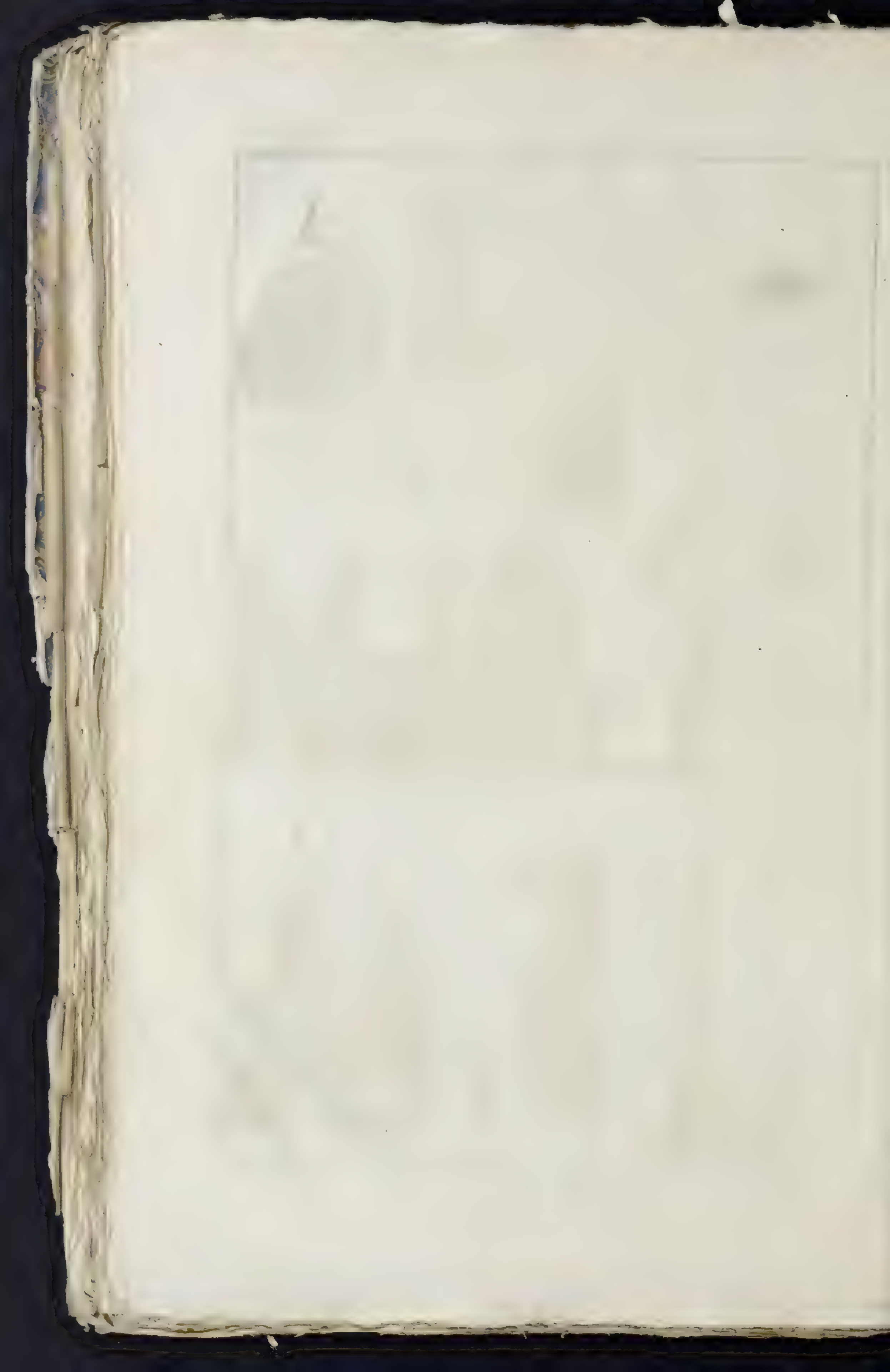
Chymie.

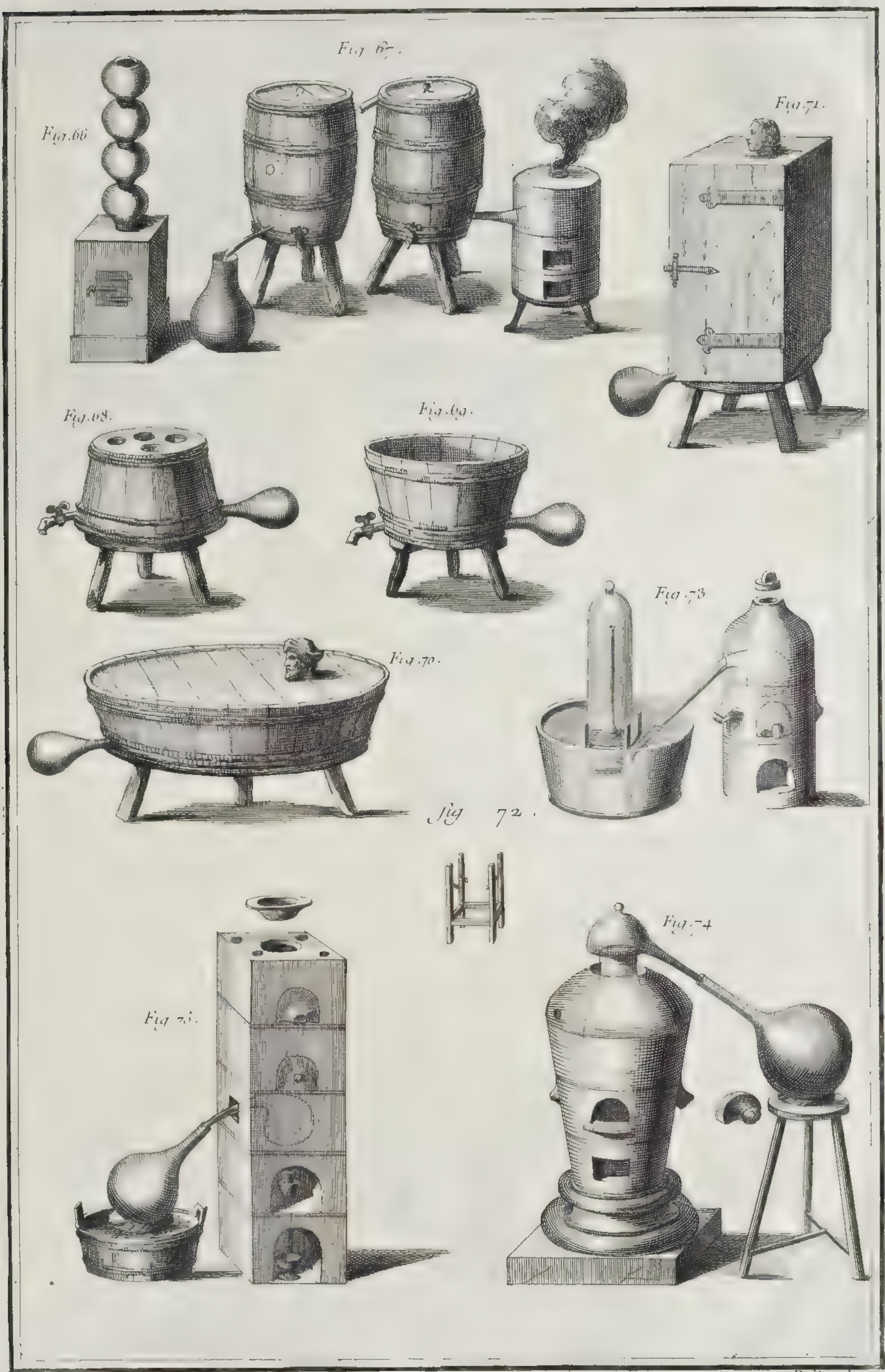


Goussier del.

Chymie.

Defehrt fecit

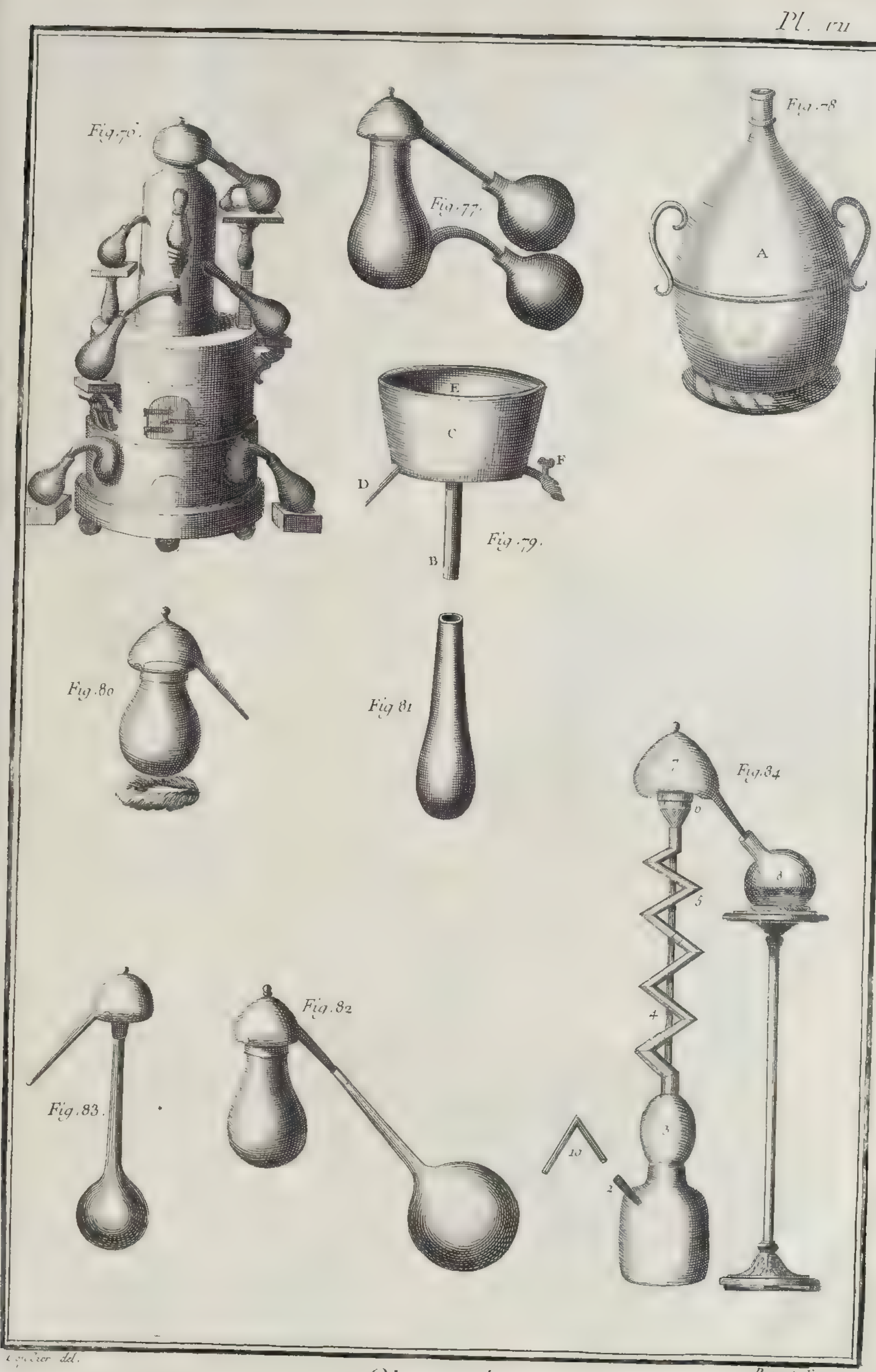




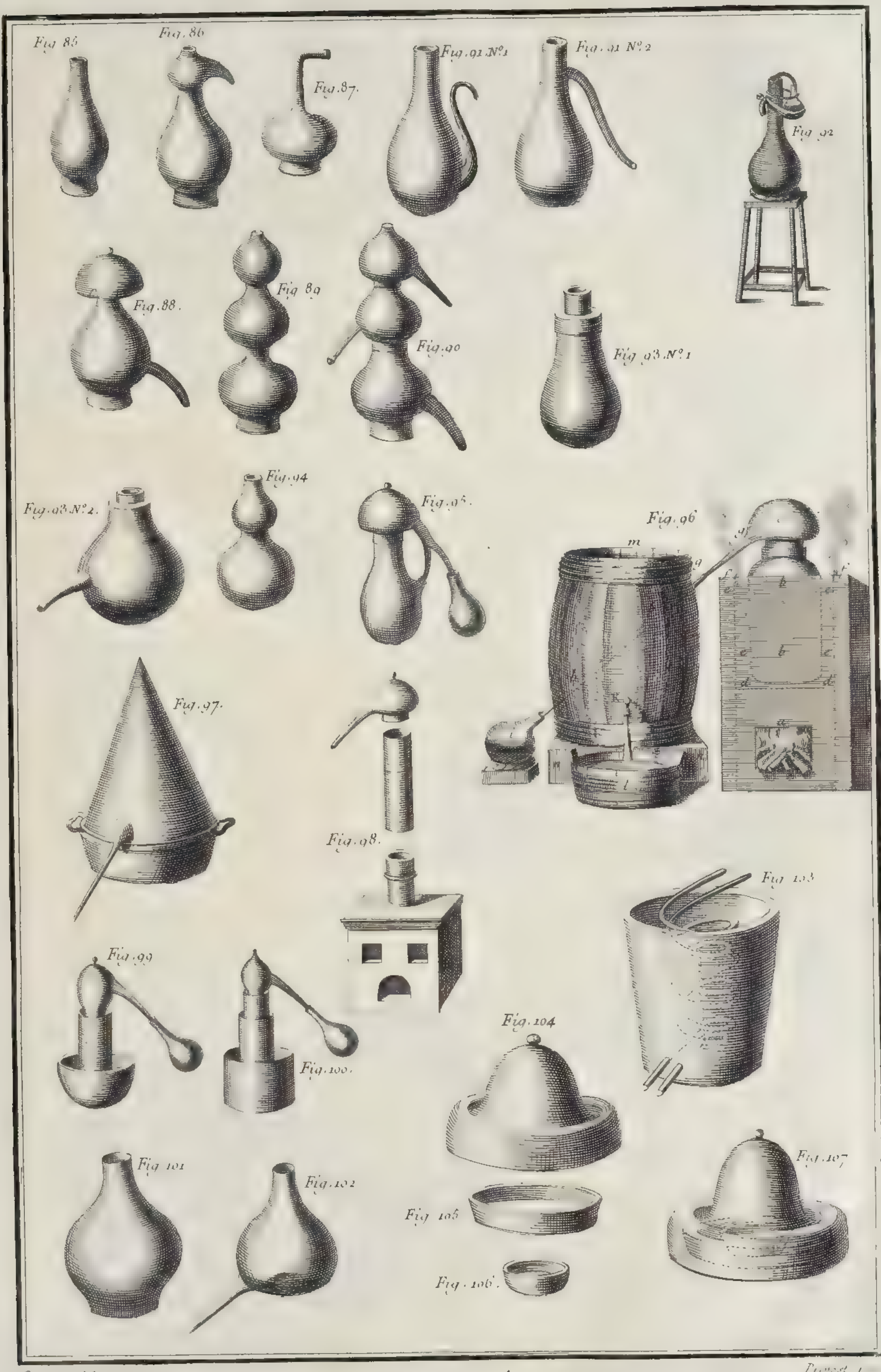
Goussier del.

Chymie.

Defehrt Fecit


Fig. 76.
Fig. 77.
Fig. 78
A
E
C
D
F
B
Fig. 79.
Fig. 80
Fig. 81
Fig. 84
7
0
8
5
4
3
2
10
Fig. 82
Fig. 83.

Chymie.



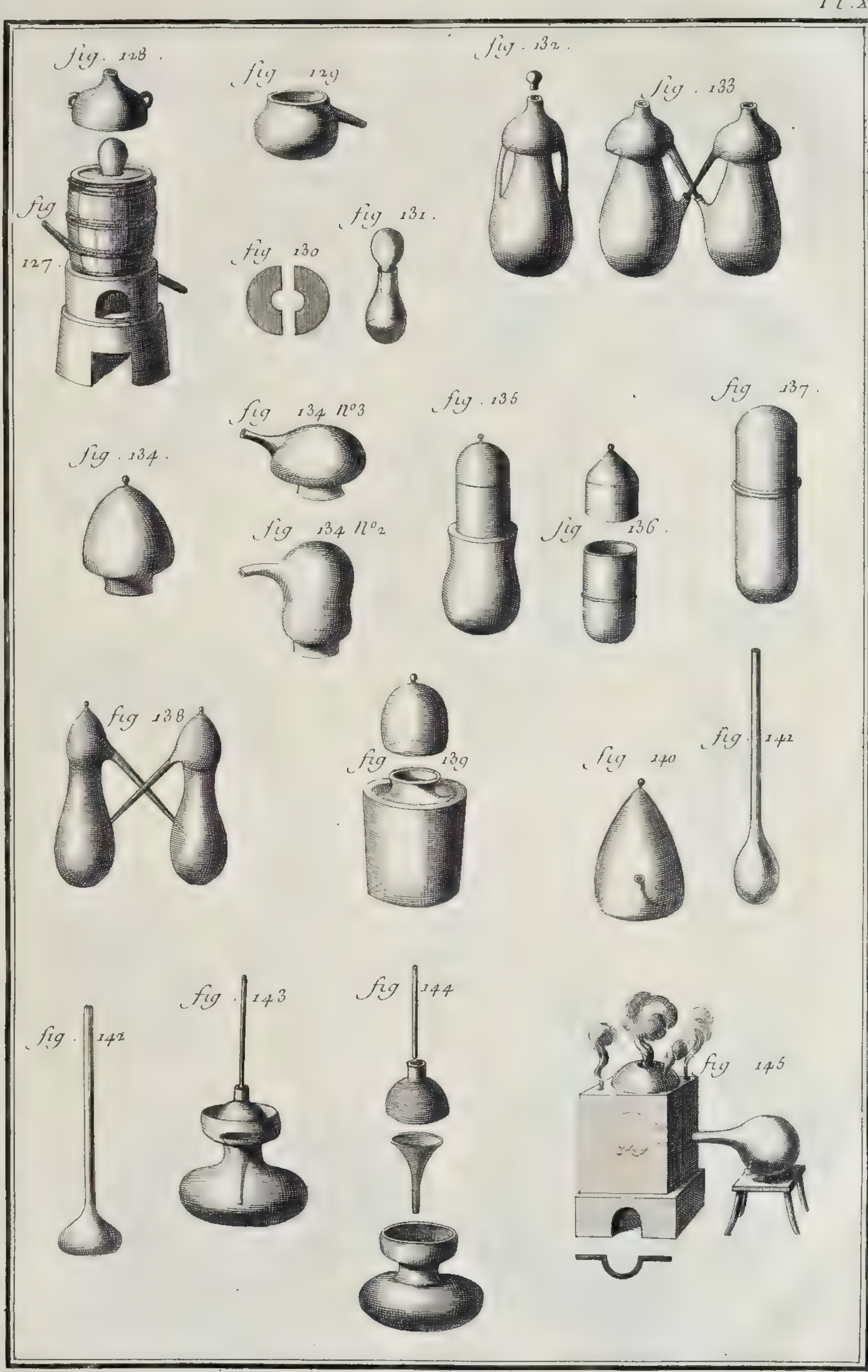
Goussier del. Prevost f.

Chymie.



Goussier del. Defehrt Fecit

Chymie.



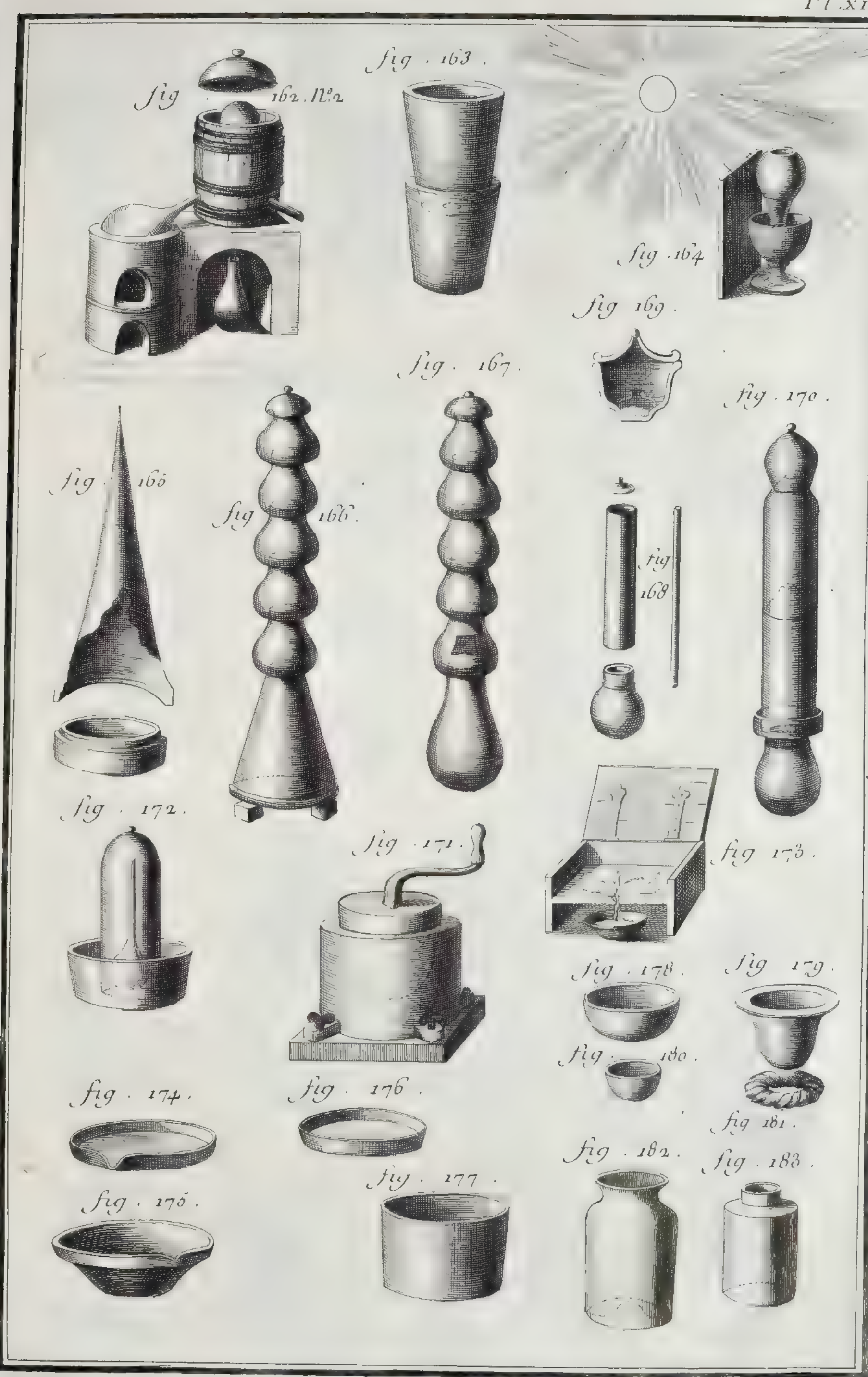
Goussier del.

Prevost fecit

Chymie.



Goussier del. — Chymie — Defehrt Fecit



Goussier del.

Chymie.

Pl. XIII



Goussier del.

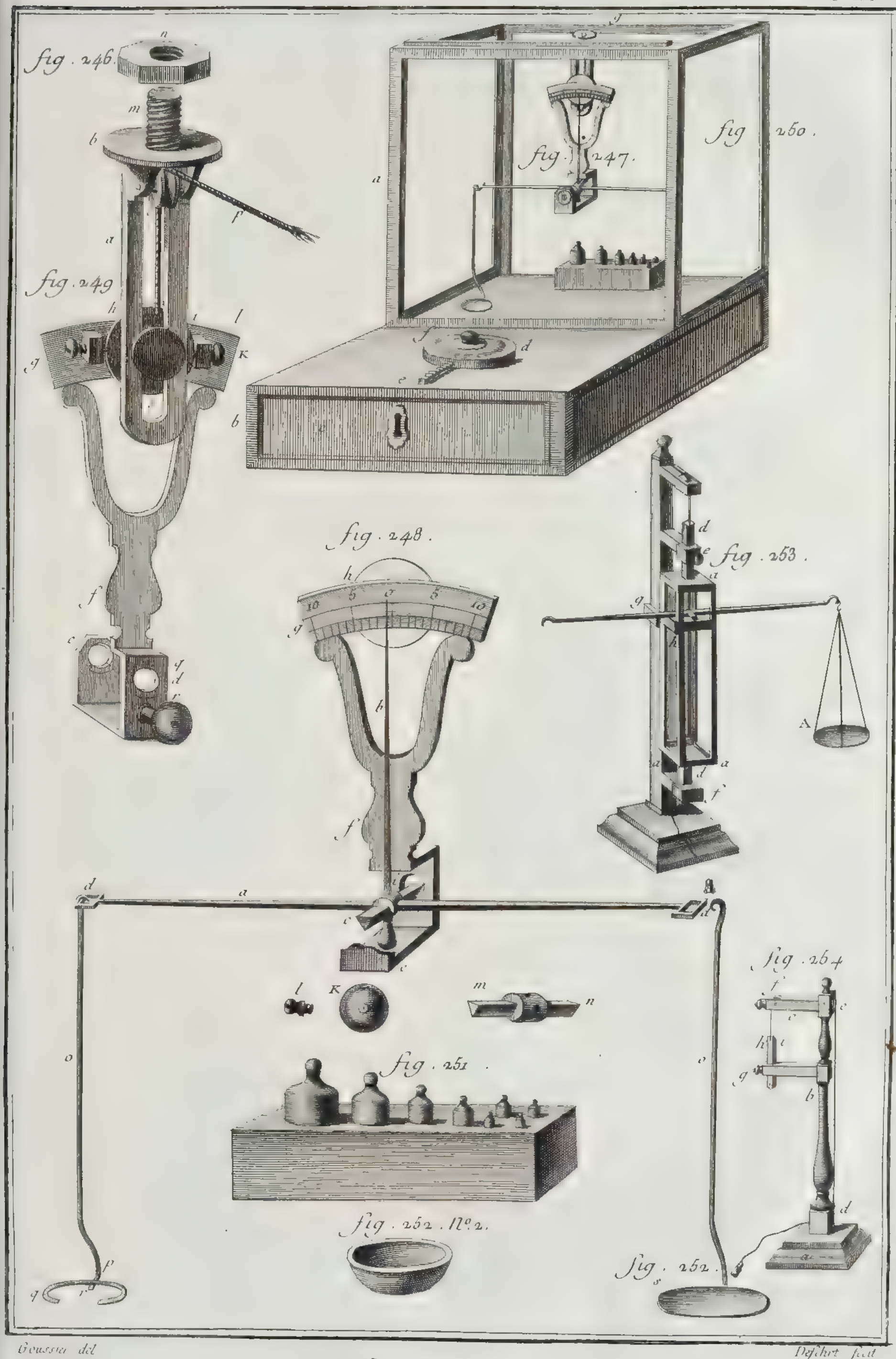
Prevost Fecit

Chymie.



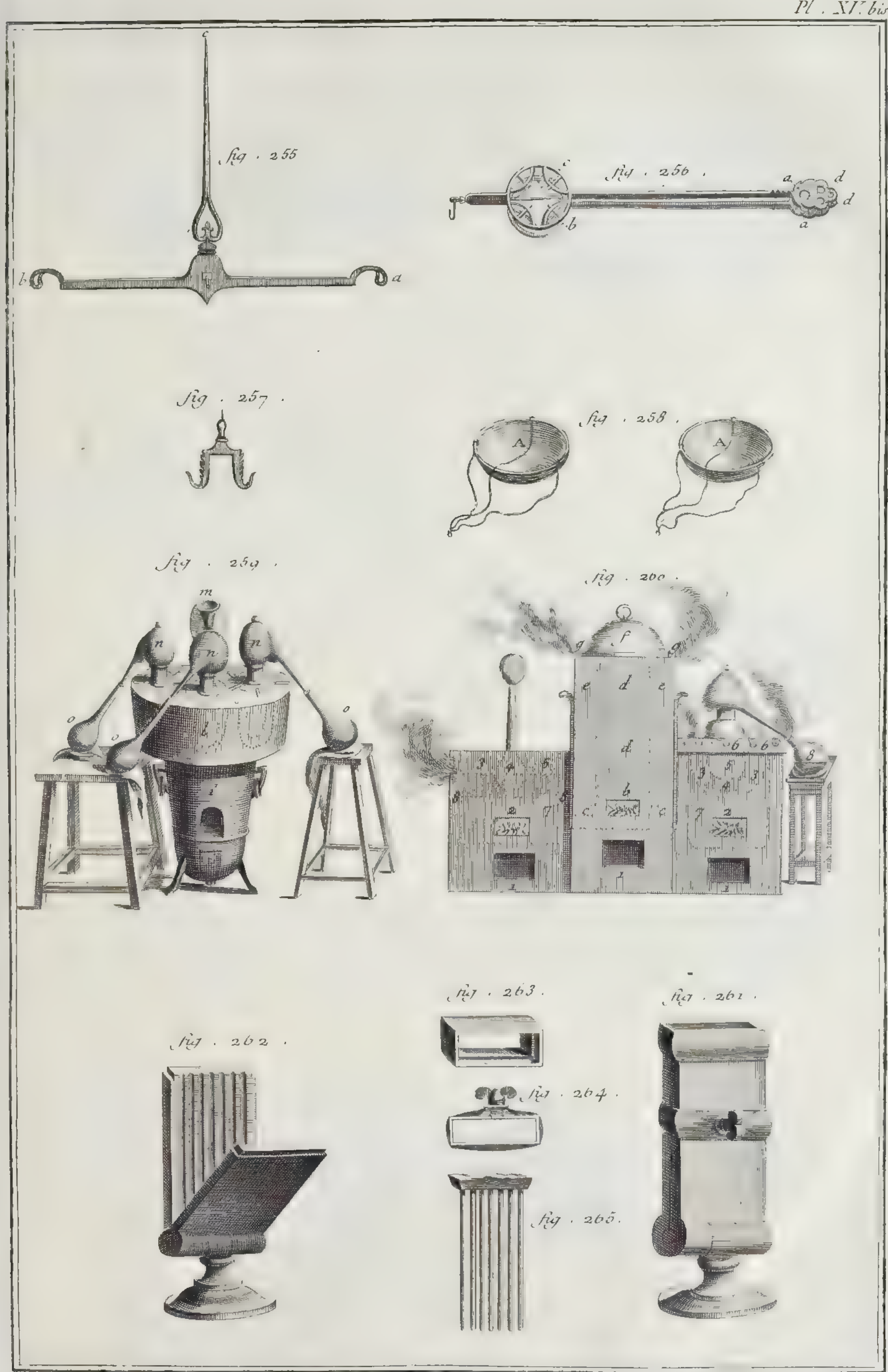
Goussier del. Defehrt fecit

Chymie.



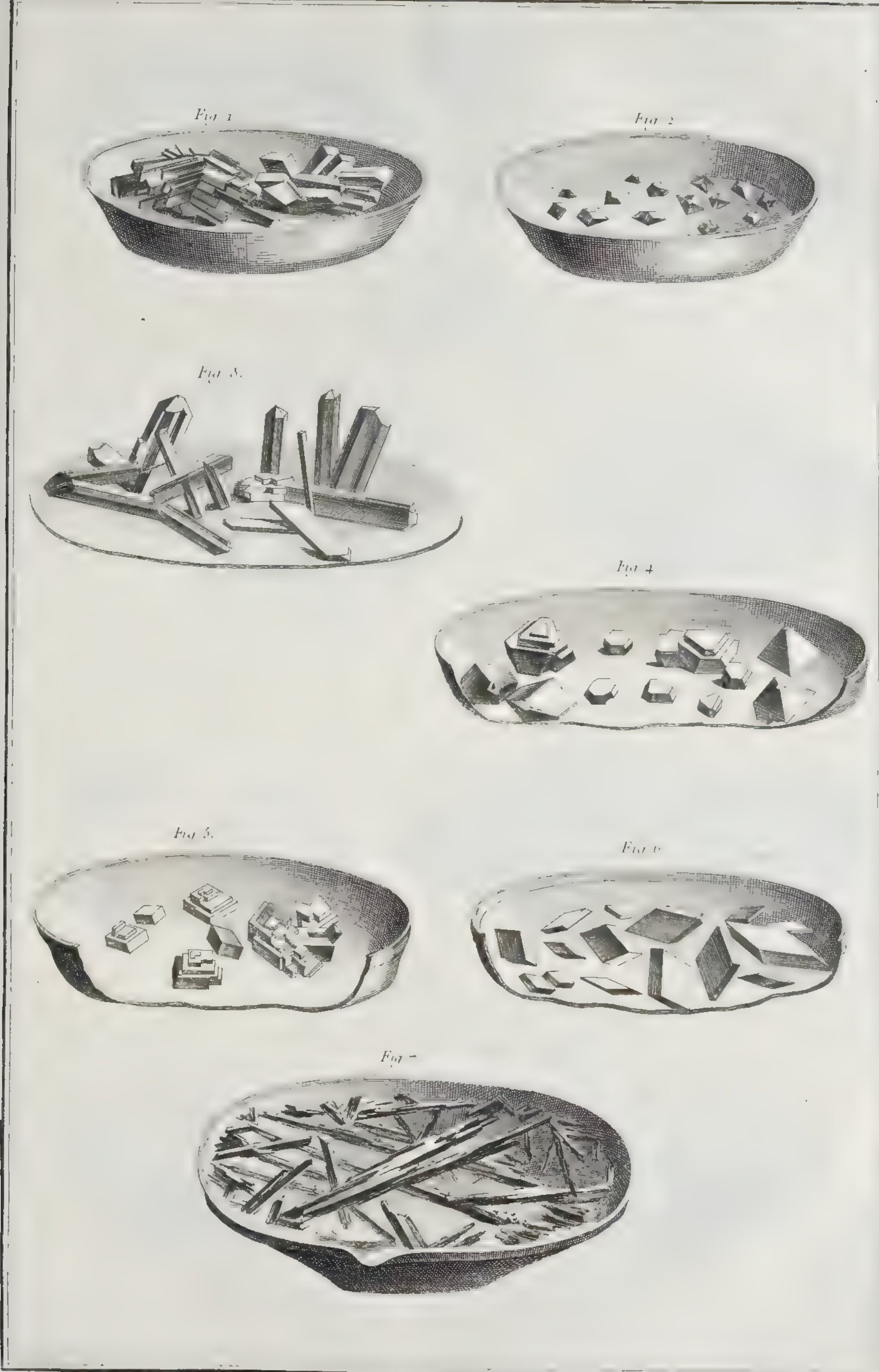
Goussier del.   Defehrt fecit

Chymie.



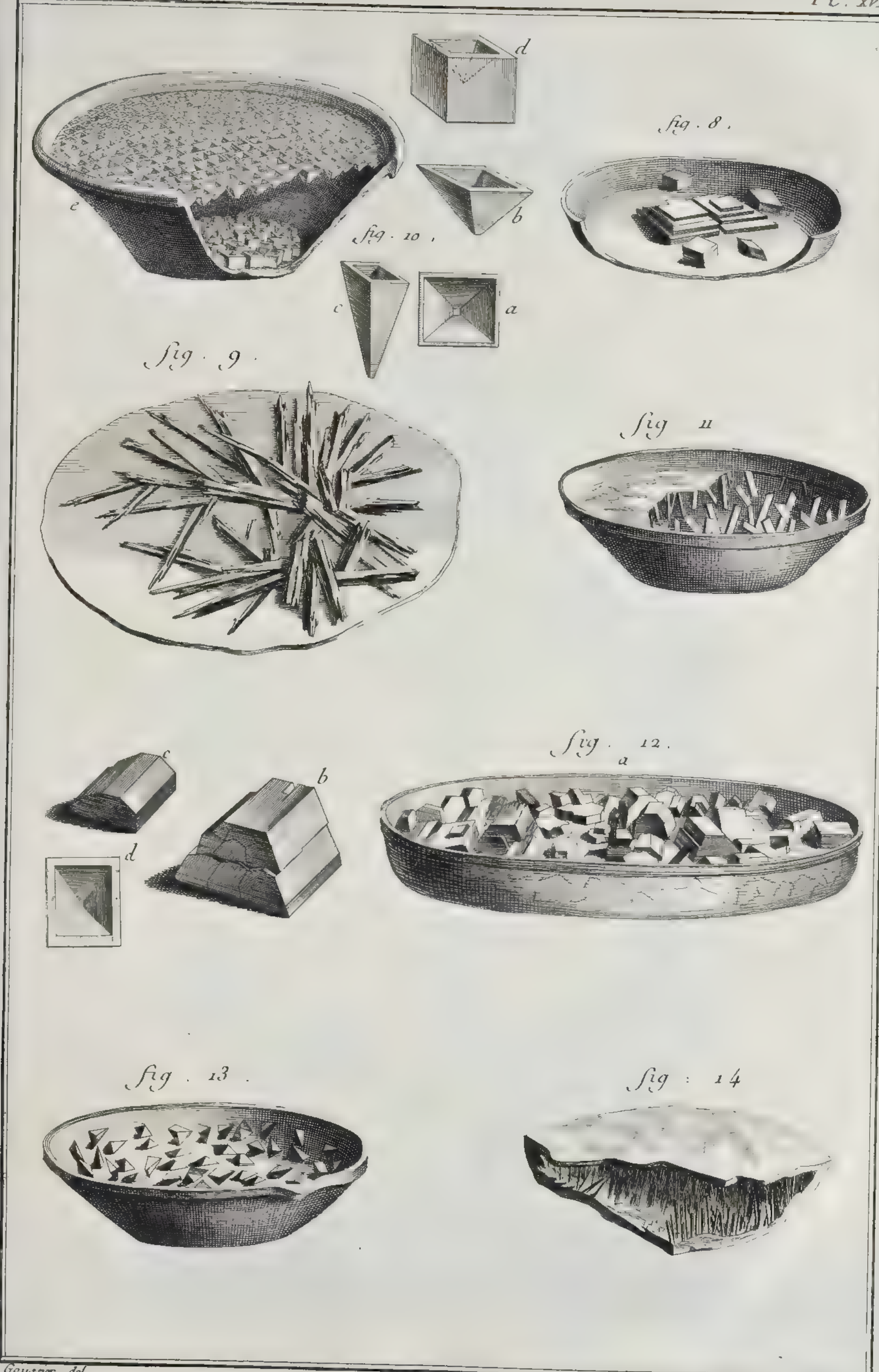
le Canu

Chymie.



Goussier del. Prevost Sc.

Chymie, Cristallisation des Sels.



Goussier del. Prevost fecit

Chymie.



Goussier del. *Defehrt fecit.*

Chymie.





CHIRURGIE,

CONTENANT TRENTE-NEUF PLANCHES.

LEs Planches de Chirurgie sont destinées à représenter des instrumens, des appareils, & leur application dans les opérations chirurgicales. Chaque objet a sa description particuliere dans le Dictionnaire suivant la nomenclature. Il y a des instrumens communs à différentes opérations, & des opérations qui demandent plusieurs instrumens différens. Il a donc fallu rappeller, en parlant de ces opérations & des maladies qui les exigent, les divers moyens qui y servent. Cet enchaînement n'a pas permis de faire des Planches de Chirurgie un systême lié & qui offrît une disposition aussi satisfaisante qu'il le faudroit pour un examen suivi.

FRONTISPICE.

Le sujet de ce Frontispice est allégorique. Dans un lieu champêtre, dont le fond à gauche est occupé par un grand rocher, on voit du même côté, sur le devant, un arbre malade; au pié de cet arbre, une figure symbolique de la Chirurgie en sépare quelques branches seches avec une serpette; au milieu, la statue d'Esculape tenant d'une main son bâton, autour duquel un serpent est entortillé; sur le piédestal, le coq & le corbeau; au-dessus, sur le devant, deux enfans dont l'un herborise, & l'autre broye des simples; sur la droite dans le fond, un troisieme enfant s'occupant à redresser un jeune arbre; cet enfant est le symbole de l'orthopédie; du même côté, sur le devant, un quatrieme enfant, qui détache d'un arbre son suc concret; au haut, la cigogne; à terre, diverses plantes médicinales, telles que l'aloës, le plantin, la rhubarbe, &c.

PLANCHE I[ere].

Fig. 1. Ciseaux droits.
2. Spatule.
3. Feuille de myrthe.
4. Pincettes à pansemens.
5. Stilet.
6, 7 & 8. Scalpels.
9. Pincette à disséquer.
10, 11, 12, 13, 14. Lancettes.

PLANCHE II.

Fig. 1, 2, 3. Bistouris.
4, 5. Sondes cannelées.
6. Spatule pour l'opération du filet.
7 & 10. Plumaceaux.
8 & 9. Bourdonnets armés ou liés.
11. Bourdonnet simple.
12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 & 19. Compresses.
20. Fronde à quatre chefs.
21. Bande roulée à un globe.
22. Bande roulée à deux globes.
23. Bandage unissant.

PLANCHE III.

Fig. 1. Ciseaux courbes.
2. Petite curette.
3. Bec de grue.
4 & 5. Tire-balles.
6, 7, 8, 9, 10 & 11. Aiguilles.
12 & 13. Porte-aiguilles.
14. Sonde aîlée.
15 & 16. Bistouri herniaire.
17. Bistouri à la lime.
18. Aiguille à anevrysme.
19. Porte-pierre infernale.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Fanons.
2. Arceau.
3, 4, 5, 5, 6, 7, 8, 9, Machine pour les fractures compliquées. *Voyez* BOITE.
10 & 11. Machine pour la luxation du bras. *Voyez* l'art. AMBI.

PLANCHE V.

Fig. 1, 2, & 3. Instrumens propres à retirer les corps étrangers de l'œsophage. *Voyez* les articles ŒSOPHAGE & CANNULLE.
4. Pierre enkystée dans la vessie.
5. Portion d'intestin étranglé dans le sac herniaire. *Voyez* l'art. HERNIE.

PLANCHE VI.

Fig. 1. Pincettes ou tenettes connues sous le nom d'*helvetiennes*, parce qu'elles ont été proposées par *Helvetius* pour l'opération du cancer; elles sont proscrites de la pratique. *V.* l'art. TENETTE & CANCER.
2. Machine pour redresser les enfans bossus. *Voyez* l'art. RACHITIS.
3. Base d'un brayer pour les hernies des aînes & de l'ombilic. *Voyez* les art. HERNIE & BRAYER.
4. Bistouri gastrique.
5. Bistouri herniaire de M. *le Dran.*
6. Sac herniaire qui contient l'intestin dans une descente.
7. Brayer ou bandage pour contenir une hernie à l'aîne.

PLANCHE VII.

Fig. 1, 2, 3, 4. Brayers de différentes structures.
5. Instrument pour la dilatation du prépuce. *Voyez* l'art. PHYMOSIS.
6, 7, 8, 9, 10. Pessaires de différentes figures. *Voyez* l'art. PESSAIRE.
11. Vessie dont on se sert dans les pays étrangers, au lieu de seringue, pour donner des lavemens, ou faire des injections. *Voyez* l'art. SERINGUE.
12. Cannulle ou entonnoir pour les fumigations dans le vagin. *Voyez* l'art. FUMIGATION.

PLANCHE VIII.

Différens lithotomes.

Fig. 1. Lithotome de *Chefelden.*
2. Catheter ou sonde cannelée pour la taille.
3, 4, 5, 6, 7. Différens lithotomes.
8. Marque la cannelure de la sonde, *fig.* 21.

PLANCHE IX.

Concernant la taille.

Fig. 1. Cannule du trocar de M. *Foubert*, pour l'opération de la taille.
2. Le trocar monté.
3. Le lithotome de M. *Foubert. V.* l'art. LITHOTOME.
4. Le gorgeret dilatateur du même auteur.
5. Petit bandage pour la compression de l'uretre.
6, 7. Liens de M. *le Dran* pour la taille. *V.* l'art. LIENS.
8. Lithotome fixé sur son manche.
9. Gorgeret de M. *le Dran.*
10. Petit couteau du même auteur, pour diviser le col de la vessie. *Voyez* l'art. TAILLE.
11. Conducteur.

PLANCHE X.

Concernant la taille.

Fig. 1, 2, 3. Algalies de différentes grandeurs. *Voyez* l'art. ALGALIE.
4. Algalie ou sonde brisée.
5, 6. Algalie à bouton.
7. Tenette à casser les pierres trop grosses.
8. Algalie avec un tuyau flexible, pour injecter la vessie dans la taille ou haut appareil. *Voyez* les articles HAUT APPAREIL & INJECTION.
9. Tenette droite pour l'extraction de la pierre.
10. Tenette courbe.

PLANCHE XI.

Pour l'opération de la taille.

Fig. 1. Dilatatoire fermé.
2. Dilatatoire ouvert.
3. Dilatatoire plus simple.
4 & 5. Conducteurs mâle & femelle.
6. Instrument qui sert de curette & de conducteur. *Voyez* l'art. BOUTON.
7. Crochet à curette.

PLANCHE XII.

Concernant la taille.

Fig. 1. Chaise pour placer le malade.
2. Dossier pour l'opération de la taille.
3. Malade en situation, lié sur une table.
4. Situation pour les enfans.

PLANCHE XIII.

Fig. 1. Bistouri pour la taille, de M. *Foubert.*
2. Cannulle flexible.
3. Le périnée où la direction de l'incision extérieure est marquée.

PLANCHE XIII. n. 2.

Les muscles du périnée d'un sujet de seize à dix-sept ans.

PLANCHE XIV.

Coupe latérale de l'hypogastre, qui représente la direction du trocar dans la taille, à la méthode de M. *Foubert.*

PLANCHE XIV. n. 2.

Coupe latérale de l'hypogastre, qui représente l'incision de la vessie dans la taille de M. *Foubert.* Les lignes ponctuées représentent le mouvement par lequel on incise les chairs, en retirant l'instrument.

PLANCHE XV.

Concernant les accouchemens & la taille des femmes.

Fig. 1. Forceps droit.
2. Une branche de forceps courbe.
3. L'instrument de *Roonhuysen* pour déclaver la tête.
4. Le lithotome de M. *Louis*, pour la taille des femmes. Les lignes ponctuées montrent le jeu de la lame tranchante.
5. La chape vûe par derriere.
6. La chape de profil.
7. La lame tranchante du côté de la crête qui lui sert de guide dans la chape.

PLANCHE XVI.

Concernant le trépan.

Fig. 1. Repoussoir.
2. & 3. Rugines.
4. Trépan exfoliatif.
5. Trépan perforatif.
6. Couronne de trépan ou trépan couronné.
7. Pyramide de la couronne.
8. Coupe d'une couronne & de sa pyramide.
9. Clé du trépan.
10. Tire-fond.
11. Arbre du trépan.
12. Coupe de la portion qui reçoit les trépans perforatif, exfoliatif ou couronné.
13. Couteau lenticulaire.
14. & 15. Elévatoires.
16. Méningophylax.
17. Petit levier ou houlette qui a le même usage que l'instrument précédent.

PLANCHE XVII.

Fig. 1. L'opération du trépan.
2. L'élévatoire de M. *Petit*, & le levier séparément.
3. Le chevalet & la piece qui permet la bascule. M. *Louis* a corrigé cet instrument, en faisant la jonction par genou. *Voyez* le second tome des Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie.
4. Valet à patin.
5, 6, 7, 8. Différens cauteres actuels.
9. Plaque ronde d'un cautere actuel.
10. Plaque triangulaire.
11. Manche sur lequel se montent les différens cauteres.

PLANCHE XVIII.

Machine de M. Petit pour la compression des vaisseaux.

Fig. 1. Le tourniquet.
2. La double bande qui assujettit le tourniquet sur le membre à la partie opposée du cordon des vaisseaux.
3. La compresse de chamois, qui s'applique circulairement sur le membre.
4. La pelotte qui porte immédiatement sur le trajet des vaisseaux.

PLANCHE XIX.

Fig. 1. Autre machine de M. *Petit*, pour la compression de l'artere dans l'amputation de la cuisse. *Voyez* l'art. HE'MORRHAGIE.
2. Le bandage hors de place.
3. Aiguille à anevrysme de l'invention de M. *Petit.*
4. Ciseaux particuliers imaginés par M. *Petit* pour l'opération du filet.

Les pieces non numérotées sont le développement de cet instrument.

PLANCHE XX.

Fig. 1. Couteau à crochet pour les accouchemens.
2. Lance pour percer la tête du fœtus dans la matrice.
3. Tire-tête de *Mauriceau.*
4. Couteau droit pour couper le périoste dans les amputations.
5. Grand couteau courbe pour l'incision circulaire de la peau & des muscles.
6. Machine de fer-blanc pour la réunion des tendons extenseurs des doigts. *Voyez* l'art. MACHINE.

PLANCHE XXI.

Fig. 1. Scie pour l'amputation.
2. Tenailles incisives.
3. Tenailles incisives pour les ongles.
4. Cisoires pour des esquilles & pointes d'os.
5. Maillet de plomb.
6. Crochet pour les accouchemens.

PLANCHE XXII.

Fig. 1. Nouveau lithotome de M. *Foubert. Voyez* LITHOTOMIE & TAILLE.
2. & 3. Bandages pour la compression des anevrysmes commençans. *Voyez* l'art. ANEVRYSME.

5. La ligature de l'artere au-dessus & au-dessous d'une dilatation anevrysmale.

4. *a*, ongle, maladie de l'œil, & l'opération pour en faire la ligature. *b*, la ligature qui sert à le faire flétrir, ou qui aide à le couper avec des ciseaux. *Voyez* l'art. ONGLE.

PLANCHE XXIII.

Fig. 1. Glossocatoche.
2. Trocar pour les contre-ouvertures, de l'invention de M. *Petit.*
3. Pharingotome.
4. Obturateur du palais.
5. Son écrou.
6, 7 & 9. *Speculum oculi.*
8. Pincettes à polype.
10. Seringue pour les points lacrymaux.
11. Stilet fin pour sonder les points lacrymaux. *Voyez* l'art. FISTULE LACRYMALE.
12. Aiguille à abattre la cataracte. *Voyez* l'art. CATARACTE & la nouvelle méthode de tirer le crystallin au mot EXTRACTION.
13. Le scarificateur.
14. La ventouse de verre.
15. Les seize scarifications que l'on fait d'un seul coup avec le scarificateur.
16. Gondole pour baigner l'œil. *Voyez* l'art. BASSIN OCULAIRE.

PLANCHE XXIV.

Fig. 1. Montre la maladie appellée *fistule lacrymale.*
2. La dilatation du sac lacrymal, maladie qui précede la fistule.
3. Bandage recommandé pour la compression du sac lacrymal dilaté, mais qui n'est d'aucune utilité.
4. & 5. Attitudes pour l'ancienne méthode de faire l'opération de la cataracte. *Voyez* les art. CATARACTE & EXTRACTION.

PLANCHE XXV.

Fig. 1. Cueillere d'argent pour couvrir l'œil dans l'opération de la fistule lacrymale.
2. Entonnoir dans lequel on conduisoit le cautere actuel pour brûler l'os unguis.
3. Le cautere actuel.
4. Instrument pour la perforation de l'os unguis. *Voyez* sur la proscription de cet instrument l'article FISTULE LACRYMALE.
5. Rugine pour les dents.
7. Attitude pour l'opération de la fistule lacrymale.
8. Sonde pour la carie des dents.
8. Limes pour enlever la carie superficielle des dents.
9. Pélican.
10. & 11. Daviers.
12. Déchaussoir.
13. Repoussoir.

PLANCHE XXVI.

Fig. 1. Trocar avec sa cannule cannelée.
2. La cannule cannelée.
3. La cannule ronde ordinaire, défectueuse par les yeux qui sont aux côtés de son extrémité.
4. Le trocar simple.
5. & 6. Porte-bougie.
7. *Speculum uteri. Voyez* l'art. DILATATOIRE.
8. *Speculum ani. Voyez* l'art. DILATATOIRE.
9. & 10. Erignes.
11. *Speculum oris.*
12. Cannule pour la bronchotomie. *Voyez* l'art. BRONCHOTOMIE.
13. Sonde ou aiguille pour la fistule à l'anus.

PLANCHE XXVII.

Fig. 1. L'intestin rectum avec une fistule complette, dans laquelle le stilet est passé.
2. Bistouri syringotome.
3. Le bandage solaire. *Voyez* l'art. ARTERIOTOMIE.
4. Bandage pour un œil, ou monocule.
5. Bandage pour les deux yeux. *V.* l'art. ŒIL DOUBLE.
6. Masque, bandage pour le visage.
7. La fronde appliquée à la levre supérieure.
8. Le divisif de la tête.
9. Bandage inguinal.
10. Son application.
11. Suspensoir, bandage des bourses.
12. Son application.
13. Bandage en T, pour la fistule à l'anus.
14. Double T pour le périnée.

PLANCHE XXVIII.

Fig. 1. Trocar pour la bronchotomie.
2. Balai de l'estomac.
3. Tumeur à la mammelle d'après M. *Heister.*
4. Cicatrice simple après l'extirpation d'une tumeur, lorsqu'on a pu conserver les tégumens.
5. Tumeur considérable qui exige l'amputation de la mammelle.
6. Ancienne méthode de former deux anses pour la facilité de l'amputation, procédé douloureux plus nuisible qu'utile. *Voyez* l'article CANCER.

PLANCHE XXIX.

Fig. 1. Mammelle soulevée par deux anses pour l'amputation de cette partie, méthode cruelle & imparfaite.
2. Fourchette qu'on a cru pouvoir substituer aux points d'aiguille, pour soulever les tumeurs dont le volume est considérable.
3. Instrument tranchant comme un rasoir, pour l'amputation de la mammelle.
4. Instrument pour soulever les petites tumeurs, & faciliter leur extirpation.
5. Instrument qui embrasse la mammelle, & qui a une lame tranchante sur sa convexité.
6. Usage de cet instrument.

Ces figures prises de la Chirurgie d'*Heister*, représentent des instrumens proscrits.

7. Bandage pour l'hernie du nombril. *Voyez* l'article EXOMPHALE.

PLANCHE XXX.

Fig. 1. *relative aux mots* couvre-chef *a*, bandage de corps *b*, scapulaire *c*, tourniquet *d*, rampant *e*, saignée *f*, étrier *g*.
2. Bec de corbin.
3. Bec de canne.
4. Tire-balle.
5. Suture seche à une languette d'emplâtre agglutinatif.
6. Suture seche à deux languettes pour une plaie plus étendue.
7. Réunion d'une plaie cruciale par la suture seche.
8. Emplâtre fenêtré pour la suture seche. *Voyez* l'art. REUNION.
9. Suture entrecoupée à un seul point.
10. Deux points de suture.
11. Disposition de trois points de suture, pour une plaie angulaire.

PLANCHE XXXI.

Fig. 1. Plaie réunie par trois points de suture.
2. Suture enchevillée. *Voyez* l'art. GASTRORAPHIE.
3. Tourniquet pour comprimer une artere. *Voyez* l'art. HEMORRHAGIE.
4. La seringue d'*Anel*, avec son syphon, pour la succion des plaies.
5. Autre syphon pour le même usage.
6, 7, 8 & 9. Tubes pour les injections de différentes parties. *Voyez* les art. SERINGUE & INJECTION.

10. Bandage à dix-huit chefs, pour les fractures compliquées.
11. Compresse graduée, pour les parties inégales.

PLANCHE XXXII.

Pantoufle pour la réunion du tendon d'Achille.

Fig. 1. Genouilliere.
2. Pantoufle.
3. Le treuil.
4. La clé ou manivelle.

PLANCHE XXXIII.

Fig. 1. La pantoufle en situation.
2. 3. 4. & 5. La machine de M. *Petit*, pour les luxations. 2, la machine montée. 3, la piece de chamois avec deux fourreaux. 4, le lac. 5, les jumelles potencées. *Voyez* l'art. MACHINE, & à la tête de la derniere édition des maladies des os de M. *Petit*, les critiques que cette invention lui a attirées.

PLANCHE XXXIV.

Fig. 1. La pincette nommée *serre-nœud*, pour lier les polypes de la matrice.
2. Le fil préparé.
3. Comment on serre le nœud sur le pédicule du polype utérin, près de l'orifice de la matrice.
4. Pincettes avec lesquelles on saisit le polype, avant que de porter le fil qui doit l'embrasser. M. *Levret*, inventeur de ces instrumens, les a abandonnés depuis, & lie les polypes avec un fil d'argent qu'il tortille au moyen de deux cylindres creux adossés, dans chacun desquels passe une branche du fil qui doit étrangler le polype par la torsion.
5. *Speculum oris* de nouvelle invention. *Voyez* le traité des polypes de M. *Levret*.

PLANCHE XXXV.

Fig. 1. Tire-tête à trois branches, imaginé par M. *Levret*, pour l'extraction de la tête restée seule dans la matrice. *a*, l'instrument fermé pour son introduction. *b*, le développement de deux de ses branches mobiles, pour entourer la tête. *c c*, la virole mobile sur l'axe *d*. Les autres pieces représentent tout ce qui entre dans la construction de cet instrument ingénieux, dont l'auteur a abandonné l'usage pour un double crochet.
2. Forceps de la correction de M. *Levret* pour les accouchemens.

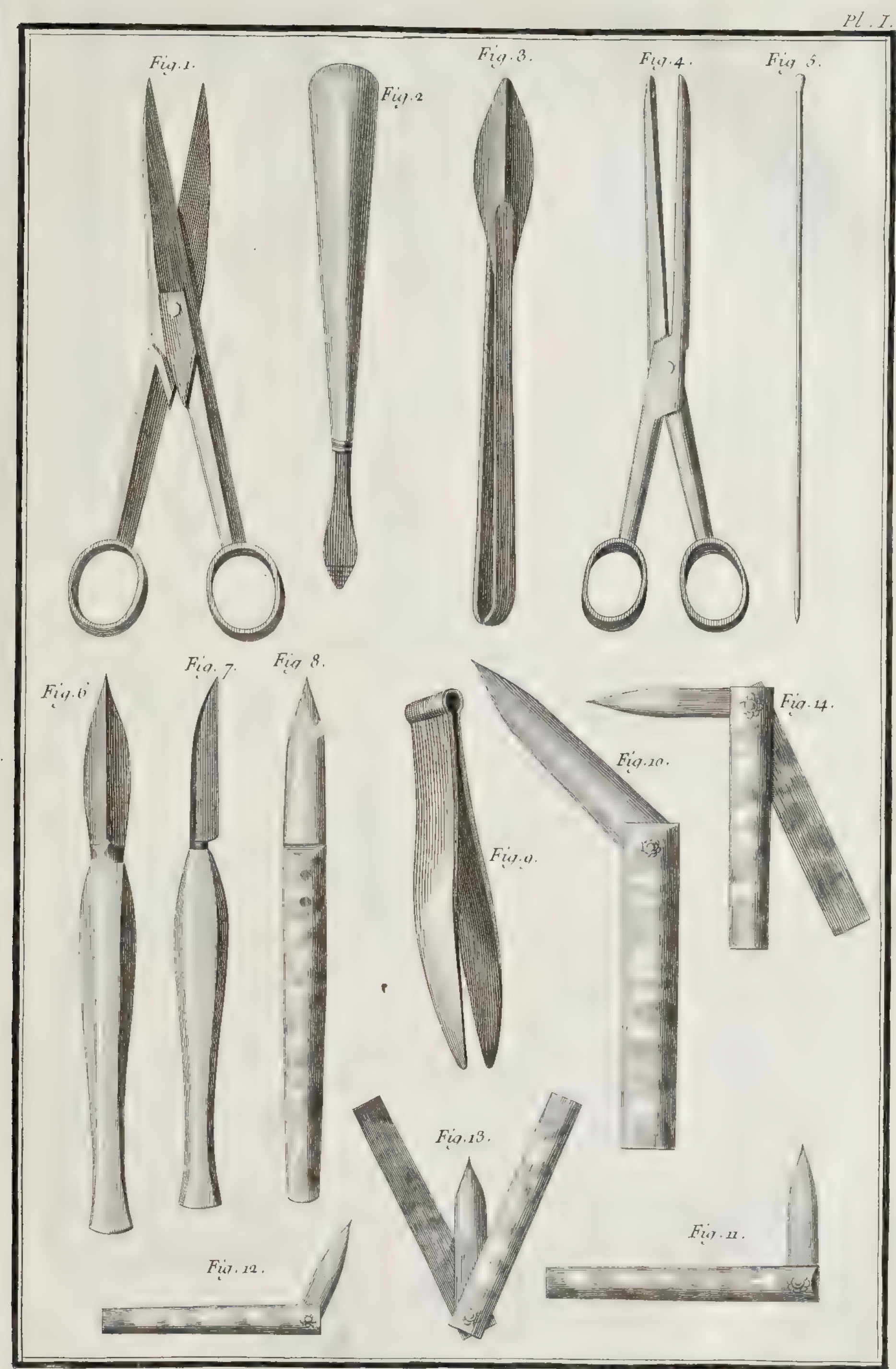
PLANCHE XXXVI.

Fig. 1. Bandage pour la plaie de la langue, imaginé par M. *Pibrac*.
2. L'instrument dans tous ses détails.
3. L'instrument en place, la langue contenue dans le petit sac de toile fine.
4. Lithotome caché. *Voyez* sur son usage le troisieme tome des Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, & ce qui en est dit dans le Dictionnaire au mot LITHOTOME.



Prevost fecit

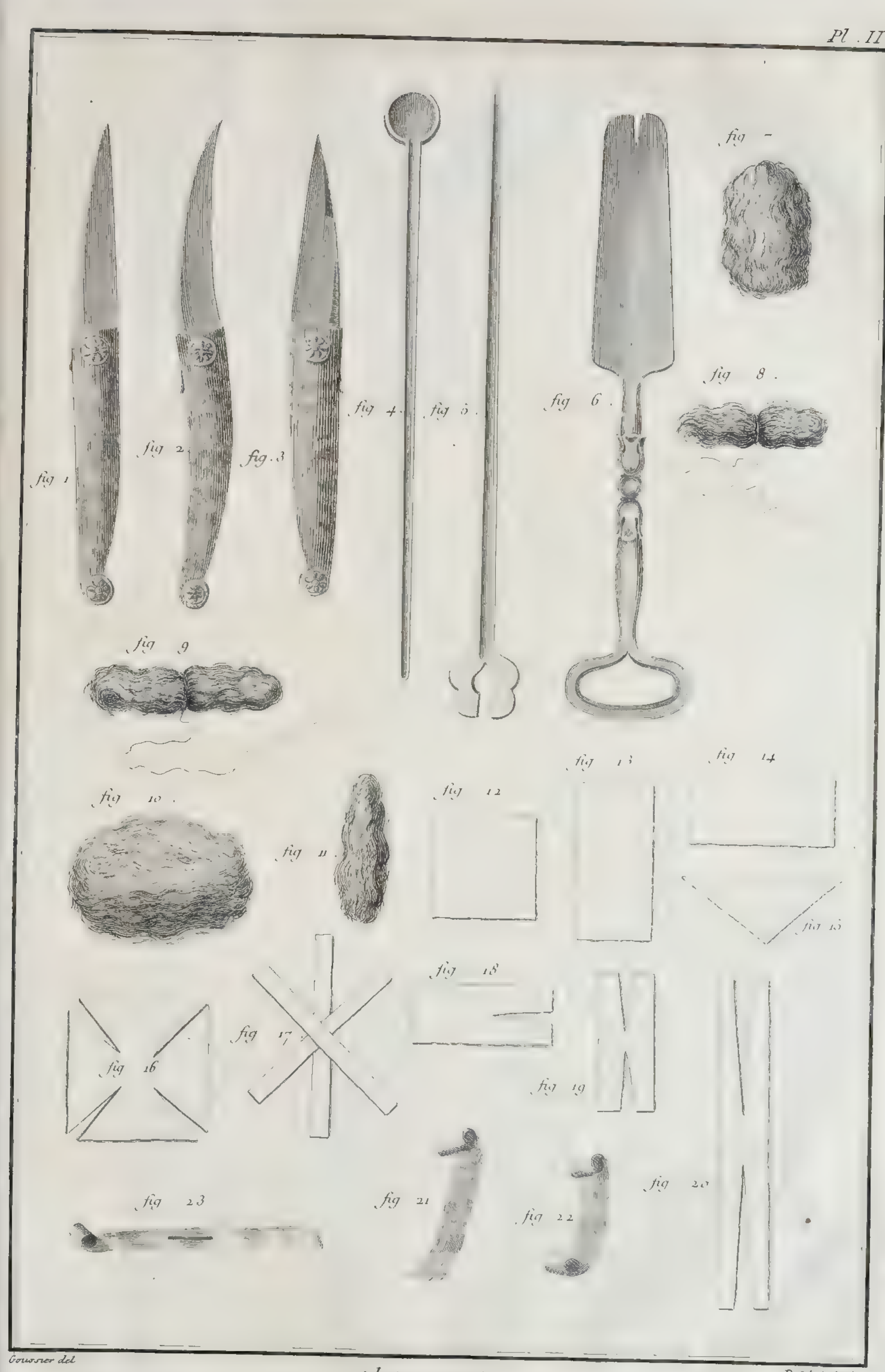
Chirurgie, Frontispice.



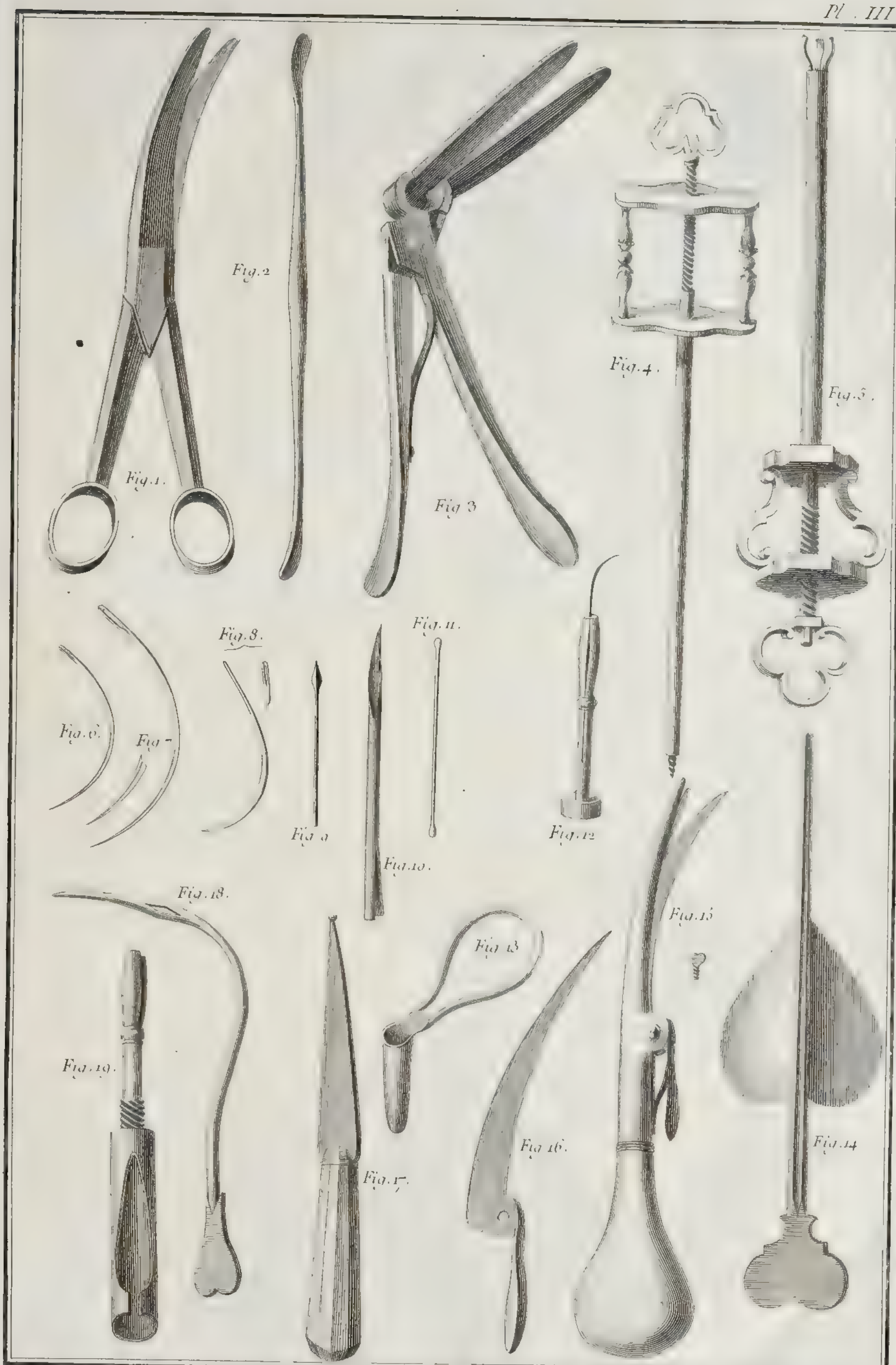
Goussier del.

Defehrt fecit

Chirurgie.

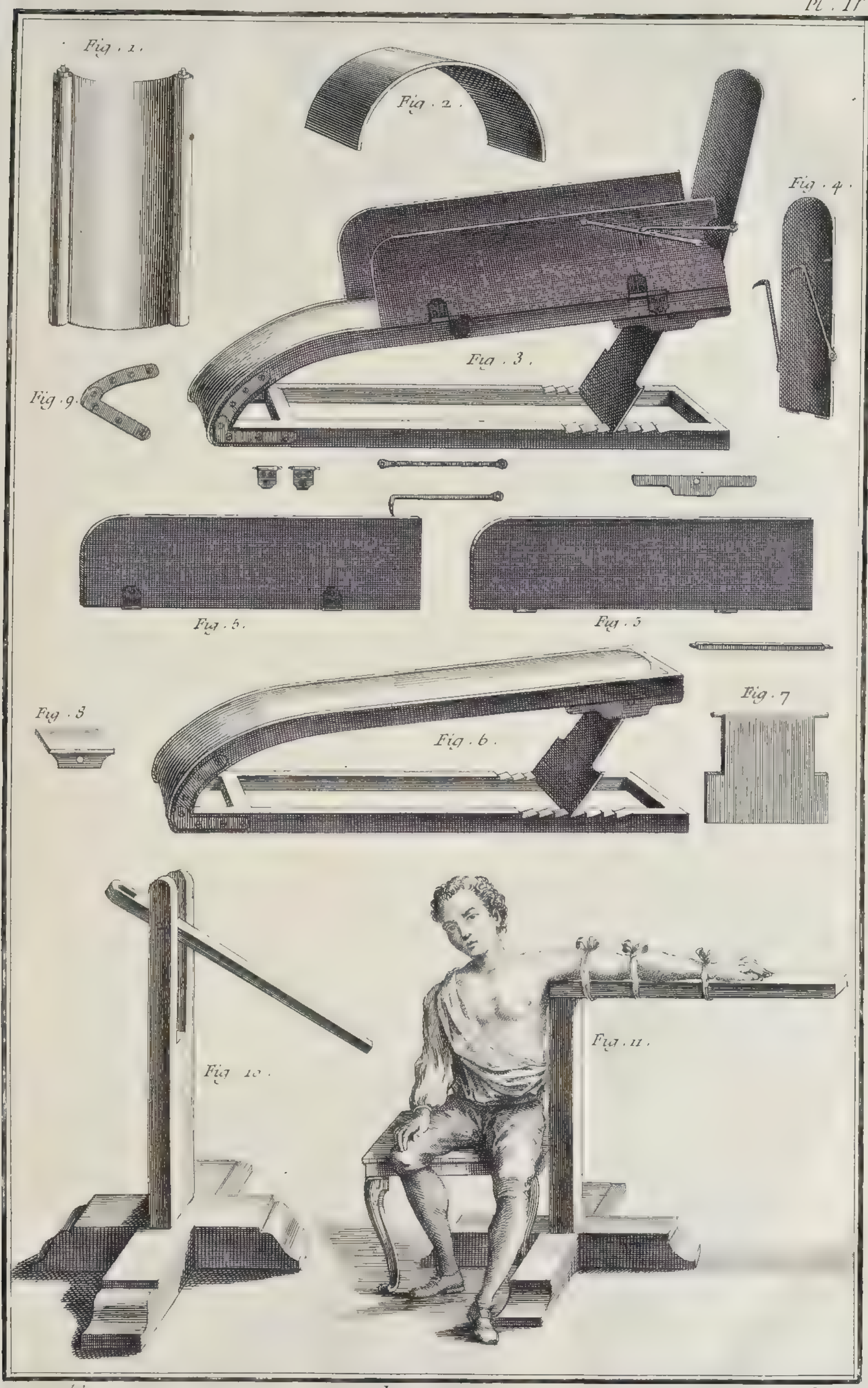

Pl. II.
fig 1
fig 2
fig. 3
fig 4.
fig 5.
fig 6.
fig 7
fig 8.
fig 9
fig 10.
fig 11
fig 12
fig 13
fig 14
fig 15
fig 16
fig 17
fig 18
fig 19
fig 20
fig 21
fig 22
fig 23
Goussier del.
Defehrt fecit

Chirurgie.



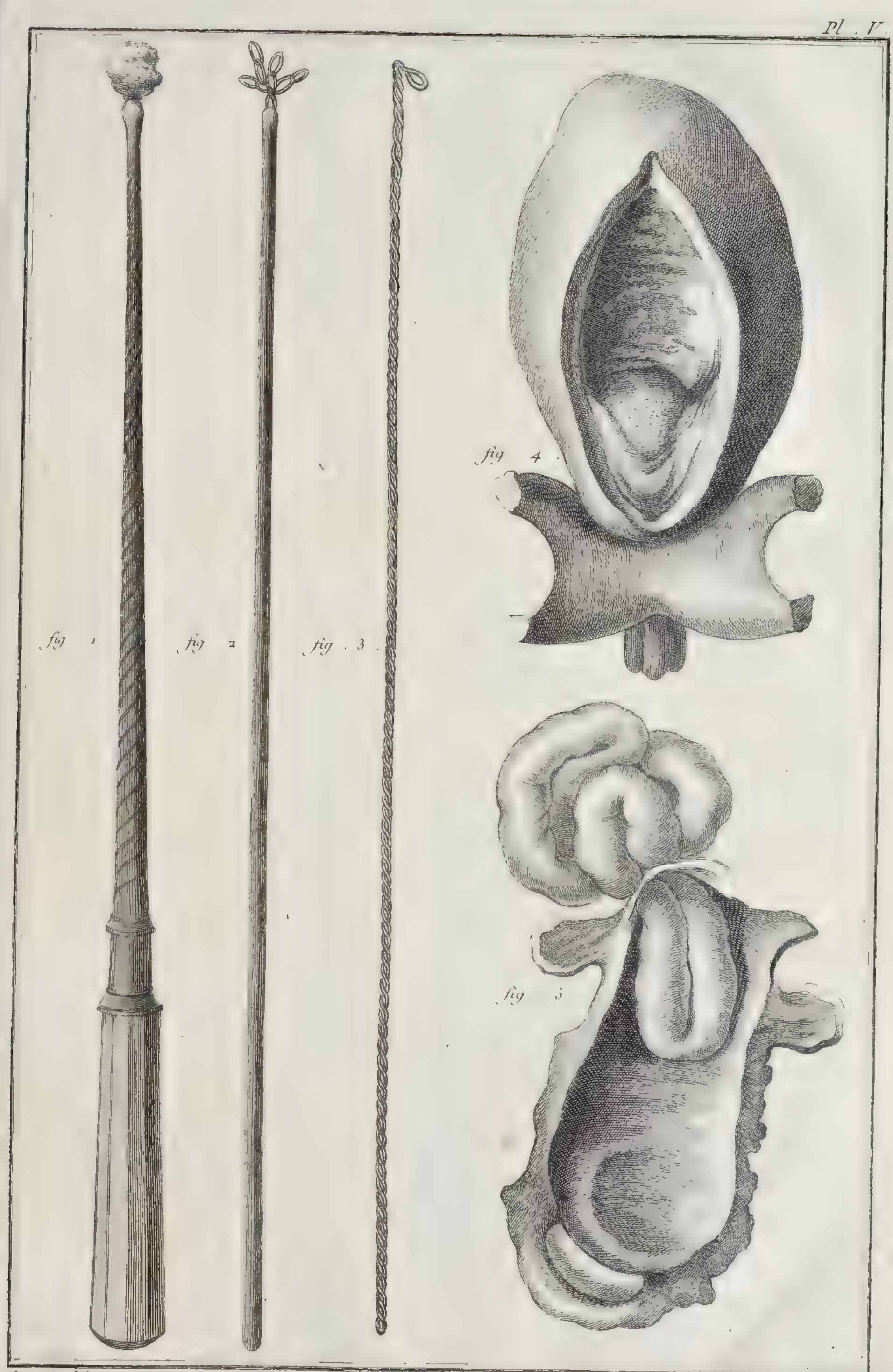
Goussier del. Defehrt fecit

Chirurgie.



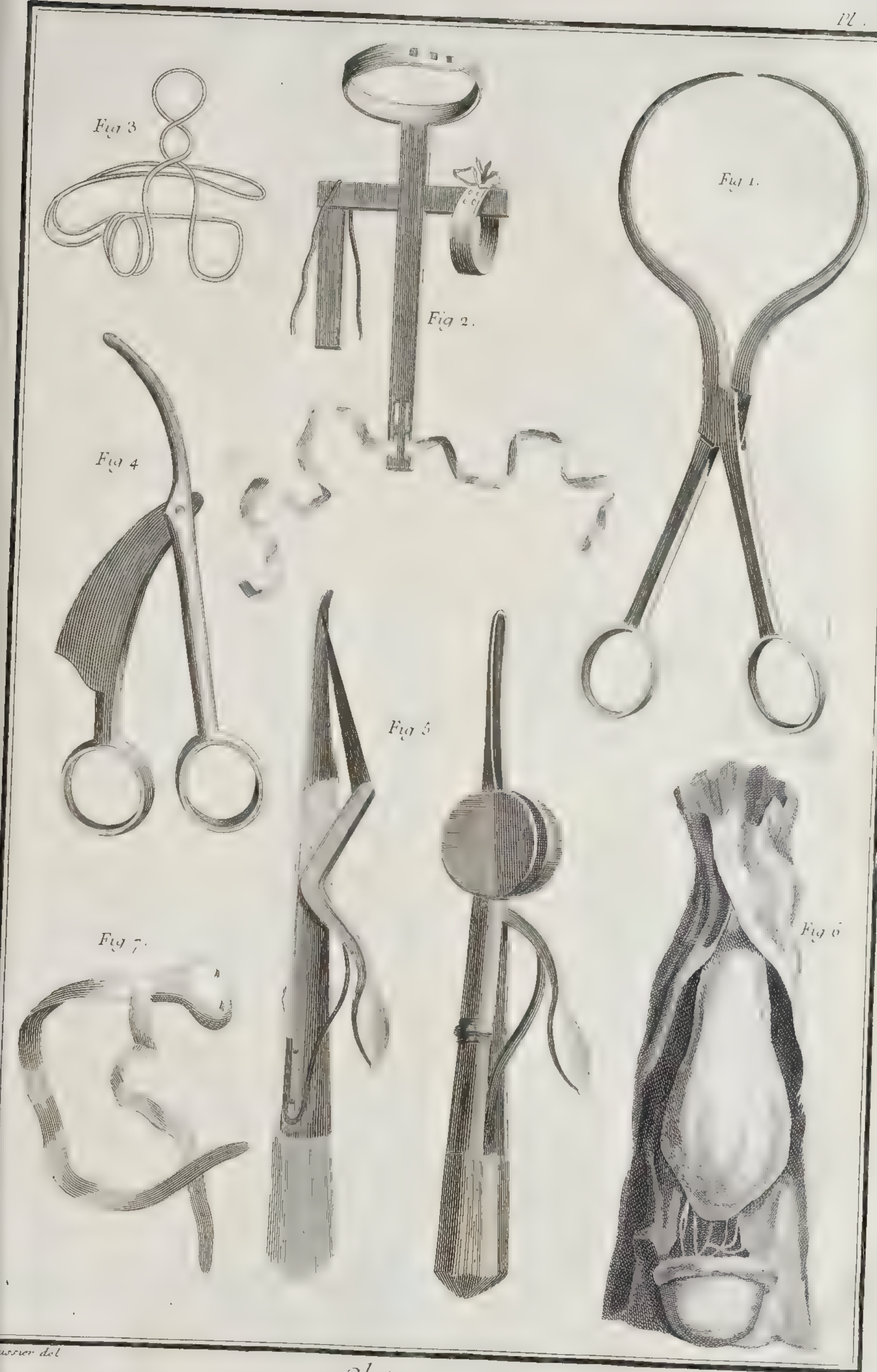
Goussier del. Defehrt fecit

Chirurgie.



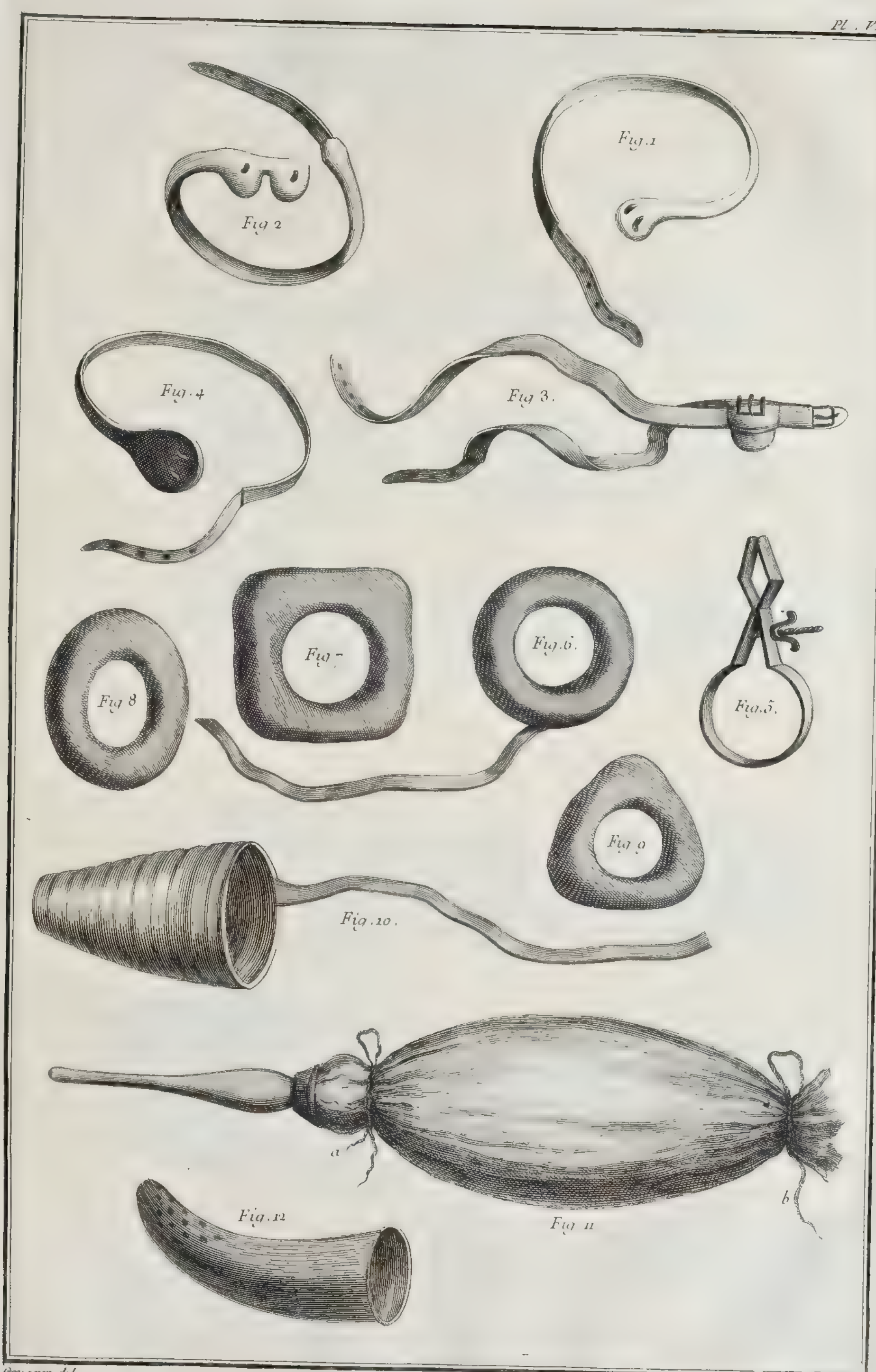
Goussier del. Defehrt fecit

Chirurgie .



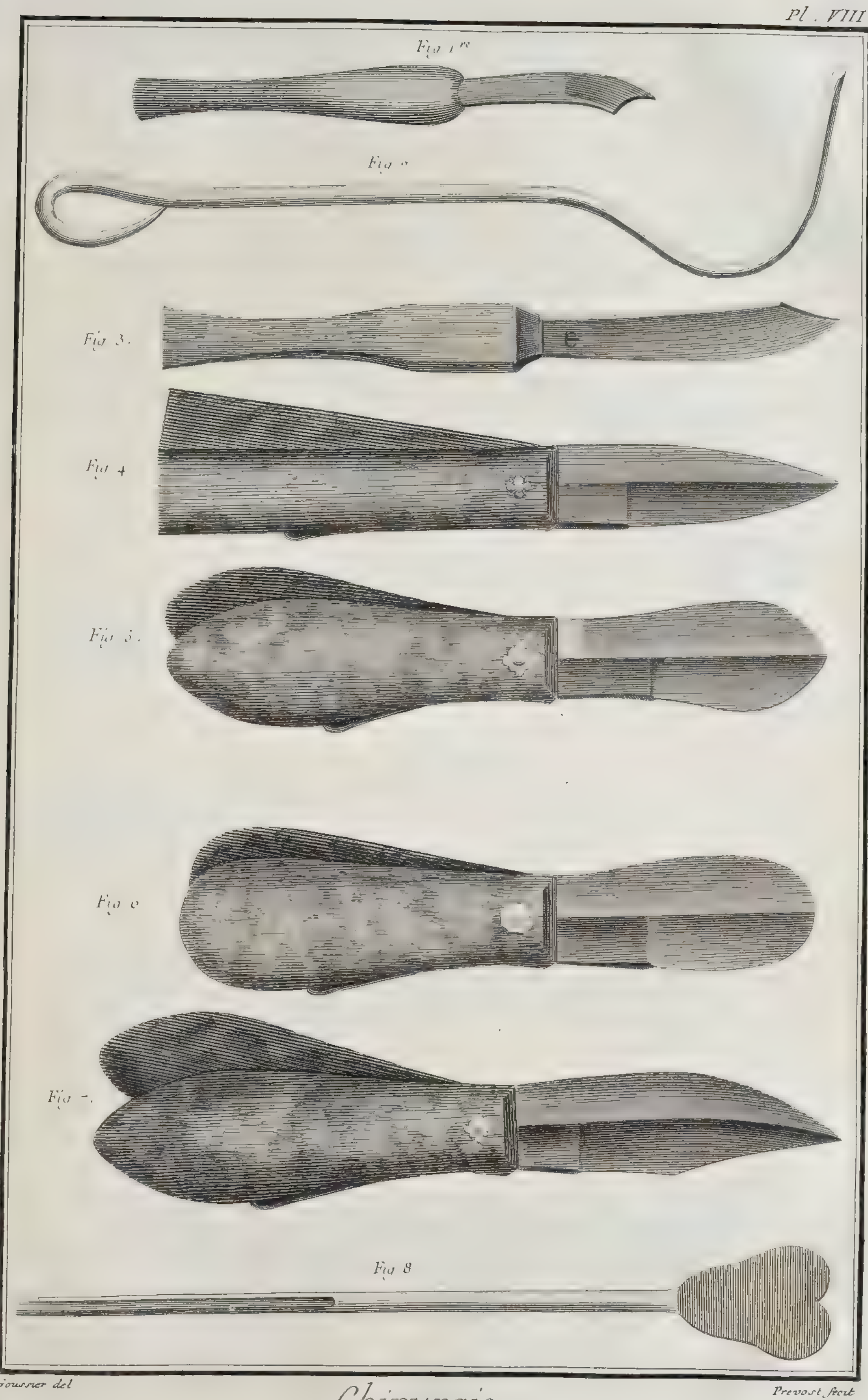
oussier del. Defehrt

Chirurgie.



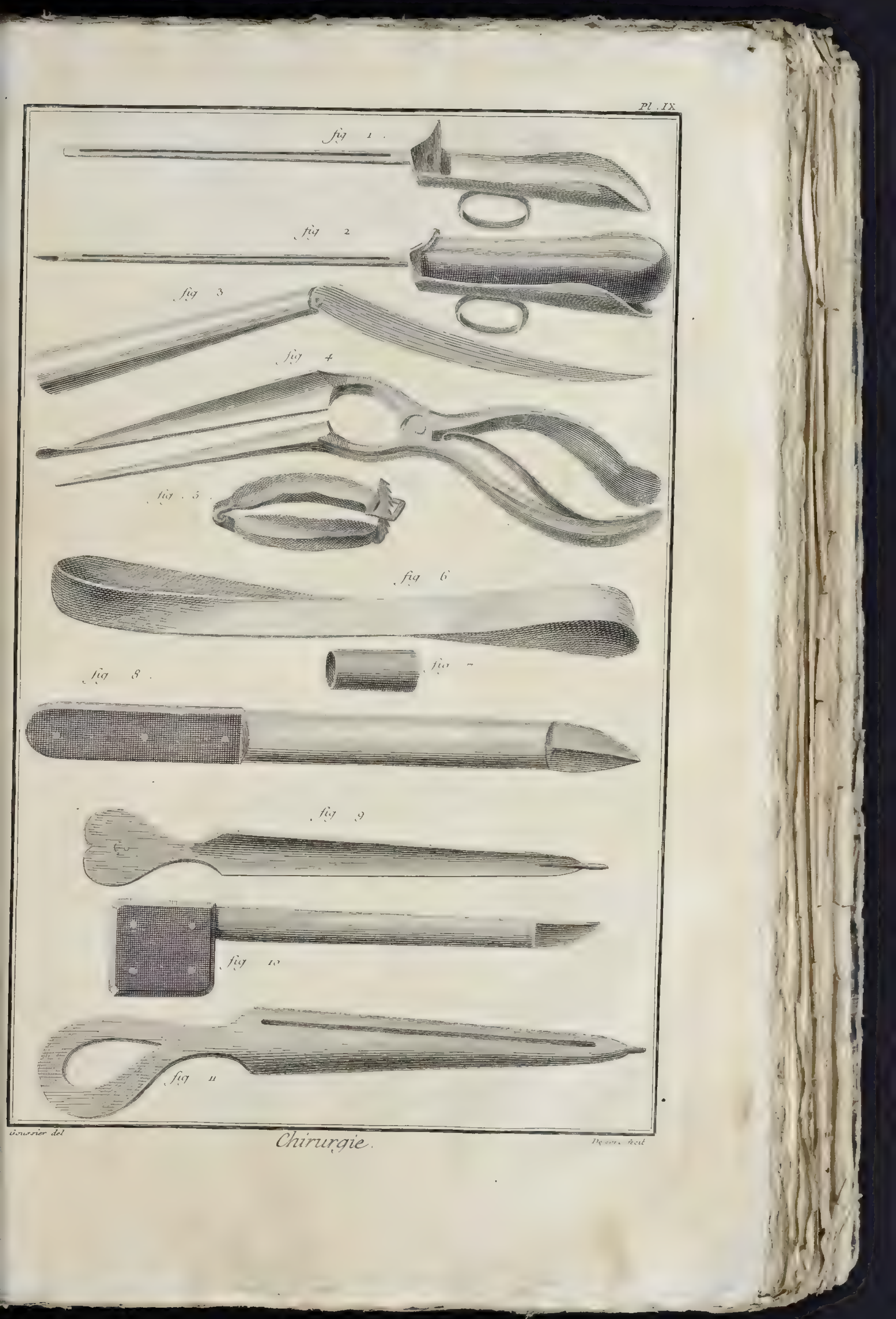
Goussier del. Prevost fecit

Chirurgie.



Goussier del. Prevost fecit

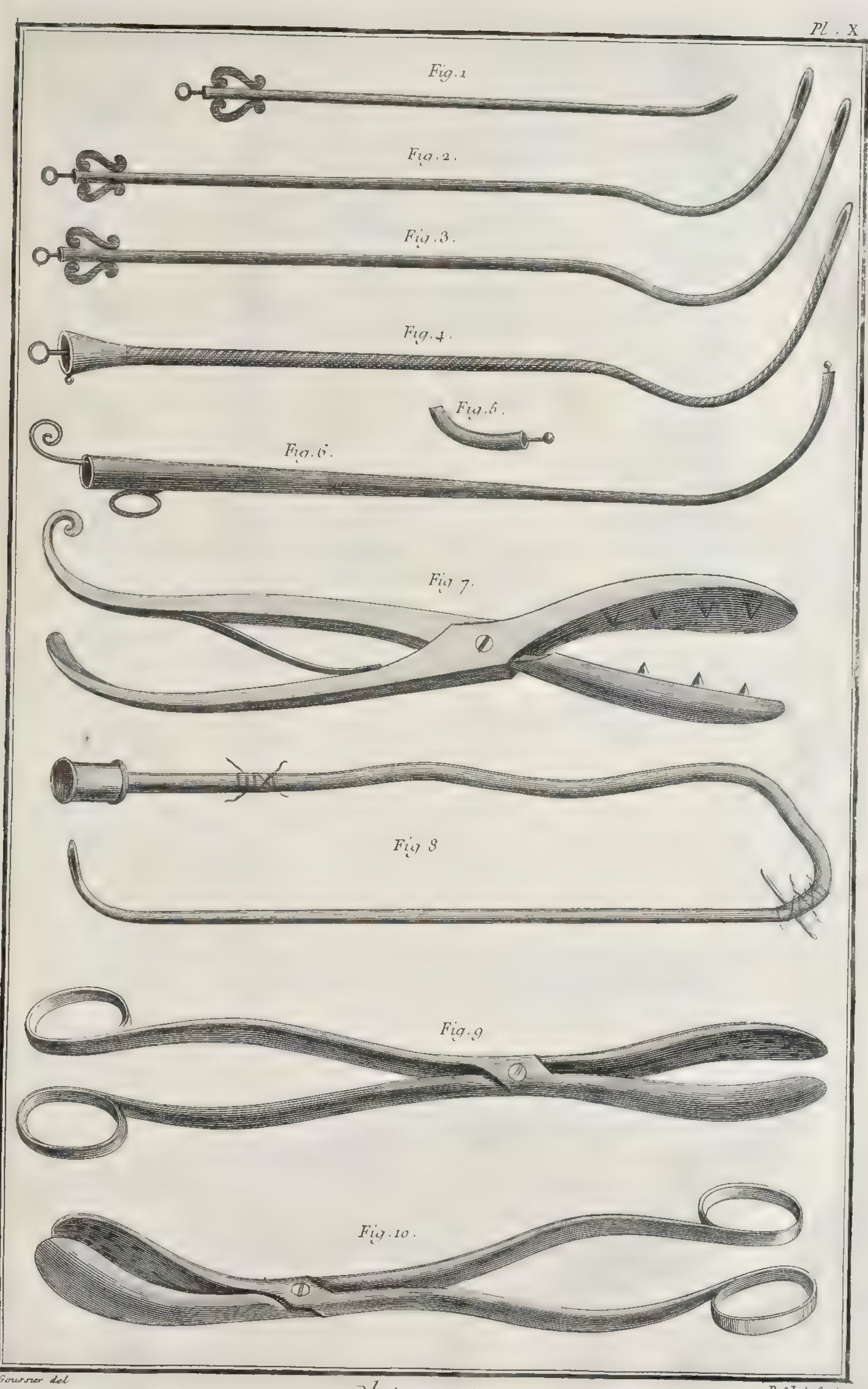
Chirurgie



Goussier del.

Chirurgie.

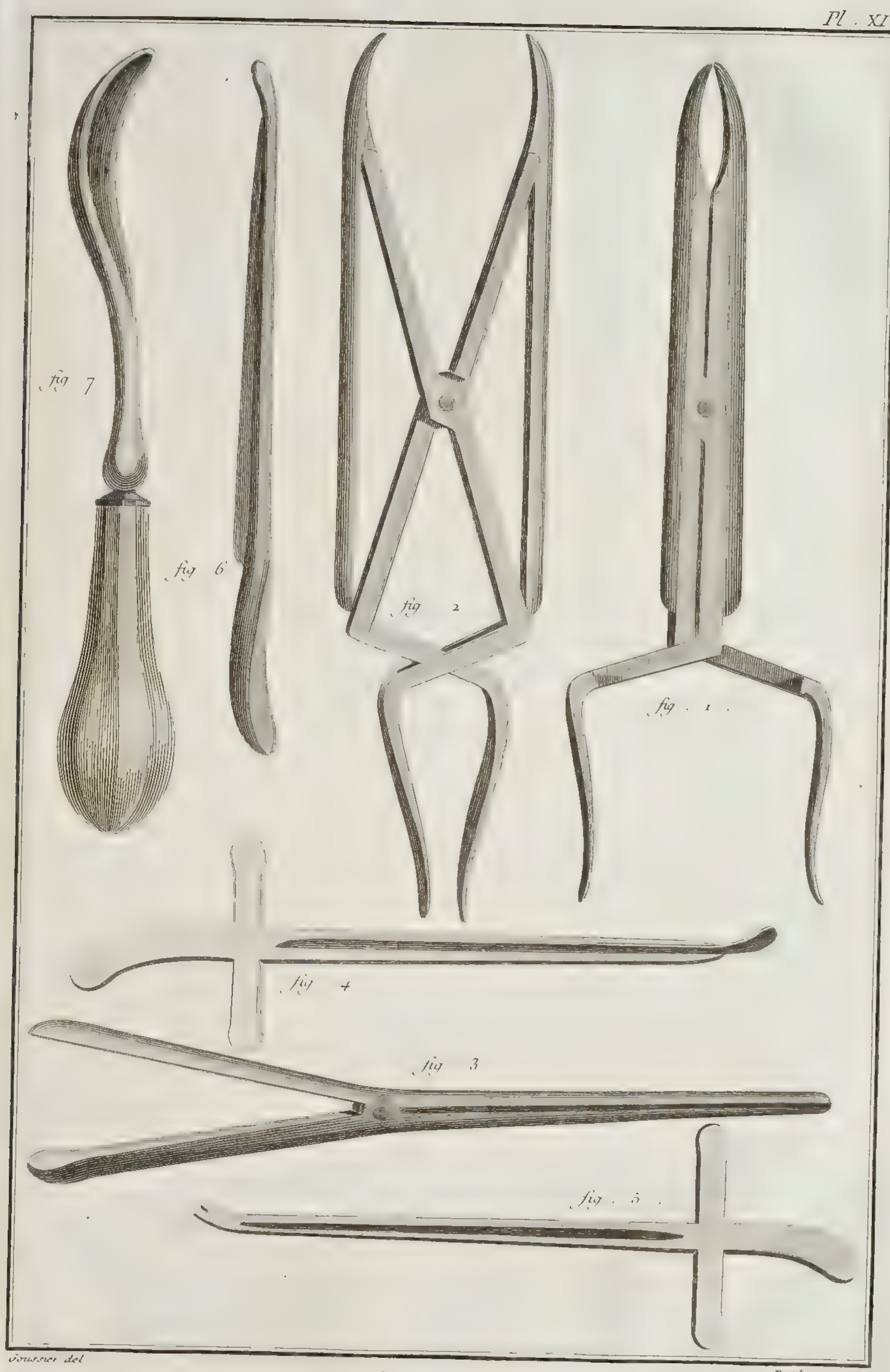
Defehrt fecit



Goussier del. — Defehrt fecit

Chirurgie.

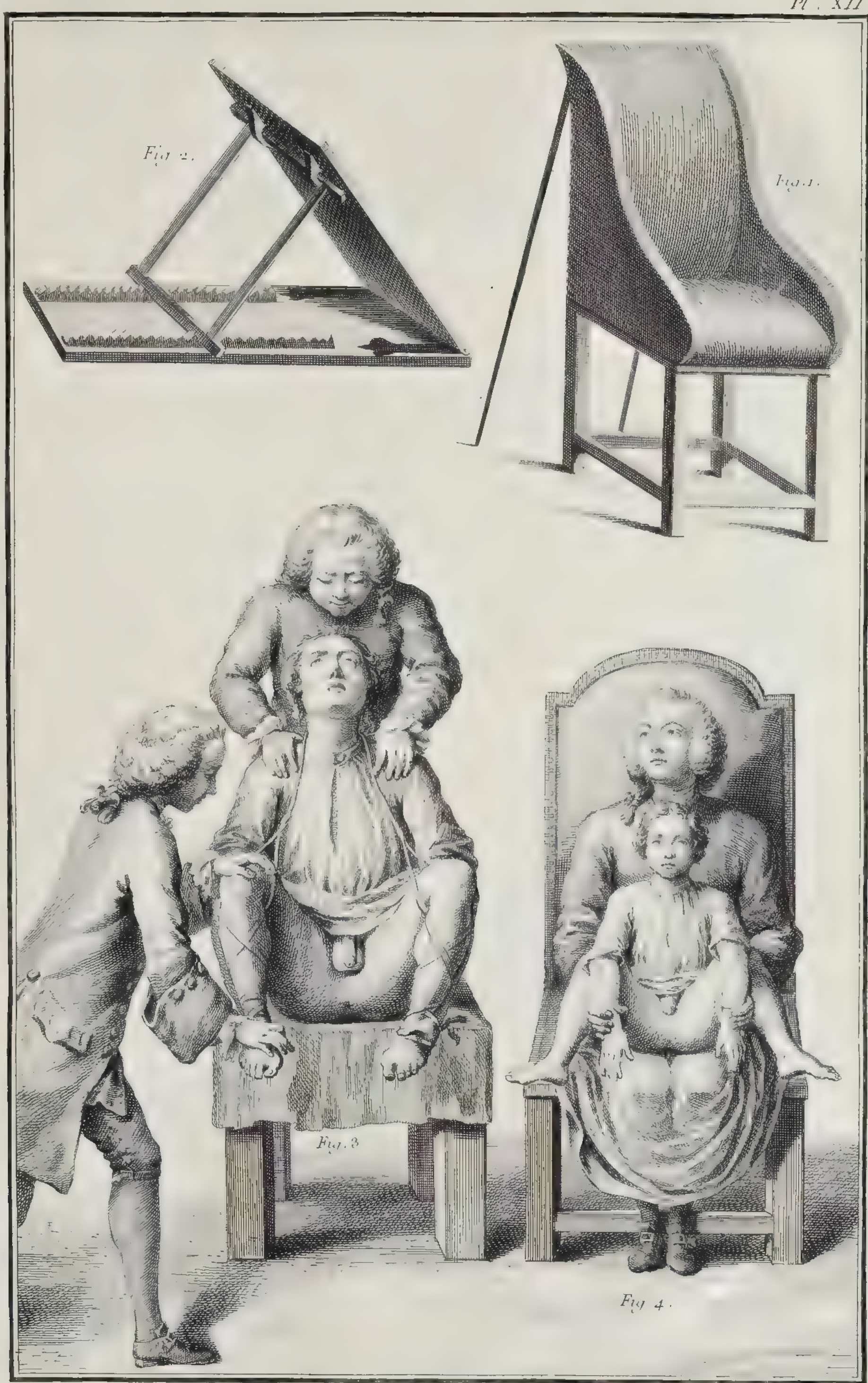
Pl. XI.



Jousset del

Defehrt fecit

Chirurgie .



Goussier del

Chirurgie.

Prevost fecit



Fig. 2

Fig. 1

Fig. 3.

Goussier del.

Defehrt fecit

Chirurgie.



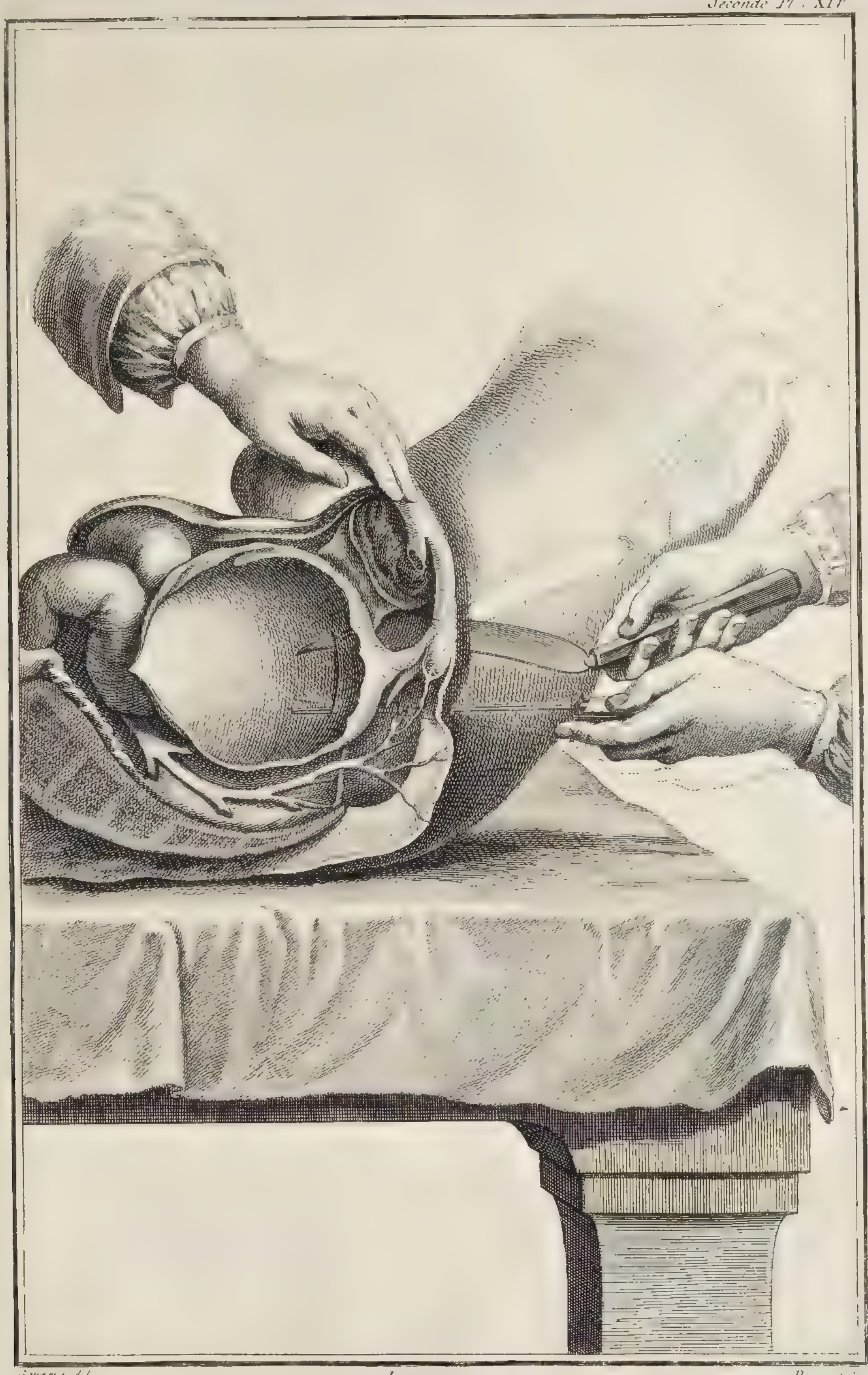
Goussier del.

Chirurgie.



Goussier del. Defehrt fecit

Chirurgie.



Goussier del. Prevost fecit

Chirurgie.

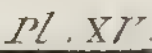


Fig. 2.

Fig. 1.

Fig. 4

Fig. 5.

Fig. 6.

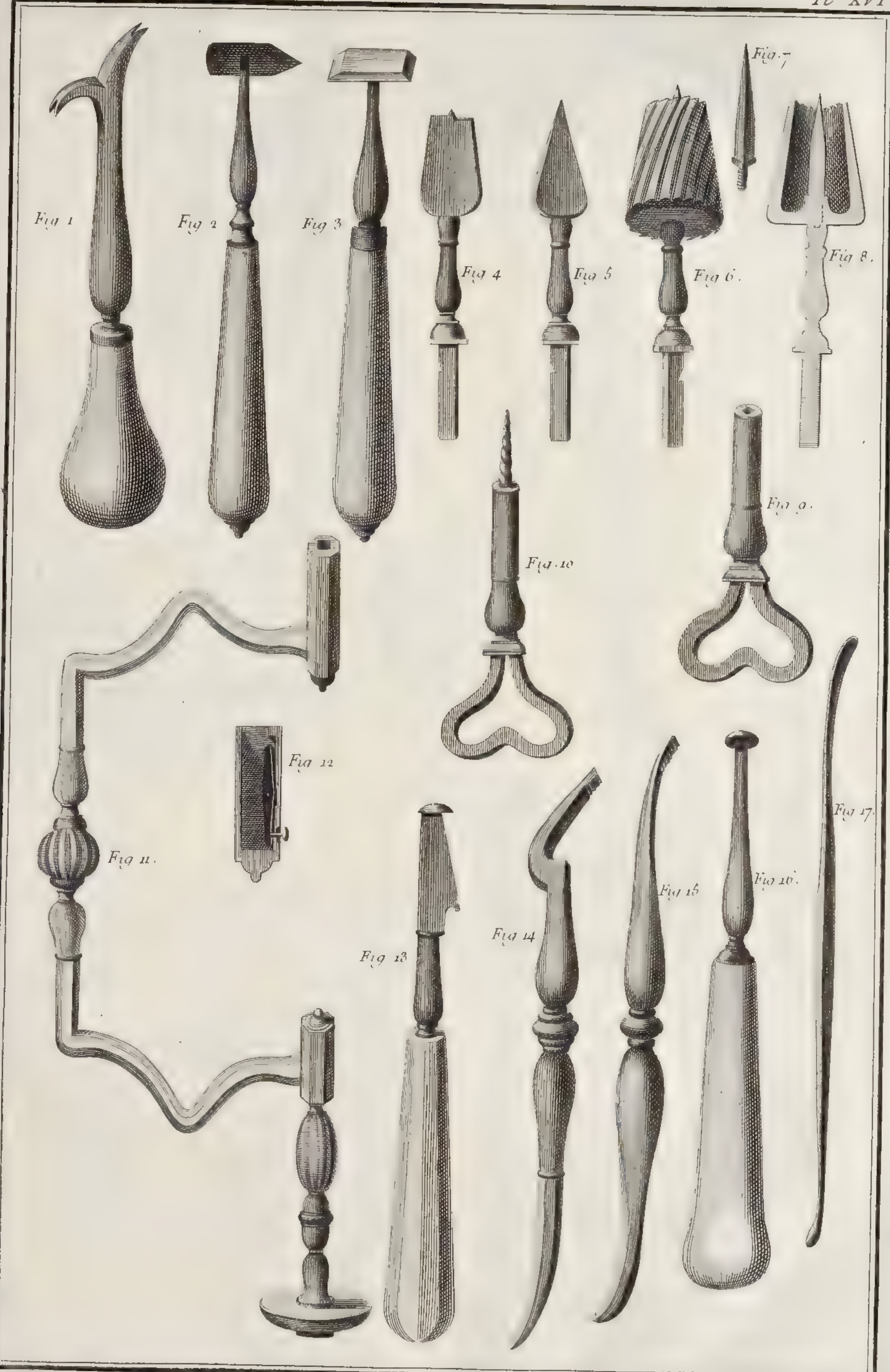
Fig. 3.

Fig. 7.

Goussier del.

Prevost fecit

Chirurgie.



Goussier del.

Defehrt fecit

Chirurgie



Fig. 3

fig. 2.

Fig. 1

Fig. 11.

Fig. 3.

Fig. 4

Fig. 9

Fig. 10.

Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 7

Fig. 8

Goussier del. Prevost fecit

Chirurgie.

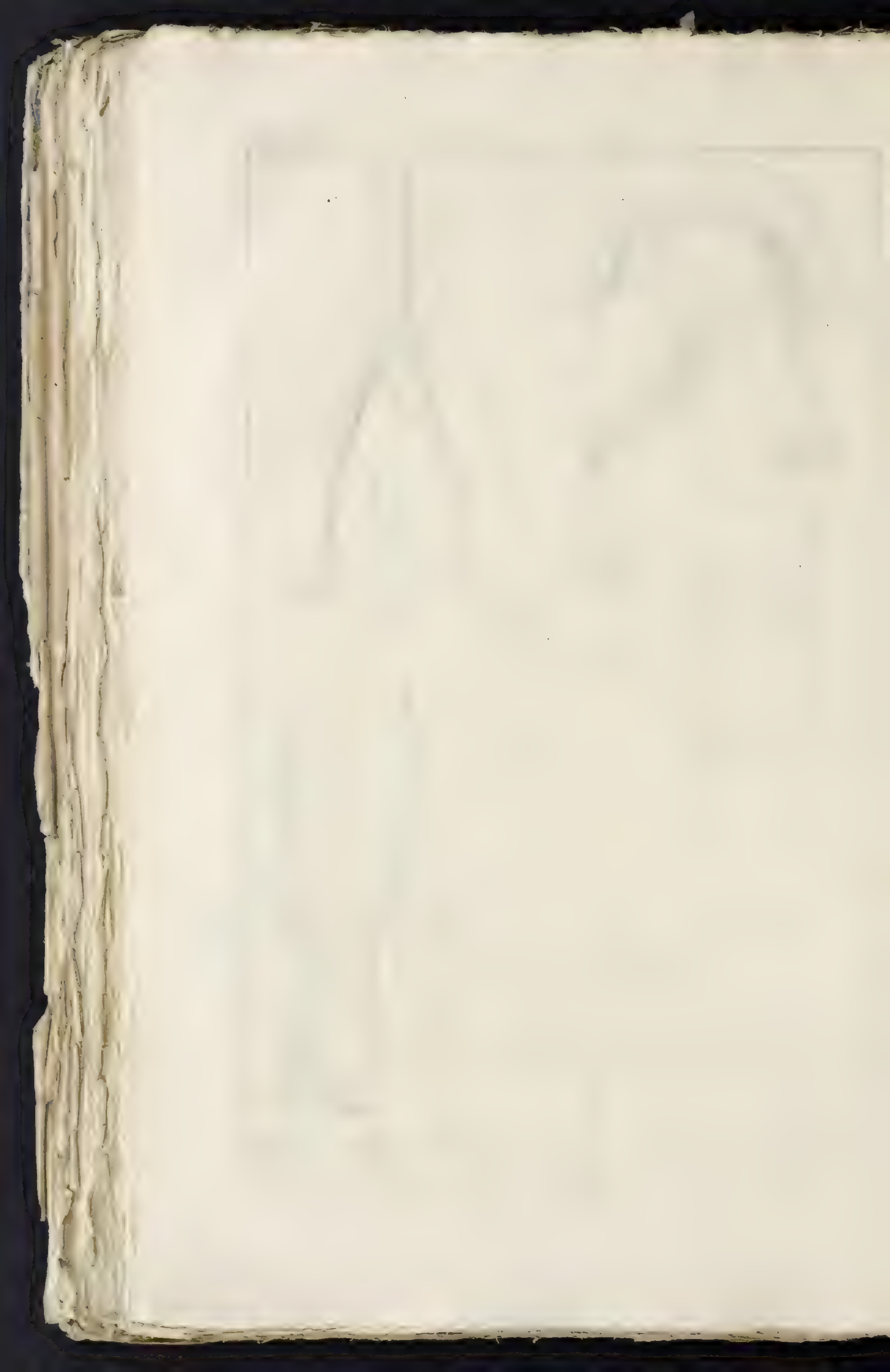


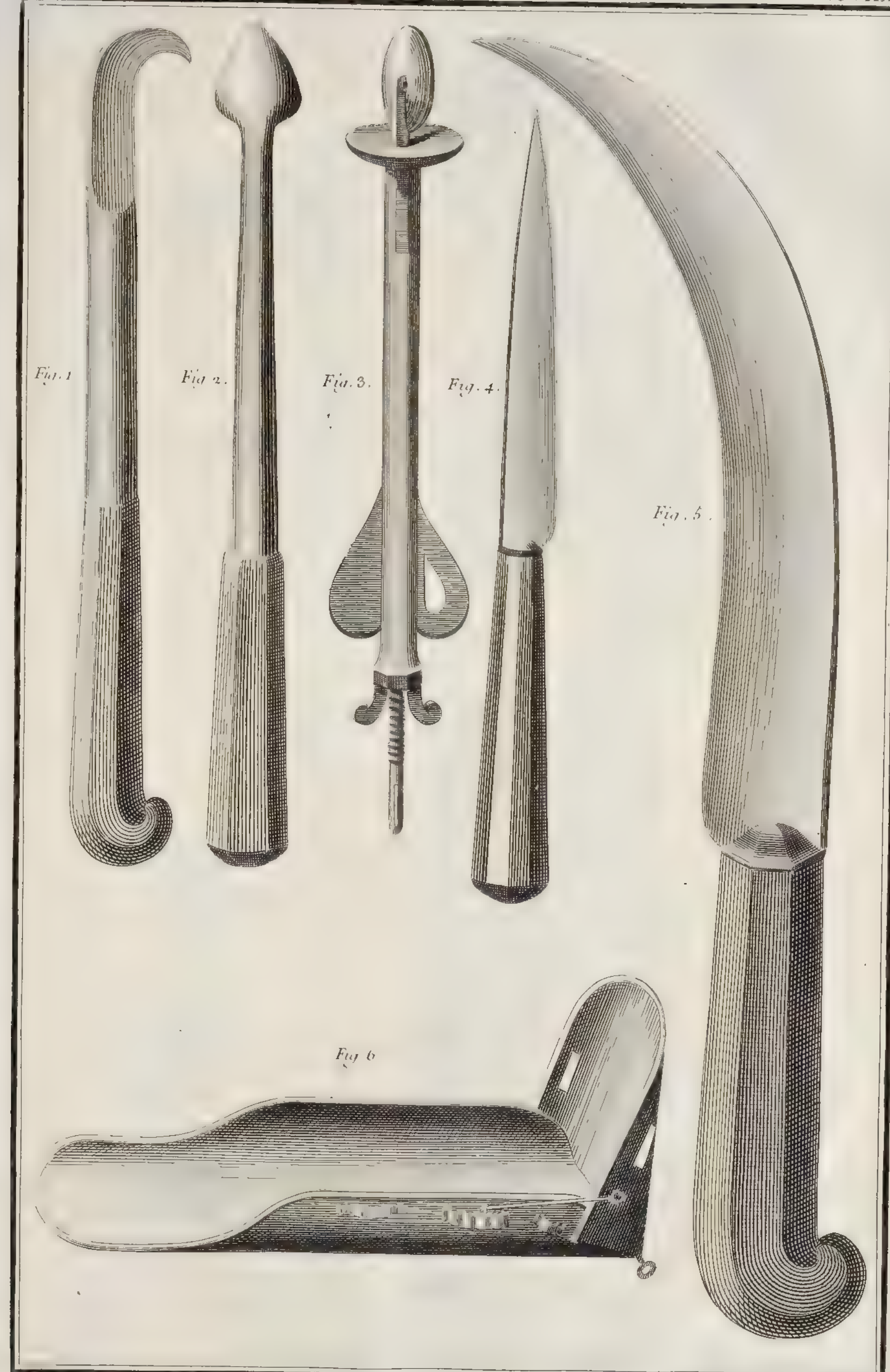
Chirurgie.



Goussier del. Prevost fecit

Chirurgie.



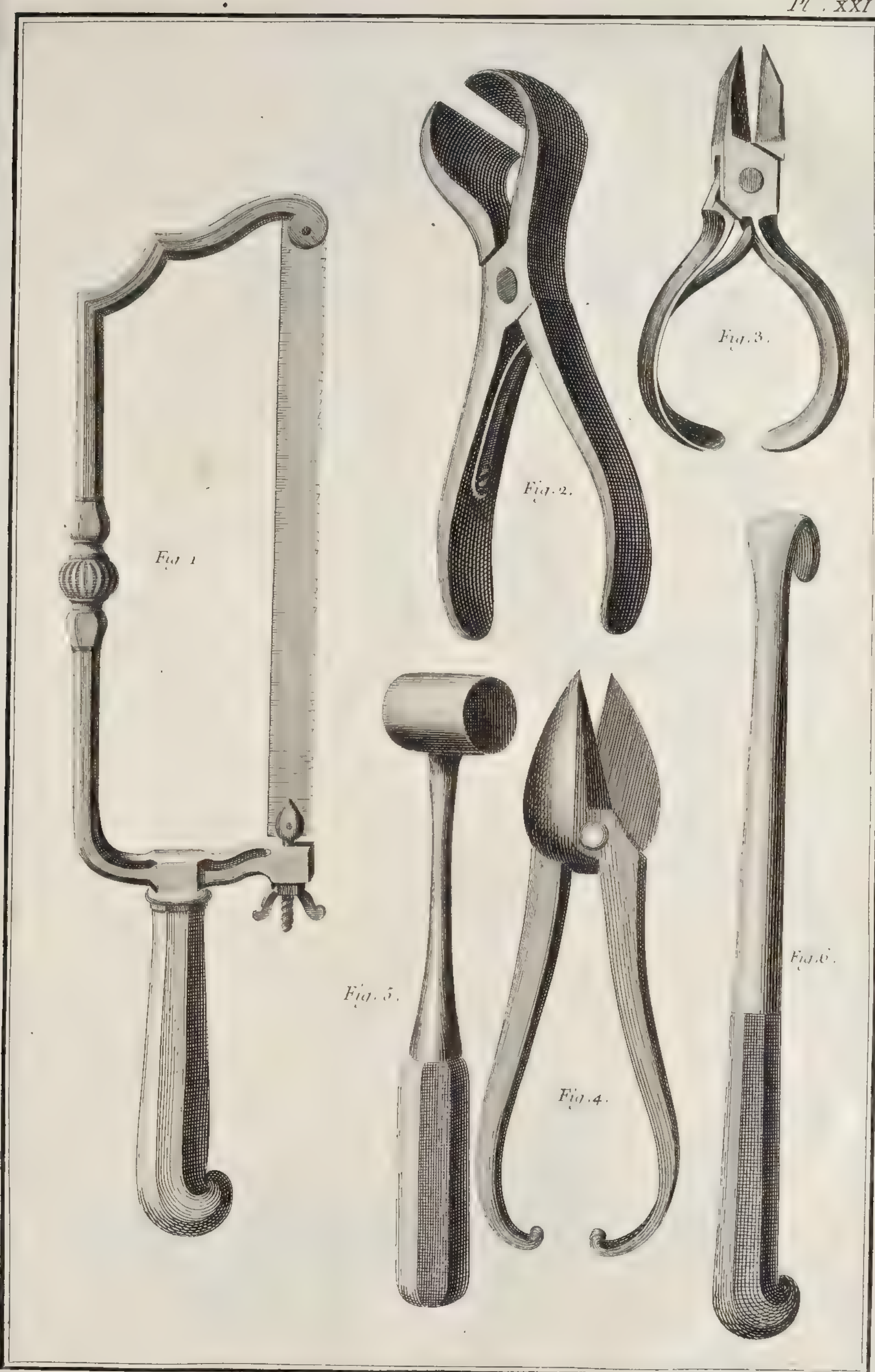


Goussier del

Defehrt fecit

Chirurgie.



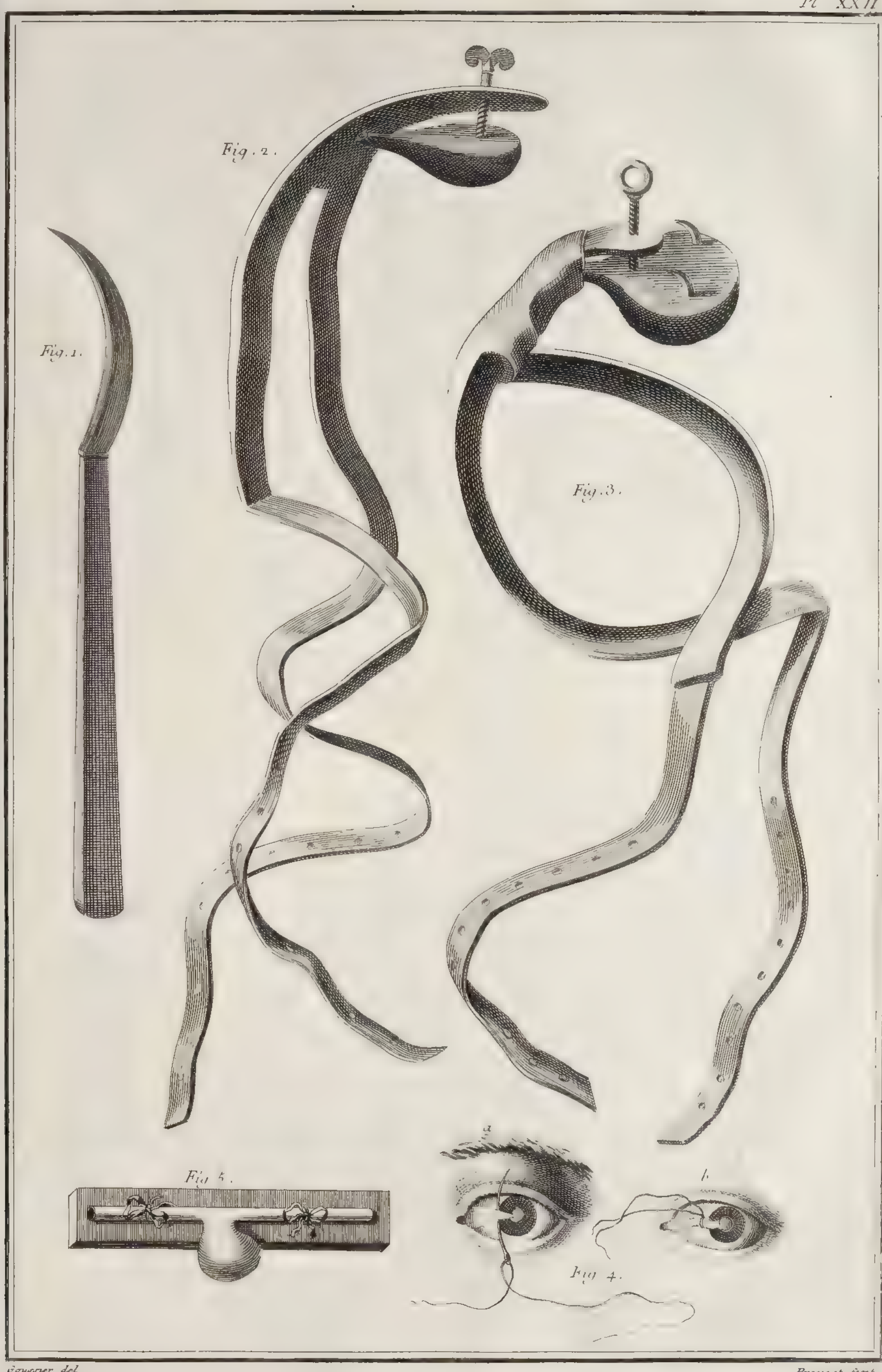


Goussier del.

Chirurgie.

Defehrt fecit





Goussier del. Prevost fecit

Chirurgie.



Goussier del. Defehrt fecit

Chirurgie.

Pl. XXIV.



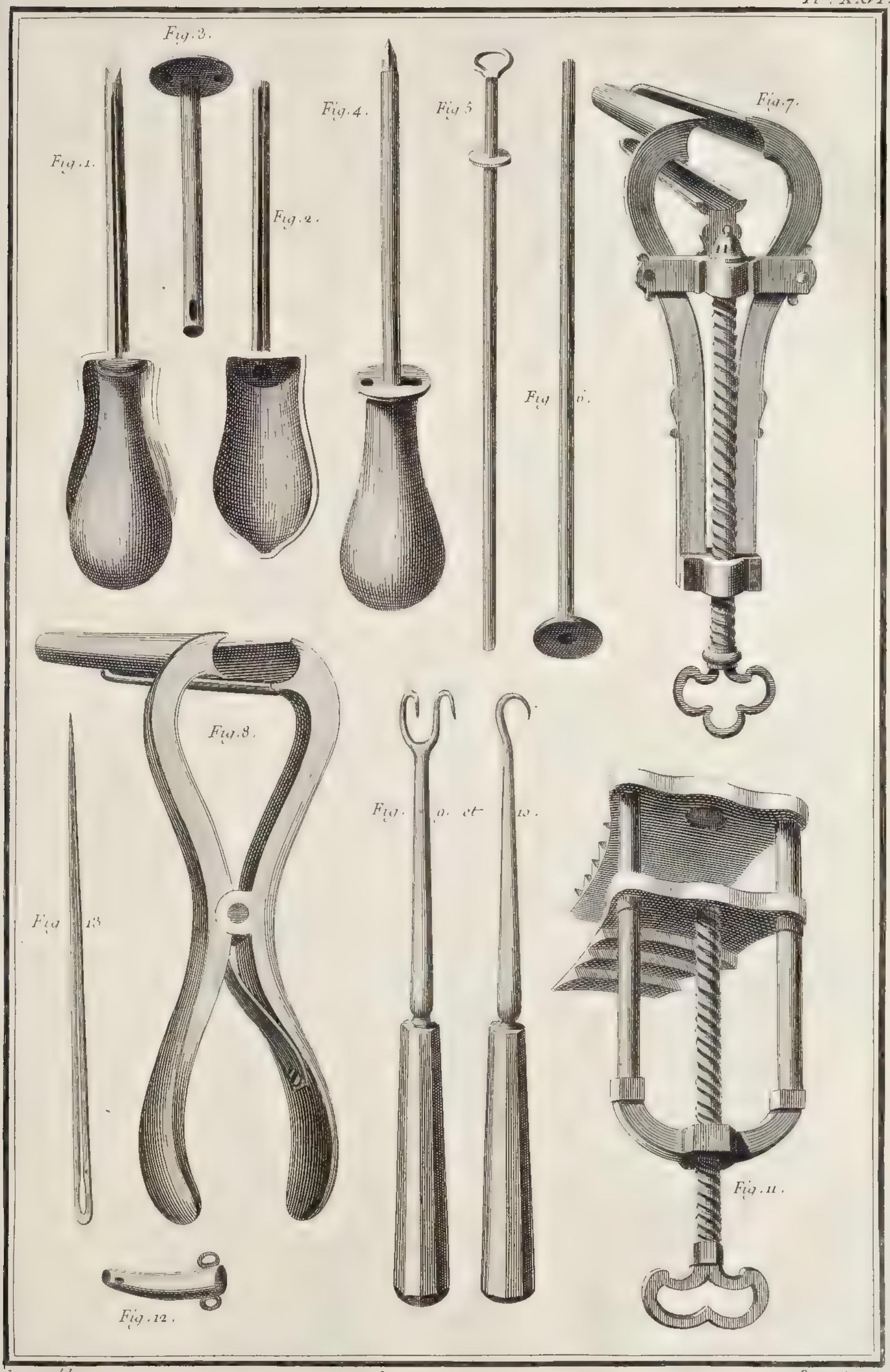
Goussier del. Prevost fecit

Chirurgie.



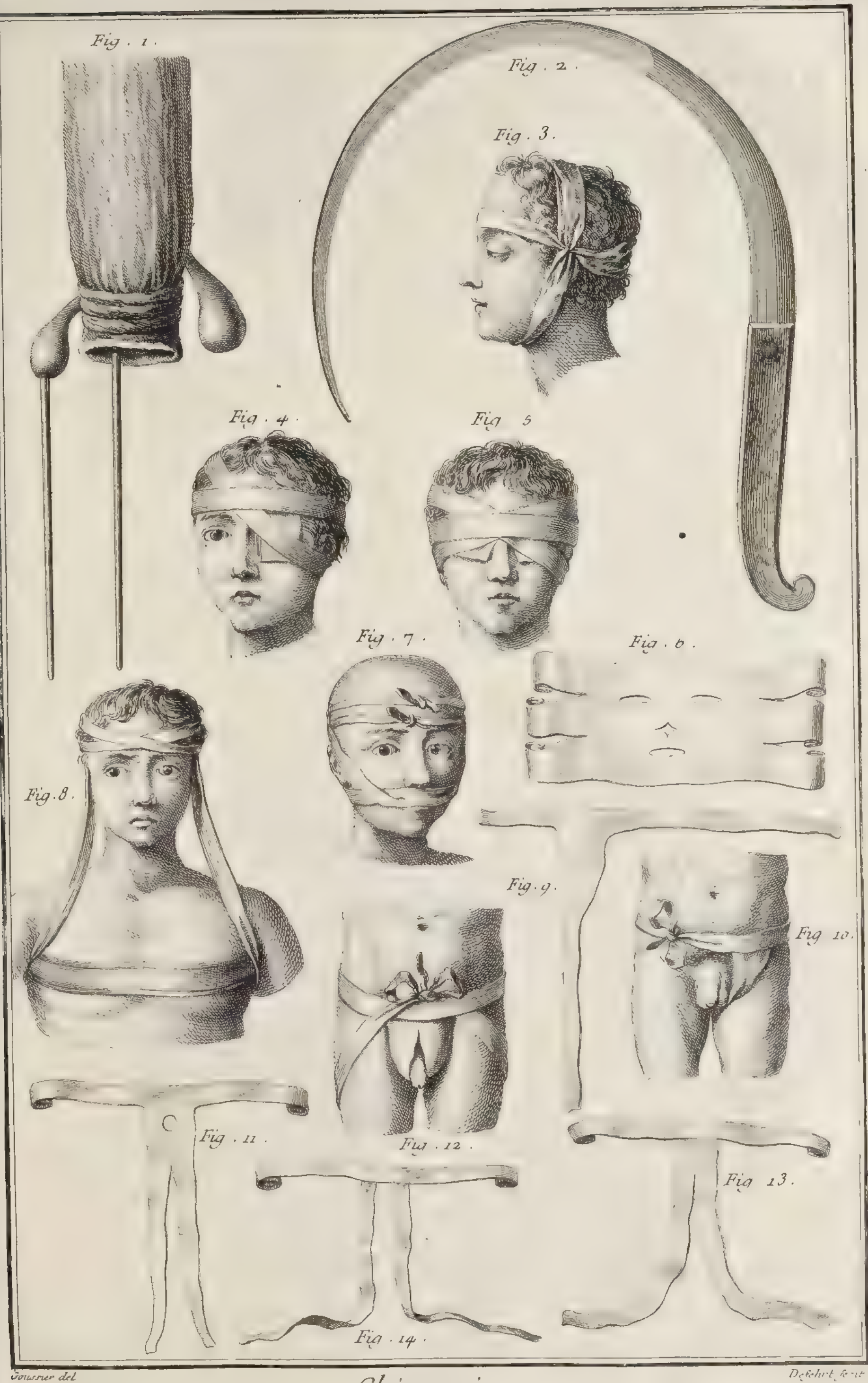
Goussier del. Defehrt fecit

Chirurgie .



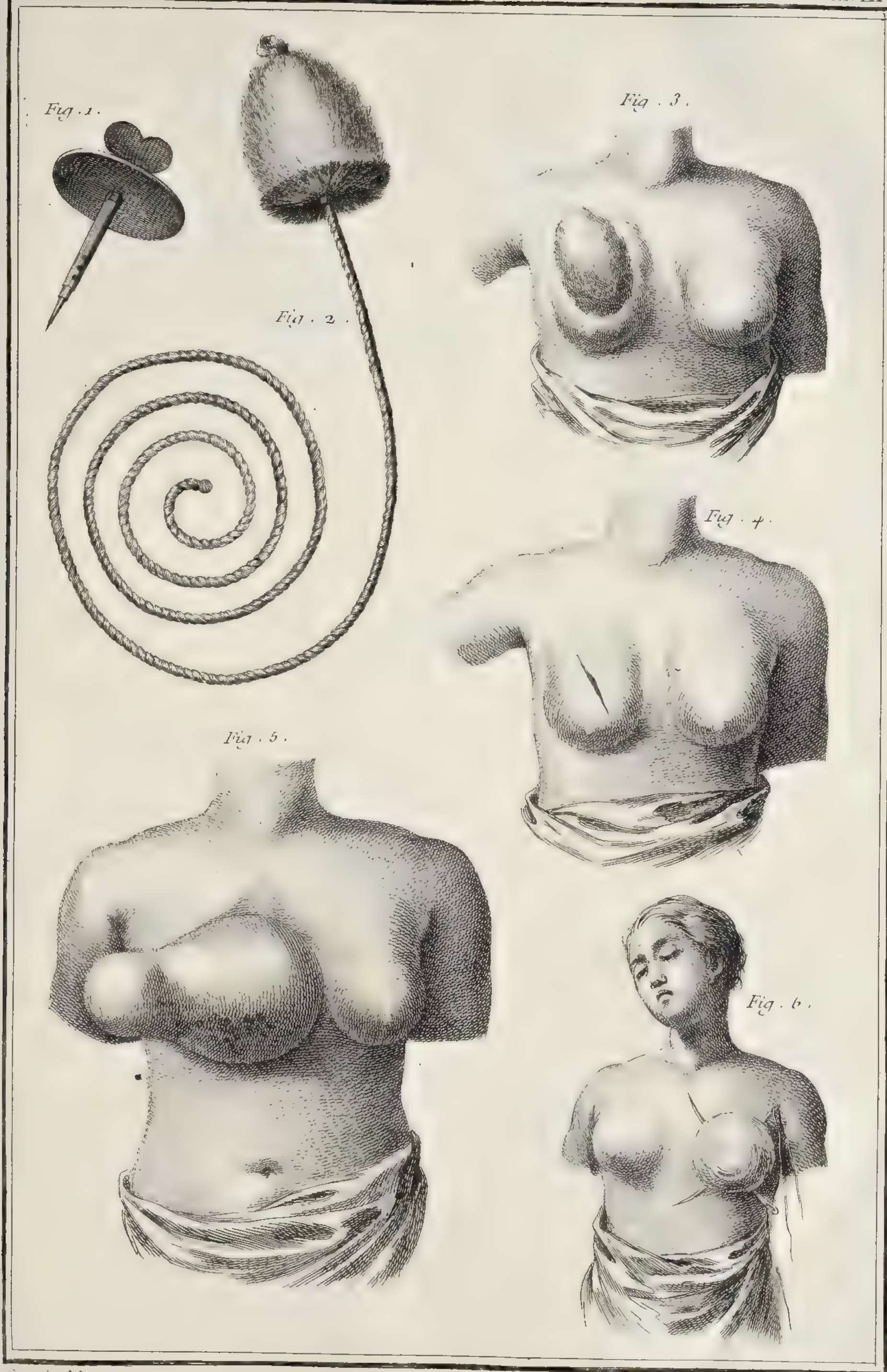
Goussier del. Prevost Sculp.

Chirurgie .



Goussier del. | Defehrt sculp.

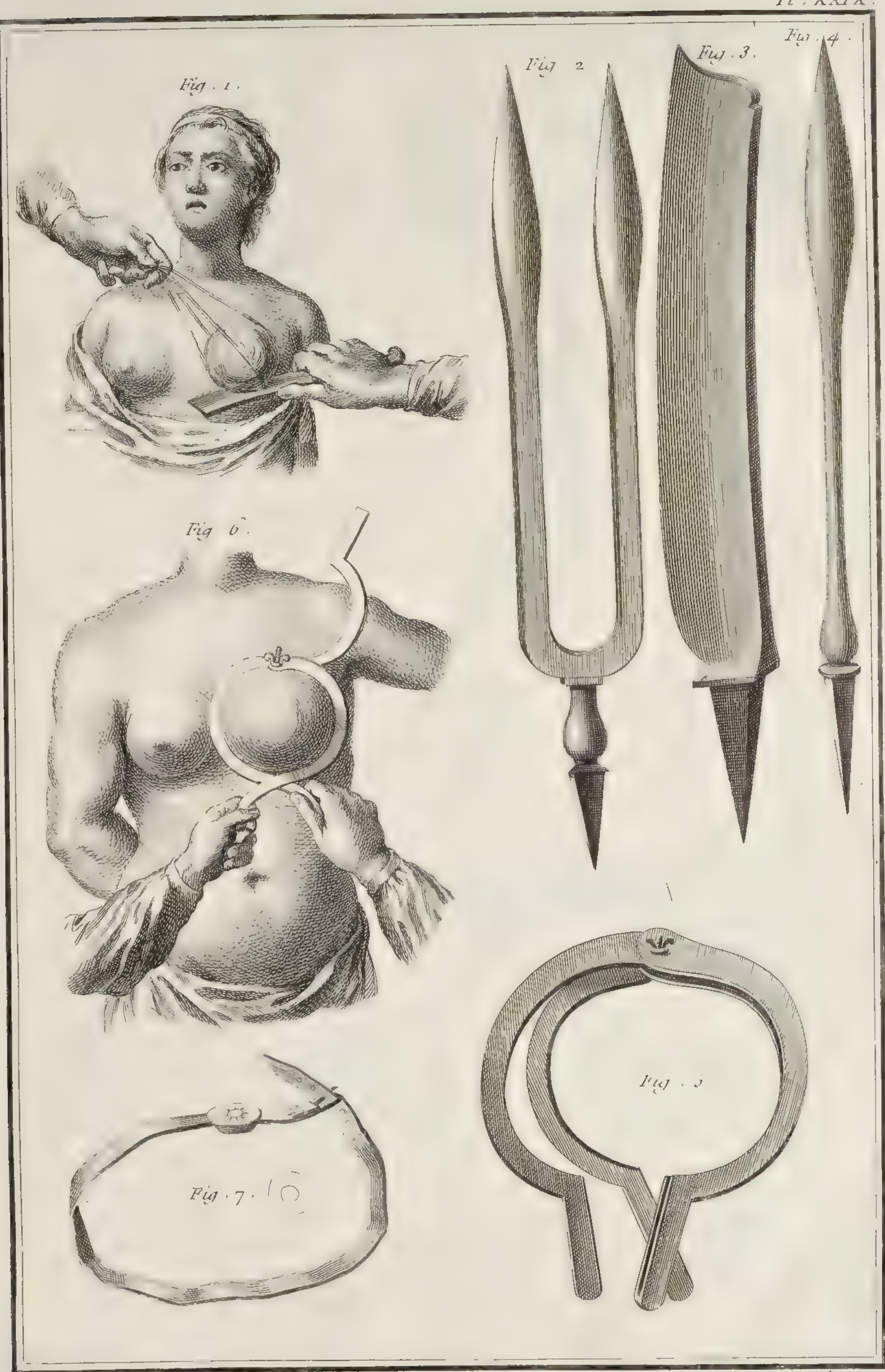
Chirurgie.



Goussier del.

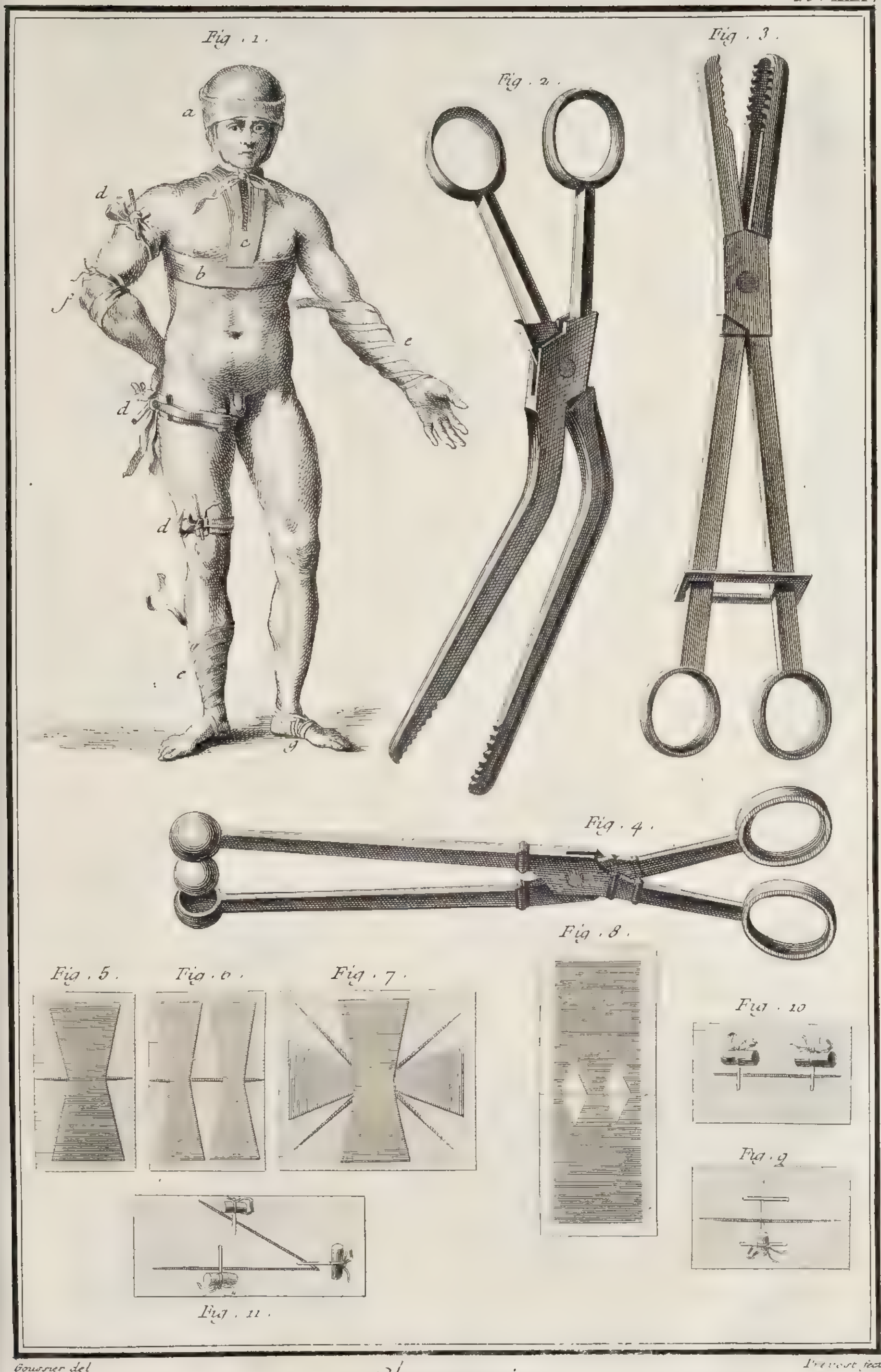
Chirurgie.

Prevost fecit



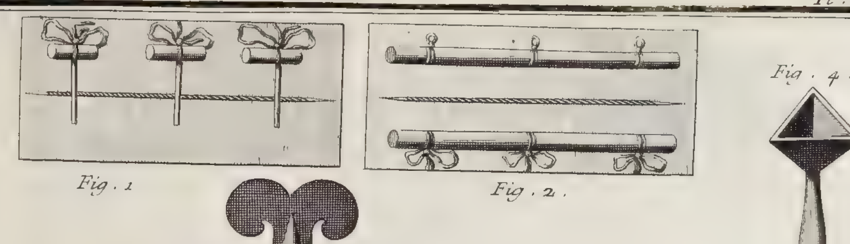
Goussier del. Defehrt fecit

Chirurgie.

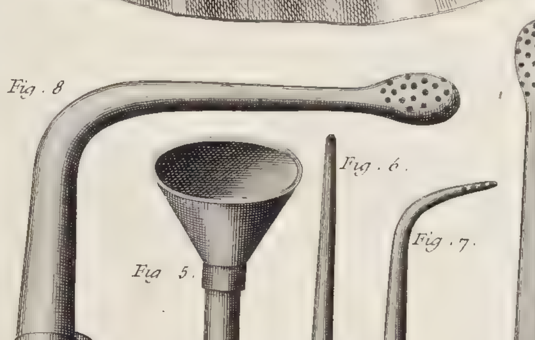


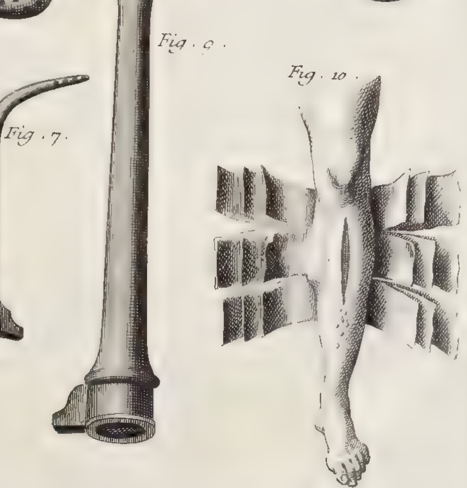
Goussier del. Prevost fecit

Chirurgie.



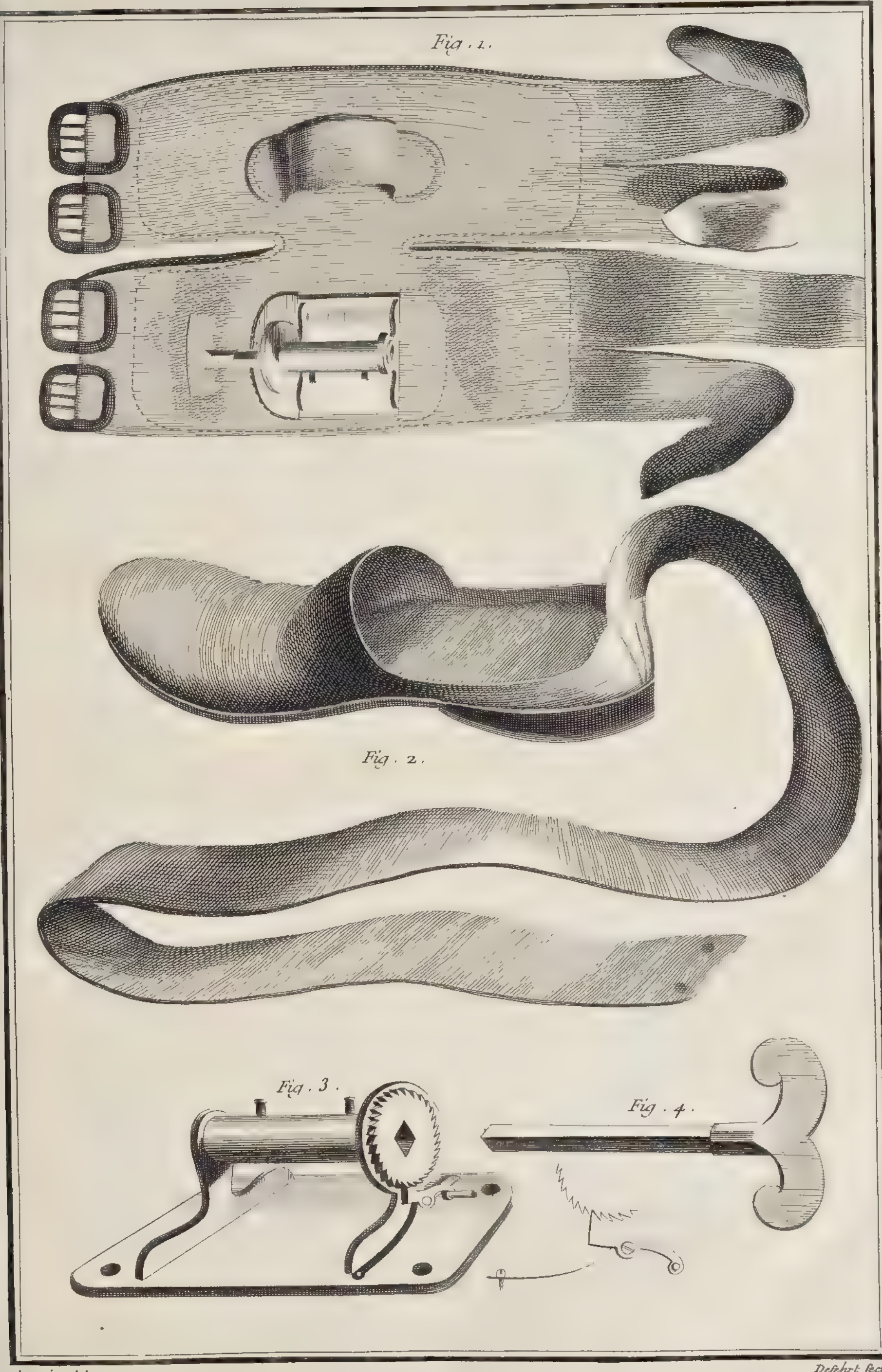






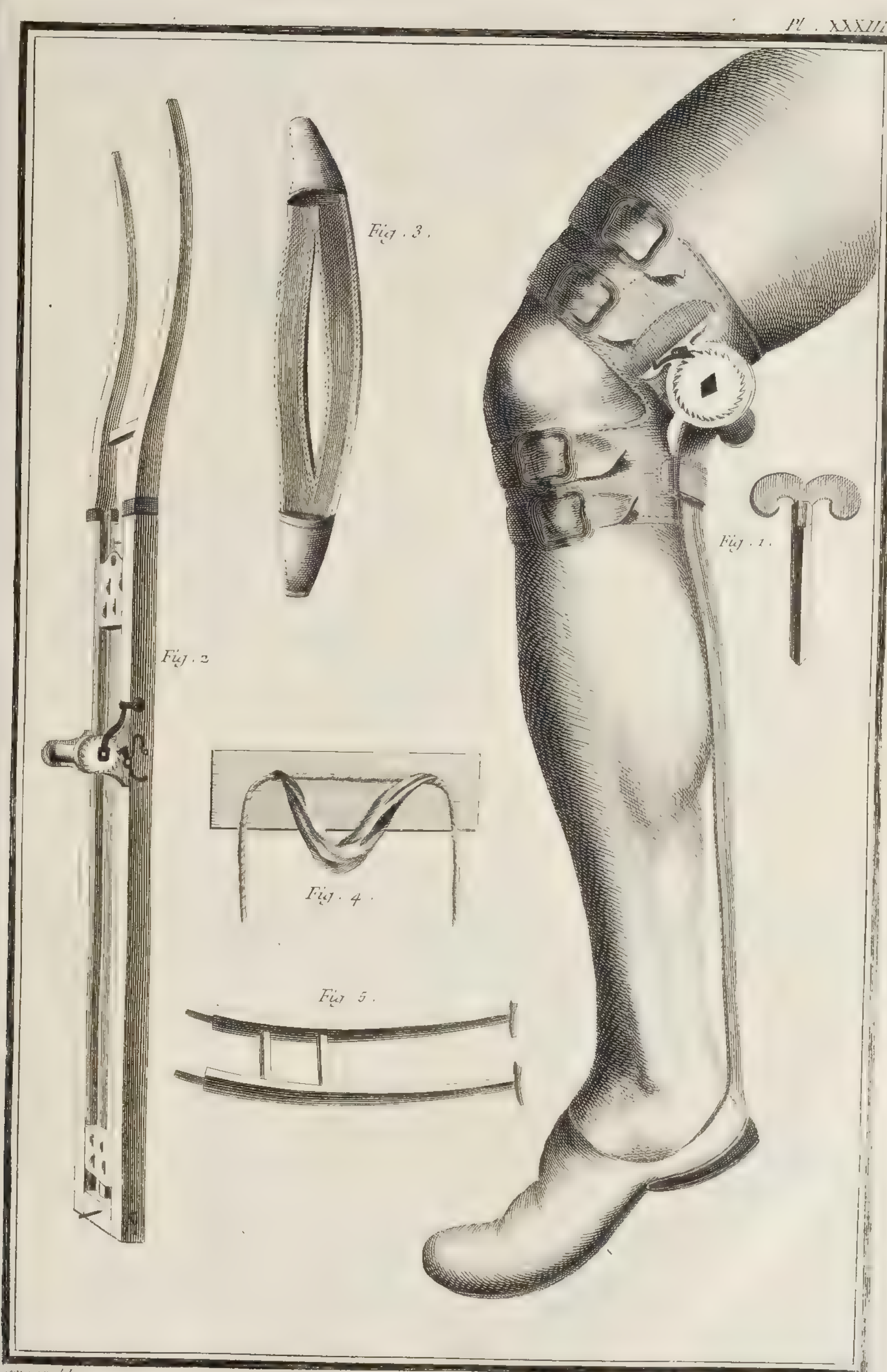
Goussier del. Defehrt fecit

Chirurgie.



Goussier del. Defehrt fecit

Chirurgie.



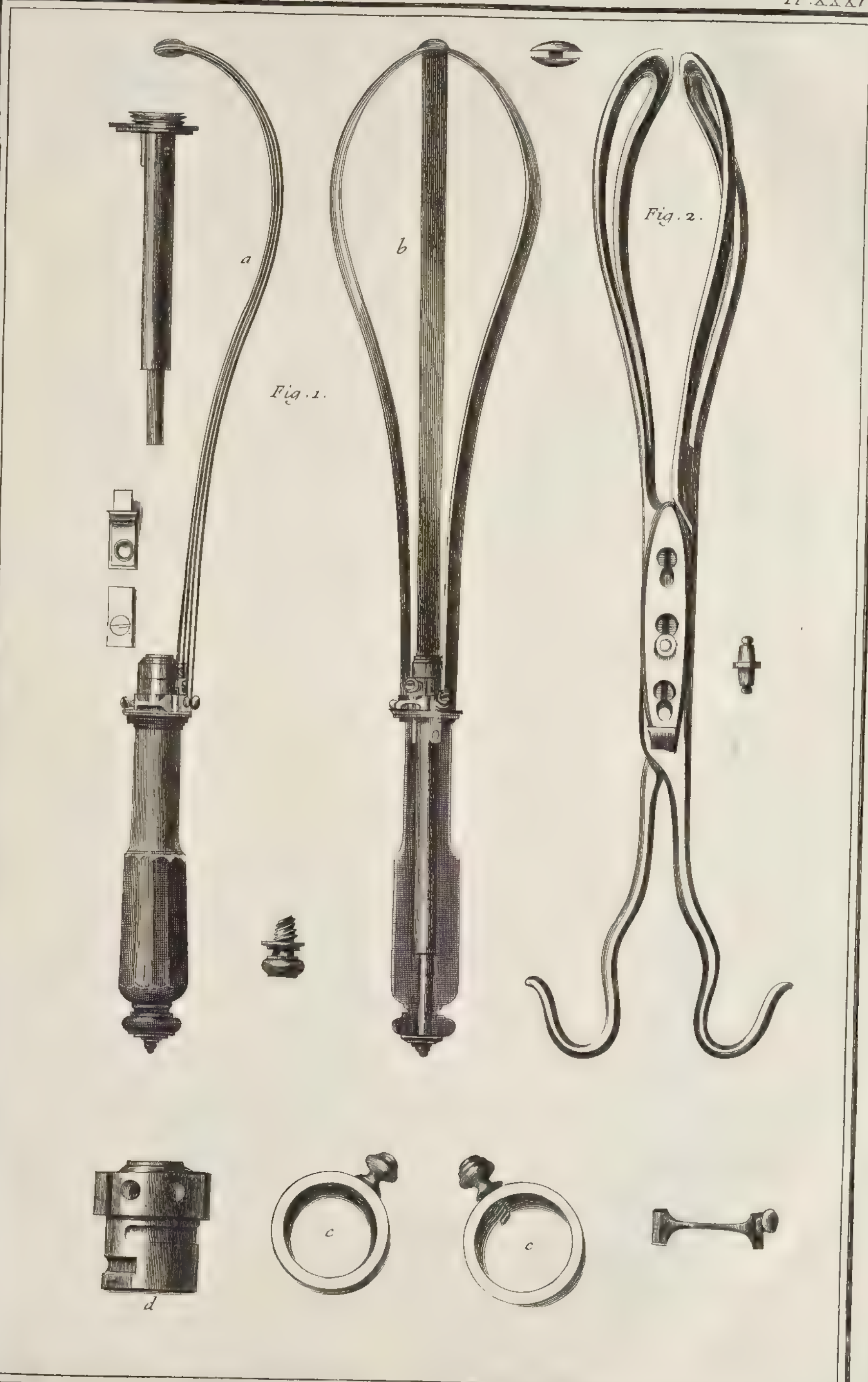
Chirurgie.



Goussier del.

Chirurgie.

Prevost fecit



Goussier del.

Chirurgie.

Defehrt fecit



Goussier del.

Defehrt fecit

Chirurgie.



CHORÉGRAPHIE OU L'ART D'ECRIRE LA DANSE.

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

Fig. 1. A B C D, espace qui représente l'étendue du théatre.

A B, le devant.

C D, le fond.

M, le lieu du spectateur.

B D, le côté droit.

A C, le côté gauche.

Les *figures* 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 marquent les positions des piés bonnes & fausses, régulieres & irrégulieres.

2 & 3. A, le pié gauche.

B, le pié droit.

4. *m*, le pié gauche de la femme.

n, le pié droit de la femme.

Les *figures* 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 marquent les pas.

Les *figures* 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 marquent les agrémens.

Les *figures* 41 & *suivantes* jusqu'au n. 76, marquent les pas composés & les mouvemens des bras, des poignets & des mains, comme il est indiqué au-dessus de chaque *figure*. Pour le reste, *voyez* l'art. *Chorégraphie*.

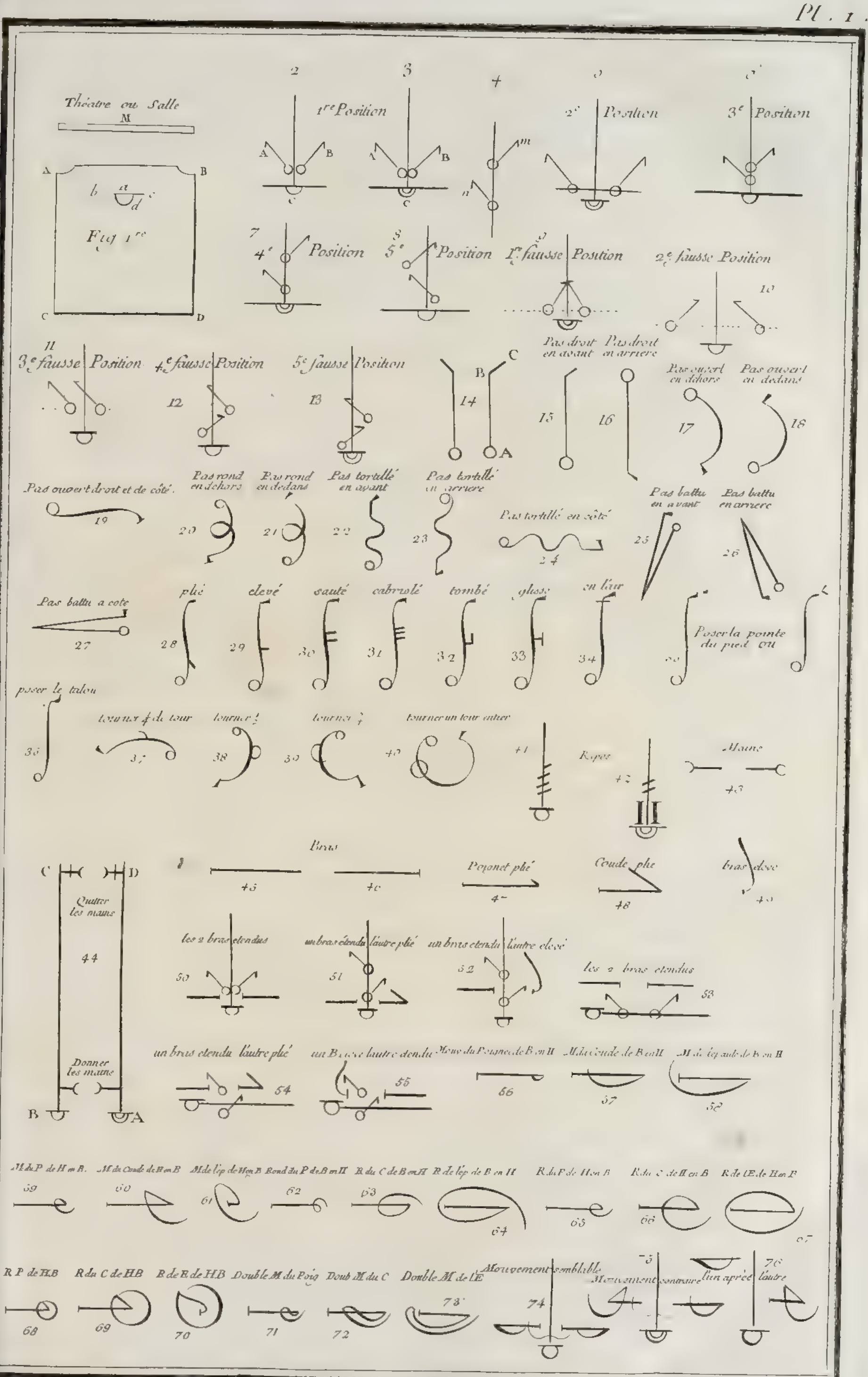
PLANCHE II.

Les dix premieres mesures du pas de deux lutteurs, dansé par MM. Dupré & Javillier dans l'opéra des fêtes Greques & Romaines.

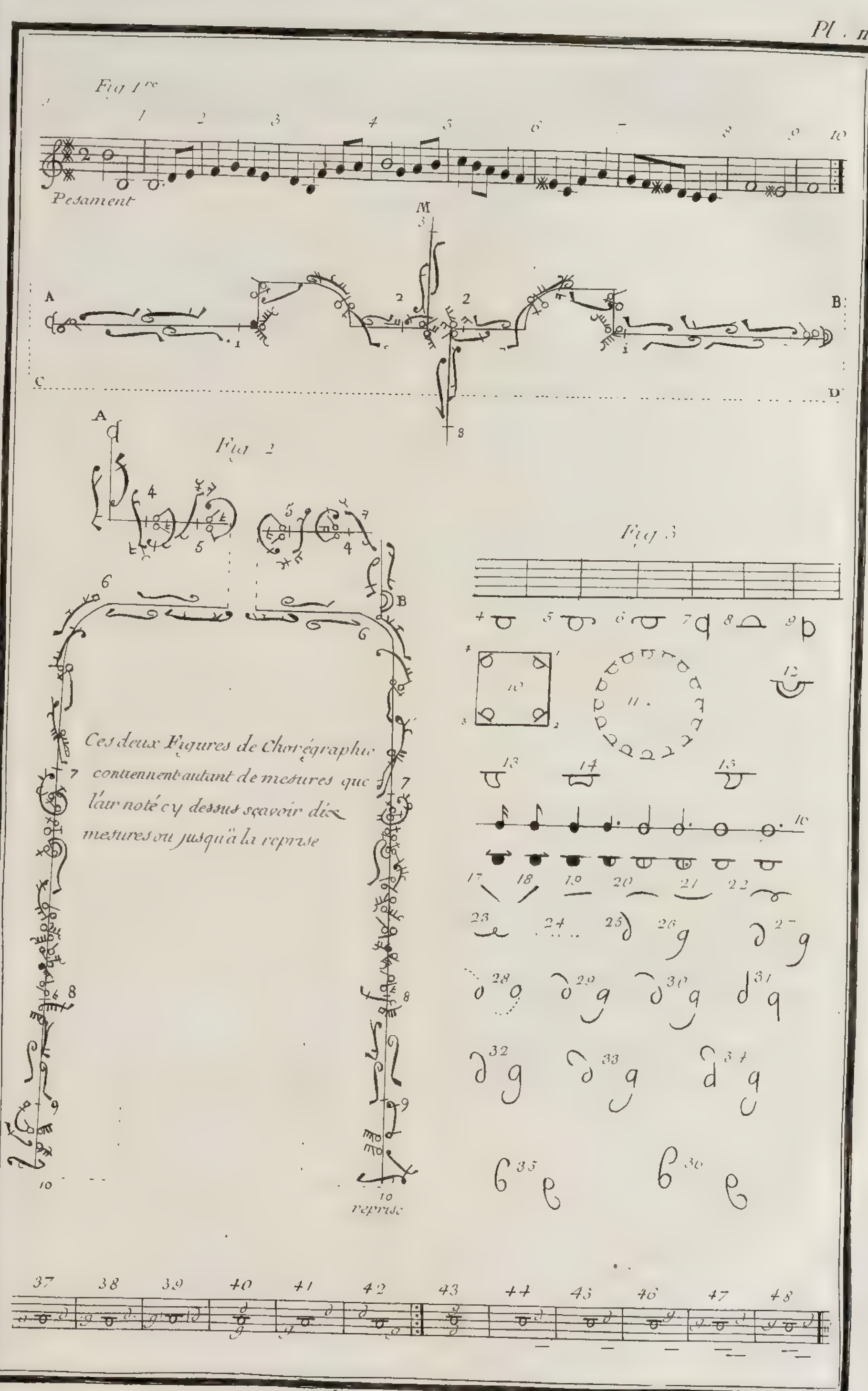
Fig. 1. L'air de symphonie.

2. La chorégraphie de cet air.

3 & *les suivantes* représentent les différens aspects du danseur, relativement aux différens points de l'espace du théatre, les diverses attitudes de son corps & plusieurs mouvemens de la tête, du corps, des bras, des cuisses, des jambes, des piés, soit en la même place, soit en se déplaçant.



Chorégraphie
ou Art d'Ecrire la Danse.



Chorégraphie
ou Art d'Ecrire la Danse.

BLANCHISSAGE DES CIRES,

Contenant trois Planches.

PLANCHE Iere.

LA vignette représente un jardin dans lequel sont établis les quarrés sur lesquels on expose la cire au soleil.

Fig. 1. Charpente d'un quarré où il n'est resté que les dormans; on distingue sur les tringles qui forment le contour des quarrés, les trous qui doivent recevoir les chevilles & les piquets.

2. Quarré semblable au précédent, auquel on a ajouté les chevilles & les piquets.

3. Quarré sur lequel la toile couverte de cire rubanée est tendue; les bords de la toile sont attachés aux piquets par des clous à crochet fixés à la partie supérieure.

Bas de la Planche.

Il représente le plan général d'une fonderie qui est le principal attelier d'une blanchisserie. Ce même attelier est représenté en perspective dans la vignette de la Planche suivante.

A, A, A, chaudieres à fondre; elles sont de cuivre & étamées en coquilles pour plus de solidité.

B, C, cuves dans lesquelles on laisse couler la cire après qu'elle est fondue, & où on la laisse reposer, avant de la passer par la grelloire. On couvre ces cuves avec un couvercle de bois, & on les enveloppe avec des couvertures.

BB, CC, cuves de rechange pour le même usage.

D, E, baignoires.

E, F, robinets pour vuider les cuves.

H, H, cylindres.

I, I, siéges de celui qui tourne le cylindre.

G, ouverture du puisart.

KL, bâti de charpente, servant de table pour écueller.

RS, autre bâti semblable, mais couvert de planches à pains.

PLANCHE II.

La vignette représente l'intérieur d'une fonderie vûe en perspective.

A, A, A, chaudieres dans lesquelles on fait fondre la cire.

B, C, cuves où on la laisse reposer; la cuve C devroit être couverte & enveloppée de couvertures.

D, E, baignoires.

H, H, cylindres, dont celui qui répond à la cuve B, est tourné par une fille, *fig.* 1. Les chiffres 7 & 8 indiquent une barre 7, une planchette 8 (cuve D), qui traversent la baignoire. La barre sert de support à la planchette dont l'usage est d'empêcher, en frottant contre le cylindre, que la cire rubanée, contenue dans la baignoire, ne remonte sur le cylindre: cette barre & cette planchette devroient être placées à l'autre cylindre.

F, robinet pour écouler l'eau superflue dans le puisart G.

R, S, planches à pains, rangées sur leur chassis. Au-dessus du plancher on voit un treuil T, sur lequel s'enroule la corde T V Y, qui passant sur la poulie, se termine en trois cordons pour enlever la cuve B, lorsqu'elle est vuide, & y substituer la cuve BB. La seconde cuve C s'enleve de même, au moyen d'un autre cordage semblable au précédent, qui passe par la poulie W.

2. Ouvrier occupé à emplir la manne N.

3. Ouvrier qui transporte une manne près des quarrés.

Bas de la Planche.

2. Profil d'une partie de la cuve, de la baignoire, de la grelloire, *&c.* pour faire voir la disposition relative de toutes ces pieces.

3. Main de bois pour retourner les pains de cire étendus sur les toiles.

4. Spatule pour brasser la cire pendant qu'elle fond dans les chaudieres A, A, A, vignette.

5. Ecuellon de cuivre étamé, servant aux ouvrieres pour emplir les planches à pains.

5. n. 2. Entonnoir de cuivre étamé, que l'on place dans l'ouverture d'un des robinets des chaudieres A, A, A, en-dedans de la chaudiere, pour pouvoir les vuider entierement.

5. n. 3. Pot aussi de cuivre étamé, avec lequel on puise le résidu de la cire contenue dans la chaudiere, pour le verser dans l'entonnoir.

PLANCHE III.

Ou suite de la Planche seconde.

6. Planche à pains, ayant vingt moules disposés sur deux rangées.

7. Coffre à écueller en perspective, avec son support & la planche que l'on pose en travers de la baignoire, au lieu & place du cylindre, lorsque l'on a fondu la cire pour la derniere fois.

7. n. 2. Profil du coffre à écueller.

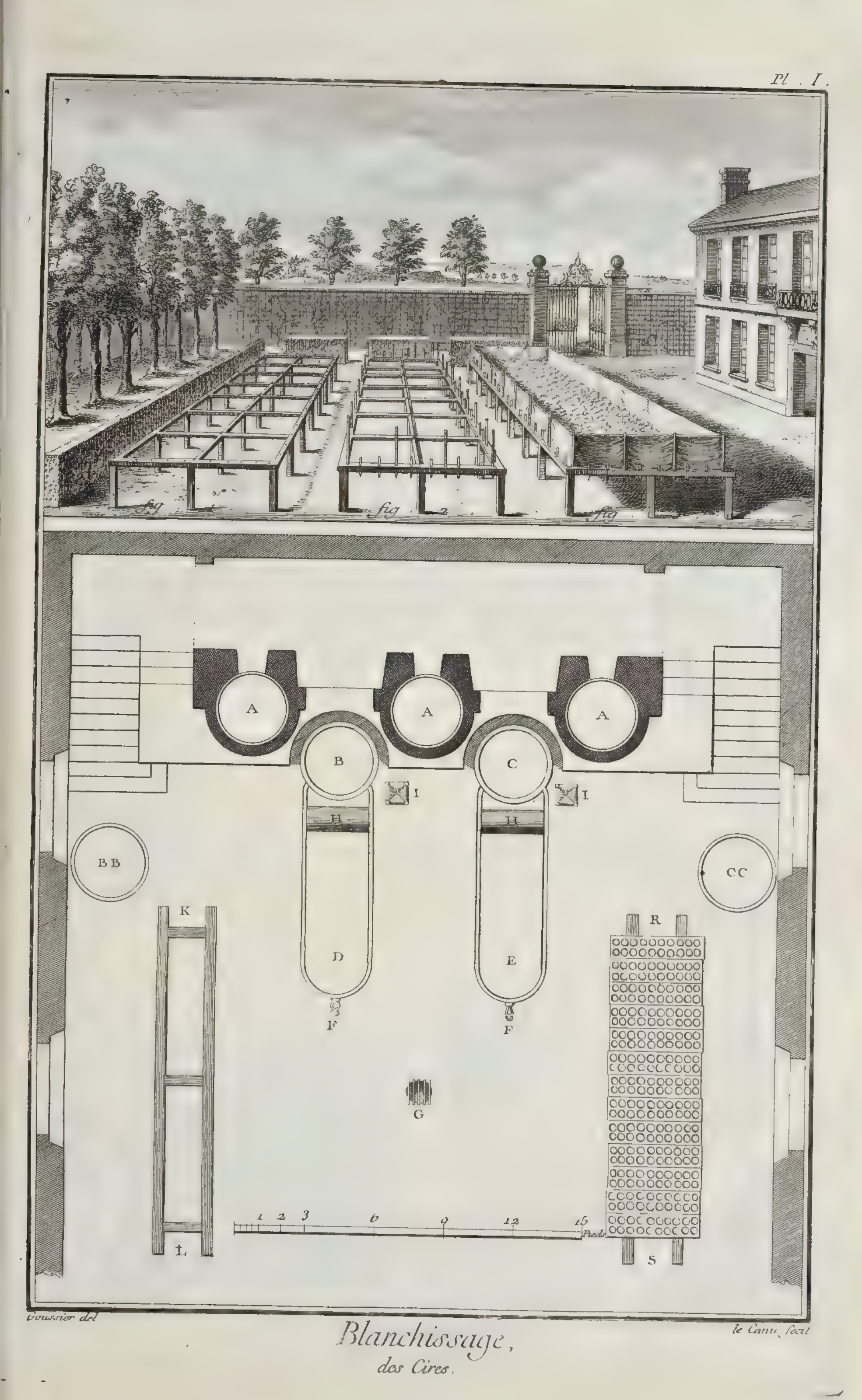
7. n. 3. Un des longs rechauds que l'on place le long du coffre, pour entretenir la fluidité de la cire que l'on y laisse couler de l'une des deux cuves B, C.

8. Grelloire garnie de toutes ses pieces.

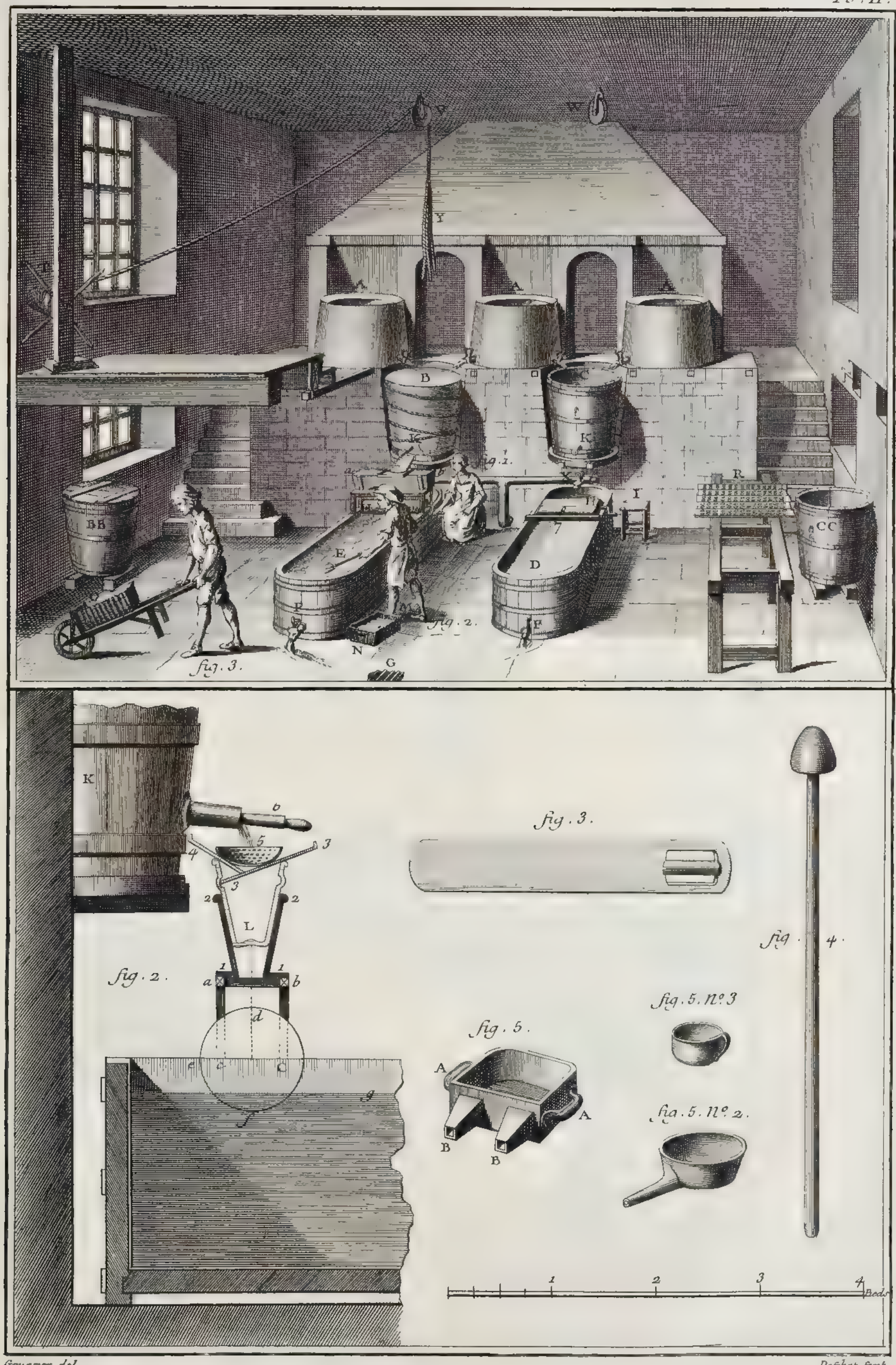
8. n. 2. A, B, rechauds que l'on place aux extrémités de la grelloire, pour y entretenir la fluidité de la cire.

9. Partie du chassis du bâti de charpente, qui sert de table pour y arranger les planches à pains.

Voyez les art. *Cire* & *Cirier.*



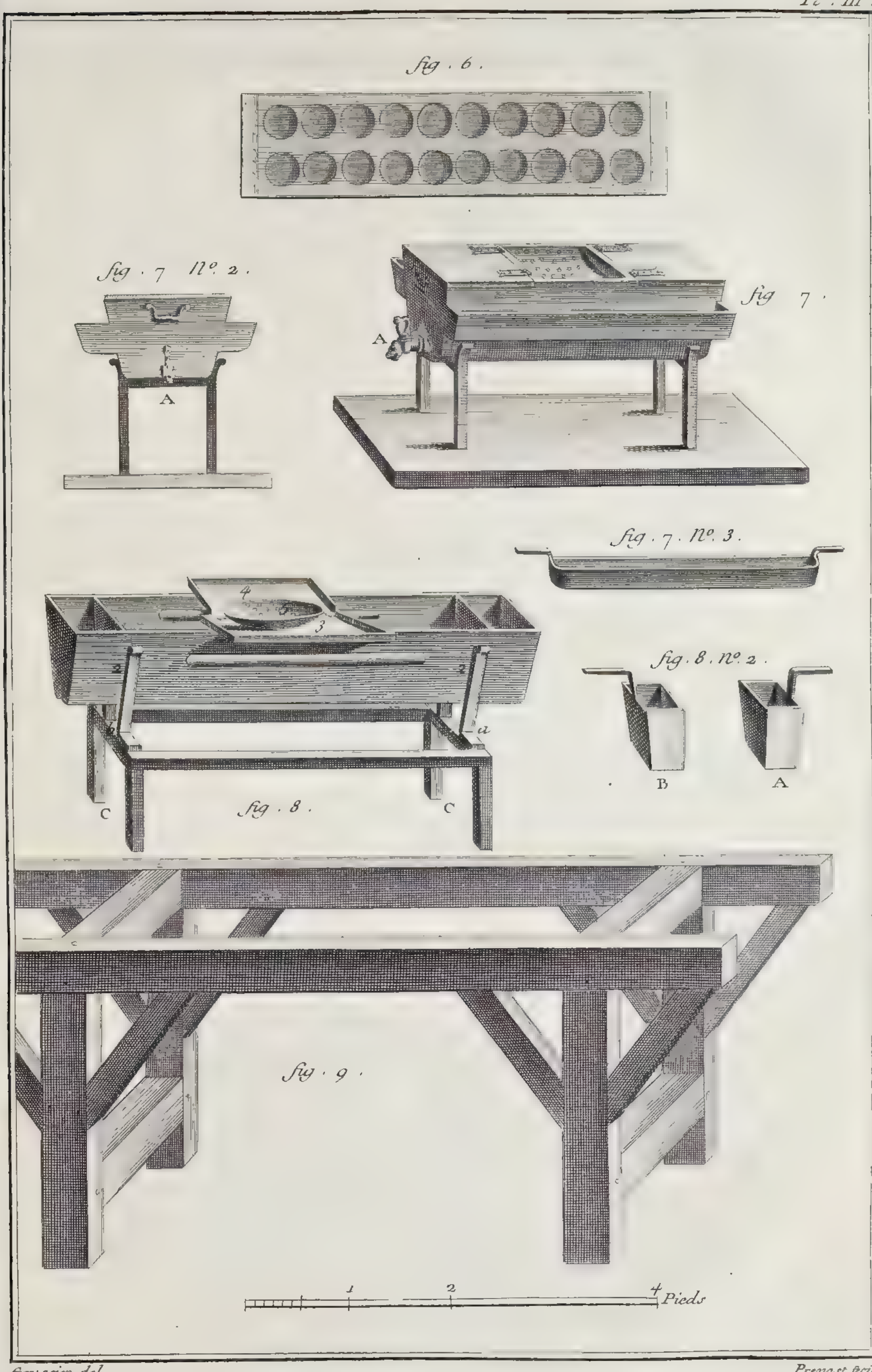
Blanchissage,
des Cires.



Goussier del. Defehrt fecit

Blanchissage,

des Cires.



Goussier del.

Prevost fecit

Blanchissage,

des Cires.



CIRIER,

CONTENANT QUATRE PLANCHES.

PLANCHE Iere.

LA vignette représente l'intérieur d'un attelier où l'on voit plusieurs ouvriers occupés à différentes opérations de la profession.

Fig. 1. Ouvrier qui fabrique de la bougie filée.

A, le tour ou tambour, sur lequel la bougie s'enveloppe au sortir de la filiere qui est fixée sur le péreau C, dans lequel est la cire fondue. Le péreau est posé sur une table nommée *chaise*, dans laquelle est une poîle remplie d'un feu modéré.

B, le second tour.

2. Ouvrier qui jette des cierges à la cuilliere; les cierges sont suspendus à la romaine. L'ouvrier est placé auprès de la bassine dans laquelle est la cire fondue. La bassine, qui est entourée d'un rebord de fer blanc, est posée sur le caque dans lequel on introduit une poîle pleine de feu. La bassine, qui est de cuivre, est étamée en coquille.

3. Ouvrier qui roule un cierge avec le rouloir. Les bougies se roulent de la même façon.

4. Un lit composé de lit de plume, draps & couvertures, dans lequel on met les cierges & les bougies avant de les rouler, afin que la chaleur des derniers jets se distribue également à l'intérieur & à la superficie.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Représente plus en grand & sous un autre aspect l'équipage dont on se sert pour fabriquer la bougie filée; sçavoir, un des deux tours, la chaise, dont l'intérieur est doublé de taule, vûe du côté de l'entrée de la braisiere, le péreau posé dessus, & la filiere.

1. n. 2. La filiere.

1. n. 3. Plan du péreau.

1. n. 4. Coupe transversale du péreau par le milieu, sur sa largeur.

1. n. 5. Elévation d'un des deux tours, séparé de son pié.

PLANCHE II.

Fig. 2. Représente plus en grand tout l'équipage de l'ouvrier, *fig.* 2. de la vignette précédente; sçavoir, le caque ou fourneau (celui-ci est de cuivre), dans lequel est une poîle remplie de feu. Sur le caque est posée la bassine, & sur la bassine, le tour ou rebord de fer blanc, échancré en deux endroits, pour laisser entrer & sortir les bougies qui sont suspendues au nombre de cinquante à un cerceau de bois garni de crochets de fil de fer.

2. n. 2. Tour de fer blanc de la bassine. A, ouverture par laquelle entrent les bougies. B, ouverture par où elles sortent.

2. n. 3. Coupe verticale par le diametre du caque de la bassine & du rebord ou tour de fer blanc.

4. Cuilliere dont se sert l'ouvrier, *fig.* 2. de la vignette.

5. Plaque de fer percée de trous, dont on se sert pour couvrir la poîle qui est sous la bassine, & modérer par ce moyen la chaleur.

6. Couteau à tête; il est de buis, & n'a qu'un biseau. Il sert pour faire les têtes des bougies. Cette figure & les quatre suivantes sont dessinées sur une échelle double.

7. Autre couteau ayant deux biseaux, nommé *couteau à ferrets*; il est aussi de buis.

8. Couteau à pié; il est d'acier & garni d'un bouton, pour empêcher que le tranchant ne porte sur la table. Il sert à couper la bougie & les meches du côté du pié.

9. Rouloir, dont se sert l'ouvrier, *fig.* 4. de la vignette. C'est un quarré de bois de guayac, ou autre bois dur, de douze pouces de long, sur sept de large.

10. Caque de bois garni de bandes de fer, & doublé de taule.

11. Broche pour percer les cierges; il y en a de différentes grandeurs.

12. Coupoir ou taille-meches.

PLANCHE III.

Fig. 1. Taille-meches.

A, la broche qui se monte à vis dans un des trous taraudé d'une plate-bande de fer qui est fixée sur l'établi.

B, couteau dont le taillant est tourné du côté de l'ouvrier.

C, tamis ou crible foncé de parchemin, dans lequel sont les pelottes de fil de coton pour faire les meches.

2. Autre coupoir ou taille-meche; il differe du précédent, en ce que la broche A est fixée sur un morceau de bois C, mobile à coulisse, dans une rainure pratiquée à la table où le morceau de bois est arrêté par une vis latérale D.

3. Cerceau pour les bougies; il est garni de quarante-huit ou cinquante ficelles enduites de cire, auxquelles on colle les meches des bougies par le côté opposé au collet; les ferrets sont dans le bas.

4. Autre cerceau garni de quarante-huit ou cinquante crochets de fer, pour y suspendre les bougies par le collet de la meche, après qu'on en a ôté les ferrets.

5. *a*, meche qui a été trempée dans la cire.

b, meche dont le collet qui n'a point été trempé dans la cire, est enfilé dans un ferret.

d, ferret ou petit tuyau de fer blanc.

c, bougie telle qu'elle sort de dessus le cerceau, *fig.* 3. elle est plus grosse par le bas que par le haut, & le ferret qui est au bas, est totalement recouvert par la cire.

6. Les bougies sortant de dessus le cerceau, *fig.* 3. sont roulées, & avec le couteau de buis à deux biseaux on coupe du côté des ferrets une partie de la cire qui les recouvre, afin de pouvoir ôter les ferrets, & découvrir les meches.

7. Les mêmes bougies dont on a formé le collet avec le couteau de buis à un seul biseau.

8. Les mêmes bougies sortant de dessus le cerceau, *fig.* 4. où elles ont reçu les derniers jets, sont roulées sur la table, & coupées de longueur avec le couteau à bouton.

9. Table du rouleau, vûe en plan.

A, petite cuvette qui est de cuivre étamé, dans laquelle est l'eau de savon qui sert à mouiller la table & le rouloir.

B, Couteau à deux biseaux.

C, broche pour percer les cierges.

D, cierge entierement achevé.

E, cierge dans lequel la broche est introduite.

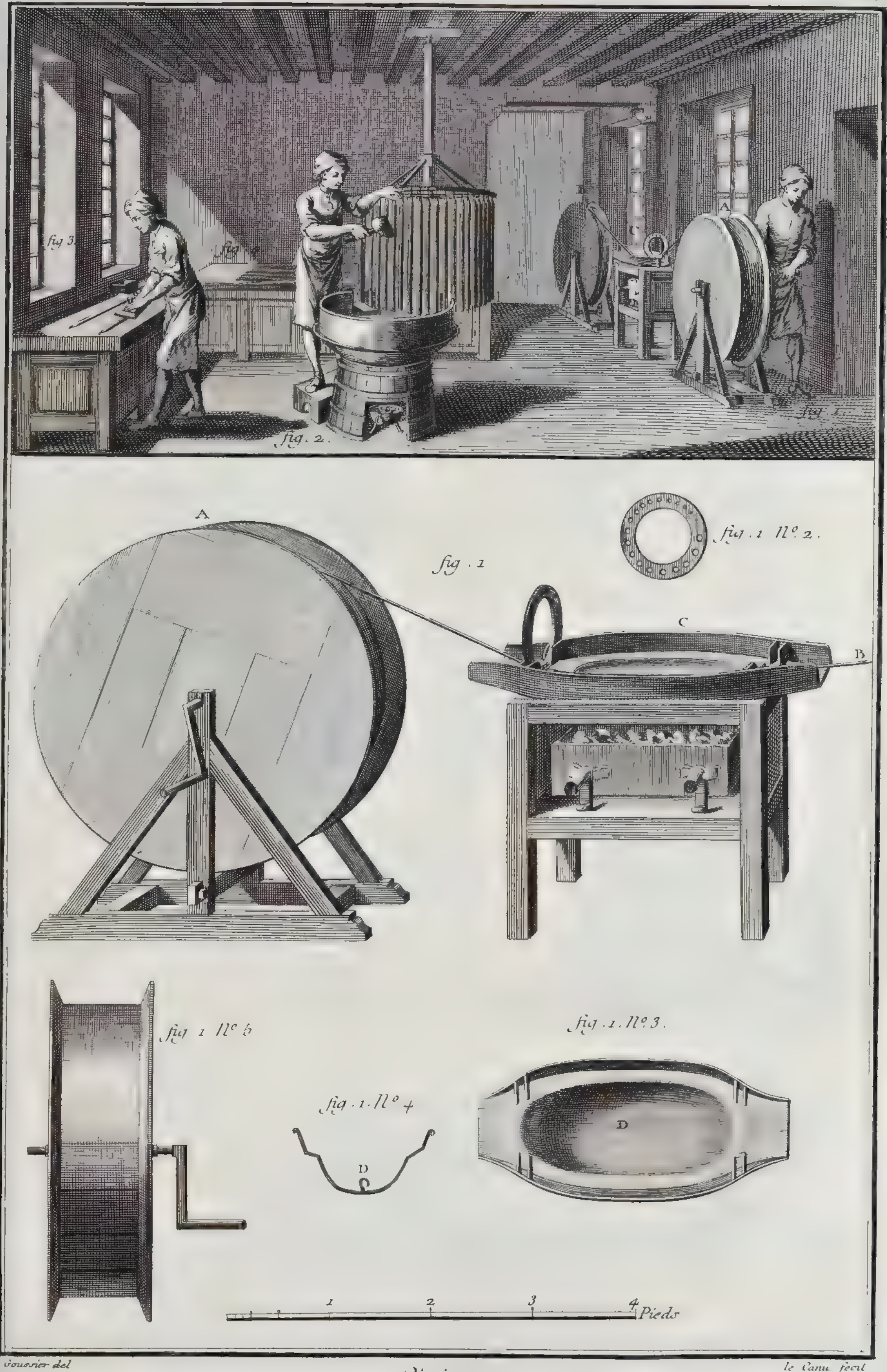
F, cierge sous le rouloir.

G, le rouloir qui est posé un peu obliquement sur le cierge.

PLANCHE IV.

10. Broye pour écacher la cire.
11. Etuve pour faire sécher les meches.
12. Gradin pour placer l'ouvrier, lorsqu'il jette de grands cierges.
13. Souche montée d'un petit cierge.
14. Souche représentée séparément.
15. Partie supérieure d'une souche à ressort.
16. Souche à ressort, prête à être placée dans le cierge précédent.
17. Les différentes pieces de la souche à ressort, représentée séparément. Au-dessous est le ressort à boudin qui repousse la bougie contre le chapiteau de la souche.
18. Bougie pour la souche.
19. Flambeaux de poing. On voit dans le premier A les quatre cordons des meches qui le composent; & dans le second D, qui est recouvert de cire, les quatre gouttieres ou canelures qui y sont faites avec l'écarissoir ou gravoir, *fig.* 20.
20. Ecarissoir pour flambeaux.

Voyez les art. *Cire & Cirier*, *Cierge*, *Bougie*, &c.



Goussier del. le Canu fecit

Cirier,


fig. 2. N°. 2.
A
B
fig. 2.
fig. 2 N° 3.
fig. 5.
fig. 4.
fig. 6.
fig. 10.
fig 7.
fig. 11.
fig 8.
fig. 9
fig. 12.
1
2
3
Pieds

Cirier,



A
fig. 1.
B
C

A
fig. 2.
B
C
D

fig. 3.

fig. 4.

fig. 5
a
b
c
d

fig 6.

fig. 7.

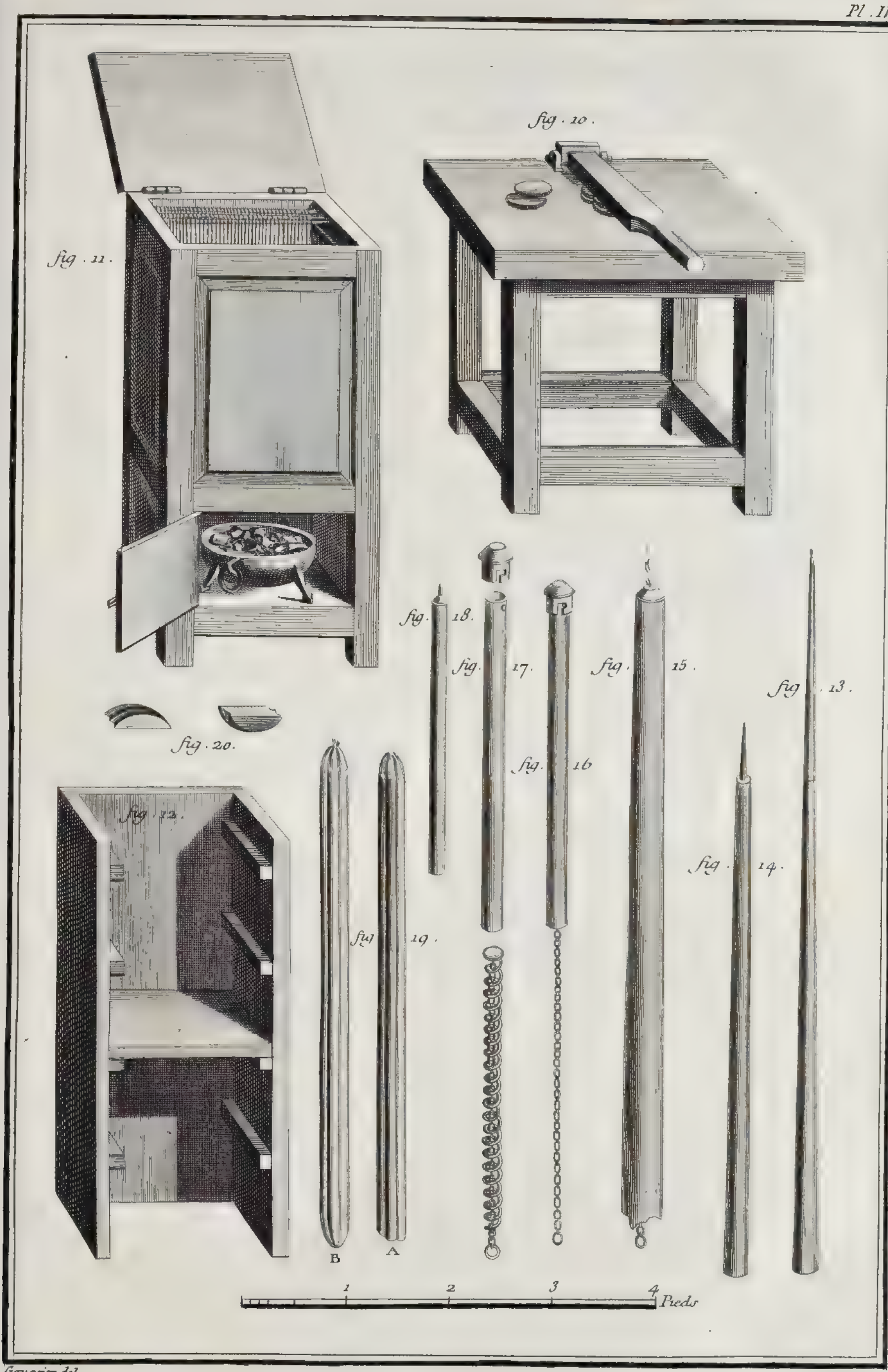
fig 8.

D
A
fig. 9
E
F
G
B
C

Goussier del

Defehrt fecit

Cirier,



Goussier del.

Defehrt fecit

Cirier,



FABRIQUE DE LA CIRE D'ESPAGNE OU A CACHETER,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

La vignette repréſente l'intérieur de l'attelier, où on fond les matieres qui compoſent la cire.

Fig. 1. Ouvriere qui remue la compoſition viſqueuſe qui eſt dans une chaudiere, avec deux bâtons, dont celui qui eſt dans ſa main droite paſſe dans ſa main gauche, ainſi alternativement.

2. Ouvriere qui, après avoir pris à la main dans la chaudiere, *fig.* 1. une poignée de la compoſition, la peſe, pour que les tireurs, *fig.* 3 & 4. puiſſent en former des baguettes de quatre ou ſix bouts d'égale longueur & d'égal poids.

3 & 4. Tireurs qui ayant reçu la compoſition peſée par l'ouvriere, *fig.* 2. la paitriſſent en long entre leurs mains, & la roulent ſur une plaque de laiton, un peu bombée ſur le milieu. Cette plaque qui effleure le deſſus de la table, couvre une ouverture qui y eſt pratiquée, ſous laquelle eſt une braiſiere remplie de cendres chaudes. On voit ſous une hotte de cheminée le fourneau ſur lequel on fait fondre les matieres dans la chaudiere.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Bâtons dont ſe ſert l'ouvrier, *fig.* 1. de la vignette, pour remuer la compoſition.

2. Chaudiere ; elle eſt de laiton

3. Lunette ou pié de la chaudiere.

4. Braiſiere de taule, que les ouvriers, *fig.* 3 & 4. mettent ſous la plaque où ils allongent la cire.

5. Fers ou ſpatules pour grater les parois & le fond des chaudieres.

6. Une des deux plaques des ouvriers, *fig.* 3 & 4. ſur leſquelles ils roulent & tirent la cire en long.

7. Fourneau, le même que celui qui eſt ſous la cheminée ; à côté ſont les deux portes du cendrier & du fourneau.

PLANCHE II.

La vignette repréſente l'intérieur de l'attelier où on polit la cire, & où on met la couverture aux cires communes.

Fig. 1. Ouvriere qui chauffe les bâtons de cire entre les grilles du fourneau. *f*, la poîle remplie de cendres. *g*, les grilles dans leſquelles il y a du feu de charbon. *e*, boîte dans laquelle eſt la matiere que l'on nomme *couverture*, qui eſt de belle cire à cacheter miſe en poudre. Cette boîte eſt ouverte par un des petits côtés ; & l'ouvriere, après avoir parfondu la ſurface du bâton de cire commune qu'elle tient entre les grilles du fourneau, le plonge dans la pouſſiere contenue dans la boîte *e*. Cette pouſſiere s'attache autour ; c'eſt ce qu'on appelle *couverture :* elle paſſe encore une fois le bâton entre les grilles du fourneau, pour faire fondre cette pouſſiere, puis le préſente à l'ouvrier, *fig* 2. Au-deſſus de l'emplacement du fourneau à grille eſt une hotte de cheminée qui communique au-dehors, pour laiſſer évaporer la vapeur du charbon.

2. Ouvrier qui roule & polit ſur un marbre avec un poliſſoir de bois de cormier un bâton de cire ; il peut rendre le bâton quarré en le comprimant, après qu'il eſt arrondi. *b*, le marbre ſur lequel il roule. *a*, taſſeau de bois couvert de papier & de même épaiſſeur que le marbre, pour ſupporter l'extrémité de la baguette de cire qu'il travaille. *c*, autre grand marbre ſur lequel il place les bâtons, après qu'ils ſont achevés & tracés avec l'inſtrument, *fig.* 3. du bas de la Planche, pour être rompus par longueurs égales. *d*, taſſeau de bois de même épaiſſeur que le marbre *c*. On voit ſur la même table les balances qui ſervent à peſer la compoſition, lorſque l'on tire la cire.

3. Table ſur laquelle eſt étendue une couverture en double dans laquelle on met la cire. On y voit auſſi un marbre pour le même uſage que ceux dont on a parlé.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Fourneau à grille de l'ouvriere, *fig.* 1. repréſenté plus en grand & du côté qui fait face à l'ouvriere.

2. Autre fourneau à grille démonté, vû en perſpective & du côté de l'ouvriere.

3. Meſure ou compas dont ſe ſert l'ouvrier, *fig.* 2. pour marquer les longueurs des bouts, en l'imprimant fortement dans la cire encore molle, ce qui facilite la rupture.

4. Le poliſſoir en perſpective & en profil.

5. Plan de la table à polir de l'ouvrier, *fig.* 2. vûe du côté de l'ouvrier, avec tous les marbres & uſtenſiles néceſſaires.

A, taſſeau de bois couvert de papier.

B, marbre ſur lequel on polit la cire.

A B, un bâton de cire, ſur lequel le rouloir eſt poſé.

C, grand marbre.

D, grands taſſeaux de bois, ſur leſquels on met les bâtons de cire, après qu'ils ſont polis, comme on voit en C D.



Goussier del.

Prevost fecit

Cirier,

en Cire à Cacheter.

Goussier del. Defehrt fecit

Cirier,

en Cire a Cacheter.

CISELEUR ET DAMASQUINEUR,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE Iere.

LA vignette ou le haut de la Planche repréſente la boutique d'un ciſeleur & d'un damaſquineur.

Fig. 1. Ouvrier qui hache ou tranche ou taille.
2. Ouvrier qui ciſele la coquille de la garde d'une épée.
3 & 4. Ouvriere qui applique le fil d'or ſur l'ouvrage.
5. Ouvrier qui paſſe au feu.
6. Ouvrier qui brunit.
7. Ouvrier qui polit.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Traçoir fin.
2. Gros traçoir.
3. Traçoir bouge.
4. Ciſelet à baguette.
5. Gaudronnoir.
6. Ciſelet à champ.
7. Ciſelet à feuille.
8. Le même ciſelet vû par le dos.
9. Planoir plat, quarré.
10. Planoir plat, circulaire.
11. Planoir quarré, méplat.
12. Planoir méplat, circulaire.
13. Planoir quarré, arrondi par le bout.
14. Planoir rond & circulaire par le bout.
15. Perloir.
16. Ovoir.
17. Friſoir plat.
18. Friſoir rond.
19. Bouge rond.
20. Bouge méplat.
21. Mattoir plat.
22. Mattoir demi-rond.
23. Mattoir rond.
24. Echoppe ou marteau.
25. Burin ou marteau.
26. Pointe à deſſiner.
27. Burin emmanché.
28. Echoppe emmanchée.
29. Marteau de ciſeleur.
30. Grand marteau à bouge.
31. Petit marteau à bouge.
32. Bruniſſoir.
33. Rifloir à queue de chat.
34. Rifloir triangulaire.
35. Rifloir quarré.
36. Rifloir demi-rond.

PLANCHE II.

Fig. 1, 2, 3. Différens ciſeaux à incruſter les pieces de rapport.
4. Couteau à tailler.
5. Bloc avec ſa vis de corps.
6. Vis de corps.
7. Bloc & vis de plaque.
8. Vis de plaque.
9. Bloc & garde d'épée. *n*, amande.
10. Boulet ou bloc avec maſtique.
11. Bloc quarré.
12. Bloc monté ſur un étau d'établi.
13. Boulet creux à vis.
14. Feuille ou ornement ciſelé en or.
15. Ciſeau à hacher.
16. Clé des vis du boulet.
17. Coupe du boulet creux & à vis.
18. Canon de fuſil à ciſeler.
19. Lame d'épée à ciſeler.
20. Mandrin de pommeau.
21. Pointe à tracer.
22. Poinçon.
23, 24 & 25. Pierres ſanguines.
26. Petite enclume.
27. Aggrandiſſoir de trous.
28. Tourne-vis.
29. Ciſeaux.
30. Ciſailles.
31. Filiere.
32. Tarreau de la filiere 31.
33. Tenailles à chauffer les pieces.
34. Pinces plates à anneau.
35. Compas.
36. Pointe de cuivre.
37. Petit compas.
38. Compas d'épaiſſeur.
39. Pointe à hacher.
40. Marteau à river.
41. Etau à main, à bec de canne.
42. Etau à main.
43. Pince ou tenaille.
44. Bobine chargée d'or.
45. Bobine chargée d'argent.
46. Pierre à huile.
47. Archet.
48. Foret.
49. Palette.
50. Fraiſe à chanfrein.
51. Fraiſe quarrée.
52. Lime.
53. Pierre-ponce.
54. Poîle.



Defehrt fecit.

Ciseleur Damasquineur.



Prevost fecit.

Ciseleur Damasquineur.



CLOUTIER GROSSIER,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

LA vignette ou le haut de la Planche repréſente la boutique d'un cloutier.

Fig. 1. Ouvrier qui met ſon fer au feu.
2. Ouvrier qui forge la lame ou le corps d'un clou.
3. Ouvrier qui a mis le clou dans la clouyere, pour en faire la tête.
a, b, c, d, billot du cloutier, avec tous ſes outils
a, le billot.
b, le pié d'étape.
c, la clouyere.
d, la place.
e, la tranche.
t, v, poîles.
f, petite enclume.
g, marteau.
h, forge.
i, k, l, m, n, o, le ſoufflet avec ſon équipage.
p, q, le manteau de la cheminée ſuſpendu par les tringles de fer *r s, r s.*
x, paquets de fer.
y, y, auge plein d'eau.

Bas de la Planche.

a, b, c, d, e, fiches ou fichenards.
f, f, clous ou chevilles à tête de diamant.
g, g, clous ou chevilles à tête ronde.
h, h, clous ou chevilles à tête rabattue.
i, clou de 18, à tête rabattue.
k, clou de 18, à tête ronde.
l, clou de 18, à tête plate.
Fig. 1. Emboutiſſoir.
1. Diamant.
2. Clou de quatorze.
3. Clou de dix.
4. Clou de ſix.
5. Clou de quatre.
6. Clou de deux.
7. Clou à latte.
8. Clou de tapiſſier.
9. Clou à bouche.
10. Clou à ſoulier.
11. Clou à river.
12. Clou de cheval.
13. Clou de ferrurier à bande.
14. Clou de roue.
15. *m, n, o, p*, pitons.
m, piton à tête ronde.
n, autre piton.
o, piton à deux pointes.
p, crampon.
16. Gond.
17. Bec de canne.
18. Bec de pigeon.
19. Clou à crochet ou havet.
20. Clou à crochet pour ciel de lit.
21. Patte.
22. Patte longue.
23. Clou à trois têtes.
24. Clou à deux têtes.

PLANCHE II.

Fig. 1. Cure-feu.
2. Eſcouvette.
3. Tiſſonnier ou crochet à feu.
4. Tenailles.
5. Tenailles à crochet.
6. Tenailles à bidon.
7. Tenaillette.
8. Pince.
9. Harre & ſon ciſeau ou tranche.
10. Marteau à frapper devant.
11. Poinçon.
12. Eſtampe à emboutir.
13. Eſtampe à manche.
14. Domeſtique ou valet.
15. Clouyere à clou.
16. Place.
17. Ciſeau clos.
18. Tranche ou ciſeau.
a, la tranche.
b, la baguette à couper.
19 & 20. Clouyeres à chevilles.
21. Pié d'étape.
22. Billot monté de toutes ſes pieces.
A, pié d'étape.
B, place.
C, ciſeau ou tranche.
D, clouyere.
E, pince.
23. Marteau.
24. Ciſeau ou tranche.
25. Clou rompu dans la clouyere.
A, pié d'étape.
B, place.
D, clouyere avec le clou rompu.
26. Clou dans la clouyere, la tête prête à être faite.
27. Rondelle du ciſeau, *fig.* 24.



Deserrt Fecit

Cloutier Grossier.



Cloutier Grossier.

CLOUTIER D'EPINGLES,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

LA vignette repréfente l'intérieur d'une boutique de ces fortes d'ouvriers.

Fig. 1. Ouvrier qui coupe les hampes ou longueurs de pointes avec les cifailles, après qu'elles ont été empointées. On voit dans le fond la roue de l'empointeur. *Voyez* auffi les Planches de l'épinglier & leur explication.

2. Ouvrier qui fait la tête d'une pointe en un ou deux coups de marteau. Il prend de la main gauche une hampe dans une boîte qui eft à côté de lui.

3. Ouvriere qui fait des têtes de pointes rondes. Elle tient de la main gauche le poinçon à étamper, dont l'extrémité inférieure a un creux de la forme dont on veut que foit la tête ; elle frappe de la main droite.

4. Ouvrier occupé à faire un grillage de fil de fer ou de laiton.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Effe pour jauger le fil de fer.
2. Enclume.
3. Attortiloir.
4. Métier ou chaffis du fabriquant de grillages, & une bordure pour commencer un grillage.
5. Repréfentation en grand de quelques mailles de grillage, pour faire voir comment les fils font tortillés & liés à la bordure.
6. Petite triquoife.
7. Vanoir.
8, 9, 8, 9, Hampes & clous d'épingles achevés.

PLANCHE II.

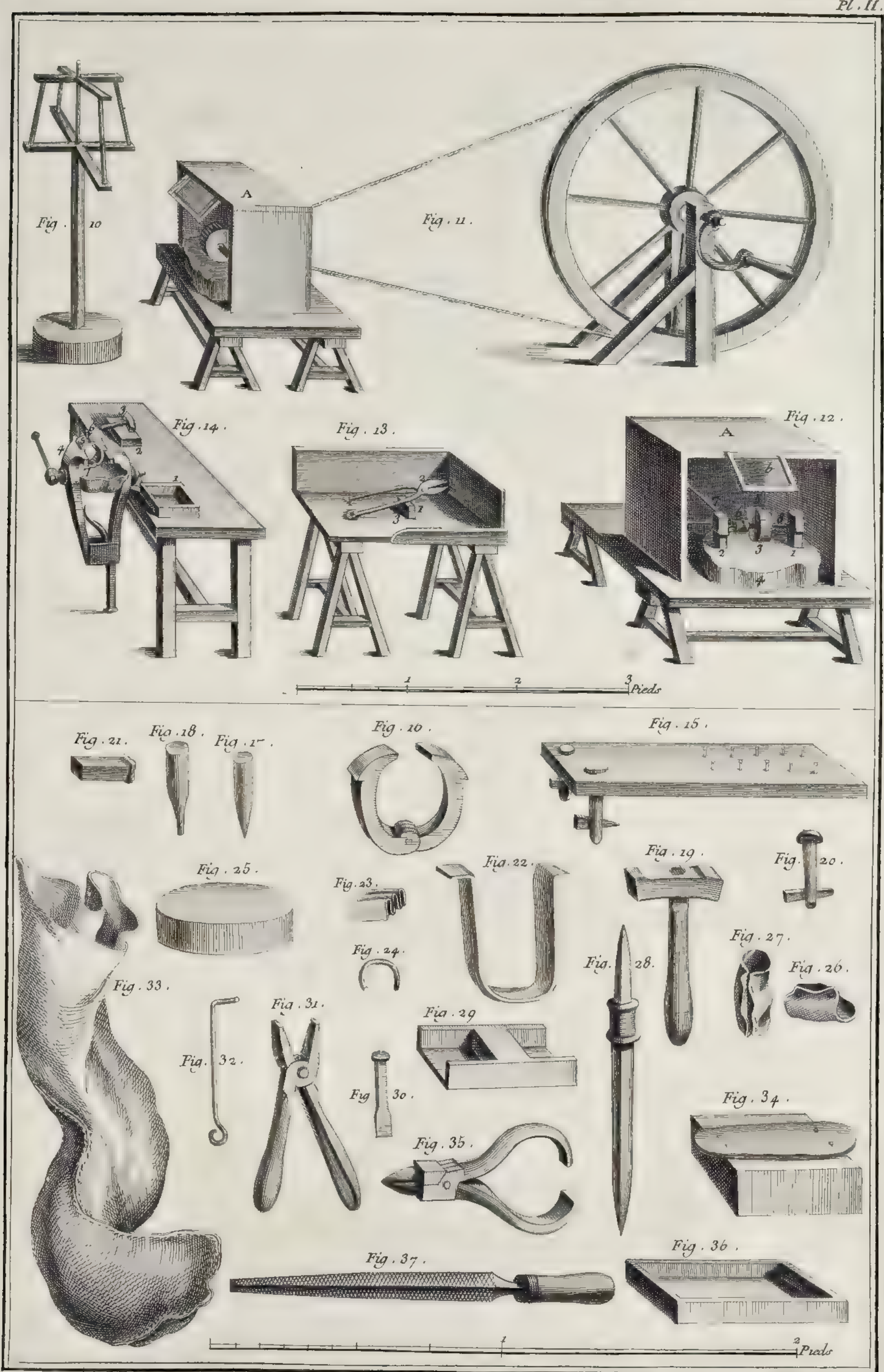
Fig. 10. Tournettes.
11. Rouet.
A, tabernacle.
12. La meuloire vûe de face.
A, tabernacle.
b, garde-vûe.
1, 2, fupports de la meule.
3, la meule.
4, fupport de la meule.
5, la meule.
6, poulie fixée fur l'arbre de la meule.
7, corde qui fait tourner la meule.
8, arbre de la meule.
13. Banc à couper.
1, appui de la branche fixe du cifeau.
2, forces, cifaille ou cifeau.
3, table du banc.
14. Etabli avec l'étau & fon mordant.
1, taffet.
2, billot.
3, marteau.
4, étau.
5, mordant.
6, clou dans le mordant.
7, faquet pour recevoir le clou. C'eft ordinairement une calotte de vieux chapeau.
15. Engin ou dreffoir.
16. Mordant.
17 & 18. Boutriots ou poinçons.
19. Marteau.
20. Clé à engin.
21. Poinçon à étamper.
22. Reffort du mordant.
23. Serre de carte pour le mordant.
24. Serre de fer pour le mordant.
25. Motte à éclaircir le clou.
26 & 27. Doigtiers de cuir.
28. Fufeau ou arbre de la meule.
29. Boite à couper.
30. Cifeau.
31. Bec-de-canne.
32. Mefure.
33. Sac à éclaircir le clou.
34. Billot garni.
35. Pince.
36. Taffet.
37. Lime à trois quarts.

N°. Toutes les figures qui font au-deffus de la ligne ont été deffinées fur l'échelle d'en-haut, & toutes celles qui font au-deffous, fur l'échelle d'en-bas.



Goussier del.

Cloutier d'Epingles.



Defehrt Fecit

Cloutier d'Epingles.

****

COFFRETIER-MALLETIER-BAHUTIER,

Contenant trois Planches.

PLANCHE Iere.

LA vignette repréſente l'intérieur d'une boutique de ces ſortes d'ouvriers, vû du côté de l'entrée. On y voit pluſieurs ouvriers occupés à différentes opérations de la profeſſion.

Fig. 1. Ouvrier nommé *fuſtier*, qui aſſemble les unes avec les autres pluſieurs douves qu'il a auparavant paſſées ſur la colombe, & qu'il a gougeonnées. Il tient de la main droite la maſſe à joindre.

2. Ouvrier qui couvre le fuſt avec une peau ou un cuir. Il ratiſſe avec un demi-cercle de bois, pour bien étendre le cuir, & faire ſortir le ſuperflu de la colle.

3. Ferreur qui aſſis ſur la ſelle, coupe avec les ciſailles la taule dont il forme les équerres & les cantonnieres qui fortifient l'aſſemblage des différens ouvrages de cette profeſſion.

4. Ouvrier qui, de même que les bourreliers, coud certains ouvrages à deux ſoies paſſantes.

Bas de la Planche.

1. Chaſſe-clou en perſpective & en coupe.
2. Enclumeau ou petit tas.
3. A, B, C, roinette vûe ſous différens aſpects.
4. Eſſette.
5. Couteau à hacher le bois, pour y monter les ferrures, *&c.*
6. A, B, C, Différens emporte-pieces.
7. *a*, *b*, *c*, Différentes ſortes de poinçons.
8. Vrilles.
9. Compas.
10. Alène.
11. Ciſeaux.
12. Pinces à étirer les peaux.
13. Tenailles pour couper les clous.
14. Etau à main.
15. Tas du ferreur.
16. Ciſeaux.
17. Maſſe à joindre.
18. Rape à bois.

PLANCHE II.

Fig. 19. Broſſe à la pâte, avec la boîte à la pâte A B.

A B, boîte à la pâte.
C, la broſſe.

20. Equerre.
21. Ramoir.
22. Doloire.
23. Pince à coudre.
24. Bâton à couvrir.
25. Chanteau.
26. Marmite à la pâte.
27. Petit rabot.
28. Autre rabot plus grand.
29. Enclume avec ſon billot.
30. Etau avec ſon billot.
31. Scie à main.
32. Equoine.
33. Marteau.
34. Sauterelle.
35. Béquette.
36. Ciſailles.
37. Scie à tourner.
38. Gros marteau.
39. Colombe.
40. Dégauchiſſoir.
41. Scie à débiter.
42. Etabli.
    A, valet.
43. Couteau à parer.

PLANCHE III.

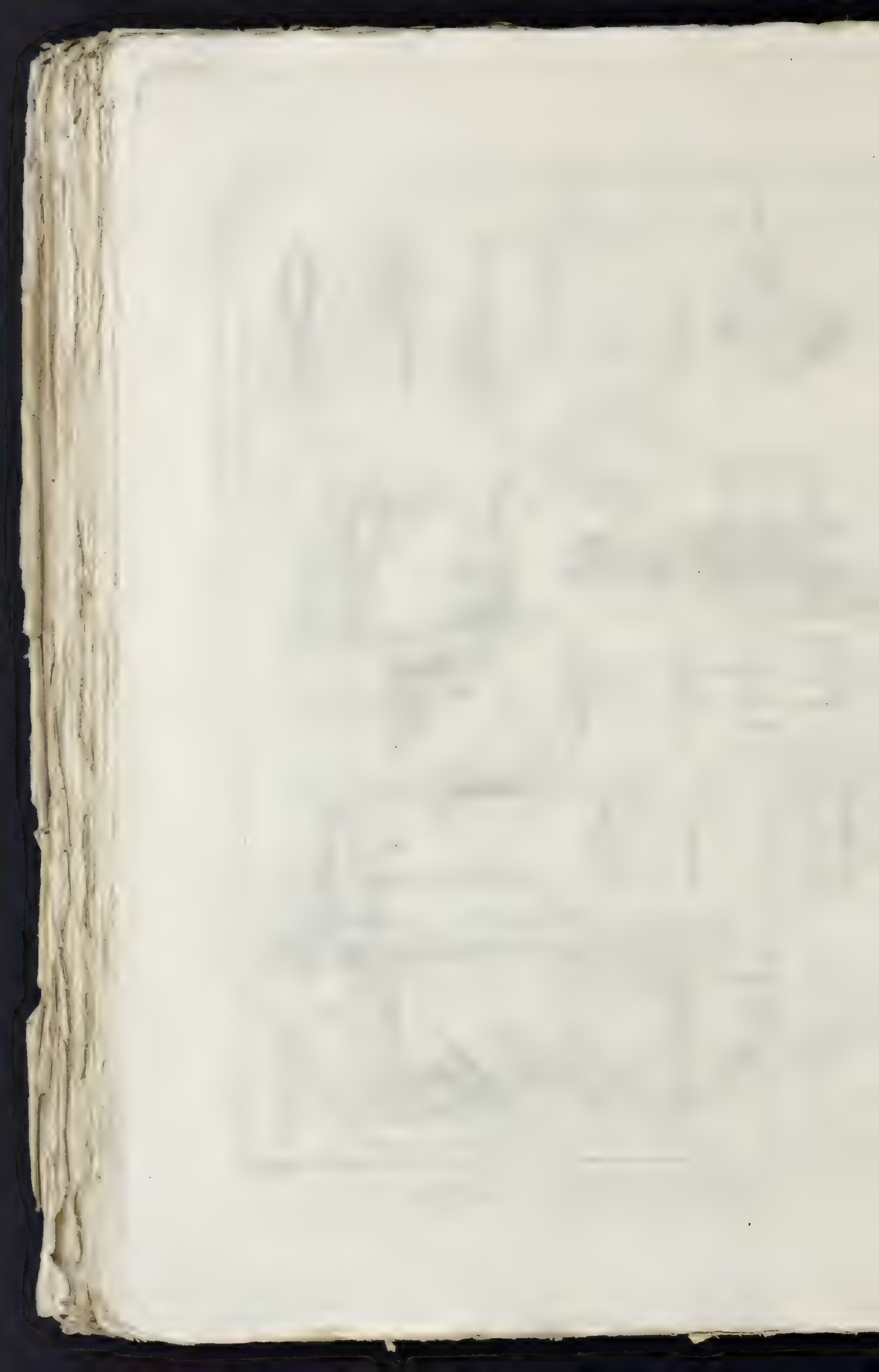
Fig. 44. Fourreau de fuſil en cuir.
45. & 46. Cantines jumelles.
47. Cantines de camp.
48. Etui de fuſil en bois.
49. Etui de chapeau en bois.
50. Fourreau de piſtolet.
51. Bahu plat comparti.
52. Bahu commun.
53. Porte-manteau de cuir.
54. Malle.
55. Grande malle pour l'armée.
56. Seau de cuir pour l'armée.
57. Panier de timballes pour l'armée.
58. Ferrandinier pour l'armée. Il ſert de table; contient les effets d'un officier, & ſe charge ſur un mulet.



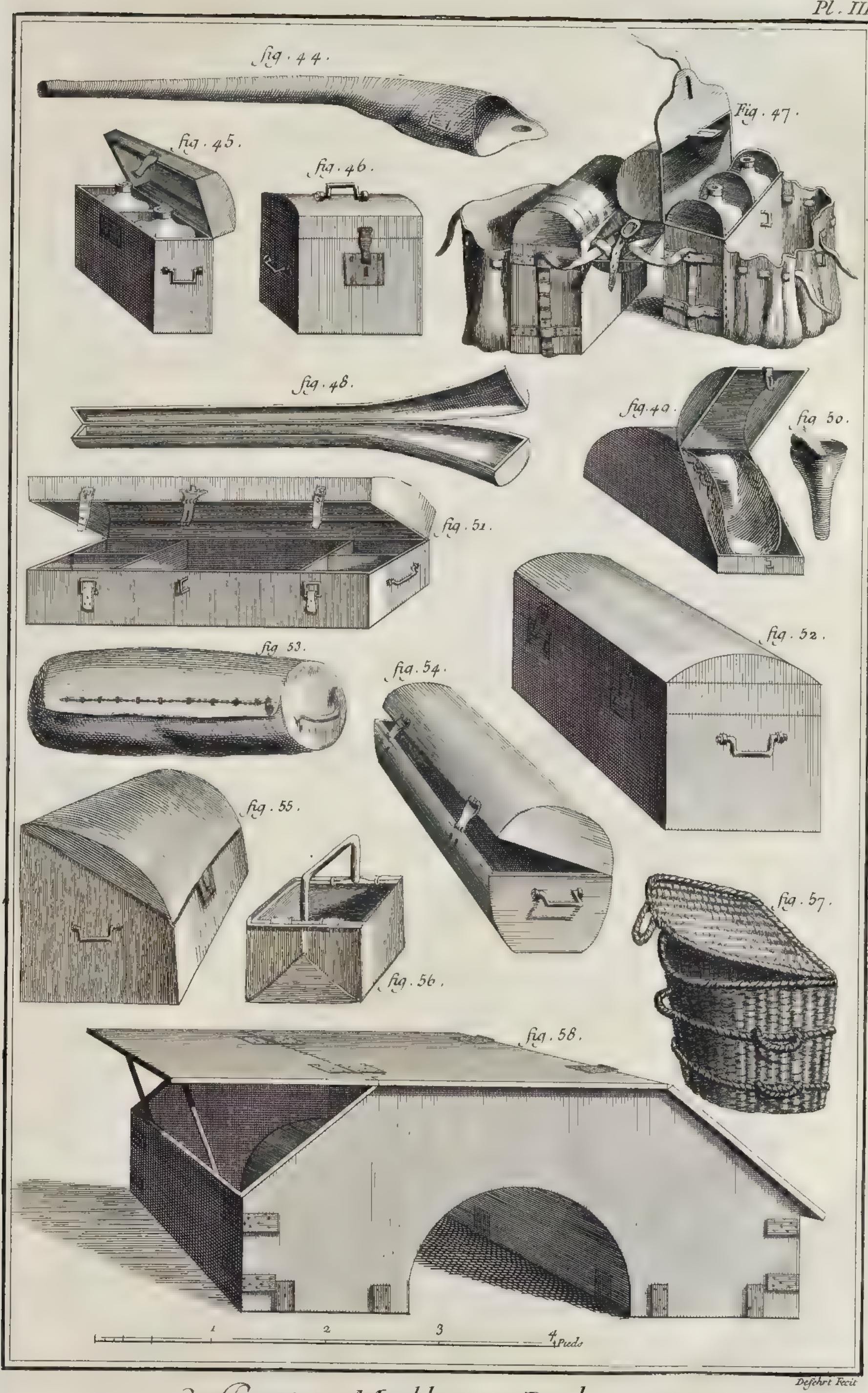
Coffretier-Malletier-Bahutier.



Coffretier-Malletier-Bahutier.



Pl. III.



Desehrt Fecit

Coffretier-Malletier-Bahutier.

CONFISEUR,

Contenant cinq Planches.

PLANCHE Iere.

LA vignette repréſente l'intérieur d'un premier laboratoire au rez-de-chauſſée, où l'on voit un fourneau triple placé ſous une hotte de cheminée; à côté de ce fourneau, un reſervoir double de plomb, & ſur le pourtour, un grand nombre de tables & de tablettes contre les murs.

Fig. 1. Ouvrier qui avec ſa fourchette charge des fruits candis ſur les grilles du moule à candi. *Voyez* les articles ORANGE & SUCRE.

2. Ouvrier qui travaille au fourneau à praliner en blanc ou en rouge. *Voyez* l'article PRALINER & SUCRE.

Bas de la Planche.

1. Égoutoire. Cet uſtenſile d'office eſt de cuivre rouge, de grandeur d'un grand plat, & percé comme une écumoire.

Il faudroit bannir le cuivre de tous les arts où l'on traite des ſubſtances acides, ou qui tendent à l'acidité, en ſéjournant dans les vaiſſeaux, comme le lait. J'ai oui dire que les caffetiers empêchoient leur lait de tourner en été, en le tenant dans le cuivre. L'acide agit ſur les parois du vaiſſeau, forme avec le cuivre un ſel neutre, & le reſte de la maſſe du lait ſe conſerve non tournée; mais cette précaution n'eſt pas moins pernicieuſe que celle des marchands de vin, qui ramaſſent les égouttures de leur vin ſur des comptoirs doublés de plomb, dont la diſſolution les litargiriſe & empoiſonne.

2. Ecumoire. Elle eſt auſſi de cuivre.
3. Spatule.
4. Spatule quarrée.
5. Grilles du moule à candi. Il y en a de différentes grandeurs. Elles ſont faites de fil de laiton; il vaudroit mieux qu'elles fuſſent de tout autre métal, excepté de plomb. Les grandes ſervent pour le tirage; on y met les fruits pour les égouter de l'excès de ſucre. Les petites ſe placent les unes ſur les autres dans leur moule; les fruits à candir ſont entre deux. Les grilles empêchent qu'ils ne s'attachent en candiſant.
6. Moule à candi. *Voyez* l'article MOULE & SUCRE CANDI.
7. Chauſſe à filtrer & clarifier. Cette opération ſe fait dans la vignette, derriere la figure 1.
8. Chaſſis. C'eſt un cadre de bois qui porte à chaque angle un crochet de fer. On y attache une étamine; on poſe le cadre ſur un vaiſſeau qui reçoit la liqueur clarifiée à-travers l'étamine.
9. Poîle de cuivre à différens uſages.
10. Chevrette ou ſupport de la poîle, *fig.* 9. Par ce moyen la poîle aſſez éloignée du fourneau, laiſſe à l'air un accès plus libre.
11, 12, 13. Fourneau triple. On le voit à la partie 11 garni de la chevrette; à la partie 12, ſans chevrette; & à la partie 13, ſa partie antérieure abattue, pour montrer la grille & le cendrier.

PLANCHE II.

La vignette repréſente l'intérieur d'un ſecond laboratoire, ſitué auſſi au rez-de chauſſée. La partie de ce laboratoire, *fig.* 1. eſt un four; & la partie formée par un retranchement, *fig.* 2. eſt une etuve.

Fig. 1. Four mitré. On l'appelle *muré*, pour le diſtinguer du four à boulanger. *Voyez* l'article FOUR A BOULANGER.

2. Etuve. C'eſt un cabinet muré, garni de barreaux de diſtance en diſtance, pour que la chaleur que l'on y entretient par un poîle, ſe répande également par-tout.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Manne d'oſier, qui ſe place dans l'étuve ſur les barreaux, & qui contient les ſubſtances à étuver.

2. Clayon; il eſt d'oſier. Il ſert à ramaſſer les confitures, lorſqu'on dégarnit les ſervices; à porter des fleurs; à ſoutenir des fruits ou autres choſes dans l'étuve.
3. Tamis.
4. Gaufrier, ou fer entre lequel on fait cuire les pâtes appellées *gaufres*. Il s'ouvre & ſe ferme par le moyen de ſes branches & de ſon clou. Il ſe tient fermé, quand on en expoſe alternativement les deux plaques ſur le feu, par le moyen de l'anneau qui eſt à l'extrémité d'une des branches, & qui reçoit l'extrémité pointue de l'autre branche; la gaufre ſe cuit à petit feu. Quand elle a pris une couleur dorée, on leve le fer, on l'ouvre, on détache avec un couteau la pâte brûlée qui tient aux bords du fer; on enleve la gaufre qu'on laiſſe plate, ou qu'on roule en cornet ou d'une autre maniere. Ce met ſe fait avec la farine, le ſucre, un peu de rapure de citron, des jaunes d'œufs, le ſel, & le beurre; on fait du tout une pâte liquide. On graiſſe le fer avec du beurre, avant que d'y verſer de cette pâte. La proportion des ingrédiens eſt d'une livre de farine, d'une demi-livre de ſucre, de ſix jaunes d'œufs, d'un quarteron de beurre, & le reſte ſelon le goût du cuiſinier & la nature de cette pâtiſſerie. Il y a des gaufres groſſieres, des gaufres fines, des gaufres au chocolat. Aux gaufres fines on ajoute la crême & le vin d'Eſpagne; aux gaufres au chocolat on met du chocolat rapé; aux gaufres à l'allemande on fait entrer un peu d'épice mêlée de canelle, de géroflé & de muſcade. Les Flamands font des gaufres avec la levure de la bierre, qui ſert à faire lever la pâte qu'on expoſe quelques heures dans l'étuve; du reſte la pâte differe peu des autres gaufres. Seulement aux leurs ils font entrer les blancs d'œufs fouettés.
5. Gaufrier à la flamande. Il y a une des deux plaques creuſée & gravée; elle reçoit l'autre & l'enferme par un rebord. La gaufre eſt imprimée de la figure de la plaque gravée.
6. Moule à biſcuits. Le biſcuit eſt une pâte faite de ſucre, de farine & d'œufs. Les moules ſont de papier. *Voyez* l'article BISCUIT.
7. Four de campagne; il eſt de taule. C'eſt une eſpece de tourtiere qui s'échauffe par-deſſus & par-deſſous.
8. Sarbotiere. C'eſt un vaſe d'étain ou de fer blanc, où l'on fait prendre en neige les liqueurs à ſervir en gobelets, ou à faire des fruits glacés. La ſarbotiere a, comme on voit, ſon baquet, & ce baquet a un trou avec une cheville pour le vuider d'eau. La diſtance de la ſarbotiere au baquet en dedans eſt de quatre doigts. *Voyez* l'art. NEIGE & GLACE.
9. Cave. Cet uſtenſile d'office eſt de cuivre ou de fer blanc, ou de taule; il a la forme d'une braiſiere. On entoure ſon couvercle de glace pilée; on dépoſe dans ſa capacité qu'on voit, les fruits glacés; au ſortir de la glace, en attendant le ſervice, on les y tient ſéparés par des papiers placés deſſus & deſſous, & des feuilles de vigne.
10. Couvercle de la cave.

PLANCHE III.

La vignette montre un troisieme laboratoire où l'on fait la dragée lisse & la dragée perlée.

Fig. 1. Ouvrier qui fait tourner la dragée dans la bassine branlante pour la lisser. Sous la bassine est la braisiere soutenue par un baquet. A côté de l'ouvrier est une poîle qui contient du sucre liquide & propre à l'ouvrage.

2. Ouvrier qui fait de la dragée perlée. On voit au-dessus de sa bassine branlante, le perloir suspendu à une corde. C'est du perloir que dégoute le sucre cuit ou perlé.

3. Ouvrier qui fait de la dragée au tonneau.

Les dragées sont lissées ou perlées. Pour les faire, il faut avoir deux cuissons de sucre différentes, l'une au lissé, l'autre au perlé, une grande poîle de cuivre rouge, plate par le fond, avec des anses pour la manier, & des chaînes pour la suspendre, comme on voit; des amandes, des anis, de la coriandre, des pistaches, de la canelle, des chairs d'oranges confites, de l'épinevinette, de la graine de céleri, des pastilles de toutes sortes, *&c.* selon l'espece de dragées que l'on veut faire. On nettoye les amandes & graines semblables, & on les met dans la bassine branlante. On les mene ou agite un peu pour les sécher; on a de la gomme arabique fondue avec de l'eau sur le feu, & mêlée à partie égale de suc clarifié & lissé; on en donne une couche aux amandes ou graines ou fruits; on mene la bassine; on donne une couche de sucre sans gomme, & ainsi alternativement jusqu'à huit à dix couches; il faut bien laisser sécher chaque couche. Cela fait, ôtez l'amande de la poîle, lavez-la, essuyez-la; bien séchée, remettez-la dans la bassine, chargez-la de couches de sucre, & menez-la doucement d'abord, ensuite fortement pour la lisser. Quand elle aura la grosseur & le lissé convenables, ôtez-la de la bassine, portez-la à l'étuve, ensuite l'enfermez dans des boîtes de carton, & la tenez en lieu sec.

On pourroit achever de la lisser dans la poîle, sur le tonneau, à la main, en mettant, au lieu de sucre, de l'eau de fleur d'orange, & donnant seulement deux couches.

Si vous voulez faire de l'anis, vous en ferez sécher la graine deux jours à l'étuve; vous la froterez ensuite sur un tamis, pour en séparer la poussiere; ensuite vous la mettrez dans la poile sur le tonneau, avec un feu modéré dessous; vous la chargerez d'une couche de sucre à lissé, remuant sans cesse avec les mains. Quand cette dragée sera seche, ce que vous connoîtrez à la poudre fine qui s'attachera au dos de votre main, vous la passerez au tamis, pour avoir de l'anis de différentes grosseurs.

Le fenouil se fait de même.

La coriandre, après les préparations susdites, se met dans la bassine branlante, & se charge, comme les amandes, alternativement de sucre gommé & de sucre cuit à perlé. Le sucre à perlé est dans le perloir, dont le goulot a environ d'ouverture le diametre d'une lentille.

Les pistaches se travaillent comme les amandes.

Brisez la canelle de la longueur de deux travers de doigts; faites-la tremper une heure dans l'eau bouillante, ne changez jamais d'eau. Ensuite coupez-la au couteau par petites portions minces; faites-la sécher sur un tamis pendant deux jours; puis travaillez-la dans la branlante avec le perloir & le sucre à perlé. Quand elle sera chargée à moitié, laissez-la reposer & sécher sur un petit feu jusqu'au lendemain. Achevez ensuite.

Pour l'orange au perlé il faut avoir des chairs d'oranges confites & tirées au sec, les couper par lardons, & les traiter à la branlante & au perloir, comme le canelas.

Faites sécher l'épinevinette à l'étuve quinze jours; ensuite travaillez-la à la branlante, comme l'amande, avec le sucre gommé & à lissé alternativement. A moitié chargée, faites-la sécher à l'étuve, ensuite achevez-la au tonneau.

Prenez telle espece de pastille qu'il vous plaira, bien seche; mettez-la dans la branlante; employez le sucre à lissé. A demi chargée, portez-la à l'étuve, ensuite achevez au tonneau.

La nompareille ou la graine de céleri se travaille comme l'anis. On la colore avec les couleurs du pastillage délayées dans de l'eau, & qu'on lui donne à la main, comme une charge de sucre. *Voyez* l'article PASTILLAGE.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Bassine branlante, avec ses chaînes, vûe du côté de l'ouvrier, & de l'anse à mener.

2. Braisiere.

3. Tonneau ou support de la braisiere.

4. Perloir. C'est un entonnoir de fer-blanc, dont le trou fort petit laisse filer le sucre doucement sur les dragées à perler. On le voit ici garni de toutes ses pieces.

5. Broche du perloir, que l'on enfonce plus ou moins, pour modérer à discrétion la vîtesse de la chûte & de l'écoulement du sucre à perlé.

6. Anneau & corde torse qui tiennent en place la broche du perloir.

7. Perloir vû par dedans.

8. Assortissoir ou crible, pour les dragées rondes.

9. Crible ou assortissoir, pour les dragées longues.

PLANCHE IV.

La vignette représente l'intérieur d'un quatrieme laboratoire, où différens ouvriers sont occupés aux opérations du pastillage.

Fig. 1. Ouvrier qui pile dans un mortier de marbre la gomme adragante.

2. Ouvrier qui découpe des fleurs dans une abaisse de pastillage qu'il a formée au moyen d'un rouleau, sur le marbre placé devant lui.

3. Ouvrier qui assemble les feuilles d'une fleur. La boîte qui est à côté de lui, contient des pâtes de différentes couleurs.

4. Ouvrier qui moule l'anse d'un vase de pastillage.

Le pastillage est une pâte de sucre, qui se prépare comme on dira à l'article PASTILLAGE, dont on fait toutes sortes de représentations & d'ornemens, & qui employé se seche à l'étuve. Les Italiens appellent *pasteca*, pasteque, ce que nous nommons *pastillage*.

Bas de la Planche.

Fig. 1, 2, 3. Couteaux d'office.

1. Couteau à tourner.

2. Couteau à bâtonnage.

3. Couteau à pâte.

Le couteau à tourner a le taillant droit; sa longueur est de deux pouces. La lame du couteau à pâte est comme une regle mince des deux côtés. Tourner est la même chose que cerner. Le bâtonnage est une abaisse de pastillage de l'épaisseur d'une ligne, coupée en petits bâtons, & séchée à l'étuve sur des feuilles de cuivre saupoudrées d'amidon. Le bâtonnage ne doit être ni gercé ni raboteux. On fera aussi du bâtonnage avec des pâtes de coings, de pommes, d'angélique confite, *&c.*

4. Découpoir, & sous cet outil son empreinte; il est de fer blanc. Il y en a d'autant de figures que l'on veut. Ses bords sont tranchans, ce sont des emporte-pieces, ou plûtôt coupe-pâte.

5. Nervoir. Espece d'estampoir pour donner aux pastillages les nervures des feuilles.

Les figures suivantes sont de la maniere de faire les fruits glacés, & doivent se rapporter à la suite des figures de la Pl. II.

6. Houlette. Elle est de fer blanc; elle en a la forme. Elle sert à travailler les neiges dans les sarbotieres.

7. Moule d'asperge.

8. Moule de hure de sanglier.

9. Moule de hure de saumon.

10. Moule de grenades.

11. Moule de saumonneau.

12. Moule de cedras.

13. Moule de truffe.
14. Moule de langue fourrée.
15. Moule d'écreviſſe.

Voyez ſur l'uſage de ces uſtenſiles, & ſur l'art de glacer & de neiger, les art. GLACE, & ſur-tout l'article NEIGE.

PLANCHE V.

La vignette montre l'intérieur d'un cinquieme laboratoire au rez-de-chauſſée, comme les autres, où l'on fabrique le chocolat.

Fig. 1. Ouvrier qui brûle ou torréfie du cacao dans une chaudiere de fer, ſur un fourneau ſemblable à celui de la Pl. I.
2. Ouvrier qui vanne les amandes.
3. Ouvrier qui les pile dans un mortier de fer qu'on a échauffé auparavant, & ſous lequel l'on tient du feu.
4. Ouvrier qui broye le chocolat ſur une pierre dure échauffée, avec un rouleau de fer.

Le chocolat eſt une pâte dure, ſeche, aſſez peſante, formée en pain ou en rouleau, d'une couleur brune rougeâtre. Pour la faire, il faut avoir du meilleur cacao; le torréfier; ſéparer des amandes tout ce qui n'eſt pas leur chair; les éplucher ſoigneuſement de ce qu'il y a de gâté ou rance; les torréfier derechef; les piler ſeches dans un mortier chaud, les écraſer, les broyer ſur une pierre dure; les mettre en pâte bien douce; ajouter un peu de ſucre; & cela s'appellera *le chocolat de ſanté.*

L'autre chocolat eſt vanillé. Pour le vaniller, on prend quatre livres de chocolat de ſanté qu'on remet ſur la pierre chaude; on y incorpore au rouleau trois livres de ſucre fin; on broye, on ajoute une poudre faite de dix-huit gouſſes de vanille, d'une dragme & demie de canelle, de huit clous de géroſle, & deux grains d'ambre-gris, ſi l'on veut. Le tout bien & laborieuſement mélangé, on le mettra ou en tablettes ou en pains, qu'on fera ſécher & durcir à l'étuve ſur du papier blanc. Il faut que la pâte ſoit bien liſſe, avant que de la vaniller, & obſerver de ne la tenir que très-peu de tems vanillée ſur la pierre chaude.

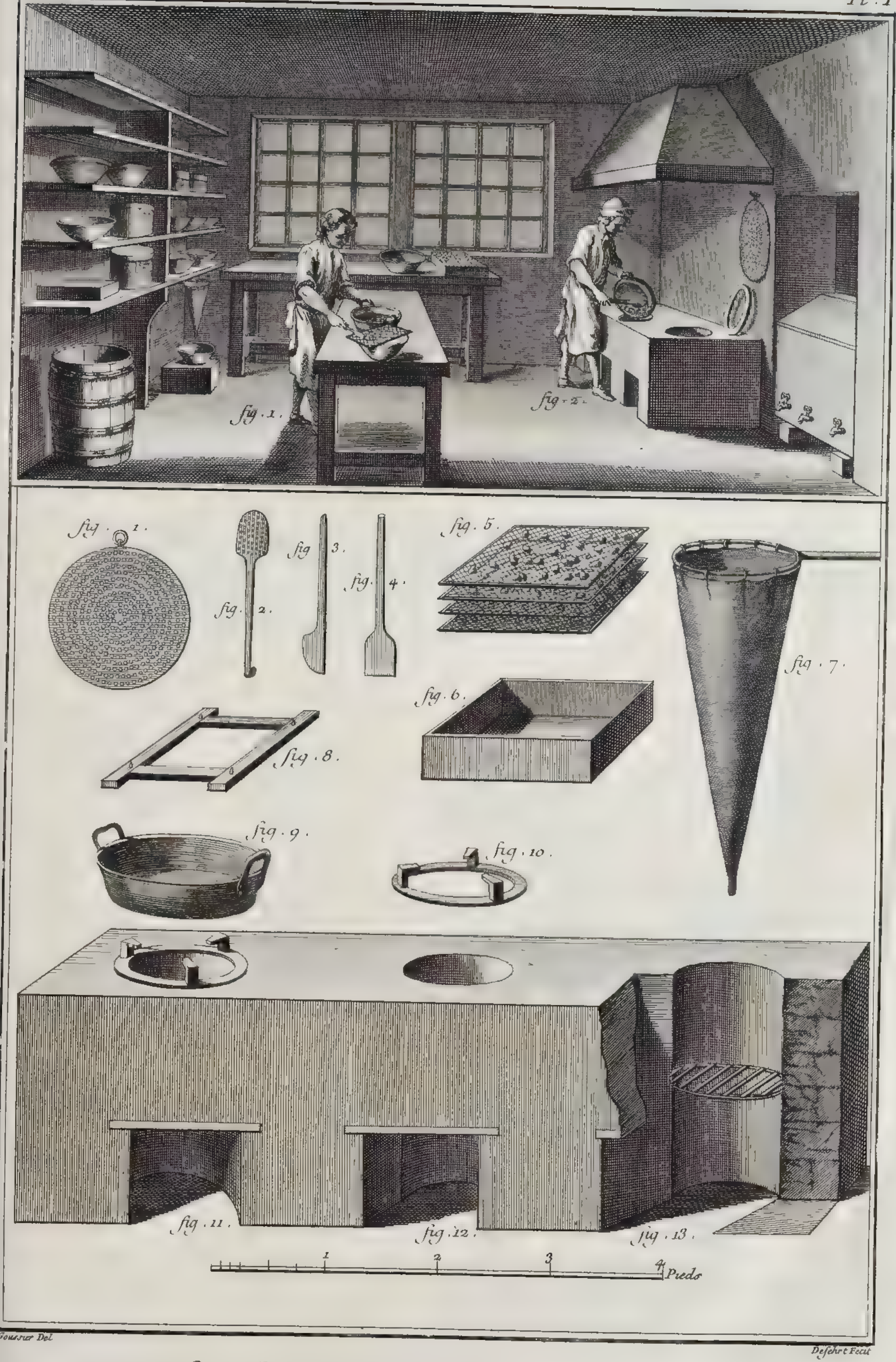
Bas de la Planche.

Fig. 1. Chaudiere à torréfier le cacao.
2. Spatule à remuer le cacao dans la chaudiere.
3. Table à broyer, avec la pierre deſſus, & la poîle à feu deſſous.
4. Le rouleau avec ſes deux poignées de bois.

Les figures ſuivantes ſont relatives à la maniere de glacer les fromages. *Voyez* les articles GLACE & NEIGE.

5. Moule à fromage.
6. Moule du fromage parmeſan.
7. Moule du fromage à la Gentilli.

Pl. I.



Goussier Del. Defehrt Fecit

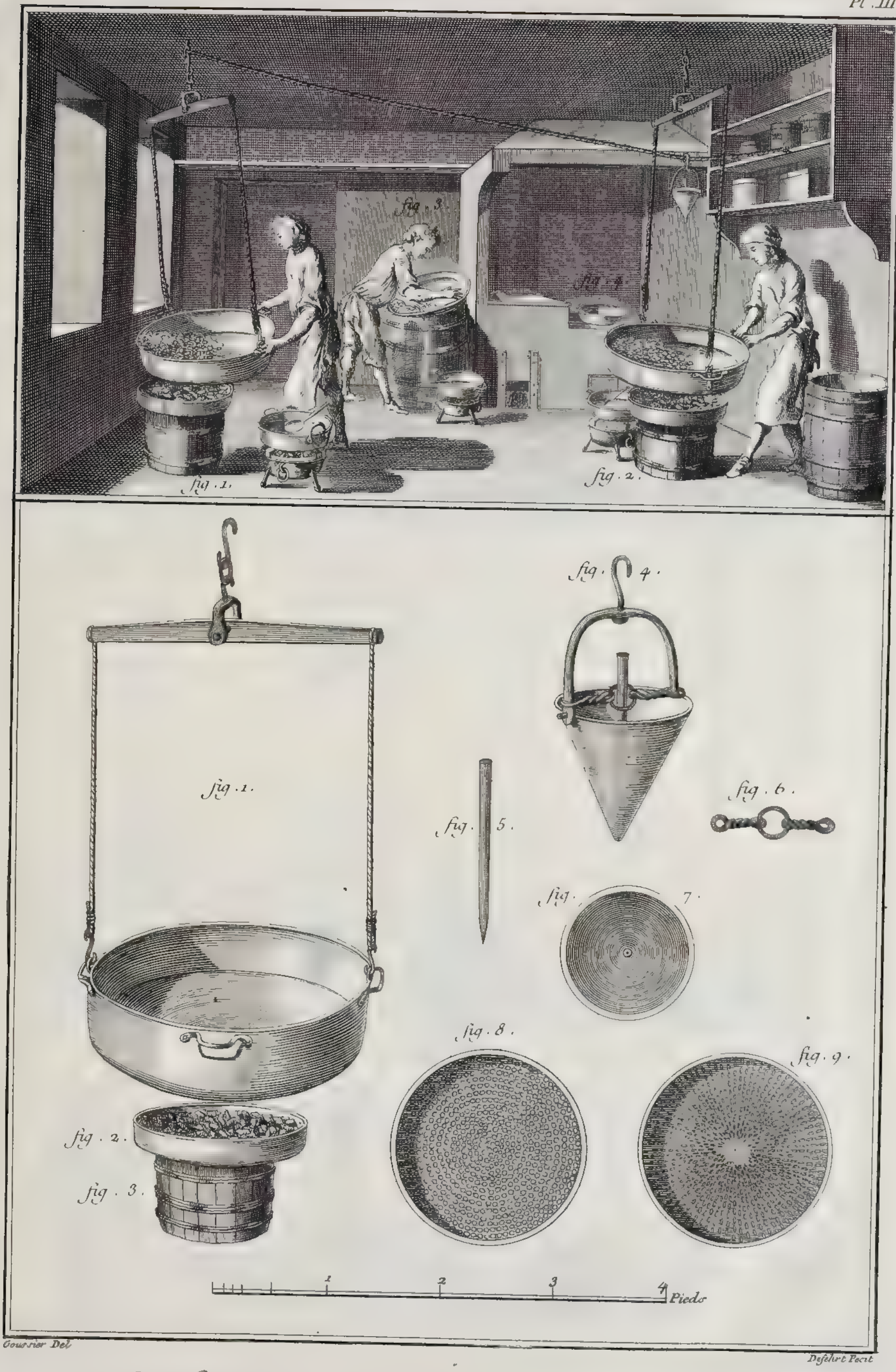
Confiseur, Confiture Fourneau.

Pl. II.



Goussier del. Prevost Fecit

Confiseur, Etuve Four.



Goussier Del.

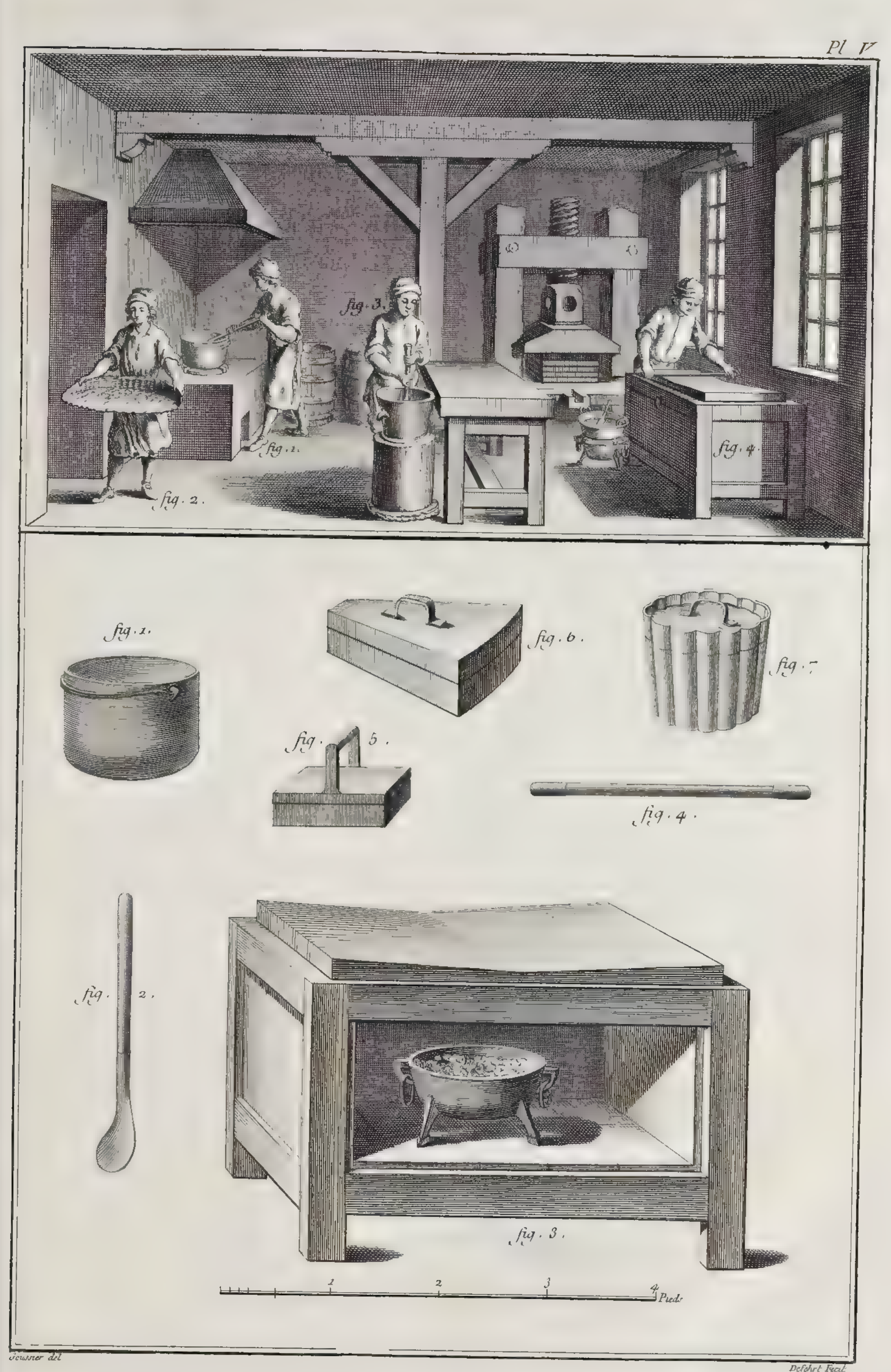
Defehrt Fecit

Confiseur, Fabrique de la Dragée Lisse et Perlée.



Goussier Del. Prevost Fecit

Confiseur, Pastillage et Moulles pour les Glaces.



Confiseur, Chocolat et Moules pour les Fromages.

CORDERIE,

CONTENANT CINQ PLANCHES.

LA vignette ou le haut de la Planche représente une corderie coupée sur sa longueur, où des ouvriers filent.

PLANCHE Iere.

Fig. 1. Un cordier *b* qui a attaché le fil 1, 2, 3, par son bout 1 à un des crochets de la molette à pignon du rouet A. Il avoit auparavant passé ce fil sur le rouet du croc à poulie *f*. En tenant à la main le croc à poulie, & marchant vers le fond de l'attelier, il étend le fil qui se dévide de dessus le touret *a*.

Il arrête ce fil à la distance qui lui convient, puis il en étend de la même maniere un second qui tient d'un bout à un autre crochet du rouet *a*, & qui finit de l'autre au même endroit que le premier fil étendu. Cela fait, il noue ses deux fils, & à l'aide du rouet, il les commet d'une seule opération, & fait le bitord. On voit cette opération en *m*, *n*, *c*, *b*.

La *fig. m* est un ouvrier au rouet.
La *fig. n* est un ouvrier au toupin.
a, le rouet.
b, poids qui tend les fils.
c, fourche qui les soutient.
2, 3, 4. Ouvriers qui font du merlin.
2. Ouvrier au rouet.
3. Ouvrier au toupin.
4. Ouvrier à l'émerillon.
e, *e e*, deux tourets, l'un sur le devant, l'autre sur le fond.
c, toupin à deux rainures ou gougeures.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Une des jumelles ou pieces du chassis de la tête du rouet de fer; c'est celle de derriere.
2. L'autre jumelle ou piece du chassis de la tête du rouet.
3. Grande roue *e* qui se place entre les jumelles ou pieces du chassis. Son arbre *e* a deux parties, l'une en tourillon, qui se place & se meut dans le trou circulaire & centrale des jumelles; l'autre en quarré, qui s'insere dans le quarré de la manivelle.

La jumelle, *fig.* 2. se fixe sur la jumelle 3 par les tenons 1, 2, 3, & le clou 4; ces tenons & ce clou sont retenus par des clavettes dans les trous 4, 5, 6, 7 de la jumelle, *fig.* 2. La grande roue *e* se meut librement entre elles, & engraine dans les pignons *a*, *b*, *c*, *d* des quatre molettes à pignon, prises aussi & se mouvant librement entre les deux jumelles, chacune à un des bouts de la croix.

4 n. 1. Le rouet de fer avec toutes ses parties assemblées, vû de côté.
1, 2, la jumelle de devant.
3, 4, la jumelle de derriere.
Entre ces jumelles, la grande roue dentée & trois des pignons des molettes à pignon.
a, *b*, *c*, *d*, les crochets des molettes à pignon.
m, la manivelle.
4, n. 2. Le même rouet vû par-derriere, par le côté de la manivelle.
5. Croc à poulie *f*.
6. Toupin à trois rainures ou gougeures *d*.
7. Toupin à deux rainures ou gougeures *c*.

PLANCHE II.

La vignette ou le haut de la Planche représente une filerie couverte, coupée suivant sa longueur.

A, B, deux grands rouets, avec leurs fileurs & leurs tourneurs de roue.
B, fileur monté sur le pont ou marchepié B, attachant son chanvre à la plus haute des molettes, pour commencer un fil.
A, fileur à un rouet plus bas que le rouet B, détachant le fil d'un autre fileur qui est tout au bout de l'attelier.

Ce fil détaché s'épisse au fil d'un autre ouvrier C, & celui-là va à la suite de celui-ci s'enrouler sur le touret D, auquel il est dirigé par la poulie *m* fixée au plancher de l'attelier, à-travers la livarde *n*, *n*, & sous le poids de la pierre *o*.

E, touret vuide à l'autre bout de la corderie.
F, fileur à la ceinture.
H, fileur à la quenouille.
K, K, K, K, enfans qui ramassent le chanvre qui est tombé à terre.
G, G, rateliers à supporter les fils.
l, chanvre à terre.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Rouet ordinaire à l'usage des fileurs.
1, pieu de bois qui sert d'empattement à toute la machine.
2, 2, montans qui portent l'essieu de la roue.
3, la roue.
4, 4, montans qui soutiennent les traverses à coulisse.
5, 5, 5, 5, traverses à coulisse.
6, planchette reçue entre les traverses à coulisse, & portant les molettes.
7, 7, 7, place des molettes.
8, corde qui lâche en avant, ou retire en arriere à discrétion la planchette, & bande ou débande la corde à boyau qui passe sur la roue & sur les molettes.
2. Vûe de l'autre face de la planchette.
3, 4, 5, 6, 7. Détail de la molette.
3, 5, 6. *a*, morceau de bois dur, qui sert à assujettir la molette dans la planchette.
4, 5, 6. *b*, broche de fer mobile, qui se termine en crochet.
4, 5, 6. *c*, petite poulie fixée sur la broche de fer.
6, 7. *e*, petite piece de fer, sur laquelle la broche est rivée, & qui tient toutes les parties de la molette assemblée, comme on la voit, *fig.* 6.
8. Grand rouet vû de côté.
a, poteau fortement assujetti sur le plancher de la filerie. Ce poteau soutient la roue *l*.
b, piece de bois qui entre dans la rainure du poteau *a*, où elle est assurée par les liens *c*, *c*.
e, tête du rouet ou croisille fixée à la piece *b*. La croisille porte les molettes ou curles *m*, *m*, *m*, *m*. Au lieu de curles, on lit dans l'article Corderie *cubes*. Corrigez cette faute d'impression.
n, *n*, *n*, *n*, courroie qui passe sur la roue *l* & sur les molettes ou curles *m*, *m*, *m*, *m*, & les fait tourner.
La piece *b* entrant à rainure dans le poteau *a*, on peut élever ou abaisser cette piece par des coins, & tendre ou détendre la courroie *n*, *n*, *n*, *n*, à discrétion.
o, *o*, *o*, manivelle.
p, support de la manivelle.
9. Tête du rouet ou croisille, vûe séparée & par-derriere.
10. *n*, *n*, fil & livarde qui le lisse, avant qu'il passe sur le touret. *x*, poulie.
11. Émerillon.
o p, petit cylindre de bois creusé.
q, crochet mobile.

r, anneau mobile.
12. Travail du fileur.
t, un peignon qu'on ſuppoſe jetté autour du fileur.
u, portion de fil fait.
x, main qui fournit le chanvre.
s, pomelle.
13. *y*, *y*, filamens en hélices qui enveloppent les filamens droits *t*, *u*.
14. *z z*, fil autrement filé.
15. 6, 7, 8, fil ſemblable au fil *t y y v*, ſuppoſé détortillé, & vû en grand.
16. 4, 9, 5, fil ſemblable au fil *z z*, ſuppoſé détortillé, & vû en grand.

PLANCHE III.

Premiere diviſion ou vignette du haut de la Planche. Pluſieurs ouvriers occupés à étendre les fils d'une corde, ou à l'ourdir.

A, B, tourets placés les uns au-deſſus des autres, à un des bouts de la corderie.

C, C, autres tourets placés à l'autre bout de la corderie, dans un aſſemblage de charpente.

D E, chantier à commettre, avec ſes montans, ſes arcboutans & ſa traverſe trouée pour recevoir les manivelles.

N, traine ou quarré, amaré au pieu *b*, & chargé de la pierre Q.

Deuxieme diviſion ou vignette deuxieme.
Fig. 1. La manivelle.
G, ſa poignée.
H, ſon coude.
I, ſon axe.
L, ſon bouton.
M, clavette.
F, palombe ou hélingue.
2. Manuelle double.
3 Toupin avec les torons, ſes gougeures & ſes bâtons.
4. Manuelle ſimple.
5. Des ouvriers occupés à commettre une corde. Trois tournent les manivelles du chantier. Deux tournent la grande manivelle du quarré. Un ouvrier Y avec une manuelle ſimple fait avancer le tortillement. Plus loin un ouvrier Z, avec une manuelle double, fait la même choſe.
V, chevalet.
R T S, chariot avec le toupin.
K, nœud des palombes & des torons.
T, livardes.

Troiſieme diviſion ou troiſieme vignette.

Pluſieurs ouvriers occupés à commettre une auſſiere à quatre torons. Deux ſont à la manivelle du quarré.

Le maître cordier eſt au toupin, où il examine ſi les torons ſe commettent bien.

Un apprentif tient la meche qui traverſe le toupin, & doit remplir le vuide des torons.

Quatre compagnons ſont aux manivelles du chantier.

Le carroſſe du toupin eſt ici en traîneau & ſans roulettes.

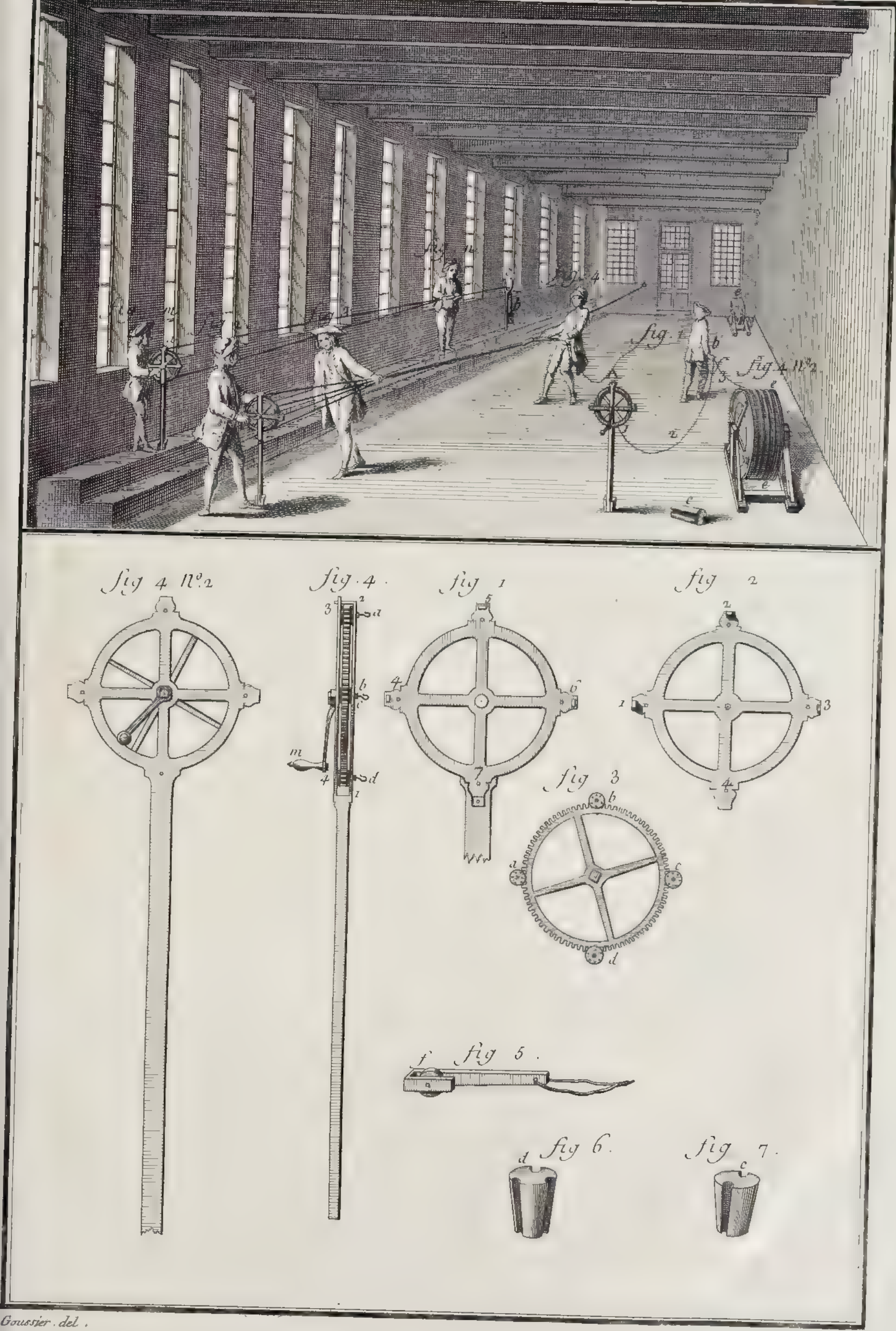
Quatrieme diviſion ou quatrieme vignette, qu'on a citée dans l'ouvrage à l'article *Corderie*, Pl. IV. *fig.* 1, 2, 3, 4, 5, &c.

Ces figures ſont relatives à la fabrication des cordes à pluſieurs torons, dont on voit des coupes.

PLANCHE V.

Fig. 9. *& ſuivantes.* Elles ſont toutes relatives aux démonſtrations ſur la force des cordes.

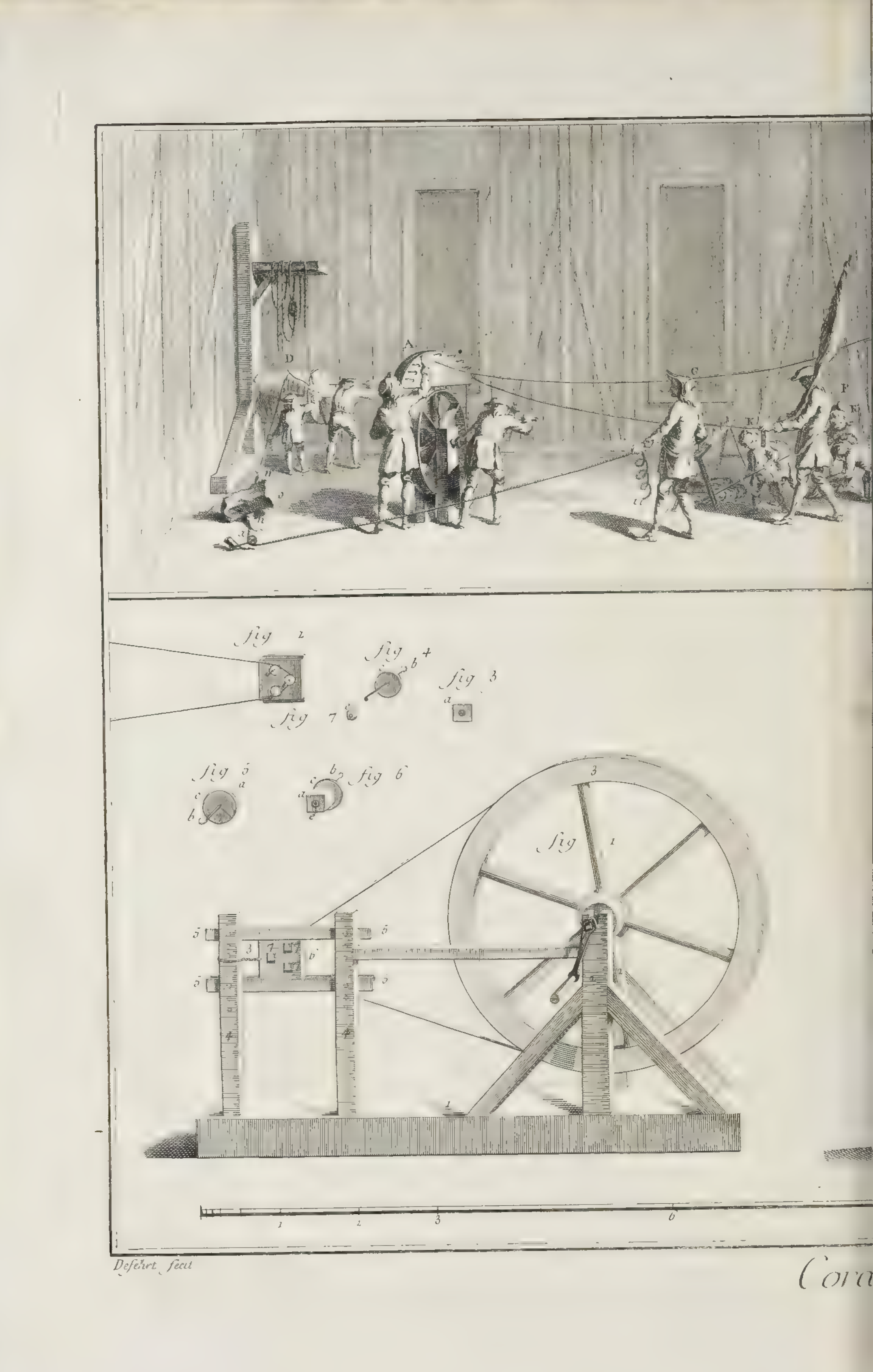
Voyez dans l'ouvrage l'article *Corderie*, & le traité de *Corderie* par M. Duhamel, de l'Acad. R. des Sciences.

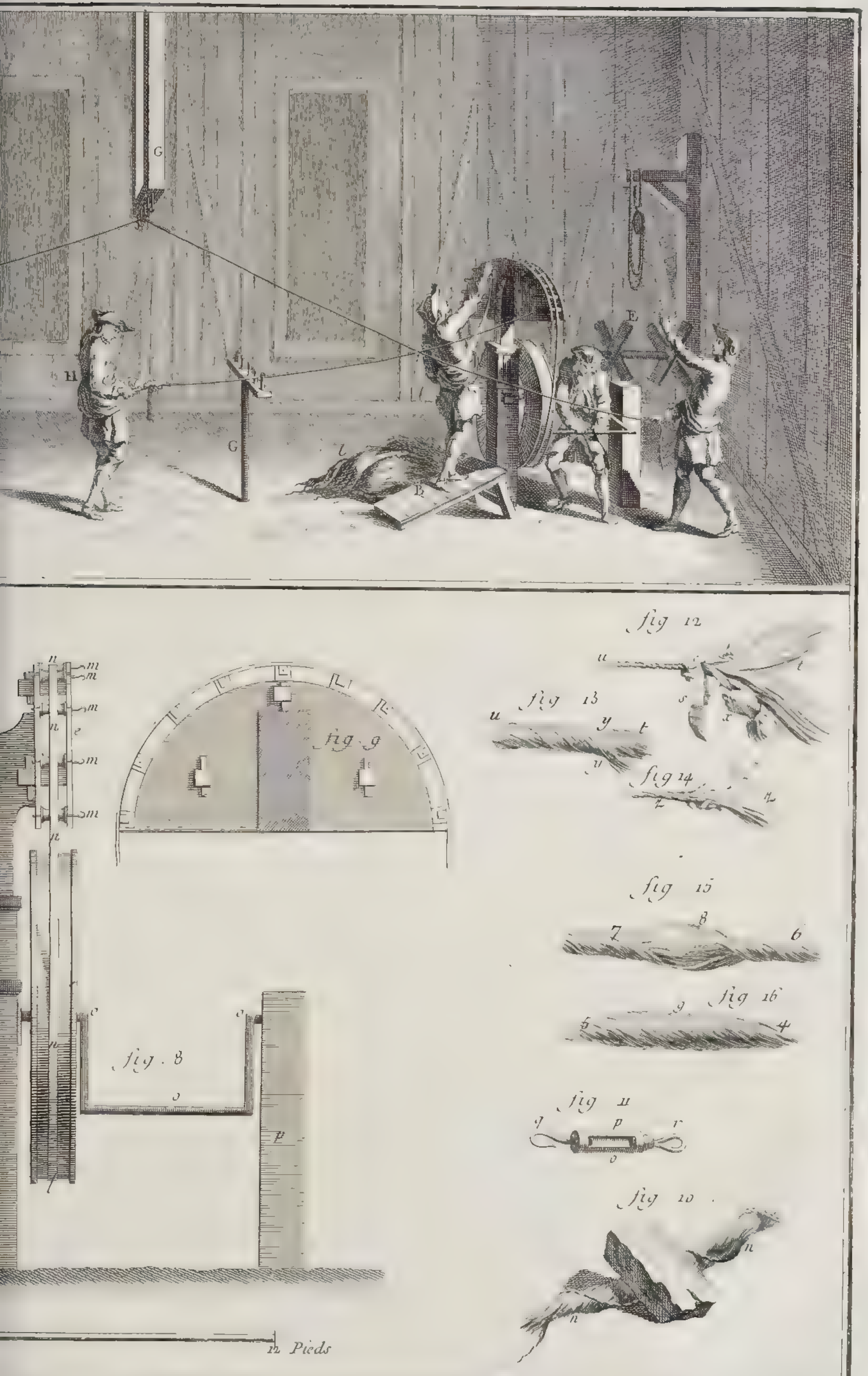


Goussier del.

Prevost Sculp.

Corderie.


A
D
C
F
K
fig 2
fig 4
fig 3
fig 7
fig 5
fig 6
fig 1
Desehrt fecit
Cord


G
H
G
l
B
E
fig 12
u
t
s
x
fig 13
u
y
t
u
fig. 9
fig 14
z
u
fig 15
7
8
6
fig 16
5
9
4
fig . 8
o
p
fig 11
q
p
r
o
fig 10
n
n
12 Pieds

C.

Pl. III. Di

Planche. III Divisio

fig 1

fig 2

&c

Planche. III.

fig. 3 Planche III Division 4 ou Pl

fig 1

fig 2

fig 4

Prevost fecit

COI


m 1.ere
fig 5.
P
Q
R
R
T
fig 3.
fig 4
X
ivision 3.e
fig 5
fig. 6
fig 7
B
a
A
fig 8.

ERIE.

fig 9

D C B A

fig . 9. N°. 2.

A A C C C B C C A A C C B C C

fig . 13

A C P H

fig . 14

A D C P E B H

fig 15

I M N L A C P H

fig 16.

A C P H

fig . 17

E A C P H

fig 18

E A C P H

fig 19

E A C P H

fig 20

E A C P H

Prevost fecit

Corderie.

CORDONNIER ET CORDONNIER-BOTTIER.

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE I[ere].

LA vignette ou le haut de la Planche représente la boutique d'un cordonnier.

Fig. 1. Cordonnier qui prend mesure.
2. Ouvrier qui cherche la forme qui convient.
3. Ouvrier qui coud une semelle
4. Ouvrier qui enforme une botte.
5, 6. Deux compagnons.
7. Un savetier sous son échoppe.
a, *b*, *c*, rangs de différentes formes.
d, formes de bottes.
e, *e*, bottes toutes faites.
f, mesures.
g, patron d'empeigne.
h, table chargée de différentes outils.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Pince.
2. Tenaille.
3. Chausse-pié anglois.
4. Range-trépointe de derriere.
5. Bésaiguë ou buis.
6, 6. Tranchets.
7. Botte renvoyée à la *fig.* 48 de la seconde Planche.
8. n. 1. Astic de buis.
8. n. 2. Couteau à pié.
9. Astic d'os.
10. Clou à trois têtes.
11. Clou à deux têtes.
12. Clou à monter.
13. Clou d'épingle.
14. Compas ou mesure.
15. Carrelet.
16. Marteau.
17. Claques d'homme.
18. Claques de femmes.
19. Range-couture anglois.
20. Tranchet à ficher.
21. Etoile.
22, 23, 24, 25, 26, 27, A, B, C, D, E, F, alenes à l'angloise.
28. n. 1. Forme à monter.
28. n. 2. Forme brisée.
28. n. 3. Autre forme brisée.

PLANCHE II.

Fig. 29. n. 1. Embouchoir.
29. n. 2. Clé de l'embouchoir.
30. Bottines.
31. Tirepié.
32. Gipon.
33. Buisse.
34. Tendoir monté.
35. Caillebotin.
36. Coupe du caillebotin avec sa pelote de fil.
37. Petite alene à l'usage du bottier.
38. Sibille à tremper les semelles.
39. Billot à battre les semelles.
40. Empeigne.
41. Semelle.
42. Quartier.
43. Soulier. A, l'empeigne. B, le quartier. C, coup de pié ou oreille. D, talon.
44. Manique. A, B, ses trous.
45. Epron anglois.
46. Epron à la housarde.
47. Botte forte. *a*, chaudron.
48. Botte de chasse ou de cour. *b*, genouillere.
49. Botte à la housarde.
50. Botte à passant ou à la dragonne.
51. Botte de courrier à bonnet. *c*, genouillere.
52. Marmite au noir.
53. Tablier.



Prevost fecit .

Cordonnier et Bottier.



Deſehrt Fecit.

Cordonnier et Bottier.

CORROYEUR,

Contenant deux Planches.

PLANCHE I[ere].

La vignette repréſente l'intérieur d'un attelier de ces ſortes d'ouvriers, & pluſieurs opérations de cet art.

Fig. 1. A, ouvrier qui foule ſur la claie.
A, la claie.
2. B, drayeur ou écharneur, qui avec le couteau à revers ôte le ſuperflu de la chair qui peut être reſté du travail du tanneur.
3. C, ouvrier qui étend la peau, en paſſant fortement deſſus l'étire.
4. D, ouvrier qui corrompt & tire avec la pomelle.
5. E, ouvrier qui pare avec la lunette.
6. F, ouvrier qui foule avec la bigorne.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Crochet ou fourche.
2. Etire de fer ou de cuivre.
3. Drayoire ou couteau à revers.
3. n. 2. Coupe de la drayoire ſur une échelle triple.
3. n. 3. Fuſil pour donner le fil au tranchant de la drayoire.
4. Bigorne.
5. Guipon pour mettre en ſuif.
6. Tenaille du pareur, & ſon cordon.
7. Lunette.
7. n. 2. Coupe de la lunette, pour en faire voir la concavité.
8. Pomelle à dents fines, vûe par-deſſous.
9. La même pomelle vûe par-deſſus, du côté de la manicle.
10. Pomelle à larges dents, vûe par-deſſus.
11. Pomelle de liége, vûe par-deſſous.

PLANCHE II.

Fig. 12. Valet.
13. Liſſe.
14. Couteau tranchant.
15. Claie de l'ouvrier, *fig.* 1.
16. Autre ſorte de claie.
17. Chevalet, ſur la douve duquel eſt placée une peau, & ſur cette peau le couteau à drayer.
18. Paroir de l'ouvrier, *fig.* 5. ſur lequel eſt placée une peau.
19. Profil du bâton du paroir, de la corde & de la peau, pour faire voir comment elle ſe fixe ſur cet inſtrument. *Voyez* l'art. *Corroyer.*


Pl. I.
fig. 1
fig. 2
fig. 3
fig. 4
fig. 5
fig. 6
fig 2.
fig. 3
fig 3 N°. 2
fig 3 N° 3
fig 4
fig 6
fig 1
fig 8
fig 9
fig 10
fig 7 N° 2
1
2
3
Pieds

Corroyeur.

Pl. II

fig. 14.

fig. 13.

fig. 12.

fig. 16.

fig. 15.

fig. 18.

fig. 17.

fig. 19.

1 2 3 4 Pieds

Goussier del

Prevost fecit

Corroyeur.

COUTELIER,

Contenant deux Planches.

PLANCHE I[ere].

LA vignette ou le haut de la Planche montre la boutique d'un coutelier de Paris.

Fig. 1. Forge.
2. Ouvrier sur la planche qui polit ou émoud.
3. Ouvrier qui repasse un rasoir sur la pierre.
4. Ouvrier qui fore à l'arçon.
5. Ouvrier qui lime.
6. La maîtresse qui range de l'ouvrage.
7. Tourneur de roue.
a, l'enclume avec son billot & le marteau.
8, polissoire.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Foret avec son archet & sa plaque.
2. Tourne-vis.
3. Pierre douce d'Allemagne.
4. Tenailles.
5. Etau à main.
6. Pince plate.
7. Pince ronde.
8. Scie.
9. Brunissoir.
10. Marteau de forge.
11. Marteau à dresser.
12. Lime en couteau.
13. Pierre à affiler les rasoirs.
14. Cuir à repasser.
15. Marteau d'établi.
16. Enclume d'établi.
17. Poinçon.
18. Ciseau.
19. Lime plate.
20. Grand étau.
21. Enclume.
22. Polissoire.
23. La meule avec son équipage.
A, la roue.
B, la manivelle.
C, la corde.
D, la planche.
E, la meule.
F, la poulie.
G, l'auge.

PLANCHE II.

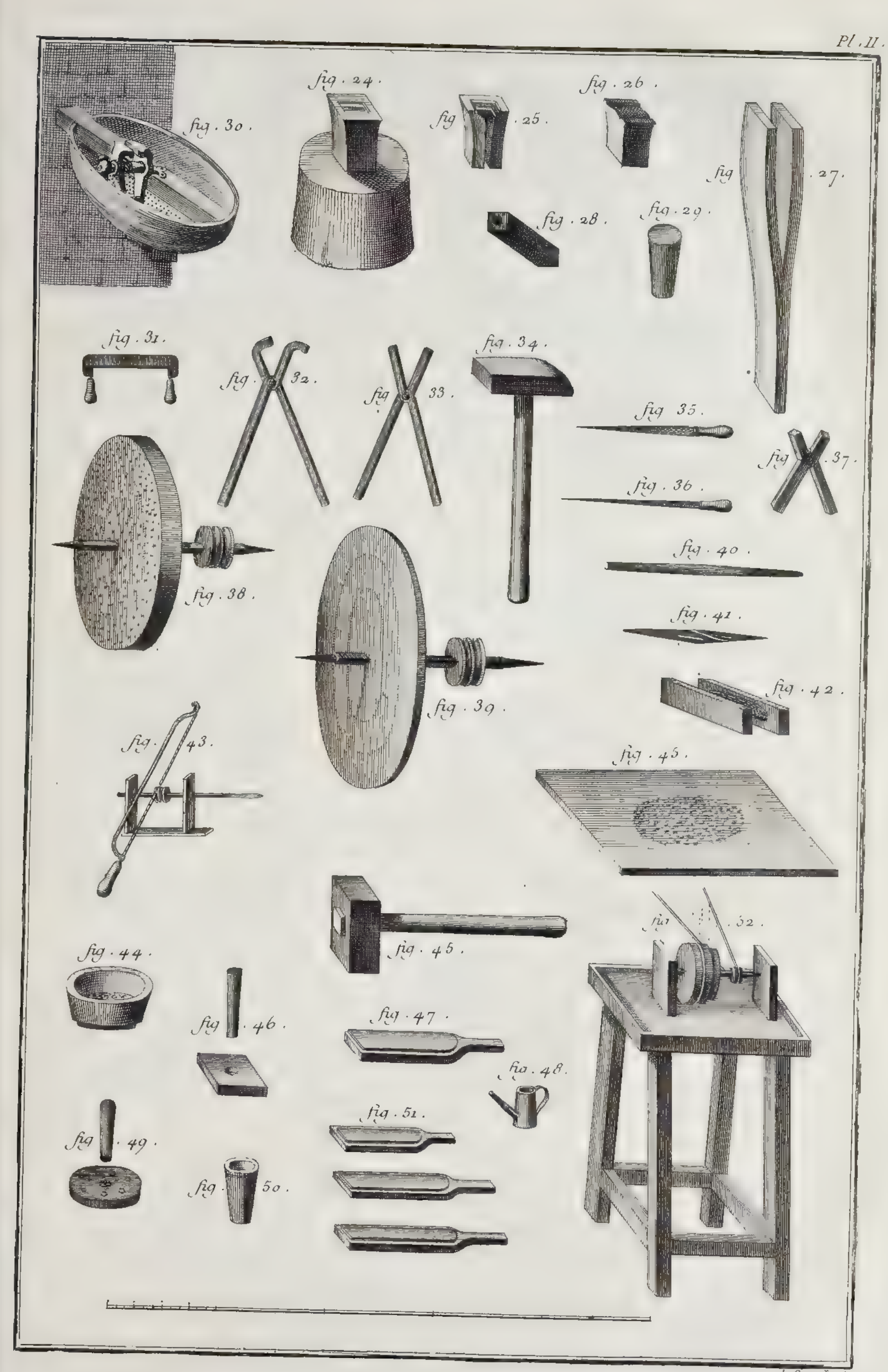
24. Tas; il doit être de fer travaillé au-dedans, comme on le voit par le profil, *fig.* 25. Cet outil sert à relever les mitres des couteaux.
25. Profil du tas, & sa construction intérieure.
26. Autre tas; il doit aussi être de fer, & sert à évider les rasoirs.
27. Mordache; c'est une espece de pince faite d'un morceau de bois, dont on se sert pour ne pas gâter l'ouvrage en le finissant.
28. Chasse; elle doit être de fer percé au-dedans d'outre en outre par un trou rond : elle sert à retirer les mitres des couteaux.
29. Troisieme tas de fer ; il sert à redresser les lames de couteaux.
30. Poche de cuir, soutenue par une traverse de bois, scellée dans le mur, & embrassant un étau ; elle sert à ramasser la limaille des métaux précieux.
31. Planne; elle sert à couper le bois & la corne.
32. Tenailles courbes pour la forge.
33. Tenailles droites.
34. Marteau à frapper devant.
35. Limes servant à limer les couteaux, ciseaux, rasoirs, canifs, & autres instrumens; les autres limes vont toujours en diminuant.
36. Queue de rat ; elle sert à limer les anneaux des ciseaux.
37. Tenailles en bois, servant à tenir les lames de couteaux, lorsqu'il faut les émoudre.
38. Meule à émoudre les lames de couteaux. Il y en a de différentes hauteurs.
39. Polissoir ou meule de bois de noyer, propre à polir les couteaux. Les polissoirs des plus petits diametres servent à polir les rasoirs, canifs & ciseaux.
40. Mandrin pour les viroles des couteaux , soit en or ou en argent. Cet outil doit être ovallé d'un bout, & à huit côtés de l'autre bout.
41. Gratteau d'acier trempé; il sert à gratter l'acier non trempé, les manches des canifs, couteaux & rasoirs.
42. Deux plaques de fer à dresser de la corne pour les manches de couteaux à ressort & à gaine.
43. Chevalet de fer, avec son foret.
44. Boîte de bois, pour le ciment à cimenter les couteaux, canifs & grattoirs.
45. Plaque de fer, avec sa masse, servant à broyer l'émeri.
46. Tas ou plaque, avec son poinçon de fer, pour percer les petits ouvrages.
47. Bois couvert de bufle, pour frotter les viroles d'argent.
48. Boraisseau, boîte de cuivre contenant le borax à souder.
49. Plomb & rosetier d'acier à couper les rosettes.
50. Boîte à émeri.
51. Trois différentes pierres à repasser les lancettes.
52. Tour à lancettes.

Voyez, pour l'art. & ses détails l'art. *Coutelier* & autres, dans les Volumes publiés.

Pl. I.



Coutelier.



le Canu Fecit

Coutelier,

DECOUPEUR ET GAUFREUR D'ETOFFES,

CONTENANT TROIS PLANCHES.

PLANCHE Iere.

La vignette représente l'intérieur d'une chambre.

Fig. 1. Ouvriere qui découpe une bande d'étoffe, & y forme une campanne. L'étoffe est posée sur un gâteau de plomb entre plusieurs doubles de papier.

2. Presse en taille douce disposée, comme il convient, pour gaufrer le carton.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Gâteau de plomb, dont se sert l'ouvriere, *fig.* 1. de la vignette.
1. n. 2. Le marteau.
2. A B, bordures de jupons & manchettes.
3. Ciseau pour denteler un ruban.
4. Ciseau pour denteler des falbalas.
5. Fer à piquer.
6. Autre fer à piquer ou emporte-piece.
7. 8. 9. 10. Différens fers pour remplir en mosaïque les vuides que laissent différens desseins.
11. Egratignoir pour le satin.
12. A, B, C, D, E, F, G, différens fers à découper, ou emporte-piece.
13. *a, b, c, d, e, f, g*, épreuves des fers ci-dessus notés par les mêmes lettres.
14. Fer à gaufrer.

PLANCHE II.

La vignette représente l'intérieur d'une fabrique.

Fig. 1. Machine à gaufrer, vûe en perspective.
C, le cylindre gravé.
G, l'étoffe qui doit passer entre les deux cylindres.
K, la roue (menée par une lanterne), qui communique le mouvement au cylindre inférieur B.
N, la manivelle, à l'extrémité de laquelle est un volant que l'on fait tourner suivant l'ordre des lettres R S T.

2. Presse pour gaufrer des morceaux d'étoffes, comme vestes de velours, *&c.* en les mettant avec des planches d'étain entre des feuilles de carton. On met des plaques de fer fondu & chaudes au-dessus & au-dessous du paquet de carton qui renferme l'étoffe que l'on veut gaufrer.

Bas de la Plache.

3. Elévation de toute la machine à gaufrer, vûe par-devant.
A A, A A, les patins de la machine.
A A, A; A A, A, deux des quatre montans qui composent la cage de la machine. A, A, le sommier ou écrou.
B, le cylindre de bois, *fig.* 5.
C, le cylindre de fonte qui est ciselé; ce cylindre est creux.
D, traverse mobile.
E, E, tasseaux ou coussinets, *fig.* 1. vignette.
G, l'étoffe à gaufrer, *fig.* 1. vignette.
H, bâtons dans lesquels l'étoffe est enlacée, *fig.* 1. vign.
K, la roue dentée, fixée sur l'axe du cylindre inférieur, *fig.* 1. vignette.
M, lanterne qui conduit la roue dentée, *fig.* 5.
N, la manivelle. Cette partie est arrondie, *fig.* 5.
P, support de la manivelle & du volant, *fig.* 5.
R, S, T, le volant, *fig.* 1. & 5.

4. Elévation perspective du cylindre de fonte qui est ciselé.
L, une des barres de fer que l'on fait rougir, & que l'on place ensuite dans le cylindre.
I, crochet qui sert à transporter les barres.

5. Elévation perspective du cylindre inférieur qui est de bois. On distingue sur l'arbre la partie à laquelle s'applique la roue K.

PLANCHE III.

Nouvelle machine à gaufrer les étoffes.

La vignette représente l'intérieur d'une gallerie dans laquelle la machine est placée.

Fig. 1. La machine en perspective, avec toutes ses dépendances.
A A, les jumelles fixées sur des patins, & maintenues en situation par quatre jambes.
B, cylindre de bois, sur lequel pose l'envers de l'étoffe.
C, cylindre gravé.
f, vis pour comprimer les cylindres.
K, roue dont l'axe communique le mouvement à celui du cylindre supérieur de fonte.
p, pié de la petite roue & du volant.
r s t, petite roue qui communique à une corde sans fin.

2. Elévation d'une table & d'un porte-rouleau, sur lequel on enroule la piece d'étoffe avant de la présenter entre les cylindres de la machine.

Bas de la Planche.

3. Elévation géométrale de la machine du côté par lequel entre l'étoffe.
4. Elévation latérale de la machine.
5. Barre terminée par des boîtes, pour recevoir dans l'une le quarré de l'axe du cylindre gravé, dans l'autre le quarré de l'axe de la roue.
C, le cylindre gravé, en perspective.
6. Développement en grand de la ferrure d'une des jumelles sur une échelle double.
7. Un des coussinets de l'arbre du rouleau de bois.
E, un des coussinets de l'axe du cylindre gravé.
8. Profil du cylindre gravé, où l'on voit entre les croisillons les places où l'on met les barres de fer rougies au feu.

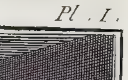


fig. 1. fig. 2.

A 3 fig. 1. 1. N.º 2

4 7

fig. 2. 5 8

B 6 9

fig. 11. 10

fig. 12.

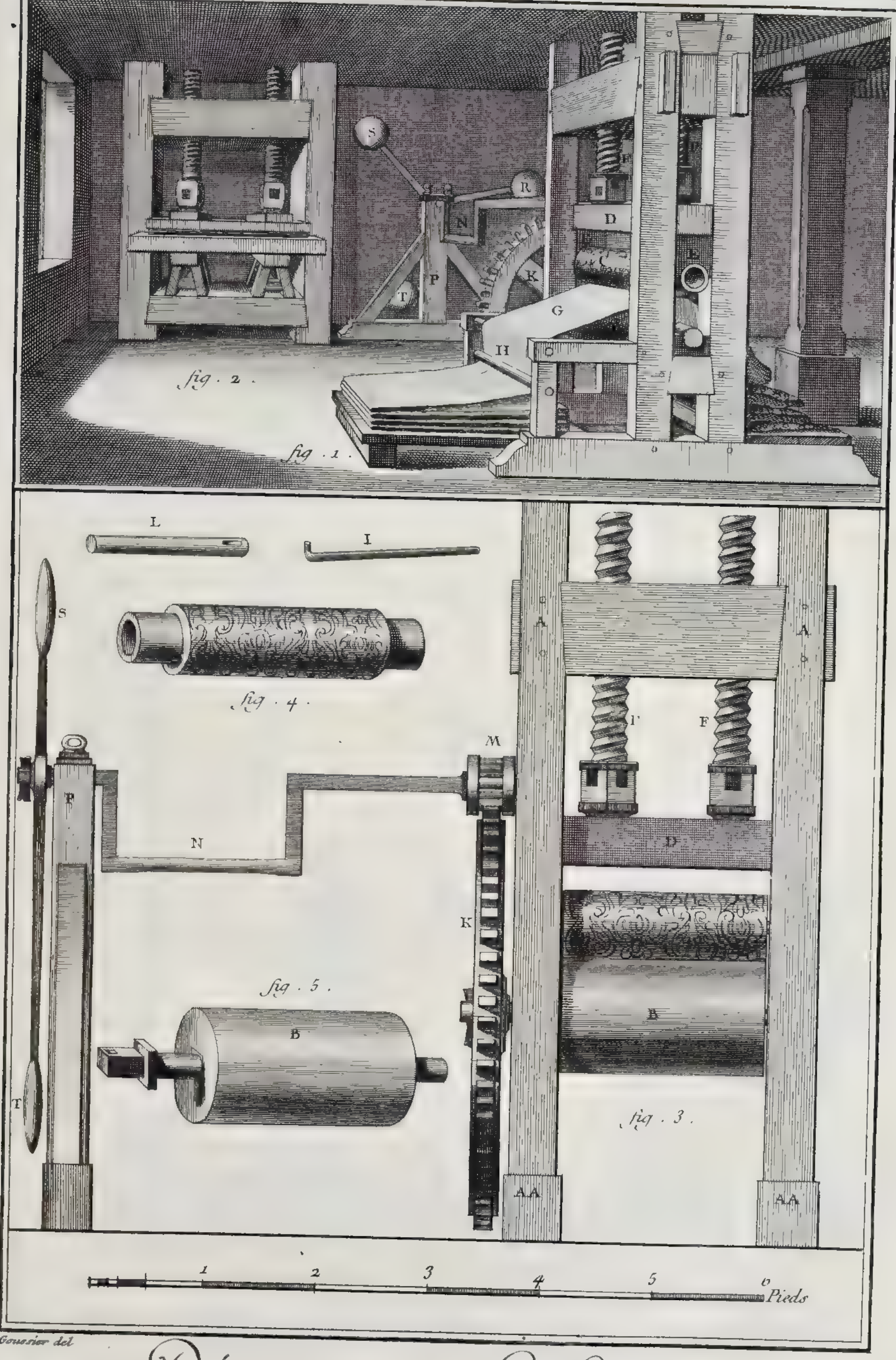
A B C D E F G

fig. 13.

fig. 14.

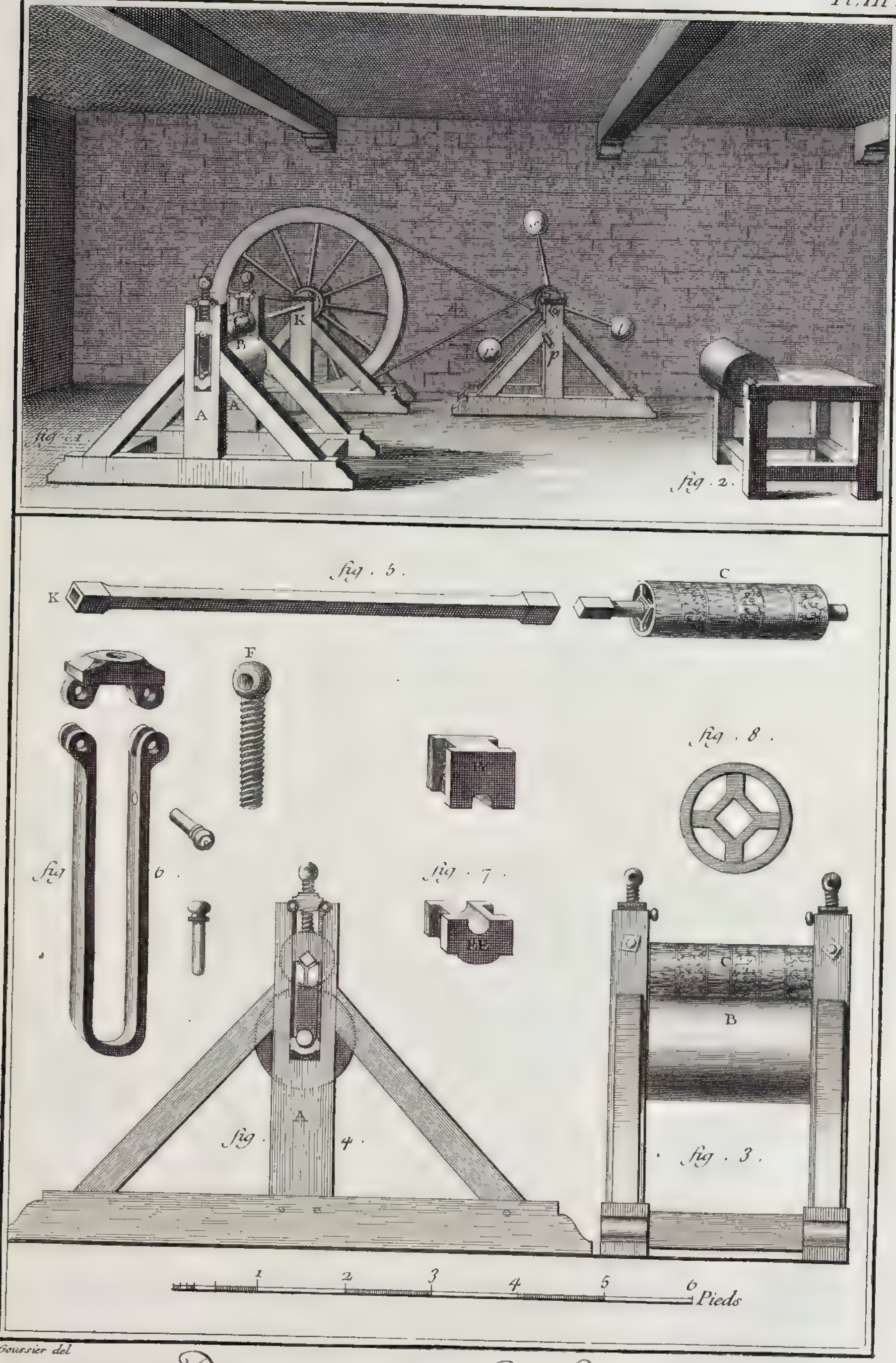
Goussier del. le Canu fecit

Découpeur et Gaufreur.



Goussier del.

Découpeur et Gaufreur.



Goussier del.

Découpeur et Gaufreur.

DENTELLE ET FAÇON DU POINT.

CONTENANT TROIS PLANCHES.

PLANCHE Ire.

LA vignette repréſente une chambre dans laquelle ſont deux ouvrieres occupées à travailler la dentelle.

Fig. 1. Ouvriere qui façonne la dentelle ; les couſſins ou métiers appuyent d'un bout ſur une ſellette à trois piés.

2. Ouvriere qui pique une dentelle ſur un morceau de vélin verd étendu ſur le couſſin, afin d'avoir un deſſein pour en faire une ſemblable.

Bas de la Planche.

3. Un fuſeau dégarni. A B, la poignée. B C, la caſſe. C D, la tête.

4. Autre fuſeau garni de fil & l'épingle à laquelle on l'attache par une boucle 3, 4, 5, qui étant ſerrée, doit embraſſer les tours inférieurs du fil, afin que le fuſeau demeure ſuſpendu.

5. Couſſin proprement dit, ou couſſinet de forme cylindrique, compoſé d'un noyau de bois revêtu d'un grand nombre de pieces de drap & de ſerge, dont la derniere eſt de couleur verte. C'eſt dans les épaiſſeurs de ces étoffes que l'on fait entrer les épingles ; le noyau de bois eſt percé à ſon centre d'un trou rond A, qui eſt enfilé par une broche de bois B A C, qui traverſe les deux côtés du coffre de la figure 6.

6. Couſſin ou métier dégarni de ſon cylindre. D, un des trous dans leſquels paſſe l'arbre du cylindre. E, cloiſon du côté de l'ouvriere ; derriere cette cloiſon eſt un tirroir. F, trape qui ſert à fermer la cave dans laquelle tombe la dentelle à meſure qu'elle eſt fabriquée & qu'elle ſe déroule de deſſus le cylindre. G, porte à couliſſe qui ferme la cave du côté oppoſé à l'ouvriere. Cette piece qui eſt à languettes, & ſe meut dans les rainures pratiquées aux planches du coffre qui eſt deſſous le couſſin, a en G une entaille par le moyen de laquelle on la tire dehors.

7. Couſſin ou métier tout monté, vû du côté qui eſt à droite de l'ouvriere. F, la trape qui eſt fermée. On voit le cylindre ou couſſin en place, couvert du côté de F par de la dentelle entierement achevée, & du côté oppoſé, par la bande de vélin piqué, dont on a parlé ci-deſſus. On voit auſſi les épingles plantées perpendiculairement dans le cylindre. K L, M N, fuſeaux ſéparés en différens tas par les épingles à groſſe tête, *fig.* 9. H, le tiroir. G, la porte de la cave. 1, 2, 3, 4, fuſeaux en place pour travailler.

8. Un caſſeau de corne ou de roſeau, dont on ſe ſert pour entourer le fil qui eſt ſur le fuſeau.

9. Groſſes épingles à têtes de diamans ou de cire d'Eſpagne, dont on ſe ſert pour retenir les fuſeaux, en les piquant dans le métier ou couſſin qui entoure le cylindre ; le métier eſt auſſi couvert de drap vert.

PLANCHE II.

Façon du point.

Fig. 1. Situation des quatre fils, avant de commencer le point. Les bouts A, B, C, D ſont ſuppoſés aboutir à des fuſeaux, *fig.* 4. Pl. I. & les extrémités d'en-haut, *a*, *b*, *c*, *d*, ſont ſuppoſés tenir ou à des épingles, ou au chef de la piece, ou à une portion d'ouvrage déja fait.

Les lettres A, B, C, D déſignent dans les figures ſuivantes le même fil.

2. Premier tems de la formation du point, qui conſiſte en deux tors de chaque paire de fuſeaux A B, C D, l'un ſur l'autre ; ce qui ramene les fils ou fuſeaux dans la poſition de la *fig.* 1.

3. Second tems de la formation du point, ou premiers encroix.

4. Troiſieme tems de la formation du point, ou ſeconds encroix.

5. Quatrieme tems de la formation du point, ou troiſiemes encroix.

6. Cinquieme tems de la formation du point, ou clôture du point.

A la clôture du point, on place une épingle à l'angle D x B, en pouſſant la pointe de l'épingle obliquement vers le ſommet x, afin de reſſerrer les fils les uns contre les autres.

On obſervera que dans tous ces différens tems on ſépare toujours les paires de fuſeaux, de maniere qu'on en ait deux vers la droite, & deux vers la gauche.

Il n'y a nulle diverſité dans les différentes ſortes de dentelles ; les points en ſont tous aſſujettis à cette manœuvre ; ils prennent différens noms d'Alençon, d'Angleterre, *&c.* non de la maniere différente de les former, mais de la diverſe combinaiſon qu'on en fait, l'enlacement ſur chaque épingle étant toujours le même. C'eſt par cette raiſon qu'on s'eſt contenté de donner quelques exemples de points ; les combinaiſons variées à l'infini, n'auroient rien appris de plus.

PLANCHE III.

Fig. 1. Plan du patron piqué pour former le point d'Angleterre, compoſé d'exagones égaux & réguliers.

2. Le point d'Angleterre formé & vû en grand ſur une échelle double de la figure précédente.

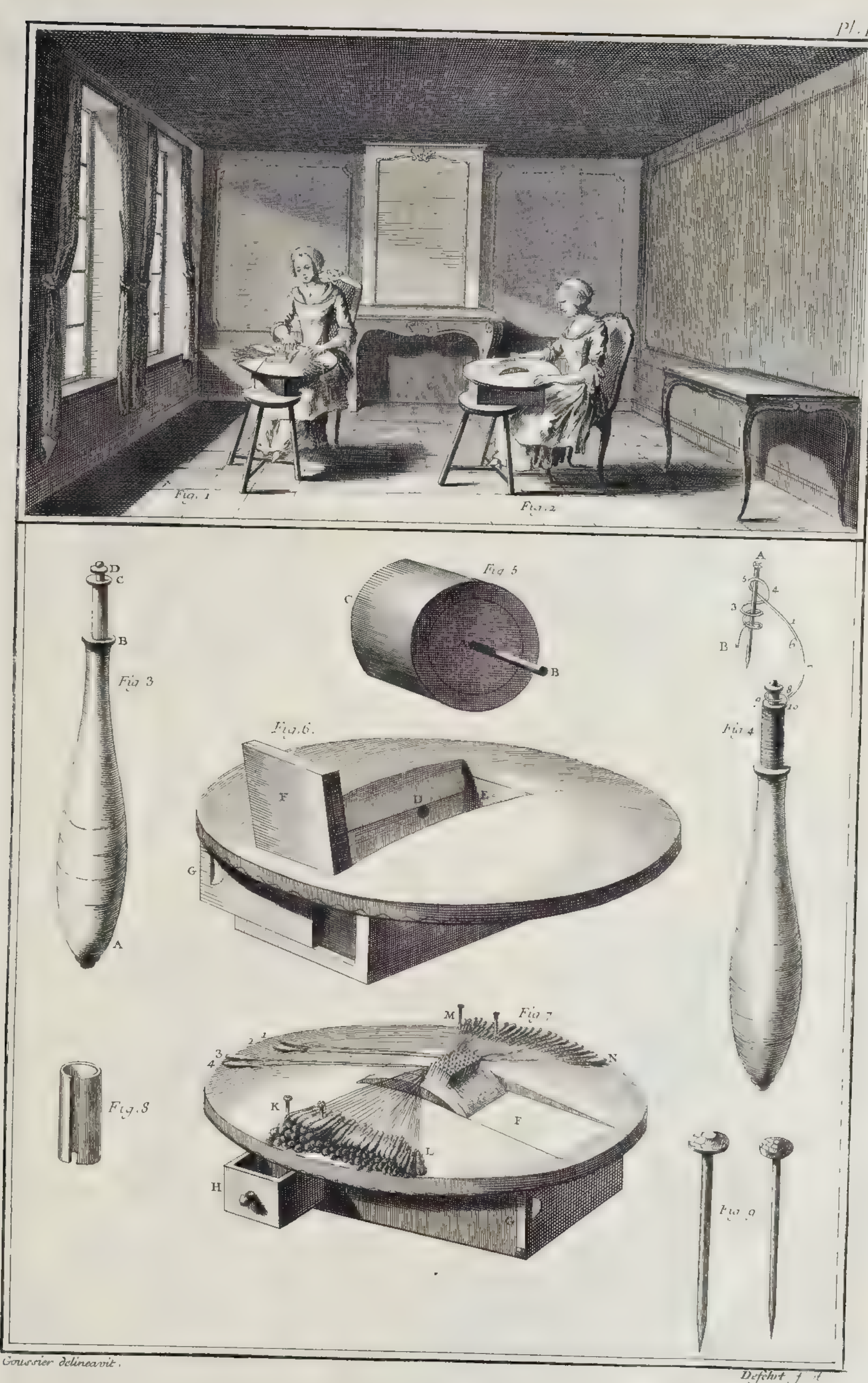
3. Plan du patron piqué & dit *à quatre trous.*

4. Le point à quatre trous formé & vû en grand ſur une échelle double de la figure précédente.

5. Plan du patron piqué pour former le point quarré.

6. Deſſein d'une dentelle avec toilis. Les parties hachées qu'on voit colorées en vert ſur les patrons des ouvrieres, ſont piquées pour être remplies par des points de toutes ſortes d'eſpeces ; & les parties reſervées blanches formeront le toilis ou les fleurs de la dentelle.

Voyez l'article *Dentelle.*



Goussier delineavit.

Defehrt fecit

Dentelle.

a b c d

fig . 1 .

A B C D

fig . 2

A B C D

fig . 3 .

A C B D

fig . 4 .

C B A D

fig . 5 .

C B D A

fig . 6 .

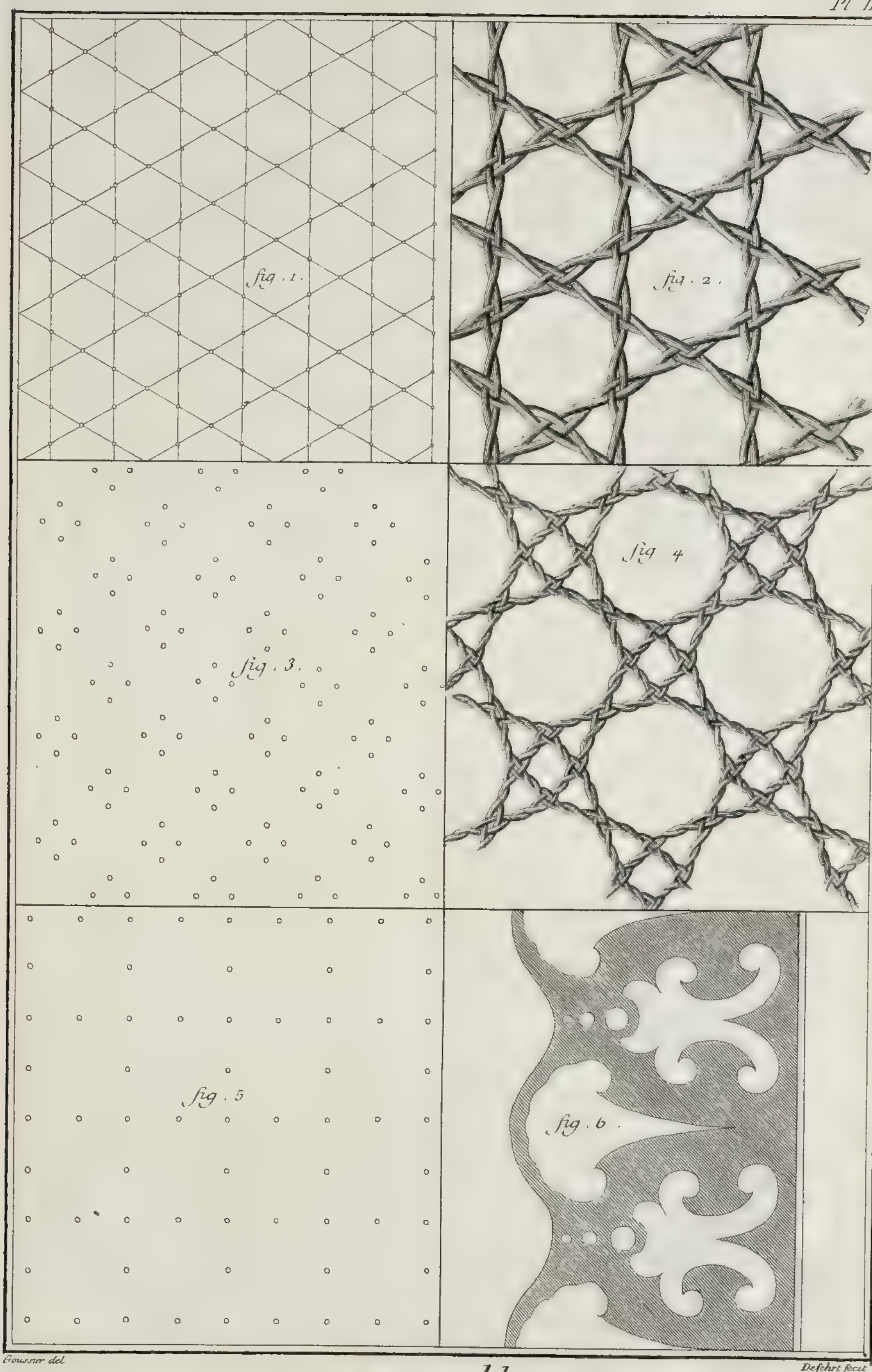
x

C D B A

Goussier del.

Prevost fecit

Dentelle ,



Goussier del. Defehrt fecit

Dentelle,

DESSEIN,

CONTENANT 39 PLANCHES, DONT 37 SIMPLES ET UNE DOUBLE.

LA collection que nous présentons ici, nous a paru devoir être rangée dans l'ordre que l'on suit ordinairement pour former des éleves, en les conduisant pas-à-pas des élémens les plus simples aux plus composés. M. Cochin le fils, qui a bien voulu agréer ce plan & en diriger l'exécution, a aussi enrichi ce recueil de la vignette & de plusieurs autres desseins. Il est inutile de faire l'éloge de ces morceaux; le talent de cet Artiste est assez connu. La vignette présente sous un même coup-d'œil les différentes classes, par lesquelles on passe successivement pour parvenir à la parfaite imitation de la nature, qui est le but de l'art.

L'art du Dessein, né de la sensation qu'ont éprouvé les hommes dans tous les tems à l'aspect du tableau de l'univers, est l'effet de l'hommage & du respect que nous rendons à la nature & à ses productions. Rien n'étoit si naturel à l'homme, que de chercher à retracer aux yeux de ses semblables une idée nette & ressemblante des objets qui l'avoient affecté, soit afin de perpétuer le souvenir des hommes qu'il regardoit ou comme ses bienfaiteurs, ou comme les bienfaiteurs de l'humanité; soit pour transmettre à la postérité ces évenemens, ces scenes intéressantes, que les circonstances des tems & des lieux, les mœurs, la religion, le costume & la nature du climat varient de tant de manieres différentes. Si l'on considere chaque objet en particulier, & combien d'objets concourent ensemble à former un tableau; quelles difficultés n'a-t-on pas dû rencontrer? combien d'especes différentes qui ont chacune des formes & des caracteres distinctifs dans chaque *genre!* Il n'existe rien dans la nature qui ne puisse avoir inspiré aux hommes la noble émulation de dessiner. Elle fut leur premier maître, comme elle le sera toujours; la raison leur donna des principes, & l'expérience leur fit trouver des proportions & des rapports qui ont applani bien des difficultés.

C'est à cet art poussé au plus haut degré de perfection que nous sommes redevables de la *Peinture*, de la *Sculpture*, de la *Gravure*.

Tous les *genres* font également honneur aux Artistes qui s'y distinguent, quoique les uns soient susceptibles de beaucoup plus de difficultés que les autres. L'étude de la *figure* qui comprend généralement l'imitation de la forme & des mouvemens du corps humain, la représentation de nos actions & de nos vêtemens; l'étude des *animaux*, du *paisage*, des *plantes*, des *coquillages*, des *insectes*, &c. sont des genres particuliers variés par les formes & les caracteres, mais tous fondés sur les mêmes principes, quant à la maniere de les exprimer, parce que la lumiere agit sur tous les corps de la même maniere, & avec la même *harmonie*. Chacun de ces genres se subdivise; par exemple, celui de la figure produit le *genre* de *l'histoire*, des *batailles*, du *portrait*, &c. *Voyez* GENRE.

Le plus noble de tous ces *genres* est sans contredit celui-ci, par toutes les beautés qu'il présente. Que l'on considere les rapports & l'analogie des parties du corps qui doivent concourir à exprimer, par exemple, les passions des hommes, leur caractere, leurs actions, leur état, leur âge, leur force, &c. on conviendra facilement de ce que nous avançons, & que les difficultés des autres genres n'approchent pas de celles qu'il offre à chaque trait.

C'est donc par cette raison, toutes choses étant égales d'ailleurs, que nous nous sommes appliqués particulierement à traiter de la figure; les principes de ce genre étant bien connus, il est aisé d'en faire l'application aux autres, puisqu'ils peuvent s'exécuter de la même maniere & par les mêmes combinaisons.

L'*Anatomie* & la *Perspective* sont des sciences également nécessaires au genre dont nous parlons: l'Anatomie pour connoître la charpente du corps humain, c'est-à-dire les os qui modifient la forme extérieure du corps en général, & celle de chaque membre en particulier; pour donner aux muscles leurs véritables positions, & pour pouvoir les accuser convenablement à l'action qu'ils ont sur les membres & aux mouvemens qu'ils leur impriment. La Perspective, pour bien concevoir les plans *d'une figure* ou *d'un groupe*, *voyez* GROUPE, pour exprimer les racourcis & la diminution des corps, à mesure qu'ils s'éloignent de l'œil du spectateur, & pour pouvoir mettre en même tems de l'intelligence dans les *groupes* de *lumiere*, & d'ombre par rapport aux plans qu'ils occupent. Les desseins de nos grands maîtres prouvent clairement qu'ils avoient fait une étude sérieuse de ces sciences, qu'ils regardoient comme la base fondamentale du dessein: en effet, lorsqu'on les possede, non-seulement on s'épargne beaucoup de tems & de peine, & l'on ne fait rien au hazard; mais tout ce que l'on dessine d'après nature, porte avec soi ce caractere de vérité & de précision qui frappe au premier coup-d'œil.

Pour parvenir à la pratique du dessein, nous avons représenté dans les premieres Planches de cet Ouvrage, les instrumens dont on se sert, suivant les différentes manieres dans lesquelles on veut traiter son dessein; comme le porte-crayon, l'estompe, le pinceau, la plume. *Voyez* Planche II. Le compas, la regle, le chevalet, le pantographe, la chambre obscure, le mannequin sont regardés comme des moyens de faire plus commodément ou plus facilement les différens objets que l'on a à copier. *Voyez* Planches III. IV. V. VI. VII.

Quoique nous joignions à chaque Planche une explication qui en indique le sujet, & l'application que l'on en doit faire, nous croyons cependant nécessaire de dire quelque chose sur la maniere de se conduire en dessinant d'après le *dessein*, d'après la *bosse* & d'après *nature*.

Dessein d'après l'exemple.

La Planche VIII. de ce recueil représente des ovales de têtes, vues de *face*, de *trois-quarts*, de *profil*, *levées*, *baissées*, *panchées*, &c. C'est par-là qu'un éleve doit commencer: il doit s'exercer à les tracer au crayon jusqu'à ce qu'il en ait saisi les divisions, & les lignes sur lesquelles sont posés les yeux, le nez, la bouche, & les oreilles; parce que c'est de ce principe bien conçu que l'on parvient à mettre une tête *ensemble*, dans quelque situation qu'elle soit. Il copiera ensuite toutes les parties de la tête prises séparement, c'est ce que représentent les Planches IX. & X.

L'éleve passera ensuite aux têtes entieres, Pl. XI. & fera usage des principes qu'il vient de copier, c'est-à-dire, par exemple, qu'il doit faire attention que les lignes sur lesquelles sont placés les yeux, le nez, la bouche, & les oreilles, sont paralleles entr'elles, & que, quoique ces lignes ne soient point tracées sur l'original qu'il a devant lui, ce principe y est observé. D'après ces considérations, il commencera par tracer ou *esquisser* légérement le tout ensemble: en comparant les parties les unes avec les autres, & aux distances qui les séparent, il s'assûrera si son dessein est conforme à l'original; alors il donnera plus de fermeté à cet *ensemble*, c'est-à-dire qu'il assûrera davantage ce qu'il vient d'esquisser; puis il y ajoutera les ombres, en suivant exactement son original. Il établira d'abord les principales masses d'ombres, qu'il adoucira vers la lumiere par des de-

mi-teintes, en chargeant moins son dessein de crayon. Il comparera aussi les parties ombrées les unes aux autres, les demi-teintes aux reflets, & il réservera ses derniers coups de crayon pour les touches les plus fortes.

L'éleve continuera à copier des desseins de têtes vûes de différens côtés, jusqu'à ce qu'il soit assez familiarisé avec ces premiers principes, pour s'y conformer passablement.

Il dessinera ensuite des piés & des mains, des bras & des jambes, Pl. XII. & XIII. Il s'appliquera sur-tout à mettre ensemble bien juste, & il ombrera comme nous venons de dire.

Après cette étude réitérée, l'éleve copiera des *académies* ou figures entieres, Pl. XV. XVI. XVII. XVIII. & XIX. mais auparavant il doit en connoître les proportions générales : c'est à cet usage que nous avons destiné la Pl. XIV. En commençant son dessein, il s'attachera à saisir le tour ou le mouvement de la figure qui lui sert de modele, en l'esquissant légérement au crayon ; il observera sur ce modele les parties qui se correspondent perpendiculairement & horisontalement, afin de les mettre chacune à leur place les unes à l'égard des autres. Aidé par les proportions qu'il connoît déja, il se conformera à celles du dessein qu'il copie, c'est-à-dire aux proportions réciproques de toutes les parties, à la figure entiere. Enfin lorsqu'il croira être sûr de toutes ces choses, il fortifiera les contours de sa figure en y donnant toutes les finesses de détail, le caractere & la légéreté de l'original ; il indiquera les formes extérieures & apparentes, occasionnées par la position intérieure des muscles, les masses d'ombre & de lumiere. C'est ce que l'on nomme mettre *ensemble* ou *au trait* une figure, comme on voit la Pl. XIV. Alors il finira son dessein, c'est-à-dire qu'il l'ombrera, comme nous avons dit ci dessus en observant la comparaison des ombres, avec les demi-teintes & les reflets du dessein original. Il faut commencer par établir légérement toutes les masses d'ombre, afin de pouvoir les porter petit-à-petit au ton de celles de son exemple, en se réservant pour la fin de donner les forces & les touches les plus vigoureuses ; ménager les reflets, fortifier les endroits qui n'en reçoivent point, & bien faire attention aux demi-teintes qui lient les lumieres aux ombres d'une maniere insensible, & empêchent les ombres de trancher; enfin suivre de point en point ce qu'on a sous les yeux ; car copier un dessein, c'est l'imiter de telle maniere, que l'on puisse prendre la copie pour l'original. Il faut s'exercer à plusieurs reprises sur différens desseins de têtes, piés, mains, académies, figures de *femmes*, *enfans*, figures drapées ; *voyez* les Planches depuis la onzieme jusqu'à la vingt-huitieme, & on dessinera indifféremment, soit au crayon de sanguine ou de pierre noire sur du papier blanc, soit au crayon noir & blanc sur du papier de demi-teinte, comme *gris*, *bleu*, ou couleur de *chair* tendre, que l'on fabrique exprès pour les Dessinateurs.

Toutes ces manieres de dessiner reviennent au même; si, par exemple, on dessine sur du papier de demi-teinte, le ton du papier formera naturellement les demi-teintes, & l'on rehaussera les lumieres avec le crayon blanc. Par conséquent on chargera moins son dessein de crayon de sanguine, ou de pierre noire pour former les ombres. Au lieu que, lorsque l'on dessine sur le papier blanc, les plus fortes lumieres sont formées par le papier même, on est obligé de faire les demi-teintes avec le crayon de couleur, & on charge les ombres à proportion, suivant son original.

Par l'étude que nous venons de prescrire ; l'éleve acquérera ce coup-d'œil juste, cette habitude & cette facilité à manier le crayon, que l'on nomme *pratique*, qui doivent être le principal objet du tems qu'il y emploiera, s'il veut faire quelque progrès dans l'art : par-là il sera en état de dessiner d'après la bosse, pour se préparer à dessiner d'après la nature.

Dessein d'après la bosse.

Dans cette étude l'attention devient encore plus nécessaire, & les difficultés qu'éprouve l'éleve, deviennent plus grandes. Il faut qu'il raisonne ce qu'il a fait, ce qu'il va faire & ce qu'il va voir, d'après ce qu'il a vu dans les desseins des maîtres qu'il vient de copier ; il faut qu'il connoisse les os par leurs noms, par leurs formes & leurs articulations ; qu'il connoisse les muscles qui les enveloppent, leur *origine*, leur *insertion*, leurs *fonctions* & leurs formes, afin de pouvoir y donner le caractere & la vraissemblance qui conviennent au mouvement d'une figure, c'est l'étude de l'*Anatomie* qui doit le guider maintenant. Nous renvoyons à nos Planches anatomiques, Pl. I. II. III. IV. V. XI. XII. nous les croyons plus que suffisantes pour ce qui regarde le dessein, & nous n'avons pas jugé à propos de les répéter ici, afin d'éviter un double emploi.

Il faut que l'éleve étudie le squelette & le dessine de différens côtés, *voyez* Pl. I. II. III. Il étudiera pareillement l'écorché, & le dessinera de tous les côtés, *voyez* Pl. IV. V. VI. XI. & XII. Le fruit qui résultera de cette étude, le conduira à dessiner d'après la *bosse* & d'après nature avec discernement, & à donner à ce qu'il fera un caractere vraissemblable.

Les figures antiques que nous possedons, telles que l'*Hercule Farnese*, l'*Antinoüs*, l'*Apollon*, *la Vénus de Médicis*, *le Laocoon*, *le Torse*, *voyez* Pl. XXXIV. XXXV. XXXVI. XXXVII. & XXXVIII. Tant d'autres offrent aux artistes les moyens de connoître les belles formes & l'élégance des proportions. Ces chef-d'œuvres de l'art sont précieux ; leurs célebres auteurs ont, en les formant, corrigé les défauts de la nature commune, & par le beau choix dont elles sont, l'on peut dire qu'elles rassemblent chacune relativement à ce qu'elles représentent, tout le caractere, toute l'élégance & toutes les graces, qu'il est presque impossible de trouver réunies dans un même sujet animé.

Avant que de les dessiner en entier, on en dessinera les parties séparément, comme têtes, piés & mains ; on fera ensuite toute la figure ; pour mettre *ensemble*, on s'y prendra, comme nous l'avons dit des académies, & on ombrera en suivant exactement l'effet du modele, & en comparant les masses d'ombre aux reflets & aux demi-teintes. Le but de cette étude est de préparer l'éleve à dessiner d'après nature, & de lui faire connoître les belles proportions & les belles formes.

On dessine d'après la *bosse* au jour ou à la lampe avec tel crayon, ou sur tel papier que l'on juge à propos, ainsi que d'après nature.

L'éleve, avant que dessiner d'après nature, étudiera aussi la perspective ; mais comme nous n'avons pas jugé à propos de traiter cette matiere ici, il aura recours à cette partie dont il trouvera les principes dans le discours de l'Ouvrage auquel ce recueil est destiné, & parmi les Planches de Mathématique que nous publierons incessamment.

Dessein d'après nature.

C'est ici le lieu de faire la récapitulation des connoissances que l'éleve a acquises, en étudiant la *Perspective*, l'*Anatomie* & l'*Antique*, afin d'en faire une application raisonnable.

1°. Par rapport à la *perspective* : pour s'assurer des plans des figures en général, & sur-tout de celles où il se trouve des racourcis, *voyez* Pl. XVII. XVIII. & XIX. La moindre négligence sur cet article peut détruire toute la proportion, & rendre les mouvemens tout-à-fait impossibles. Pour saisir & faire passer à propos un contour sur un autre, afin de chasser la partie qui fuit, intelligence sans laquelle l'*ensemble* sera faux, & avec l'effet le mieux entendu, les lumieres, les ombres les mieux observées, une figure paroîtra toujours ridicule, & n'aura pas l'action que l'on se proposoit. Il en est de même pour les groupes de plusieurs figures. *Voyez* Pl. XIX. où les plans sont indiqués par les lignes *A*, *B*, *C*, *D*. A l'égard du *fini* ou de l'*effet*, c'est la même science qui détermine en général le degré de force des ombres sur les premiers plans, & leur affoiblissement à mesure que les corps qui les produisent s'éloignent. Les

ombres portées suivent ce même principe, il faut cependant y joindre la connoissance des effets de lumiere que l'on nomme *clair-obscur*, voyez *clair-obscur*. Cette connoissance à la vérité peut être regardée comme une des branches de la perspective aërienne, mais sous cette dénomination ; on la distingue de la perspective linéale.

2°. Par rapport à l'*Anatomie :* pour ne rien faire de faux & de hasardé dans les articulations & dans les attachemens ; pour sentir le vrai mouvement des muscles, les accuser où ils doivent être ; pour exprimer davantage ceux qui sont en action, & donner à ceux qui obéissent au mouvement des autres, les inflections qui font ce beau contraste que l'on remarque dans la nature.

3°. Par rapport à l'*antique :* pour rectifier les formes quelquefois défectueuses de la nature, & se déterminer sur le choix de celles qu'il est plus important de saisir & de faire sentir ; car en étudiant la nature, il est nécessaire, en ne s'écartant point de la vérité, de s'accoutumer à y voir principalement ce qu'elle offre de grand & de noble, en y subordonnant toutes les petites parties. On doit donc s'habituer à faire ce choix par la comparaison de la nature aux belles productions des antiques, & aux ouvrages des grands maîtres.

Pour dessiner d'après nature, on pose à volonté un homme nud, soit assis, debout, couché, ou dans quelqu'autre attitude d'action & de vigueur, mais cependant naturelle. Ce *modele* peut être éclairé par la lumiere du jour, ou par celle d'une lampe; ce dernier cas est représenté dans la vignette. *Voyez* Pl. I. Le modele est beau à dessiner de tous les côtés, mais on peut choisir celui qui intéresse davantage; on dessine indifféremment sur le papier blanc ou de demi-teinte.

On doit, comme nous avons dit en parlant des académies, s'appliquer dès le premier instant à saisir le *tour* ou le *mouvement* de la figure par un trait léger, parce que le modele peut se fatiguer & varier, sur-tout lorsqu'on cherche à se préparer à l'art de la composition, dont un des plus grands mérites est de bien rendre l'action & le mouvement. Mais lorsqu'on tend à se perfectionner dans celui de bien exécuter les détails, il est quelquefois avantageux d'attendre, pour arrêter son trait, que le modele se soit présenté en quelque maniere, & ait pris la position qui lui est plus commode, & qu'on est sûr qu'il reprendra toujours naturellement, malgré les avis de ceux qui ont pris le premier moment de l'action. Il en resulte qu'on a beaucoup de facilité à étudier les parties qui se représentent toujours sous le même aspect. Le sentiment qu'on ose avancer ici, pourra d'abord paroître contraire aux leçons que donnent ordinairement les bons maîtres, mais il est fondé sur l'expérience. On prendra les mêmes précautions que nous avons indiquées, pour mettre toutes les parties bien à leurs places & sur leurs plans, & on achevera de *mettre sa figure ensemble*, en observant les proportions générales, *voyez* Planche XIV. & en indiquant les muscles apparens par des contours & des coups de crayon plus assûrés. On doit apporter beaucoup d'attention à ne point mettre d'égalité dans les formes, parce que la nature n'en a pas, c'est-à-dire qu'une forme est toujours balancée par une autre plus grande ou plus petite qui la fait valoir, de maniere que les contours extérieurs ne se rencontrent jamais vis-à-vis les uns des autres, comme ceux d'un balustre; mais au contraire, ils semblent éviter cette rencontre, & s'enveloppent mutuellement. Il ne faut que considérer la nature pour s'en convaincre. *Voyez* aussi Pl. XV. XVI. XVII. XVIII. XIX. XX.

Pour ombrer sa figure, il faut commencer par établir ses principales masses d'ombres en leur donnant à peu-près la moitié du ton qu'elles doivent avoir, afin de pouvoir réserver les reflets de lumiere, que le modele reçoit des corps étrangers qui l'environnent. Si l'on considere en général tout le côté éclairé du modele, l'on n'appercevera qu'une seule masse de lumiere, dans laquelle sont des détails occasionnés par le plus ou le moins de relief qu'ont les muscles, mais qui ne l'interrompent pas; ainsi il faut que tous ces détails, toutes ces parties lumineuses soient liées ensemble, de maniere qu'elles ne fassent qu'un tout, en réservant seulement à celles qui sont les plus saillantes, & qui reçoivent la lumiere la plus large, les plus grands clairs.

En examinant la nature, on s'appercevra que la lumiere a cette propriété de rendre sensible tous les objets de détails qui sont dans sa masse générale, & qu'au contraire les masses d'ombres éteignent & confondent ensemble ces mêmes détails, à moins qu'ils ne soient reflétés par d'autres objets éclairés; d'où il s'ensuit que les ombres les plus sourdes & les plus vigoureuses ne sont pas toujours sur les premiers plans, mais sur ceux où il est impossible qu'il soit apporté aucun reflet ; ou bien qui sont trop éloignés pour que cette lumiere de reflet puisse parvenir assez à nos yeux, & les affecter assez fortement pour y produire quelque sensation ; généralement les principaux groupes de lumieres sont toujours soutenus par les ombres portées les plus vigoureuses. On pourra faire ces observations sur plusieurs figures groupées ensemble. *Voyez* Pl. XIX.

Enfin on achevera sa figure en donnant aux ombres toute la force que l'on verra dans le modele, en observant de les adoucir du côté des lumieres par des demi-teintes, afin qu'elles ne tranchent pas. On fortifiera davantage les ombres dans les endroits qui ne reçoivent point de reflets ; il faut ménager les contours du côté de la lumiere, & donner plus de fermeté à ceux qui en sont privés ; il faut faire la comparaison de toutes les parties les unes avec les autres, afin de placer les lumieres & les touches les plus vigoureuses à propos, & de faire sentir celles qui avancent ou qui fuyent : par ce moyen, on parviendra à donner à son dessein toute l'harmonie & l'effet de la nature. Il faut s'appliquer particulierement à finir avec soin la tête, les mains & les piés ; ces parties bien dessinées donnent beaucoup de grace à une figure, & font juger ordinairement de la capacité du Dessinateur.

On doit prendre garde que ce que l'on sait de l'Anatomie, n'entraîne à faire trop sentir les muscles ; c'est un défaut dans lequel tombent la plûpart des jeunes gens, qui croient par-là donner un caractere plus mâle & plus vigoureux à leurs figures, mais ils se trompent, ils prouvent tout au plus qu'ils savent l'Anatomie ; quand on veut exprimer la force & la vigueur, il faut choisir un modele plus robuste, plus nerveux, & le dessiner tel qu'il est, alors on trouvera bien de la différence entre un dessein fait d'après nature, & celui que l'on auroit, pour ainsi dire, écorché d'imagination. Ce vice est d'autant plus dangereux pour ceux qui se livrent à cette maniere, qu'il leur est presque impossible par la suite de s'assujettir à rendre fidélement les graces & la simplicité de la nature ; ainsi on doit donc s'habituer de bonne heure à dessiner les objets tels qu'on les voit, en ne se servant des lumieres que l'on a acquises que pour en juger sainement.

On se servira des mêmes principes pour dessiner d'après nature les femmes, les enfans, en observant que les muscles sont moins apparens, ce qui rend les contours très-coulans ; & que les proportions en sont différentes. *Voyez* Pl. XIX. XX. XXI. XXII. & XXXV. & leurs explications.

Lorsque l'on veut caractériser l'*enfance*, l'*adolescence*, la *vieillesse*, il faut en faire aussi des études d'après nature, & faire un bon choix des modeles dont on se servira. *Voyez* Pl. XXI. & XXII.

L'expression des passions est une étude qui demande beaucoup d'application, & que l'on ne doit point négliger, parce que les moindres compositions ont un objet qui entraîne nécessairement le Dessinateur à donner aux têtes de ses figures le caractere qui leur convient relativement à ce sujet ; mais comment pouvoir dessiner d'après nature les mouvemens de l'ame ? comment pouvoir saisir d'après une scene composée de plusieurs personnes (en supposant que le Dessinateur y fût appellé) toutes ces sensations qui les affectent chacune différemment, suivant l'intérêt particulier qu'elles prennent au spectacle qui leur est commun, ou de *haine*, ou de *colere*, ou de *desespoir*, ou d'*étonnement*, ou d'*horreur ?* Quand on se proposeroit de ne

saisir qu'une de ces expressions, la tentative deviendroit presqu'impossible, parce qu'elles ne sont toutes produites que par les circonstances d'un moment, que l'instant d'après décompose & détruit, c'est-à-dire, que tel homme passera d'un moment à l'autre de la haine à la pitié, de l'étonnement à l'admiration, de la joie à la douleur; ou que la même passion subsistant, elle se fortifiera ou s'affoiblira, & que le même personnage prendra pour un œil attentif une infinité de physionomies successives. Voilà des difficultés insurmontables pour le Dessinateur qui se préposeroit d'attraper à la pointe de son crayon des phénomenes aussi fugitifs; il n'en est pas moins important pour lui d'être témoin des différentes scenes de la vie. Les images le frappent, elles se gravent dans son esprit, & les fantômes de son imagination se réveillent au besoin, se représentent devant lui, & deviennent des modeles d'après lesquels il compose.

Mais pour tirer un parti sûr & facile des richesses de son imagination, il faut auparavant avoir étudié dans les desseins des maîtres, qui les ont le mieux rendus, les signes qu'ils ont trouvés convenables pour exprimer dans une tête, telle ou telle passion. Le Dessinateur consultera aussi sa raison & son cœur, & ne fera rien que ce qu'il sentira bien. Le célebre M. le Brun qui avoit étudié cette partie, nous a laissé des modeles que l'on peut consulter. *Voyez* les Planches XXIV. XXV. & XXVI.

C'est un objet important dans une figure que les *draperies* en soient jettées naturellement, & que la cadence des plis se ressente de la nature des étoffes; ainsi on doit donc, autant qu'il est possible, les dessiner d'après nature & sur un modele vivant. Cependant comme le modele est sujet à varier, & que les moindres mouvemens peuvent déranger, sinon la masse générale de la draperie, du-moins la quantité des plis, & leur donner à chaque instant des formes différentes: il arrive de-là que le Dessinateur est obligé de passer légérement sur quantité de petits détails importans, pour ne s'attacher qu'au jeu du tout ensemble & à l'effet général, & suppléer au reste en faisant d'imagination. Cet inconvénient est très-important, & apporte souvent de grands défauts de vérité dans un dessein; car il est essentiel, comme nous venons de le dire, que la forme des plis, leurs ombres & leurs réflets caractérisent la nature & l'espece de l'étoffe, c'est-à-dire, si c'est du linge, du drap, du satin, *&c.* Or, comment rendre ce qui appartient à toutes ces especes, si les formes des plis, les lumieres, les ombres & les réflets s'évanouissent à chaque instant, & ne paroissent jamais dans leur premier état, sur-tout lorsque les étoffes sont légeres & cassantes?

Voici un moyen dont on se sert pour étudier plus commodément, & qui est d'un grand secours sur-tout pour les commençans. On jette une draperie quelconque sur une figure inanimée, mais de proportion naturelle, que l'on nomme *mannequin*. *Voyez* Planche VI. & VII. On pose cette figure dans l'attitude qu'on a choisie: alors on en dessine la draperie telle qu'on la voit; on peut l'imiter dans ses plis, ses ombres, ses lumieres & ses réflets, par la comparaison que l'on en fait. Il faut réitérer cette étude sur des étoffes différentes, afin de s'habituer à les traiter différemment. Les formes des draperies se soutiennent davantage dans certaines étoffes, & se rompent & se brisent plus ou moins dans d'autres.

On observera aussi que les têtes des plis sont plus ou moins pincées, & les réflets plus ou moins clairs; c'est à toutes ces choses que l'on connoît que les draperies ont été dessinées d'après nature.

Il ne faut pas ignorer la maniere de draper des anciens, & on la connoîtra en dessinant leurs figures drapées; c'est un style particulier qui a de très-grandes beautés, & où l'on trouve les principes les plus certains de l'art de draper. On en pourra faire l'application en différentes occasions. *Voyez* Pl. XXVIII. & XXIX. & l'*article* Draperie.

Après une longue & pénible étude d'après des desseins, la bosse & la nature, si l'on a du génie, on passera à la composition.

Lorsque l'on compose un sujet, on jette sa premiere pensée sur le papier au crayon ou à la plume, afin de distribuer ses groupes de figures sur des plans qui puissent produire un effet avantageux, par de belles masses de lumieres & d'ombres; ce dessein se nomme *croquis*. C'est en conséquence de cette distribution que l'on connoît toutes les études de figures & de draperies à faire, pour que le dessein soit correct & fini. *Voyez* Pl. XXX. & XXXI. *Voyez* Composition.

A l'égard du païsage, on pourra en dessiner d'après nature, en suivant la regle générale que nous avons établie ci-dessus, pour la perspective des plans, l'exactitude dans les formes, & l'harmonie de l'effet. C'est une pratique que l'on acquiert plus facilement, quand on sait bien dessiner une figure. *Voyez* Pl. XXXII. il en est de même des *ruines*, des *marines*, &c.

On se sert quelquefois pour dessiner des païsages, des ruines ou des vûes perspectives, de la *chambre obscure*; cet instrument a cet avantage, qu'il représente les objets tels qu'ils sont dans la nature, de maniere que ceux même qui ne savent pas dessiner, peuvent facilement représenter tout ce qu'ils veulent très-correctement; mais lorsque l'on possede le dessein, on ne doit point abuser de la facilité que cet instrument procure; en ce qu'il refroidiroit le goût, & que cette habitude arrêteroit insensiblement les progrès dans l'art. *Voyez* Pl. IV. & V.

Pour dessiner les animaux, il faut en connoître l'anatomie; on consultera les desseins des meilleurs maîtres, & ensuite on étudiera la nature. Si l'on se propose quelque supériorité dans un genre, quel qu'il soit, on ne doit rien faire que d'après elle; elle seule peut conduire à une imitation vraie qui est le but de l'art. Tout ce qui est fait de pratique, n'en impose qu'un moment, & quelque agrément séducteur qu'il puisse présenter sans la vérité, il ne peut satisfaire le vrai connoisseur.

Enfin l'art consiste à voir la nature telle qu'elle est, & à sentir ses beautés; lorsqu'on les sent, on peut les rendre, & l'on possede ce qu'on appelle la bonne *maniere*, expression qui suppose toujours la plus rigoureuse imitation; mais ce n'est que par le zele le plus ardent, l'étude la plus laborieuse, & l'expérience la plus consommée que l'on parvient à ce but. La récompense est entre les mains de l'Artiste; il cultive son propre héritage, il arrose ses propres lauriers; & les fleurs & les fruits qui naîtront de son travail, le conduiront au temple de l'immortalité, que l'envie elle-même sera forcée de lui ouvrir.

Nous croyons devoir conseiller aux commençans de ne point dessiner d'après l'*estampe*, à moins qu'ils ne puissent faire autrement, ou qu'ils ne veuillent apprendre à dessiner à la plume, parce que la *gravure* n'est point du tout propre à enseigner la vraie maniere de dessiner au crayon: au contraire elle donnera à ceux qui s'y appliqueront trop long-tems, un gout sec, maniéré, & servile dans l'arrangement des hachures. Si l'on s'en sert, il faut être assez avancé pour ne prendre que l'esprit du dessein & de l'effet, sans se proposer de rendre coup pour coup tous les traits.

PLANCHE I.

Vûe d'une école de dessein, son plan & son profil.

La vignete de M. Cochin représente à gauche de celui qui regarde & sur le premier plan, des jeunes éleves qui copient des desseins. Derriere eux, & sur le second plan, un autre groupe d'éleves qui dessinent d'après la bosse; le modele qu'ils copient est posé sur une *selle*, & est éclairé par la lampe que l'on voit suspendue au-dessus. A droite & sur le plan le plus éloigné sont des éleves qui dessinent d'après nature, le modele est au milieu d'eux & élevé sur une table que l'on a représentée dans le bas de la Planche, *fig.* 1. Un de ses genoux est appuyé sur une caisse, afin de contraster le mouvement de cette attitude. On voit un de ces éleves occupé à prendre les aplombs de la figure en présentant vis-à-vis d'elle son porte crayon perpendiculairement, ce modele est éclairé par un lampadaire placé devant & au-dessus de lui, dont le vo-

lume de lumiere est suffisant à tous ceux qui dessinent. Tout le côté du modele qui n'est point éclairé se nomme *côté de reflet* ; ceux qui commencent ne doivent point choisir cette place, parce qu'elle suppose de l'art & de l'expérience ; mais lorsque l'on est un peu avancé, on en tire un très-grand profit. Ces sortes de figures doivent être dessinées de fort peu de crayon ; c'est-à-dire, que les ombres doivent être tendres, les reflets bien ménagés & soutenus par des touches frappées à propos. Sur le premier plan, à droite, est un éleve qui modele d'après l'antique. On peut regarder cette étude comme une maniere de dessiner propre aux Sculpteurs ; elle s'exécute à la main & à l'ébauchoir sur de la terre molle. *Voyez les Planches de Sculpture.*

Bas de la Planche.

Fig. 1. 1, 2, 3, 4, Plan de la *salle* ou *école* pour dessiner d'après nature.
- A, la table sur laquelle se pose le modele.
- *b*, bacquet plein d'eau pour recevoir les égouttures de la lampe suspendue au-dessus.
- *c, c, c, c, c*, &c. bancs ou gradins sur lesquels se placent les dessinateurs.
- CCC, banc dit *des sculpteurs*, c'est celui qu'ils occupent pour modeler d'après nature, mais à leur défaut les dessinateurs s'en emparent.
- *dddd*, marche-piés des bancs.
- *ee*, intervalle d'un banc à un autre.
- *a*, banc pour ceux qui dessinent dans le *reflet*.
- *gggg*, passages.
- *h*, poële.
- *ii*, croisées que l'on bouche pendant le tems où l'on dessine d'après nature au jour, afin de ne recevoir qu'une seule & même lumiere de la croisée *k*, dont l'ouverture a huit piés.
- *lll*, portes.
- *m*, vestibule.
- *n*, cabinet.
- *oo*, salle propre à d'autres exercices.

2. Profil des bancs.
- A, la table.
- *a*, son pié ou socle sur lequel elle peut tourner en tous sens, afin de pouvoir, lorsque le modele est posé, l'éclairer le plus avantageusement.
- *cc*, les bancs.
- C, banc des sculpteurs.
- *dddd*, marchepiés des bancs.

PLANCHE II.

Fig. 1. Porte crayon.
- *a*, le crayon.

2. Crayon.
3. Estompe, c'est un morceau de chamois roullé fort serré, lié avec du fil, & taillé en pointe émoussée vers les extrémités. On s'en sert pour fondre & unir ensemble tous les coups de crayons dont on a préparé les masses d'ombres & les demi - teintes d'une figure, en frottant légérement, comme avec un pinceau, une des extrémités sur toutes les hachures, & on rehausse les plus fortes ombres par des coups de crayons hardis & des touches franches ; cette maniere de dessiner est expéditive & imite très-bien la douceur de la chair.
4. Plume à dessiner.
5. Canif à tailler le crayon.
6. Compas. On doit observer de ne point s'en servir pour dessiner des têtes ou des figures, mais seulement pour s'assurer des lignes perpendiculaires ou paralleles qui se rencontrent dans les sujets où il entre de l'architecture.

Les figures suivantes sont propres à dessiner à l'encre de la chine ou au bistre.

7. Pinceau.
8. Pinceaux entés en *a*, sur un morceau de bois ou d'ivoire.
9. Pot à eau.
10. Pain d'encre de chine.
11. Coquille pour délayer l'encre ou le bistre.
12. Regle pour tracer les objets dont les surfaces sont des lignes droites.
13. Chevalet ou *porte-original*.
- *a*, le pié.
- *b b*, la tige percée de trous dans sa partie supérieure.
- *cc*, les bras.
- *d*, vis qui fixe les bras à la hauteur la plus commode dans les trous de la tige.
- *e*, ficelle pour suspendre le dessein.
- *ff*, fiches qui attachent le dessein à la ficelle.

14. Selle à l'usage de ceux qui dessinent d'après la bosse.
   1. Plateau mobile sur lui-même, sur lequel on place le modele.
   2. Chapiteau de la selle, percé au milieu d'un trou dans lequel passe la tige du plateau.
   3. Tige qui fait tourner le plateau sur lui-même ; elle est percée de trous dans sa partie inférieure.
   4. Cheville qui sert à élever la tige & le plateau, en la fixant dans des trous différens.
   5. Tablette percée pour recevoir la tige, & qui sert de point d'appui à la cheville.
15. Portefeuille sur lequel on dessine, en le posant sur ses genoux, comme on voit dans la vignette, *Planche I.*
16. *abcd*, chassis de réduction ; ce chassis est un parallelograme rectangle divisé à volonté en un nombre de carreaux égaux, formés par des fils ou des soies très-fines, qui sont attachées aux points de division marqués sur les quatre tringles ou côtés *ab*, *bd*, *dc*, *ca*. On se sert de cet instrument pour réduire un dessein ou un tableau sur lequel on ne veut point tracer de lignes.
17. *ilmn*. Dessein réduit dans une grandeur donnée *opqr* ; pour le faire on divise cette grandeur par des lignes au crayon en autant de carreaux que le dessein *efgh* en occupe, étant posé sous le chassis, *fig.* 16. alors on trace exactement dans chacun de ces carreaux, correspondans à ceux de l'original, les mêmes parties qui sont comprises sous ceux du chassis ; on peut se servir, pour ces sortes de réduction, de l'instrument appellé pantographe. *Voyez la Planche suivante.*

PLANCHE III.

Description & usage du Pantographe, nommé communément Singe, *considérablement changé & perfectionné par* Canivet, *ingénieur du Roi & de MM. de l'académie royale des Sciences pour les instrumens de Mathematiques.*

Cet instrument est composé de quatre regles de bois d'ébenne ou de cormier : il y en a deux grandes & deux petites. Les deux grandes AB, AC sont jointes ensemble par une de leurs extrémités par une tige qui les traverse, portant un écrou par-dessus avec lequel on leur donne plus ou moins de liberté : le bas de cette tige est coudé, & porte une roulette *a*, que l'on voit *fig.* 1, qui pose sur la table & se prête à tous les mouvemens. Les deux autres regles LM, MN sont attachées vers le milieu de chacune des grandes, & elles sont jointes ensemble par l'autre bout ; ensorte que ces quatre regles forment toujours un parallelograme, en quelque façon que l'on fasse mouvoir l'instrument.

Les deux grandes regles, & une des petites, portent chacune une boîte qui se place & s'arrête à tel endroit que l'on veut desdites regles, par le moyen d'une vis placée au-dessous. Ces boîtes sont chacune percées d'un trou cylindrique sur le côté, dans lequel se placent alternativement trois choses ; savoir, une pointe à calquer, *fig.* 7, un canon, *fig.* 8, dans lequel se loge un porte-crayon qui se hausse ou se baisse de lui-même, suivant l'inégalité du plan sur lequel on travaille, & enfin, un support, *fig.* 5, qui se visse dans la table, & dont le haut est en cylindre pour entrer dans une des boîtes ; c'est ce support qui sert de point fixe, & autour duquel l'instrument tourne quand on

deſſine. Il y a deux roulettes ambulantes qui ſervent à ſoutenir les regles, & à en faciliter le mouvement. Sur les regles, ſont des diviſions marquées par des chiffres, qui indiquent les endroits où il faut placer le biſeau des boîtes, ſuivant la réduction que l'on ſe propoſe.

Cet inſtrument eſt très-utile pour copier promptement, avec facilité & exactitude, toutes ſortes de deſſeins, ſoit figures, ornemens, plans, cartes géographiques, & autres choſes ſemblables, pour réduire du grand au petit, ou du petit au grand.

Pour s'en ſervir, on attache le ſinge deſſus une table par le moyen de ſon ſupport qui ſe viſſe dans la table. Si l'on ſouhaite copier un deſſein, enſorte que la copie ſoit de même grandeur que l'original, on ſera entrer le ſupport dans la boîte D, dont on ſera convenir le biſeau ſur la ligne marquée $\frac{1}{2}$ près de M. Le crayon ſera mis à la boîte E, dont le biſeau ſera placé ſur la ligne marquée B de ſa regle; la boîte F avec la pointe à calquer ſera miſe ſur la ligne marquée C de la regle. En mettant un papier blanc deſſous le crayon, & l'original deſſous la boîte F, ſi on promene la pointe deſſus tous les principaux traits de cet original, ſans qu'elle le touche, pour éviter de le gâter, le crayon formera la même choſe, & de même grandeur ſur le papier qui ſera poſé deſſous. Si l'on vouloit que le deſſein que l'on ſe propoſe de copier, fût réduit à la moitié; ſans changer la poſition des boîtes, on placera le ſupport à la boîte E, & le crayon à la boîte D; & en faiſant comme ci-deſſus, la copie ſera de moitié plus petite que l'original.

Si on veut que la copie ſoit 3, 4, 5, 6, 7 & 8 fois plus petite que l'original; c'eſt-à-dire, que la copie ſoit à l'original comme 1 à 3, à 4, à 5, &c. juſqu'à 8, on mettra la boîte F avec ſa pointe ſur la ligne marquée C de ſa regle, & l'on ſera convenir la boîte E & ſon ſupport ſur la ligne de la diminution que l'on ſe propoſe. Si l'on veut, par exemple, que la copie ſoit des deux tiers plus petite que l'original, ou, ce qui eſt la même choſe, ſi l'original ayant 12 pouces de haut, on veut que la copie en ait 4, on ſera convenir la boîte E avec ſon ſupport ſur la ligne marquée 3 du côté de B, & la boîte D avec ſon crayon ſur la ligne marquée 3 du côté de M; alors la copie ſera des deux tiers plus petite que l'original. On ſera la même choſe pour réduire juſqu'au huitieme, en obſervant de faire convenir le biſeau des deux boîtes D, E aux lignes marquées par les chiffres qui déſignent la réduction, la boîte F avec ſa pointe reſtant toujours ſur la ligne C.

Si on vouloit que la copie fût plus grande que l'original, par exemple, d'un huitieme; c'eſt-à-dire, ſi l'original ayant 8 pouces de haut, on vouloit que la copie en eût 9, il faudroit placer le ſupport à la boîte D, & mettre le crayon à la boîte F, qui ſera placée ſur la ligne marquée C, & les boîtes E & D ſeront miſes chacune ſur la fraction que l'on ſe propoſe: par exemple, ſi c'eſt d'un huitieme, la boîte E avec ſa pointe ſera miſe ſur la ligne marquée $\frac{1}{8}$, & la boîte D ſera miſe auſſi avec le ſupport ſur la ligne marquée $\frac{1}{8}$, & alors la copie ſera d'un huitieme plus grande que l'original; On ſera la même choſe pour les autres réductions, ſuivant les lignes marquées par leurs fractions, la boîte F reſtant toujours ſur la ligne C.

On voit, par ce qui vient d'etre dit dans l'exemple précédent, que ſi l'on vouloit que la copie fût plus petite que l'original, on n'auroit, ſuivant l'obſervation faite en parlant de la réduction à moitié, qu'à tranſpoſer le crayon & la pointe, mettant l'un à la place de l'autre, ſans toucher aux boîtes, & qu'alors la copie ſera plus petite, ſuivant la fraction où les deux boîtes auront été poſées.

La *figure* 2 repréſente le ſinge, vû géométralement avec toutes ſes diviſions. La *figure* 1 repréſente le même ſinge, vû ſur une table en perſpective, dans la poſition où il doit être pour s'en ſervir. Les boîtes E F & D ſont placées pour réduire l'original environ au tiers de ſa grandeur, ou comme un eſt à trois; ce qui eſt la même choſe, comme la figure le fait voir. Le ſupport I, qui ſe viſſe dans la table, eſt poſé à la boîte E; ce ſupport eſt fixe, mais on peut lui en ſubſtituer un mobile qu'on décrira dans la ſuite.

La *figure* 7 eſt le calquoir qui ſe loge dans la petite virole qui eſt au-deſſous. Cette virole porte une petite queue, qui ſert à fixer le calquoir quand on le place à l'une des boîtes, en faiſant paſſer cette queue ſous le reſſort qui eſt au-deſſus de la boîte. La vis qui entre dans la virole, ſert pour arrêter le calquoir à la hauteur que l'on veut.

La *figure* 8 montre en *d* le canon du porte-crayon, qui eſt auſſi garni de ſa petite queue. La *figure c* eſt le crayon qui doit entrer dans le canon *d*: il eſt garni d'un petit cordonnet de ſoie, qui ſert à lever le crayon pour l'empêcher de toucher le papier, lorſqu'il eſt néceſſaire de paſſer d'un endroit à l'autre, & afin que ce fil ſoit toujours deſſous la main. Si, par exemple, on poſe le crayon à la boîte E, on ſera paſſer le cordonnet dans le trou d'un petit piton tournant, qui eſt au-deſſus de la jonction A des deux grandes regles, comme on le voit, *fig.* 1: de-là, le cordonnet va paſſer dans un trou qui eſt au haut du calquoir, & enſuite dans une petite fente qui eſt au bout de la regle. Mais ſi l'on plaçoit le porte-crayon à la boîte D, ainſi qu'il eſt repréſenté dans la figure, on feroit paſſer d'abord le cordonnet dans le petit trou qui eſt au-deſſus de l'écrou L, qui joint la regle L M à la regle A B, & de-là à la jonction A des deux grandes regles, d'où on le conduit, comme ci-deſſus, dans la fente qui eſt à l'extremité de la regle qui porte le calquoir.

Le cordonnet eſt repréſenté dans la *figure* 1, qui montre que ſa longueur demeure toujours la même dans les différentes diſpoſitions des boîtes, parce qu'il ſuit toujours la direction des regles.

Le godet *a* qui eſt au-deſſus du porte-crayon *b*, ſe viſſe dans ſa partie ſupérieure: il ſert à rendre le porte-crayon plus peſant, & à le faire appuyer davantage ſur le papier lorſqu'il en eſt beſoin, & cela en le rempliſſant de quelque poids, comme ſeroient de petites bales de blomb.

La roulette, *fig.* 3, qui a double chape *x* & *y*, ſe place à la regle A B par ſa chape inférieure *x*, quand on poſe le porte-crayon à la boîte E: ſi on le poſe à la boîte D, on place la roulette à la regle M N par ſa chape ſupérieure *y*. *z*, fourchette de la roulette. &, la roulette.

Fig. 4. Une des deux boîtes E F avec les développemens. *a*, la boîte F vûe par-deſſus, du côté du reſſort qui comprime la queue du canon du porte-crayon ou celle de la virole de la pointe à calquer. *b*, grand reſſort de laiton qui ſe place dans la boîte au-deſſous des regles. *c*, reſſort lateral qui ſe place dans la boîte du côté oppoſé aux trous qui reçoivent le calquoir & le ſupport. *d*, la même boîte vûe par-deſſous.

La *fig.* 5. eſt le ſupport fixe

La *fig.* 6. eſt le ſupport ambulant; c'eſt une plaque de plomb aſſez peſante, pour qu'elle ne puiſſe être dérangée par le mouvement de l'inſtrument. Dans ſon milieu eſt viſſée une tige ſemblable à la tige I du ſupport fixe. Au-deſſus, eſt une petite rondelle qui ſert également pour les deux ſupports; elle s'enfile à la tige, quand on place le ſupport à la boîte D; mais on ôte cette rondelle, quand on place le ſupport à la boîte E, parce que celle ci eſt moins éloignée du plan de la table.

Avec ce ſupport ambulant, on peut copier un tableau ou deſſein, de quelque grandeur qu'il ſoit; car après avoir arrêté le tableau ſur une table, ou ſur un plan quelconque, on poſera le ſupport ambulant de façon que l'on puiſſe copier une partie du tableau; & quand on aura copié de ce tableau ce que l'inſtrument en pourra embraſſer, on avancera le ſupport vers le tableau: mais auparavant on y marquera trois points, & autant ſur la copie, qui ſerviront de repaires pour retrouver la poſition du ſupport & de la copie, par rapport à ce qui a déja été fait ſur le tableau. Quand on aura trouvé la correſpondance des trois points, on arrêtera la copie dans cette ſituation avec un peu de cire molle, & on continuera de copier tout ce que le ſinge en pourra encore embraſſer. On ſera toujours

la même opération, jusqu'à ce que le tableau soit entiérement copié.

On voit par là l'utilité de ce support ou point d'appui mobile; puisque si l'original est bien grand, quand ce viendra à la fin, la copie & le point d'appui ou support se trouveront sur le tableau, ce qui n'est point un inconvénient, puisqu'ils ne l'endommageront pas. On évite encore, par le moyen de ce support ambulant, la longueur des branches du singe, qui n'ont que deux piés & demi ou environ. Une plus grande longueur les rendroit moins justes, parce qu'alors il seroit impossible d'éviter la fléxibilite des regles.

Nota. Comme il arrive souvent que la grandeur de la copie que l'on veut faire, n'est pas une partie aliquote de l'original, & qu'en ce cas les divisions marquées sur les regles, deviennent inutiles; il faut alors chercher un moyen de s'en passer, & de placer le crayon, la pointe & le support dans une position qui donne le rapport que l'on demande entre l'original & la copie.

Il faut observer d'abord que le principe fondamental duquel dépend toute la justesse de l'opération du singe, est que les trois trous des boîtes E, D, F qui reçoivent le support, le crayon & le calquoir ou la pointe, soient toujours en ligne droite: lorsqu'ils y seront, la copie représentera toujours fidélement l'original. Voici par quelle pratique on s'assurera que ces trois points sont dans une même ligne droite.

On ploiera un fil en double, en entourant la tige du support. On conduira ces deux mêmes fils au porte-crayon, & de-là au calquoir, mais de façon que la tige du crayon & celle du calquoir passent entre les deux fils. On arrêtera les deux fils, en les tenant fixes avec la main, à la tige du calquoir; & alors, si les trois points ne sont pas en ligne droite, ce sera la piéce qui sera à la boîte D, qui fera faire coude à ce fil. Il faudra donc faire couler cette boîte de côté ou d'autre, jusqu'à ce que ces fils soient exactement droits & paralleles.

En observant ce principe pour la position des trois boîtes qui portent le support, le porte-crayon & le calquoir; si, par exemple, on donnoit un tableau ou dessein quelconque à réduire sur une grandeur, & que cette grandeur ne fût ni le tiers, ni le quart, ni le cinquieme, *&c.* de l'original, voici comme on opérera.

On examinera d'abord si cette grandeur donnée est plus petite ou plus grande que la moitié de l'original.

Si elle est plus petite; dans ce cas, on placera toujours le support à la boîte E, le crayon à la boîte D, & le calquoir restera toujours à la boîte F; & on fera convenir le support, le porte-crayon & le calquoir en ligne droite, suivant la méthode expliquée ci-dessus: après quoi on fera promener la pointe à calquer sur toute la longueur ou largeur de l'original, & cela en ligne droite; & on examinera si le chemin parcouru par le porte-crayon, s'accorde avec la grandeur donnée.

Si cela n'est pas, & que cette grandeur parcourue par le crayon, soit plus petite que la grandeur donnée; en ce cas, on approchera la boîte E vers la ligne B de sa regle, & la boîte D vers le point M de sa regle.

Si, au contraire, cette grandeur parcourue par le crayon, est plus grande que la grandeur donnée, on approchera les deux boîtes E & D vers la jonction L des regles AB, LM; &, en tâtonnant, on parviendra à trouver la grandeur donnée.

On voit que par cette méthode, on peut copier un dessein, sur quelque grandeur que l'on voudra, sans avoir égard aux divisions qui sont sur les regles.

Si la grandeur donnée est plus grande que la moitié de l'original, pour lors on placera toujours le support à la boîte D, & le crayon à la boîte E.

Si le tableau que l'on veut réduire est trop grand, & que l'instrument ne puisse l'embrasser, on peut prendre le tiers, le quart, *&c.* de cet original, en prenant aussi le tiers, le quart, *&c.* de la grandeur donnée; & faisant comme ci-dessus, on parviendra à une opération exacte pour la réduction.

PLANCHE IV.

Des chambres obscures.

La vignette représente une terrasse sur laquelle deux chambres obscures sont placées, on voit dans le lointain un paysage qui n'est point celui qui se peint dans les chambres obscures; mais au contraire c'est le côté diamétralement opposé, ensorte que celui qui fait usage de l'une ou de l'autre de ces machines, a le dos tourné du côté des objets qu'il veut représenter.

Fig. 1. Chambre obscure, dite en chaise à porteur, ouverte du côté de la porte; A, petite tourelle quarrée, dans laquelle est le miroir: B, le miroir de glace ou de métal pour le mieux: C, le tuyau dans lequel est contenu l'objectif: D, la table sur laquelle le dessinateur pose le papier qui reçoit l'image des objets: E, le siege: F, languettes dormantes des ventouses: G, languette des mêmes ventouses, on voit à côté des montans les crampons dans lesquels passent les brancards qui servent à transporter la machine.

2. Autre chambre obscure, dite *en pavillon*, plus portative que la précédente, elle se place sur une table qui ne fait point partie de la machine, celui qui en fait usage a seulement la tête & la poitrine renfermées dans la machine.

3. Développement plus en grand de la premiere chambre obscure, vûe sous un autre aspect; les objets communs à la *fig.* 1. & à celle-ci sont notés des mêmes lettres: il reste à ajouter HK, verge de fer assemblée en H, à charniere avec le miroir B, & taraudée en K; c'est par le moyen de cette verge que l'on donne au miroir l'inclinaison convenable: C, tuyau qui porte l'objectif, il entre dans un autre tuyau dont la surface est taraudée en vis: LM, partie d'un des brancards qui servent à transporter la machine.

4. Planche de bois couverte d'un papier blanc.

5. Cadre à feuillure qui recouvre la feuille de papier.

PLANCHE V.

Fig. 6. Développement sur une échelle double de la petite tourelle qui contient le miroir de la premiere machine: A, dessus de la tourelle, dont la face postérieure & une des faces latérales ont été supprimées; B, axe du miroir dont le milieu doit répondre au centre du tuyau de l'objectif: FG, tuyau lisse qui contient l'objectif: GG, tuyau en vis pour le mouvement lent, il est monté sur la planche à coulisse EE, & reçoit intérieurement le tuyau lisse FG, qui y coule à frottement & sert pour le mouvement prompt: H, charniere de la tige ou régulateur, par le moyen duquel on incline le miroir. D, la planchette garnie de son cadre sur laquelle les objets se viennent peindre.

7. Chassis de la chambre obscure portative sur lequel on tend une serge épaisse & très-opaque, ses traverses inférieures sont brisées dans le milieu & assemblées à charnieres de même qu'à leurs extrémités, ensorte que les quatre montans peuvent se rapprocher de même que les baleines d'un parassol.

8. La même machine garnie de ses étoffes & des deux rideaux qui renferment le spectateur, & aussi du miroir qui est couvert par sa boîte dans la figure précédente.

9. Developpement plus en grand de la platte-forme supérieure des montans qui supportent le miroir, du miroir & du tuyau qui contient l'objectif.

PLANCHE VI.

Le manequin.

Le manequin est une figure construite de maniere qu'elle a les principaux mouvemens extérieurs du corps humain, il sert aux Peintres pour fixer différentes attitudes; il est composé de cuivre, fer & liege, que l'on recouvre d'une peau de chamois, ou de bas de soie découpés & cousus de la maniere convenable.

La Planche *fig.* 1, représente la carcasse du manequin, vûe de face; les lignes ponctuées qui l'entourent

indiquent l'épaiſſeur de la garniture de liege, crin, &c. qui renferment la carcaſſe.

PLANCHE VII.

Développement de la carcaſſe du manequin.

Fig. 2. La tête, vûe de profil, le col qui eſt creux eſt ſuppoſé coupé pour laiſſer voir les deux boulles qui forment le col.

2. *n.* 2. Les deux boulles du col vûes ſéparément.

3. Les omoplattes, les deux boulles latérales ſont reçues dans les coquilles des clavicules, *fig.* 5, & les coquilles ſupérieures & inférieures de cette piece reçoivent l'une la boulle inférieure du col, & l'autre la boulle ſupérieure de la piece des vertebres.

4. Autre moitié ou coquille de la cavité ſupérieure de la piece précédente à laquelle elle ſe fixe par trois vis.

5. & 5. Les clavicules; ces pieces ſont au nombre de quatre & s'aſſemblent deux à deux par le moyen des anneaux 6, 7.

6. & 7. Anneaux à vis ſervant à ſerrer enſemble les deux moitiés de clavicules après que les boulles de l'humerus & de la piece des omoplates y ont été placées.

8. L'humerus vû de face.

9. L'humerus vû de côté, au-deſſous on voit une partie du bras.

10. L'avant bras.

10. *n.* 2. La main, dont la boulle eſt reçue dans la cavité de l'avant-bras.

11. L'avant-bras vû de l'autre côté, on y diſtingue la coquille qui reçoit la boulle de la main.

12. Autre moitié de la coquille.

13. Piece qui repréſente l'épine du dos, la boulle ſupérieure eſt reçue entre les coquilles de la piece des omoplates, & l'inférieure entre les coquilles de la piece des hanches.

14. La piece des hanches, cette piece a quatre cavités ou coquilles, la ſupérieure reçoit l'épine du dos, les deux latérales chacune une des têtes des femurs, & l'inférieure la boulle qui tient au ſupport.

15. Autre moitié des coquilles ſupérieures & inférieures de la piece précédente.

16. Le femur vû de face.

17. Le femur vû de côté.

18. La jambe vûe par ſa partie antérieure.

19. La jambe vûe par ſa partie poſtérieure; on y diſtingue la coquille qui reçoit la boulle du pié; à côté eſt l'autre moitié de cette coquille qui ſe fixe avec une vis, & eſt ſerrée avec un anneau à vis, de même que les clavicules & les hanches.

20. & 21. La rotule vûe de face & de côté.

22. Le pié vû de face.

23. Le pié vû de profil.

PLANCHE VIII.

Ovales de têtes.

Fig. 1. Tête droite vûe de face.

Les ovales & leurs diviſions doivent être copiées à vûe, ſans ſe ſervir de compas. On diviſe toute la hauteur A B, en quatre parties égales, A *c*, *c d*, *d e*, *e* B. Le point *c* donne la naiſſance des cheveux, le point *d* donne la ligne des yeux, & le point *e*, celle du nez. On tirera des points *d*, *e*, des lignes paralleles *ff*, *gg*, perpendiculaires ſur A B, l'intervalle *fg*, donnera la grandeur de l'oreille; on diviſera la ligne *ff*, en cinq parties égales. La ſeconde & la quatrieme marquent la place & la grandeur des yeux. On diviſera la diſtance *e* B, en trois parties égales, par la premiere diviſion au deſſous du nez, on tirera la ligne *hh*, ſur laquelle on placera la bouche. Le nez doit avoir la largeur d'un œil par le bas, & la bouche celle d'un œil & un tiers. La diſtance A B, ſe nomme grandeur de tête, la tête contient quatre grandeurs de nez. La diſtance *c* B, ſe nomme face & contient trois grandeurs de nez. L'une & l'autre ſervent comme d'échelle pour meſurer toutes les autres parties du corps, comme on verra ci-après.

2. Tête de face vûe en deſſous.

On partagera la hauteur A B, comme on vient de faire dans la figure précédente, & on fera les mêmes diviſions qui donneront les points *ff*, *gg*, *hh*; de ces points on tracera les lignes courbes *fif*, *glg*, *hmh*, paralleles entr'elles; on obſervera que les diſtances B *m*, A *i*, deviendront plus ou moins grandes, à proportion que la tête ſera plus ou moins renverſée.

3. Tête de face vûe par le ſommet.

Les diviſions ſont les mêmes que pour la précédente, mais les lignes des yeux, du nez & de la bouche deviendront courbes en deſſous en partant des points *ff*, *gg*, *hh*; on obſervera qu'ils ſe ſuivent parallelement.

4. Tête droite, vûe de profil.

La diſtribution de cet ovale eſt la même qu'à la figure premiere. Pour trouver la ſaillie du menton, il faut tirer une ligne droite horiſontale de l'extrémité B de l'ovale juſqu'en *c*; & du point *g*, où la ligne du nez coupe l'ovale, abaiſſer la perpendiculaire C *g*; la diſtance C B donnera la ſaillie du menton; enſuite du point *f* ou ſection de la ligne des yeux, on décrira *f* C, ſur laquelle on placera le nez & la bouche. Le nez conſerve toujours ſa même largeur, à cauſe de ſa ſaillie. L'eſpace qui eſt entre l'œil & le contour du nez, eſt de même grandeur que cet œil. L'oreille ſe place à l'autre extrémité de l'ovale: & le derriere de la tête excede l'ovale de la grandeur d'un œil vu de face.

5. Tête de profil, vûe en-deſſous.

Les diſtributions ſont les mêmes; les lignes de l'œil, du nez & de la bouche ſont courbées en-deſſus.

6. Tête de profil, vûe en-deſſus.

Même diſtribution, & les lignes ſuivant le principe de la *fig.* 3.

7. Tête droite, vûe de trois quarts.

Les diſtributions des yeux au nez, du nez à la bouche ſont les mêmes que dans figure premiere; mais la ligne qui paſſe par le milieu du nez & de la bouche, doit être courbe.

8. Tête de trois quarts, vûe en-deſſous.

9. Tête de trois quarts, vûe en-deſſus.

Les diſtributions de ces trois dernieres figures ſont un compoſé des précédentes.

Il eſt à remarquer qu'en quelque ſituation que ſoit la tête, toutes les lignes qui étoient droites dans la tête vûe de face, deviennent circulaires, ſans ceſſer cependant d'être paralleles; & la partie, depuis la naiſſance des cheveux juſqu'au ſommet, acquiert plus ou moins de grandeur, ſelon qu'elle eſt plus ou moins inclinée; la partie depuis les yeux juſqu'au nez devient auſſi plus petite à proportion, & celle du nez juſqu'au bas du menton, encore plus petite. Au contraire quand la tête eſt vue en-deſſous, les parties inférieures deviennent plus grandes, & vont toujours en diminuant juſqu'au front. Les oreilles ſont toujours placées entre la ligne des yeux & celle du nez.

PLANCHE IX.

Fig. 1. Œil, vu de face.

La longueur A B de l'œil ſe diviſe en trois parties, & une de ces parties donne la hauteur de l'œil.

2. Œil de profil.

La hauteur occupe une partie, & la longueur une & demie, ſuivant la conſtruction de la figure précédente.

3. Œil de face, regardant de côté.

4. Œil de profil, vu un peu en-deſſus.

5. Œil de trois quarts.

Ces

Cet œil doit avoir moins de longueur que l'œil de face, & excéder celle d'un œil de profil, la hauteur est la même.
6. Nez vu de face.
7. Nez vu en-dessous.
8. Nez de profil.
9. Nez de trois quarts, vu en-dessous.
Les deux premieres figures ne sont qu'au trait, afin de donner un exemple de ce que nous avons nommé *esquisses*; les autres figures sont ombrées.

PLANCHE X.

Fig. 1. Bouche de face.
2. Bouche de profil.
3. Bouche de profil, vûe un peu en-dessus.
4. Bouche de face, vûe en-dessous.
5. Bouche de trois quarts, vûe en-dessous.
Dans cette situation, la levre supérieure acquiert plus de largeur que l'inférieure.
6. Bouche de face, vûe en-dessus.
Dans cette situation, la levre supérieure paroît plus mince que l'inférieure.
7. & 8. Oreilles vûes en face.

PLANCHE XI.

Fig. 1. Tête de profil, d'après Raphaël.
2. Tête de profil, vûe en-dessous, d'après le même.

PLANCHE XII.

Fig. 1. Main ouverte, vûe par la paume.
La main a la longueur d'une face de *a* en *b*, on la divise en deux parties égales au point *c*, dont une pour la paume de la main & l'autre pour les doigts. Les doigts sont divisés en trois parties inégales, pour indiquer les jointures des phalanges; la premiere phalange du côté de la paume de la main est plus grande que celle du milieu, & celle-ci plus grande que celle de l'extrémité du doigt.
2. Main ouverte, vûe par la paume, les doigts un peu racourcis.
3. Main vûe par le dos.
4. Main fermée.
Ces trois figures sont faites d'après des desseins de *M. Ch. Vanloo.*
5. Mains de femme, vûes par le dos, d'après *M. Natoire.*

PLANCHE XIII.

Fig. 1. Pié vu en face.
Sa hauteur C D se divise en trois parties égales, une pour les doigts, & les deux autres pour le coup de pié. On divise aussi la largeur en trois parties; la premiere, pour le pouce; la seconde, pour les deux doigts qui suivent; & la troisieme, pour les deux autres doigts, en y comprenant l'épaisseur de l'orteil du petit doigt.
2. Pié vu de côté ou de profil.
Il a de longueur une tête. On divise la distance A B en quatre parties égales; la premiere donne le talon; la seconde, depuis le talon jusqu'à la plante du pié; le troisieme, jusqu'à l'orteil; & la quatrieme, la longueur des doigts.
3. Jambe vûe de côté par le jemeau ou molet interne.
4. Deux jambes, dont une vûe en racourci par la plante du pié.

PLANCHE XIV.

Proportions générales du corps de l'homme.

L'homme doit avoir dans l'âge viril huit *têtes* de hauteur, depuis le sommet jusqu'au-dessous de la plante des piés; une du sommet au-dessous du menton, une du menton au creux de l'estomac, une de-là au nombril, une du nombril aux parties génitales, & une des parties génitales jusques un peu au-dessus du genouil, une du dessus du genouil au dessous de la rotule, une de-là au bas des jemeaux, & une du dessous des jemeaux sous la plante des piés.

Les bras ont trois *têtes* de longueur depuis l'attachement de l'épaule à la mamelle au point A, jusqu'au bout des doigts.

Toutes ces hauteurs sont marquées sur la Planche, ainsi que les largeurs: deux T signifient deux *têtes*, deux F deux *faces*, & N & $\frac{1}{2}$ signifie un *nez & demi*.

C'est ici le lieu où nous aurions placé les Planches qui regardent l'Anatomie; mais comme nous l'avons fait observer, nous aurions fait un double emploi. Ainsi on peut voir dans la premiere partie les Planches d'Anatomie que nous avons données. Nous indiquerons seulement ici celles qui sont suffisantes relativement à la partie du dessein.

ANATOMIE.

Planche I. Le squelette vu par-devant.
Pl. I. n°. 2. La tête du squelette, *fig.* 1. & les *fig.* 5, 5.
Pl. II. Le squelette vu de côté.
Pl. III. Le squelette vu par derriere.
Pl. IV. L'écorché vu de face.
Seconde Pl. IV. Mains & piés dissequés.
P. V. L'écorché vu par le dos.
Pl. XI. XII. *fig.* 1. par rapport aux muscles du visage seulement.

PLANCHE XV.

Figure académique vûe par-devant, d'après un dessein de M. Cochin.

On fera attention pour mettre cette figure ensemble, aux parties qui tombent à-plomb l'une sur l'autre, comme, par exemple, que l'épaule droite tombe perpendiculairement sur le coup de pié droit, & ainsi des autres parties. On observera que lorsqu'une épaule est plus basse que l'autre, la mamelle du même côté doit baisser de la même quantité, ensorte qu'une ligne tirée d'un bouton à l'autre des mamelles, est toujours parallele aux clavicules, dans quelque mouvement que ce soit. La partie du corps qui plie, rentre sur elle-même au défaut des côtes avec les hanches; & la peau de l'autre côté s'étend, & laisse un intervalle plus grand depuis la derniere fausse-côte jusqu'à la crete de l'os des îles: ce qui rend, dans cette figure, le contour extérieur du côté droit plus coulant & plus grand que son opposé, qui se trouve par cette raison enveloppé, & ne peut se rencontrer vis-à-vis du premier.

On remarquera dans toutes les situations de la jambe, que le jemeau externe est plus haut que l'interne, & que la *cheville* ou *malléole* interne est plus haute que celle de l'autre côté, & que, par cette raison, tout le contour extérieur est plus grand que le contour intérieur & l'enveloppe.

PLANCHE XVI.

Figure académique, vûe par le dos, d'après un dessein de M. Cochin.

On fera même attention que dans la précédente pour les à-plombs, & on observera que les contours ne sont point vis-à-vis les uns des autres, & que les formes sont contrebalancées par des oppositions plus ou moins coulantes, suivant que les muscles travaillent plus ou moins.

PLANCHE XVII.

Figure académique, vûe par le dos avec racourcis, d'après un dessein de M. Fragonard.

Les proportions de cette figure ne pouvant pas être exprimées dans les longueurs, à cause des racourcis; on doit apporter la plus grande attention à tout ce qui peut donner de la vraissemblance aux parties fuyantes, par les effets des lumieres & des demi-teintes, & par

les contours passant les uns sur les autres, suivant en cela les principes de la perspective.

PLANCHE XVIII.

Figure académique, vûe par le dos, d'après un dessein de M. Fragonard.

L'action de cette figure étant plus forcée que la précédente, les muscles sont plus annoncés & les contours plus tourmentés. On remarquera que les contours du bras droit qui fuit totalement, étant passés les uns sur les autres comme ils le sont, contribuent beaucoup à l'illusion. Ce bras acquiert moins de longueur, parce qu'il fuit; & la main qui se trouve sur le plan le plus éloigné, paroît beaucoup plus foible que celle du bras gauche, qui est sur le premier plan. Les ombres & les touches de la main droite sont bien moins vigoureuses que celles de la gauche; suivant le même principe de perspective, la cuisse & la jambe gauches sont dans le même cas.

PLANCHE XIX.

Figures groupées de J. Jouvenet.

On pourra faire sur ce *groupe* l'application de ce qui a été dit relativement aux *plans*, à l'*ensemble*, & à l'effet des figures; ces trois choses sont tellement liées dans un sujet, qu'il est impossible d'en interrompre l'accord sans choquer l'œil du spectateur par un contre-sens ridicule, qui lui fait souvent prendre la partie qui fuit, eu égard au plan qu'elle occupe, pour celle qui avance par rapport à la lumiere qu'elle reçoit, ou qu'un objet qui est droit lui paroît renversé. Il suffit de faire une supposition pour le démontrer.

Les lignes ponctuées A, B, C, D, marquent les principaux plans ou points d'appui de ces deux figures. On voit que l'intervalle qui est observé ici entre les plans ou points d'appui CC, DD, des deux figures, permet à celle qui est sur le devant de se renverser, pour atteindre à l'épaule de l'autre figure & se soutenir sur elle, & que ce renversement donne lieu à la lumiere de se fixer particulierement sur cette figure qui se présente à elle en plan incliné; mais au contraire si, par erreur, on descendoit la pierre qui soutient la figure de derriere, c'est-à-dire la ligne DD seulement sur un autre plan comme *e*, il en résulteroit un contre-sens qui démentiroit & la proportion & l'effet: car, 1°. le point *e* étant trop près du plan CC, il seroit impossible que la figure de devant fût aussi renversée qu'elle le paroît sans être offensée par le corps DO, qui soutient l'autre; dans ce cas, la lumiere qui agit sur la premiere, comme étant renversée, paroîtroit fausse, n'étant point d'accord avec les plans; & le corps de cette figure devant être droit par la supposition, paroîtroit trop court & hors de proportion. 2°. Le plan DD supposé descendu en *e*, rapprochant le corps DO du plan CC, le racourci de la jambe gauche de la figure qui est derriere deviendra équivoque, c'est à dire que le peu d'intervalle *e* CC fera supposer que cette jambe ne peut pas être vûe comme fuyante, mais presque droite, & il en résultera la même équivoque par rapport à la lumiere, qui agit différemment sur un corps droit que sur un corps incliné.

Supposons maintenant que le plan DD soit porté sur un autre plan plus élevé quelconque *f*, alors l'espace entre le plan *f*, CC, deviendroit si considérable, que la figure qui est sur le devant, ne pourroit tout au plus atteindre à l'autre que dans le cas où elle seroit totalement renversée; ainsi cette figure telle qu'elle est dessinée ici, ne paroîtroit pas assez vûe en racourci par rapport au point où elle doit atteindre. D'ailleurs il seroit impossible que la figure de derriere qui poseroit sur le point *f*, pût atteindre de son pié gauche comme elle le fait ici, au plan CC auquel il correspond. Mais quand on aura étudié la perspective, comme nous l'avons recommandé, on évitera facilement tous ces contre-sens, & il sera aisé de voir que ce n'est qu'une affaire de raisonnement & de combinaison, dont on a les principes les plus convainquans & les mieux démontrés.

PLANCHE XX.

Figure de femme, vûe par-devant, du dessein de M. Cochin.

PLANCHE XXI.

Figure de femme vûe par le dos.

On dessine les femmes suivant les mêmes principes d'ensemble & d'effet prescrits pour les hommes, mais les proportions sont différentes en ce que la femme a la tête plus petite & le cou plus long, les épaules & la poitrine plus étroites, mais les hanches plus larges: le haut du bras plus gros & la main plus étroite: les parties des mamelles & du bas-ventre plus basses, ce qui fait que la distance des mamelles au nombril est plus petite de la moitié d'un nez; la cuisse plus large, mais moins longue d'environ le tiers d'un nez; les jambes plus grosses, & les piés plus étroits. Enfin les contours sont plus coulans, & les formes plus grandes, parce qu'étant plus grasses & plus charnues que les hommes, les muscles ne sont presque pas sensibles sous la peau.

PLANCHE XXII.

Fig. 1. Groupe d'enfans de côté & de face, vus par le dos, d'après M. Boucher.
2. Autre enfant groupé avec divers objets.

On ne peut point fixer de proportions justes pour les enfans; le rapport de la tête à toute la hauteur du corps, varie suivant leur âge, jusqu'à ce qu'ils ayent atteint l'âge viril. Un enfant nouvellement né n'a tout au plus que quatre têtes de hauteur, depuis le sommet jusqu'à la plante des piés; un de quatre ou cinq ans, a cinq têtes de hauteur; & cette progression augmente toujours jusqu'à sa formation la plus parfaite, qui est huit têtes de hauteur, comme nous avons dit à la Planche XIV.

Les contours des enfans sont très-coulans, & les formes très-indécises. *Voyez* la Planche XXXV. *fig.* 5.

PLANCHE XXIII.

Têtes caractérisant les âges.

Fig. 1. Tête de jeune homme, représentant l'adolescence, du dessein de M. Boucher.
2. Tête de jeune fille, représente l'adolescence, par le même.
3. Tête de vieillard, du dessein de Jouvenet.
4. Tête de vieille, du dessein de Bloemaert.

On ne doit pas prendre indifféremment tous les sujets qui se présentent pour servir de modele; les traits de la jeunesse sont quelquefois séduisans, sans être réguliers; mais plus on sera touché des beautés de l'antique, plus on sera habile à juger solidement des formes & des proportions les plus convenables.

La vieillesse a aussi ses difficultés & son caractere. Les traits abattus, les rides, les yeux plus enfoncés sont les signes qui peuvent caractériser l'âge, mais il faut aussi que la noblesse des traits & les grandes formes s'y trouvent réunies.

D'ailleurs cette étude tient beaucoup à celle de l'expression, c'est-à-dire que toutes les têtes de vieillards ne sont pas propres à remplir l'objet du dessinateur: un artiste doit ici consulter autant sa raison, que les regles de l'art; afin que les traits de l'homme qu'il prendra pour modele, répondent à ceux de l'espece d'homme qu'il veut représenter. Il en est de même de la jeunesse.

PLANCHE XXIV.

Des passions.

Les figures & leur explication sont d'après le Brun.

Fig. 1. *Admiration simple.* Cette passion ne causant que peu d'agitation, n'altere que très-peu les parties du visage; cependant le sourcil s'éleve, l'œil s'ouvre un peu plus qu'à l'ordinaire. La prunelle placée également entre les paupieres, paroît fixée vers l'objet, la bouche s'entre-ouvre & ne forme pas de changement marqué dans les joues.

2. *Admiration avec étonnement.* Les mouvemens qui accompagnent cette passion, ne sont presque différens de ceux de l'admiration simple, qu'en ce qu'ils sont plus vifs & plus marqués, les sourcils plus élevés, les yeux plus ouverts, la prunelle plus éloignée de la paupiere inférieure & plus fixe, la bouche plus ouverte, & toutes les parties dans une tension beaucoup plus sensible.

3. *La vénération.* De l'admiration naît l'estime, & celle-ci produit la vénération, qui lorsqu'elle a pour objet quelque chose de divin & de caché aux sens, fait incliner le visage, abbaisser les sourcils, les yeux sont presque fermés & fixes, la bouche fermée : ces mouvemens sont doux & ne produisent que peu de changement dans les autres parties.

4. *Le ravissement.* Quoique le ravissement ait le même objet que la vénération, consideré differemment, les mouvemens n'en sont point les mêmes; la tête se panche du côté gauche, les sourcils & la prunelle s'élevent directement, la bouche s'entre-ouvre, & les deux côtés sont aussi un peu élevés. Le reste des parties demeure dans son état naturel.

PLANCHE XXV.

Fig. 1. *Le ris.* De la joie mêlée de surprise naît le ris, qui fait élever les sourcils vers le milieu de l'œil & baisser du côté du nez; les yeux presque fermés paroissent quelquefois mouillés, ou jetter des larmes qui ne changent rien au visage; la bouche entre-ouverte, laisse voir les dents; les extrémités de la bouche retirées en arriere, font faire un plis aux joues qui paroissent enflées, & surmonter les yeux; les narines sont ouvertes, & tout le visage de couleur rouge.

2. *Le pleurer.* Les changemens que cause le pleurer sont très-marqués; le sourcil s'abbaisse sur le milieu du front; les yeux presque fermés, mouillés & abbaissés du côté des joues; les narines enflées, les muscles & veines du front sont apparens, la bouche fermée, les côtés abbaissés faisant des plis aux joues, la lévre inférieure renversée, pressera celle de devant, tout le visage ridé & froncé, sa couleur rouge, sur-tout à l'endroit des sourcils, des yeux, du nez & des joues.

3. *La compassion.* L'attention vive aux malheurs d'autrui, qu'on nomme *compassion*, fait abbaisser les sourcils vers le milieu du front, la prunelle est fixe du côté de l'objet, les narines un peu élevées du côté du nez, font plisser les joues; la bouche ouverte, la lévre supérieure élevée & avancée, tous les muscles & toutes les parties du visage abbaissées & tournées du côté de l'objet qui cause cette passion.

4. *Tristesse.* L'abbattement que la tristesse produit fait élever les sourcils vers le milieu du front plus que du côté des joues, la prunelle est trouble, le blanc de l'œil jaune, les paupieres abbatues & un peu enflées, le tour des yeux livide, les narines tirant en bas, la bouche entre-ouverte & les coins abbaissés, la tête nonchalamment panchée sur une des épaules; la couleur du visage plombée, les lévres pâles & sans couleur.

PLANCHE XXVI.

Fig. 1. *La haine* ou *jalousie.* Cette passion rend le front ridé, les sourcils abbatus & froncés, l'œil étincelant, la prunelle à demi cachée sous les sourcils tournés du côté de l'objet, elle doit paroître pleine de feu aussi-bien que le blanc de l'œil & les paupieres, les narines pâles, ouvertes, plus marquées qu'à l'ordinaire, retirées en arriere, ce qui fait paroître des plis aux joues, la bouche fermée en sorte que l'on voit que les dents sont serrées, les coins de la bouche retirés & fort abbaissés, les muscles des machoires paroîtront enfoncés, la couleur du visage partie enflammée, partie jaunâtre, les lévres pâles ou livides.

2. *La colere.* Les effets de la colere en font connoître la nature. Les yeux deviennent rouges & enflammés, la prunelle égarée & étincelante, les sourcils tantôt abbatus, tantôt élevés également, le front très-ridé, des plis entre les yeux, les narines ouvertes & élargies, les lévres se pressant l'une contre l'autre, l'inférieure surmontant la supérieure, laisse les coins de la bouche un peu ouverts, formant un ris cruel & dédaigneux.

3. *Le desir.* Cette passion rend les sourcils pressés & avancés sur les yeux qui sont plus ouverts qu'à l'ordinaire, la prunelle enflammée se place au milieu de l'œil; les narines s'élevent & se serrent du côté des yeux, la bouche s'entre-ouvre, & les esprits qui sont en mouvement donnent une couleur vive & ardente.

4. *Douleur aiguë.* La douleur aiguë fait approcher les sourcils l'un de l'autre, & élever vers le milieu, la prunelle se cache sous le sourcil, les narines s'élevent & marquent un pli aux joues, la bouche s'entre-ouvre & se retire; toutes les parties du visage sont agitées à mesure de la violence de la douleur.

PANCHE XXVII.

Draperie.

Draperie jettée sur le mannequin.

PLANCHE XXVIII.

Draperie.

Fig. 1. Figure antique représentant un Romain avec la toge.

2. Figure antique représentant une Romaine habillée; c'est *Faustina Junior.*

3. Figure drapée de la Hire.

PLANCHE XXIX.

Fig. 1. Figure antique représentant la Santé.

2. Figure antique représentant Cerès.

3. & 4. Têtes drapées du Poussin.

PLANCHE XXX.

Pensée ou croquis d'après un dessein à la plume du Parmesan.

Cette sorte de dessein est, comme on le voit, fort incorrect & susceptible de faux traits; mais on n'en doit juger que par rapport à l'ordonnance du tout ensemble, & le bel effet qui en peut résulter : d'ailleurs l'artiste ne fait un croquis que pour lui, & comme un plan auquel il apportera autant de changemens qu'il croira nécessaire pour remplir son idée dans tous ses détails lors de l'exécution. On reconnoît toujours dans un croquis la main d'un grand maître, par l'intention fine & l'esprit qu'il sçait donner à ses figures, aux tours de têtes & à tous les mouvemens. On pourroit s'étendre davantage sur cette partie par rapport à la composition, mais ce seroit sortir de notre objet, & nous nous contentons de donner un exemple.

PLANCHE XXXI.

Etude ou croquis du haut d'une figure d'après nature, par le Carrache.

Nous ne donnons cet exemple que relativement à

la définition du mot : un maître en faisant une étude d'après nature, n'a quelquefois en vûe que de prendre le *mouvement* ou le *tour* d'une figure, se proposant de faire sur un autre modele les études finies des autres parties, comme têtes, mains, &c. Dans cet exemple-ci on voit que l'auteur n'a voulu saisir que le mouvement, par le peu de soin qu'il a apporté aux détails.

PLANCHE XXXII.

Paysage d'après un dessein à la plume, du Titien.

Le cas que l'on fait des desseins en ce genre, de ce maître, nous a déterminé à donner cet exemple, mais il est bon de copier les desseins des autres maîtres qui ont excellé dans cette partie.

PLANCHE XXXIII.

Proportions mesurées sur l'Hercule Farnese.

Cette figure a de hauteur sept têtes, trois nez, sept parties, en supposant que la figure fût droite, & également posée sur ses deux piés; elle est de la main de *Glicon*, sculpteur grec.

La tête contient quatre nez, le nez se divise en douze parties, & la partie se divise en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, & $\frac{1}{4}$. Ainsi 3 T, 2 *n*, 10 *p* $\frac{1}{2}$, signifie trois têtes, deux nez, dix parties & demies. *Nota* pour les Pl. XXXIII, XXXIV, XXXVII & XXXVIII.

Fig. 1. L'Hercule, vû par-devant.
2. Le même, vû par le dos.
3. Le même, vû de côté.
4. Le bras.
5. La face.
6. & 7. Les rotules.

PLANCHE XXXIV.

Proportions de la statue d'Antinoüs.

Cette figure a de hauteur sept têtes, deux nez, en supposant qu'elle fût droite.

Fig. 1. L'Antinoüs, vû par-devant.
2. Le même, vû par derriere.
3. Le pié droit, vû de face.
4. L'autre pié, vû de face.
5. & 6. La même figure vûe des deux côtés.
7. La tête.
8. Le nez, la bouche.
9. 10. & 11. Les piés, vûs de différens côtés.

PLANCHE XXXV.

Proportion de l'Apollon Pythien.

Cette figure a de hauteur sept têtes, trois nez, six parties, en supposant qu'elle fût droite.

Fig. 1. L'Apollon, vû par-devant.
2. Le même, vû de côté.
3. Un enfant d'après l'antique.
4. L'un des enfans de Laocoon.

La tête se divise en quatre parties ou nez, chaque partie se divise en douze minutes, & chaque minute en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{4}$; *nota* pour cette Pl. & la suiv. 7 p. 9 m. $\frac{1}{2}$ signifient sept parties neuf minutes & demie, & par conséquent valent une tête trois parties neuf minutes & demie. Il en est de même pour la suivante.

PLANCHE XXXVI.

Proportions du Laocoon.

Cette figure a de hauteur, 7 têtes, 2 nez, 3 parties; elle est d'un seul bloc de marbre, & faite de concert par trois des plus célebres sculpteurs de l'antiquité.

Fig. 1. Laocoon vû de face.
2. Un de ses enfans vû de face.
3. Le même vû de côté.

PLANCHE XXXVII.

Proportions du Gladiateur.

Fig. 1. Le Gladiateur vû de face.
2. Le même vû de côté.
3. Les jambes vûes de face.
4. La jambe gauche vûe de côté.
5. La jambe droite vûe de côté.
6. La tête.

PLANCHE XXXVIII.

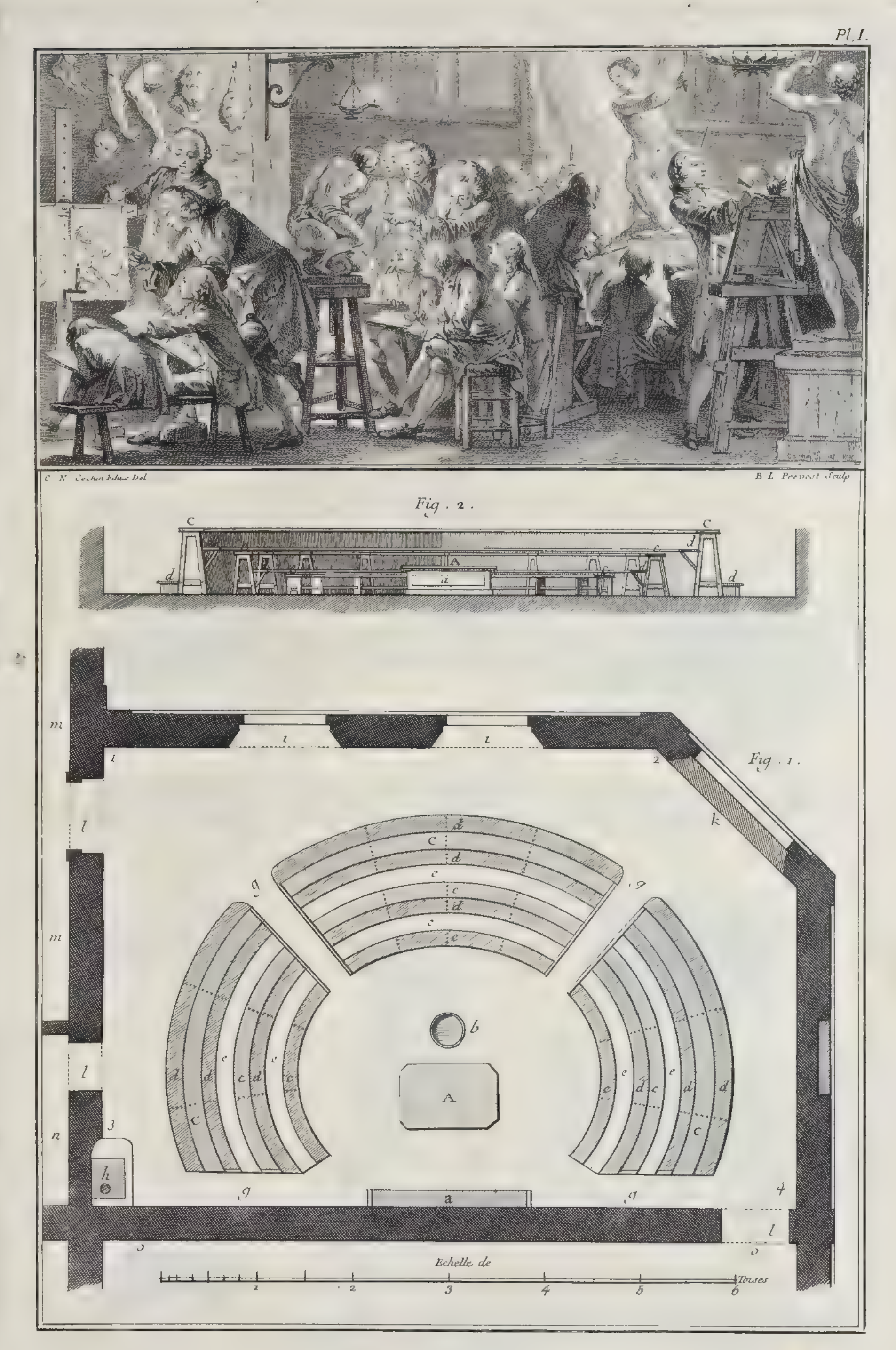
Proportions de la Venus de Médicis.

Cette figure a de hauteur 7 têtes 3 nez.

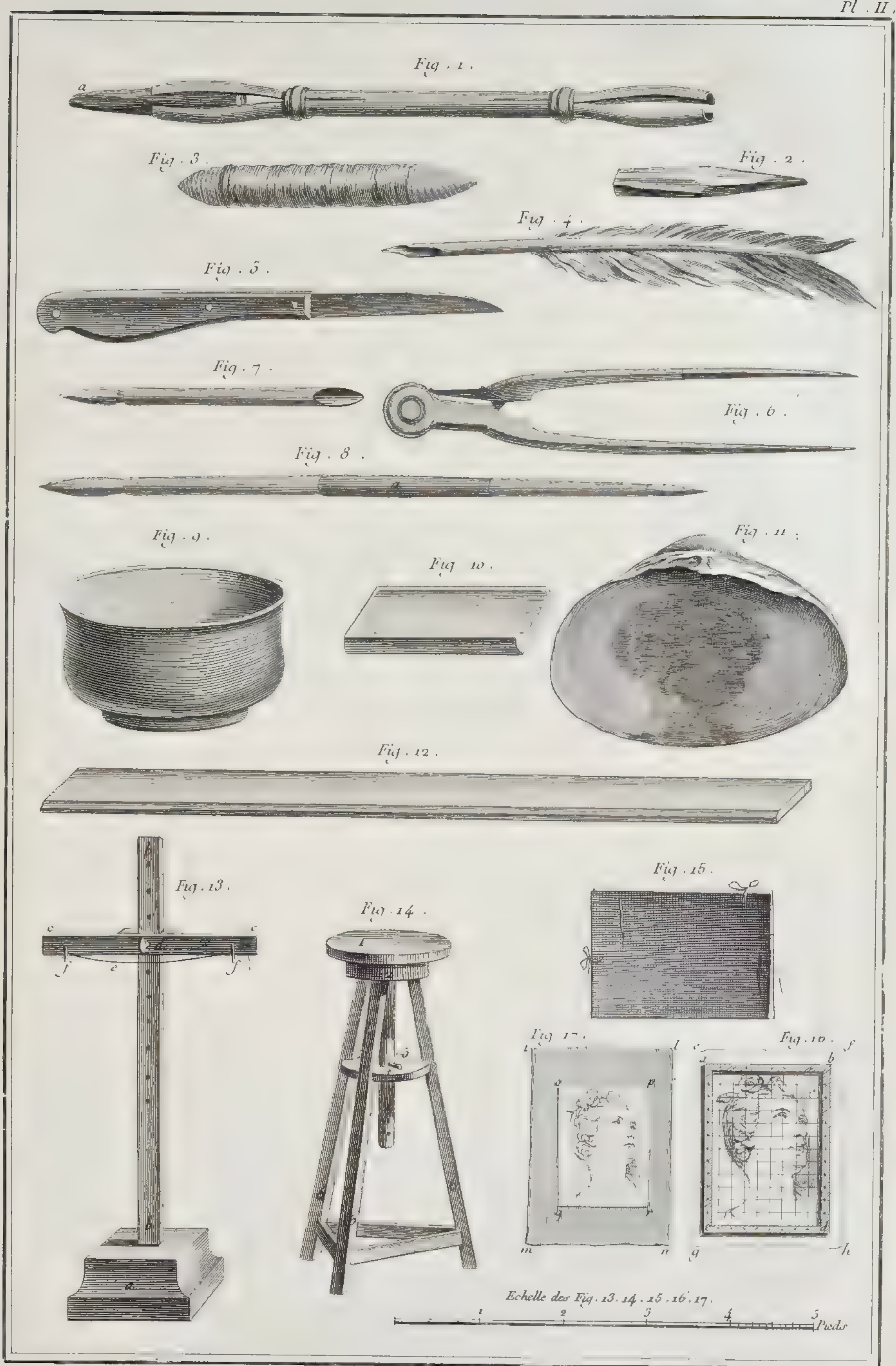
Fig. 1. La Venus vûe de face.
2. La même vûe par le dos.
3. La tête.
4. L'épaule & le bras vûs de côté.
5. Le bras gauche.
6, 7. La même figure vûe des deux côtés.
8, 9, 10 & 11. Les piés vûs de différens côtés.

Les figures de ces six dernieres Planches ont été mesurées sur les originaux en marbre.

Un des principaux caracteres des hommes supérieurs dans leurs genres, c'est d'être communicatifs de leurs lumieres, & d'aimer à secourir de leurs conseils ceux en qui ils remarquent des vûes utiles. Voilà ce qui nous a mérité de M. Cochin des secours qui auroient rendu cette partie beaucoup plus intéressante encore & plus parfaite, si la nature de notre ouvrage nous eût permis d'exécuter tout ce qu'il auroit pu exiger d'après la grande connoissance qu'il a de l'art que nous traitons ici.

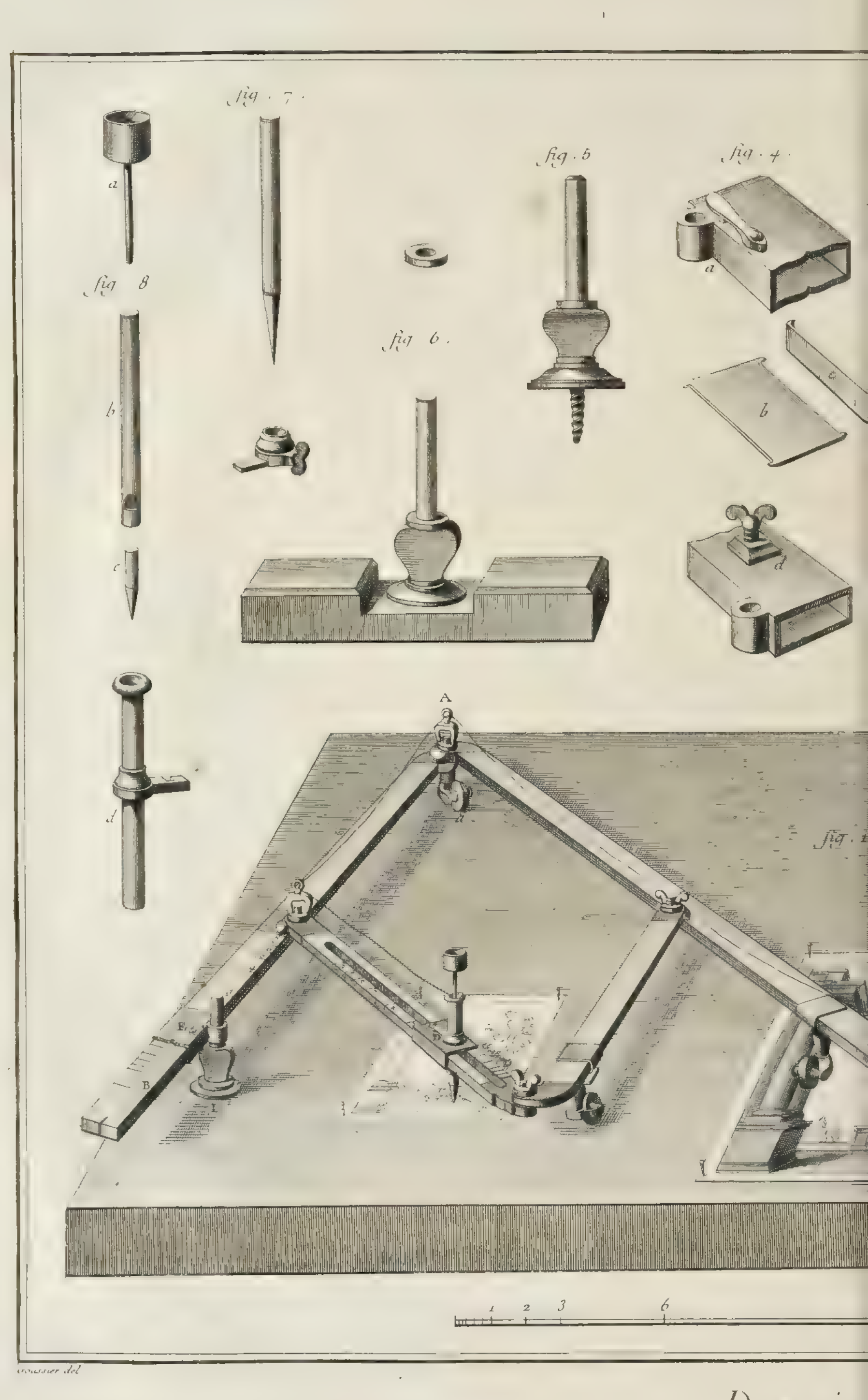


Ecole de Dessein.



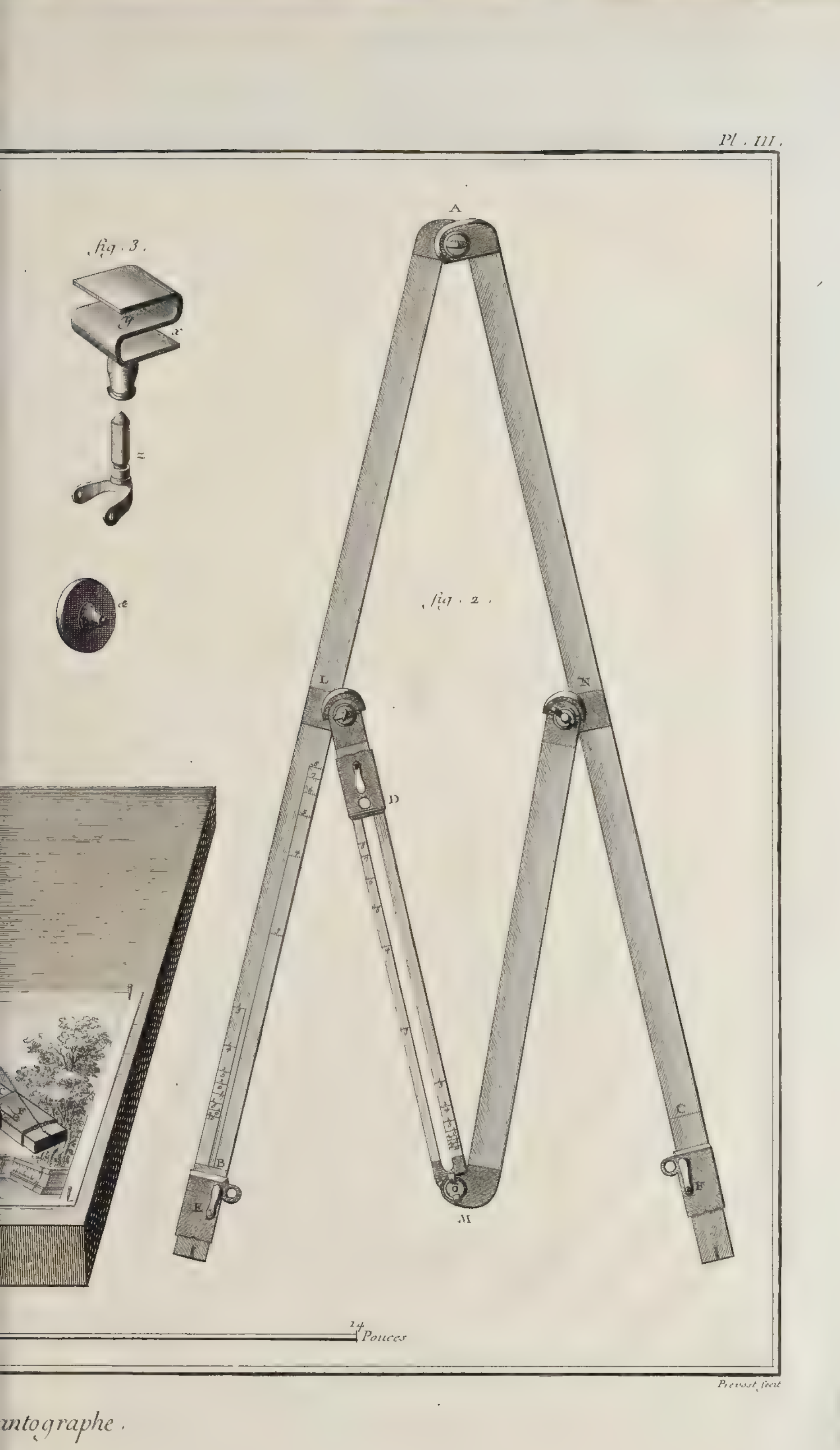
Prevost Sculp.

Dessein, Instrumens.

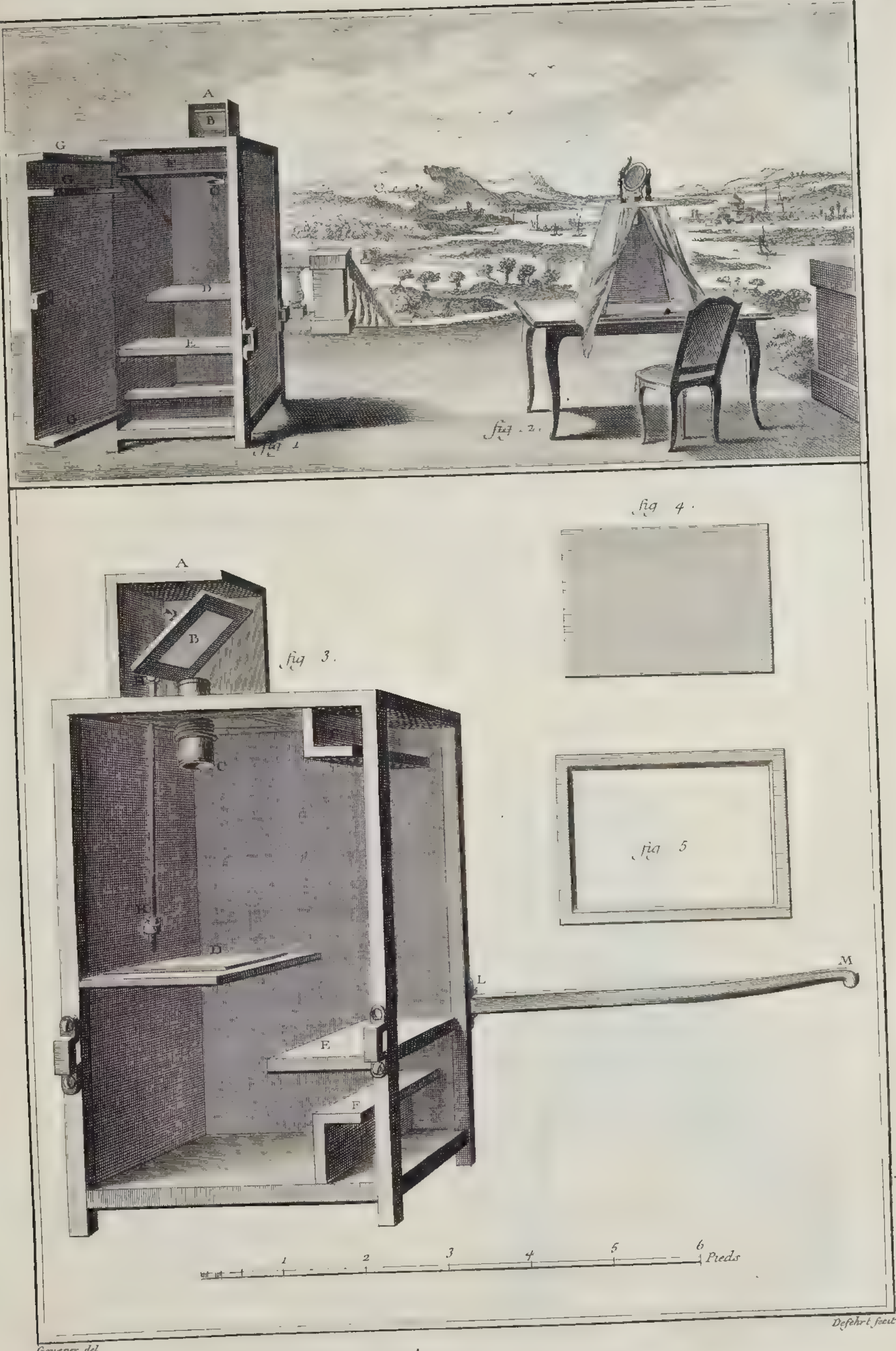


oussier del

Dessein



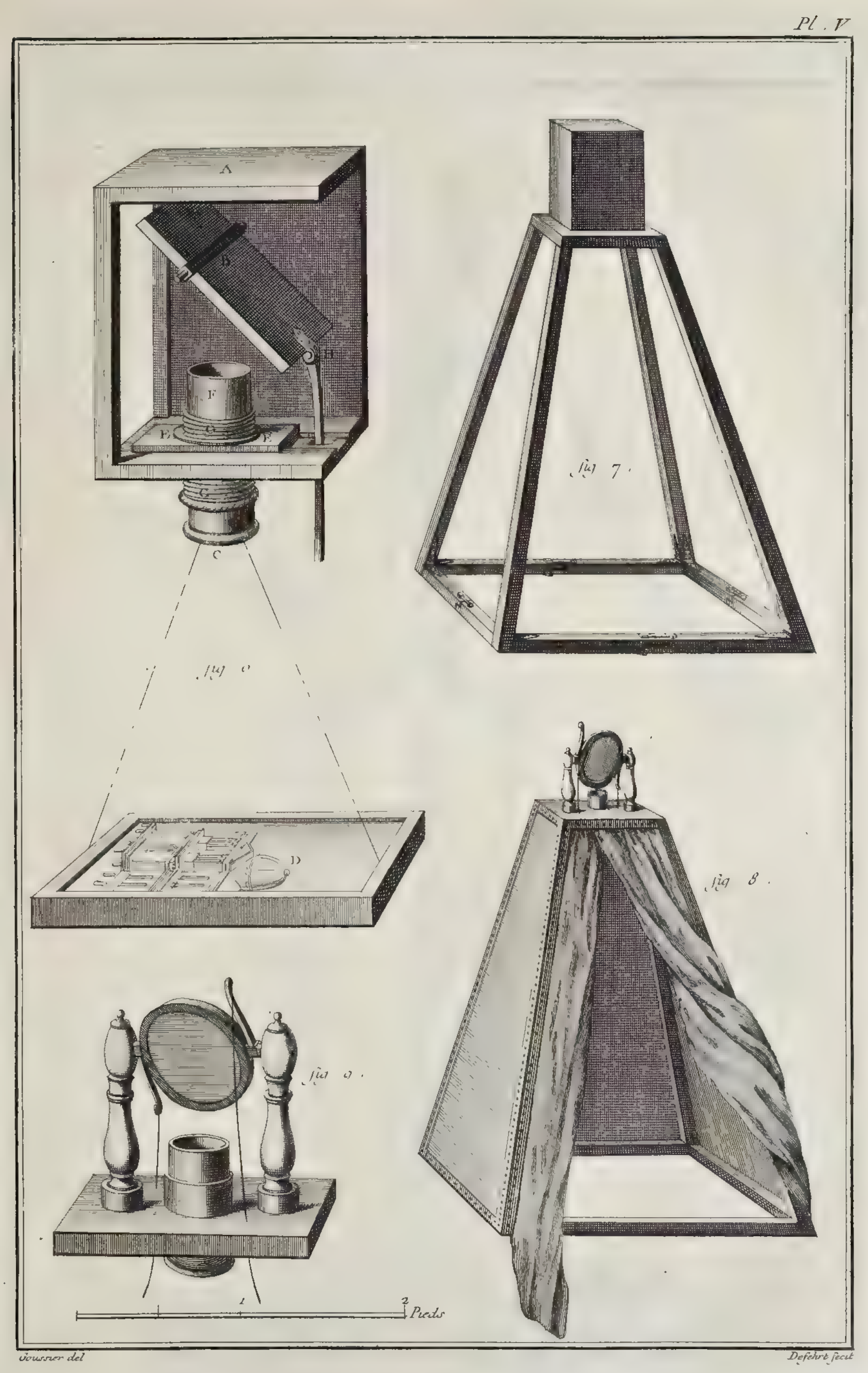
antographe.



Goussier del.

Defehrt fecit

Dessein, Chambre Obscure.



Goussier del. — Defehrt fecit

Dessein, Chambre Obscure.



fig 1

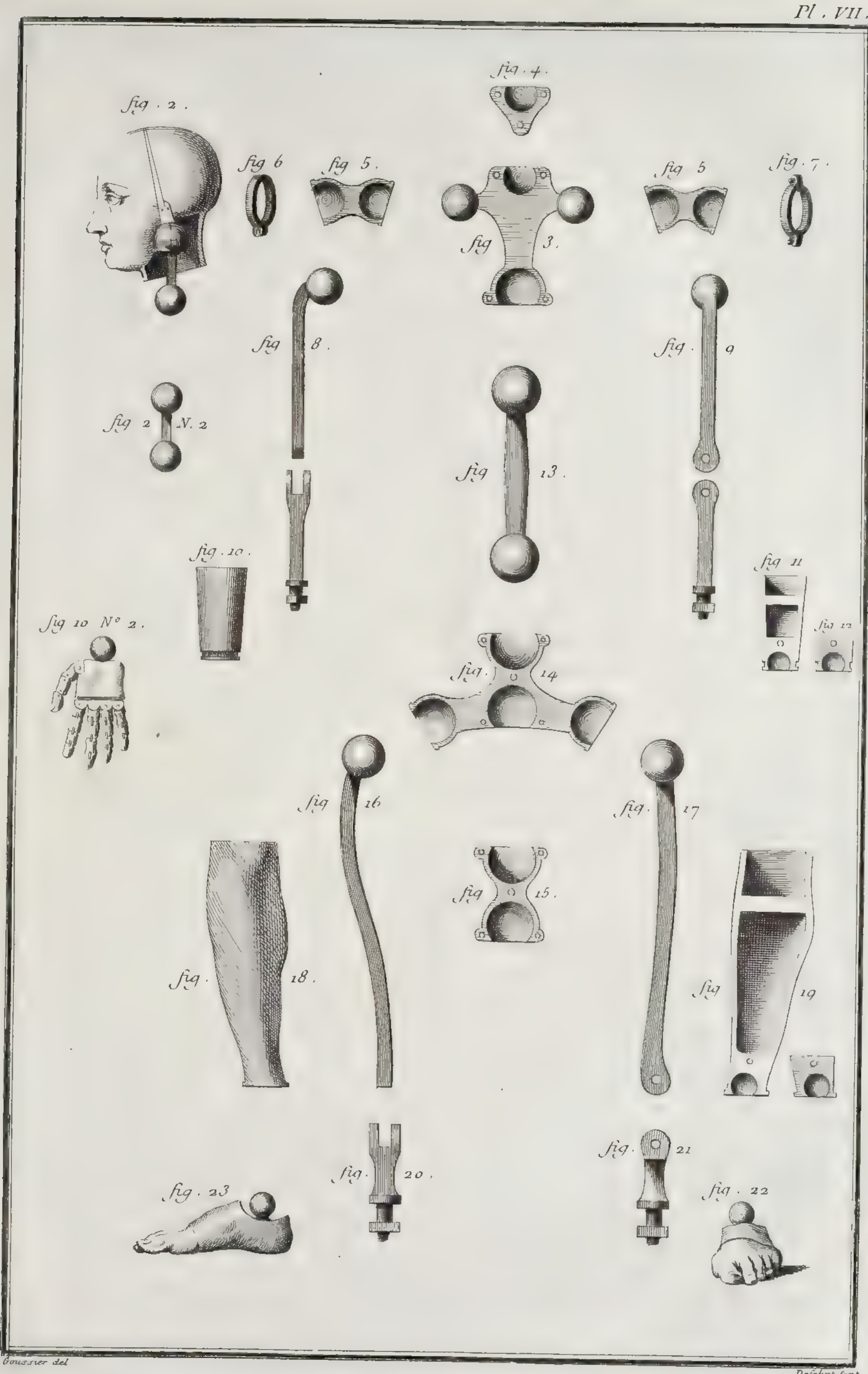
Goussier del

Prevost fecit

Dessein,

Mannequin .



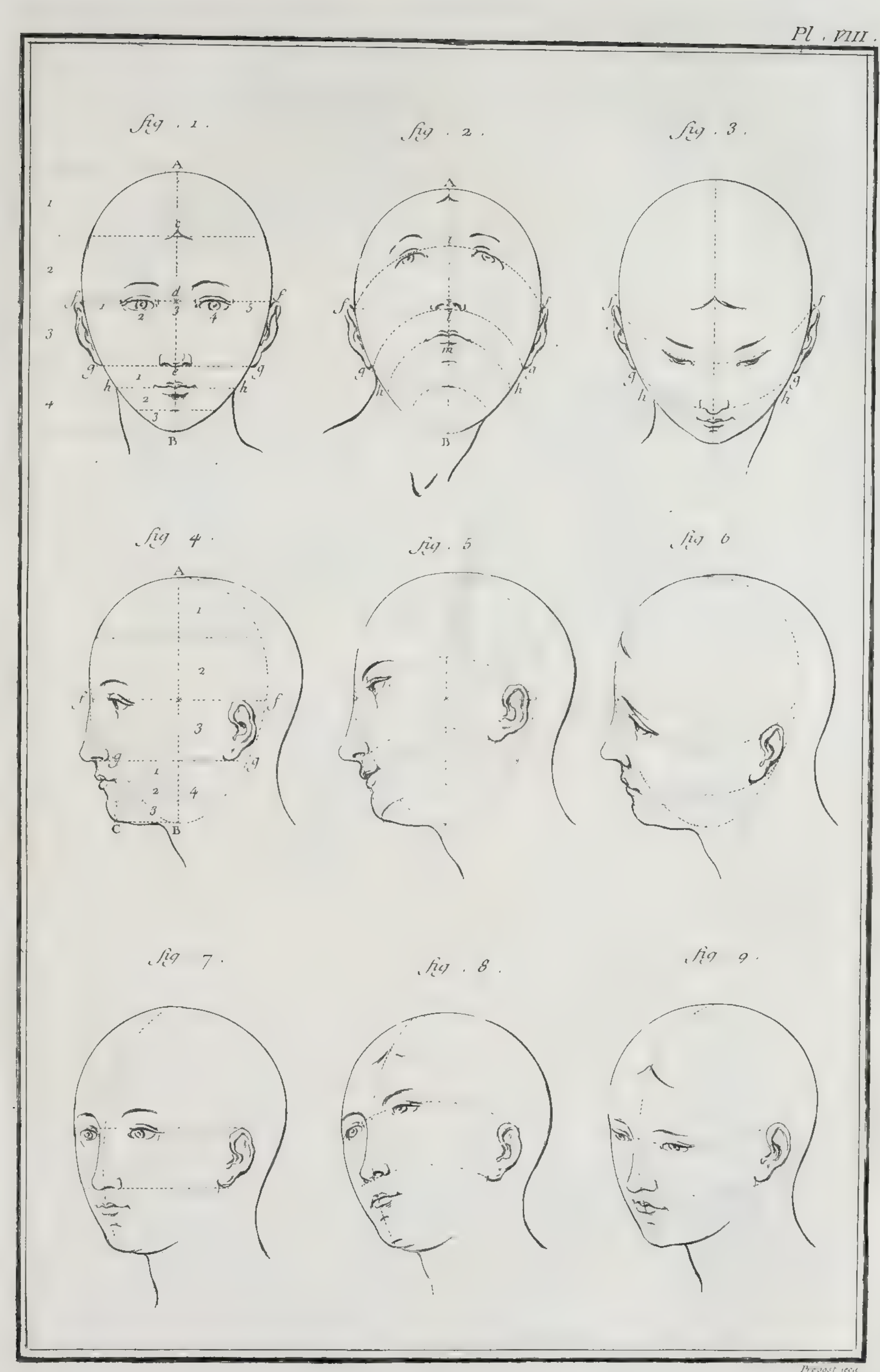


Goussier del.

Defehrt fecit

Dessein,

Developemens du Mannequin.



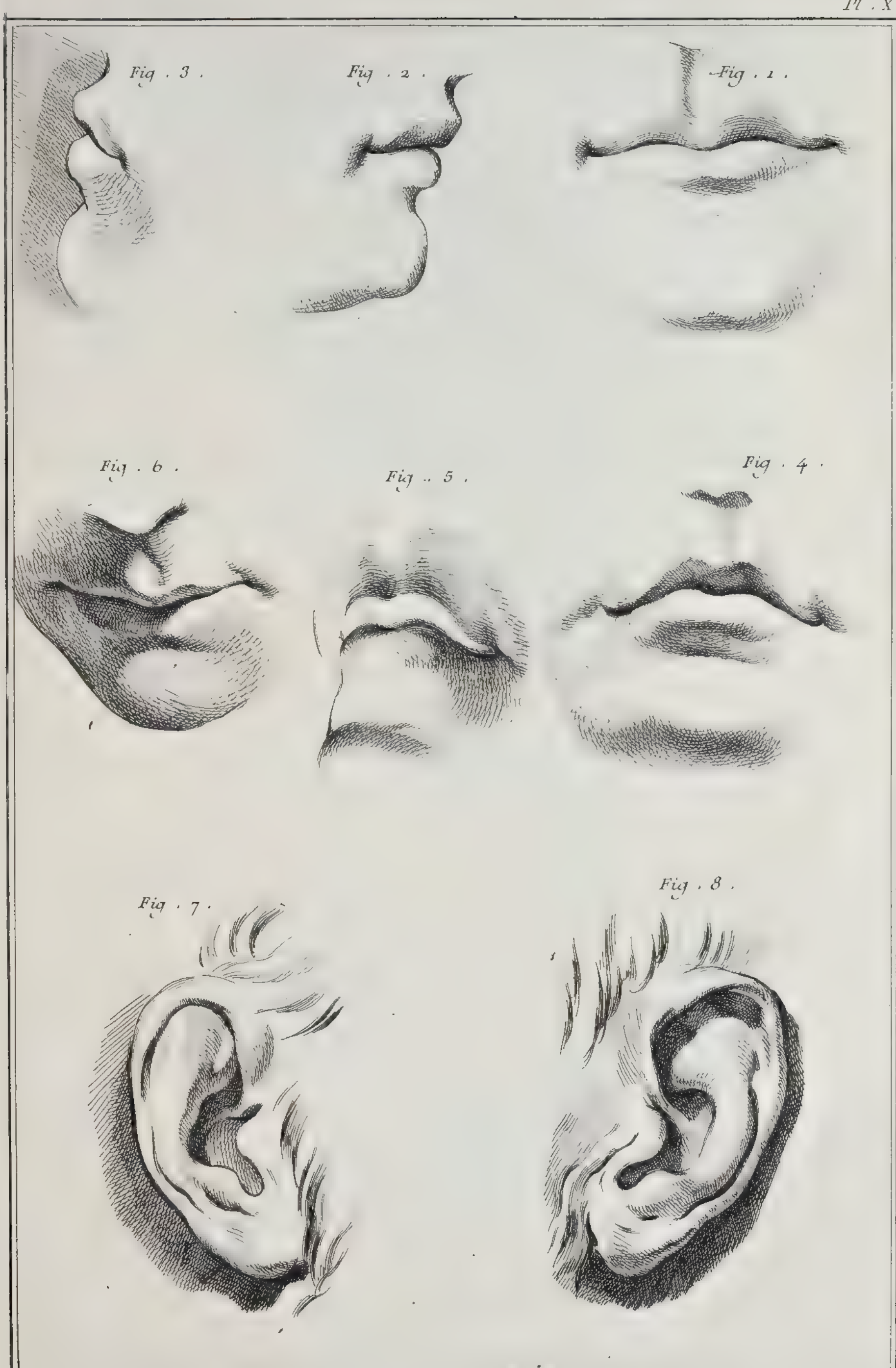
Prevost scu.

Dessein, Ovales.



Prevost fecit

Dessein,



Defehrt fecit

Dessein,

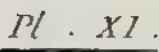


Fig . 1 .

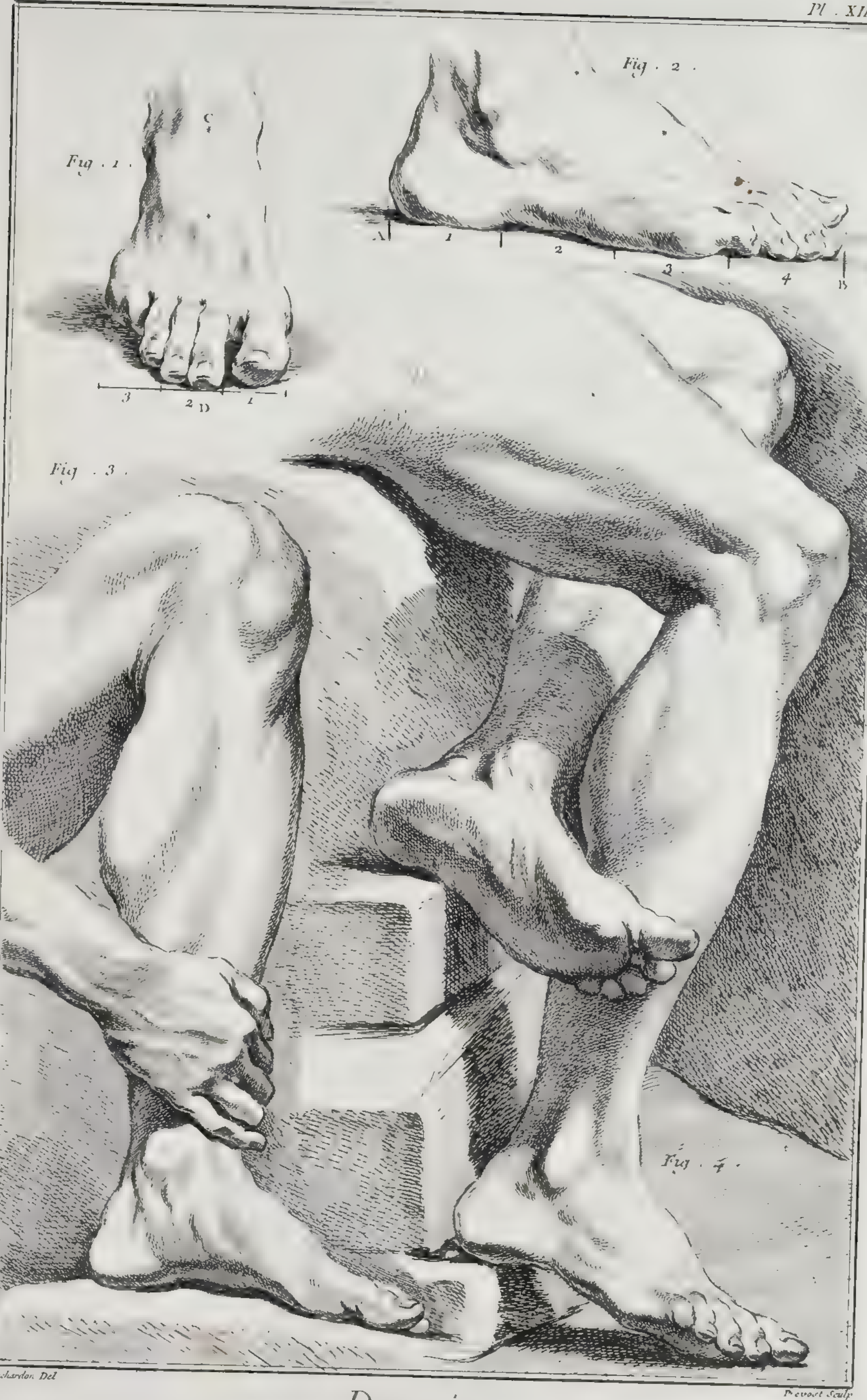
Fig . 2 .

Raphael Pinxit

Dessein , Têtes .



Dessein, *Mains* .



Bouchardon Del.

Prevost Sculp.

Dessein,

Jambes et Pieds.

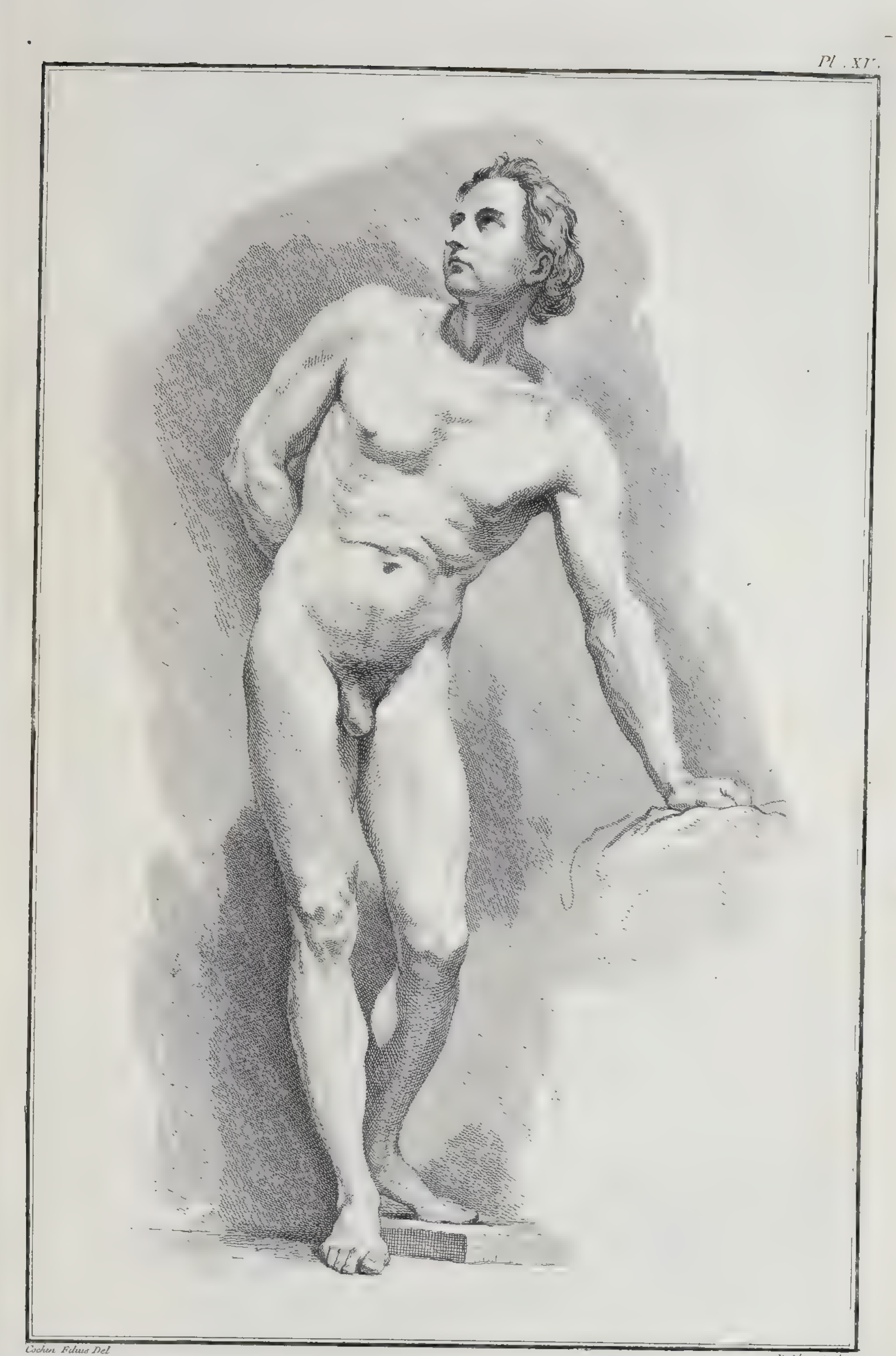


C. N. Cochin Filius Del. — Defehrt Sculp.

Dessein,

Proportions générales de l'Homme

Pl. XV.



Cochin Filius Del. Defehrt Sculp.

Dessein,

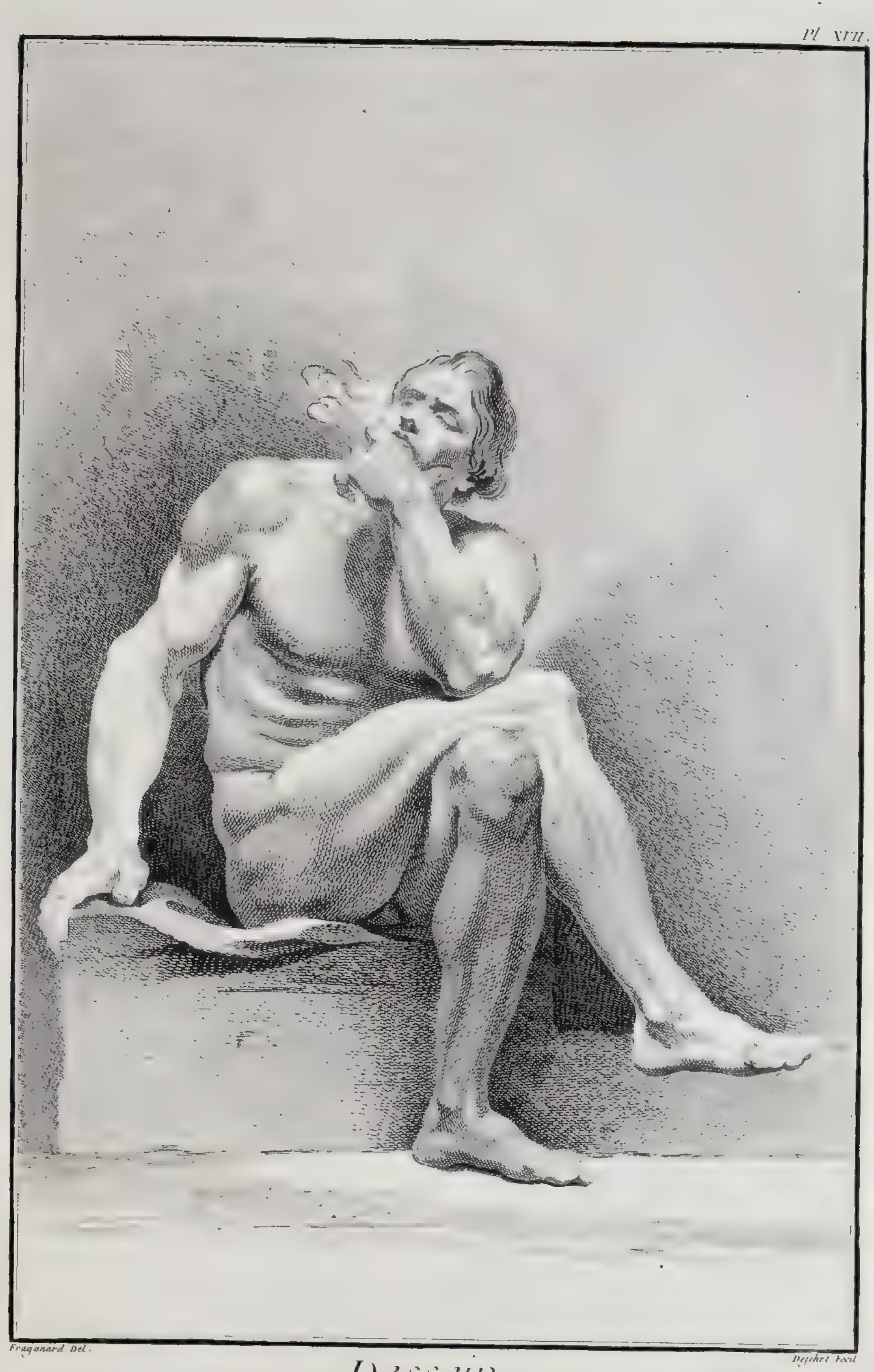
Figure Académique

Cochin Filius Del.

Prevost Sculp.

Dessein,

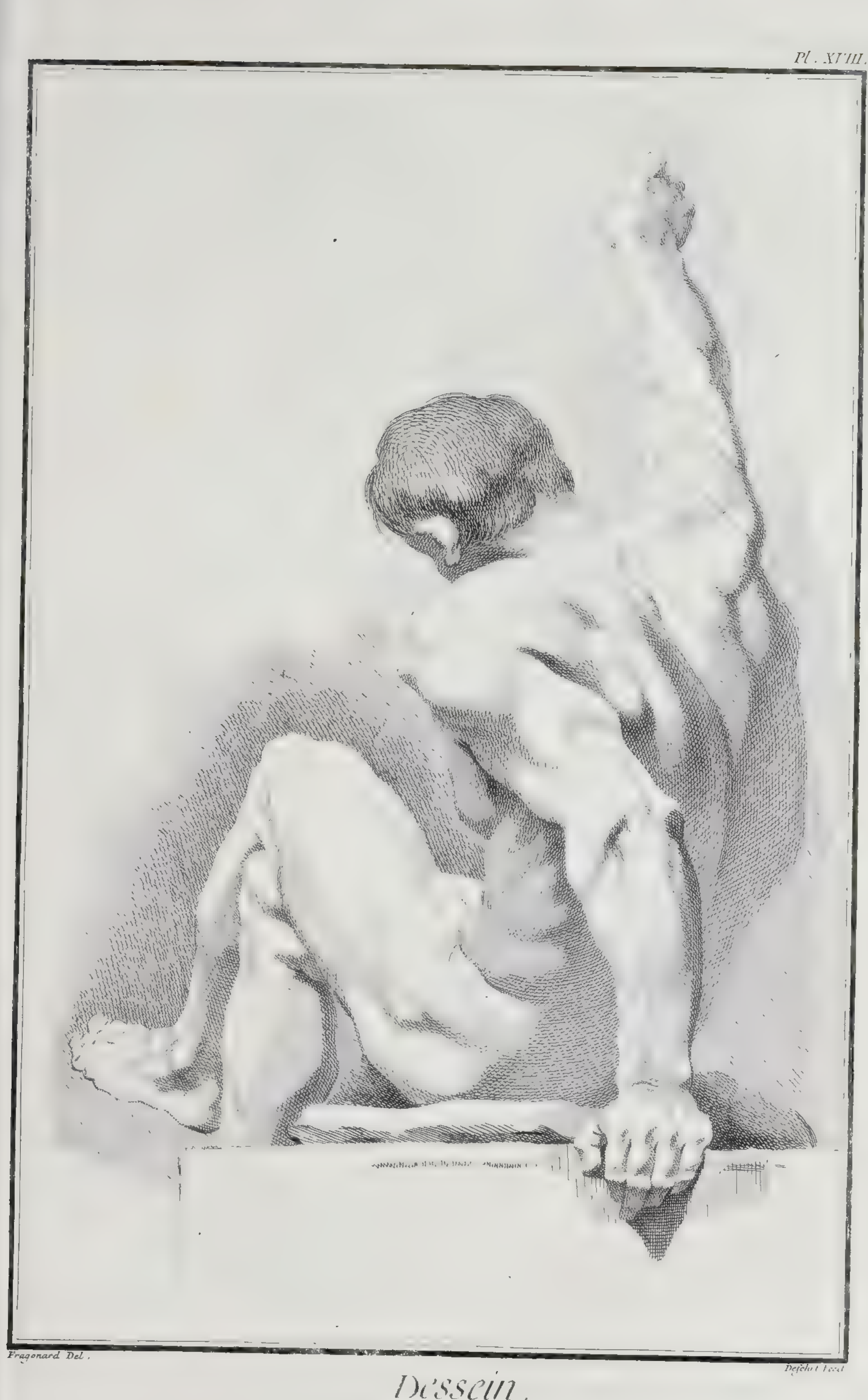
Figure Académique.



Fragonard Del. Desehrt Fecit.

Dessein.

Figure Académique.



Fragonard Del.

Defehet Fecit

Dessein.

Figure Académique.



J. Jouvenet Del. Prevost Sculp.

Dessein, Figures Grouppées.



C. N. Cochin Filius Del. Defehrt Fecit

Dessein,



C. N. Cochin Filius Del. Prevost fecit

Dessein,



Dessein, Enfans.

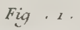


Dessein , les Ages



Dessein,

Expreßion des Paßions.



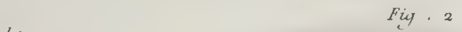


Fig. 1.



Fig. 2.

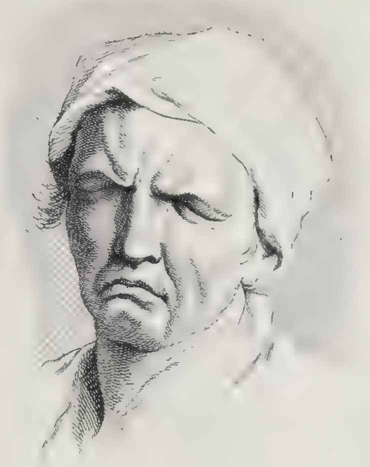


Fig. 3.

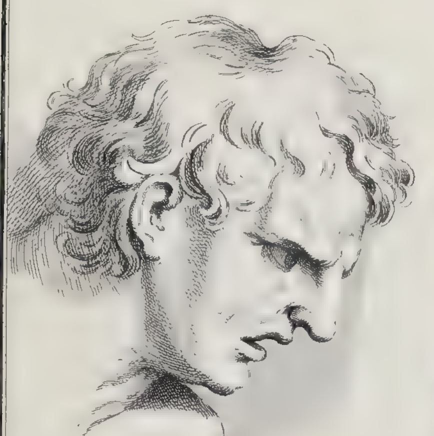


Fig. 4.



le Brun Del

Deſehrt Fecit

Dessein,

Expreſsion des Paſsions.

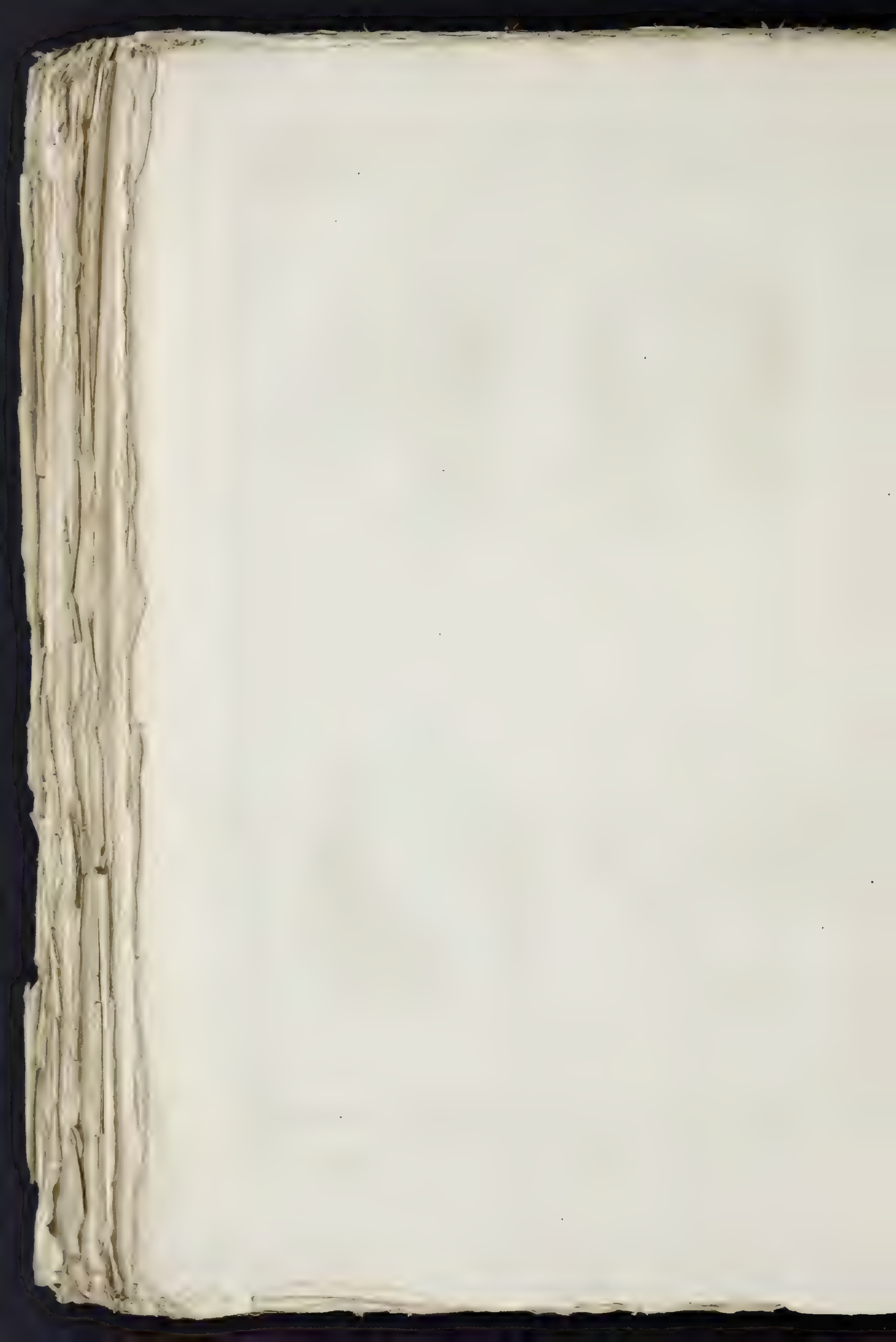


Fig . 1 .

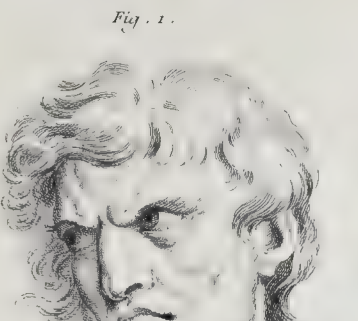


Fig . 2 .

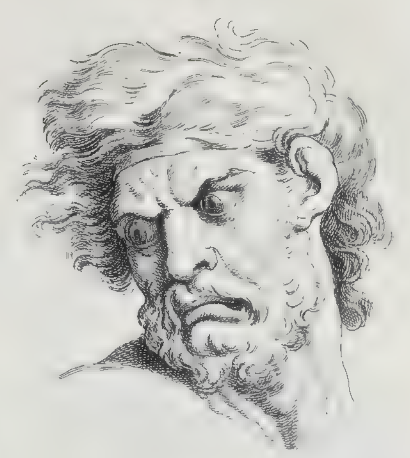


Fig . 3 .



Fig . 4 .

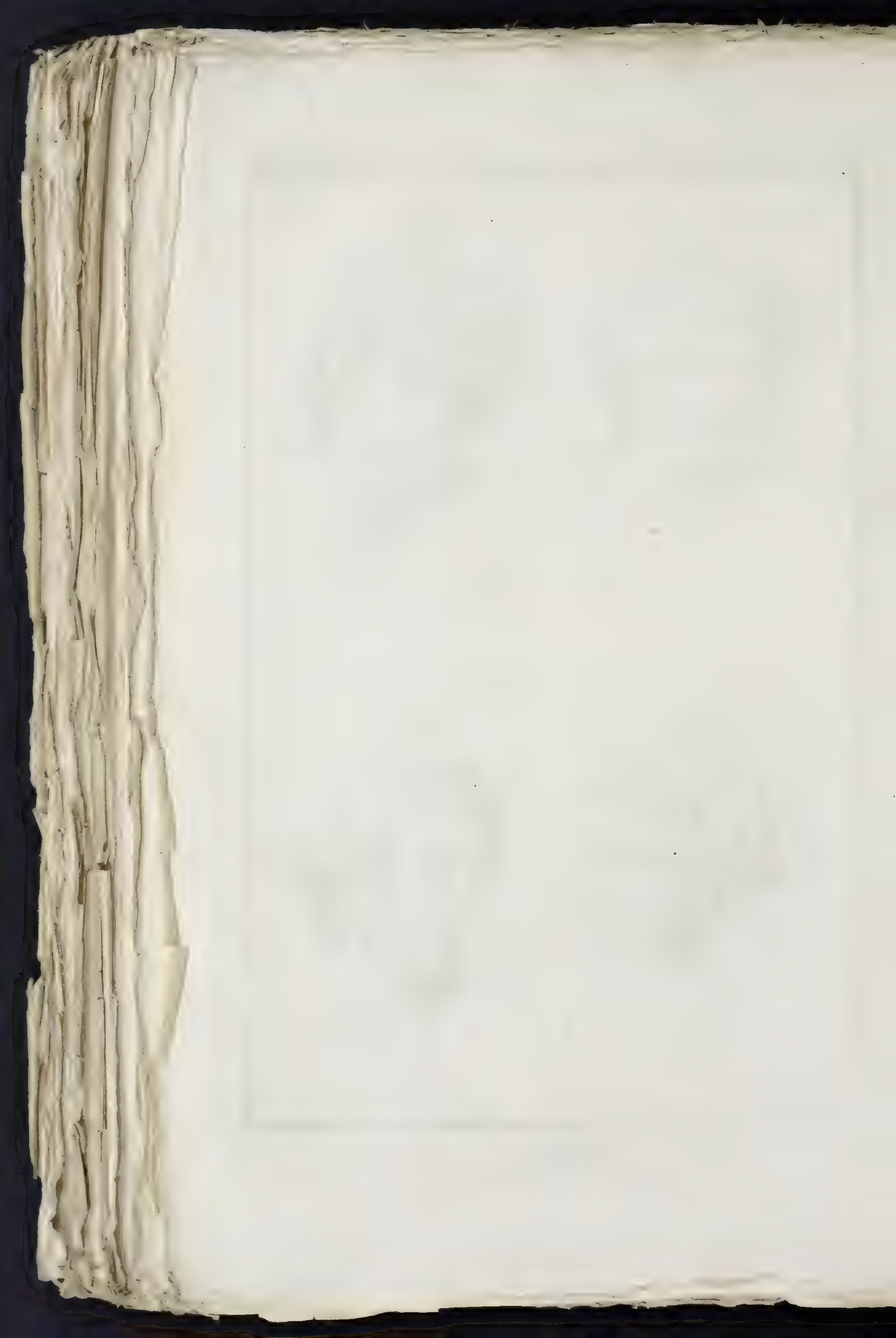


le Brun Del

Defehrt Fecit

Dessein,

Expreßion des Paßions.



Fragonard Del

Desehrt fecit

Dessein,

Draperie Jettée Sur le Mannequin .



Dessein,
Figures Drapées.

Pl. XXIX

Fig. 1.

Fig. 2.

Bouchardon Del.

Fig. 3.

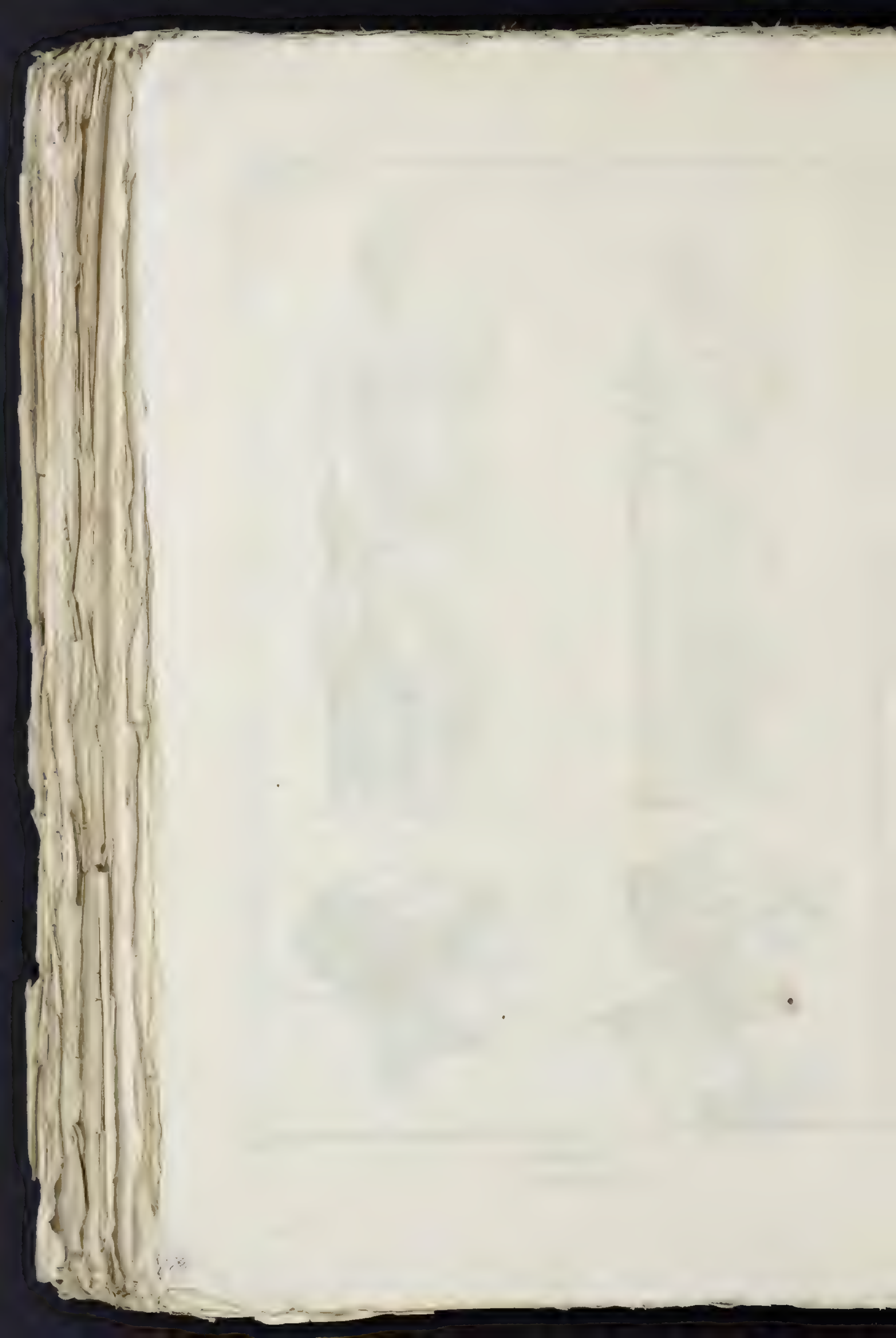
Fig. 4.

Poussin Del.

Prevost Sculp.

Dessein,

Figures Drapées





Dessein,

Pensée ou Croquis.



A. Carache Del. Defehrt Fecit

Dessein, Etude.

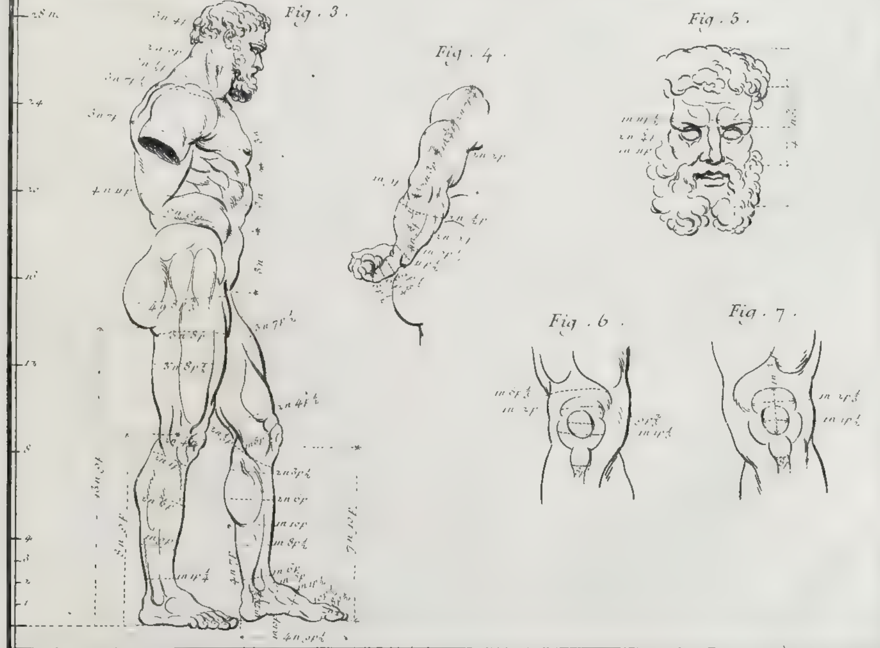


Prevost Sculp

Dessein,

Etude de Paysage.

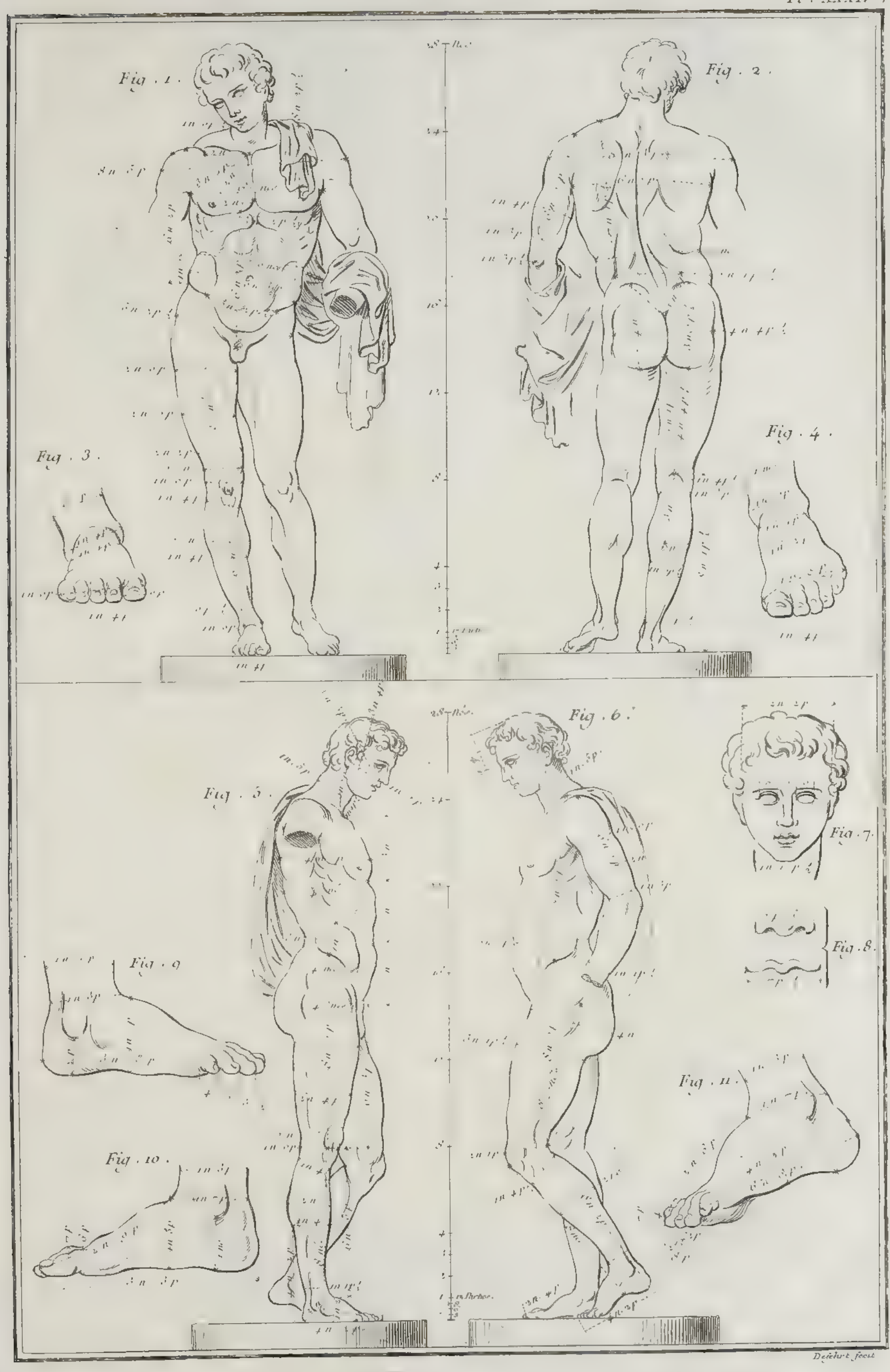




Prevost fecit

Dessein,

Proportions de l'Hercule Farnese



Defehrt fecit

Dessein,

Proportions de la Statue d'Antinoüs



Dessein,

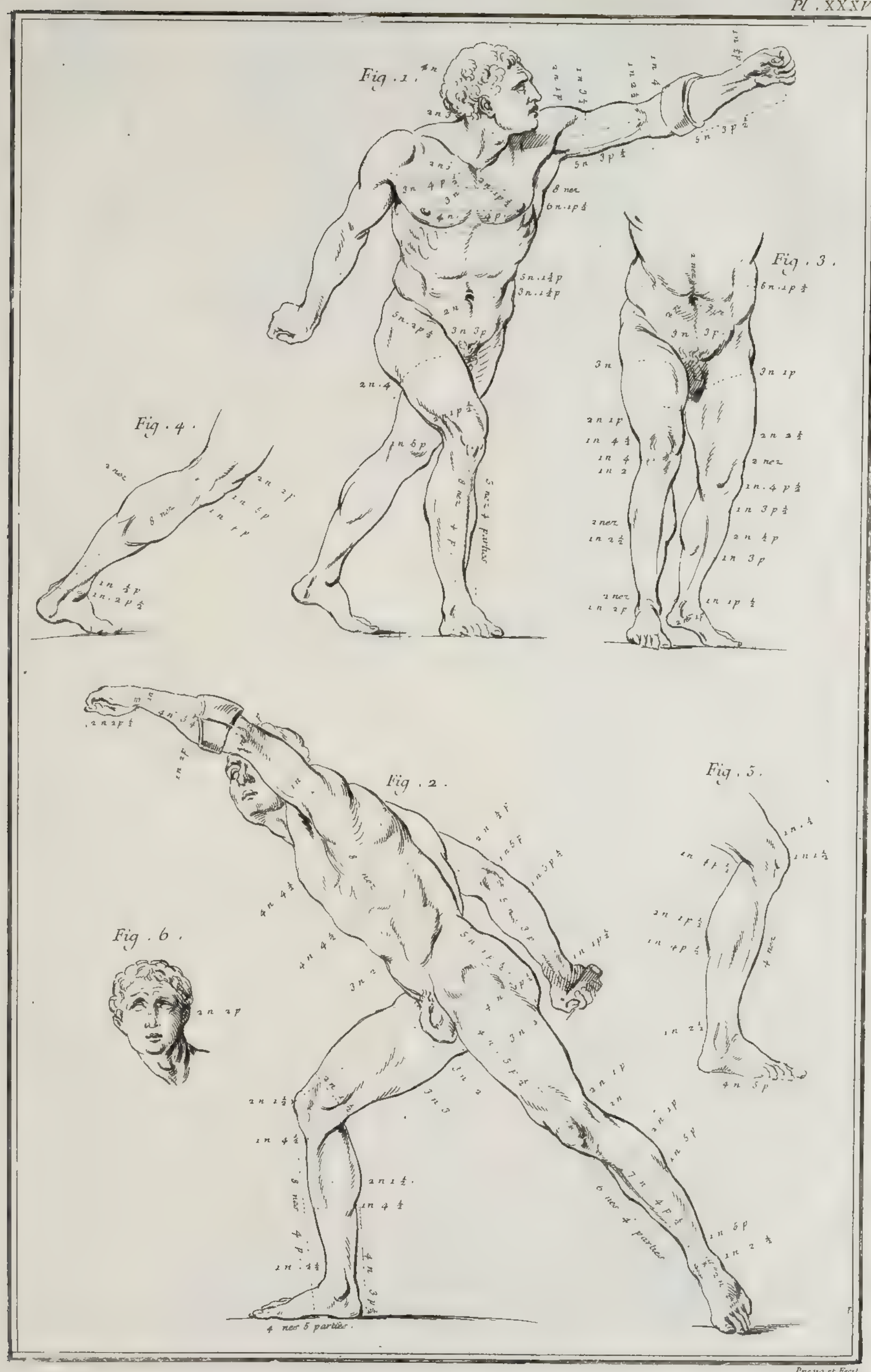
Proportions de l'Apollon Pythien.



Defehrt Fecit.

Dessein,

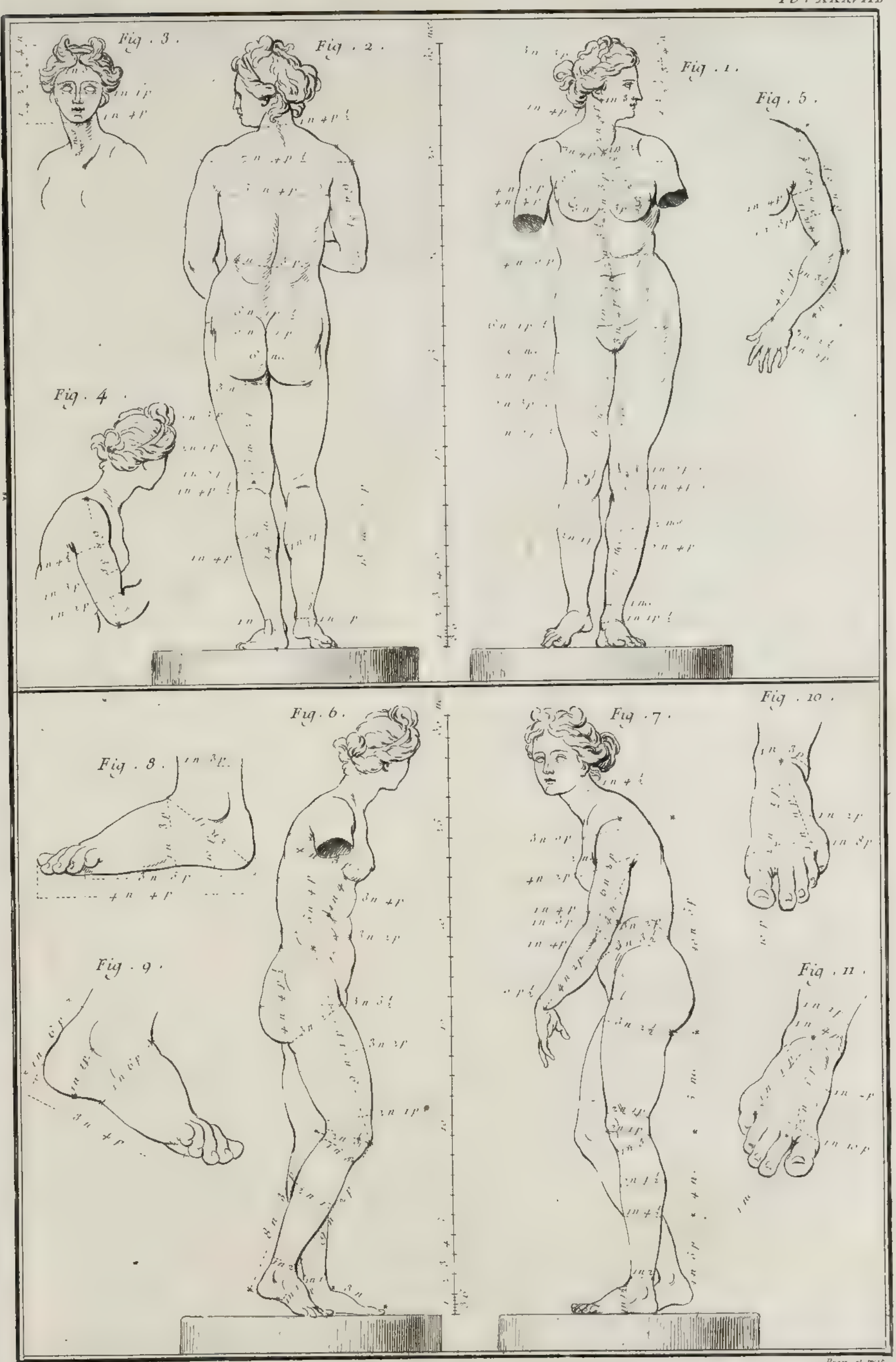
Proportions de la Statue de Laocoon.



Prevost Fecit

Dessein,

Proportions du Gladiateur.



Prevost sculp.

Dessein,

Proportions de la Venus de Medicis

DIAMANTAIRE,

CONTENANT DEUX PLANCHES, DONT UNE DOUBLÉE.

PLANCHE Iere.

LA vignette repréſente le moulin en perſpective, & différens ouvriers occupés, le premier à égriſer deux diamans l'un contre l'autre; le ſecond, à arroſer la meule avec de la poudre de diamans détrempée dans de l'huile; & le troiſieme, à pouſſer & tirer alternativement le bras pour faire tourner la roue qui communique le mouvement à la meule.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Elévation géométrale du moulin vû de face.

2. Coupe tranſverſale du moulin par le centre d'une des meules.

3. A, Elévation de l'arbre de la meule. B, autre élévation du même arbre garni de ſa fuſée & de la meule que l'on ſuppoſe coupée diamétralement. C, plan de la meule. D, la meule & ſon arbre en perſpective.

4. Fût du plomb à deux poignées, dans une des faces duquel eſt ſcellée une lime dont on ſe ſert pour aviver la meule.

Ces cinq dernieres figures ſont deſſinées ſur une échelle une fois & demie plus grande; enſorte que deux piés de la nouvelle échelle ſont égaux à trois piés de l'ancienne.

PLANCHE Iere. *bis.*

Ou ſuite de la Planche premiere.

Fig. 5. Elévation perſpective d'une meule & de la partie de la charpente du moulin qui l'avoiſine, pour faire voir comment les tenailles ſont poſées.

5. n. 2. Elévation du chevalet de la tenaille, plan d'une meule & de deux tenailles, dont celle à droite eſt chargée de ſes plombs, & profil de la tenaille.

6. Egriſoir, bâtons à égriſer, à l'extrémité deſquels les diamans ſont montés en ciment, & développement de la boîte de l'égriſoir.

7. Coquille dans laquelle les diamans ſont montés en ſoudure pour les tailler; elle eſt compoſée d'étain & de plomb; poinçon pour déboucher les coquilles, lorſque la queue eſt rompue; & débouchoir.

8. Salliere dans laquelle on place les coquilles, pour rogner avec un couteau la ſoudure qui environne le diamant, lorſqu'elle eſt à-peine figée, & lui donner la forme pyramidale de la *fig.* 7.

PLANCHE II.

La vignette repréſente le moulin vû par le côté oppoſé de la vignette, Planche premiere, c'eſt-à-dire du côté des roues qui font mouvoir les meules.

Fig. 1. Plan général du moulin, pris au-deſſus de la table des roues & des bras, par le moyen deſquels on les fait tourner.

2. L'épée vûe en perſpective.

3. L'arbre en manivelle d'une des grandes roues, auſſi vû en perſpective.

Voyez l'article *Pierres fines*, & les autres articles du Dictionnaire, relatifs à l'article *Diamantaire*.

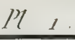


fig. 1. fig. 2 fig. 3.

fig. 2

fig. 1.

fig. 3.

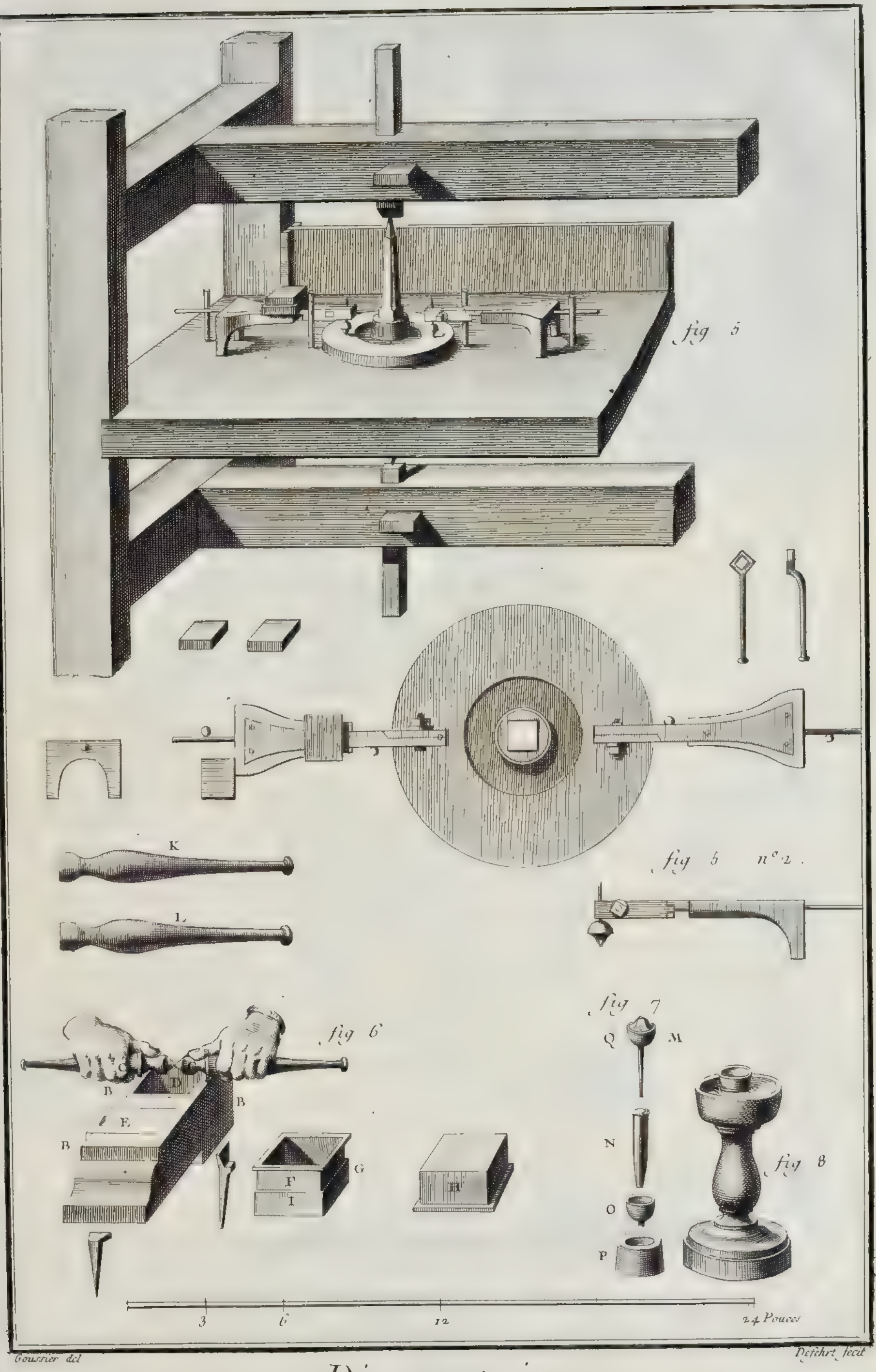
A B C D

fig. 4.

1 2 3 6 Pieds

Goussier del. Prevost Fecit

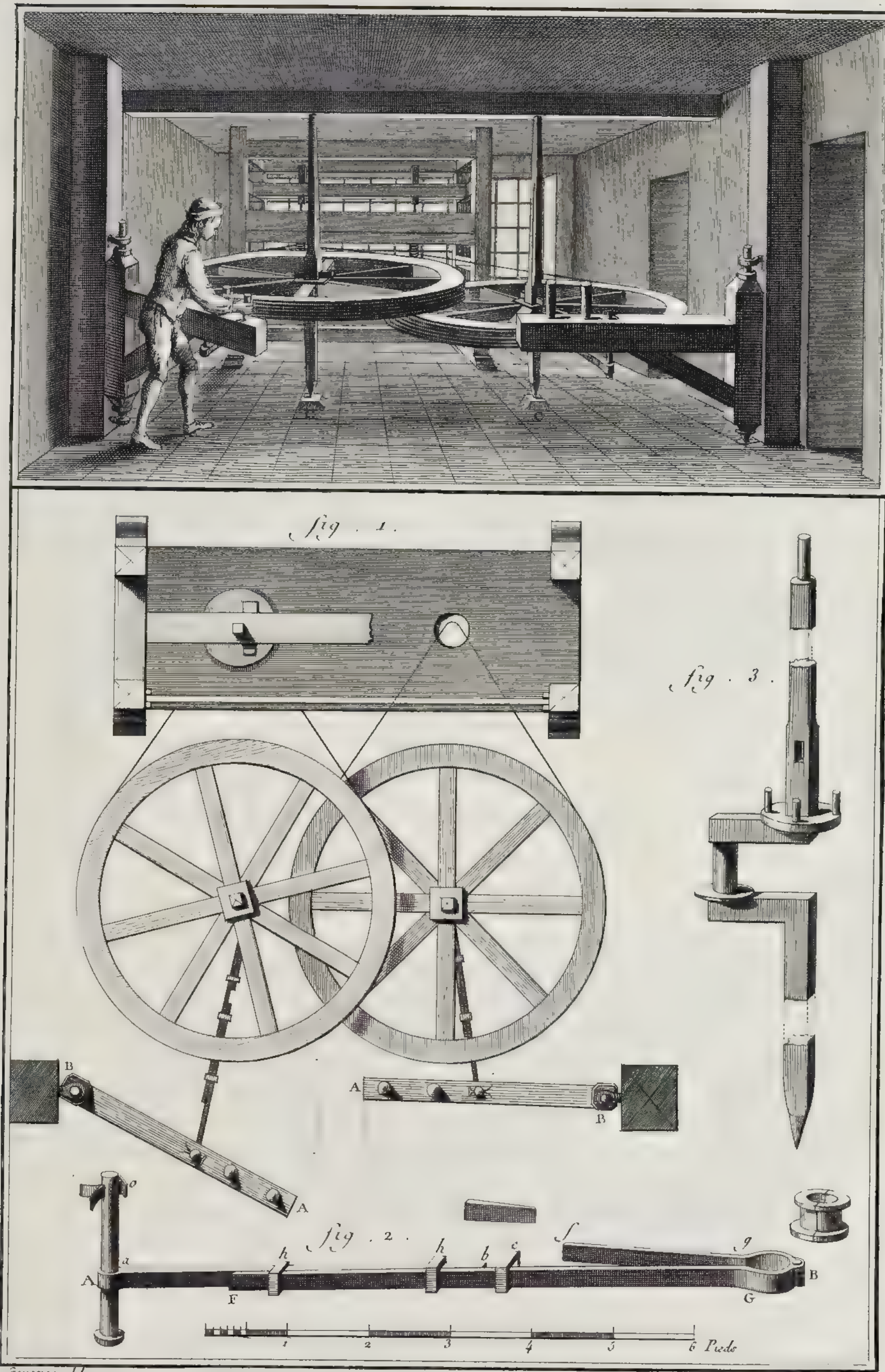
Diamantaire.



Goussier del.

Defehrt fecit

Diamantaire.



Diamantaire.



DISTILLATEUR D'EAU-DE-VIE.

Contenant une Planche.

LA vignette représente l'intérieur d'un attelier.

A B, entrée du fourneau qui est entierement construit de briques, par laquelle on met le bois; on ferme cette ouverture par la plaque de fer, *fig.* 10.

C D, tourelle de maçonnerie de brique, qui renferme les chaudieres.

E, place où l'ouvrier brûleur peut monter pour regarder dans les chaudieres, les emplir ou ajuster les chapeaux.

a, *b*, le dessus des chaudieres.

c, *d*, les chapiteaux ou chapeaux.

e f, *d e*, queues des chapeaux, qui entrent dans les serpentins.

K, M, tonne, barrique, pique ou réfrigérens dans lesquelles les serpentins sont placés.

L, N, bassiots qui reçoivent l'eau-de-vie par un entonnoir placé au-dessous de l'extrémité inférieure du serpentin.

O, P, faux bassiots ou baquets dans lesquels les bassiots sont placés.

g, *h*, tuyaux venant d'un réservoir placé derriere le mur auquel la cheminée est adossée pour continuellement rafraîchir par de nouvelle eau celle qui environne les serpentins.

F, cheminée commune aux deux fourneaux.

x, *y*, tirettes ou régitres pour gouverner le feu dans les fourneaux.

Fig. 1. Ouvrier qui attise le feu.

2. Ouvrier qui éprouve la liqueur qui est sortie du serpentin.

Bas de la Planche.

3. Les deux tirettes ou régitres.

4. Coupe du chapeau de la chaudiere par un plan qui passe le long de la queue.

5. Coupe de la chaudiere & du fourneau sur lequel elle est montée.

A, Collet de la chaudiere qui reçoit intérieurement le chapeau.

B, oreilles au nombre de trois ou de quatre, par lesquelles la chaudiere est suspendue dans la maçonnerie du fourneau.

C D, tuyau bouché en D par un bondon ou tampon de bois garni de linge, que l'on ouvre pour laisser écouler la liqueur hors de la chaudiere par-derriere le mur auquel le fourneau & la cheminée sont adossés.

6. Bassiot & faux bassiot. Le bassiot est foncé; le dessus est percé de deux trous, l'un pour recevoir la queue de l'entonnoir, & l'autre que l'on ferme avec un bouchon de liége pour laisser passer la jauge.

7. Serpentin vû séparément.

a b, *c d*, *e f*, les trois montans qui en soutiennent les différens tours.

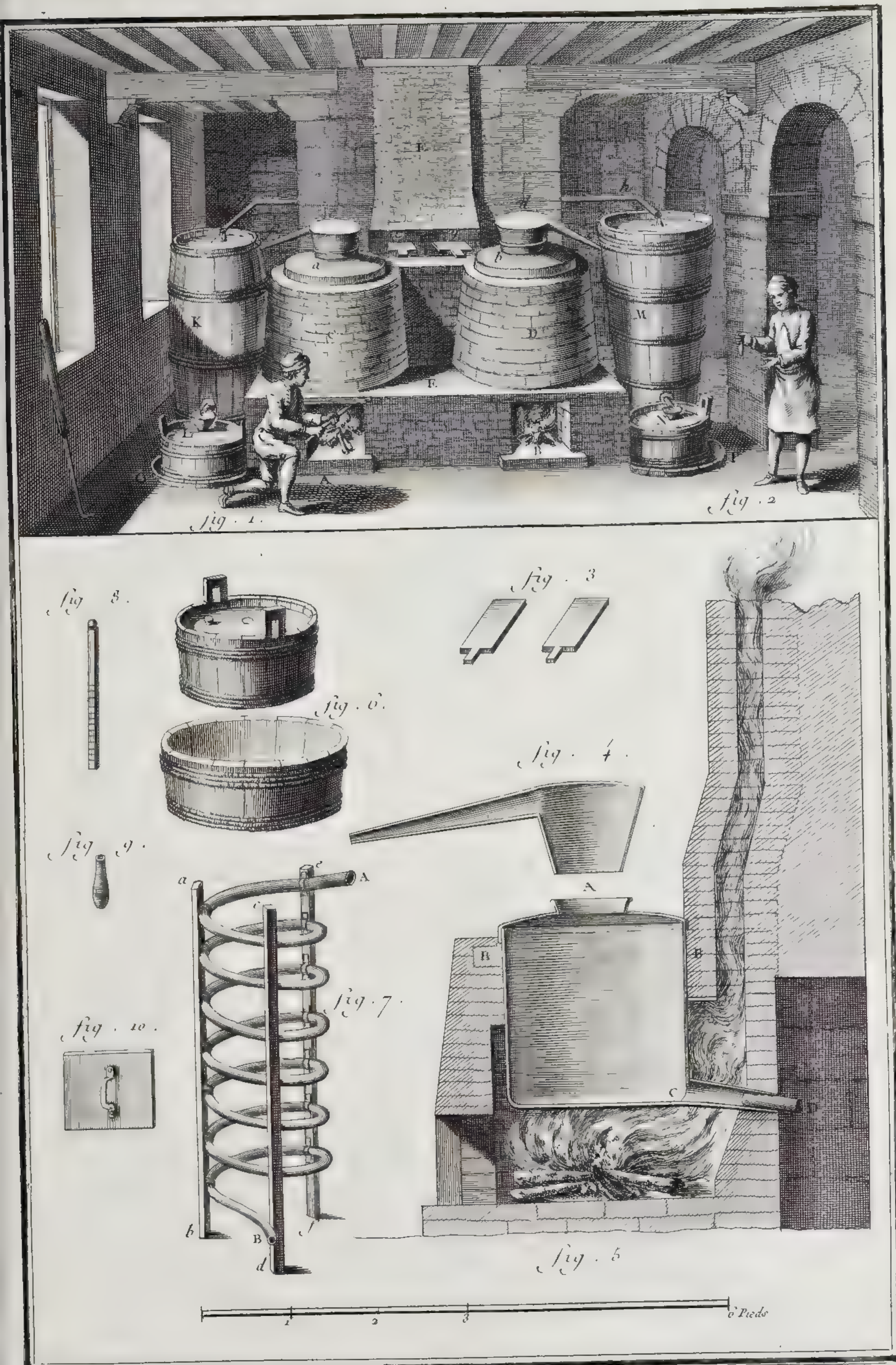
A, extrémité supérieure qui sort de quelques pouces hors du réfrigérent, pour recevoir l'extrémité de la queue du chapeau.

B, extrémité inférieure du serpentin, par laquelle la liqueur distillée sort pour tomber par un entonnoir dans le bassiot que l'on place au-dessous.

8. Jauge que l'on introduit dans le bassiot, pour connoître la quantité de liqueur qui y est contenue.

9. Prouve ou petite bouteille servant à éprouver l'eau-de-vie.

10. Porte ou trappe de fer pour fermer l'ouverture du fourneau. *Voyez* l'art. *Eau-de-vie*.



Distillateur
d'Eau-de-Vie.

DOREUR,

CONTENANT QUATRE PLANCHES;

Il y en a de trois sortes, doreur sur métaux, doreur sur cuir, & doreur sur bois.

PLANCHE Iere.

Doreur sur métaux.

LA vignette ou le haut de la Planche montre l'attelier d'un doreur sur métaux.

Fig. 1. Ouvrier qui fait recuire.
2. Baquets à dérocher.
3. Pierre à broyer.
4. Ouvrier qui avive.
5. Ouvrier qui charge.
6. Gratte-bosse.
7. Ouvrier qui met en couleur.
8. Ouvrier qui brunit.
9. Ouvrier qui fait bleuir.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Brunissoir à deux bouts.
2. Mandrin pour toutes les pieces de la garde d'une épée.
a, mandrin.
b, coin du mandrin.
3. Mandrin avec une coquille de garde d'épée.
4. Mandrin avec une branche de garde d'épée.
a, mandrin.
b, coin du mandrin.
5. Mandrin avec une poignée d'épée.
6. Mandrin avec le pommeau d'une épée.
7. Plumet.
8. Brosse à manche.
9. Brosse.
10. Gratte-bosse.
11. Gratte-bosse emmanchée.
12. Vergettes de fil de fer.
13. Grattoir à bec de corbin.
14. Grattoir à deux pointes.
15. Grattoir à manche.
16. Grattoir pointu.
17. Grattoir courbe.
18. Rifloir droit.
19. Rifloir courbe.
20. Bouteille à l'eau-forte.
21 & 22. Catissoir ou couteau à nettoyer les pieces.
23. Pierre-ponce broyée.
24. Pierre-ponce en morceau.
25. Lange.
26. Pierre à huile.
27. Poîle à chauffer les pieces.

PLANCHE II.

Fig. 1. Marteau à monter & démonter les pieces.
2. Brunissoir droit.
3. Brunissoir courbe.
4. Pierre sanguine à manche courbe.
5. Pierre sanguine à manche droit.
6. Tourne-vis.
7. Cuir à affuter les pierres sanguines.
8. Avivoir.
9. Grattoir pointu, différent de celui de la Pl. I.
10. Grattoir courbe, autre que celui de la Pl. I.
11. Tenaille à main.
12. Autre tenaille à main.
13. Pot à l'amalgame.
14. Tarau.
15. Filiere.
16. Dent de loup.
17. Petit brunissoir.
18. Petite sanguine.
19. n. 1. Couteau à l'or.
19. n. 2. Autre couteau à l'or.
20. Coussin ou coussinet.
21. Alezoir.
22. Ecarissoir.
23. Tenaille.
24. Pince plate.
25. Autre pince plate.
26. Pince ronde.
27. Autre pince ronde.
28. Etau à chanfrein.
29. Etau à main.
30. Etau à clou.
31. n. 1. Bruxelles.
31. n. 2. Bruxelles.
32. Mandrin à polir les clous.
33. Rondelle.
34. Clé de vis.
35. Etau à bec de canne.
36. Etau à boucle.
37. Gouge.
38. Brunissoir.
39. Gougette.
40. Tier-point ou tourne-vis.
41. Fraisoir.
42. Chasse-pointe.
43. n. 1. Archet.
43. n. 2. Palette.
44. Grand étau.
45. *a b*, morceau de bois à tenir les ouvrages dans l'étau.

PLANCHE III.

Doreur sur cuir.

La vignette représente l'intérieur d'une manufacture.

Fig. 1. Ouvrier qui peint une peau.
2. Ouvrier qui applique sur l'assiette ou mordant dont le cuir est imprimé, des feuilles d'argent ou d'or qu'il prend avec les pincettes de roseau, représentée *fig.* 8.
3. Ouvrier qui lisse une peau avec le brunissoir.
4. Ouvrier qui pare une bande de cuir sur la pierre à parer.
5. La presse.

Bas de la Planche.

6. Brunissoir.
7. Pierre du brunissoir.
8. Pincette de roseau.
9. Couteau à parer.
10. Livre qui contient les feuilles d'argent.
11. Queue de renard pour étouper.
12. Couteau à détirer.
13. Planche de bois gravée en creux.
14. Fers à ciseler.
15. Maillet.
16. Batte.
17. Pinceaux.
18. Marteau & tenaille.
19. Equerre.
20. Pierre à broyer les couleurs.
21. Molette.
22. Brosses.

PLANCHE IV.

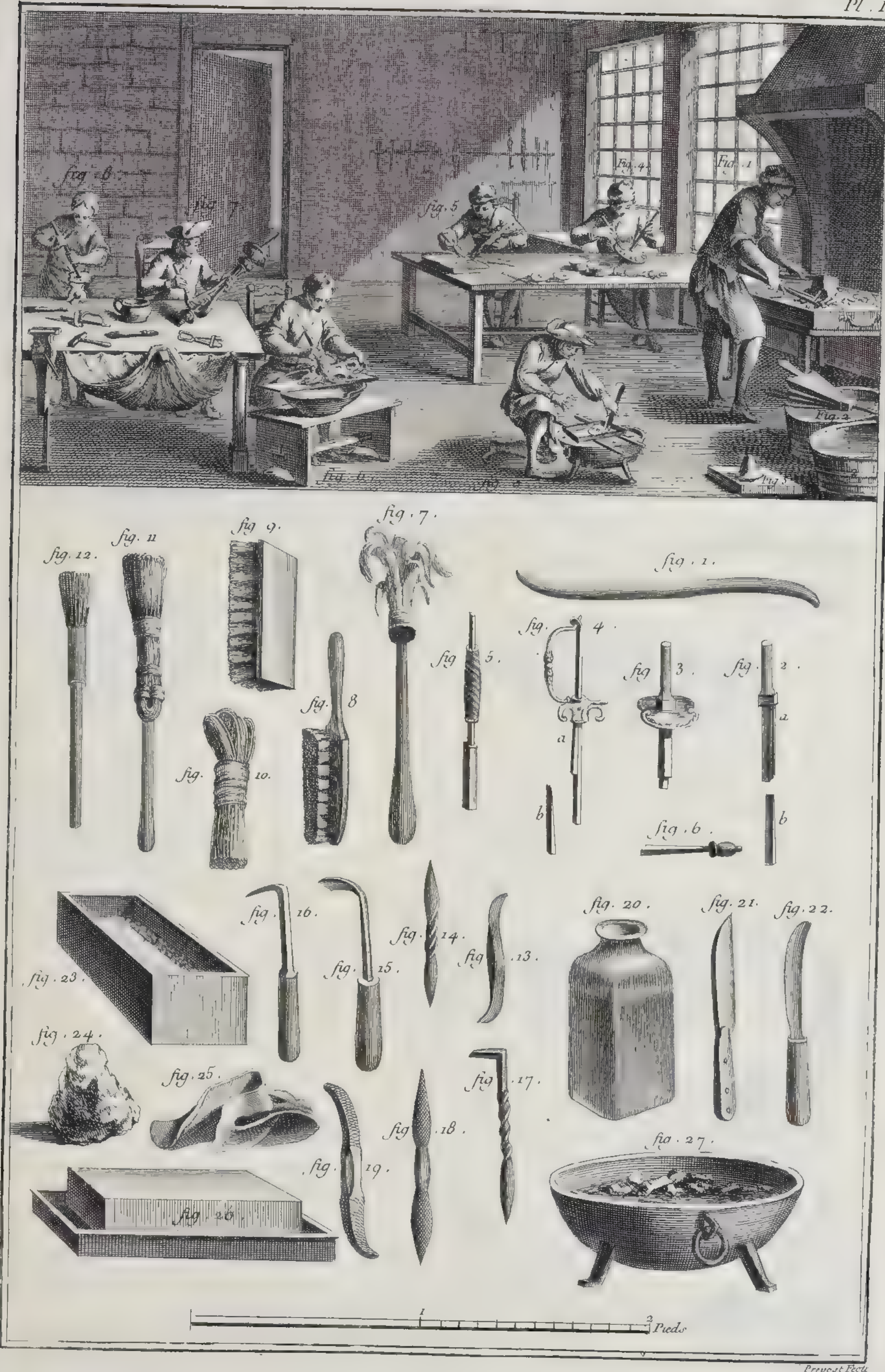
Doreur sur bois.

La vignette ou le haut de la Planche montre l'attelier du doreur.

Fig. 1. Ouvrier qui vermillonne.
2. Ouvrier qui répare.
3. Ouvrier qui dore au chevalet.
4. Ouvrier qui adoucit.
5. Ouvrier qui blanchit.
6. Ouvrier qui ponce.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Rouleau à écraser le blanc.
2. Planche à écraser le blanc.
3. Gouge à réparer.
4. Autre gouge à réparer.
5. Crochets ou fers à réparer;
a, fer demi-rond.
b, fer pointu.
6. Sanguine.
7. Couteau à l'or.
8. Palette avec pinceau.
a, la palette.
b, le pinceau.
9. Pierre-ponce.
10. Eponge.
11. Banc du chevalet.
12. Le chevalet.
13. Couffinet.
14. Autre couteau à couper l'or.
15. Pinceau à fabler.
16. Broffe à blanchir.
17. Petite broffe à blanchir.
18 & 19. Pinceaux à vermillon.
a, le grand.
b, un petit.
20. Etabli. *a*, le valet.
21. Baquet au blanc.



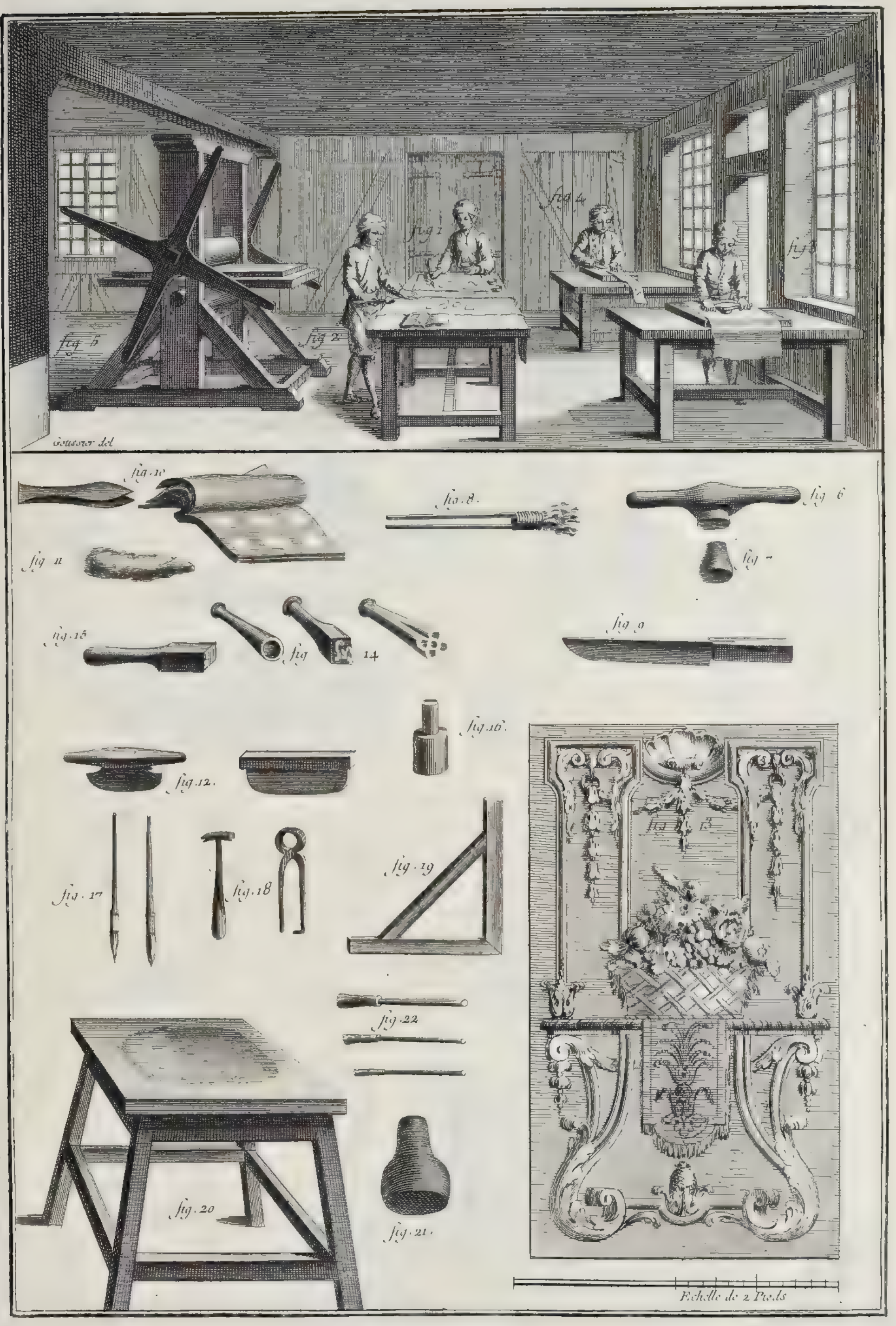
Prevost Fecit

Doreur, Sur Métaux.



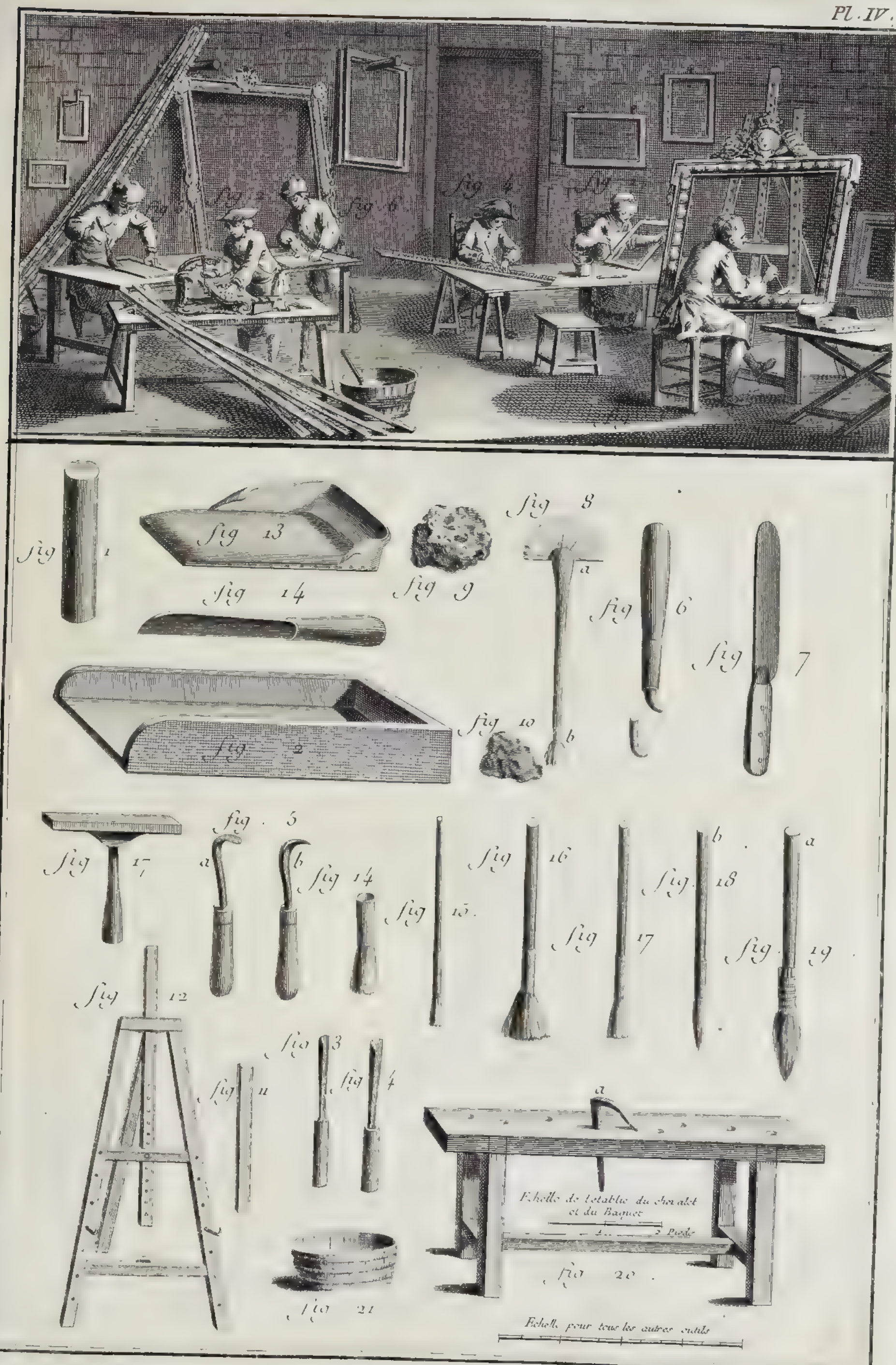
Prevost fecit.

Doreur, Sur Métaux.



Doreur sur Cuir.





Doreur, Sur Bois.

DRAPERIE,

Contenant treize Planches, dont onze simples et deux doubles.

PLANCHE Iere.

Lavage des laines.

Figure 1. n. 1. & n. 2. A, cuve où l'ouvrier lave les laines dans leur suin.
B, le laveur.
C, la laine dans la cuve.
D, endroit d'une riviere où l'on rince & dégorge la laine.
E, manne ou corbeille qui contient la laine à rincer & dégorger.
F, ouvrier occupé à rincer & dégorger.
G, petit banc portatif qui soutient l'ouvrier.

Pilotage des laines.

2. Deux ouvriers occupés à piloter les laines.
A, la cuve.
B, B, les lissoires ou bâtons à remuer la laine, que tiennent les deux ouvriers.

Etendage des laines.

3. Bâtis à étendre & sécher les laines teintes ou en blanc.
A, A, A, &c. B, B, B, perches chargées de laine étendue.

PLANCHE II.

Triage des laines.

Fig. 4. Ouvrier occupé à trier les laines.
A, claie sur laquelle la laine est posée.
BB, la laine.
C, le trieur.

Battage des laines.

5. Cette manœuvre.
A, la claie de corde à battre les laines.
B, B, deux batteurs.
L'éluchage des laines est une manœuvre qui suit le battage. On ne l'a point représentée, pour ne pas multiplier les figures à l'infini.

Carder des laines.

6. AB, le chevalet à carder.
e, la carde posée sur le chevalet.
D, l'autre carde vûe en-dessus avec son manche.
f, la boîte à renfermer la laine.
7. *b*, *b*, les grandes cardes.

PLANCHE III.

Fig. 8. *c*, *c*, les petites cardes.

Filage de la laine.

9. n. 1. & n. 2. Le grand rouet.
A, son banc.
b, *b*, marionettes ou soutien des fraseaux.
C, roue du grand rouet.
D, moyeu ou arbre de la roue.
e, broche sur laquelle s'assemble le fil en forme conique.
f, esquive qui arrête le volume du fil sur la fusée.
g, *g*, fraseaux ou cordons de natte doublés & ouverts pour recevoir & laisser jouer la broche.
h, poulie sur laquelle passe la corde de la grande roue.
H, montant qui supporte la roue.

Dévidage de la laine.

10 & 11. Le dévidoir.
A, banc du dévidoir.
b, *b*, *b*, montans.
cc, *cc*, *cc*, &c. bras du dévidoir.
dd, arbre.
e, pignon de l'arbre.
D, roue dans laquelle le pignon de l'arbre engraine.

F, roue emportée par le pignon de la roue supérieure D.
G, marteau.
h, cheville de détente, fixe dans la roue F.
i, fil qui s'enroule sur l'essieu de la roue F.
k, poids qui tient ce fil tendu.
l, tasseau sur lequel la tête du marteau vient frapper par intervalle.
Voyez à l'article *Laine* l'usage de cette machine ingénieuse & de toutes ses parties.
L'ourdissage des chaînes suit le dévidage de la laine. Ces chaînes s'ourdissent comme pour tous les ouvrages de soie.
Quand les chaînes sont ourdies, on les colle.

Collage des chaînes.

12. Ouvrier occupé à coller une chaîne.
A, la cuve.
B B, la chaîne.
C, la colle.
D, l'ouvrier.

Etendage des chaînes.

13. L'étendoir.
A, A, A, A, ses piliers.
B, B, B, ses traverses.
C C, la chaîne.

PLANCHE IV.

Fig. 14. Le métier du fabriquant prêt à travailler.
A, A, A, A, montans du métier.
b, *b*, les traverses.
c, *c*, la chasse.
d, *d*, le dessus de la chasse.
e, *e*, le dessous de la chasse.
F, planche sur laquelle reposent les fils qui baissent pour donner passage à la navette angloise montée sur ce métier.
g, *g*, traverse de fer qui soutient l'équerre ou crosse qui chasse la navette.
h, l'équerre ou crosse.
i, piece de bois qui retient la navette.
k, navette.
l l, corde que l'ouvrier tire pour faire partir la navette.
m, rôt ou peigne.
M, planchette de bois allignée au peigne ou rôt.
n, *n*, aiguille de la chasse.
o, *o*, *o*, porte-lame.
p, *p*, la couloire.
q, l'ensuple ou rouleau de derriere.
r, *r*, liais ou longue baguette qui soutient les lisses.
R, R, les lisses.
s, *s*, poulies.
t, *t*, *t*, *t*, marionettes
v, *v*, chapes des poulies.
x, *x*, *x*, siége ou banc de l'ouvrier.
y, *y*, les marches.
z, *z*, l'ensoupleau.
&, &, la roue à rochet avec son chien.
1, 2, vis & écrous de la chasse.
33, 33, cramaillées à dent.
15. Partie du rôt, de la chasse, avec la navette angloise en place.
16. La navette angloise vûe en-dessus.
17. La navette angloise vûe en-dessous
18. La bobine séparée de la navette.

PLANCHE V.

Epinsage des draps avant le dégrais.

Fig. 19. Table de l'épinseur.

A, le drap en toile.
b, *b*, la table.
c c, *c c*, les treteaux qui la soutiennent.
d, liteaux mobiles, pour incliner plus ou moins la table.

Dégrais & foule des draps.

20. Moulin à dégraisser.
A, A, le beffroi.
B, B, la traverse.
c, *c*, les manches des maillets.
d, *d*, les maillets.
e, le vaisseau ou la pile.
f, *f*, *f*, les geolieres.
g, l'arbre.
h, *h*, *h*, *h*, les levées.
i, la selle.
k, le tourillon.

PLANCHE VI.

Fig. 21. Moulin à foulon.
a, *a*, la grande roue appellée *l'hérison*.
b, la lanterne.
c, *c*, l'arbre.
e, *e*, *e*, les levées.
f, *f*, les tourillons.
g, *g*, les frettes qui lient l'arbre.
h, *h*, les menes des pilons.
i, *i*, *i*, les pilons.
l, *l*, *l*, les geolieres.
m, *m*, *m*, piles.
n, *n*, moises.
o, *o*, arbre du hérisson.

PLANCHE VII.

Epinsage des draps fins après le dégrais.

Fig. 22. *a*, le drap.
b, *b*, faudets à grille.
c, intervalle qui sépare le drap.
d, *d*, *d*, pieces de bois ou perches qui tiennent l'étoffe tendue.
f, *f*, porte-perches.
23. pince de l'épinseuse.

Lainage des draps.

24. On voit ce travail.
a, *a*, porte-perches.
b, *b*, perches.
c, *c*, croix montées, & ouvriers qui s'en servent.
d, drap.
f, *f*, *f*, *f*, faudets.
25. Croix montée.
26. Peigne à nettoyer les chardons.
27 & 28. Faudets.

PLANCHE VIII.

Tonte des draps.

Fig. 29. Les forces.
A, les lames ou taillans.
b, *c*, le manche.
30. ce Manche séparé.
c, tasseau avec sa vis *d*.
e, billette que l'ouvrier tient à la main en travaillant.
31. Rebrousse.
32. Cardinaux ou petites cardes.
b, petites cardes vûes en-dessus.
a, petites cardes vûes en-dessous.
33 & 34. Crochets à étendre le drap.
35. Table à tendre les draps.
a, le coussin.
b, le marchepié.
c, *c*, les supports.

Manœuvre de la rame.

36. *a*, *a*, *a*, *a*, la rame.
b, *b*, la traverse d'en-haut.
c, *c*, la traverse d'en-bas.
f, le templet.
g, la poulie.
37. *e*, le larget.

Brose & tuiler des draps.

38. La tuile.
Voilà tout ce qui concerne la laine cardée. Venons maintenant au travail de la laine peignée.

PLANCHE IX.

De la laine peignée.

Fig. 39. Travail du peigner des laines.
a, *a*, *a*, fourneau à chauffer les peignes.
b, *b*, ouvertures pratiquées à cet effet.
c, plaque de fer qui ferme le fourneau.
d, *d*, piliers garnis de crochets.
e, crochet.
f, peigne.
g, ouvrier qui peigne.
h, ouvrier qui tire la barre, quand la laine est peignée.
40. Le peigne.
41. Canon.
42. Crochet ou chevre.
43. Le dégraissoir ou verin.
A, A, les montans.
B, crochet dormant.
C, moulinet.
D, crochet mobile.
E, roue de retenue.
f, le chien de cette roue.
G, la cuvette.
44. Roue de retenue E, avec son chien *f*, vûe séparément.
45. Le petit rouet pour la laine peignée.
a, *a*, *a*, *a*, les piliers du banc.
b, *b*, les montans.
c, la roue.
d, sa circonférence large.
e, la manivelle.
f, la marche ou pédale.
h, la corde de la roue.
i, *i*, les marionettes.
l, *l*, les fraseaux.
m, la broche.
n, la bobine.
o, le banc.
46. Le rétendoir.
A, A, A, A, le banc.
b, *b*, un rouleau avec moulinet.
c, *c*, *c*, *c*, *c*, traverses dessus & dessous lesquelles passe l'étoffe.
d, *d*, *d*, l'étoffe.
e, *e*, la poele.

PLANCHE X.

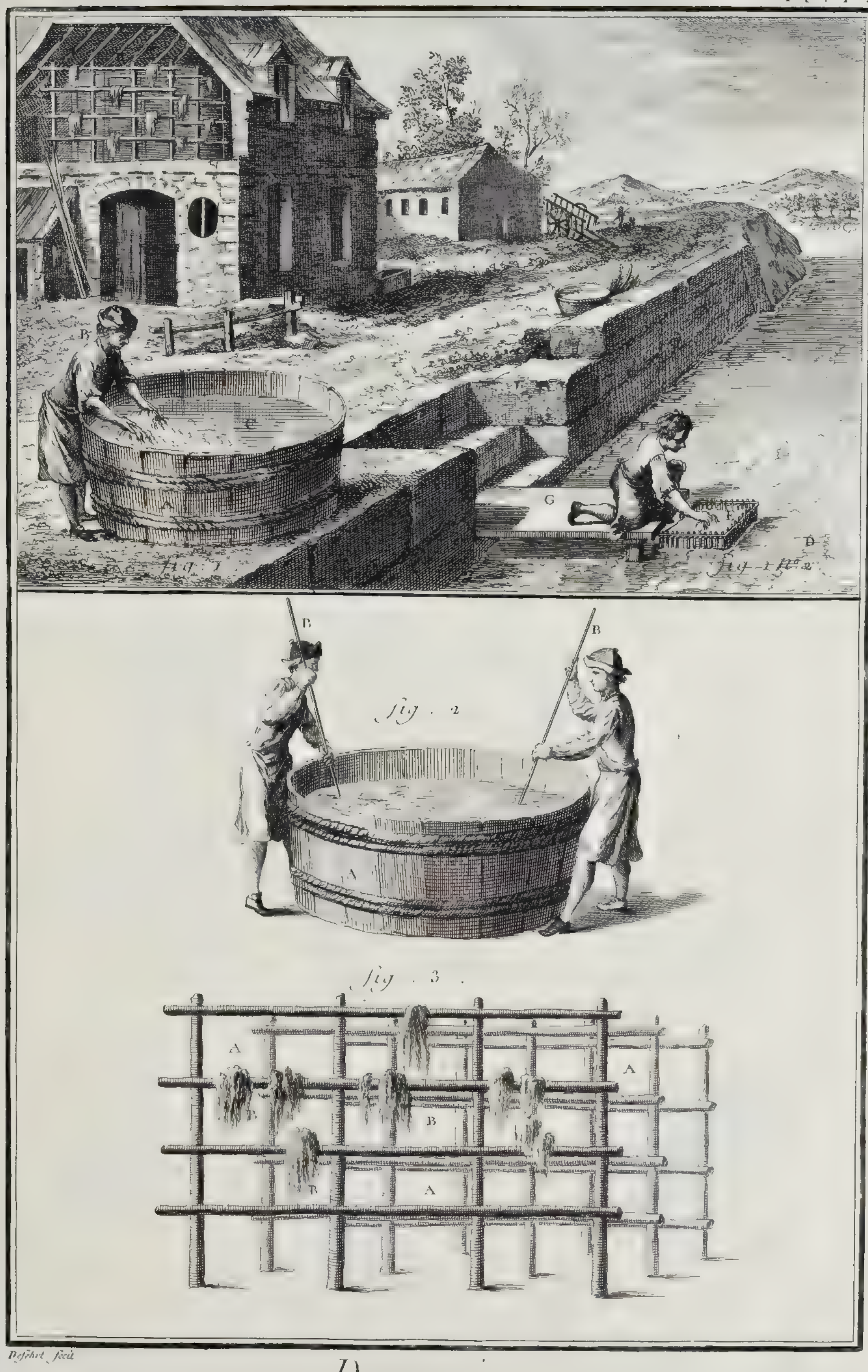
Machine à friser les étoffes, à ratiner, &c.

Fig. 1. Profil sur la longueur de la machine à friser les étoffes.
2. Plan de la machine.

PLANCHE XI.

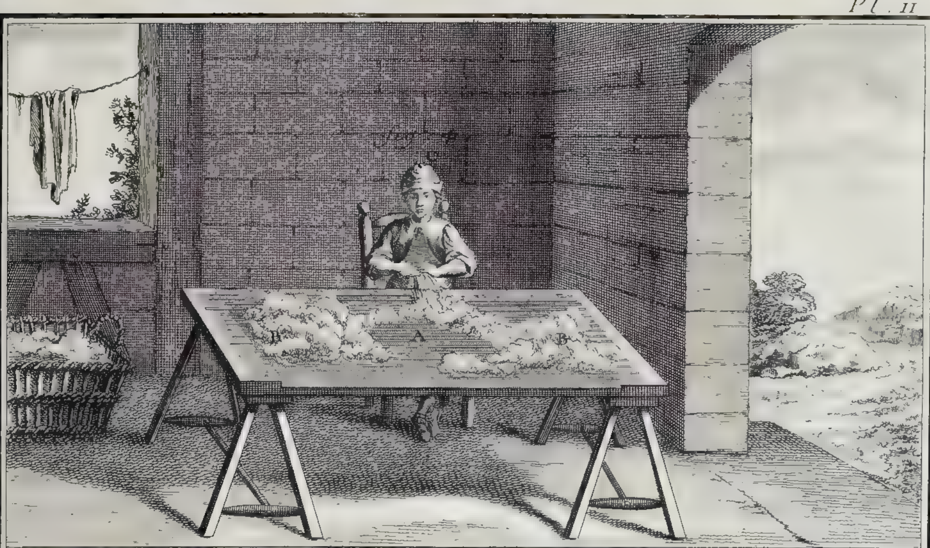
Fig. 3. & 4. Profils des deux côtés de la machine.
3. Profil du côté du rouet.
4. Profil du côté du volant.

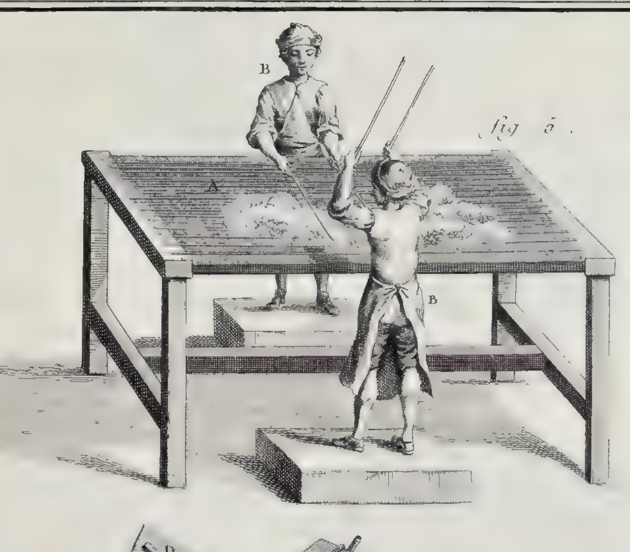
Voyez à l'article *Laine* le détail de la manœuvre du drapier, les raisons de ses opérations, l'explication complette de ses machines, avec les noms, les définitions & la distinction des différentes étoffes fabriquées dans les manufactures en laine.

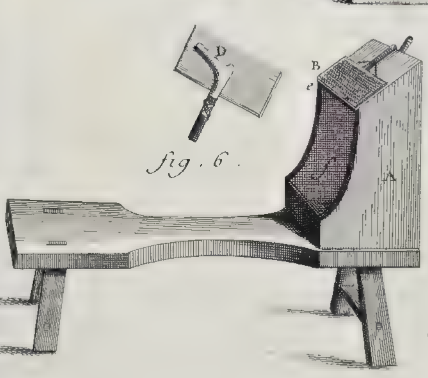


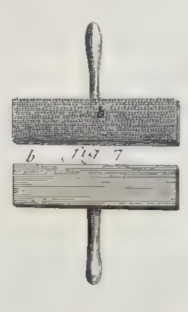
Desehrt fecit

Draperie.



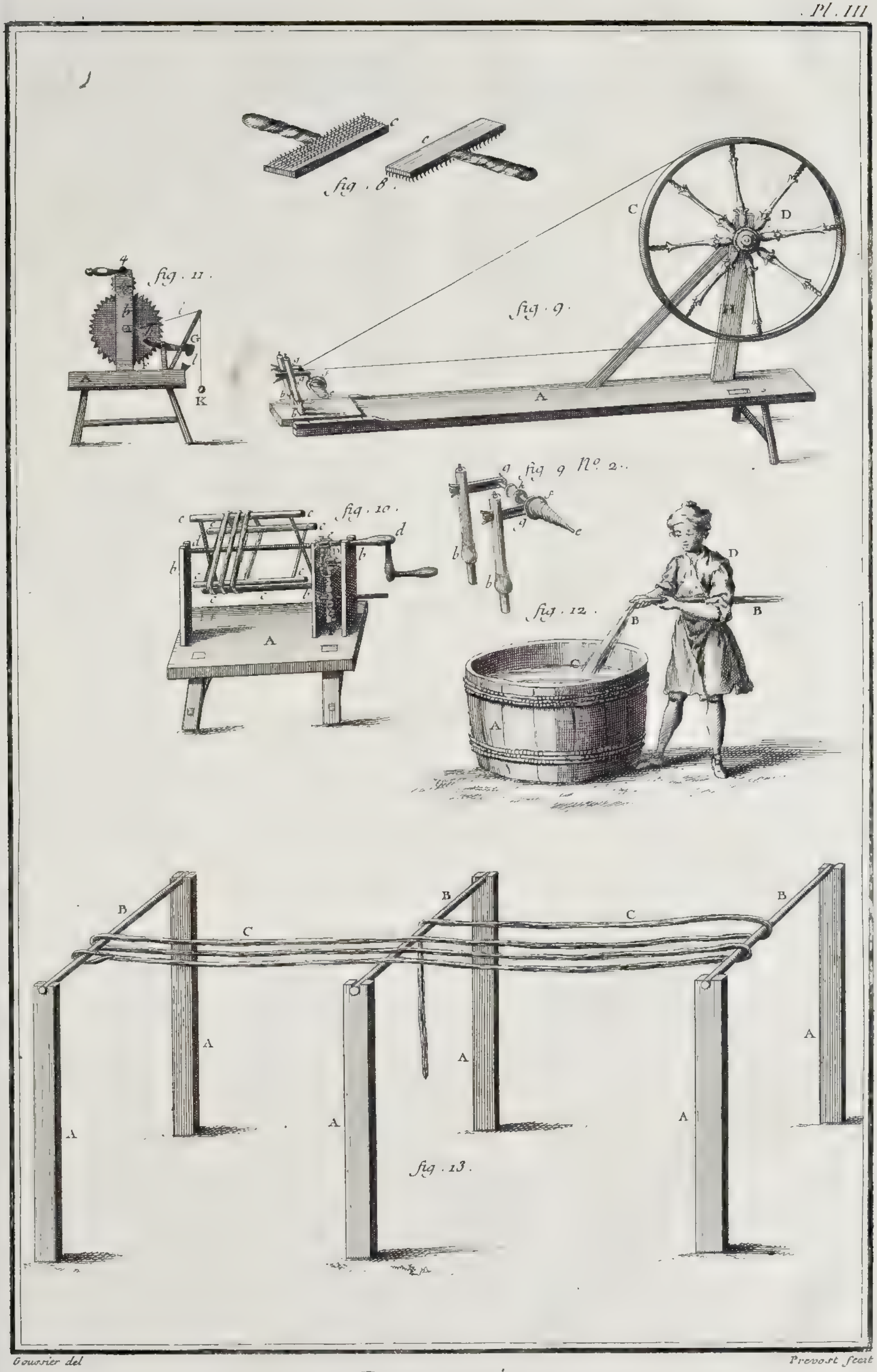






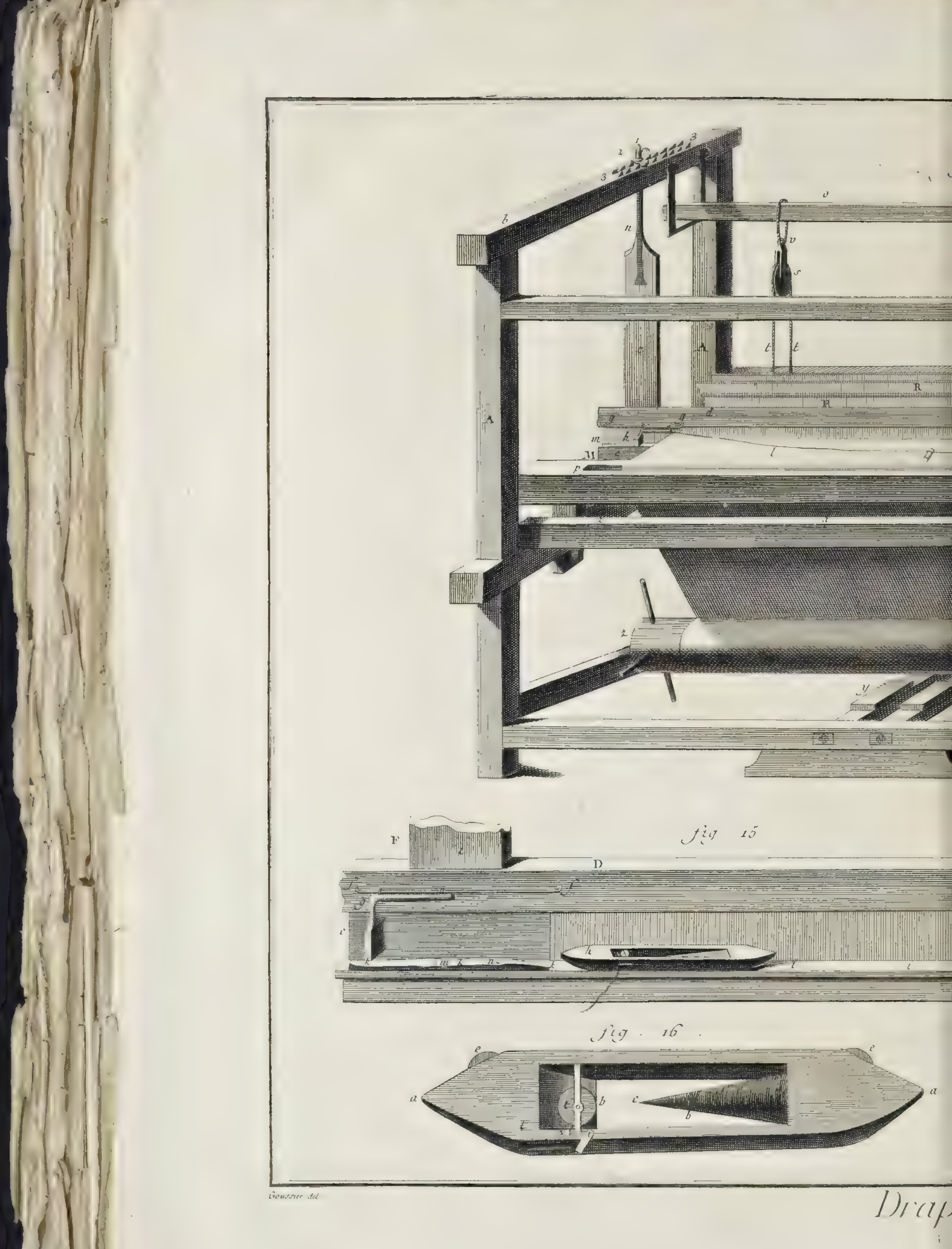
Prevost fecit

Draperie.



Goussier del. Prevost fecit

Draperie.


fig. 15
fig. 16
Goussier del.
Drap

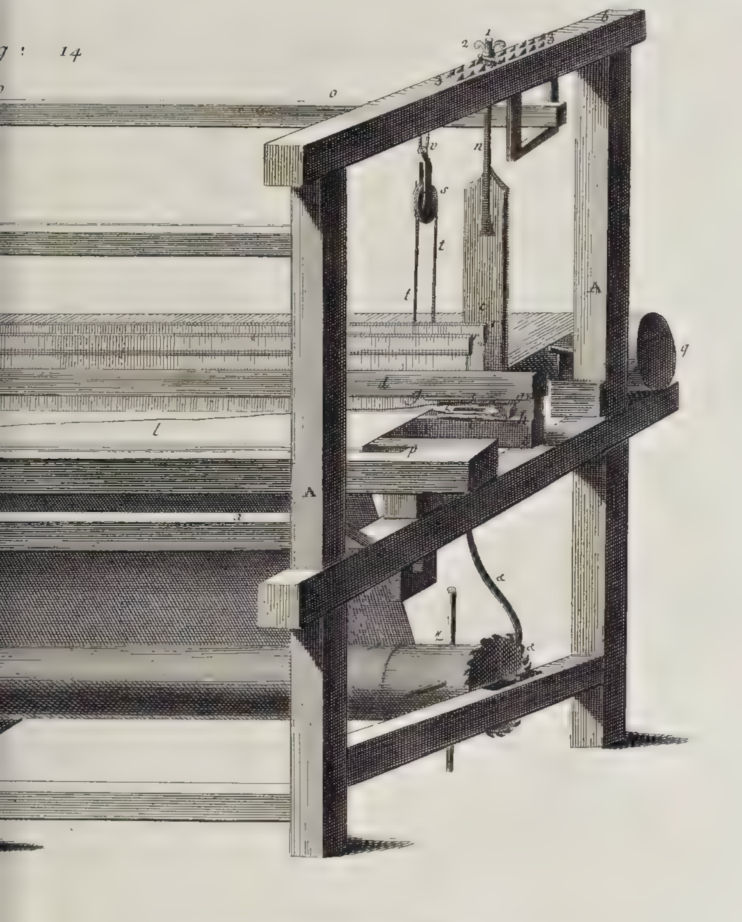


fig 17

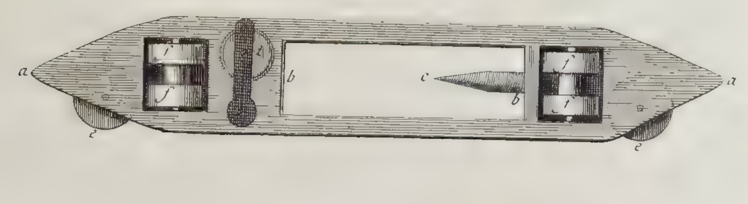


fig 18

rie.

Defehrt fecit

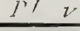
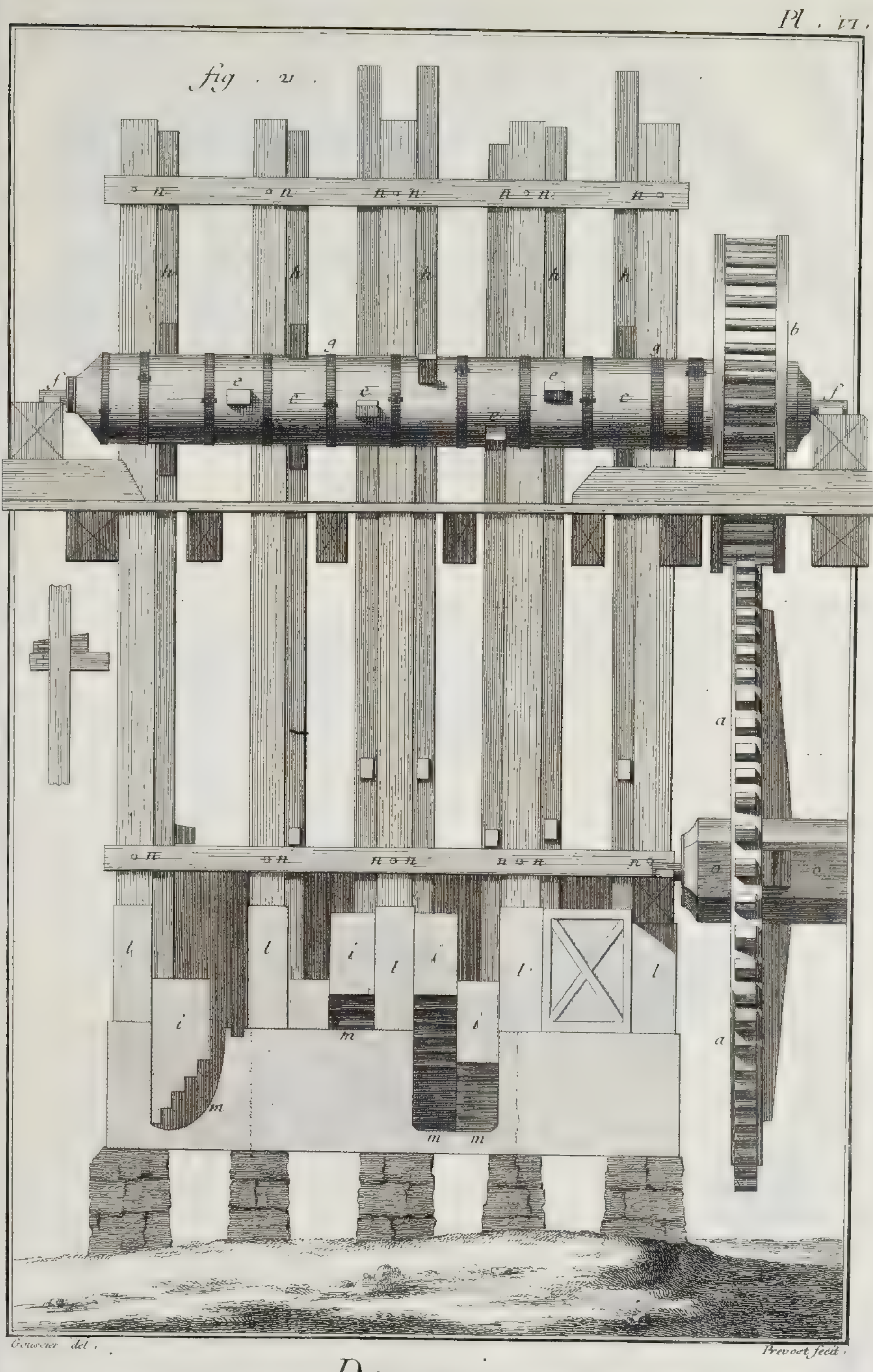


fig 19.

fig 20

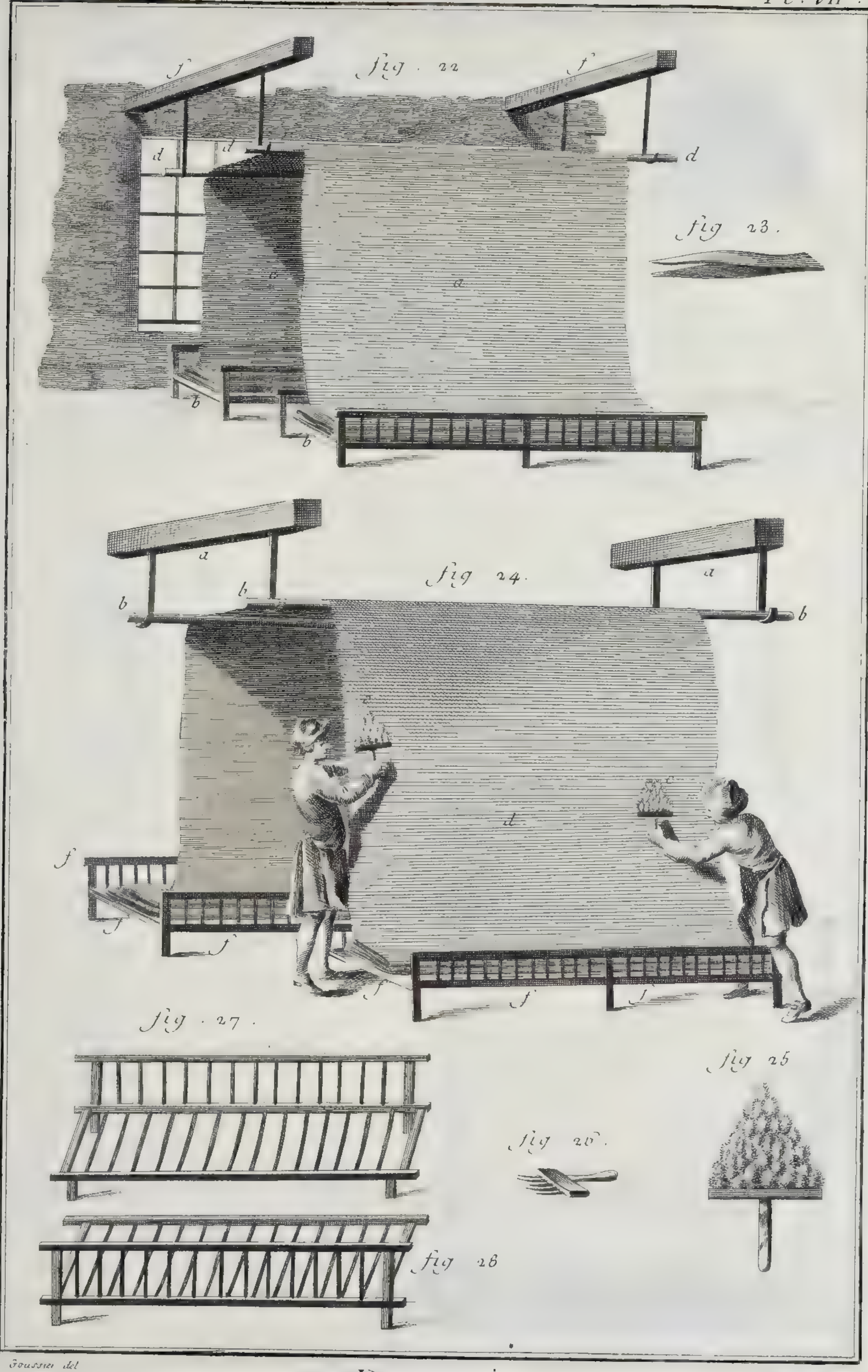
Goussier del. — Defehrt fecit

Draperie.



Goussier del. Prevost fecit.

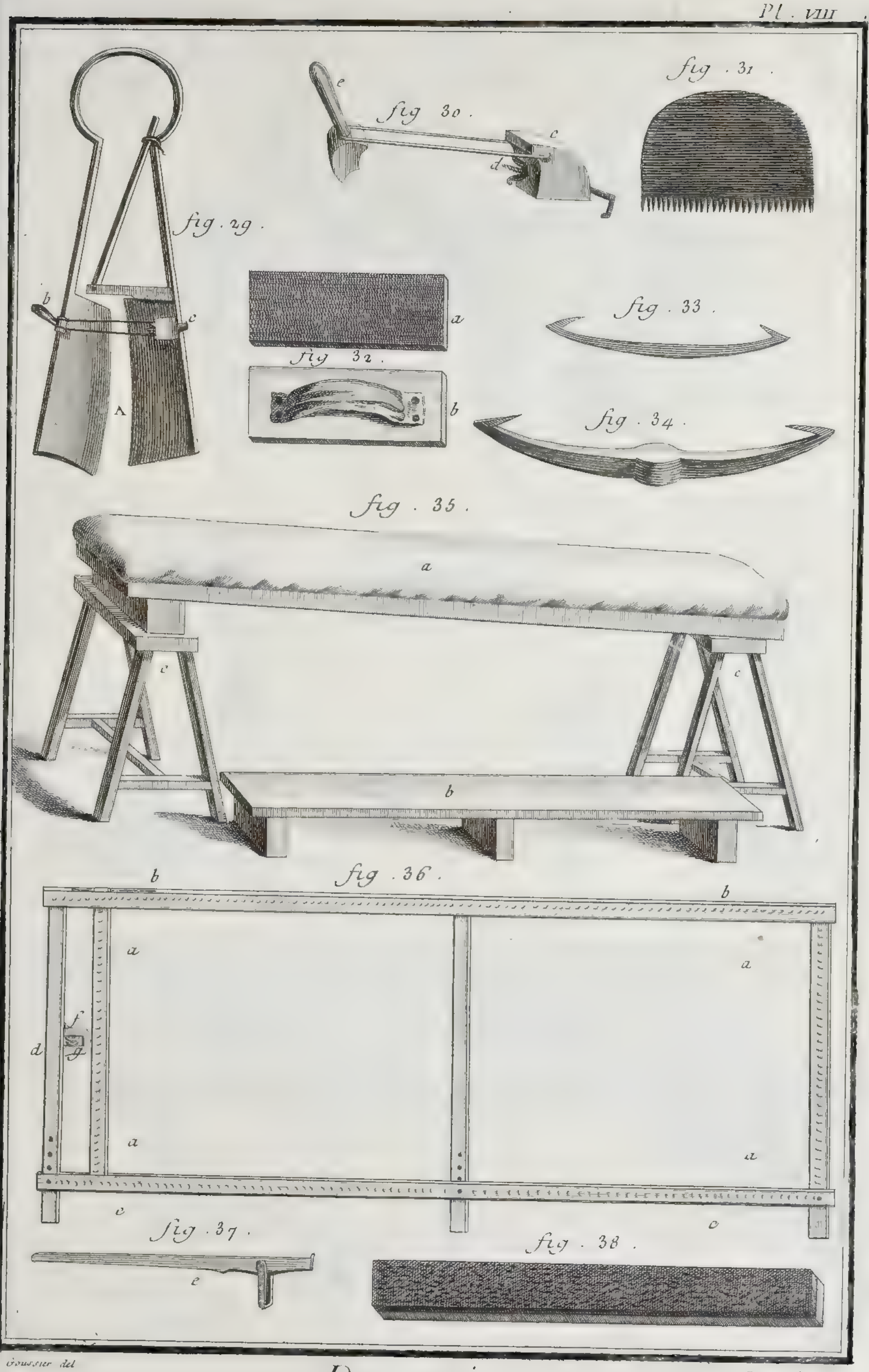
Draperie.



Goussier del.

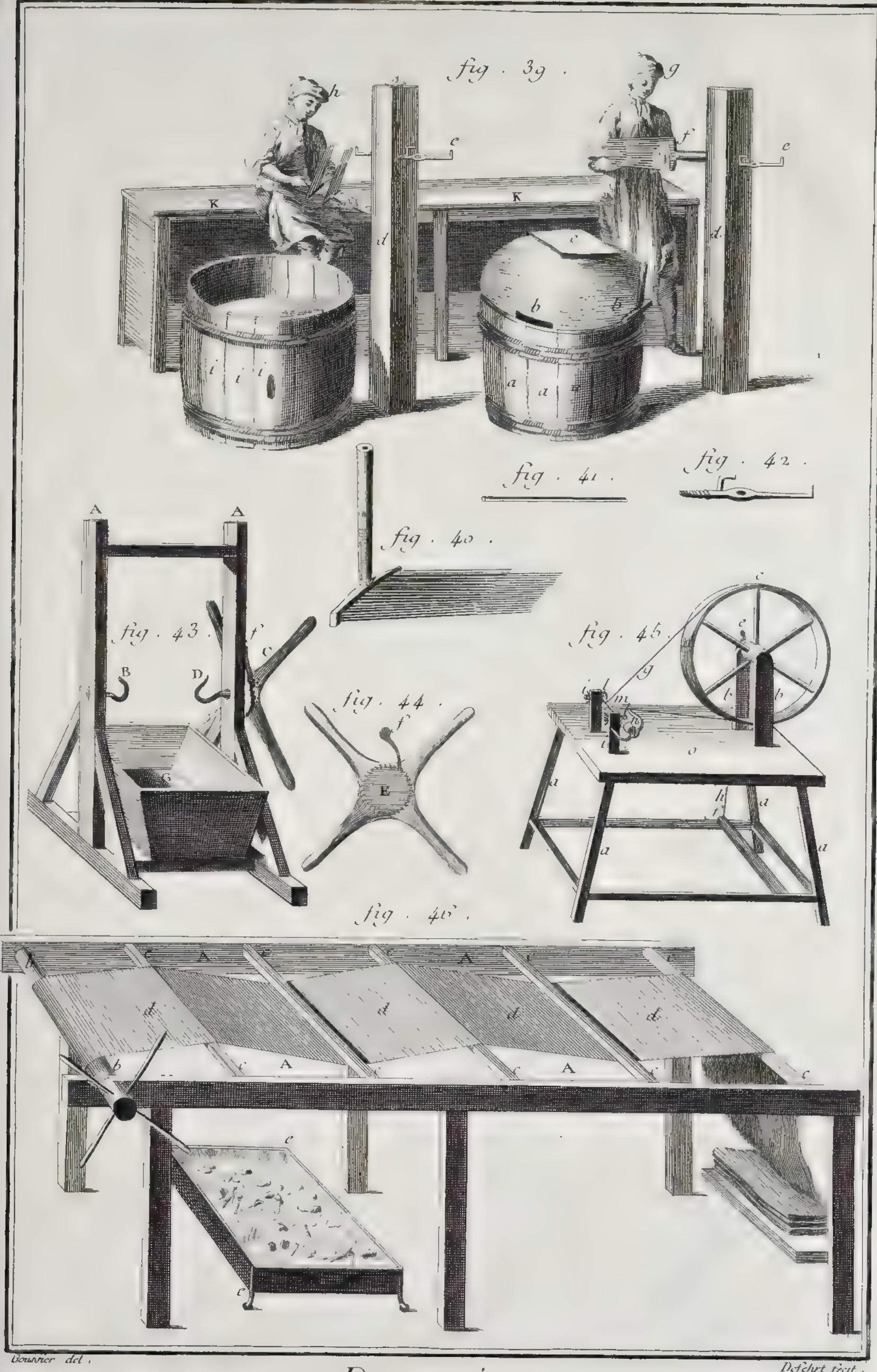
Draperie.

Defehrt fecit



Goussier del. Prevost fecit

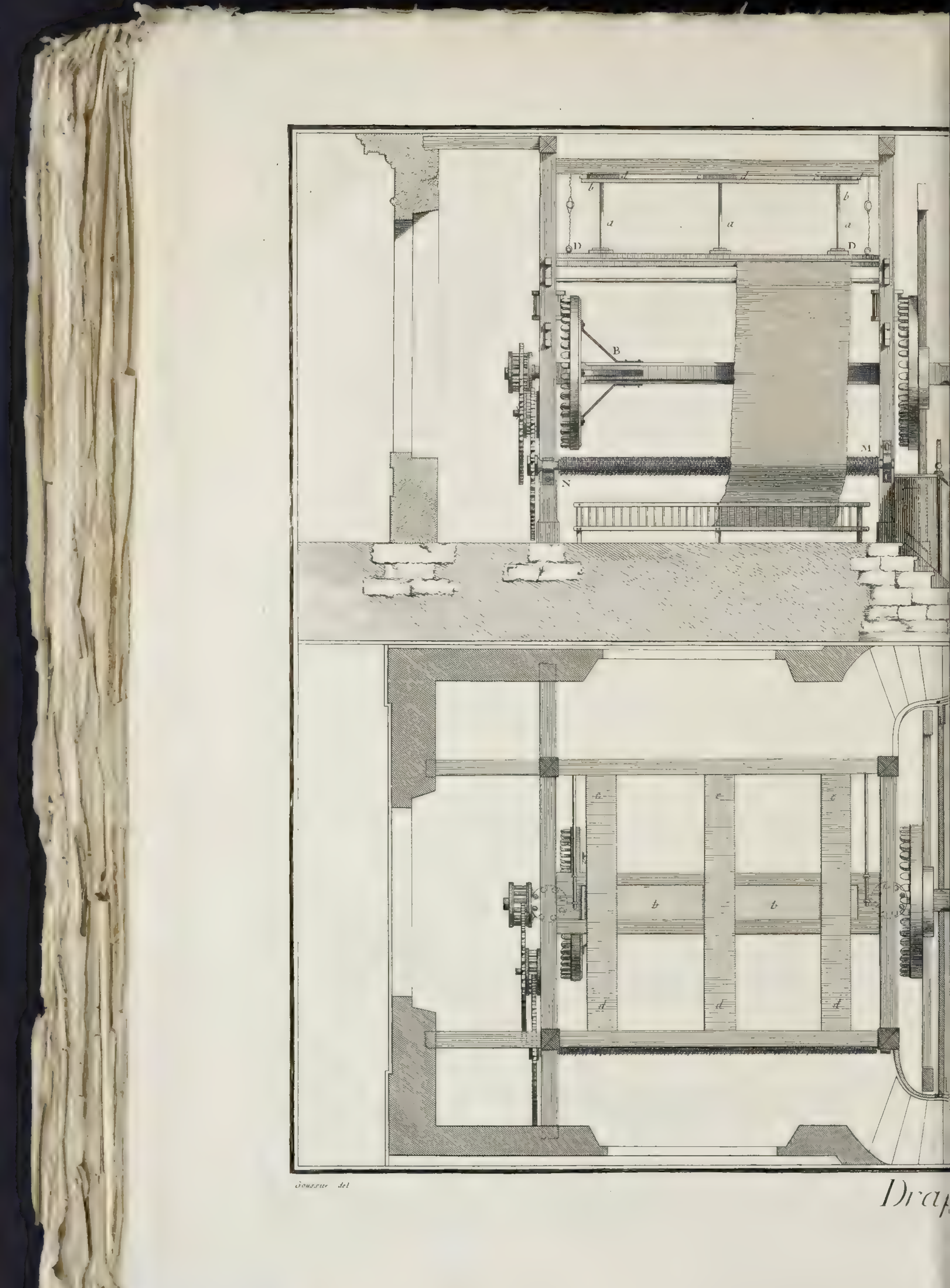
Draperie.



Goussier del.

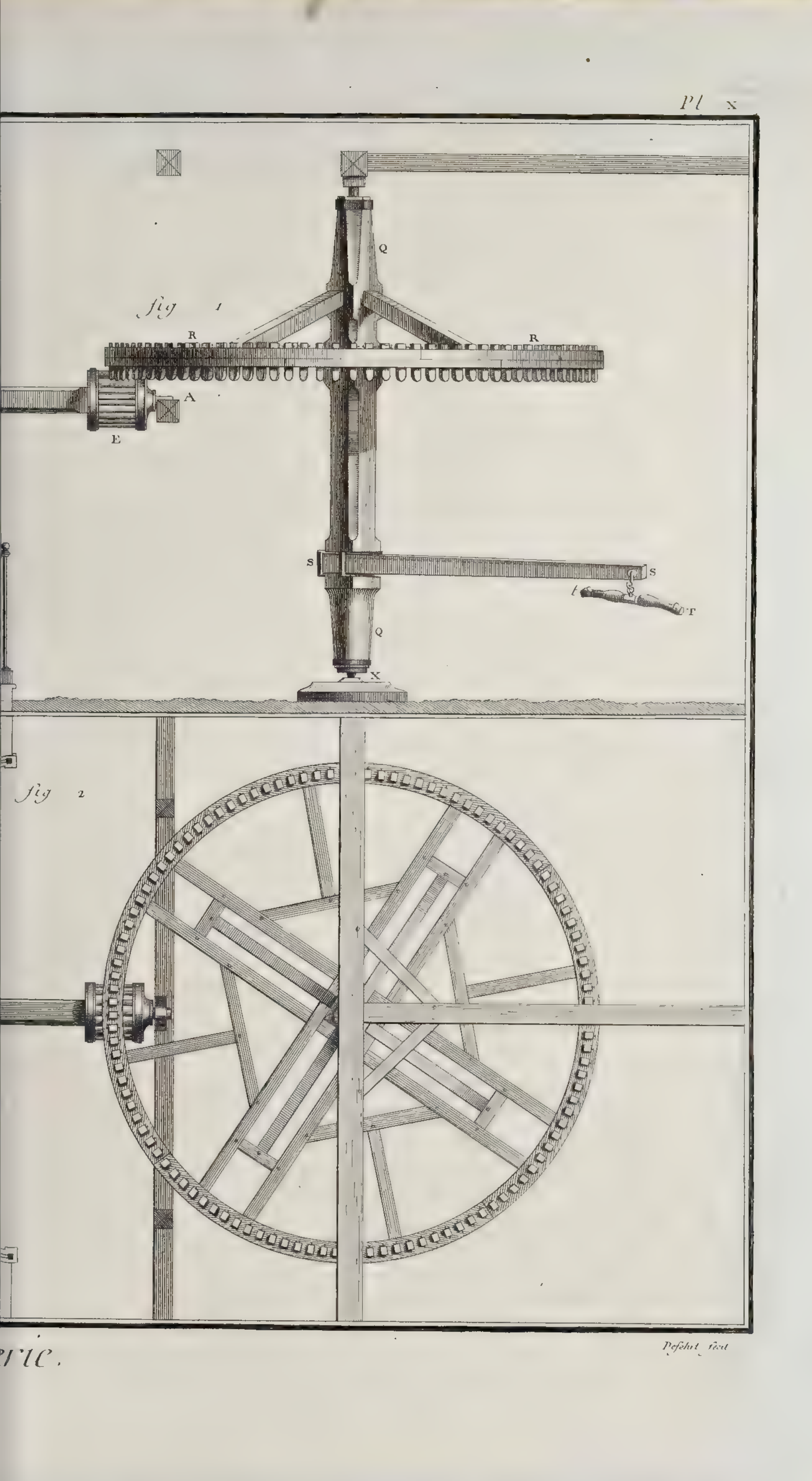
Defehrt fecit.

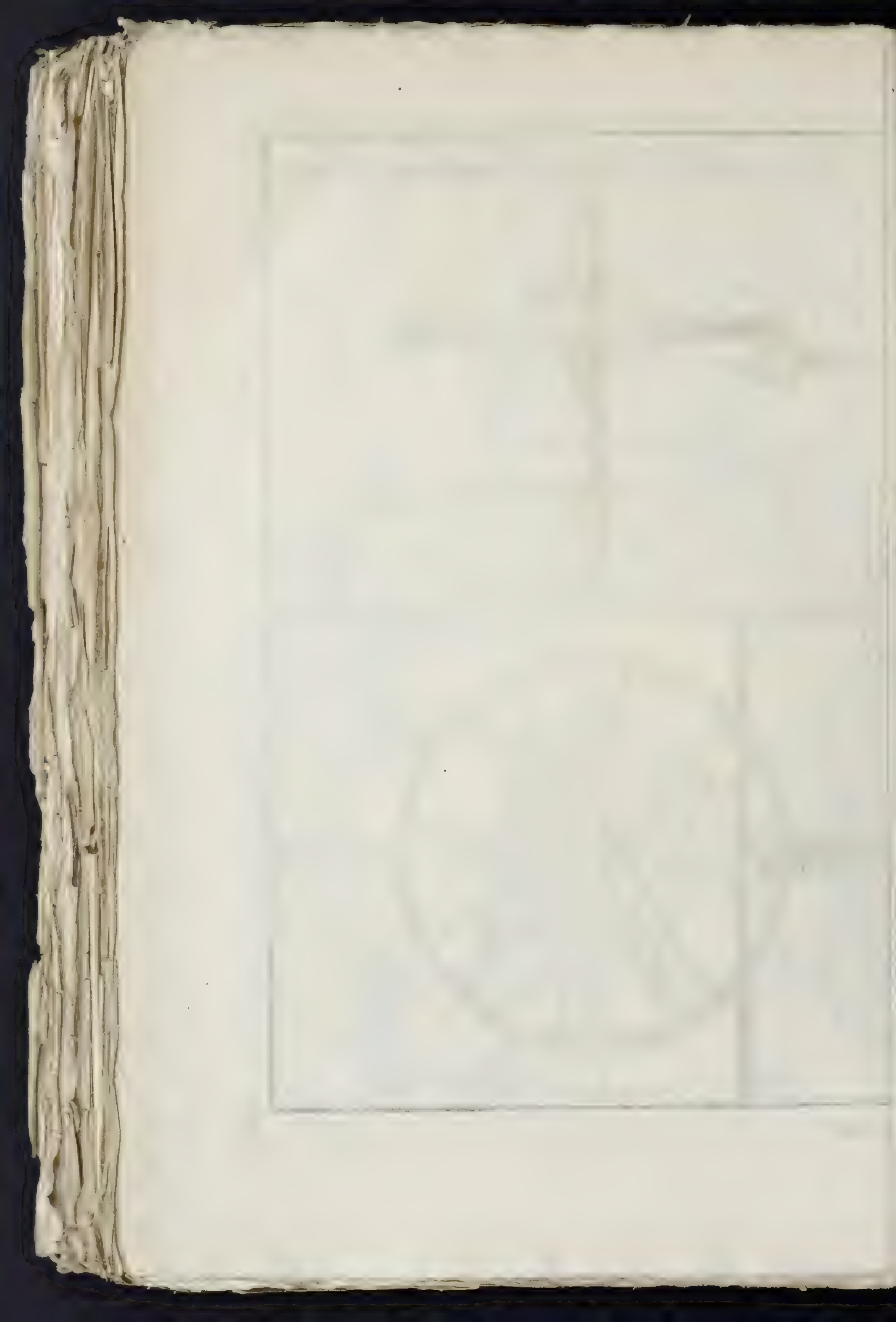
Draperie.

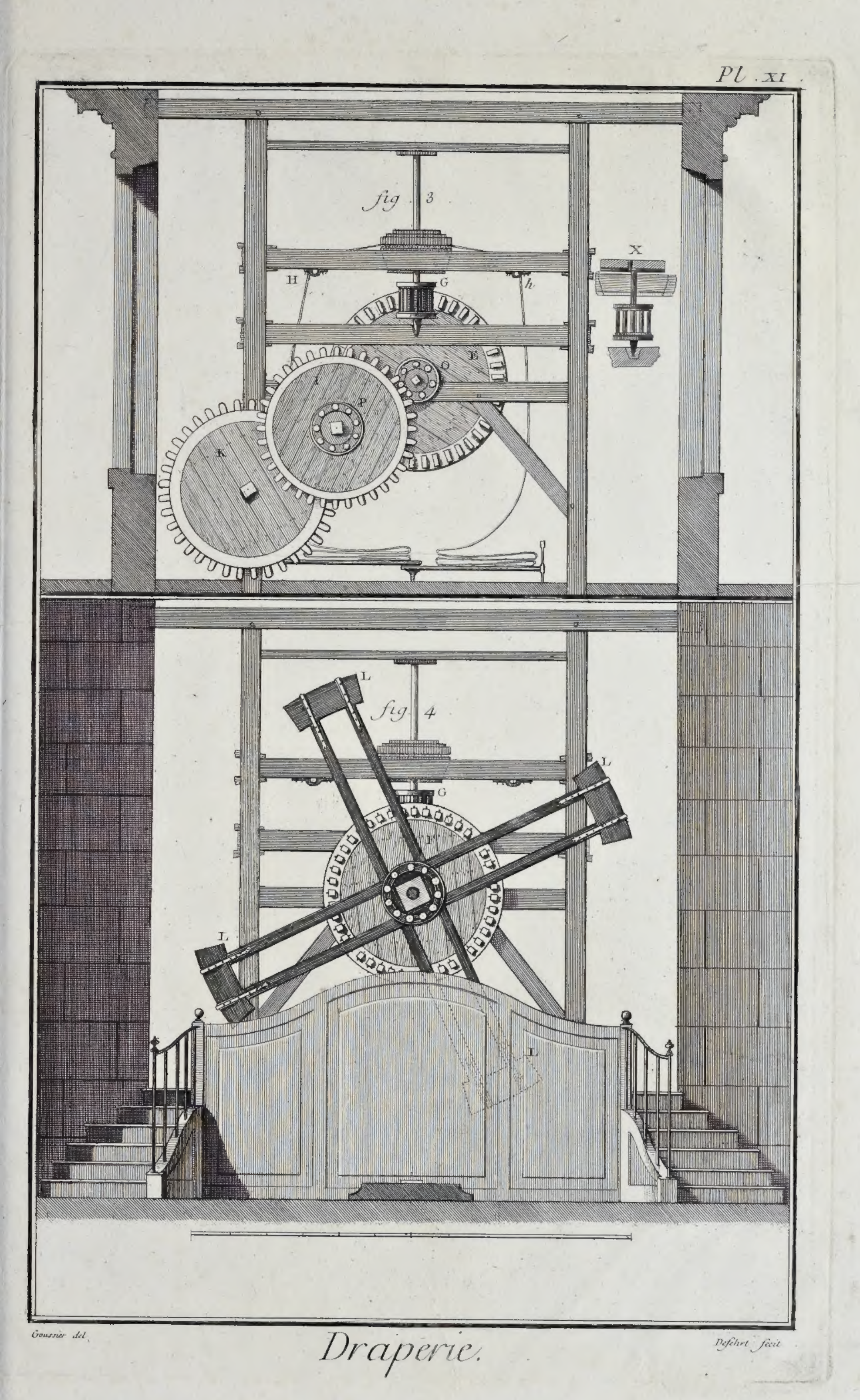


Goussier del.

Drap


Pl X
fig 1
R
R
Q
A
E
S
S
t
T
Q
X
fig 2
erie.
Defehrt fecit





Goussier del.

Draperie.

Defehrt fecit

